(2)
19024
87270.
LEDUC, A

R. P. AUGUSTIN LEDUC
DES FRÈRES PRÊCHEURS

Beauharnois

Paroisse Saint-Clément
1819 - 1919

Histoire religieuse : : Histoire civile

Fêtes du Centenaire

Le Canadien suit les églises.....
A. N. MONTPETIT.

En Vente:
Au Presbytère de
Beauharnois
Qué.

Imprimé par
La Cie d'Imprimerie
d'Ottawa
3 et 5 Mosgrove

1920

BX4605
B439
5325
A01.
c.2

APPROBATIONS

Par ordre du T. R. P. Provincial, nous avons lu l'ouvrage intitulé "Beauharnois" (Paroisse Saint-Clément), *du R. P. Augustin Leduc, et nous l'avons jugé digne de l'impression.*

FR. M.-ALBERT MARION, O.P.
FR. C.-A. CHAMBERLAND, O.P.

Ottawa, en la fête de saint Clément, 23 novembre 1920

Imprimi potest:
Ottawæ, in conventu nostro Sti Joannis Btæ
die 23â Novembris 1920.
fr. Raymundus Ma. Rouleau, O.P.
Pr. Prov. S. Dom. Canad.

Imprimatur:
† JOSEPHUS MEDARDUS,
Epus Campivallensis,
die 15â dec. 1920.

DÉDICACE

A Monsieur le Chanoine Théodule Nepveu, V.F.,
Dixième Curé de Saint-Clément
de Beauharnois
et
A la mémoire de ses prédécesseurs,
Messires
Pierre-Eucher Lussier, Martin Caillé-Jasmin,
Louis-David Charland, Pierre Viau,
Jean-Zéphirin Carron, Michel Quintal,
Hubert Tétreau, François Labelle,
Pierre Clément.

Un paroissien reconnaissant.

Table des Matières

PAGES

Lettre de S. G. Mgr J.-M. Émard, évêque de Valleyfield I
Préface ..... III-IV
Introduction (La Seigneurie de Beauharnois) ..... V-XIX

PREMIÈRE PARTIE

Histoire religieuse de la Paroisse Saint-Clément

Chapitre premier: Fondation de la Paroisse 1–16
Chapitre second: Évolution de la Paroisse 17–134

I.

La Paroisse

ART. IER: Démembrements successifs 17–24

ART. IIE: Le Personnel paroissial 24–71

I—Clergé: Curés 25–38
Vicaires 38–45
Prêtres nés à Beauharnois 45–53
Religieux nés à Beauharnois 53–54
Religieuses de Beauharnois 54–63

II—Laïques: Marguilliers 64–69
Syndics 70
Bedeaux 70–71
Constables 71
Chantres 71
Organistes 71

ART. IIIE: Les Établissements paroissiaux: 72–94
Églises 72–89
Presbytères 89–91
Cimetières 91–94

II.

Compléments de la paroisse

Art. Ier: Les Écoles 95–123
Art. IIe: L'Hospice 123–126

III

Vie paroissiale

Quelques faits.—Quelques dates 126–131
Appendice: Les Protestants à Beauharnois 131–134

DEUXIÈME PARTIE

Histoire civile de Beauharnois

Chapitre premier: Beauharnois municipal 137–156
Chapitre deuxième: Beauharnois politique 157–162
Chapitre troisième: Beauharnois judiciaire 162–170
Chapitre quatrième: Beauharnois militaire 170–178
Chapitre cinquième: Beauharnois agricole 179–182
Chapitre sixième: Beauharnois commercial et industriel 183–215
Chapitre septième: Vie sociale 217–228

TROISIÈME PARTIE

Centenaire de Beauharnois

Chapitre premier: Les préparatifs du Centenaire 231–242
Art. Ier: Préparation éloignée 231–232
Art. IIe: Préparation prochaine 232–242

Chapitre second: Les Fêtes du Centenaire 243–304
Art. Ier: Journée du 14 juin 243–253
Art. IIe: Journée du 15 juin 253–304

Appendice 305
Table alphabétique des noms propres et des gravures 307–321

Lettre de S. G. Mgr J. M. Émard

Valleyfield, P.Q., 9 décembre 1920

Révérend Père A. Leduc, O.F.P.
Ottawa, Ont.

Révérend et cher Père,

Je vous ai fait retourner la troisième partie de votre manuscrit que vous aviez eu l'amabilité de me soumettre en primeur, et je vous remercie cordialement pour cette délicate attention envers votre évêque d'origine. J'ai hâte de voir votre livre imprimé, et je n'ai aucun doute que toutes les familles liées de quelque façon à la paroisse de Beauharnois tiendront à l'avoir pour le lire en commun au foyer.

C'est vous dire combien je l'estime intéressant et bien écrit. Après ses fêtes jubilaires, marquées par tant d'entrain et de généreuse harmonie, la belle et noble paroisse de Saint-Clément de Beauharnois a cette bonne fortune de se voir racontée et décrite par l'un de ses fils les plus distingués, et dont elle a le droit d'être le plus fière. Beauharnois est plus qu'une localité dans la vallée du Saint-Laurent. Son nom est un cachet, et son histoire rentre dans celle du Canada et par là se relie directement à celle de France, avec le régime féodal, dont la seigneurie de Beauharnois présente une des applications les plus récentes. Ce n'est donc pas une simple monographie, mais une véritable histoire que vous allez nous donner.

Sans franchir les limites du sujet suffisamment agrandi, vous avez su le rendre captivant par le charme du récit joint à la plus minutieuse exactitude, parmi tant de détails où il fallait prévenir toute erreur et tout reproche. Ce n'est pas un mince mérite. . . Je me félicite qu'un livre si beau et si bon soit dû à la plume d'un de nos anciens élèves, et que le Collège de Valleyfiled ait, comme votre évêque lui-même, à se réjouir d'une production littéraire qui s'ajoute à tous ces ouvrages sérieux publiés par des Canadiens, et qui sont un témoignage rendu à l'enseignement des humanités dans nos Collèges.

Il est juste d'ajouter que dans l'Ordre de Saint-Dominique le talent et la formation première ont vite subi un régime intellectuel qui rend ses membres capables de nous donner sans arrêt, des productions savantes et édifiantes que nous admirons chaque jour davantage, et dont nous faisons tous notre profit.

Veuillez agréer, mon Révérend et cher Père, avec mes félicitations les plus sincères, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† *JOSEPH MÉDARD,*
Evêque de Valleyfield.

Préface

DEPUIS quelques années, il est de mode, au Canada français, d'écrire l'histoire des paroisses; chaque année s'allonge la liste des monographies paroissiales. C'est un mouvement louable pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, c'est un hommage à la plus méritante de nos institutions religieuses et nationales. C'est devenu une vérité admise que la paroisse a été le salut de la race canadienne-française: les nôtres et les étrangers en conviennent. Dès lors, faire connaître l'évolution d'une paroisse, c'est, croyons-nous, du patriotisme de bon aloi.

En outre, l'histoire générale du Canada et l'histoire particulière de la province de Québec ne seront parfaitement possibles que lorsque seront connus et dépouillés tous nos dépôts d'archives; il sera difficile d'apprécier à toute sa valeur le rôle de la paroisse canadienne-française, aussi longtemps qu'une histoire impartiale et exacte de chaque paroisse n'aura pas été faite. Que chaque paroisse ait sa monographie, et alors, quel magnifique tableau d'ensemble l'historien pourra écrire!

C'est pour aider à ce travail de construction historique que nous avons écrit l'histoire d'une paroisse, la nôtre.

* * *

Nous n'avons pas l'illusion de croire que nous avons tout trouvé sur Beauharnois; mais nous avons conscience de n'avoir rien épargné de ce qui pouvait nous renseigner sur les éléments essentiels de son histoire. La perte du premier registre paroissial des délibérations de fabrique est une lacune que rien ne peut compenser; nous y avons suppléé autant que possible, par la correspondance des curés de Beauharnois, déposée aux archives diocésaines, et par la correspondance des évêques de Québec.

La composition de cette histoire a été facilitée, d'abord, par un travail de feu M. C.-A. Santoire, ex-vicaire général de Valleyfield lequel, s'aidant de notes, recueillies par feu l'abbé M. Mainville, a écrit un PRÉCIS HISTORIQUE *sur la seigneurie de Beauharnois; ensuite, des notes et statistiques recueillies par M. le curé Nepveu et par l'un de nos ex-vicaires, M. l'abbé J.-E. Gauthier, nous ont beaucoup aidé. En divers dépôts d'archives, la bienveillance des autorités nous a permis de glaner abondamment: aux archives diocésaines de Valleyfield, l'on a mis à notre disposition la correspondance de la paroisse de Beauharnois; au Palais de Justice de Valleyfield, les greffes de nos vieux notaires Sarault, Leblanc, Léonard et Hainault nous ont été ouverts par Messieurs Brodeur et Lapointe. Aux Archives du Palais de Justice de Montréal, M. Z. Massicotte nous a fait connaître les premières concessions de terres dans la seigneurie de Beauharnois. A Beauharnois même, l'on nous a communiqué les registres de la Fabrique, des Conseils municipaux et scolaires. Aux Archives Fédérales d'Ottawa, tout particulièrement, nous avons trouvé, en M. F.-J. Audet, un guide compétent et dévoué; grâce à lui, nous avons pu avoir accès à des documents originaux d'une très grande valeur, comme l'original des recensements décennaux, l'original des Rapports des Inspecteurs d'écoles du Bas-Canada, vers*

1830, la correspondance militaire de 1812, les Rapports annuels de la milice depuis 1793; les chefs préposés aux différents services—des Manuscrits (M. Parker), des Cartes géographiques (M. Holmden), des Gravures (M. Kenny), de la Bibliothèque (Melle Casey)—avec la bienveillante autorisation du Directeur Général des Archives, M. Doughty, nous ont communiqué tous les renseignements désirables: là aussi, M. A. Daigle et M. Saint-Amour, M. J. Tarte, Melle Bigras et Madame Patry nous ont grandement aidé dans la recherche, la photographie ou la copie des documents.

Au Département des Recensements et Statistiques, M. le Secrétaire E.-H. Saint-Denis a bien voulu nous faire préparer, d'après les recensements décennaux postérieurs à 1861, un état général détaillé (nominal) de la population.

Aux Départements du Secrétariat d'État, des Postes, et des Canaux, nous avons aussi trouvé d'utiles statistiques.

A la Bibliothèque du Parlement, des volumes importants ont été gracieusement mis à notre disposition.

Partout nos demandes de renseignements ont été bien accueillies. A tous ceux qui nous ont ainsi rendu service, nous tenons à exprimer ici notre plus vive gratitude; spécialement à des anciens de Beauharnois, Messieurs Leduc et Fortin, Lapointe, Seers et à Mesdames Julien Leduc et D.-A. Saint-Amour, qui ont bien voulu nous communiquer des souvenirs remontant à 1852. Avant tout notre reconnaissance est due à Monsieur le Chanoine Théodule Nepveu, curé de Beauharnois; c'est à son inlassable générosité et à ses incessants encouragements que nous devons d'avoir pu achever ce volume

Nous devons, ensuite, une reconnaissance spéciale à la compagnie Howard-Smith qui a fait don du papier nécessaire.

Merci aussi aux personnes dévouées qui ont bien voulu se charger de l'ingrate tâche de la copie de documents, de la correction des épreuves, et de la confection d'une table alphabétique.

L'Auteur.

Ottawa, en la fête de saint Clément,
le 23 novembre 1920.

N.B.—Au sujet des photographies reproduites dans ce volume, nous croyons opportun de faire remarquer que pour ne pas augmenter les dépenses déjà énormes de photogravure, nous avons évité des répétitions. Certains portraits devraient se trouver sur plusieurs groupes, les mêmes hommes ayant été p. ex. marguilliers, conseillers, commissaires d'écoles, commerçants, etc.

D'autres portraits, trop détériorés, n'ont pu être insérés.

Introduction

NOUS avons peu de renseignements sur l'état de Beauharnois avant son érection en seigneurie, en 1729. La présence des sauvages au *Buisson* est attestée par les tomahawcks ou casse-têtes, les flèches et les divers ustensiles en pierre qu'on y a trouvés; et comme ces instruments ne sont pas en fer, les ethnographes pensent que les peuplades de ces lieux étaient plus anciennes que les Hurons et les Iroquois, que rencontra Jacques Cartier en 1534, et par suite, que leur présence à cet endroit remonte au-delà de l'apparition des Blancs en Amérique.[1]

En outre, un sentier existait autrefois, entre Beauharnois et Valleyfield, et l'on conclut que ce devait être la route suivie par les Sauvages et les Blancs obligés de faire portage à cause des rapides.[2]

Ce sont là des documents qui témoignent, tout autant qu'un écrit, de l'habitation très ancienne de Beauharnois, sans toutefois livrer aucun fait déterminé et précis.

Et voilà comment l'histoire de Beauharnois ne commence guère qu'avec l'histoire de la seigneurie.

---

(1) La présence des sauvages appelés *Mount Builders* est attestée par l'invention, à Chateauguay, de cimetières caractéristiques. Les *Mount Builders* doivent leur nom à la coutume de construire des monticules en terre et en pierre où ils entassaient leurs morts. A Chateauguay, il y a deux de ces monticules, l'un à l'extrémité sud-ouest de l'Île Saint-Bernard, l'autre en face, sur le littoral.

(2) D'après les notes du Précis historique de M. Santoire.

LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS

Pour bien comprendre l'histoire de Beauharnois, il faut la situer dans son cadre, qui est la seigneurie de Beauharnois; c'est d'une partie de cette seigneurie qu'ont été formés la paroisse, la ville et les villages situés dans la paroisse Saint-Clément, d'où la nécessité d'en retracer au moins sommairement l'évolution.

1° De Beauharnois

Jusqu'en 1729 Beauharnois était domaine royal. Le 12 avril 1729,[1] le roi de France Louis XV concéda au Marquis Charles de Beauharnois, gouverneur du Canada, et à son frère Claude de Beauharnois, "*six lieues de front sur six lieues de profondeur nord-est et sud-ouest, joignant la seigneurie de Chateauguay le long du fleuve Saint-Laurent, avec les islets et islots adjacents, pour en jouir conjointement et en total par le survivant des deux, leurs enfants nés en légitime mariage, et leurs héritiers à perpétuité comme de leur propre à titre de fief.*" C'est donc un domaine de six lieues carrées, à partir de la ligne seigneuriale de Chateauguay, que le roi concédait aux frères Charles et Claude de Beauharnois.

La concession était sous le nom de *Villechauve*, probablement en souvenir d'un domaine des Beauharnois en Orléanais.[2] Elle était aux conditions ordinaires de *foy et hommage*, de droits de taille de bois pour les vaisseaux royaux, de chemins nécessaires pour l'utilité publique, de liberté des grèves aux pêcheurs, de liberté d'occupation pour fins militaires, et d'obligation à faire connaître les mines et minéraux du terrain. Sous ces réserves de droit les seigneurs avaient haute, moyenne et basse justice, droits de chasse et de pêche et autres droits seigneuriaux, sans aucune indemnité.

Le 14 juin 1750, le roi Louis XV faisait un nouvel acte de concession[3] du même territoire dans les mêmes termes et conditions, en faveur de François[4] de Beauharnois, fils de Claude et neveu de l'ancien gouverneur-général et premier concessionnaire de la seigneurie; par cet acte, François de Beauharnois, *seul*, succédait, avec ses héritiers, aux droits seigneuriaux concédés en 1729, à Charles et à Claude de Beauharnois *conjointement*.

Les Beauharnois,[5] par ces concessions,[6] devenaient propriétaires d'un domaine de

(1) Le texte intégral de l'acte est publié dans les *Edits, Ordonnances, déclarations et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale* (1851), p. 260. Sur la seigneurie de Beauharnois, ce serait tout un volume qu'il y aurait à écrire. M. Robert Sellar, de Huntingdon, a écrit sur ce sujet, en 1888, un volume de 584 pages, et encore ne donnait-il pas le *texte* des actes de concession. Disons une fois pour toutes que nous y avons trouvé de très utiles renseignements. Dans notre travail, nous ne voulons que rappeler les dates et les faits essentiels de l'histoire de la seigneurie.

(2) Il est probable que le nom de *Villechauve*, donné aux concessions de 1729 et 1750, est un souvenir de Villechauve, commune de Loir-et-Cher, en France (Orléanais); comme les Beauharnois étaient originaires de l'Orléanais, il est possible, d'après M. P.-G. Roy, qu'ils aient été propriétaires de la commune de Villechauve, d'où le nom donné à leur seigneurie du Canada.

(3) Le texte de cette deuxième concession se trouve dans les *Actes de foy et hommage* (Série M des Archives fédérales), vol. 5e, page 284.

(4) François de Beauharnois, fils de Claude, fut gouverneur-général de la Martinique.

(5) Les Beauharnois avaient pour devise *Autre ne sers*, et leur blason se lisait ainsi: "D'argent à une face de sable, surmontée de trois merlettes de même." (*Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 7e, (1901), page 309, article Roy.

(6) La seconde concession soulève un petit problème d'histoire. Elle est faite au *sieur de Beauharnois, lieutenant de vaisseaux*, sans plus de précision: quel est ce sieur de Beauharnois? D'après le contrat de vente de la seigneurie aux

324 milles carrés, c'est-à-dire, dix-huit milles de longueur depuis la ligne seigneuriale de Chateauguay, par dix-huit milles de profondeur; donc, en fait, ils possédaient tout le terrain, d'une part, des limites actuelles de Maple Grove à Saint-Stanislas, d'autre part, du fleuve Saint-Laurent au township de Hemmingford.

Les Beauharnois possédèrent la seigneurie jusqu'au 7 juin 1763. Ils firent quelques concessions de terre. Ainsi, en 1733 (le 2 juin) par devant Mtre Chèvremont, le marquis de Beauharnois concède à Pierre *Hénault*, de l'Ile Perrot, une "concession[1] située dans la seigneurie de Villechauve, au côté du domaine en descendant, contenant 4 arpents de terres de front sur 30 arpents de profondeur"; ce terrain était concédé "à titre de cens et rentes seigneuriales foncières et non rachetables, portant

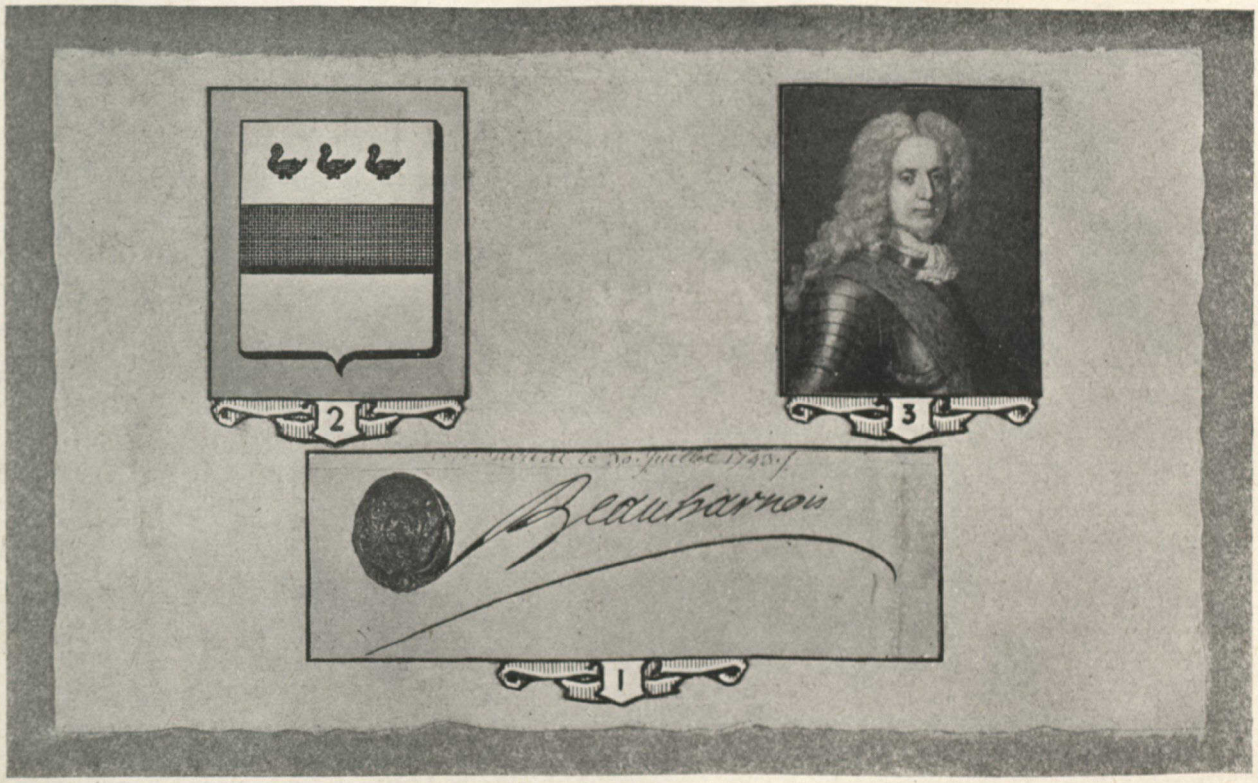

LES SEIGNEURS DE BEAUHARNOIS

(1) Autographe du marquis Charles de Beauharnois (publié avec la bienveillante autorisation de M. A.-G. Doughty, Directeur des Archives nationales.)—(2) Blason de la famille de Beauharnois.—(3) Portrait du marquis de Beauharnois.

profit de lods et ventes;" la redevance exigée était d'"un sol marqué de cens en espèce, d'un demy min. de bled, de trente sols par chacun arpent de front sur 30 de profondeur", en tout, 4 livres et dix sols payables le jour de la fête de Saint-Martin (11 novembre) au Château seigneurial. Le concessionnaire s'engageait, en outre, à faire moudre au moulin de la seigneurie,

de Lotbinière, le marquis *François* de Beauharnois, neveu du gouverneur, se dit le concessionnaire du 14 juin 1750 et son titre est accepté; mais alors, qu'était devenu *Claude* de Beauharnois, concessionnaire *conjoint* de la concession d'avril 1729? L'acte de juin 1750 ne le mentionne pas, et ne parle que du marquis Charles dont le neveu, marquis François, devient l'héritier. La solution semble être que Charles de Beauharnois, le gouverneur, étant mort sans héritier, François, fils de Claude, obtint, à titre d'héritier des deux concessionnaires, de 1729, la seigneurie de Beauharnois.

(1) D'après l'acte notarié, cette concession est la 10ème.

lorsqu'il y en aura un; il devait "souffrir tous les chemins que le dit seigneur jugera à propos de faire pour l'utilité et la commodité publique"; il laissait au seigneur le droit "de prendre le bois pour construire et entretenir des bâtiments seigneuriaux, moulins et autres établissements sans payer aucune chose"; il s'obligeait à tous les travaux ordonnés par Sa Majesté; enfin, il n'avait pas le droit de vendre, hypothéquer, aliéner, sans avertir le seigneur.

Devant le même notaire, en 1734, s'enregistre une concession[1] à Pierre Lupien dit Baron (charpentier, habitant de Villechauve).

En 1760, devant le même notaire de Blanzy, Augustin Lefebvre reçoit à Villechauve, sur la *rivière du Loup* (rivière Chateauguay) une concession de 3 x 30 arpents. En août également, John Dejerlay reçoit une concession identique, à la condition de payer chaque année "4 livres, 13 sols, et un minot et demi de bled de cens et rentes foncières."[2]

Par ces concessions, l'on voit que l'accusation ordinaire de *n'avoir rien fait* portée contre les de Beauharnois n'est pas tout à fait exacte; ils ne firent pas beaucoup, mais c'était un commencement de colonisation, que ces concessions de terres.

2° De Lotbinière

Le 7 juin 1763, le marquis François de Beauharnois vendit la seigneurie de Villechauve, telle que décrite dans les concessions royales du 14 juin 1750 et du 12 avril 1729 (six lieues le long du fleuve sur une profondeur de six lieues dans les terres) à Michel Chartier, seigneur de Lotbinière,[3] pour la somme de 24,000 livres (environ $10,000 de notre monnaie).

Les répertoires des notaires Souste, Watier (de Soulanges) et Chaboillez, indiquent que les concessions continuent,[4] et que les mutations de terres entre censitaires sont assez fréquentes.

De Lotbinière fit construire quelques moulins à scie et s'apprêtait à construire un moulin à farine quand il vendit la seigneurie à Alexandre Ellice en 1795.[5]

3° Ellice

(a) ALEXANDRE

Le 30 juillet 1795, la seigneurie de Villechauve changeait de propriétaire pour la troisième fois. Des Lotbinière elle passait à *Alexandre* Ellice, négociant anglais, pour la somme de 9,000 livres, 36,000 piastres d'Espagne; la concession était absolue, incluant les 24 arpents de front cédés au sieur

---

(1) Cette concession est la 15ème depuis 1729.

(2) Ces concessions sont données à titre d'exemple; elles ne sont pas les seules; les actes des notaires Chèvremont, de Blazy, Panet en contiennent beaucoup d'autres. Par ces actes notariés, nous apprenons que l'agent des de Beauharnois était Jean Dumas.

(3) Michel Chartier de Lotbinière, seigneur de Villechauve, fut anobli en 1784 par le roi Louis XV; il est le seul Canadien qui ait été fait *marquis*. Ce de Lotbinière, né en 1723, était fils cadet de Eustache Chartier de Lotbinière qui, devenu veuf se fit prêtre et fut archidiacre.

(4) Tandis que les concessions des de Beauharnois étaient surtout sur le bord du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Chateauguay, les concessions de Lotbinière sont surtout sur la rivière Saint-Louis (alors appelée Catharacoui).

(5) De Lotbinière avait cédé au sieur Michel Allain Chartier, sieur d'Allainville (son fils), une lisière de 24 arpents de front sur toute la profondeur.

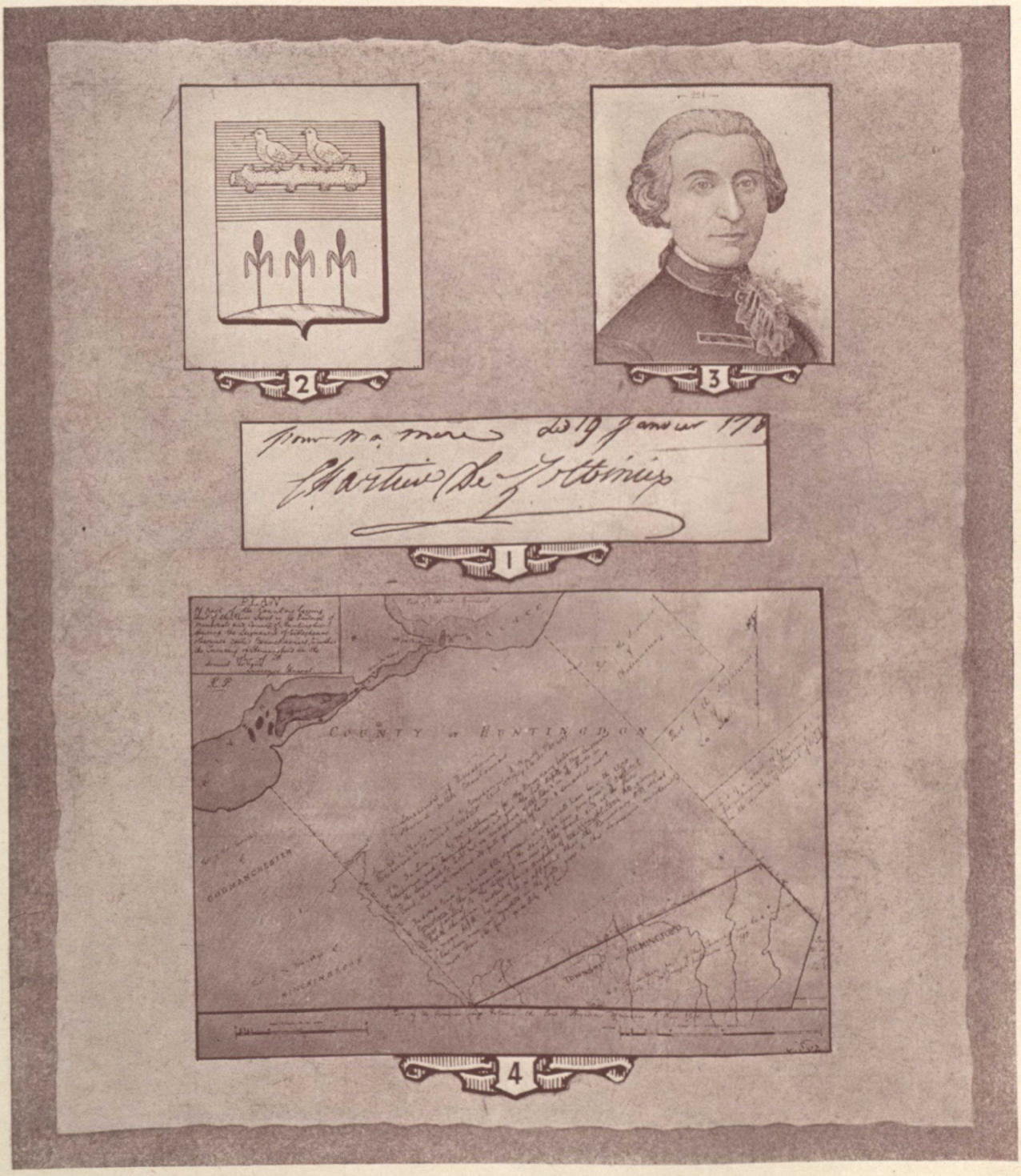

LES SEIGNEURS DE LOTBINIÈRE

(1) Autographe de M. Chartier de Lotbinière (publié avec la bienveillante autorisation de M. Parker, chef de la Chambre des Manuscrits aux Archives nationales.)—(2) Blason de la famille de Lotbinière.—(3) Portrait de M.-G.-E. Chartier de Lotbinière. —(4)Carte de la seigneurie de Beauharnois (1793) sous les *de Lotbinière* (gracieusement fournie par M. Holmden, chef de la division des Cartes aux Archives nationales.)

d'Allainville. L'acte de vente stipulait que l'acquéreur donnerait des titres de propriété aux colons déjà établis.

Le nouveau seigneur parut vouloir s'occuper sérieusement du développement de son domaine. Un agent, Francis Winter, fut établi, et l'arpenteur William Waller fit un plan général de la seigneurie et la divisa en lots.

Chaque section principale reçut le nom d'un membre de la famille Ellice; toute la seigneurie s'appela *Annfield*,[1] et la partie qui va de la rivière Saint-Louis à la ligne seigneuriale de Chateauguay s'appela *Annstown*, du nom (Ann) de Madame Ellice.

Du nom des enfants on dénomma les autres parties: *Marystown* désigna le territoire de la rivière Saint-Louis à Saint-Timothée, et en profondeur, entre le Saint-Laurent et la rivière Saint-Louis. *Helenstown* comprit Saint-Timothée actuel et deux longueurs de terre dans Saint-Louis-de-Gonzague. *Catherinestown* comprit Valleyfield actuel, Sainte-Cécile, la Grande Isle, une partie de Saint-Stanislas et de Saint-Louis. *Ormstown* comprit le village et une partie d'Ormstown et une partie de Saint-Stanislas. *North Georgetown* comprit le terrain entre la ligne d'Ormstown et le rang du *Quarante* et va de la rivière Saint-Louis à la rivière Chateauguay. *Jamestown* comprit une partie d'Ormstown et de Saint-Antoine Abbé, sur les confins d'Huntingdon. *South Georgetown* comprit à peu près Howick actuel. *Williamstown* comprit le reste de Howick et partie de Saint-Antoine et de Saint-Urbain. *Russeltown* et *Edwardstown* se partagèrent Saint-Antoine, Saint-Jean-Chrysostôme et Sainte-Clotilde.

Alexandre Ellice mourut en 1804; il avait fait diviser la seigneurie, avait établi un moulin à farine à Beauharnois, mais peu de défrichement et de colonisation avaient été faits.

(b) GEORGES

A la mort d'Alexandre Ellice, il semble que son fils aîné, Georges, hérita de la seigneurie; mais le riche héritier s'embarqua un jour pour l'Amérique du Sud et n'en revint pas. Et ce fut alors une période d'inaction presque complète dans la seigneurie.

(c) ROBERT

Vers 1817, Robert Ellice apparaît comme héritier, et les travaux de défrichement recommencent.

(d) ÉDOUARD

Presque en même temps, entre 1817 et 1820, Édouard Ellice, autre fils d'Alexandre Ellice,[2] est à la tête des intérêts seigneuriaux de sa famille; par achat ou par héritage, tout le domaine seigneurial de Villechauve ou Beauharnois lui échoit et c'est

---

(1) C'est à cette époque que la seigneurie cessa de s'appeler Villechauve: dans un acte de concession de terre à Joseph Legros, le 2 février 1798, il est question de seigneurie "Annfield, *cydevant Villechauve*."

(2) Cet Édouard Ellice a été un personnage considérable du commerce et de la politique. Outre la seigneurie de Beauharnois, il avait de gros intérêts dans la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il fut député au Parlement anglais, *secrétaire du trésor*, et *secrétaire de la guerre;* sur la politique coloniale du Canada, il fut ardent promoteur de l'Union des Provinces; il ne fut pas l'ami des Canadiens-français (Garneau Vol. III—quatrième édition—p. 229, etc.) Comme seigneur, il travailla fortement à l'abolition de la tenure seigneuriale, qui ne payait pas suffisamment.

alors que véritablement commence la prospérité de ce qui est aujourd'hui le comté de Beauharnois; le moulin est réparé, les terres sont concédées en grand nombre;[1] des immigrants sont envoyés d'Ecosse et s'établissent à l'intérieur des terres, à Saint-Louis, Ormstown, Howick; des magasins et des moulins sont établis; les chemins s'ouvrent en tout sens.

Quand il prit possession de la seigneurie, vers 1817, le quart à peu près du grand nombre de terres concédées étaient défrichées et habitées,[2] dont 100 dans Russelltown, 17 dans South Georgetown, 110 dans Williamstown, 95 dans Annstown, 43 dans North Georgetown 47 dans Ormstown, 57 dans Marystown, 61 dans Helenstown, 20 dans Catherinestown.[3] En 1827, 20,000 acres de terres avaient été concédées à 228 personnes; l'année suivante, une société d'agriculture était fondée, et ainsi, lentement, progressa la seigneurie.

LE TRÈS HONORABLE ÉDOUARD ELLICE
Seigneur de Beauharnois

En 1832, le seigneur Edouard Ellice visita ses domaines du Canada; en 1838, son fils Édouard séjourna à Beauharnois, au manoir seigneurial construit vers 1810, et fut fait prisonnier lors des troubles du 4 novembre.

4° Scott et London Land Co.

Après la rebellion de 1838, Édouard Ellice, jr., retourna en Angleterre, et suggéra de se débarrasser de la seigneurie, ce qui fut fait en 1839. Un banquier londonnien, M. Scott, acheta la seigneurie; ne pouvant, à cause de grandes pertes pécuniaires, conserver seul le domaine, il organisa une compagnie, la *London Land Co.*, à qui il vendit la seigneurie pour la somme de $750,000, dont $156,000 devaient être payées au seigneur Ellice.

5° Ellice

En 1851, la seigneurie dut être rétrocédée aux Ellice, à cause de la mauvaise administration de l'agent Colville; les Ellice gardèrent leur domaine jusqu'en 1866. C'est durant cette période, en 1854, que la tenure seigneuriale fut abolie au Canada;[4] par ordre du Parlement, un cadastre fut préparé de toutes les seigneuries; pour la seigneurie de Beauharnois, le commissaire fut Henry Judah, dont le rapport est

(1) Au recensement de 1822, Saint-Clément a une population de 1,069, Sainte-Martine 1,306, Saint-Timothée, 688.

(2) Ces chiffres sont donnés par l'arpenteur Bouchette dans sa *Description topographique du Bas-Canada*, et constituent le renseignement le plus précis possible sur l'état réel de la seigneurie en 1815.

(3) Le nombre relativement petit des terres défrichées s'explique par ce fait qu'on refusait aux habitants les "titres" des terres, d'où insécurité de possession.

(4) Sous la domination française, il y avait dans Québec: 1° le *domaine royal*; 2° Les *seigneuries et les fiefs*, concédés à des personnes de distinction; les seigneuries étaient subdi-

LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS SOUS LES ELLICE

Carte (1802) de la seigneurie de Beauharnois sous les Ellice (gracieusement fournie par M. Holmden, chef de la Division des Cartes aux Archives nationales.)

daté du 1er décembre 1860. D'après ce rapport, la seigneurie avait 3,354 lots ou concessions; la valeur totale en était estimée à $402,834.00, et la compensation due par le gouvernement à $78,890.83.

6° The Montreal Investment Association[1]

Le 18 décembre 1866, devant le notaire J.-O. Bureau, Édouard Ellice, Jr., vendait la seigneurie de Beauharnois à la *Montreal Investment Association* pour la somme de $276,000, plus $1,666.67 pour le fief Primeau.[2]

7° The Montreal Investment Trust[3]

Enfin, le 24 septembre 1880, la *Montreal Investment Trust* succédait légalement à la *Montreal Investment Association*, et acquérait la seigneurie de Beauharnois au prix de $240,000. C'est à cette compagnie, représentée à Beauharnois par son agent, M. le notaire J. Claver Trudeau, que sont actuellement payés les droits seigneuriaux.

Les agents seigneuriaux ont été: Francis Winter, de 1795 à 1808; Thomas McCord, de 1808 à 1810; John Milne, de 1810 à 1821; Lawrence George Brown, de 1821 à 1851; James Keith, K. Nicholson, Browning, É.-H. Bisson, J.-C. Trudeau, depuis 1851.

Primitivement, vers 1810, le château seigneurial fut à l'embouchure de la rivière Saint-Louis, à l'endroit aujourd'hui occupé par la résidence privée de l'agent seigneurial, M. le notaire J.-C. Trudeau.

Plus tard, en 1852, le "manoir" seigneurial actuel, aujourd'hui manoir Robert, fut la résidence des agents seigneuriaux, et le bureau d'affaires était à l'endroit du bureau d'enregistrement.

Les seigneurs—quand ils venaient à Beauharnois—et leurs agents, menaient un grand train de vie; des visiteurs de marque séjournèrent au Château seigneurial, entre autres, le général Williams, commandant des troupes anglaises au Canada et administrateur du Canada vers 1855.

* * *

Les chemins de la seigneurie semblent avoir été ouverts assez tard; d'après une carte publiée par Jobin en 1802, il n'y a d'ouverts que les chemins du *bord du fleuve*, de la *rivière Saint-Louis* et de la *Beauce;* en 1818, le rang Sainte-Marie est ouvert, c'est-à-dire, un chemin allant du fleuve à la rivière Saint-Louis; en 1827, les rangs Saint-Georges et Saint-Laurent existent aussi; les autres existèrent quelques années plus tard.

C'est dans cette seigneurie de Beauharnois que furent taillées les paroisses de Beauharnois, Saint-Timothée, Sainte-Martine, Valleyfield, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Étienne, Saint-Stanislas, Ormstown,

visées en concessions séparées par des *routes* ou *montées*; de chaque côté des montées, le terrain était partagé en lots longs et étroits, p.e. 3 x 30, 3 x 20, 3 x 40, etc. Chaque lot était numéroté. Ces lots étaient concédés au censitaire moyennant une *redevance* annuelle. Sous la domination anglaise, le même mode continua, avec addition de *township*, concédés pour prix de vente seulement, sans rente annuelle. Des difficultés continuelles ayant existé entre seigneurs et censitaires, le système seigneurial fut aboli en 1854. Il fut décidé ceci: le *régime* seigneurial serait aboli, mais des rentes seigneuriales seraient payées en compensation des anciens droits et rentes qui allaient disparaître. Les censitaires, depuis 1854, peuvent, ou bien continuer à payer la rente, pendant 99 ans à partir de 1854, et les seigneurs ne peuvent exiger autre chose; ou bien *se racheter*, c'est-à-dire, payer le capital représenté par la rente qu'ils paient à raison de 6 pour cent par an, et alors, les seigneurs sont tenus d'accepter et de donner quittance finale. En 1953 les seigneurs pourront forcer les censitaires à payer le capital. A Beauharnois, le taux du cens est de 10½ centins de l'arpent, à l'exception d'une partie de Saint-Clément et de Saint-Timothée où les rentes sont moins élevées, parce que les terrains furent les premiers concédés.

(1) Une copie du contrat de vente du 18 décembre 1866 nous a été gracieusement fournie par M. E.-Z. Massicotte, archiviste au Palais de Justice de Montréal.

(2) L'arrière-fief Primeau avait des droits de $100 annuellement envers les seigneurs de Beauharnois.

(3) L'agent seigneurial, M. le notaire J.-C. Trudeau, nous a gracieusement fourni une copie du dernier contrat de vente de la seigneurie.

Howick, Saint-Urbain, Saint-Jean-Chrysostôme, Sainte-Clothilde, Saint-Antoine-Abbé.

Avant de raconter comment fut fondée et se développa celle dont nous commençons l'histoire—Saint-Clément—rendons justice à la mémoire des hardis pionniers qui, les premiers, s'établirent dans ce qui est aujourd'hui Beauharnois.

D'où venaient-ils et quelle était leur vie? Un illustre enfant de Beauharnois, l'avocat A.-N. Montpetit, le rappelait, en 1885, dans une conférence que publia la *Presse* du 30 octobre 1885:

A. N. MONTPETIT
Avocat, littérateur

"Vers 1780, disait le conférencier, les établissements sur la côte nord s'arrêtaient aux Cèdres et sur la côte sud à Chateauguay. Il y avait des églises à ces deux endroits; le Canadien-français suit les églises qui sont les vrais jalons de la civilisation; mais sous le couvert de la forêt primitive, des jeunes gens de l'Ile Perrot avaient découvert un sol plantureux, auquel il rêvaient comme d'une autre terre promise. Un bon jour, un groupe d'entre eux se décida d'y aller tenter un établissement, et à peu d'années de là on voyait les rives du lac Saint-Louis bordées de nombreuses cabanes, qu'égayaient de jeunes couples entourés de vigoureux petits enfants. Tout le long du jour on n'entendait que les coups de hâche ou le bruit des arbres s'abattant avec fracas; le soir venu, on riait, on chantait, on dansait même au son du violon, ou bien on allumait des feux sur quelque éminence pour donner des nouvelles du jour aux parents et amis de l'Ile Perrot. On n'avait que ce seul moyen de télégraphie.

"Pendant que l'homme jouait de la cognée, la femme sarclait, ramassait les branches, faisait des tas et y mettait le feu à la grande joie des enfants ébahis. Le temps de la récolte venu, elle maniait la faucille à côté de son mari, après avoir déposé son nourrisson sur une javelle dorée, au milieu des souches noircies à demi-brûlées, à portée de sa voix, avec un rameau d'érable pour tout parasol, un vrai berceau canadien.

"Bientôt de nouveaux colons affluèrent de toutes parts. Il en vint des Cèdres, de la Pointe-Claire, de Vaudreuil, de Québec. Le premier Bergevin, dit Langevin, qui s'établit à mi-chemin entre le Buisson et la chute aux Bouleaux, dans Saint-Timothée, était monté en bateau avec sa famille, de la côte Beaupré au-dessous de Québec. Des Acadiens se groupèrent sur les bords du lac Saint-Louis, où ils ont laissé de nombreux rejetons, ainsi que sur les bords du lac Saint-François.

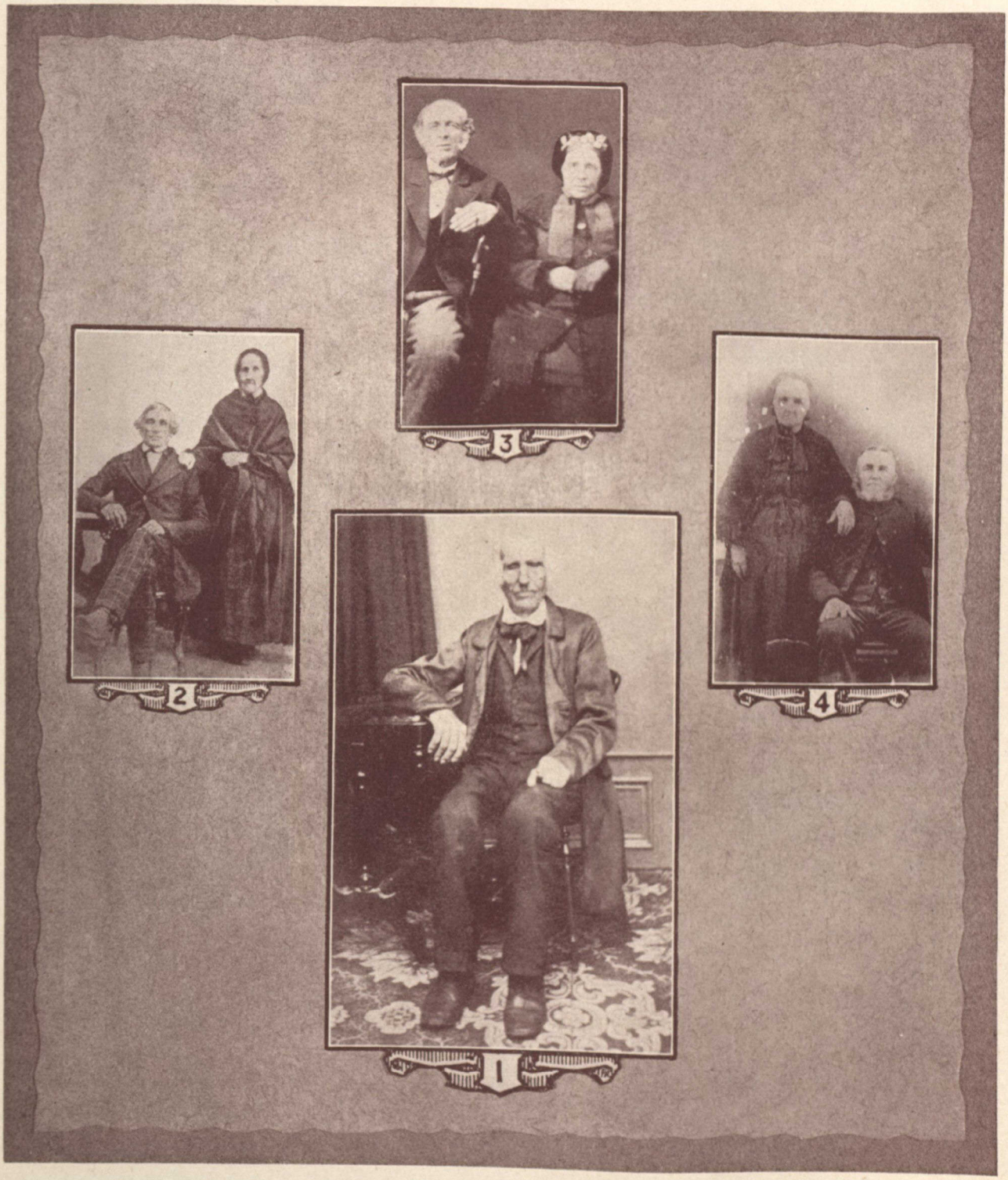

GROUPE DE PIONNIERS

(1) Joseph Hainault.—(2) Antoine Saintonge et son épouse.—(3) Étienne Crête, un des premiers colons de Saint-Georges.—(4) Louis Thibault et son épouse Joséphine Prégent.

"Les colons de Beauharnois allaient faire leurs dévotions à Chateauguay, distance de trois à quatre lieues qu'il leur fallait parcourir à pied ou à cheval. On conduisait ainsi les enfants au baptême et Dieu les bénissait tous.

"Dans ces humbles cabanes de pièces sur pièces bâties en queue d'aronde, à même les arbres de la forêt dont elles prenaient la place, il y avait plus de bonheur, plus d'espérances légitimes que bien des maisons bourgeoises n'en contiennent ou n'en contiendront jamais. On avait de la jeunesse, de l'amour, de la vigueur, de la santé; cela suffisait pour faire face aux privations et aux plus durs labeurs. Plus on avait travaillé le jour, mieux on dormait la nuit. Souvent on s'endormait à genoux les coudes sur l'escabeau ou la bûche servant de siège, au milieu d'un chapelet interrompu qu'on laissait au bon ange le soin d'achever; il n'en était que mieux dit et plus méritoire. Le bon ange recueillait les sueurs sur le front du bon travailleur pour les répandre comme de l'eau bénite sur la terre.

"Le ciel bénissait ces braves cœurs qui se fiaient à leur travail pour gagner leur vie, à leur énergie pour acquérir le bien-être, à leur conscience pour être de nobles citoyens. Il les bénissait par des récoltes d'une abondance prodigieuse.

"On mourait comme on avait vécu, dans les bras des parents et le regard du ciel. Chacun portait ses titres de noblesse dans ses bras, dans son intelligence et dans son cœur. . . .

"C'est ainsi que les familles du bord de l'eau se dédoublèrent sur les rangs du Carcan et de Sainte-Martine, pour aller peupler bientôt d'autres terres des profondeurs destinées à former plus tard de florissantes paroisses sous les noms de Saint-Louis-de-Gonzague, de Saint-Etienne, de Saint-Stanislas, de Sainte-Cécile et des deux villes, Beauharnois et Salaberry de Valleyfield."[1]

---

(1) L'auteur des pages que nous venons de citer, A.-N. Montpetit, était fils d'Étienne Montpetit, cultivateur, dont le nom apparaît souvent dans les requêtes relatives à l'organisation de la paroisse Saint-Clément. A.-N. Montpetit naquit à Beauharnois, le 4 juillet 1840; il fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, à la même époque que Sir Alexandre Lacoste, Sir J.-A. Chapleau, Sir François Langelier et Mgr Gravel, premier évêque de Nicolet. Il devint avocat, mais pratiqua peu sa profession; il lui préféra le journalisme où il excellait. Il collabora au *Journal de l'Instruction Publique*, à l'*Opinion Publique* et à plusieurs autres journaux et revues. Il a publié plusieurs volumes, entre autres, une série de *livres de lecture* pour les écoles primaires, et les *Poissons d'eau douce*. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits. Il a pris part à plusieurs polémiques retentissantes. Les écrits de ce littérateur et penseur sont trop peu connus; un choix de ses meilleures pages ferait un volume remarquable

Saint-Clément de Beauharnois

L'AUTEUR[1] *d'un* "Précis historique (*inédit*) *sur la Seigneurie et la Paroisse de Beauharnois et quelques paroisses qui y ont été formées,*" *commence ainsi l'historique de la paroisse et de la ville de Beauharnois: "En parlant du début et du développement de ce territoire qui porte aujourd'hui les noms de Saint-Clément de Beauharnois et de ville de Beauharnois, il conviendrait de ne pas séparer l'histoire religieuse et l'histoire politique et civile, car l'Eglise et l'Etat se sont toujours donné la main pour travailler au progrès de cette paroisse. Il serait même difficile de séparer les intérêts de l'une et de l'autre. Cependant,* pour plus de clarté, *j'ai cru devoir ranger sous deux titres séparés, les événements religieux et les faits politiques et civils."*

Le même désir de clarté nous pousse à adopter la même division. Nous ajouterons le récit des fêtes du Centenaire, les 14 et 15 juin 1920. Dans ce travail, il sera donc question de

1°—*L'Histoire* religieuse *de Beauharnois.*
2°—*L'Histoire* civile et politique *de Beauharnois.*
3°—*Le Centenaire de Beauharnois.*

(1) Feu Monsieur l'Abbé C.-A. Santoire.

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire Religieuse de Beauharnois

L'HISTOIRE religieuse de Beauharnois comprend deux périodes. La première est celle des négociations qui, commencées en 1794, aboutissent, en 1819, à l'établissement d'une desserte avec un curé résidant; c'est la période de *fondation*. La seconde est celle des événements qui, depuis la fondation, se sont succédé pour la paroisse: c'est *l'évolution* de Saint-Clément.

CHAPITRE PREMIER.

Fondation de la Paroisse Saint-Clément

LA période de *fondation* s'étend des tout commencements à la nomination du premier prêtre résidant, c'est-à-dire, jusqu'au 3 octobre 1819. Avant 1819, les fidèles de Beauharnois, ou Villechauve, ou Annstown, dépendirent de la paroisse voisine, Saint-Joachim de Chateauguay, fondée en 1736.

C'est, en effet, à l'église paroissiale de Chateauguay qu'ils se rendaient pour les offices religieux; c'est au curé de Chateauguay qu'ils payaient dîme. Le curé de Saint-Joseph des Cèdres reçut, il est vrai, à plusieurs reprises, des évêques de Québec, commission "de célébrer la messe et d'administrer les sacrements à Beauharnois"; mais, à la même époque, les évêques de Québec écrivent au curé de Chateauguay, comme au pasteur des censitaires de Beauharnois; les habitants de Beauharnois, dans leurs requêtes, se donnent toujours comme paroissiens de Chateauguay; enfin, c'est de Chateauguay qu'en 1819, l'évêque de Québec détache Saint-Clément. Les commissions données au curé des Cèdres furent donc exceptionnelles et temporaires; jusqu'en 1819, c'est de Chateauguay qu'a canoniquement dépendu Saint-Clément.

Cependant, les fidèles de Beauharnois désirèrent d'assez bonne heure leur autonomie religieuse. Dès 1793 ou 1794, ils en exprimèrent le désir à l'évêque de Québec; plus de vingt-cinq ans devaient s'écouler avant que ce désir fût complètement réalisé par la nomination d'un prêtre résidant. Ces vingt-cinq années d'attente furent une période d'active correspondance entre les habitants de Beauharnois et l'évêché de Québec. Les gens de Beauharnois alléguaient les raisons ordinaires de démembrement de paroisse: éloignement de l'église paroissiale, *impraticabilité* des chemins, difficultés de jouir du ministère pastoral; au besoin, ils en ajoutaient d'autres plus extraordinaires, comme le danger des morts subites, etc. De leur côté, les évêques de Québec alléguaient le petit nombre de prêtres; au reste, ils tâchaient de satisfaire les gens de Beauharnois en demandant au curé de Chateauguay ou à celui des Cèdres d'aller quelquefois à Beauharnois faire les offices religieux.

* * *

La première requête connue est celle de 1793 ou 1794: "Les habitants et tenanciers de la Seigneurie de Villechauve (vulgairement dénommée Beauharnois) représentent à Sa Grandeur (l'évêque de Québec) par

Paul Hébert, Louis Julien, Charles Laberge et Pierre Rollin dit Malonnois, leurs cotenanciers et avoués; qu'étant par le présent attachés à la paroisse Chateauguay et desservis par Monsieur Bruyer,[1] curé de la dite paroisse, éloignée de près de deux lieues et trois quarts, par le plus court chemin et presqu'impratiquable jusqu'à la rivière de Saint-Louis; que cet éloignement considérable même pour les plus près de Chateauguay, les met dans la dure nécessité de manquer le plus souvent les offices divins par la difficulté des chemins, les expose dans les maladies de voir arriver assez souvent leur curé trop tard pour pouvoir administrer à temps les secours spirituels aux malades, et fait courir les plus grands risques aux enfants nouveau-nés de périr avant d'avoir reçu le saint baptême.

"Ce considéré, Monseigneur, il plaise à Votre Grandeur de permettre aux tenanciers de ladite Seigneurie de construire d'avance sur ledit domaine de la rivière Saint-Louis (à la place qu'y fixera le Seigneur pour la plus grande commodité de tous) un presbytère à peu près pareil à celui de Vaudreuil, dont les hauts seraient réservés pour servir de chapelle, en attendant qu'ils se vissent en état de construire une église auprès; de permettre et même recommander à mon dit Sieur Bruyer, présent curé de Chateauguay, d'y venir célébrer les saints offices et de la desservir alternativement lorsqu'elle sera construite, et ce pour la sûreté et la plus grande commodité de ses paroissiens dans ladite Seigneurie de Villechauve."

Nous avons là le thème que ne cesseront de reprendre les fidèles de Beauharnois, tant qu'ils n'auront pas atteint leur but.

(1) Le vrai nom de ce curé, d'après les archives, est Bruguier.

(2) Première statistique connue sur la population de Beauharnois.

De nouveau, en 1798,—le 19 mars—Charles Laberge et Antoine Boyer "remontrent très humblement à Sa Grandeur qu'ils sont nommés et autorisés par les habitants de la Seigneurie de Beauharnois, au nombre de cent cinquante-quatre établis et bâtis,[2] à exposer à Sa Grandeur que la distance où ils sont de l'église de Chateauguay fait qu'il est impossible à eux d'assister aux offices des dimanches et fêtes la plus grande partie de l'année, et particulièrement dans les mauvaises saisons, et d'envoyer leurs enfants aux instructions et catéchismes." Au surplus, les suppliants ajoutaient qu'ils se croyaient être en état de faire subsister un curé. D'où ils demandaient qu'un délégué, à défaut de l'évêque lui-même, vînt fixer et marquer l'endroit le plus convenable pour la bâtisse d'une église, presbytère et dépendances.[3]

Deux ans plus tard, le 27 juillet 1800, en la salle presbytérale de Chateauguay, se tient une assemblée de paroisse. Monsieur le curé Bruguier la préside, le diacre J.-J. Lartigue[4] en est le secrétaire; Monsieur le curé lit et explique les ordonnances relatives à un démembrement de paroisse; les paroissiens se soumettent à toutes les prescriptions, et le notaire P.-H. Turgeon rédige en leur nom, à l'adresse de l'évêque de Québec, une humble requête rappelant que la distance trop grande de leurs foyers à l'église paroissiale Saint-Joachim constitue "des obstacles insurmontables à l'exercice de leurs devoirs comme chrétiens;" en outre, "depuis que les morts subites sont si fréquentes, ils sont exposés à expirer sans avoir le temps de se procurer les secours spirituels; heureusement que l'exem-

(3) Cette requête est signée à Montréal, devant le notaire L. Chaboillez.

(4) M. J.-J. Lartigue sera plus tard vicaire-général, à Montréal, de l'évêque de Québec, puis premier évêque de Montréal.

ÉVÊQUES QUI ONT EU JURIDICTION SUR BEAUHARNOIS

(1) Mgr J.-M. Emard, premier évêque de Valleyfield, 1892. — (2) Mgr Hubert, évêque de Québec, 1788-1797.—(3) Mgr Denaut, 1797-1806.—(4) Mgr Plessis, 1806-1825.—(5) Mgr Panet, 1825-1833.—(6) Mgr Signay, 1833-1850.—(7) Mgr J. Lartigue, évêque de Montréal, 1836-1840.—(8) Mgr I. Bourget, 1840-1876.—(9) Mgr E.-C. Fabre, 1876-1897.

ple des accidents fâcheux qui peuvent résulter de l'éloignement ne s'est pas jusqu'à présent fait ressentir," ajoutent prudemment les suppliants; néanmoins, ils ne voudraient pas éprouver une manifestation aussi funeste pour y obvier. Dans ce but, ils demandent "à bâtir une église, en espérant un prêtre."(1)

Cette démarche eut, en partie, son effet; le 27 septembre, Mgr Denaut donnait, de Longueuil, commission à Monsieur Deguire, curé de Vaudreuil, "de se transporter sur la Seigneurie de Beauharnois pour juger sur les lieux de la nécessité de la bâtisse demandée, pour en désigner la place et pour marquer les dimensions nécessaires à cet édifice."

Monsieur Deguire vint-il à Beauharnois? Si oui, rédigea-t-il un rapport? Fut-il ou non favorable à la requête des habitants de Beauharnois? Nous l'ignorons, les archives sont muettes sur ce sujet.

En tout cas, rien ne se fit. Et quatre ans plus tard, les fidèles de Beauharnois en sont encore à recommencer leurs instances auprès de l'évêque de Québec.

En 1804, le 15 février,(2) puis en 1808, le 11 juillet, ils supplient l'évêque de Québec "d'être séparés de l'église Saint-Joachim dont ils sont trop éloignés: ils ne peuvent se rendre en quelque saison, ni à l'église de l'isle Perrault ni à celle des Cèdres, d'où ils ne peuvent s'acquitter de leurs devoirs de chrétiens, ni procurer à leurs enfants l'éducation nécessaire; pour ces raisons, ils demandent la permission de construire un presbytère-chapelle, et d'y être desservis de la manière que Sa Grandeur jugera à propos."(3)

Ces deux requêtes, rédigées par le notaire Louis Demers, furent positivement

---

(1) *Signataires* (par marque): Joseph Deschamps, Chs Bourdon, Louis Julien, jr., Jacques Bougie, Joseph Pitre, J.-Bte Langevin, Aug. Mathieu, Franç. Hurteau, Ant. Daigneau, Jean Pitre, Franç. Hébert, M. Deschamps, Ls Barthélémy, Jacques Tessier, Joachim Lefebvre, Pre Pitre, Chs Lebœuf, Fr. Leduc, Franç. Roux, Jacques Bourbonnet, Ls Leduc, Franç. Lardon, Jos. Chatigny, J. B. St. Michel, Antoine Boyer, Jos. Hénaut, Frs Grenier, Hyacinthe Lefebvre, J.-B. Lebœuf, Jacques Tessier, J.-B. Lebœuf, Ls. Julien, J.-M. Gendron, Signé Alexis Simpson, Frs Tessier, Chs Branchaud, Ls Gendron, Franç. Branchaud, Jos. Tessier, Constant Denau, Chs. Laberge, Mich. Roy, Eustache Péladeau, Ant. Leduc, Jos. Tessier, Jos. Poitra, Fr. Lépine, Basile Roi, Jos. Lebœuf, Jacques Lebœuf, Franç. Lépine, Jos. Goncourt, Paul Hébert, Jos. Goncourt, Chs. D'Os, Pré. Augé, Pr. Cotrez, Amable Mayoux, Bruguier, Ptre.

(2) Wm. Maclean, Michel Deschamps, Joseph Poirier, Charles Chatigny, Thomas Gendron, François Leduc, Louis Hébert, Bazil Mathieu, Antoine Leduc, François Tessier, Laurent Leduc, Adrien Hébert, André Hébert, Paul Gendron, Bazile Roy, Hyacinthe Primault, Joseph Lebœuf, Louis Tessier, Antoine Daigneau, Joseph Hénault, Hyacinthe Lefebvre, Joachim Primault, Etienne Hénault, Firmin Boudreau, Paul Hébert, Jean-Bte Gendron, Charles Laberge, Ignace Tessier, Michel Roi, Jacques Tessier, l'Amant Hébert, Ignace Hébert, Jacques Bougis, Joseph Secour, Pierre Daigrai, Charles Bourdon, Jean Langevin, Charles D'Aut, François Branchau, Jean-Bte Faubert, Hyacinthe Monpetit, Jean-Bte Branchaud, Joseph Pitre, Pierre Monpetit, Paul Maroi, François Roux, Basil Roi père, Alexandre Simpson, Frs Faubert, Antoine Boyer, Pierre Lalonde, Pierre Lefêvre, Jean Bte Pitre, Amable Broissoit, Albert Mercier, Pierre Contant, Amable Migneron, Michel Bourdignon, Joseph Darpentigny, François Gaigner, Pierre Leduc, Michel Jourdain, Guillaume Leduc, J.-Bte Lebœuf, Pierre Bergevin, Joseph Lefêvre, Joachim Lefêvre, Charles Laroche, Basil Lebœuf, Augustin Leduc, Charles Sauvée, Louis Augée, Louis Julien, Louis Leduc, François Hénault, Jacques Gendron, Joseph Héneault, Jacques Bougis, Jacques Bourbonais, Ve J.-Bte Tessier, Jean Bergevin, fils, Louis Bougis, Charles Lebœuf, Bazil Leduc, Augustin D'Aut, Louis Trudelle, François Lebœuf, Pierre Augé, Charles Leduc, J.-Bte Gendron, Tous. Lassiseroit, Pierre Lemay, Charles Branchaud, Ls Julien, fils, Jean Mathieu, Pierre Bougis, Chs Lebœuf, fils.

(3) *Signataires* Pierre Monpetit, Ignace Tessier, Hyacinthe Monpetit, Paul Hébert, Adrien Hébert, Joseph Robidou, Antoine Daigneau, Bazil Roy, fils, Pierre Leduc, Jacques Bougie, père, Hyacinthe Lefêvre, Charles Bourdon, Pierre Lefêvre, Joseph Pitre, Frs Lebœuf, Michel Roy, fils, Pierre Parrée, J.-Bte Gendron, Jacques Lebœuf, Pierre Hénault, Frs. Hénault, Joseph Poirier, Paul Roy, Michel Bourdignon, Louis Gendron, la Veuve Antoine Boyé, J.-Bte Lebœuf, Venance Lefêvre, Chs Chatigny, Joseph Hénault, fils, Antoine Houle, Etienne Hénault, Joseph Lebœuf, Charles Lebœuf, Joseph Roy, Charles Leduc, Louis Tessier, Joseph Secours, Paul Marois, Pierre Augée, J.-Bte St. Michel, Amable Migneron, Pierre Daigray, Louis Julien, J.-Bte Branchaud, François Doray, Chs Laberge, père, Louis Doray, Bazil Roy, père, Joseph Boyé, Charles Cousigny, Joachim Lefêvre, Ignace Tessier, Louis Trudelle, Antoine Leduc, Pierre Bergevin, Louis Hébert, Joseph Doray, Pierre Lemay, Guillaume Leduc, Joseph Baillard, Ant. Daigneau, fils, Bazil Galipeau, Pierre Leduc, fils, Etienne Monpetit, Etienne Lebœuf, Pierre Gendron, Etienne Faubert, Pierre Leduc, Joachim Faubert, Antoine Leduc, Adrien Hébert, fils, Joseph Chatigny, J.-Bte Marois, Pierre Poirier, Paul Gendron, Frs Branchaud, Ignace Hébert, Joseph Daigneau, J.-Bte Marois, père, Chs Lebœuf, père, J.-Bte Rufiange, Jacques Bougy, fils, Michel Deschamps, Charles Allard, J.-Bte Rufiance, dit Laviolette, François Gendron, Joseph Hénault père.

approuvées par le curé des pétitionnaires; elles portent, en suscription, l'expression de son désir que la demande des suppliants soit exaucée. Cependant, plusieurs années devaient encore s'écouler avant que cette demande fût totalement exaucée.

Entre temps, le curé des Cèdres venait à Beauharnois, et y célébrait la messe dans des maisons privées; les documents contiennent, à cette fin, une autorisation signée par Mgr Plessis, le 6 mars 1815; mais c'est une permission toute temporaire. Plus durable était celle que, vers le même temps, donnait l'évêque aux curés de Chateauguay et des Cèdres, "de célébrer la messe et d'administrer les Sacrements à Beauharnois, lorsqu'il y aura des édifices convenables," ce qui n'arriva qu'en 1818.

En 1817, les habitants de Beauharnois recommencent à assiéger l'évêque de leurs requêtes, et cette fois avec succès.

Le 4 juin, ils se plaignent, une fois de plus, qu'ils souffrent très misérablement dans le lieu qu'ils habitent, faute d'église; ceux qui sont au-dessus du Buisson, desservis de l'église des Cèdres, ne peuvent guère s'y rendre, à cause des traverses dures et difficiles du fleuve Saint-Laurent. Ceux qui sont en bas du Buisson et dans les concessions adjacentes sont trop loin de l'église de Chateauguay qui les dessert; d'où, difficulté d'envoyer les enfants pour s'instruire de leurs devoirs de chrétiens, difficulté de faire son salut, difficulté pour les malades de recevoir les secours de la religion. Conclusion: l'établissement d'une église est indispensable. Et les pétitionnaires supplient l'évêque "de vouloir bien se transporter sur les lieux ou son subdélégué, pour y fixer la situation et les dimensions de ladite église."

Cette fois, la cause était en bonne voie. Le 19 novembre, Mgr Plessis permet aux pétitionnaires[1] "de construire sur la rivière Saint-Louis, entre Annstown et Marystown, en tel lieu qui sera désigné par M. Bourget, prêtre, curé de Chateauguay, sur une étendue de six arpents de terre à donner par le Seigneur du lieu, une chapelle de mission, sous l'invocation de saint Clément pape et martyr; elle pourra réunir tous les habitants de la devanture de la Seigneurie d'Annfield depuis la Pointe du Buisson en descendant jusqu'à la ligne seigneuriale de Chateauguay, et tous ceux des habitants de la profondeur qui seront plus près de cette chapelle que de celle que nous avons permis d'ériger dans un autre endroit de la Seigneurie, en un lieu nommé *La Pêche au Saumon* (Sainte-Martine) sur la rivière de Chateauguay."

---

(1) *Les signataires étaient* Etienne Hénault, J.-B. Gendron, Frs Leduc, Adrien Hébert, Pierre Paré, Pierre Augé, Pierre Bergevin, Frs Bergevin, Frs Dorais, Louis Julien, Pierre Augé, Ant. Mathieu, Léon Bourdon, Tous. Lefebvre, J.-B. Gendron, J.-B. St. Michel, Jos. Léger, Amand Hébert, Pierre Leduc, Pierre Lalonde, Jacques Goyette, Pierre Bergevin, Joseph Ranger, Frs Poirier, Aug. Lafleur, Paul Hébert, J.-M. Cuvillon, Chs Poirier, Guillaume Laberge, Et. Monpetit, Aug. Poirier, Frs Bourbonnais, Pierre Leduc, Frs Leduc, Basile Roy, J.-B. Montpetit, Ant. Boyer, Ignace Tessier, Ant. Leduc, Frs Poirier, Paul Roy, Ant. Léger, Frs. Poirier, Paul Gendron, Jos. Daigneau, P. Poirier, Joseph Leduc, Jos. Mathieu, Frs Poirier, Pierre Pitre, Jos. Gendron, Aug. Maillou, Joseph Roy, Baz. Roy, fils, Joach. d'Arpentigny, Paul Fournier, P. Montpetit, Frs d'Aoust, Chs D'Aoust, Jos. Héneau, Frs Lebœuf, Frs Tessier, Jacques Lebœuf, J.-B. Lebœuf, Paul Lefebvre, Hyac. Monpetit, Jos. Secours, Louis Hébert, Nic. St. Onge, Amable Migneron, Joseph Hébert, Frs Brancheau, Ant. Laplante, Chs Laberge, Jos. Roy, Pierre Cotua, Ant. Charlebois, Nic. Marchand, Pierre Lemay, Louis Tessier, Ig. Hébert, Pierre Noël, Michel Deschamps, Joach. Gobert, Am. Bourdon, Michel Roy, Jos. Rollin, J.-B. Léger, Louis Roy, G. Laberge, Jos. Marois, Pierre Lemay, G. Lalonde, Michel Brossois, Chs Allard, P. Desgrais, Pierre Peltier, Ignace Pitre, Venant Lefebvre, Joseph Lebœuf, Louis Hébert, Louis Dorais, Louis Trudel, Ant. Daigneau, Albert Mercier, Basile St. Jean, J.-B. Poirier, Aug. Lefebvre, Hyacinthe Héneau, Michel Longuetin, Paul Lebœuf, Hilaire Tellier, J.-B. Hébert, Geoffroy Hébert, Benj. Poitras, Bazile Roy, Louis Bougie, J.-B. Gervais, Michel Héneau, Jacques Bourbonnais, P. Leduc, Michel Leduc, Pierre Boyer, Ad. Hébert, Michel Longuetin, Chs Petitbierge, Ant. Leduc, Joseph Monpetit, Gabriel Ranger, Albert Mercier, Chs Lebœuf, Lambert Péladeau, Ant. Léger, Chs Bougie, Jos. Desgrais, Félix Grenier, Toussaint Laberge, Frs Grenier, Etienne Léger, J.-B. Bonhomme, Paul Léger, André Hébert, J.-B. Descôtes (sig.) Ls Sarault, N.P.

Cl. Gauvreau, soud. sécr.

Le lendemain, il écrit à M. Milne, agent des Seigneurs Ellice, et demande discrètement la concession des lots nécessaires pour la construction de la chapelle projetée.

Le même jour, 20 novembre, il écrit au curé de Chateauguay, qu'il suppose anxieux d'être réduit à la seule desserte de sa paroisse et délivré de celle des habitants de la Seigneurie de Beauharnois, que le moyen d'accélérer cette délivrance est d'encourager la construction des chapelles projetées dans cette seigneurie. L'évêque parle d'abord de celle de *La Pêche au Saumon* puis de celle de Beauharnois: "Quant à celle qui doit avoir lieu sur le fleuve, je vous charge d'en désigner la place." Quelques jours après, il écrit encore au même: "Dans la fixation de la chapelle sur le fleuve, dont vous êtes, chargé il ne faut tenir nul compte des habitants établis au-dessus du Buisson. Elle n'est pas pour eux."

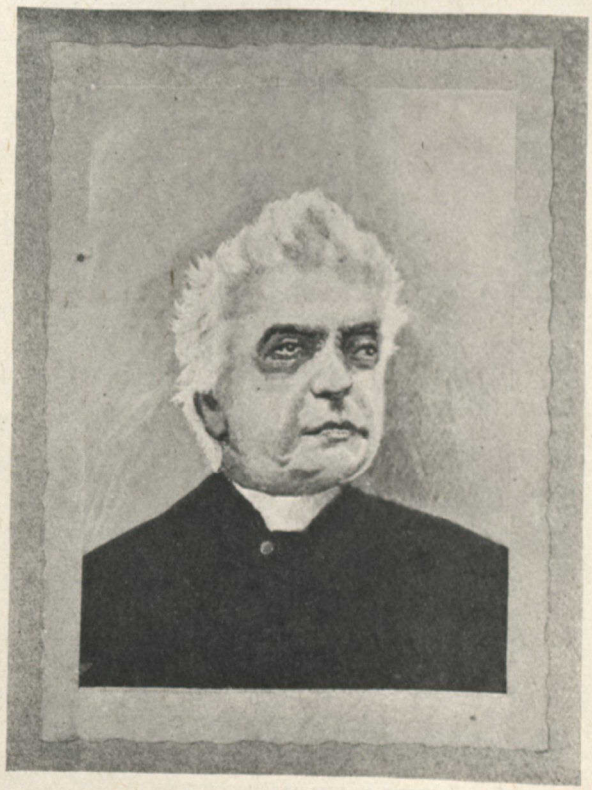

MESSIRE ANTOINE MANSEAU
qui a béni la première église
le 17 décembre 1818.

Ces lignes révèlent l'existence d'une divergence de vues au sujet des limites de la paroisse projetée.

En effet, les uns, parmi lesquels était l'évêque de Québec, voulaient l'organisation de la Seigneurie en trois paroisses, Sainte-Martine, Saint-Clément, et une troisième depuis le Buisson en montant. D'autres, parmi lesquels M. Manseau, curé des Cèdres, et M. Milne, agent de la Seigneurie, ne voulaient qu'une paroisse sur tout le front de la Seigneurie.

Mgr Plessis, bien qu'avec répugnance, sembla accepter ce dernier projet, mais, en fait, tint à son idée de trois paroisses distinctes dans la Seigneurie.

Pendant ce temps, les paroissiens, se servant de la permission donnée, bâtissaient leur chapelle. Ils faisaient si bonne diligence qu'à l'automne de 1818, la chapelle s'élevait à l'endroit du collège actuel: Mgr Plessis permettait à Monsieur Bourget, curé de Chateauguay, d'en faire la bénédiction.

Cette bénédiction était faite le 17 décembre par Monsieur Manseau, curé des Cèdres, et la première messe était célébrée le même jour par Monsieur Dufresne, curé du Sault-Saint-Louis et assistant de Monsieur Bourget, curé de Chateauguay. Mgr Plessis ne pouvait donner un desservant pour cette nouvelle chapelle: "Le bon Dieu, disait-il, ne le veut pas pour le présent; peut-être le permettra-t-il dans la suite. C'est à vous et à moi d'adorer

ses desseins et de le prier de multiplier ses ouvriers."

L'attente ne devait pas être longue: les lignes qui précèdent sont de la fin de novembre 1818; un an ne s'était pas écoulé que Mgr Plessis envoyait à Beauharnois le prêtre que, sans doute, les prières des fidèles de Beauharnois l'avaient aidé à trouver. C'est, en effet, le 3 octobre 1819, que Mgr Panet écrivait à Messire Pierre Clément, les lignes qui suivent:

Monsieur,

"Vous êtes chargé, par la présente, de la mission de la Seigneurie de Beauharnois appelée Saint-Clément, dont vous recevrez les revenus et où vous exercerez les fonctions de missionnaire, jusqu'à la révocation de Monseigneur l'évêque de Québec ou de ses successeurs."

MESSIRE NICHOLAS DUFRESNE
qui a célébré la première messe dans la première église le 17 décembre 1818.

En l'attendant, le curé de Chateauguay avait pris l'habitude de venir faire le service divin dans la nouvelle chapelle; assez souvent, il disait une première messe à Chateauguay et une seconde à Beauharnois. Mgr Plessis trouva que c'était trop: il ne permit à Monsieur Bourget de biner qu'une fois en trois mois. "Ce sera assez, disait l'évêque, si vous y ajoutez l'office de quelques fêtes de dévotion, et si vous y allez coucher sur semaine une fois en quinze jours, y catéchisant les enfants, célébrant la messe le lendemain, prêchant et confessant les adultes."

Et c'est ainsi que commença le culte catholique à Beauharnois. D'abord, les curés de Chateauguay, des Cèdres, de Vaudreuil et de l'Ile Perrot vinrent, d'occasion, y célébrer la messe dans des maisons privées; lorsqu'à force d'instances, les gens de Beauharnois eurent obtenu une chapelle, le curé de Chateauguay y vint quelquefois le dimanche, plus souvent sur semaine, catéchiser, prêcher, confesser, et surtout célébrer la messe.

Dès lors, Saint-Clément a ses registres paroissiaux. Le 3 janvier 1819, le curé Bourget y inscrit le premier acte de baptême, celui d'Adrien Hébert, fils de François Hébert et de Françoise Couillard, lequel a pour parrain Adrien Hébert et pour marraine Catherine Machabé; le 12 janvier, a lieu le premier mariage entre Joseph Tessier dit Lavigne, cultivateur, et Marguerite Lebœuf dit Saint-Jean; le 8 février, la première sépulture d'enfant, Charles Poirier (4 mois) fils de Charles Poirier; le 17 février, la première sépulture d'adulte, Marguerite Tessier, 76 ans, épouse de Josephta Poirier.

Vienne un prêtre résidant, et ce sera la vie paroissiale dans toute son ampleur.

Beauharnois a un patron, saint Clément, et une chapelle; il aura bientôt son presbytère et son cimetière. Pendant quelque temps, ce ne sera qu'une mission; mais, autour de ce nouveau noyau religieux, puis dans les rangs, des familles nombreuses se grouperont. De Saint-Clément essaimeront des groupes qui deviendront des paroisses, et l'Eglise comptera un nouveau foyer de vie chrétienne.

Mais pourquoi ce foyer a-t-il tant tardé à paraître? Pourquoi les évêques de Québec ont-ils tant tardé à se rendre aux requêtes si pressantes et apparemment si justifiées des fidèles de Beauharnois? Pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, Mgr Plessis semble avoir craint qu'une desserte à Beauharnois ne nuisît à l'unité paroissiale; le 18 octobre 1813, il écrivait au curé des Cèdres: "Je ne désire pas de chapelle à Beauharnois. Plus il y aura de dessertes, plus l'ouvrage sera multiplié, et la paroisse peu fréquentée."

En outre, il semble que l'évêque ait beaucoup compté sur le don d'un terrain, de la part des Seigneurs; nous le voyons en faire la demande à l'agent Milne, et plus tard, nous le verrons préoccupé d'avoir, en bonne forme, le contrat de cession ou de donation.

Nous constatons aussi que l'évêque accusait d'apathie les habitants de la Seigneurie; à plusieurs reprises, il écrit au curé de stimuler l'ardeur de ses gens, que la première chapelle construite aura le premier desservant.

Enfin, il y avait différence de vues entre les fidèles de Beauharnois et leur évêque, au sujet de la disposition de la chapelle projetée. L'évêque voulait que, dans le presbytère-chapelle, le bas fût la chapelle, et le haut, le presbytère; les paroissiens s'obstinaient à vouloir le contraire. Les choses allèrent au point que l'évêque menaça de ne point donner de desservant et de ne point permettre le culte. Le conflit se termina par un arrangement qui était pour le mieux: l'édifice ne fut qu'une chapelle; tout à côté, les habitants élevèrent un presbytère où bientôt entra le premier prêtre résidant de Saint-Clément, Messire Pierre Clément.

Tels furent les commencements de notre paroisse; c'est la période de sa fondation, c'est l'âge héroïque de notre histoire paroissiale.

Saluons, au passage, la mémoire de ceux dont nous avons, tantôt, donné les noms; ils furent les pionniers, ils sont nos pères; gardons le souvenir de leur attachement à la foi catholique; leurs requêtes révèlent des chrétiens soucieux du salut de leur âme et de l'avenir religieux de leurs enfants; c'est parce qu'ils sont exposés à languir dans la foi qu'ils demandent une chapelle où ils pourront jouir sans obstacles des bienfaits du culte catholique. Que leur ténacité dans la foi nous soit un exemple et une leçon!

Il nous faut, maintenant, suivre l'évolution de cette nouvelle paroisse et ses développements.

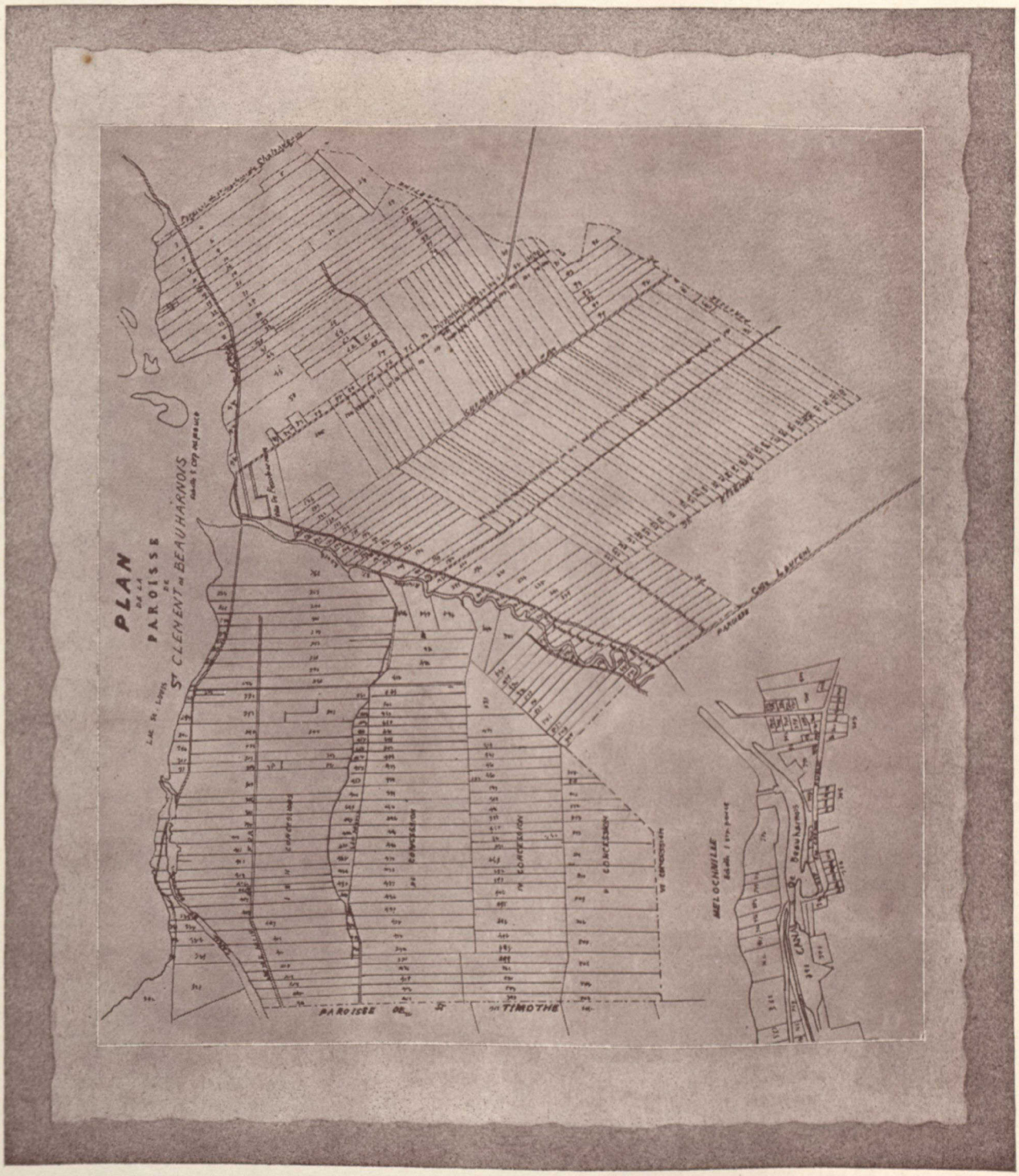

PLAN OFFICIEL DE LA PAROISSE SAINT-CLÉMENT

CHAPITRE SECOND

Évolution de la Paroisse Saint-Clément

LA PAROISSE

ARTICLE PREMIER—LES DÉMEMBREMENTS

LE territoire confié à la sollicitude pastorale de Monsieur Pierre Clément était vaste; ses délimitations ne furent pas précisées dès le commencement, mais le nouveau desservant de Saint-Clément tenait à connaître les bornes exactes et l'étendue de sa mission; à plusieurs reprises, il en fit la demande à l'évêque de Québec; celui-ci répondit qu'il "avait toujours entendu que la mission de Saint-Clément serait bornée au Nord-Est par la ligne seigneuriale de Chateauguay; au Nord-Ouest par la Pointe du Buisson; au front par le fleuve ou lac Saint-Louis, et en profondeur, par une ligne parallèle au fleuve tirée d'égale distance des deux chapelles de Sainte-Martine et de Saint-Clément; Saint-Timothée, prenant de la Pointe du Buisson, doit aller jusqu'à la ligne de God Manchester en comprenant la Grande Ile."

En droit, Saint-Clément avait donc à peu près ses bornes actuelles; en fait, pour quelques années, il en eut de plus grandes, puisque, de son curé, dépendirent Sainte-Martine et Saint-Timothée.

Saint-Timothée et Sainte-Martine

Jusqu'en 1823, le curé desservant de Saint-Clément régit simultanément les trois groupes de Saint-Clément, de Sainte-Martine et de Saint-Timothée; comme en 1818-1819, avait fait pour Saint-Clément le curé de Chateauguay, ainsi, à son tour, fit pour Sainte-Martine et Saint-Timothée le curé de Saint-Clément.

A la vérité, c'était une tâche délicate de satisfaire ces groupes assez distants les uns des autres: chacun tenait à avoir le plus souvent possible chez lui le prêtre desservant, d'où contestations et rivalités. L'itinéraire de Monsieur Clément n'est pas aisé à reconstituer, il semble avoir varié. Toutefois, la vie paroissiale, dans ces groupes, semble avoir suivi à peu près le mouvement suivant: l'évêque de Québec avait permis l'érection d'une chapelle à Sainte-Martine, mais les gens de Beauharnois avaient devancé leurs voisins et, selon la promesse épiscopale, avaient, les premiers, reçu un prêtre. Les fidèles de Sainte-Martine, quelques mois plus tard, commençaient à construire une chapelle. Le curé de Chateauguay était chargé de la

conduite de cette bâtisse, mais, "pour le reste, le curé de Saint-Clément devait considérer cette mission comme faisant partie de la sienne; les habitants de Sainte-Martine devaient lui payer la dîme, faire chez lui la communion pascale, y porter les enfants au baptême et leurs morts à la sépulture."

Au 1er septembre 1821, la division de paroisse n'est pas encore faite: Monseigneur Lartigue écrit au curé qu'il n'a "à faire mémoire de Sainte-Martine qu'au cas où elle serait divisée de Saint-Clément et seulement dans l'église dédiée à cette sainte. De même jusqu'à cette division, le curé n'est tenu à dire la messe pour les habitants de ce canton que collectivement."

Vers le milieu de l'année 1822, la chapelle de Sainte-Martine est terminée, et la division de mission est faite; le curé de Saint-Clément reste desservant de Sainte-Martine, mais les habitants de la nouvelle mission ont maintenant leurs offices chez eux.

Vers le même temps, le curé Clément est chargé—le 24 septembre—de la desserte de Saint-Timothée. Saint-Timothée a alors, d'après les recensements officiels, une population de 888 habitants, Sainte-Martine 1306, et Saint-Clément, 1069. Voilà le troupeau confié aux soins de Monsieur Clément.

Le pasteur a le désir de satisfaire aux besoins de ces trois groupes; comment y réussir? Sous la direction épiscopale, il adopte un mode de desserte qui, peut-être, n'empêcha pas toute réclamation, mais qui, à distance, apparaît comme raisonnable et équitable: il est entendu que Saint-Clément a la messe tous les dimanches,—c'est justice, puisque c'est l'église principale; Saint-Timothée et Sainte-Martine l'auront de deux dimanches l'un, le curé binant un dimanche à Saint-Timothée et l'autre à Sainte-Martine; aux fêtes d'obligation, une seule messe alternativement à Sainte-Martine et à Saint-Timothée et aucune messe à Saint-Clément; les jours de fête où le peuple n'est pas obligé d'assister à la messe, les offices se font uniquement à Saint-Clément; aux Rogations, l'office a lieu, à chaque mission, un des trois jours; les baptêmes et les mariages doivent se célébrer à Saint-Clément, et les sépultures dans chaque mission respective, conformément à l'usage du diocèse.

En novembre 1823, Saint-Timothée était confié à la desserte des Cèdres.[1] Le curé de Saint-Clément n'avait plus à s'occuper que de Saint-Clément et de Sainte-Martine; l'évêque régla que les offices se feraient alternativement, sans biner, à Saint-Clément et à Sainte-Martine, et que les fêtes d'obligation ne se feraient qu'à Sainte-Martine; les jeudi et vendredi saints ensemble se célèbreront une année dans la même mission et une année dans l'autre; la procession solennelle du dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, se fera aussi une année dans une paroisse et une année dans l'autre.

Au surplus, chacune des deux missions a sa fabrique administrant, sous la présidence du curé, les biens de la paroisse.

Les choses vont ainsi jusqu'en 1826. A cette date, Sainte-Martine, à son tour, se sépare de Saint-Clément. A vrai dire, l'idée de séparation n'était pas nouvelle: dès 1820, les habitants de ce territoire demandaient à être détachés de Saint-

(1) Précédemment Saint-Timothée avait été sous la desserte des Cèdres. En 1826, il reviendra pour deux ans, à celle de Saint-Clément; en 1828, il aura un curé missionnaire résidant; en 1832, de nouveau, il sera sous la juridiction du curé de Beauharnois; cette même année, il sera définitivement érigé en paroisse distincte.

Clément; en 1825, ils faisaient une nouvelle requête et l'autorité diocésaine leur accordait leur demande; en 1826, Sainte-Martine recevait son premier curé, Messire Pierre Mercure, et Saint-Clément continuait, seul, sa vie paroissiale, sous un nouveau curé, Monsieur François Labelle.

Érection Canonique

Dégagée de Saint-Timothée et de Sainte-Martine, la paroisse Saint-Clément a une population d'à peu près 1,300 âmes dont, environ, 700 communiants.

En étendue, elle "comprend tout ce territoire irrégulier qui part de la Seigneurie de Chateauguay sur le fleuve Saint-Laurent et remonte le dit fleuve jusqu'au et compris le domaine du Buisson dans la dite Seigneurie de Beauharnois et qui a dans cette ligne deux lieues et quinze arpents, de là qui suit la ligne sud-ouest du dit domaine du Buisson jusqu'à la rivière Saint-Louis et qui a dans cette ligne cent cinquante arpents, de là qui descend la dite rivière Saint-Louis jusque vis-à-vis la ligne divisant ces deux parties de la dite Seigneurie de Beauharnois connues sous le nom de North Georgetown et d'Annstown, et qui a ici quatre-vingt-deux arpents, de là qui traverse la dite rivière Saint-Louis et suit la susdite ligne de division jusqu'à la ligne ou base de profondeur des terres de la concession du grand marais de la susdite Seigneurie de Beauharnois et qui a dans cette ligne quatre-vingt-deux arpents, de là qui suit la ligne de profondeur des terres de la susdite concession du grand marais et qui a dans cette ligne quatre-vingt-seize arpents, de là qui suit la ligne de profondeur des terres prenant leur front à la rivière du Loup dite Chateauguay jusqu'à la dite ligne seigneuriale de Chateauguay et qui contient ici soixante-dix arpents, et de là qui suit la dite Seigneurie de Chateauguay jusqu'au point de départ et qui a dans cette ligne quarante-six arpents."

Sur ce territoire, il y a 21 terres de 3 arpents de front sur 60 de profondeur, excepté quelques-unes qui en ont quatre-vingts, 18 terres de 4 arpents sur 40, et 149 de 4 arpents sur 25, outre 60 emplacements du village, et deux grands domaines à concéder, l'un en emplacements et l'autre en terres.

C'est ce territoire qui comprend Saint-Clément actuel, plus Saint-Etienne et une partie de Saint-Louis, que, peu après la séparation d'avec Sainte-Martine, les paroissiens de Saint-Clément demandent, à Mgr Panet, d'ériger en paroisse canonique. Ils rappellent que la distance et les mauvais chemins les ont obligés jadis à bâtir une chapelle, que, depuis 1818, le culte divin se fait dans cette chapelle; ils ajoutent qu'ils pourraient fournir annuellement, par leurs dixièmes, pour la subsistance d'un prêtre, la quantité de 300 minots de froment, de 100 minots de pois, de 100 minots d'avoine, et de 10 minots d'orge; pour toutes ces raisons, ils supplient Sa Grandeur de bien vouloir ériger canoniquement, sous l'invocation de Saint-Clément, tout le territoire ci-dessus mentionné.[1]

(1) Les signataires de cette requête furent: Hyac. Montpetit, marguillier 1er, Ant. Leduc, Jos. Marois, Joseph Després, Lambert Palade, Hyac. Lefebvre, J.-B. Gendron, fils, Jos. Daoust, Louis Lefebvre, Joach. Gendron, J.-B. Gervais, Pierre Pelletier, Joach. Gendron, fils, Pierre Leduc, Chs Noël, Pierre Bélair, Louis Labrecque, Ant. Boyer, Jos. Giroux, Gabriel Daoust, Augustin Barrette, Frs Tessier, J. B. Bougie, Joach. Brossois, Chs Gendron, Frs Bougie, J.-B. Branchaud, Jos. Couillard, Jos. Huneau, Augustin Leduc, Joach. Gendron, f. de Pr., Chs Bougie, Adrien Hébert, f. Basile Matthieu, J.-M. Bergeron, Jacques Bougie, p., Béloni Lafleur, Jos. Bergeron, Jacques Bougie, f., Pierre Leduc, f., J.-B. Monpetit, Pierre Lemai, Jos. Roy, jun., Ant. Léger, Pierre Després, Frs. Dandurand, Marg., Louis

Cette requête est du 26 juillet 1826; elle fut rédigée par le notaire Ovide Leblanc. Un an plus tard, le 11 mai 1827, Monseigneur Panet donnait à Messire Joseph Marcoux, desservant du Sault Saint-Louis, commission "de se transporter à Saint-Clément, de vérifier les faits énoncés en la requête, de dresser du tout un procès-verbal *de commodo et incommodo*, lequel nous sera renvoyé pour être ultérieurement procédé en ce qui concerne l'érection d'une paroisse au dit lieu."

Ce n'est que deux ans plus tard que M. Marcoux exécuta sa commission. Le 2 avril 1829, il se rendait à Beauharnois, s'arrêtait auprès de la chapelle, dans la salle appelée *salle des habitants:* il y tenait une assemblée; les allégués de la requête des paroissiens étaient trouvés exacts et le procès-verbal était rédigé en conséquence.[1]

Toutefois, le décret d'érection canonique ne suivit pas immédiatement. Une opposition avait été faite, celle des habitants et propriétaires de terres des côtes Saint-Georges et Saint-Laurent. Se trouvant plus près de Sainte-Martine que de Beauharnois, ayant contribué pour leurs parts aux travaux publics et notamment à l'édifice d'une église et d'un presbytère à Sainte-Martine, ayant de bons chemins pour s'y rendre, ils déclaraient avoir toujours été, de fait, regardés comme paroissiens de Sainte-Martine; d'où, ils demandaient à ne pas être compris dans les limites de Saint-Clément, mais dans celles de Sainte-Martine, comme d'ailleurs, M. Marcoux les y avait placés en faisant, presque simultanément, une enquête pour l'érection canonique de la paroisse Sainte-Martine.[2]

A cela, le curé et les principaux paroissiens de Saint-Clément répondaient: "Accorder aux paroissiens de Saint-Georges et Saint-Laurent leur demande, serait rétrécir beaucoup trop l'étendue non déjà trop grande de Saint-Clément, et en faire une paroisse insuffisante pour la subsistance d'un curé; en outre, les habitants de Sainte-Martine n'ont jamais demandé, comme ont fait ceux de Saint-Clément, à inclure les côtes de Saint-Georges et de Saint-Laurent dans leur paroisse; de plus, la paroisse projetée de Saint-Clément, par sa situation centrale, par son port, par son grand village exposeront toujours le curé à des dépenses extra et quasi inévitables et à un surcroît d'occupation; de plus, la paroisse, trop petite, serait irrégulière dans sa forme et incertaine dans ses démarcations; quant aux opposants, on les accusait de ne considérer que leur commodité privée; oubliant combien il est probable qu'ils ne

---

Trudel, Ignace Longtin, Augustin Dandurand, Jos. Hénault, p., J.-B. Gendron, p., Frs Léger, Hyac. Héneau, Joseph Poirier, p., Frs Daoust, Michel Brossoit, p., Michel Hénault, Chs Daigneault, Michel Broissoit, f., Michel Lalonde, J.-B. Gendron, Aug. Brossoit, Maurice Quebillon, Paul Daignault, Chs D'Aoust, Michel Longuetin, Michel Roy, p., Ls. Hébert, f., B. Poitras, Michel Roy, f., Frs Beaudoin, Léon Clément, Michel Deschamps, P. Tholin, Jos. Clément, Frs Houle, Jos. Branchaud, Paul Lebœuf, J.-M. Latrémouille, Joach. Faubert, F. Jos. Gendron, J.-B. Poirier, Amant Hébert, Pierre Petit, Joseph Mathieu, Pr. Gendron, Ignace Tessier, p., Jos. Daignault, Paul Hébert, François Petit, Guillaume d'Arpentigny, Adrien Hébert, Michel Labombarde, Joach. Daignault, Chs Roy dit Lapensée, Guillaume Laberge, Pierre Monpetit, Jos. Hébert, Joseph Lebœuf, J.-B. Montpetit, jun., J.-B. Branchaud, p., Gabriel Ranger, Jos. Dupont, Jacques Goguette, Ignace Tessier, J. Roy dit Lapensée, Paul Fournier, Etienne Lebœuf, Mich. Tondu dit St-Onge, Alexis Lebœuf, Frs Laberge, Jos. Leduc, J.-B. Bourdon, Chs Allard, Ign. Pitre, Chs Allard, Léon Bourdon, Frs Tessier, marguillier, Geoffroy Bourdon, Paul A. Sarault, Chs Laberge, p., Antoine Tessier, Philistin Boyer, Ls Hébert, p., Chs Lefebvre, Jos. Dandurand, Pr. Pitre dit Lajambe, Joseph Hébert, P. Fison, Ovide Leblanc, notaire.

(1) Signèrent ce procès-verbal comme témoins: Ignace Bourget, prêtre, alors secrétaire de Mgr Lartigue et futur évêque de Montréal, et Hyacinthe Hudon, curé de Rigaud.

(2) Signataires: Chs Archambault, Louis Turcot, Jean Leclaire, Paul Grandbois, f., Pierre Poisson, Ignace Poisson, Louis Turcot, f., Nicolas Craite, Amable Lefebvre, Alexis Sauvageau, Ls Dumouchel, Alexandre Grandbois, Michel Lazure, Jean-B. Malette, Michel Laberge, Frs Desgroseilliers, Chs Bergevin, Augustin Mathieu.

soient plus propriétaires dans un an ou deux (les nouvelles terres étant sujettes à de fréquentes commutations) et combien il serait du plus grand intérêt, surtout de celui de la religion, que les susdites côtes appartinssent en entier à Saint-Clément."(1)

Ces raisons triomphèrent et le 1er août 1829, Mgr Panet érigeait canoniquement la paroisse Saint-Clément, "sans avoir égard à la requête des dix-huit habitants des côtes de Saint-Georges et Saint-Laurent," donc, en incluant leurs terres dans les limites de la nouvelle paroisse. Les limites approuvées étaient celles de la requête de 1826; la nouvelle cure et paroisse de Saint-Clément était mise entièrement sous la juridiction spirituelle des évêques de Québec, "à la charge pour les curés ou desservants qui y sont établis de se conformer aux règles de discipline ecclésiastique en usage dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de ladite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés et desservants les dîmes et obligations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel."

En terminant, l'évêque rappelait aux fidèles de Beauharnois qu'ils devaient demander l'érection civile de leur nouvelle paroisse canonique. La reconnaissance civile fut effectivement donnée le 10 juillet 1835, par Lord Aylmer, sous la signature de D. Daly, secrétaire de la province.

(1) Signataires: Paul Roy, Augustin Brossoit, Etienne Montpetit, marg., J.-B. Montpetit, l'ancien, J.-M. Bergeron, Frs Dandurand, ex. marg., Ant. Tessier dit Lavigne, Louis Lemai, Michel Hénault, Deschamps, J.-B. Tondu, Pierre Leduc dit Pilote, J.-B. Poirier, Michel Broissoit, f., Joseph Monpetit, Frs Hénault, Hya. Heneau, Grégoire Bergeron, Pierre Pelletier, Pierre Matthieu, Michel Leduc, Jos. Poirier, P. Tondu, Chs Bougie, M. Tondu, M. Longuetin, H. Montpetit, anc. m., N. Boyer, P. Petit, J.-B. Gendron, F.-B. Roy, P. anc. m., Ls Trudel, p. anc. m., Basile Matthieu, Ovide Leblanc, not.

Saint-Louis-de-Gonzague

Le territoire érigé sous le nom de paroisse Saint-Clément comprenait une étendue d'à peu près 2 lieues ½ de front sur 3 de profondeur, c'est-à-dire de la ligne seigneuriale de Chateauguay à la ligne ouest du Buisson sur le front, et du lac Saint-Louis à la rivière Chateauguay sur la profondeur. Saint-Clément se trouvait à inclure tout le Beauharnois actuel, plus le territoire s'étendant des limites de Saint-Clément jusqu'au rang du *Vingt* inclusivement et assez loin sur la rivière Saint-Louis-Nord. Au reste, du territoire qui va jusqu'à Sainte-Barbe, une partie appartenait à Saint-Timothée, une partie n'appartenait à aucune paroisse.

Il en fut ainsi pendant une dizaine d'années. En 1842, 67 habitants de la rivière Saint-Louis demandent à Mgr Bourget d'être séparés de Saint-Clément et réunis en paroisse distincte; Mgr Bourget demande à Monsieur Carron, curé de Saint-Clément, d'envoyer un vicaire, de temps en temps, pour dire la messe et confesser. En 1845, une lettre de Monsieur Viau, curé de Beauharnois, nous apprend que "les habitants du haut de la rivière Saint-Louis se remuent pour avoir une église et même pour former une paroisse. Ladite paroisse se composerait du rang du 'Vingt" *faisant partie de la paroisse Saint-Clément,* puis des rangs "Trente" et "Quarante" qui n'appartiennent à aucune paroisse; plus d'un rang non encore établi faisant partie de Saint-Timothée, tout près de Roqueville où devrait être placée la nouvelle église; puis enfin, du haut de la rivière Saint-

Louis *dont quelques habitants appartiennent à Saint-Clément*, les autres n'étant d'aucune paroisse."

Les désirs des fidèles ne tardèrent guère à se réaliser. Le 19 avril, ils faisaient une requête pour l'érection canonique de la nouvelle paroisse. Le 26 mai, ils élisaient des syndics[1] pour les nouvelles constructions. L'église, après une longue discussion fut d'abord fixée au nord de la rivière, à peu près chez M. Elie Léger, et on en commença la fondation. Le 24 septembre, Mgr Bourget permettait d'abandonner le premier site et de bâtir au sud. La chapelle, en bois, fut élevée de septembre 1845 à avril 1846; elle était située dans le parterre actuel du presbytère. Elle fut bénite par Monsieur Charland, curé de Beauharnois, le 21 avril 1847; elle était sous le vocable de Saint-Louis-de-Gonzague. La nouvelle mission, pendant quelques années, 1846-1849, fut desservie par les prêtres de Beauharnois, par M. Groulx en 1846, par Monsieur F.-X. Caisse, de l'automne de 1846 à octobre 1847, par M. Nazaire Hardy, de 1847 à 1850. En 1849, Monsieur Hardy fut nommé curé de la nouvelle paroisse; enfin, en 1851—le 30 décembre—elle recevait l'érection canonique; son territoire avait 40 milles carrés (10 par 4) et s'étendait du rang du Vingt à Sainte-Barbe actuelle;[1] ce fut donc un démembrement de Saint-Clément et de Saint-Timothée.

(1) Monsieur Groulx, vicaire à Saint-Clément et Messieurs Benjamin Leduc et François Leduc.

(1) Voici les limites officielles de la nouvelle paroisse: "La dite paroisse comprendra une étendue d'environ dix milles de long sur environ quatre milles de large, bornée comme suit, savoir: au nord-ouest par la cinquième concession de Helenstown et la quatrième concession de Catherinestown inclusivement; au sud-ouest par le township de Godmanchester, au sud-est de la quatrième concession d'Ormstown inclusivement, et par la ligne longeant et allant jusqu'à l'extrémité des terres de la rivière Châteauguay, dans la paroisse de Sainte-Malachie; et enfin au nord-est par la ligne de séparation entre les première et seconde concessions de North-Georgetown et la ligne de séparation entre les terres des sieurs Louis Gendron et André Roy, sur la rivière Saint-Louis."

Saint-Étienne

Après l'érection canonique de Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Clément de Beauharnois ne comprenait plus que les territoires constituant aujourd'hui la paroisse de Saint-Clément et celle de Saint-Étienne; dans ce territoire une nouvelle paroisse ne tarda pas à se former.

Comme dans toutes les fondations de paroisse, il y eut d'abord des requêtes; l'une des premières, signée par 85 francs-tenanciers, est du 9 février 1852 et attira les protestations du curé de Saint-Louis, M. Burke et du curé de Beauharnois, M. Charland. En 1855, une nouvelle requête de 104 francs-tenanciers demandait l'érection d'une paroisse sous le vocable de Notre-Dame des Victoires; d'autres requêtes suivirent et aboutirent, en 1863-1864, à la construction d'une chapelle bénite par Monsieur Charland le 1er août 1864, et dédiée à saint Étienne, premier martyr.

De 1864 à 1869, la nouvelle mission fut desservie de Beauharnois. En 1869, elle reçut son premier curé, Monsieur Antoine Giguère, et fut érigée canoniquement par l'évêque de Montréal, d'après les délimitations suivantes: "1° du territoire qui suit, faisant aujourd'hui partie de la paroisse Saint-Clément de Beauharnois, savoir: le rang appelé Saint-Laurent en entier, la première concession de North-Georgetown, depuis le numéro un inclus jusqu'au numéro vingt-cinq aussi inclus, le rang au nord de la petite rivière Saint-Louis, depuis le numéro A inclus, jusqu'à celui actuellement occupé par Grégoire Bergeron et Alexis Hébert aussi inclus, et celui du

sud de ladite rivière, à partir en haut du lot (inclus) actuellement possédé par Israël Laberge, jusqu'à celui actuellement possédé par Jacques Brunel, aussi inclus; 2° du territoire qui suit, faisant aujourd'hui partie de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, savoir: la seconde concession de North-Georgetown des deux côtés depuis le numéro un inclus, jusqu'au numéro vingt-six, aussi inclus, laquelle dite nouvelle paroisse sera bornée par l'extrémité des susdites paroisses de Saint-Clément de Beauharnois et de Saint-Louis-de-Gonzague ainsi démembrées et par celle de la paroisse de Sainte-Martine."

Ces limites telles que fixées ne plurent pas à quelques cultivateurs de Saint-Clément; à plusieurs reprises, des requêtes, signées par des francs-tenanciers des rangs Sainte-Anne et Saint-Joseph et aussi du sud de la rivière Saint-Louis, furent envoyées à l'autorité diocésaine, notamment en mars 1869, en avril 1871, en novembre 1884; elles demandaient que les terres occupées par les signataires fussent annexées à Saint-Étienne; les raisons alléguées étaient la distance, le mauvais état des chemins, d'où la difficulté d'assister aux offices divins, d'entendre la parole de Dieu, de recevoir les sacrements, etc.

Chaque fois, cependant, des contre-requêtes furent aussi envoyées. Elles répondaient aux allégations *annexionnistes* que la paroisse de Saint-Clément était déjà réduite, que les revenus ne seraient plus suffisants, qu'en s'annexant à Saint-Étienne, les habitants devraient faire de nouvelles dépenses pour l'église et le presbytère, que les chemins et ponts étaient déjà faits pour aller à Saint-Clément, qu'au reste les habitants devaient aller à Saint-Clément pour le marché, pour la vente des grains, pour le palais de justice, pour le commerce, pour le bureau seigneurial, le bureau d'enregistrement, le moulin à farine, pour consulter les hommes appartenant aux professions libérales.

Jusqu'ici, ces raisons et d'autres ont été jugées sérieuses et Saint-Clément n'a subi aucun démembrement depuis l'établissement de la paroisse Saint-Étienne, en 1869.

* * *

En résumé, lors de sa fondation, Saint-Clément de Beauharnois comprenait tout le territoire occupé aujourd'hui par les paroisses Saint-Clément, Saint-Étienne, et une partie de Saint-Louis-de-Gonzague; temporairement, ses curés eurent juridiction sur Sainte-Martine et Saint-Timothée; pendant quelque temps même, les fidèles de Sainte-Martine et de Saint-Timothée vinrent à l'église de Beauharnois, mais, dans l'intention de l'évêque de Québec, des chapelles devaient s'élever simultanément aux trois endroits. Sainte-Martine et Saint-Timothée se détachèrent de bonne heure de Saint-Clément.

En 1829, Saint-Clément fut érigé en paroisse canonique s'étendant jusqu'au rang du "Vingt"; en 1847, Saint-Louis-de-Gonzague eut une chapelle desservie de Beauharnois et, en 1851, fut érigé canoniquement. En 1864, Saint-Étienne eut aussi sa chapelle et reçut, en 1869, l'érection canonique.

Depuis cette date, ces trois paroisses n'ont pas été modifiées. Saint-Clément a continué à progresser; ses institutions religieuses se sont développées et en ont fait l'une des plus belles et des plus prospères paroisses du district de Beauharnois.

Nous venons de voir comment notre

paroisse a été fondée et comment elle a évolué dans son cadre extérieur, dans ses délimitations territoriales. Maintenant, il faut pénétrer à l'intérieur, et rappeler les personnes et les choses qui ont été les artisans ou les éléments de la vie paroissiale, à Saint-Clément, depuis cent ans. Les personnes constituent le *personnel paroissial;* les choses sont les *établissements paroissiaux.*

ARTICLE DEUXIÈME—LE PERSONNEL PAROISSIAL

Nous voudrions, ici, rappeler le souvenir de tous ceux qui ont fait notre paroisse de Beauharnois; ils se rangent sous deux groupes distincts: le clergé et les laïques.

Le Clergé

Les paroissiens de Saint-Clément se doivent de conserver religieusement la mémoire des prêtres que, depuis cent ans, l'Église a préposés à leur bien-être spirituel. Pendant un siècle, le clergé a accompli à Beauharnois l'œuvre bienfaisante qu'ont connue toutes les paroisses canadiennes. Depuis 1819, les fidèles de Saint Clément ont toujours pu compter et s'appuyer sur le prêtre; la vie du prêtre s'est dépensée à leur service. Le prêtre a été constamment, leur consolateur, leur guide, leur pasteur, le distributeur des choses saintes. Les personnes ont pu changer, le dévouement n'a pas cessé. Les caractères ont pu être différents, le zèle des âmes a toujours été apostolique. A l'œuvre pastorale, chaque prêtre a apporté un cachet propre et caractéristique; l'un aura eu la manière forte et rude, l'autre la manière tendre et douce: tous ont voulu le bien de notre population et l'ont opéré. Que toujours Beauharnois se souvienne de ses pères dans la foi!

Des premiers prêtres qui passèrent à Beauharnois, nous ne savons rien avec certitude. Il est cependant légitime de croire que des missionnaires Jésuites ou même Récollets vinrent à Beauharnois de très bonne heure. L'on sait qu'il y avait au Buisson une colonie de sauvages *Mount Builders*[1] même avant Champlain, et qu'un sentier les conduisait du Buisson aux États-Unis; et il ne paraît guère possible qu'en remontant le fleuve Saint-Laurent, les missionnaires et les explorateurs ne se soient arrêtés "chez nous." D'ailleurs, les missionnaires du Sault-Saint-Louis (fondé en 1668) et de Chateauguay (fondée en 1736, mais qui eut une chapelle au *Bassin* vers 1668) devaient tout naturellement se rendre à Beauharnois.

Nous savons que, plus tard, les curés de Chateauguay et des Cèdres vinrent à Beauharnois, qu'ils y célébrèrent le culte dans des maisons privées, en attendant l'érection de la première église en 1818. Les premiers noms connus de prêtres qui célébrèrent à Beauharnois sont ceux de M. Bruguier, curé de Chateauguay de 1789 à 1815, de M. Nicolas Dufresne, curé de Caughnawaga de 1814 à 1819, de M. P. Bourget, curé de Chateauguay de 1817 à 1822, de M. Antoine Manseau, curé des Cèdres de 1817 à 1827, de M. J.-Bte Déguire, curé de Vaudreuil de 1780 à 1815.

---

(1) Les sauvages *Mount Builders* doivent leur nom à la coutume de construire des monticules où ils amoncelaient les cadavres de leurs morts.

Que de fois ces missionnaires inconnus et ces curés voisins ne sont-ils pas venus dans les limites de notre paroisse! Que de fois ne sont-ils pas venus porter à nos premiers défricheurs les secours de la religion catholique! Que ne donnerions-nous pour savoir au juste en quel endroit de la paroisse Saint-Clément ils s'arrêtèrent, dirent la messe, prêchèrent et "vinrent aux malades." Sans doute, leur besogne apostolique achevée, ils montèrent la colline du "domaine" où maintenant s'élève le groupe si imposant de nos édifices paroissiaux. De là, par-dessus les arbres du village, au-delà du lac Saint-Louis, ils apercevaient le clocher de l'Ile Perrot; plus loin, ils savaient être le clocher de Vaudreuil, celui des Cèdres, celui de Pointe Claire et celui de Chateauguay. Et tous ces temples déjà élevés leur faisaient rêver d'une nouvelle église en ce sol qu'ils foulaient, dans ce milieu que la nature a fait si pittoresque, et où commençaient à émigrer leurs paroissiens.

N'oublions pas ces *précurseurs!* Souvenons-nous, en particulier, des curés de Chateauguay qui furent nos curés! C'est à leur zèle et à leur désintéressement que Beauharnois dut de recevoir, en 1819, son autonomie paroissiale.

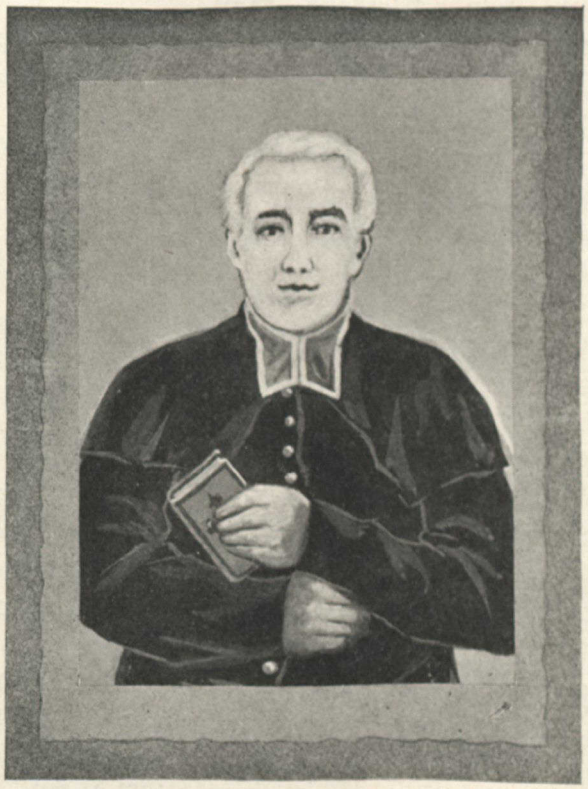

MESSIRE PIERRE CLÉMENT
Premier curé de Saint-Clément.
(1819–1826)

Et maintenant, souvenons-nous de notre propre clergé, celui qui, depuis cent ans, a été le pasteur de nos âmes à Saint-Clément; pour le compléter nous y joindrons la série de prêtres, religieux ou religieuses originaires de la paroisse Saint-Clément.

LES CURÉS

Depuis sa fondation, Saint-Clément a eu dix curés; sans doute, à parler en toute rigueur de termes, les deux premiers ne furent pas *curés*, ils ne furent que *desservants*, jusqu'à l'érection canonique en 1829. Toutefois, conformément à l'usage, nous les appelons curés; comme leurs successeurs ils ont eu charge d'âmes.

Monsieur Pierre Clément (1819–1826)

Le premier prêtre résidant à Beauharnois fut Messire Pierre Clément; sa lettre de nomination est du 3 octobre 1819; elle lui confiait la charge de la desserte naissante de Saint-Clément à titre de mission jusqu'à révocation.

Monsieur Clément était né à Terrebonne, le 26 novembre 1788, de Jean-Baptiste Clément et de Marie-Françoise Lapointe. Il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1816; il fut vicaire à la cathédrale de Québec de 1816 à 1819; c'est de là qu'il fut envoyé

à l'âge de 31 ans, après trois ans seulement de sacerdoce, fonder la paroisse de Beauharnois.

Pendant six ans, il travailla à affermir la fondation naissante. Sa correspondance avec les évêques de Québec atteste un souci presque scrupuleux de respecter et de faire respecter les règles de la discipline ecclésiastique; il ne cesse de recourir à l'évêque pour la solution non seulement des cas de conscience, mais aussi des difficultés de fabrique; s'il forme beaucoup de projets, il n'en est aucun qu'il ne soumette à son supérieur; il a à cœur de promouvoir les intérêts temporels et spirituels de ses paroissiens; il n'épargne aucune démarche dans le but d'obtenir la cession par les seigneurs d'un terrain pour l'église, le presbytère et le cimetière. Il ne redoute aucune fatigue pour desservir sa paroisse et ses missions; il s'efforce d'éloigner de Beauharnois les débits de boisson; il veut donner aux enfants de bons maîtres et de bonnes maîtresses, il cherche aussi à promouvoir chez ses paroissiens le culte de la Passion de Notre-Seigneur et celui de la Sainte Vierge.

Avec cela, qu'il ait été original et brusque, on ne peut le nier; qu'il ait eu des contrariétés, c'est certain; mais, quel curé fondateur n'en eut pas? Où une église, un presbytère ou un cimetière ont-ils été établis sans quelques froissements? Les débuts de Beauharnois n'échappèrent pas à la règle générale. Tout de même, quand le curé Clément quitta sa paroisse,—où il rêva toujours de revenir,—ses fidèles, dans une lettre collective à l'évêque, lui rendirent ce témoignage: "On le trouvait toujours chez lui, toujours disposé à nous entendre et nous satisfaire, toujours prêt pour les malades sans que ni l'obscurité de la nuit, ni l'inclémence des temps, ni l'horrible état des chemins, pussent jamais le retarder d'un instant. Combien de fois l'a-t-on vu endurer avec un courage et une douceur presque sans exemple, la faim, la soif, le froid, la fatigue, surtout dans ses pénibles et nombreux voyages aux missions."

Cette lettre, signée de 130 noms, est le plus bel éloge que puisse désirer un pasteur.

En quittant Beauharnois, Monsieur Clément fut curé des Éboulements (1826-1835) de la Petite Rivière Saint-François (1835-1844) de Saint-Urbain de Charlevoix (1844-1859). En 1859, il se retira à la Baie Saint-Paul; c'est là qu'il mourut le 15 novembre 1877 à l'âge de 89 ans.

Monsieur François Labelle (1826–1830)

Monsieur Pierre Clément fut remplacé à Beauharnois par Monsieur François Labelle, ci-devant curé des Éboulements. Quand il vint à Beauharnois, il avait 31 ans; il était originaire de la Pointe-Claire, avait fait ses études partie à Montréal, partie à Nicolet. Il était l'aîné de deux autres prêtres, dont l'un (Édouard) fut directeur du Collège de l'Assomption et l'autre (Jean-Baptiste) curé de Chateauguay (1833-1840).

Monsieur Labelle passa quatre ans à Beauharnois. Les grandes préoccupations de son administration semblent avoir été la construction d'une église et l'établissement d'une école. Le projet d'église ne fut réalisé que vingt ans plus tard; quant à l'école, nous verrons plus loin ce qui se passa. C'est aussi sous son administration que Beauharnois fut érigé en paroisse canonique.

Monsieur Labelle fut aimé de ses pa-

roissiens; ceux-ci, en 1829, adressèrent à Mgr Lartigue une requête le suppliant de leur laisser leur curé.

En quittant Beauharnois, il fut nommé curé de l'Assomption, et il y passa quinze ans (1830-1845). Il fut l'un des fondateurs du collège de l'Assomption, en 1832; de l'Assomption il passa à Repentigny dont il fut curé pendant 10 ans (1845-1855) où il se retira en 1855, et mourut en 1865.

Un contemporain l'a décrit ainsi: "Sa taille était avantageuse, au-dessus de la moyenne, de larges épaules, une démarche imposante; il avait les yeux grands et noirs, le teint brun. Au premier abord, ce qui frappait surtout dans sa figure, c'était la virilité; on ne pouvait le regarder en face sans éprouver ce respect qui s'impose et subjugue."

Élève, ecclésiastique, professeur, curé, il fut homme de devoir; il joignait à cela une grande piété, simple et douce, et un zèle ardent pour les âmes. Il y avait en cet homme un rayonnement de vie intérieure qui exerçait sur les âmes confiées à sa garde une action merveilleuse. Au surplus, sa modestie et sa délicatesse étaient proverbiales.

Beauharnois s'honore toujours de compter parmi ses curés, le fondateur d'un collège classique.

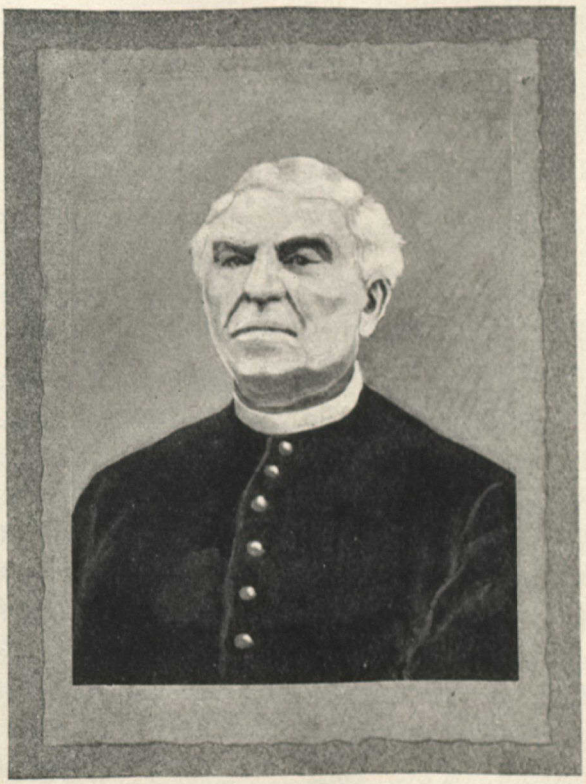

MESSIRE MICHEL QUINTAL
Quatrième curé de Saint-Clément
(1832–1840)

Monsieur Hubert-Joseph Tétreau
(1830–1832)

Le troisième curé de Beauharnois fut M. Hubert-Joseph Tétreau. Il était né à Verchères, le 25 février 1803, de Jean-Baptiste Tétreau-Ducharme et de Marie-Anne Gagnon; il fit ses études au séminaire de Montréal et à celui de Nicolet; il fut ordonné prêtre le 8 janvier 1826. Quand il vint à Beauharnois, il avait été vicaire et curé de Richibouctou. Quand il quitta Beauharnois, il fut curé de Saint-Damase (1832 - 1833), vicaire à la Beauce (1833 - 1836), à la Rivière-Ouelle (1836-1838), curé des Eboulements (1838-1843). Il se retira alors du ministère, et mourut en 1877.

Il passa deux ans à Beauharnois (1830-1832). Peu d'événements importants marquèrent son administration. L'on voit par les archives qu'il fut question d'un nouveau cimetière et aussi que le curé de Beauharnois fut définitivement déchargé de la desserte de Saint-Timothée.

Monsieur Michel Quintal
(1832–1840)

M. Tétreau fut remplacé à la cure de Saint-Clément par M. Michel Quintal; il arrivait de Saint-Damase où il fut remplacé par son prédécesseur à Beauharnois,

M. Tétreau. Il était originaire de Boucherville et avait fait ses études partie à Montréal, partie à Nicolet. Ordonné prêtre en 1822, il fit du ministère comme vicaire à Sorel, à Champlain, aux Trois-Rivières; comme curé à Saint-Damase (1825-1832). Plus tard, il fut curé de Lanoraie (1840-1850), de Saint-Luc (1850-1854); il se retira du ministère en 1845 et mourut à Boucherville, le 8 mars 1875.

A Beauharnois, il fut curé de 1832 à 1840. Son souvenir y reste attaché aux événements de 1838. Ce n'est pas ici le lieu de raconter en détail la part que prit Beauharnois à la rébellion, mais il faut noter celle qu'y prit le curé Quintal.

Le 3 novembre 1838, un groupe de "patriotes" du village de Beauharnois s'emparèrent du manoir seigneurial, conduisirent le seigneur, son agent, les marchands "loyalistes" en captivité à Chateauguay; Madame Ellice et sa suite furent enfermées au presbytère de M. Quintal. Le lendemain, le vapeur *Henry Brougham*, que l'on disait rempli de soldats *loyalistes*, était envahi par les *patriotes* et les passagers étaient à leur tour confiés à M. Quintal; en tout, le presbytère abrita 40 personnes; elles y restèrent jusqu'au 11 novembre. Pour tout ce personnel composé en majorité d'anglais protestants, le curé Quintal fut d'une charité qui lui a mérité cet éloge d'un protestant au-dessus de tout soupçon d'impartialité: "*They had nothing to complain of, the priest, the Rev. M. Quintal, being exceedingly kind.*"

Au procès des révoltés, en 1839, il témoigna d'une grande loyauté à la couronne britannique et d'une grande obéissance à l'autorité épiscopale.

Monsieur Jean-Zéphirin Carron, V.G.
(1840 – 1844)

Le cinquième curé de Beauharnois fut l'abbé Zéphirin Carron, originaire de Sainte-Anne d'Yamachiche ou de la Rivière-Ouelle. Avant de venir à Beauharnois, il avait été secrétaire privé de Mgr Panet lorsque ce prélat, bien qu'évêque de Québec, était encore curé de la Rivière-Ouelle. Il fut curé de Sainte-Foy, de l'Ile Perrot, de Saint-Luc sur Richelieu, puis de Beauharnois. Presque en même temps que cette cure, il recevait ses lettres de vicaire-général et de chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Les contemporains[1] louent son urbanité, sa modestie, la rectitude de son jugement, la variété de ses connaissances et l'onction apostolique de son ministère.

Il passa à Beauharnois quatre années. Elles furent marquées par un événement important dans notre vie paroissiale, la construction d'une nouvelle église. C'est lui qui fit les démarches décisives à ce sujet et qui commença l'œuvre que complétèrent et achevèrent ses successeurs.

La tradition locale veut que le curé Carron ait de longtemps pressenti sa fin. Pendant la construction de l'église, il disait souvent: "Je ne verrai pas mon église se terminer." En effet, les murs du nouveau temple s'élevaient à peine à la hauteur des fenêtres, lorsque le curé Carron mourut, après une courte maladie, le 19 juillet 1844. Jusqu'à la fin, il fut homme de devoir: les registres portent sa signature au bas d'un acte de baptême, quelques jours à peine avant sa mort.

Son service fut chanté par Mgr Bourget dans la vieille église—le collège d'aujour-

(1) Les *Mélanges Religieux*, 23 juillet 1844.

d'hui—mais on l'inhuma dans la nouvelle église, le 22 juillet. Dans le nouveau cimetière, une station du chemin de la croix rappelle son souvenir.

Il est le premier de nos curés qui soit mort à Saint-Clément, et le premier défunt qui ait été inhumé dans l'église actuelle.

Monsieur Pierre Viau, V.G. (1844–1845)

Le successeur de Monsieur Carron fut l'abbé Pierre Viau. Quant il vint à Beauharnois, il était vicaire-général de Montréal depuis 1836 et avait déjà une carrière ecclésiastique longue et honorée.

Né en 1784 à Saint-Régis, il avait fait ses études partie à Montréal et partie à Nicolet; ordonné prêtre le 3 décembre 1809, il avait fait du ministère à Vaudreuil, à la cathédrale de Québec, au Cap Saint-Ignace, à Saint-Nicolas, à Yamachiche, à Saint-François de la Rivière-du-Sud, à la Rivière-Ouelle et à Saint-Sulpice; il avait fait de l'enseignement au séminaire de Québec, et y avait été, pendant deux ans, directeur des ecclésiastiques; pendant 10 ans(1826-1836) il avait été vicaire-général de Québec; à la création du diocèse de Montréal, son diocèse d'origine, il y était revenu, et de suite, institué grand-vicaire, le premier croyons-nous, et il conserva ce poste jusqu'à sa mort.[1]

A Beauharnois, il ne passa que quelques mois; il les occupa à continuer la construction de l'église qu'il fit "fermer et couvrir." Sentant diminuer ses forces, il obtint d'être, pour toujours, déchargé du ministère curial. Il se retira à l'hospice Saint-Joseph de Montréal où il mourut le 13 juin 1849.

Il fut un prêtre remarquable; homme d'étude, il aimait les livres; sa bibliothèque, assure-t-on, était l'une des plus considérables de l'époque; plusieurs collèges et l'évêché de Montréal lui sont redevables de précieuses collections. Homme apostolique, il employa ses revenus au soulagement des pauvres, à l'encouragement de l'éducation, surtout à l'œuvre des vocations sacerdotales. Son zèle le porta, même retiré du ministère curial, à travailler au salut des âmes. Il aimait à s'associer aux travaux de ses confrères. Volontiers, il prêchait des retraites. Ce fut en terminant, à Longueuil, un de ces pieux exercices qu'il se sentit frappé. Trois mois de souffrances terminèrent cette belle vie toute pour l'Église et pour les âmes.

Monsieur Louis-David Charland, V.F. (1845–1881)

Le septième curé de Saint-Clément fut l'abbé Louis-David Charland. Son séjour à Beauharnois fut d'une durée et d'une activité qui font de lui le second fondateur de notre paroisse. Quand il vint à Beauharnois, en 1845, les murs de l'église étaient à peine élevés; quand il se retira du ministère en 1881, l'église était achevée, un presbytère avait été construit, un nouveau cimetière avait été établi; un collège sous la direction des Frères des Écoles Chrétiennes et un couvent sous la direction des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie donnaient l'instruction aux enfants de la ville; un hospice recevait les enfants et les vieillards pauvres; par un heureux hasard, au cours des 36 années d'administration du curé Charland, Beauharnois connut une prospérité matérielle qu'il n'a pas retrouvée; Saint-Clément, de village se changea en ville; un district judiciaire se forma qui eut Beauharnois comme chef-lieu; le commerce des grains prit un essor tel que notre marché ne fut pas loin d'être le plus considérable de la Province

(1) *Mélanges Religieux*, 13 juin 1849.

de Québec; dans ce cadre la figure du curé Charland se détache avec un singulier relief.

Le curé Charland était né à Saint-Luc, le 14 septembre 1809, d'Isidore Charland, cultivateur, et de Marie-Anne Darche; il fit son cours d'études classiques au collège de Chambly où il eut comme compagnons de classe Mgr Charles et Mgr Joseph Larocque, plus tard évêques de Saint-Hyacinthe; il fut ordonné prêtre à Montréal le 6 septembre 1835. Il fut vicaire de Sainte-Marie de Monnoir, desservant de Saint-André d'Argenteuil en 1839, curé de Rigaud de 1841 à 1845. En cette dernière année il fut institué curé de Saint-Clément de Beauharnois; il le fut jusqu'au mois de septembre 1881.

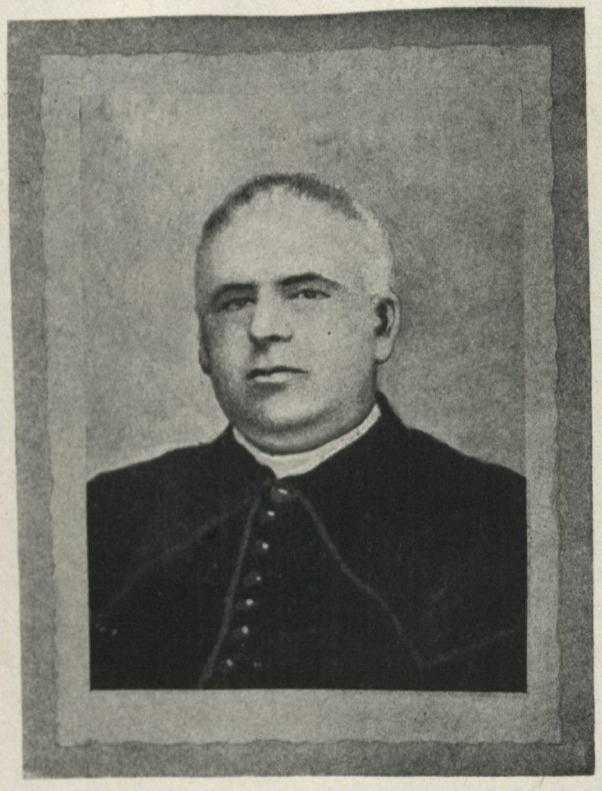

MESSIRE LOUIS-DAVID CHARLAND
Septième curé de Saint-Clément
(1845-1881)

L'abbé Charland était doué d'une belle intelligence qu'il cultiva par un développement intellectuel peu ordinaire; il avait l'esprit vif et caustique; sa conversation abondait en reparties proverbiales.

D'un caractère vif, d'une franchise presque rude, d'une nature impétueusement généreuse, il ne faisait pas bon d'être d'un avis différent du sien; il se départait rarement d'un extérieur sévère qui faisait s'éloigner ceux qui ne savaient pas pénétrer jusqu'au cœur bon, sympathique et tendre. L'écorce était rude, le cœur était bon. A qui avait su gagner son affection, il ne savait rien refuser; c'est ainsi qu'un petit orphelin irlandais, Michael Cayley, devint, grâce à lui, avocat et député du comté de Beauharnois.

Il fut un orateur sacré de haute marque; une belle connaissance de l'Écriture Sainte et des auteurs ecclésiastiques, une voix forte et souple tout ensemble, une âme sensible et ardente, donnaient à sa parole une autorité et un charme irrésistibles; il excellait dans le pathétique et le véhément, mais il savait aussi se servir de l'ironie, du sarcasme ou de la douceur; au surplus, parlant la langue anglaise avec une pureté d'accent et une richesse de vocabulaire qui laissaient à deviner si elle n'était pas sa langue maternelle. En chaire comme dans les conversations privées, il ne connaissait aucun ménagement, il allait au but, déclamant contre les scandales, avec une force et une fougue non toujours contrôlées, avec une parole acerbe, que d'aucuns trouvaient blessante. Par contre, les jours de grande fête, son éloquence trouvait des accents émus qui rencontraient une unanime admiration.

Le curé Charland comprit l'importance de l'éducation chrétienne de la jeunesse;

et c'est pour l'assurer aux enfants de Beauharnois qu'il travailla et réussit à confier à des religieux et à des religieuses les écoles du village. En 1849, les Frères des Écoles Chrétiennes prenaient la direction de l'école des garçons, dans l'ancienne église; en 1853 les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie étaient chargées de l'école des filles. Nous raconterons, au chapitre des *écoles*, l'établissement et le développement de ces deux communautés à Beauharnois; il suffit, ici, d'attribuer au curé Charland le mérite de les avoir établies.

C'est à lui aussi que Beauharnois doit l'asile où, depuis bientôt 60 ans, tant de bien s'est opéré; c'est lui qui, en avril 1861 acquit de John Swanston le terrain de l'hospice et en fit don aux Sœurs Grises de Montréal.

NOS DESSERVANTS:

1.–Messire Eugène Desmarais; (1854)

2.–Messire Siméon Rouleau (1881)

C'est sous son administration que les paroisses de Saint-Louis-de-Gonzague et de Saint-Étienne furent détachées de Saint-Clément.

C'est aussi sous son administration que l'église actuelle fut achevée; quand il vint à Beauharnois les murs et le toit étaient à peine terminés, l'abbé Charland fit finir l'intérieur, fit construire les tours et acheta des cloches.

En 1854, l'abbé Charland alla à Rome pour les fêtes de la définition du dogme de l'Immaculée Conception; Mgr Bourget l'y avait amené comme compagnon. En son absence, la paroisse fut administrée par l'abbé Eugène Desmarais, plus tard curé de Saint-Placide, de Pointe-aux-Trembles et de Saint-Louis où il mourut le 30 septembre 1901,

En septembre 1881, l'abbé Charland dut abandonner le saint ministère; l'abbé Siméon Rouleau fut desservant jusqu'à l'arrivée du nouveau curé.

Le curé démissionnaire se retira au couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, dans la partie ouest dont la construction était due en partie à sa charité.

Il y mourut, le 25 octobre 1882. Il fut inhumé, deux jours plus tard, dans cette église paroissiale qu'il avait tant aimée, si généreusement servie pendant trente-six ans, et où son souvenir est fidèlement gardé.

Monsieur Martin-Raphael Caillé-Jasmin (1881–1886)

A la retraite de l'abbé Charland, en septembre 1881, l'abbé Martin - Raphael Caillé - Jasmin fut nommé curé de notre paroisse Saint-Clément; depuis deux ans, il était curé de Chateauguay. Précédem-

ment, il avait été curé de Saint-Janvier (1869-1879), vicaire à Lavaltrie, à Laprairie, à Mascouche, à Saint-Vincent-de-Paul de l'Ile Jésus et à Saint-Jean d'Iberville; pendant quelques mois, il avait été professeur à Sainte-Thérèse. Son ordination datait du 29 décembre 1861.

L'abbé Jasmin était originaire de Saint-Laurent près Montréal. Il y était né le 12 novembre 1835, de Raphael Caillé-Jasmin et de Marguerite Meilleur.

Son séjour à Saint-Clément fut marqué par la construction de nouvelles orgues et des clochers, des réparations au presbytère, et la venue des Clercs de Saint-Viateur.

Il mourut le 28 octobre 1886, après quelques jours seulement de maladie; il fut inhumé dans l'église paroissiale; son cercueil est près de celui de l'abbé Charland, du côté de l'Évangile.

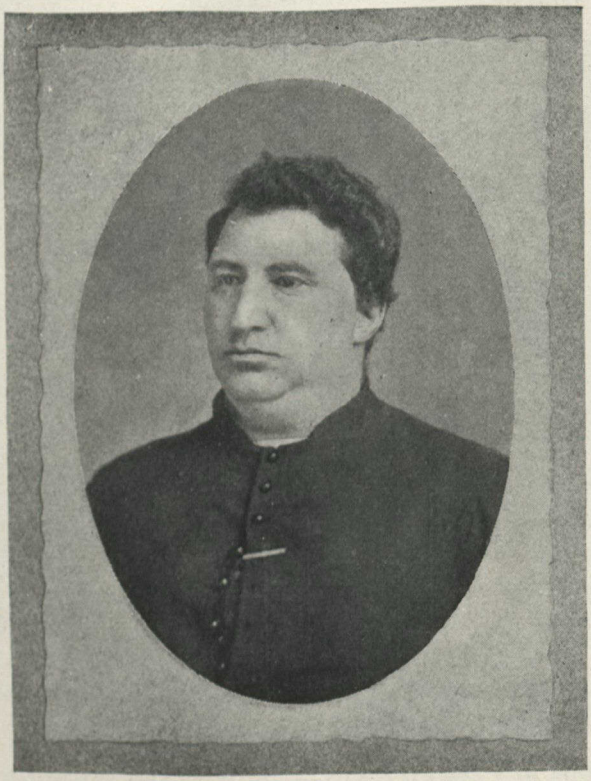

MESSIRE M.-RAPHAEL CAILLÉ-JASMIN
Huitième curé de Saint-Clément
(1881–1886)

Le curé Jasmin a laissé, à Beauharnois, le souvenir de sa bonté et de sa piété. C'était un cœur très charitable, généreux à l'excès. Sa piété envers le Sacré-Cœur était remarquable; il aimait à prier devant sa statue, et il le faisait avec une confiance enfantine, simple et rayonnante dont on se souvient encore, à trente ans de distance.

Monsieur Pierre-Eucher Lussier
(1886–1904)

Le neuvième curé de Beauharnois fut le chanoine Pierre-Eucher Lussier. Il était né à Boucherville le 21 octobre 1835, d'Antoine Lussier, cultivateur, et de Marie-Anne Roch-Célérier; il fit ses études, grâce à la protection de M. Pépin, curé de Boucherville, au collège de Saint-Hyacinthe et au séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 2 septembre 1860 par Mgr Bourget. Il fut d'abord vicaire à Laprairie (1860-1862) puis à Boucherville, chez son protecteur M. Pépin, de 1862 à 1886. En 1868, il partit avec le premier détachement des Zouaves canadiens pour Rome; il y fut l'assistant de l'abbé E. Moreau à l'aumônerie des Zouaves canadiens; il suivit aussi des cours de droit canonique, et le 17 août 1870 il reçut le titre de *docteur*. Le 20 septembre de la même année il fit, en compagnie de M. Archambault, curé de Saint-Hughes, et de M. Primeau, futur curé de Boucherville, un pèlerinage aux Lieux Saints de Jérusalem. Il revint au Canada en 1871.

Il fut d'abord vicaire desservant de Boucherville jusqu'à la mort de M. Pépin, son protecteur, le 29 décembre 1875. Appelé à l'évêché de Montréal en janvier 1876, il fut

nommé, deux ans plus tard, chanoine et chancelier du diocèse. En juin 1879, il était desservant, puis en 1880, curé de Saint-Henri-des-Tanneries; en 1882, Mgr Fabre le nommait curé de Contrecœur. Enfin, en 1886, le Chanoine Lussier était nommé curé de Saint-Clément de Beauharnois; il resta à ce poste pendant 18 ans, jusqu'au 1er octobre 1904. A cette date, il se retira à l'hospice Saint-Joseph, et y mourut le 24 décembre 1911. Le 6 septembre 1910, dans l'intimité du presbytère de Beauharnois, il célébrait ses noces d'or sacerdotales.

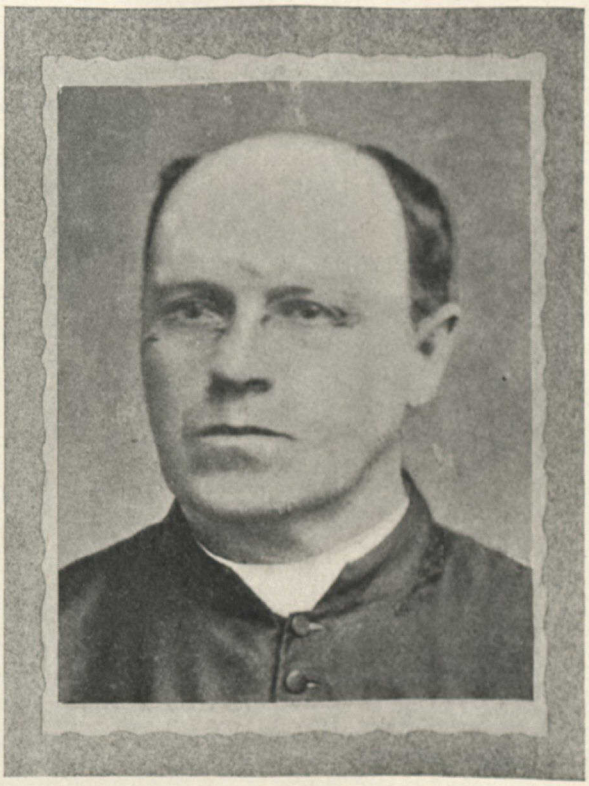

M. LE CHANOINE PIERRE-EUCHER LUSSIER
Neuvième curé de Saint-Clément
(1886-1904)

A Saint-Clément, son administration fut remarquable: au presbytère il fit ajouter une aile, pour la construction de laquelle il prêta à la fabrique $3,000.00 à 5% à *fonds perdu*, et amena l'eau de l'aqueduc; à l'église il fit crépir les murs, acheta une nouvelle cloche, procura de magnifiques ornements, des chandeliers, des statues, des bannières, des vases sacrés. Jusqu'à son arrivée à Beauharnois, seules existaient la confrérie du Saint-Rosaire, la société des Dames de Sainte-Anne, et celle de la Tempérance;[1] quand il quitta la cure en 1904, Saint-Clément avait l'*Union de Prières*, la Congrégation des *Enfants de Marie* (1887) l'archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, la Petite Ligue (1889), la confrérie du *Scapulaire du Mont-Carmel* (1887), la *Sainte-Famille* (1892), l'*Adoration perpétuelle* — adoration tous les vendredis (1890), *Le Tiers-Ordre de Saint-François*, le *Pain de Saint-Antoine* (1894), l'œuvre de *Saint-François de Sales*, l'œuvre de la *Propagation de la Foi*, l'œuvre de la *Sainte-Enfance*. A l'hospice, il donna de fortes sommes pour aider à la construction de l'aile nouvelle où il vint mourir.

A la tête de la paroisse, il fit si bien qu'à la fin de son administration, la fabrique adopta, à l'unanimité de ses membres, la résolution suivante: "Attendu que depuis bientôt 18 ans, M. P.-E. Lussier est curé de cette paroisse et président de cette fabrique; attendu que durant ce laps de temps, les rapports les plus paisibles et les plus sympathiques ont toujours existé entre le dit curé et les marguilliers de cette paroisse comme avec tous les fabriciens et les paroissiens; attendu les nombreux services rendus à cette paroisse, spécialement à cette fabrique, par le dit curé qui, en même temps que président, a tenu les comptes de la dite fabrique au

(1) Etablie en 1846, au cours d'une retraite, par les PP. Brunet, Bourassa, Fiset et Guigues, O.M.I. Ce dernier devint, l'année suivante, 1er évêque de Bytown (Ottawa).

nom et à la place du marguillier en charge et à la satisfaction de tous les intéressés; attendu que l'assemblée de ce jour est la dernière sous la présidence du dit M. P.-E. Lussier, je, Ferdinand Leduc, propose, secondé par Ovila Daoust, que cette assemblée des anciens et nouveaux marguilliers offre à M. P.-E. Lussier ses plus sincères remerciements et lui assure, au nom de tous les paroissiens, un *long souvenir reconnaissant.*"

Cet hommage officiel était mérité; et le *long souvenir reconnaissant* n'est pas près de disparaître; au contraire, il suffit de causer avec un paroissien de Saint-Clément, pour se convaincre que le souvenir du *père Lussier* y reste vivace; les parents se font un devoir de piété familiale de transmettre à leurs enfants et de perpétuer ainsi la mémoire de leur ancien curé.

Quelle est donc la raison de l'extraordinaire attachement des gens de Beauharnois à la mémoire de ce prêtre? D'autres furent plus éloquents, firent plus d'œuvres, administrèrent plus longtemps la paroisse; entre tous pourtant, il émerge. C'est que cet homme fut bon; la bonté, la bienveillance, fut la note caractéristique de son tempérament et de sa vie; d'autres furent bons, lui le fut excellemment.

Sa bonté d'âme se tournait d'abord vers Dieu pour le remercier: *De stercore erigens pauperem*, écrivait-il un jour de lui-même, en rappelant comment Dieu, de la pauvreté, l'avait élevé au sacerdoce. Elle allait ensuite à sa mère: "J'étais un pauvre qui n'avait d'autre mérite que d'aimer beaucoup à servir la messe basse. Je me trompe, j'avais un grand mérite car *Dieu m'avait fait don d'une mère, je devrais dire d'une sainte mère;* que Dieu bénisse ma pauvre mère, c'est elle qui me valut la protection si honorable du curé qu'elle vénérait." Ces dernières lignes s'adressaient au curé Pépin, dont M. Lussier fut le protégé de choix; rarement protection plus intelligente causa reconnaissance plus touchante. Monsieur Lussier s'attacha à son bienfaiteur comme un fils à son père; à deux reprises, de 1862 à 1868, puis de 1871 à 1876, il le servit comme vicaire, puis comme desservant, avec un dévouement tout filial; dans son dernier séjour à Boucherville (1871-1876) l'abbé Lussier fut vraiment le curé de la paroisse; il voulait à force de labeur et de dévouement témoigner à son protecteur l'intensité de sa reconnaissance: il resta avec lui jusqu'à sa mort. Par une délicate attention de Mgr Fabre, les deux seuls témoins mentionnés personnellement dans le procès-verbal de la sépulture de M. Pépin, sont ceux de l'honorable C.-B. de Boucherville, premier ministre de la Province de Québec, et de "messire Pierre-Eucher Lussier, *protégé* et aide du vénérable défunt depuis quelques années."

De ce qu'il avait beaucoup reçu de Dieu, de ses parents et de son protecteur, le chanoine Lussier se crut obligé de donner aux autres; sa vie sacerdotale fut un don continuel surtout de lui-même.

Jeune prêtre, il accompagna à Rome les Zouaves Canadiens; il s'y fit tout à tous, s'ingéniant à rendre service, à *désennuyer*, à soigner les malades, à secourir d'une bonne aumône, à procurer des livres, en outre de ses devoirs essentiels de chapelain pour l'administration des sacrements.

Vicaire ou curé, la même bonne charité l'accompagna sans cesse: "*J'aimerai tellement mes paroissiens*, disait-il en commençant sa carrière de curé à Saint-Henri, *qu'ils finiront par m'accorder tout ce que je leur demanderai.*" Ce mot révèle

MONSIEUR LE CHANOINE THÉODULE NEPVEU, V. F.
Dixième curé de Saint-Clément
(depuis 1904)

l'homme et explique ses succès. En vérité il a aimé ses paroissiens de Saint-Clément; eux-mêmes, dans l'adresse d'adieu qu'ils lui présentaient le 25 septembre 1904, l'ont proclamé: "Pour les affligés, vous étiez un tendre père; vous mettiez votre bonheur à compatir à nos épreuves et à partager nos deuils; les malades que vous avez visités et assistés vous garderont un éternel souvenir; vous avez aimé les pauvres; votre bourse, comme une maison sans porte, était toujours à la disposition des nécessiteux, les ténèbres de la nuit n'ont pas pu tout cacher;[1] les petits enfants désiraient se trouver sur votre passage; vous les vouliez nombreux près de vous pour les bénir, les encourager et les conduire; vous avez cherché, avec prudence et avec de sages ménagements, à établir le règne de Dieu; vous avez fondé de pieuses confréries pour les hommes, les femmes et les enfants; votre hospice avec ses orphelins et ses infirmes est devenu votre maison de prédilection; le collège et le couvent ont reçu tout votre encouragement; la Fabrique, par votre sage administration, est maintenant libérée de toutes ses dettes et en plus, l'église a été enrichie d'habits et d'ornements somptueux; et la maison curiale a été agrandie et pourvue d'améliorations modernes."

Un ancien zouave pontifical a écrit: "*Nous aimant tous, il se faisait aimer de nous tous*"; ce jugement porté sur l'aumônier, nous le retiendrons, quand nous penserons à Monsieur le chanoine Pierre-Eucher Lussier, neuvième curé de Beauharnois.

(1) Allusion à une rencontre, en pleine nuit, d'un médecin de Beauharnois allant aux malades, et du curé Lussier portant sur son dos un sac de provisions pour les pauvres.

Monsieur le Chanoine Théodule Nepveu, Vicaire Forain

(1904)

En répondant à l'adresse d'adieu de ses paroissiens, le curé Lussier disait: "Si j'eusse eu à choisir moi-même mon successeur, c'est lui (M. Nepveu) que j'aurais désigné à Sa Grandeur." Il est bien délicat de parler des vivants, même quand les éloges qu'on voudrait leur décerner sont parfaitement mérités; mais après 16 années d'administration de Monsieur le curé Nepveu, nul n'est tenté de contredire aux paroles par lesquelles son prédécesseur annonçait sa venue à Beauharnois; au contraire, les paroissiens de Saint-Clément vénèrent et estiment le pasteur dévoué, sage, discret qu'en octobre 1904, leur envoyait Monseigneur l'évêque de Valleyfield.

Monsieur le Chanoine Théodule Nepveu est né à Sainte-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, le 25 décembre 1863; son père était Augustin Nepveu, cultivateur, et sa mère, Arthémise Lafrance-Darragon; il a fait ses études classiques à Sainte-Thérèse; il fut ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Fabre, le 26 mars 1887; il a été vicaire à Huntingdon, en 1887, au Mile-End (1887-1888), à Sainte-Cunégonde de 1888 à 1892. En 1892, peu après l'érection du diocèse de Valleyfield, il remplaçait, à la cure d'Huntingdon, Monsieur C.-A. Santoire, nommé curé de la cathédrale et vicaire-général; après 12 ans d'administration, il était promu à la cure de Saint-Clément de Beauharnois.

En 1908, il accompagnait Mgr l'évêque de Valleyfield au Congrès eucharistique de Londres. Il fut sous-promoteur, puis promoteur à l'officialité diocésaine; à la retraite de M. Chaput de la cure de Cha-

teauguay, il fut nommé vicaire-forain; en janvier 1920, à l'érection du chapitre diocésain, Mgr l'évêque de Valleyfield le nommait chanoine titulaire.

Depuis son arrivée à Beauharnois, Monsieur le Chanoine Nepveu a marqué son administration par d'importants travaux. Il a réalisé le projet formé par son précécesseur d'un nouveau cimetière qui est l'un des plus beaux de la province; il a procuré la sécurité des archives paroissiales par la construction de parfaites voûtes de sûreté; il a amélioré le logement des vicaires par d'importantes réparations au presbytère; pour donner plus de solennité aux cérémonies religieuses, il a promu le culte du chant d'église; il a puissamment aidé à la formation d'une fanfare paroissiale remarquable; surtout il a fait faire à notre église paroissiale des réparations qui en ont renouvelé l'intérieur et que nous rappellerons plus loin: pour toutes ces œuvres que la générosité des paroissiens lui a permis d'accomplir, et aussi à cause de la sagesse de son administration, de sa ponctualité proverbiale, de son dévouement au bien-être spirituel et temporel de la paroisse, que son séjour à Beauharnois soit long comme durable y sera son souvenir!

LES VICAIRES

C'est très haut dans l'histoire religieuse de Beauharnois que l'on constate le désir des paroissiens d'avoir un vicaire; la desserte simultanée de Saint-Clément, de Saint-Timothée et de Sainte-Martine, avec le surcroît de besogne qu'elle imposait au curé de Saint-Clément, puis, peu à peu, l'importance croissante de Beauharnois, firent éprouver le besoin d'un deuxième prêtre. En 1832, le notaire Leblanc prenait sur lui de demander à Mgr Lartigue, alors vicaire-général de Québec pour le district de Montréal, un vicaire, et Mgr Lartigue de répondre "qu'il n'en peut donner actuellement." En 1839, les Irlandais catholiques demandaient qu'on leur députât un prêtre auxiliaire qui les desservît dans leur langue.

Toutefois, ce ne fut qu'en 1844 que Saint-Clément reçut son premier vicaire; notre paroisse le dut probablement, aux travaux du canal; la construction du canal de Beauharnois, en effet, amena dans la paroisse Saint-Clément un grand nombre d'étrangers, au point qu'en 1844 une chapelle fut érigée; pour faire face à tous ces besoins nouveaux, un prêtre ne suffisait pas. C'est alors que l'évêque de Montréal députa à Beauharnois comme vicaire de l'abbé J.-B. Bourassa, curé de Chateauguay, et desservant de Beauharnois à la mort de M. Carron, l'abbé Fabien-Sébastien JEANNOTTE; sa première signature comme "vicaire de la paroisse" est du 26 août 1844, sa dernière, du 18 septembre. Il ne passa donc à Beauharnois que quelques semaines. L'abbé Jeannotte devint en 1846 curé de Sainte-Mélanie; il le fut pendant 41 ans, se retira du ministère en 1887, et il mourut en 1907, âgé de 87 ans, après 63 ans de vie sacerdotale.

Après l'abbé Jeannotte, les vicaires se sont succédé à Beauharnois, comme il suit:

1844 - 1846; l'abbé Antoine FLEURY-GROULX (1819-1868) plus tard curé de Saint-Benoît, de l'Ile Perrot, de Saint-Jérôme.

1846 - 1847: l'abbé François-Xavier CAISSE (1822-1881) directeur du collège de Chambly, plus tard curé de Saint-Bruno, de Saint-Jacques-le-Mineur, de Saint-Hilaire, de l'Épiphanie, et pendant 17 ans, procureur du collège de l'Assomption.

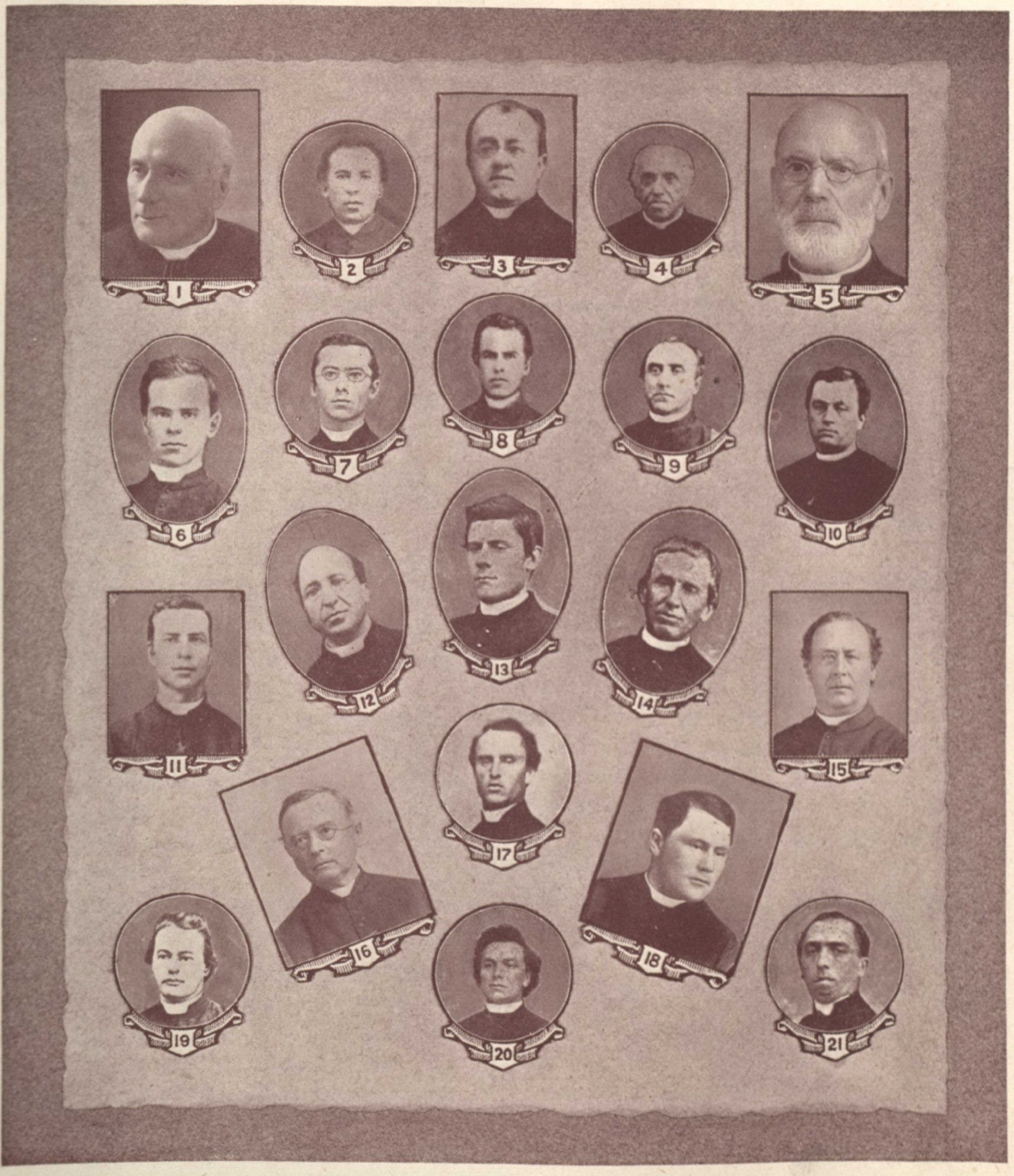

GROUPE DE VICAIRES

Messieurs F.-S. Jeannotte (14).—F.-X. Caisse (3).—Urg. Archambault (15).—A.-A. Toupin (12).—F. Perrault (4).—J. Lonergan (19).—L.-A. Picard-Dequoy (20).—F.-X.-L. Vézina (8).—J.-L. Mongeau (21).—P. Fortin (17).—J.-C. Daigneault (2).—F.-X. Geoffroy (9).—J.-B. Beauchamp (13).—L.-A. Lavoie (10).—F.-X. Sauriol (16).—P. Bérard (7).—M. Martineau (6).—P. Godin-Châtillon (5).—R.-M. Descarries (1).—J.-B. Bourget (11).

1847 - 1849: l'abbé Nazaire HARDY (1823-1894) premier curé de Saint-Louis-de-Gonzague et de Saint-Roch sur Richelieu.

1849 - 1850: l'abbé William DOLAN (1810-....) irlandais d'Irlande; passa aux États-Unis après son vicariat de Beauharnois.

1850 - 1851: l'abbé Guillaume FITZGÉRALD (1822-....) curé de Durham et assistant-curé de Saint-Georges d'Henryville.

1851 - 1852: l'abbé Urgel ARCHAMBAULT (1827-1899) futur curé de Saint-Urbain de Chateauguay et de Saint-Félix-de-Valois, où il meurt en 1900.

1852 - 1853: l'abbé François-Antoine-Alfred TOUPIN (1825-1877) curé-fondateur de Saint-Placide.

1853-1862: l'abbé Félix PERRAULT (1808-1883) curé de Saint-Georges d'Henryville pendant la rébellion 1837-1838, de Saint-Chrysostôme et de Sainte-Philomène de Chateauguay.

1858 - 1859: l'abbé Jacques LONERGAN (1834-1905) professeur du Collège de Sainte-Thérèse, directeur du Collège de Chambly, plus tard, aumônier du pénitencier de Kingston, curé d'Hochelaga et de Sainte-Brigide à Montréal.

N.-B. A partir de cette date, Beauharnois a eu habituellement deux vicaires.

1862 - 1863: l'abbé Louis-Alfred PICARD-DEQUOY (1834-1894) plus tard curé de Sainte-Adèle, de Saint-Placide et de Lanoraie. Il avait été ordonné prêtre en juillet 1859 à Chateauguay, où son frère était curé.

1863: l'abbé François-Xavier-Louis VÉZINA (1837-....) desservant de Saint-Stanislas en même temps que vicaire de Saint-Clément, plus tard curé de Sainte-Justine de Newton.

1863 - 1864: l'abbé Joseph-Louis MONGEAU (1835-1888) plus tard chanoine de la cathédrale de Montréal et curé de Saint-Rémi de Napierville.

1863 - 1866: l'abbé Pierre FORTIN (1837-1885) plus tard curé de Sainte-Agnès de Dundee et de Saint-Basile de Chambly.

1864 - 1867: l'abbé Joseph-Camille DAIGNEAULT (1839-1904) plus tard curé de Saint-Michel-des-Saints et de Sainte-Julie de Verchères.

1866 - 1868: l'abbé François-Xavier GEOFFROY (1835 - 1898) plus tard curé d'Hemmingford et de Saint-Paul de Joliette.

1867: l'abbé Jean-Baptiste BEAUCHAMP (1841-....) plus tard curé de Saint-Télesphore.

1868: l'abbé Louis-Amable LAVOIE (1836-1901) plus tard curé d'Alfred, Ont.

1868 - 1869: M. l'abbé François-Xavier SAURIOL (1837) plus tard directeur du collège de Varennes, curé de Sainte-Adèle, de Sainte-Marthe pendant une trentaine d'années; assesseur dans l'officialité diocésaine de Valleyfield, et vicaire forain; actuellement retiré dans sa paroisse natale, Sainte-Rose de Laval.

1868 - 1871: l'abbé Philippe BÉRARD (1840-....) plus tard curé de Saint-Jean-de-Matha.

1871 - 1872: l'abbé Marcel MARTINEAU (1847-....) plus tard entra chez les Pères Jésuites; fut premier curé de Nominingue; il est l'auteur de la généalogie de la Famille *Martineau-Lormière.*

1872 - 1873: M. l'abbé Pierre GODIN-CHATILLON (1843) plus tard curé de Saint-Philippe d'Argenteuil où il a construit une église, de Luskville et de Wendover, actuellement retiré à l'hôpital de Buckingham.

1873: l'abbé Pierre LEFEBVRE (1848-1896) plus tard vicaire à différentes paroisses de Montréal.

1873 - 1875: M. le chanoine Rémi-Marie DESCARRIE (1845-1920) plus tard vicaire de Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal, desservant de Saint-Henri de Montréal, vicaire aux États-Unis; depuis 1883, curé de Saint-Henri de Montréal; chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, vicaire forain, assesseur de l'officialité diocésaine.

1875: l'abbé Jean - Baptiste BOURGET (1840-....) plus tard curé de Saint-Janvier.

1875 - 1876: l'abbé Gaspard BÉRARD (1848-1897) plus tard curé de Saint-André d'Argenteuil et de Saint-Clet.

1876 - 1878: l'abbé Élie MARTEL (1847-1893) plus tard curé dans le Michigan.

1878 - 1881: l'abbé Louis-Théophile DESCARRIES (1849-....) plus tard, curé fondateur de Saint-Adrien-de-Ham, curé de Valcourt d'où il a fondé Sainte-Marie d'Élÿ et Racine.

1878: l'abbé Pierre PELLETIER (1851-....) plus tard curé de Lachenaie et de Saint-Félix-de-Valois.

1878 - 1879: Monsieur l'abbé Joseph-Octave ROUSSIN (1855) plus tard curé de Valleyfield, de Sainte-Adèle, et depuis 1899, de la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

1879 - 1880: l'abbé Joseph-Édouard GADOURY (1851-1904) plus tard curé de Salem, Mass., É.-U.

1880: Monsieur l'abbé Joseph-Édouard PRIEUR (1853) plus tard curé de Sainte-Sophie et de Saint-Édouard; actuellement, chapelain à la ferme Youville des Sœurs Grises d'Ottawa, à Orléans, Ont.

1880 - 1881: l'abbé Onésime LACHAPELLE, plus tard curé de Lanoraie.

1881-1882: l'abbé Thomas-Napoléon LEMOYNE (1847-1905) plus tard curé de Fort-Coulonge.

1882 - 1885: l'abbé Azarie PROVOST (1848-1907) plus tard curé à la Pointe-aux-Trembles.

1886 - 1890: Monsieur l'abbé Joseph-Édouard CONTANT (1859), plus tard curé de Sainte-Adèle, et de Maisonneuve depuis 1907; vicaire forain.

1887: l'abbé Louis-Napoléon-Alphonse GRAVEL (1859-1896) plus tard aumônier des Sœurs de la Providence à Montréal.

1887 - 1888: l'abbé Joseph FOREST, plus tard curé dans le Maine.

1888 - 1891: le Chanoine Damase LAFORTUNE (1858-....) depuis, curé de l'Ile Dupas, de la Cathédrale de Joliette et de Saint-Paul de Joliette, chanoine de la Cathédrale de Joliette.

1890-1893: l'abbé Jean-Baptiste-Edmond JEANNOT-LACHAPELLE (1860-....) depuis, curé du T.-S. Rédempteur et de Saint-Urbain-Premier.

1891 - 1895: Monsieur l'abbé Octavien LAGACÉ (1864) depuis aumônier de l'hospice Gamelin et de l'hospice Saint-Benoît. De nouveau, vicaire en 1897.

1893 - 1897: M. l'abbé Adélard PERREAULT (1863) depuis, curé de Sainte-Philomène de Chateauguay et de Saint-Timothée.

1895 - 1899: M. l'abbé Herménégilde TREMBLAY (1864) depuis, desservant à Bellerive, curé à Howick, desservant aux Cascades, curé au Côteau-Station, retiré au Côteau-du-Lac.

1897 - 1898: M. l'abbé François-Xavier MARTIN-PELLAND (1861) depuis, curé de Sainte-Barbe et de Saint-Étienne de Beauharnois.

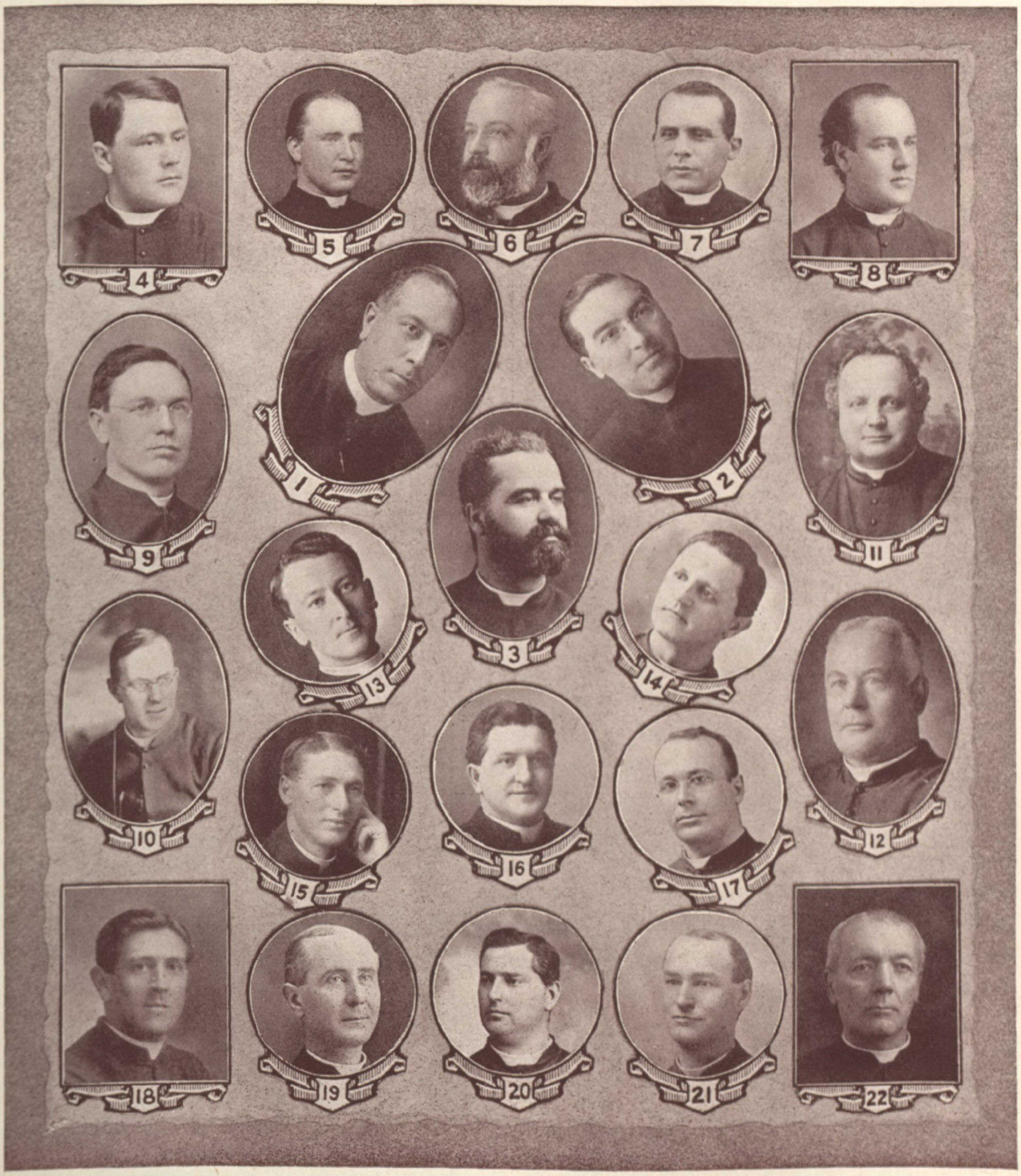

GROUPE DE VICAIRES

M. J.-O. Roussin (3).—M. J.-E. Gadoury (4).—M. J.-E. Prieur (8).—M. T.-N. LeMoyne (6). — M. A. Provost (7).—M. J.-E. Contant (22).—M.D-. Lafortune (5).—M. J.-B. Lachapelle (11).—M. O. Lagacé (10).—M. A. Perreault (12).—M. H. Tremblay (20).—M. F.-X. Pelland (17)—M. J.-E. Gauthier (9).— M. J.-H. Martel (21).—M. J.-A. Lacerte (14).—M. V. Primeau (13).—M. L.-M. Borrel (19).— M. L. Lafrance (18).—M. L. Rolland (15).—M. F.-A. Thibaudeau (16).—M O. Delisle (1).—M. D. Saint-Aubin (2).

1898-1912: M. l'abbé Joseph-Exéas GAUTHIER (1873) depuis, curé de Notre-Dame de Bellerive où il a construit une église et un presbytère.

1900-1903: M. l'abbé Joseph-Hormisdas MARTEL (1868) depuis, curé du T.-S. Rédempteur et de Saint-Clet.

1903 - 1904: M. l'abbé Joseph-Avila LACERTE (1872) depuis, curé de Sainte-Agnès de Dundee.

1904 - 1906: M. l'abbé Augustin BERTRAND (1874) plus tard, au ministère aux États-Unis.

1906 - 1908: M. l'abbé Victor PRIMEAU (1883) depuis, curé à Chicago, É.-U.

1908 - 1911: M. l'abbé Louis-Marie BORREL (1872) depuis, vicaire de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End.

1911 - 1912: M. l'abbé Lucien LAFRANCE (1888) depuis, vicaire à Saint-Louis-de-Gonzague et au Côteau-du-Lac.

1912 - 1916: M. l'abbé Louis ROLLAND (1884) depuis, vicaire à Saint-Jean-Chrysostôme et à Saint-Polycarpe.

1912-1913: M. l'abbé F.-Arthur THIBAUDEAU (187.-1918) depuis, vicaire à Rigaud, curé à Pointe-Fortune, mort en novembre 1918, victime de l'épidémie de grippe espagnole.

Les deux vicaires actuels de Beauharnois sont M. l'abbé Octave Delisle, depuis 1913; M. l'abbé Damien Saint-Aubin, depuis 1916.

De tous ces prêtres qui, comme curés, desservants ou vicaires ont été préposés au soin spirituel des paroissiens de Beauharnois, que le souvenir se conserve et se perpétue!

Et maintenant, il nous faut faire la nomenclature des prêtres, des religieux non-prêtres et des religieuses nés ou élevés à Beauharnois.

PRÊTRES DE BEAUHARNOIS

Depuis sa fondation en 1819, la paroisse Saint-Clément de Beauharnois a donné à l'Église quinze prêtres; voici quelques notes biographiques sur chacun d'eux, d'après l'ordre chronologique.

L'abbé Wenceslas CLÉMENT naquit à Beauharnois le 14 septembre 1824; son père est Amable Clément. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 29 août 1847. Il fut curé de Milton (1848-1849); premier curé de Dunham (1850) premier curé de Sainte-Julienne (1850-1852) de Saint-Alexis de Montcalm (1852-1881) curé de Saint-Norbert de Berthier (1881-1884) de Saint-Gabriel de Brandon (1884-1899). En 1899, il se retira à Saint-Damien de Brandon. Quelques années plus tard, il se retira dans une retraite et un silence plus complets à l'hôpital des Incurables de Notre-Dame-de-Grâce ; c'est là qu'il mourut, le 2 avril 1906, dans la 83ième année de son âge, et la 60ième année de sa vie sacerdotale; il était le doyen des membres du clergé séculier du diocèse de Montréal.

Dans les différents postes qu'il occupa, notamment à Saint-Gabriel de Brandon, il a laissé le souvenir d'un ministère et d'une vie vraiment apostoliques: "C'est vraiment un saint prêtre que nous perdons", disait, à la mort de l'abbé Clément, Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Sa modestie et sa simplicité étaient admirables; les paroissiens de Saint-Gabriel durent faire violence à sa volonté pour lui faire accepter la célébration de ses noces d'or sacerdotales. Après avoir été curé-fondateur de Saint-Alexis des Monts pendant vingt-neuf ans, il crut n'être pas aimé de ses paroissiens; pensant qu'un autre prêtre y ferait plus de bien il demanda à son évêque un change-

ment de cure. Dès qu'ils apprirent qu'un départ était possible, les paroissiens de Saint-Alexis signèrent unanimement une requête en faveur du maintien de leur curé à son poste. Un seul paroissien refusa de signer, indifférent qu'il était à tel ou à tel curé.

A Saint-Gabriel de Brandon, son séjour de 15 années fut marqué par son zèle pour l'instruction populaire; il paya une partie des frais de construction de l'agrandissement du couvent.

Son successeur d'aujourd'hui à la cure de Saint-Gabriel a pu lui rendre ce témoignage qui est le plus éloquent des éloges: "il a laissé une réputation de saint; sa mémoire est encore en vénération chez ses anciens paroissiens."

L'abbé Joachim MALETTE, né à Beauharnois le 13 mai 1850, était fils de Jean-Louis Malette, boucher, et de Zoé Noël-Cliche. Il fit ses études primaires à l'école des Frères des Écoles Chrétiennes du village, et ses études secondaires au petit séminaire de Sainte-Thérèse; il fut ordonné prêtre à Saint-Antoine-Abbé le 16 juillet 1877. Il fut vicaire de Sainte-Philomène de Chateauguay (1877-1878), à Saint-Paul l'Ermite (1878-1880); professeur au petit séminaire de Sainte-Thérèse (1880-1886); vicaire à Saint-Charles de Montréal (1886-1887); curé à Saint-Hippolyte de Kilkenny (1887-1893); curé de l'Ile Bizard (1893-1906) où il est mort d'un cancer à l'estomac, le 2 avril 1906.

Ses paroissiens ont gardé le souvenir de ses quatorze ans de travail au milieu d'eux; il leur fut toujours un conseiller sincère et dévoué; orateur sans prétention, mais d'une grande facilité de parole, d'une simplicité qui attirait jusqu'aux plus humbles, d'une remarquable connaissance du cœur humain, qui lui en faisait scruter et deviner les besoins, d'une bonté qui savait compatir à toutes les souffrances, d'une franchise qui ne connaissait aucune acception de personnes, d'une rigidité de principes qui ne savait pas reculer devant le devoir si pénible fût-il, il fut un pasteur d'un dévouement inlassable, un vrai prêtre de Jésus-Christ.

L'abbé Joachim Malette, nature rude, était doué d'un cœur sensible, bon, reconnaissant; il fut toujours fier de ses parents, bien qu'ils fussent de condition modeste. Ses contemporains de collège ont gardé le souvenir des visites du père Jean-Louis Malette à son fils étudiant ou surveillant; un jour, les élèves de Saint-Thérèse voient arriver dans la cour de récréation un vieillard très pauvrement vêtu, et les élèves de sourire tout en allant chercher M. Joachim Malette, qu'il demande : M. Malette descend sans savoir qui le demande: à la vue du vieillard, M. Malette se hâte, presse avec émotion les mains du vieillard en disant: "*Bonjour, papa, comme je suis heureux de vous voir.*" Et les élèves qui tantôt souriaient, maintenant d'admirer le respect filial de leur surveillant qui, même sous des hâillons, avait reconnu son père et n'avait pas rougi de lui devant un auditoire d'élèves. Ce trait achève de peindre, croyons-nous, le caractère de notre concitoyen.

Le troisième prêtre né à Beauharnois est Monsieur l'abbé David GRENIER, baptisé dans l'église de Saint-Clément le 19 novembre 1859. Monsieur Grenier a fait ses études au collège Bourget de Rigaud; il a été ordonné prêtre dans l'église de Saint-Isidore de Prescott, par Mgr Duhamel, le 15 janvier 1891. Il a été professeur de belles-lettres à son *alma mater;* vicaire à Notre-

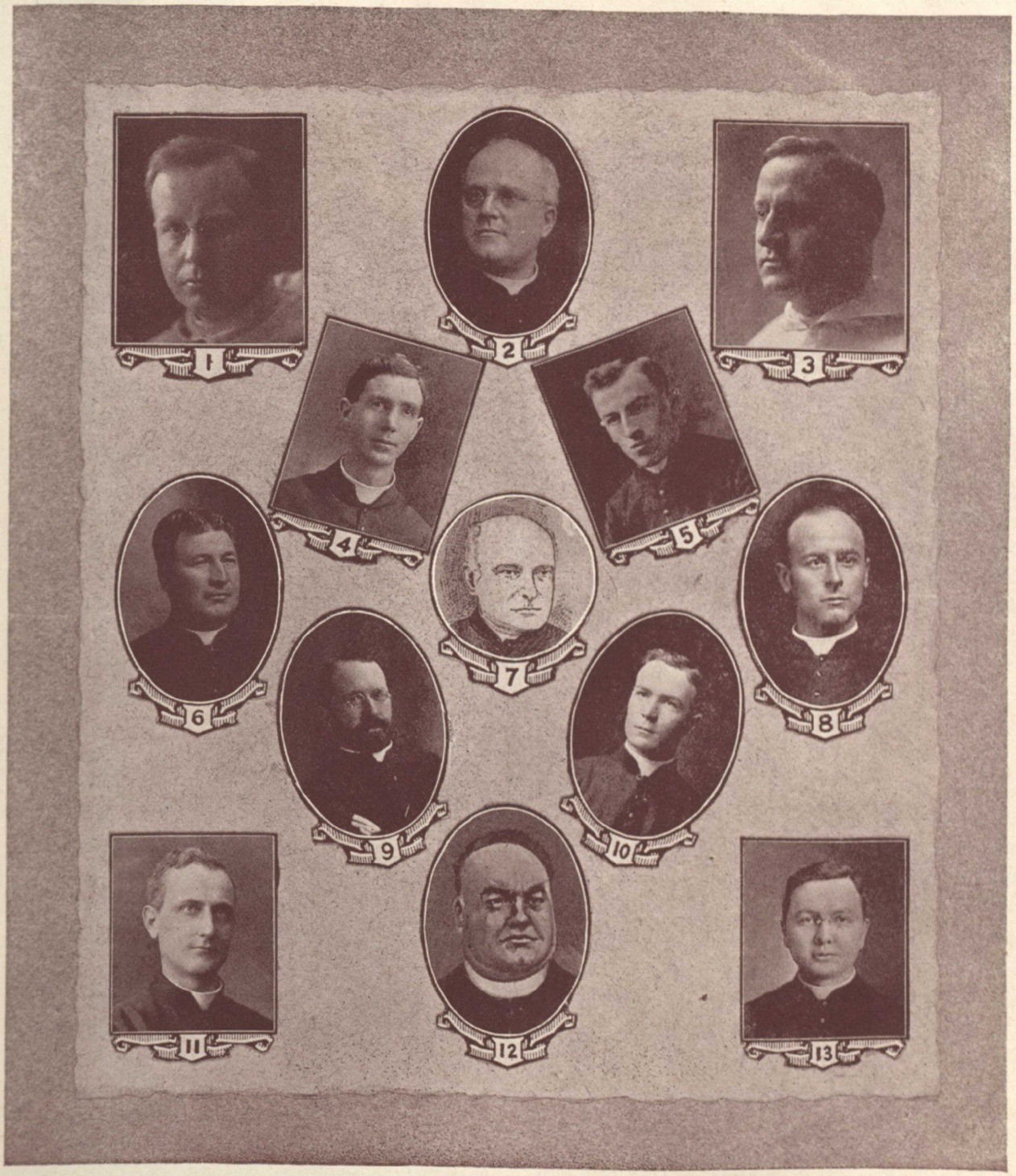

PRÊTRES DE LA PAROISSE SAINT-CLÉMENT

(1) T. R. P. M.-E. Marchand, O.P.—(2) M. D. Grenier.—(3) R. P. A.-A. Leduc, O.P.—(4) M. A. Hébert.—(5) M. D. Mailloux.—(6) M. L. Blondin.—(7) M. W. Clément.—(8) M. G. Mailloux.—(9) M. F.-X. Tisseur. (10) M. G. Bonnier.—(11) M. A. Goyette.—(12) M. J. Malette. (13) M. E. Maheu.

Dame de Worcester; desservant au Saint-Rosaire de Gardner, Mass; vicaire à Saint-Joseph de Cleghorn, de Fitchburg (1892-1894); vicaire à Notre-Dame de Pittsfield; desservant à Guilbertville, Mass, de 1895 à 1901; vicaire à Notre-Dame de North Adams, Mass., de mai 1901 à mai 1904; depuis 1904, curé de Notre-Dame de Worcester, Mass.

Le quatrième prêtre originaire de Saint-Clément est l'abbé Léonide S. BLONDIN. Il y naquit le 15 février 1862, de Louis Blondin et de Marguerite Pinault. Il fit ses études aux écoles de Beauharnois, au collège Bourget de Rigaud, au grand séminaire d'Ottawa. Il fut ordonné prêtre dans la Cathédrale d'Ottawa par Mgr Duhamel, le 8 février 1891, et curé de Martindale, de 1892 à 1905, année de sa mort.

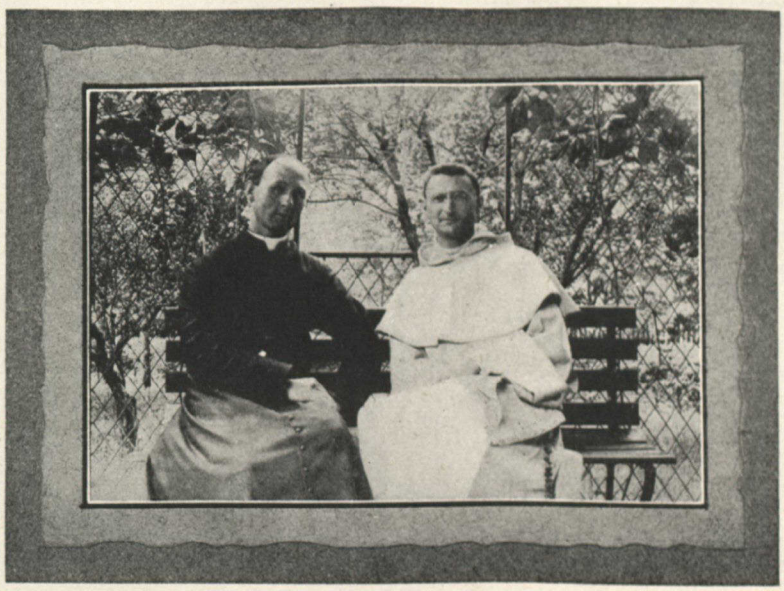

PRÊTRES NÉS À BEAUHARNOIS
M. A. Dupras T. R. P. R. Z. Dupras, O.P.

Monsieur l'abbé François-Xavier TISSEUR, actuellement curé de Saint-Ignace de Côteau-du-Lac, est né à Beauharnois, dans le rang Saint-Georges, le 3 décembre 1868, de Jean-Baptiste Tisseur et de Marie Boursier; il a fait ses études à la petite école du rang, à l'école des Frères de Saint-Louis-de-Gonzague, au petit et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné dans notre église paroissiale, le 3 décembre 1893, par Monseigneur Émard; le sermon d'ordination fut donné par feu M. François Reid. Monsieur l'abbé Tisseur a exercé le ministère à l'évêché de Valleyfield (1893-1894); à Saint-Urbain de Chateauguay (1894); à Saint-Jean Chrysostôme (1894-1897); au Côteau-du-Lac (1897-1898); il fut professeur au collège de Valleyfield pendant l'année scolaire 1898-1899; vicaire à Rigaud (1899-1905); de 1905 à 1913 curé fondateur de PointeFortune; depuis 1913, curé de Côteau-du-Lac.

Le T. Révérend Père Réginald-Zénon DUPRAS, O.P. est né à Beauharnois le 28 août 1877, de Louis Dupras, forgeron, et de Rachel Lamarre; il a fréquenté l'école paroissiale de Maisonneuve, dont il fut le premier servant de messe, puis l'Académie des Frères de Sainte-Croix, à Hochelaga, l'Académie La Salle à Ottawa, le collège de Sainte-Thérèse et le collège de Montréal. Entré chez les Dominicains, à Saint-Hyacinthe, en 1899, il y prononça ses vœux en 1900, fut ordonné prêtre en 1904; il fut vicaire à Saint-Hyacinthe de juillet 1906 à février 1907, procureur à Québec et à Montréal, supérieur à Montréal du 6 août 1917 au 27 août 1919; actuellement Prieur au couvent de Fall-River.

Monsieur l'abbé Aimé DUPRAS, frère du précédent, est né à Beauharnois le 14 mars 1879; il a fréquenté l'école pa-

roissiale de Maisonneuve, l'Académie d'Hochelaga, l'école de Saint-Urbain, de Marlboro, Mass, É.-U., le collège Sainte-Thérèse et le grand séminaire d'Ottawa; il a été ordonné prêtre en 1907, a fait du vicariat à Embrun, a été curé à Mayo, à Carlsbad Springs et à Saint-Pascal-Baylon de Russell, où il est depuis Pâques 1919.

Monsieur l'abbé Gustave MAILLOUX, actuellement curé de Saint-Antoine-Abbé, est né à Melocheville, le 20 août 1880, d'Augustin Mailloux, maître-éclusier, et de Célina Bourdon; il a fait ses études à l'Académie Saint-Clément de Beauharnois, au Collège Bourget de Rigaud, au grand Séminaire de Montréal et au grand séminaire de Valleyfield. Il a été ordonné prêtre par Mgr Émard, dans la cathédrale de Valleyfield, le 18 octobre 1904. Pendant douze ans, il a été vicaire à Saint-Jean-Chrysostôme; depuis 1916, il est curé de Saint-Antoine-Abbé.

Monsieur l'abbé David MAILLOUX, frère du précédent, est né à Melocheville, le 14 décembre 1894. Il a fait ses études classiques et ses études théologiques au collège de Valleyfield. Il a été ordonné prêtre le 27 juin 1920, dans la cathédrale de Valleyfield, par S. G. Monseigneur Émard.

Monsieur l'abbé Arthur GOYETTE est né à Beauharnois, le 22 janvier 1884, d'Alphonse Goyette et de Flavie Gariépy. Il a fait ses études à l'Académie Saint-Clément, où il obtint son diplôme commercial en 1898, ses études classiques au collège de Valleyfield, ses études théologiques au grand séminaire de Valleyfield et au collège *Angelico* de Rome. Il a été ordonné prêtre par Mgr Émard dans la cathédrale de Valleyfield, le 9 janvier 1910. Il a été successivement professeur de sciences, de philosophie et de théologie à son *Alma Mater*; il est actuellement professeur de théologie dogmatique.

Le T. Révérend Père Mannes-Émile MARCHAND, O.P., naquit à Beauharnois le 4 novembre 1883, du mariage d'Achille Marchand, marchand, et de Justina Guimond, Il a fait ses études primaires au collège des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska, ses études classiques au petit séminaire de Québec; il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Noviciat de Saint-Hyacinthe, le 3 août 1905, y fit profession le 3 août de l'année suivante; il a fait ses études théologiques au couvent d'études des Dominicains à Ottawa; ordonné prêtre le 8 mai 1910, par Mgr E.-A. Latulipe; il a fait du ministère au couvent de Saint-Hyacinthe, à celui de Fall-River et à celui d'Ottawa; à ce dernier endroit, il est, depuis décembre 1917, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. et depuis septembre 1920, sous-prieur du couvent.

Le Père Augustin-Aldéric LEDUC, O.P., est né à Beauharnois, le 6 juin 1886, du mariage de François-Xavier Leduc, marchand, et de Rose-de-Lima Boursier dit Lavigne. Il a fait ses études primaires à l'Académie des Clercs de Saint-Viateur de Saint-Louis-de-Gonzague, et ses études classiques au collège de Valleyfield (1898-1906). Entré dans l'Ordre de Saint-Dominique, à Saint-Hyacinthe, il y fit profession le 29 août 1907. Il a fait ses études théologiques au couvent d'Études des Dominicains à Ottawa; il a été ordonné prêtre le 2 juillet 1911, par S. É. Mgr Stagni, délégué apostolique; a passé deux ans à Saint-Hyacinthe (1913-1915) comme sous-maître des novices; depuis 1915, à Ottawa, professeur d'histoire de l'Église et de droit canonique au couvent d'Études des Domi-

GROUPE DE RELIGIEUX NÉS À BEAUHARNOIS

(1) C. Fr. Maximilien [H. Bertrand] (des Éc. chrét.)—(2) Fr. L. Bertrand (Ste-Croix.)—(3) Fr. Maximinus [Henri Boyer,] (des Éc. chrét.)—(4) Fr. Manès-Irénée [Joseph Poirier,] (des Éc. chrét.)—(5) Fr. Léopold Daoust, S.J.—(6) Fr. J.-Z. Maheu, C.S.V.—(7) Fr. R. Bourdon, C.S.V.—(8) Fr. E. Gariépy, C.S.V.—(9) Fr. L.-J. Lefebvre, C.S.V.—(10) Fr. J. Daoust, C.S.V. (11) Fr. P. Théoret, C.S.V.—(12) Fr. J.-C. Leduc, C.S.V.—(13) Fr. P. Dickner, C.S.V.—(14) Fr. N. Morrisseau C.S.V.

nicains de septembre 1917 à septembre 1920, il a été sous-prieur du couvent.

M. l'abbé Aimé HÉBERT est né à Beauharnois, le 17 octobre 1888, du mariage d'Alexis Hébert, cultivateur, et de Marie-Bibiane Faubert. Il a fait ses études primaires à la petite école, à l'Académie Saint-Clément de Beauharnois, et ses études secondaires au collège de Valleyfield (1903-1911); il a fait ses études théologiques au grand séminaire de Valleyfield; il a été ordonné prêtre dans notre église paroissiale Saint-Clément, le 6 janvier 1913; il a fait du professorat au collège de Valleyfield; il est vicaire à Rigaud depuis 1916.

M. l'abbé Ernest MAHEU n'est pas originaire de Beauharnois, il naquit à Ormstown du mariage de Charles Maheu et d'Olivine Châtillon. Cependant, tout jeune, il vint à Beauharnois avec sa mère devenue veuve par la mort accidentelle de M. Maheu. Il a étudié à l'Académie Saint-Clément, puis au collège de Valleyfield (1904-1912); il a fait ses études théologiques au grand séminaire de Valleyfield; il a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Valleyfield, par S. G. Mgr Émard, le 10 octobre 1915; il a fait du professorat au collège de Valleyfield et du vicariat à Saint-Polycarpe, à la cathédrale de Valleyfield, et, depuis, 1917 à Saint-Timothée.

Monsieur l'abbé Joseph-Antoine-Gérasime BONNIER est né à Beauharnois le 6 mars 1892, de Jean-Baptiste Bonnier et de Marie-Louise Laurin. Il a étudié aux écoles de Beauharnois et au collège de Valleyfield. Il a été ordonné prêtre le 27 juin 1920, dans la cathédrale de Valleyfield, par S. G. Mgr Émard.

RELIGIEUX NON PRÊTRES DE BEAUHARNOIS

Voici, aussi complète que nous avons pu la dresser, la liste des religieux non-prêtres nés ou ayant passé une partie de leur vie à Beauharnois.

I.—Clercs de Saint-Viateur

1° Frère *Joseph-Clovis* LEDUC, né le 26 avril 1865, de François Leduc et Angélique Chasles, profès le 31 juillet 1887, décédé le 16 mars 1917.

2° Frère *Edouard* GARIÉPY, né le 4 décembre 1871, de Nazaire Gariépy et Catherine Dazé, profès le 31 juillet 1893.

3° Frère *Arthur* DAOUST, né le 17 janvier 1891, d'Elzéar Daoust et Marie-Louise Leduc, profès le 6 janvier 1912.

4° Frère *Raïlil* BOURDON, né le 31 octobre 1892, de Wilbrod Bourdon et Élodie Deneault, profès le 6 janvier 1912.

5° Frère *Patrice* DICKNER, né le 17 juin 1898, d'Ernest Dickner et d'Alexina Gosselin, profès le 6 janvier 1919.

6° Frère *Joseph-Zéphir* MAHEU, né le 21 novembre 1899, de Léandre Maheu et d'Évélina Cecyre, profès le 6 janvier 1919.

7° Frère *Normand* MORRISSEAU, né le 26 août 1900, d'Arthur Morrisseau et Edwidge Faubert, profès le 6 janvier 1919.

8° Frère *Paul* THÉORET, né le 26 décembre 1899, d'Euclide Théoret et Anna Brouillet, entré chez les Clercs de Saint-Viateur en 1919.

9° Frère *Louis-Joseph* LEFEBVRE, né le 24 octobre 1899, de Louis-Joseph Lefebvre et Marie Daigneault, entré chez les Clercs de Saint-Viateur en 1919.

10° Frère *David* BOUCHER, profès le 31 juillet 1899, et Frère *Minrad* BONIN, profès le 6 janvier 1917, ne sont pas nés à Beauharnois; mais ils ont été élèves de notre Académie Saint-Clément.

II.—Frères des Ecoles Chrétiennes

Quelques religieux de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes sont de Beauharnois par la naissance ou par l'éducation.

1° Frère MAXIMINIAN (*Henri Bertrand*) né à Rigaud en 1848, de Louis-Antoine Bertrand et Angélique Poirier; profès en 1865, décédé le 7 janvier 1900; a été directeur à Lachine, à Saint-Jean d'Iberville, à Hull, à Saint-Laurent, à Longueuil, à Saint-Jérôme.

2° Frère MAXIMINUS (*Henri Boyer*) né à Beauharnois, en 1853, de Charles Boyer et Félicité Hébert, profès en 1870, décédé le 14 octobre 1877.

3° Frère MANES-IRÉNÉE (*Joseph Poirier*) né à Saint-Louis-de-Gonzague le 28 novembre 1878, de Léandre Poirier et Glaphyre Leduc; profès en 1895; a été directeur à Saint-Édouard de Beauport, à Saint-Raymond de Portneuf, à la Rivière-du-Loup, et à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1918.

III.—Compagnie de Jésus

Frère Léopold DAOUST, né à Beauharnois, le 30 mars 1864, de Étienne Daoust et Bibiane Trottier; profès le 24 mai 1890, en mission depuis cette date.

IV.—Frères de Sainte-Croix

Frère Louis BERTRAND, né le 2 juin 1900, de Télesphore Bertrand et Suphrénie Couillard, entré au noviciat en août 1915.

RELIGIEUSES DE BEAUHARNOIS

Voici la liste—peut-être incomplète—des religieuses que la paroisse Saint-Clément a données à différentes congrégations religieuses; le plus grand nombre appartient aux Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; c'est la récompense du dévouement que, depuis bientôt 70 ans, cette communauté a manifesté à notre paroisse.

I.—Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

Nous donnerons, en premier lieu, la liste des religieuses *nées* à Beauharnois, puis celle des religieuses qui y sont demeuré.

1° Sœur MARIE DE L'ASSOMPTION (*Marcelline Tessier*); parents: Ignace Tessier et Scholastique Lemay; naissance, le 27 novembre 1834; profession, le 16 août 1853; a été supérieure locale en Orégon; décédée le 16 juillet 1904.

2° Sœur MARIE AMBROISE (*Marcelline Leduc*); parents: Antoine Leduc et Angélique Pilon; naissance, le 11 février 1832; profession, le 6 mars 1857; décédée le 30 mars 1857.

3° Sœur MARIE CHARLES (*Adèle Daoust*); parents: Charles Daoust et Françoise Dandurand; naissance, le 14 octobre 1833; profession, le 16 août 1857; décédée le 1er décembre 1860.

4° Sœur MARIE MÉLANIE (*Virginie Roy*); parents: Joseph Roy et Madeleine Lecavalier; naissance, le 13 août 1835; profession, le 16 août 1857; décédée le 3 novembre 1906.

5° Sœur MARIE FÉLICITÉ (*Léocadie Lebœuf*); parents: Eustache Lebœuf et Sophie Boudria; naissance, le 2 février 1835; pro-

(1) Sr Goyette (Hôtel-Dieu).—(2) Sr Thérèse-de-Jésus (Carmélite).——(3) Sr Guimond (des Sœurs Grises).—(4) Sr Marie du Crucifix (Bon-Pasteur).—(5) Sr M. Rose de Viterbe (Précieux-Sang).—(6) Sr Marie-Modeste (Sœur de Sainte-Anne).—(7) Mère Martin de l'Ascension.—(8) Sr Marguerite de Saint-Joseph.—(9) Sr Marie-Célinie.—(10) Sr M. Laurence.—(11) Sr Marie-Pierre.—(12) Sr Ambroise de Sienne.—(13) Sr M. Maximilienne.—(14) Sr Paul de Nicée.—(15) Sr Pierre de Sienne.—(16) Sr Louise Émélie.—(17) Sr Louis Bertrand.—(18) Sr Marie-Hyacinthe.—(19) Sr Marie-Eucher.—(20) Sr Marie-Eudoxie.—(21 Sr Marie-Joseph.—(22) Sr Marie-Irénée.—(23) Sr Henri de Citeaux.—(24) Sr Pierre d'Alcantara.—(25) Sr Marie-Norbert.—(26) Sr Marie-Léonie.—(27) Sr Marie Adhémard.—(28) Sr Marie-Symphorien.

fession, le 3 août 1858; a été supérieure locale dans Québec et en Floride; décédée le 17 décembre 1905.

6° Sœur MARIE DE L'ANGE GARDIEN (*Marguerite Blondin*); parents: Jean-Baptiste Blondin et Marguerite Pinault; naissance, le 30 novembre 1839; profession, le 27 juillet 1859; a été maîtresse des novices et supérieure locale en Oregon.

7° Sœur PIERRE D'ALCANTARA (*Emélie Boyer*); parents: Célestin Boyer et Angélique Tessier; naissance, le 23 novembre 1839; profession, le 14 janvier 1860; a été supérieure locale en Orégon; décédée le 30 mai 1909.

8° Sœur MARIE ANSELINE (*Léocadie Sarault*); parents: Pierre Sarault et Anastasie Laferrière; naissance, le 6 juillet 1836; profession, le 14 janvier 1860; a été supérieure locale dans Québec; décédée le 20 février 1910.

9° Sœur MARIE AMBROISE (*Angèle Leduc*); parents: Antoine Leduc et Apolline Montpetit; naissance, le 20 mars 1842; profession, le 17 juin 1862; décédée le 8 juillet 1915.

10° Sœur MARIE CLÉMENT (*Archange Daignault*); parents: Paul Daignault et Angélique Lefebvre; naissance, le 23 mars 1834; profession, le 22 janvier 1863.

11° Sœur MARIE DOROTHÉE (*Philomène Labelle*); parents: François Labelle et Marguerite Hainault; naissance, le 29 septembre 1839; profession, le 22 janvier 1863; décédée le 29 juillet 1879.

12° Sœur MARIE EUDOXIE (*Elise Prégent*); parents: Joachim Prégent et Reine Lefebvre; naissance, le 6 novembre 1844; profession, le 19 janvier 1864; a été supérieure au Manitoba; décédée le 6 mars 1903.

13° Sœur MARIE NATHALIE (*Josephte Leduc*); parents: Antoine Leduc et Apolline Montpetit; naissance, le 20 mars 1842; profession, le 19 janvier 1864.

14° Sœur MARIE DU SCAPULAIRE (*Caroline Gendron*); parents: Pierre Gendron et Angélique Boyer; naissance, le 3 décembre 1848; profession, le 8 décembre 1860; décédée le 19 janvier 1877.

15° Sœur MARTIN DE L'ASCENSION (*Odile Leduc*); parents: André Leduc et Émélie Trudelle; naissance, le 29 février 1848; profession le 1er février 1865; a été supérieure locale au Manitoba et dans Québec, supérieure provinciale de Californie et d'Ontario, et supérieure générale.

16° Sœur MARIE LÉOCADIE (*Angélique Leduc*); parents: Antoine Leduc et Apolline Montpetit; naissance, le 15 juin 1851; profession, le 19 octobre 1867; a été supérieure locale en Orégon et économe générale.

17° Sœur MARIE PIERRE (*Julie Laberge*); parents: Pierre Laberge et Julie Laberge; naissance, le 9 septembre 1847; profession, le 12 mars 1867; décédée le 1er février 1873.

18° Sœur MARIE HYACINTHE (*Félicité Tisseur*); parents: Jean-Baptiste Tisseur et Marie Boursier; naissance, le 22 septembre 1848; profession, le 19 octobre 1867; a été supérieure locale au Manitoba; décédée le 7 février 1891.

19° Sœur MARIE DU BON-PASTEUR (*Angélique Tessier*); parents: Charles Tessier et Catherine Boyer; naissance, le 8 avril 1845; profession, le 10 mars 1867; a été supérieure locale et supérieure provinciale dans Québec; décédée le 20 septembre 1908.

20° Sœur MARIE ALIX (*Célina Leduc*); parents: Antoine Leduc et Apolline Montpetit; naissance, le 21 octobre 1848; profession, le 22 octobre 1868.

21° Sœur MARIE DAMIEN (*Célina Blondin*); parents: Jean-Baptiste Blondin et Marguerite Pinault; naissance, le 15 août 1847; profession, le 15 août 1870.

22° Sœur MARIE IRÉNÉE (*Marie Leduc*); parents: François Leduc et Angélique Châles; naissance, le 28 février 1854; profession, le 30 août 1871; décédée le 15 novembre 1877.

23° Sœur MARIE EUCHER (*Rose-Anna Lécuyer*); parents: Pierre Lécuyer et Célina Montpetit; naissance, le 11 janvier 1871; profession, le 5 août 1872; a été supérieure locale dans Québec.

24° Sœur MARIE LUTGARDE (*Emma Brossoit*); parents: Julien Brossoit et Zoé Lefebvre; naissance, le 14 mars 1853; profession, le 19 mars 1873.

25° Sœur MARIE EUGÉNIE (*Eugénie McCully*); parents: James McCully et Angélique Harbourg; naissance, le 5 mai 1855; profession, le 20 mars 1874.

26° Sœur MARIE APOLLINAIRE (*Liliane Côté*); parents: Moïse Côté et Marguerite Lefebvre; naissance, le 31 mai 1854; profession, le 18 janvier 1876.

27° Sœur MARIE CÉZARINE (*Marcelline Latour*); parents: Olivier Latour et Rosalie Meloche; naissance, le 10 février 1857; profession, le 29 janvier 1879.

28° Sœur MARIE CÉZARIE (*Marie Latour*); parents: Olivier Latour et Rosalie Meloche; naissance, le 10 février 1857; profession, le 29 janvier 1879.

29° Sœur MARIE LÉONIE (*Mathilde Marchand*); parents: Isidore Marchand et Adélaïde Daignault; naissance, le 17 avril 1862; profession, le 6 août 1883; a été supérieure locale dans Québec, et supérieure provinciale au Manitoba.

30° Sœur MARIE ADHÉMARD (*Agnès Lebœuf*); parents: Paul Lebœuf et Amable Legault; naissance, le 13 février 1867; profession, le 31 janvier 1888; a été supérieure locale dans Québec; décédée le 10 mai 1912.

31° Sœur MARGUERITE DE SAINT JOSEPH (*Noémie Couillard*); parents: Jacques Couillard et Émélie L'Écuyer; naissance, le 31 mai 1872; profession, le 5 août 1892; a été supérieure locale dans Québec.

32° Sœur MARIE SYMPHORIEN (*Amanda Montpetit*); parents: Alphonse Montpetit et Marcelline Lefebvre; naissance, le 4 avril 1877; profession, le 5 août 1896.

33° Sœur MARIE MAXIMILIENNE (*Justina Lebœuf*); parents: Paul Lebœuf et Amable Legault; naissance, le 21 avril 1875; profession, le 5 août 1896.

34° Sœur LOUIS BERTRAND (*Louise Bertrand*); parents: Télesphore Bertrand et Hélène Quig; naissance, le 13 décembre 1876; profession, le 5 août 1897; décédée le 1er mars 1904.

35° Sœur HENRI DE CITEAUX (*Graziella Renaud*); parents: Édouard Renaud et Éléonore Patenaude; naissance, le 9 janvier 1877; profession, le 5 août 1899; décédée en mai 1916.

36° Sœur PAUL DE NICÉE (*Amélia Lebœuf*); parents: Paul Lebœuf et Amable Legault; naissance, le 30 septembre 1877; profession, le 5 août 1899.

37° Sœur MARIE LAURENCE (*Eloria Laberge*); parents: Napoléon Laberge et Malvina Beaudry; naissance, le 10 juin 1880; profession, le 8 décembre 1901.

38° Sœur FRANÇOISE DU SAINT-SACREMENT (*Marie-Anna Leduc*); parents: Antoine Leduc et Elmire Daoust; naissance, le 30 juillet 1883; profession, le 5 février 1902.

39° Sœur MARIE ZÉPHIRIN (*Euphémie Châles*); parents: Jean-Baptiste Châles et

Julie Brault; naissance, le 6 janvier 1875; profession, le 2 février 1902.

40° Sœur ALEXANDRE DE ROME (*Noémie Huot*); parents: Alexandre Huot et Azilda Lapointe; naissance, le 13 octobre 1878; profession, le 1er février 1905; a été supérieure locale dans Québec.

41° Sœur FRANÇOISE DE SAINTE-MARIE (*Eugénie Lafrance*); parents: F.-X. Lafrance et Malvina Bissonnet; naissance, le 27 décembre 1876; profession, le 1er février 1905.

42° Sœur MARIE HÉLIANA (*Marie-Louise Bisson*); parents: Élie Hercule Bisson et Virginie Rapin; naissance, le 23 mai 1876; profession, le 5 août 1905.

43° Sœur ANTOINE ALPHONSE (*Marie Montpetit*); parents: Alphonse Montpetit et Marcelline Lefebvre; naissance, le 1er juillet 1884; profession, le 24 septembre 1906.

44° Sœur MARIE EUGÉNIUS (*Claire Sullivan*); parents: John Sullivan et Brigide Kelly; naissance, le 30 octobre 1874; profession, le 1er février 1906.

45° Sœur PIERRE DE SIENNE (*Marie Louise Pouliot*); parents: Pierre Pouliot et Marie Louise Charlebois; naissance, le 22 novembre 1887; profession, le 5 août 1907.

46° Sœur PIERRE EUCHER (*Angélina Poissant*); parents: Pierre Poissant et Delphine Lefebvre; naissance, le 8 octobre 1886; profession, le 1er février 1908.

47° Sœur MARIE-JOSEPH (*Marie-Louise Leduc*); parents: Antoine Leduc et Malvina Viau; naissance, le 20 novembre 1888; profession, le 5 février 1909.

48° Sœur MARIE GERTRUDE (*Annette Robillard*); parents: Ulysse-Janvier Robillard et Virginie Lanaud; naissance, le 5 février 1881; profession, le 5 février 1910.

49° Sœur MARIE ISRAËL (*Albertine Lefebvre*); parents: Antoine Lefebvre et Délima Laberge; naissance, le 10 juillet 1885; profession, le 16 novembre 1911; décédée le 11 janvier 1915.

50° Sœur THÉRÈSE DE SAINT-AUGUSTIN (*Célina Lefebvre*); parents: Israël Lefebvre et Célina Loiselle; naissance, le 12 août 1886; profession, le 5 août 1913.

51° Sœur ROSE DE SAINT DOMINIQUE (*Bernadette Sauvé*); parents: Louis Sauvé et Rosanna Pilon; naissance, le 24 novembre 1892; profession, le 5 août 1915.

52° Sœur JEANNE DU CARMEL (*Sara Saint-Michel*); parents: Wilbrod Saint-Michel et Vitaline Reid; naissance, le 5 avril 1896; profession, le 5 août 1916.

53° Sœur LOUISE ÉMÉLIE (*Adrienne Gariépy*); parents: Désiré Gariépy et Marie-Louise Leduc; naissance, le 11 juillet 1896; profession, le 5 août 1918.

A ces noms de religieuses *nées* à Beauharnois, doivent s'ajouter ceux des religieuses qui, sans y être nées, sont de Beauharnois par l'éducation ou par un séjour plus ou moins long.

1° Sœur MARIE-ALEXANDRE (*Oméline Lambert*); née à Saint-Denis, le 16 octobre 1840, de Joseph Lambert et Marcelline Gareau; professe le 5 août 1858; décédée le 15 novembre 1901; a été supérieure provinciale en Ontario et secrétaire générale.

2° Sœur MARIE DE GONZAGUE (*Eugénie Charland*); née à Saint-Athanase, le 22 août 1843, de Joseph Charland et Elmire Duquette; professe le 29 janvier 1862; décédée le 25 septembre 1868.

3° Sœur MARIE DE LA PASSION (*Cécilia O'Doherty*); née à Montréal, le 1er janvier 1841, de Charles O'Doherty et Catherine Perkins; professe le 22 janvier 1863.

4° Sœur MARIE DE LA SAINTE-FAMILLE (*Delphine Côté*); née à Saint-Hyacinthe, le 3 septembre 1844, d'Eugène Côté et de Marguerite Guyon; professe le 19 janvier 1864; a été supérieure locale aux États-Unis.

5° Sœur MARIE FÉLICIENNE (*Marie-Anne Allard*); née à Chateauguay, le 30 mars 1840, de Joseph Allard et de Marie Grenier; professe le 8 février 1866; décédée le 21 février 1906.

6° Sœur M.-JEAN DE DIEU (*Clémence Cadieux*); née à Sainte-Martine, le 6 juillet 1847, de Antoine Cadieux et de Josephte Patenaude; professe le 12 mars 1867; décédée le 22 juillet 1917; a été supérieure locale, supérieure provinciale et assistante générale.

7° Sœur MARIE ALPHONSE (*Rose Laberge*); née à Sainte-Martine, le 20 mai 1853, de Toussaint Laberge et d'Adélaïde Lefebvre; professe le 5 août 1872; décédée le 29 juin 1884.

8° Sœur MARIE FLORENTINE (*Georgine Duhamel*); née à Saint-Ephrem d'Upton, le 25 février 1858, de Joseph Duhamel et de Céline Provost, professe le 19 mars 1873; décédée le 19 juin 1901; a été supérieure locale en Floride et maîtresse des novices.

9° Sœur PHILIPPE DE NÉRI (*Hermine Brunet*); née à Montréal, le 10 décembre 1853, d'Alexis Brunet et de Rosalie Robillard; professe le 6 août 1873; décédée le 14 juillet 1915; a été supérieure locale dans Québec et dans Ontario.

10° Sœur ÉLECTA DU SACRÉ-CŒUR (*Mary-Anna Lynch*); née à Longueuil, le 24 juillet 1849, de Patrick Lynch et de Mary Crowny; professe le 5 août 1874; décédée le 1er mai 1879.

11° Sœur MARIE NORBERT (*Marie Loiselle*); née à Sainte-Philomène, le 25 août 1856, de Louis Loiselle et de Sophie Barrette; professe le 18 janvier 1876; décédée le 3 novembre 1883.

12° Sœur MARIE HIPPOLYTE (*Adèle Laberge*); née à Sainte-Martine, le 7 août 1857, de Toussaint Laberge et d'Adélaïde Lefebvre; professe le 18 janvier 1876; décédée le 31 janvier 1905; a été supérieure locale dans Québec et au Michigan.

13° Sœur MARIE HILDEGARDE (*Lucy Verity*); née à Hemmingford, le 25 juillet 1846, de Frédéric Verity et d'Ann Merlin; professe le 15 août 1878; a été supérieure locale au Manitoba et dans Québec.

14° Sœur MARIE CÉLANIE (*Armanda Bisson*); née à Saint-Louis-de-Gonzague, le 19 mars 1862, d'Élie Hercule Bisson et de Virginie Rapin; professe le 5 août 1880; a été supérieure locale dans Québec et dans Ontario.

15° Sœur MARIE ADÉLINE (*Elisa Lalonde*); née à Vaudreuil, le 27 août 1854, de Narcisse Lalonde et de Marguerite Valois; professe le 5 août 1881.

16° Sœur MARIE HÉLIODORE (*Eulalie Boursier*); née à Sainte-Philomène, le 18 novembre 1867, d'Etienne Boursier et de Marie Picard; professe le 5 août 1888; décédée le 31 août 1911.

17° Sœur ANTOINE DE MILAN (*Georgianna Boursier*); née à Sainte-Philomène, le 7 février 1867; de Basile Boursier et de Rachel Hurtubise; professe le 5 août 1892.

18° Sœur AMBROISE DE SIENNE (*Rose-Anna Laplante*); née à Saint-Thimothée, le 27 juillet 1872, de Henri Laplante et de Catherine Lefebvre; professe le 2 février 1893; a été supérieure locale au Manitoba.

19° Sœur PAUL DE SAINTE-MARIE (*Phélonise Normandeau*); née à Saint-Étienne, le 1er mars 1880, de Napoléon Normandeau

et de Françoise Daignault; professe le 5 août 1899; a été supérieure locale dans Québec.

20° Sœur JEAN DE LA CROIX (*Evélina Péladeau*); née à l'Ile Perrot, le 16 août 1879, d'Eustache Péladeau et de Hedwidge Cousineau; professe le 5 août 1901.

21° Sœur MARIE NORBERT (*Ozélina Loiselle*); née à Sainte-Martine, le 28 août 1880; de Louis Loiselle et d'Odile Boursier; professe le 5 août 1902; a été supérieure locale dans Québec.

22° Sœur MARIE DE LA TRINITÉ (*Albina Leduc*); née à l'Ile Perrot, le 26 novembre 1868, d'Antoine Leduc et d'Elmire Daoust; professe le 5 août 1905.

23° Sœur MARIE DE JÉRUSALEM (*Cléophée Laurin*); née à Embrun, Ont., le 1er janvier 1883, d'Adolphe Laurin et de Marie Paquette; professe le 5 août 1906.

24° Sœur CHARLES ÉDOUARD (*Nathalie Laberge*); née à Sainte-Philomène, le 24 octobre 1873, d'Édouard Laberge et de Nathalie Poulin; professe le 6 août 1909; décédée le 15 avril 1912.

25° Sœur VÉRONIQUE DU CALVAIRE (*Elisa Perron*); née à Montréal, le 7 juin 1891, de Joseph Perron et de Marie-Louise Frénette; professe le 1er février 1913.

26° Sœur MADELEINE ANGÉLIQUE (*Bernadette Tessier*); née à Saint-Jean-Chrysostôme, le 3 novembre 1890, d'Alfred Tessier et de Sophie Bella Baillargeon; professe le 5 août 1914; décédée le 10 octobre 1915.

27° Sœur MARIE GASTON (*Berthe Nadon*); née à l'Ile Perrot, le 11 février 1894, de Pacifique Nadon et de Délima Quenneville; professe le 5 août 1914.

28° Sœur GENEVIÈVE DE FRANCE (*Antoinette Miller*); née à Montréal, le 25 décembre 1892, de Louis Joseph Miller et de Marie-Anne Tougos; professe le 5 août 1914.

29° Sœur PHILOMÈNE DE ROME (*Berthe Bergevin*); née à Chateauguay, le 14 juillet 1894, d'Honoré Bergevin et de Philomène Giroux; professe le 5 août 1915.

30° Sœur GEORGES DE PALESTINE (*Marie Louise Prévost*); née à Saint-Édouard de Napierville, le 1er février 1890; de Georges Prévost et d'Octavie Lussier; professe le 5 août 1915.

31° Sœur THÉODULE DE ROME (*Zéphirine Nepveu*); née à Sainte-Scholastique, le 27 mai 1894, d'Alphonse Nepveu et de Célina Lacroix; professe le 5 août 1915.

32° Sœur THÉRÈSE DE NOTRE-DAME (*Ernestine Contant*); née à Montréal, le 2 janvier 1894, de Stanislas Contant et d'Ernestine Lachapelle; professe le 5 août 1917.

II.—Sœurs Grises (de Montréal)

A la communauté des Sœurs Grises de Montréal établie à Beauharnois en 1861, la paroisse Saint-Clément a fourni onze sujets:

1° Sœur TISSEUR (*Marie*); née le 4 janvier 1839, de Jean-Baptiste Tisseur et de Marie Boursier; professe le 6 novembre 1861; décédée le 10 janvier 1916.

2° Sœur PAPINEAU (*Marguerite*); née le 12 avril 1832, d'André Papineau et de Marie Madore; professe le 31 mai 1862; décédée le 31 décembre 1909.

3° Sœur NOEL (*Elmire Lévêque*); née le 8 avril 1851, de Paul Lévêque et de Claire Cliche; professe le 27 septembre 1881; décédée le 9 octobre 1917.

4° Sœur GUIMOND (*Marie Elodie*); née le 8 octobre 1863, de Cyrille Guimond et de Justine Dubreuil; professe le 27 décembre 1888; supérieure à l'Hôpital Saint-Roch de Saint-Boniface, Manitoba.

5° Sœur OLIVIER (*Marie Célanire*); née le 24 septembre 1870, de William Olivier et d'Adèle Grenier, professe le 11 décembre 1894; née à Coaticook; elle était paroissienne de Saint-Clément à son entrée en religion.

6° Sœur LEFRANÇOIS (*Marie-Louise-Victoria*); née le 29 juin 1873, de Joseph Lefrançois et de Sophranie Brunelle; professe le 11 décembre 1894; née à Ellenburg, É.-U.; elle était paroissienne de Saint-Clément à son entrée.

7° Sœur DE LORIMIER (*Corinne*); née le 15 avril 1874, de James de Lorimier et de Honorine Héroux; professe le 21 juin 1899.

8° Sœur FAUBERT (*Célina*); née le 15 juin 1873, de Damase Faubert et de Zoé Hébert; professe le 18 avril 1902.

9° Sœur BAYARD (*Marie Exélire*); née le 10 octobre 1881, de François-Xavier Bayard et de Zoé Leduc; professe le 19 avril 1904.

10° Sœur SAINT-THÉODORE (*Marie-Mérisa Laberge*); née le 25 août 1879, de Théodore Laberge et d'Adèle Normandeau; professe le 29 avril 1903.

11° Sœur ÉLISE (*Elise Bazinet*); née le 24 mars 1865, d'Augustin Bazinet et de Délima Dubuc; professe le 11 avril 1894; décédée le 22 juin 1898.

III.—Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

1° Sœur SAINT-FRANÇOIS RÉGIS (*Marie-Josephte Bergevin*); née le 18 juin 1822, de Louis Bergevin et de Josephte Moisan; professe le 12 mai 1845; décédée le 13 septembre 1853.

2° Sœur SAINT-CLÉMENT (*Angélique Boyer*); née le 7 janvier 1829, de Célestin Boyer et d'Angélique Tessier; professe le 27 octobre 1846; décédée le 4 novembre 1846.

3° Sœur SAINT-MARC (*Françoise Lefebvre*); née le 13 décembre 1826, de Hyacinthe Lefebvre et de Marie Bergevin; professe le 31 janvier 1847; décédée le 8 février 1850.

4° Sœur SAINTE-EUPHROSYNE (*Eulalie Bergevin*); née le 12 mai 1839, de Louis Bergevin et d'Angélique Huneau; professe le 5 mai 1858; décédée le 7 mars 1862.

5° Sœur SAINT-PIERRE DE DAMAS (*Aurore Maheu*); née le 31 août 1896, de Léandre Maheu et d'Évélina Cécyre; professe le 21 août 1917.

6° Sœur TESSIER (*Marie-Célina-Aimée*); née le 6 mars 1833, de Jean-Baptiste Tessier et de Victoire Daignault; professe le 11 décembre 1890.

7° Sœur BOYER (*Marie-Clotilde*); née le 17 février 1849, de Moïse Boyer et de Martine Lebœuf; professe le 11 décembre 1890; décédée le 24 août 1897.

8° Sœur PRIMEAU (*Marie Rose-de-Lima Boyer*); née le 1er mars 1847, de Moïse Boyer et de Martine Lebœuf; professe le 2 février 1892; décédée le 24 juillet 1896.

IV.—Sœurs de la Providence

1° Sœur CLÉMENT (*Charlotte Marchand*); née le 2 novembre 1835, de Joseph Marchand et de Julie Santennes; professe le 23 août 1854; décédée le 19 janvier 1916.

2° Sœur ZÉPHIRIN (*Marie-Adéline Daoust*); née le 19 janvier 1847, de Joseph Daoust, seigneur de l'Ile Perrot, et de Victoire Caron; professe le 8 novembre 1870; décédée le 15 juin 1919.

3° Sœur MARIE ANSELMA (*Marie Aldéa Huot*); née à Saint-Urbain, le 7 juillet 1890; d'Alexandre Huot et d'Ozanna Patenaude; professe le 28 février 1917; domiciliée à Beauharnois, lors de son entrée.

V.—Sœurs de Sainte-Anne (de Lachine)

1° Sœur MARIE DE LA PRÉSENTATION (*Julie Montpetit*); née le 10 juillet 1815, de Hyacinthe Montpetit et d'Euphrasie Leduc; professe le 18 février 1851; décédée le 12 décembre 1903.

2° Sœur MARIE GEORGINE (*Georgine Brault*); née le 1er mai 1892, de Hercule Brault et d'Anna Desparois; professe le 23 janvier 1918.

VI.—Sœurs du Bon - Pasteur (de Montréal)

Sœur MARIE DU CRUCIFIX (*Lydia Patenaude*); née le 24 juin 1883, d'Alexandre Patenaude et d'Olivine Daignault, professe le 21 novembre 1907.

RELIGIEUSES NEES A BEAUHARNOIS
Sr Marie Agnès de Jésus (1)—Sr Marie-Gertrude [S.des SS.NN.] (2)
Sr M. de Saint-François d'Alverne (3).

VII.—Carmélites

Mère THÉRÈSE DE JÉSUS (*Albertine Guimond*); née le 15 novembre 1858, de J.-B. Guimond et de Marie Champeau; professe le 1er juin 1883; a été Prieure du Carmel de Montréal.

VIII.—Sœurs du Précieux Sang

Sœur MARIE DE VITERBE (*Sophranie Primeau*); née le 16 septembre 1873, de Louis Primeau et de Marguerite Viau; professe en 1895; décédée en 1903.

IX.—Sœurs de Sainte-Anne

Mère MARIE DE L'ANGE GARDIEN (*Zélie Bourbonnais.*) Ex-supérieure générale.

X.—Sœurs de Saint-Joseph

Sœur MARIE ALBERTA (*McMartin*). Rue St. Albans, Toronto; supérieure générale actuelle.

XI.—Sœurs Dominicaines

Sœur MARIE-AGNÈS-DE-JÉSUS (*M. Joséphine Laberge*); née le 12 mars 1875, de Pierre Laberge et de Joséphine Boursier; professe chez les Dominicaines de Gand, Belgique, en 1910.

XII.—Sœur de Marie - Réparatrice

Sœur MARIE DE SAINT-FRANÇOIS D'ALVERNE (*M. Gertrude Robillard*), née le 11 novembre 1889, d'Ulysse-Janvier Robillard et de Virginie Lanaud; professe chez les Sœurs de Marie-Réparatrice, en 1914.

XIII.—Sœurs de l'Hôtel-Dieu

Sœur GOYETTE (*Victorine*); née le 24 décembre 1871, de Joseph Goyette et d'Euphrosine Daoust; professe chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu (Arthabaska), le 14 mai 1901.

LES LAÏQUES

Après avoir parlé du clergé paroissial de Beauharnois, il convient de parler des *laïques* qui ont été ses fidèles coopérateurs dans la fondation et le développement de la paroisse. Nous aimerions à pouvoir citer tous ceux qui ont appartenu à Saint-Clément, à faire l'histoire de toutes nos familles; il est aisé de comprendre que la tâche est impossible.

Nous ne pouvons, cependant, dans l'histoire religieuse de Beauharnois, omettre les noms de ceux des laïques qui y ont été mêlés de plus près. Il y a d'abord les *marguilliers*, qui, sous la présidence du curé, administrent les affaires temporelles de la paroisse; il y a les *syndics* chargés plus spécialement de la construction des édifices religieux; il y a les officiers de l'église qui, sous la direction du curé, comme *bedeaux*, *constables*, *organistes*, *chantres*, assurent le bon fonctionnement du culte divin. Nous avons la bonne fortune de connaître les noms de tous ces paroissiens, et d'avoir la photographie d'un grand nombre d'entre eux.

I. Marguilliers

Grâce aux notes d'un *ancien* de Beauharnois,[1] nous connaissons les paroissiens de Beauharnois qui furent marguilliers à Chateauguay, avant l'érection de notre église paroissiale: ce sont, avant 1788, Guillaume Leduc, Pierre Montpetit, Antoine Lalonde, Augustin Daoust, Joseph Bourbonnais, Louis Prégent, Charles-*René* Leduc, Pierre Hénault. Depuis 1788, il y eut Michel Saint-Denis, Charles Léger, Pascal Boyer, Charles Daoust, François-*Guillaume* Leduc, François-Marie Daoust, Dominique Sabourin, A. Montpetit *Potvin*, Charles Leduc, Joseph Lalonde, Guillaume Paladeau, A. Michel Leduc, Pierre Hénault, Joseph Daoust, Étienne Léger, Joseph Héneault, Toussaint Repentigny, Hyacinthe Lalonde, Augustin Lefebvre, Michel-*René* Leduc, Gabriel D'Aoust, François Sauvé, François Montpetit, Antoine Lalonde, Étienne Montpetit, Eustache Paladeau, Augustin Campeau, Michel Léger, Pierre Daoust, Jean-Baptiste Montpetit, Amable Bourbonnais.

A partir de 1819, des marguilliers furent élus pour la nouvelle paroisse Saint-Clément; nous en donnons la liste avec la date d'élection:

1819—Basile Roy;
1819—Pierre Montpetit;
1819—Louis Trudel;
1819—Ignace Tessier;
1820—Paul Hébert;
1821—Antoine Leduc;
1822—Jos. Roy (*Basile*);
1823—Hyacinthe Montpetit;
1824—François Dandurand;
1825—François Tessier;
1826—Étienne Montpetit;
1827—François Daoust;
1828—Ignace Pitre;
1829—Michel Longtin;
1830—Joseph Daoust;
1831—Pierre Pitre;
1832—Joseph Hainault;
1833—Joseph Daignault;
1834—Chs-Roy *Lapensée;*
1835—J.-B. Poirier-*Lafleur;*
1836—Chs Daigneault;
1837—O. Leblanc, N.P.;
1838—Antoine Boyer;
1839—Pierre-M. Leduc;
1840—Alexis Lebœuf;
1841—Hyacinthe Lefebvre;
1842—Pierre-*Guillaume* Leduc;

(1) M. André Leduc, père de M. André Leduc de cette ville.

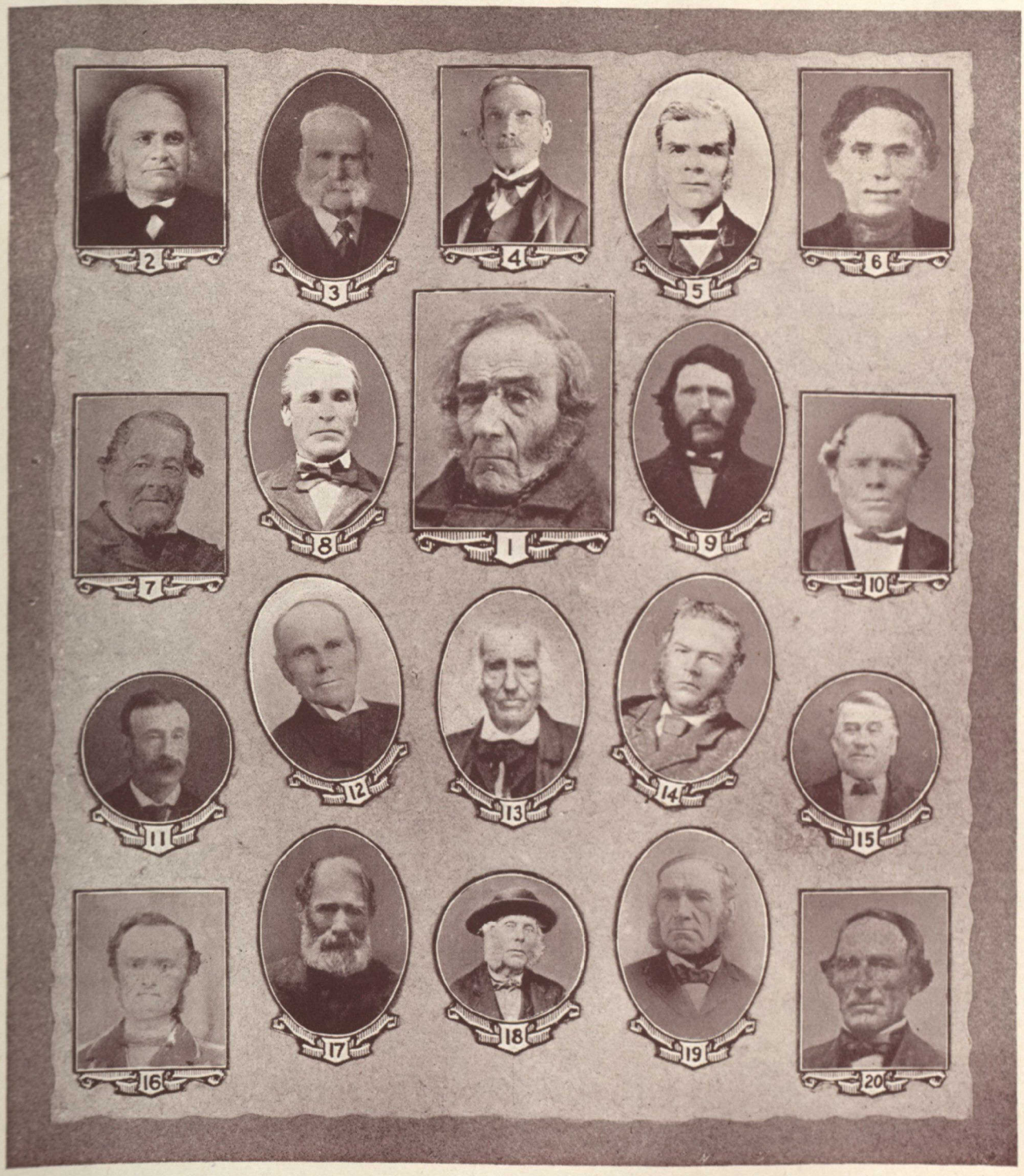

GROUPE DE MARGUILLIERS

MM. (1) Antoine Leduc.—(2) Paul Lebœuf, jr.—(3) Onésime Haineault.—(4) Narcisse Goyette.—(5) Damase Charlebois.—(6) Paul Gendron.—(7) Alexis Lebœuf.—(8) Antoine Boyer.—(9) Joseph Goyette.—(10) Antoine Bonnier.—(11) Geoffroy Hébert.—(12) Jean-Baptiste Tisseur.—(13) Joseph Hainault.—(14) Jérémie Gendron.—(15) Olivier Lefebvre, sr.—(16) Joseph Prégent.—(17) Louis Gagné.—(18) David Viau.—(19) Francis Leduc.—(20) Louis Trudel, jr.

GROUPE DE MARGUILLIERS

MM. (1) Ferdinand Goyette.—(2) Louis Brazeau.—(3) J.-B. Boyer.—(4) Joseph Gendron.—(5) Jean-E. Dussault.—(6) Ovide Gagné.—(7) F.-X. Leduc.—(8) Odilon Paquette.—(9) Léon Vincent.—(10) J.-B. Tisseur.—(11) Ovila Daoust.—(12) J.-Arthur Goyette.—(13) Télesphore Bertrand.—(14) Chas Boyer.—(15) Joseph Lefebvre.—(16) Jérémie Bougie.—(17) Antoine Reid.—(18) André Trudel.—(19) David Couillard.

1843—Louis Hainault, N.P.;
1844—Joachim Brossoit;
1845—Joseph Marchand;
1846—Louis Trudel (*fils*);
1847—Casimir Daoust;
1848—David Viau;
1848—François Branchaud;
1848—Louis Laberge;
1850—Isidore Tremblay;
1850—J.-Bte Tisseur;
1851—Benoît Montpetit;
1851—Paul Lebœuf (*père*);
1852—Chs Faubert Masson;
1853—Eustache Audet-Lapointe;
1854—Joseph Roy;
1855—Michel Saint-Denis;
1856—Paul Gendron;
1857—Narcisse Touchette;
1859—Toussaint Rochon;
1858—Frs Montpetit;
1860—Louis Thibault;
1861—Louis Gagné;
1862—F.-X. Daigneault;
1863—J.-B. Charlebois;
1864—André Leduc;
1865—J.-B. Leduc;
1866—Jos. Goyette;
1867—Isaïe Garand (*père*);
1868—J.-B. Houle;
1869—Jos. Meloche;
1870—J.-U. Robillard;
1871—Paul Lebœuf (*fils*);
1872—J.-B. Gendron (*fils de Chs*);
1873—Jos. Daoust;
1874—Paul Gendron;
1875—Antoine Bonnier;
1876—Oliv. Lefebvre (*père*);
1877—Oliv. Lefebvre (*fils*);
1878—Narcisse Goyette;
1879—Damase Charlebois;
1880—F.-X. Primeau;
1881—Frs Leduc;
1882—Ol. Marchand;
1883—Pierre Pouliot;
1884—Michel Gendron;
1885—Michel Lebœuf;
1886—Julien Leduc;
1887—Jos. Prégent;
1888—Jérémie Gendron;
1891—On. Hénault;
1890—Geoffroy Hébert;
1890—Frs Primeau;
1891—Jos. Lefebvre;
1892—J.-B. Groulx;
1893—Ant. Lefebvre;
1894—Ant. Boyer;
1895—Jos. Danjou;
1896—D. Couillard;
1897—Aug. Hébert;
1898—Odilon Paquette;
1899—F.-X. Leduc (*Paul*);
1900—L.-Ovide Gagné;
1901—Ferdinand Leduc;
1902—Ovila Daoust;
1903—Charles Boyer;
1904—Antoine Reid;
1905—Louis Brazeau;
1906—Léon Vincent;
1907—Guillaume Leduc;
1908—Télesphore Bertrand;
1909—J.-Bte Primeau;
1910—Arth. Goyette;
1911—André Trudel;
1912—J.-G. Léonard;
1913—Jérémie Bougie;
1914—Narcisse Deslauriers;
1915—J.-Bte Tisseur;
1916—Ferdinand Goyette;
1917—J.-E. Dussault;
1918—J.-Bte Boyer;
1919—Joseph Gendron.

II. Syndics

L'on sait que dans la province de Québec, les *syndics* remplacent les marguilliers pour la construction des édifices religieux. La paroisse Saint-Clément, au cours de son histoire, a eu les syndics dont les noms suivent.

1° Pour la construction de la *première église*: Ignace Texier dit Lavigne, Joseph Roy dit Lapensée, Hyacinthe Montpetit dit Pot-de-Vin, Antoine Leduc, Joseph Montpetit dit Pot-de-Vin (*Poitevin*).

2° Pour la construction du *premier presbytère* : Michel Longuetin, fils, Nicolas Boyer, Antoine Daigneault, Paul Gendron.

3° Pour la construction de l'*église actuelle*: Henry Bogue, pour le village, Antoine Marchand pour le bas de Saint-Clément; Célestin Boyer pour le rang de Saint-François de Beauce; Michel Brossoit pour le haut de Saint-Clément; Casimir D'Aoust pour Sainte-Marie; Bénoni Montpetit pour Saint-Joseph et Sainte-Anne; Louis Trudel pour le bas de la rivière Saint-Louis, à prendre au chemin Saint-Laurent; Ignace Laberge pour le haut de la rivière Saint-Louis; Grégoire Bergeron, pour Saint-Joachim, nord de la rivière; Paul Roy pour Saint-Georges; David Viau pour Saint-Laurent; J.-Bte Bonhomme pour Saint-Édouard; Louis Laberge pour Saint-André.

Pour l'achèvement de l'*église actuelle*, les syndics ont été Moïse Branchaud, Louis Hainault, Louis-Antoine Bertrand, Bénoni Montpetit, Luc Paquette.

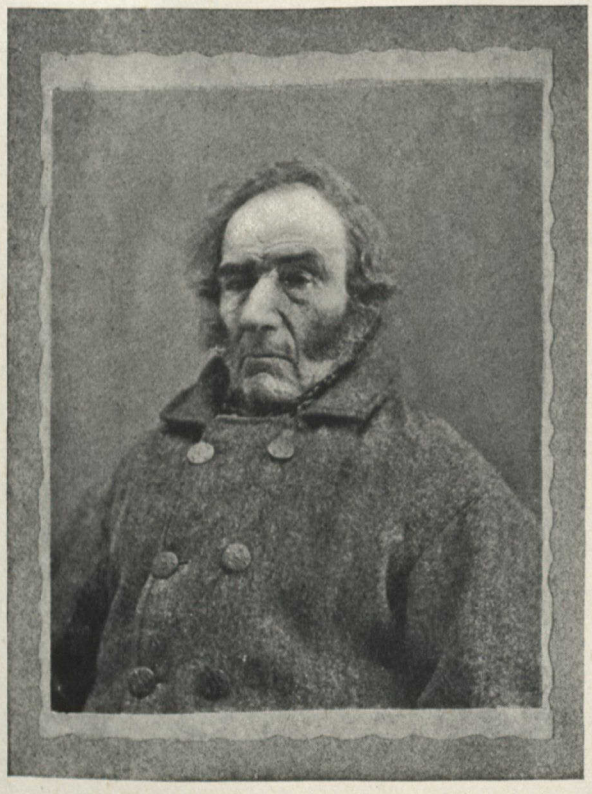

ANTOINE LEDUC
Syndic de la première église.

III. Officiers de l'Eglise

Dans la célébration du culte divin et dans l'entretien des édifices paroissiaux, le curé est aidé d'un certain nombre d'auxiliaires, bedeau, constable, chantre, organiste. A Saint-Clément, nous avons les noms de quelques-uns de ceux qui furent préposés à ces emplois:

BEDEAUX:

Au recensement de 1831, F. Huneau est bedeau; de 1840 à 1861, cette fonction fut remplie par Jean Ginestet, français; de 1861 à 1865, par Gilbert Montpetit.

De 1865 à 1907, notre bedeau a été M. Jean-Baptiste Julien; à sa retraite, nous lisons dans les délibérations de fabrique que "la fabrique voit avec regret J.-B. Julien abandonner la charge de bedeau, dont il s'est acquitté à la satisfaction de tous pendant 43 ans." A sa mort, un service fut chanté aux frais de la fabrique.

Depuis 1907, notre bedeau est Monsieur Joseph Julien, fils du précédent.

Nos bedeaux, depuis 1840, sont logés dans une maison de la fabrique. En 1840, le bedeau Ginestet prit logement dans la salle publique. Plus tard la fabrique construisit une maison, souvent transformée depuis, au coin du chemin de la rivière Saint-Louis et de la rue de l'Église; c'est, aujourd'hui encore, la résidence du bedeau Joseph Julien.

CONSTABLES

Les constables de l'église ont été J.-B. Gendron, Maxime Harvey, Bellarmin Deneau, Hégésippe Fournier, Siméon Faubert et Cyrille Primeau, assermenté en 1902, et qui, aujourd'hui encore, est chargé d'assurer le bon ordre dans l'église.

NOS SACRISTAINS

1—M. J.-B. Julien (1865-1907); 2—M. G. Montpetit (1861-1865); 3—M. Jos. Julien (1907).

LES CHANTRES

Les chantres de notre église paroissiale ont été Charles Gravelle et Benjamin Joachim; ce sont les premiers dont les noms nous aient été conservés jusqu'en 1825; en 1841, Messieurs Daigneault et Héroux étaient chantres; en 1850, Jean-F. Gigoux et G. Montpetit; de 1854 à 1864, L.-A. Bertrand; de 1864 à 1891, M. Médard Gariépy; de 1891 à 1901, M. Cyprien Fortin; de 1901 à 1905, M. Alphonse Roy; en 1905 et 1906, MM. Cyprien Fortin et F.-X. Leduc; en 1906 à 1908, M. F.-X. Leduc; depuis 1908, MM. Albert Contant, J.-C. Bellefleur, Alphonse Reid, David Manny et Albert Tessier.

En parlant de chantres de Beauharnois, il n'est que juste de signaler les services rendus à l'église par les Clercs de Saint-Viateur; les maîtres de chapelle ont toujours pu compter sur leur dévouement; la préoccupation qu'ils ont témoignée d'enseigner le chant d'église à leurs élèves assure à l'église un remarquable service de chant.

ORGANISTES

Les organistes ont été Mesdames D. A. St-Amour, 1874, D.-A.-R. Primeau, Mademoiselle Albertine Guimond, 1878, Révérende Sœur Marguerite, 1881, Mesdemoiselles Éva Béïque, 1882-1885, Albina Bisson, 1885-1891, Clara Fortin, 1891-1904, Eugénie Fortin, 1904 - 1905, Marie - Anne Huot, 1906.

Depuis 1907, nos organistes ont été MM. Albert Contant, J.-C. Bellefleur et l'organiste actuelle, Mademoiselle Hélène Manny.

ARTICLE TROISIÈME—LES ÉTABLISSEMENTS PAROISSIAUX

Nous venons de voir passer devant notre mémoire les divers groupes qui composèrent, au cours des cent années de notre histoire religieuse paroissiale, le personnel paroissial; tour à tour ont défilé les curés, les vicaires, les prêtres, les religieux et les religieuses originaires de "Chez nous", puis les marguilliers, les bedeaux, les chantres, les organistes qui ont été mêlés à notre vie paroissiale.

Et maintenant, tout naturellement, des *personnes* notre pensée descend aux *choses* paroissiales; c'est ce que nous appelons les *établissements* paroissiaux: églises, presbytères et cimetières où se concentre la vie paroissiale.

I. NOS ÉGLISES

Jusqu'en 1818, Beauharnois n'eut pas d'église; les fidèles allaient à Chateauguay —*leur* paroisse—à l'Ile Perrot, aux Cèdres ou à Vaudreuil; parfois aussi, les curés de ces paroisses venaient à Beauharnois et y célébraient la sainte messe dans des *maisons privées*.

De sa fondation à nos jours, Beauharnois a eu deux églises; une première qui servit au culte de 1818 jusqu'à 1845, alors qu'elle fut transformée en école; cette vieille église était située à l'endroit du collège, et même, pour parler plus justement, le collège actuel n'est que notre vieille église réparée et transformée; sa porte d'entrée donnait sur la rue Saint-Louis; on peut encore en discerner les lignes dans le mur latéral. L'église actuelle a été ouverte au culte en 1845. C'est l'histoire de ces deux églises que vont raconter les pages suivantes.

La vieille église

L'histoire des négociations entre les fidèles de Beauharnois et les évêques de Québec au sujet de l'érection d'une église, est l'histoire de la fondation même de la paroisse; nous l'avons racontée plus haut. Nous avons vu avec quelle insistance qui ne connaissait aucun découragement, nos ancêtres, de 1794 à 1818, ne cessèrent de demander une chapelle pour Beauharnois; l'éloignement de l'église de Chateauguay, *l'impraticabilité* des chemins, l'incapacité de subvenir à un établissement religieux, soutinrent leur désir, pendant ces vingt-cinq années de requêtes.

Enfin, le 19 novembre 1817, Mgr Plessis, évêque de Québec, permettait de construire sur la rivière Saint-Louis, entre Annstown et Marystown, en tel lieu qui serait désigné par M. Bourget, prêtre, curé de Chateauguay, une chapelle de mission, soit en bois,soit en pierre, laquelle n'aurait pas moins de soixante-quinze pieds de long—mesure française—sur trente pieds de large et douze de carré au-dessus des lambourdes; elle serait sous l'invocation de saint Clément, pape et martyr.

Monsieur le curé Bourget exécutait sa commission quelques jours plus tard, et fixait le site de la chapelle à construire, "dans le domaine Saint-Louis, entre Annstown et Marystown; il y aurait six arpents de terre en superficie; entouré le dit morceau de terre par le domaine de la Seigneurie, de sorte qu'il y aura un chemin de sortie ouvert depuis le dit morceau de terre jusqu'au chemin du Roi, en passant par le chemin du Moulin qui y est déjà établi et en fera partie."

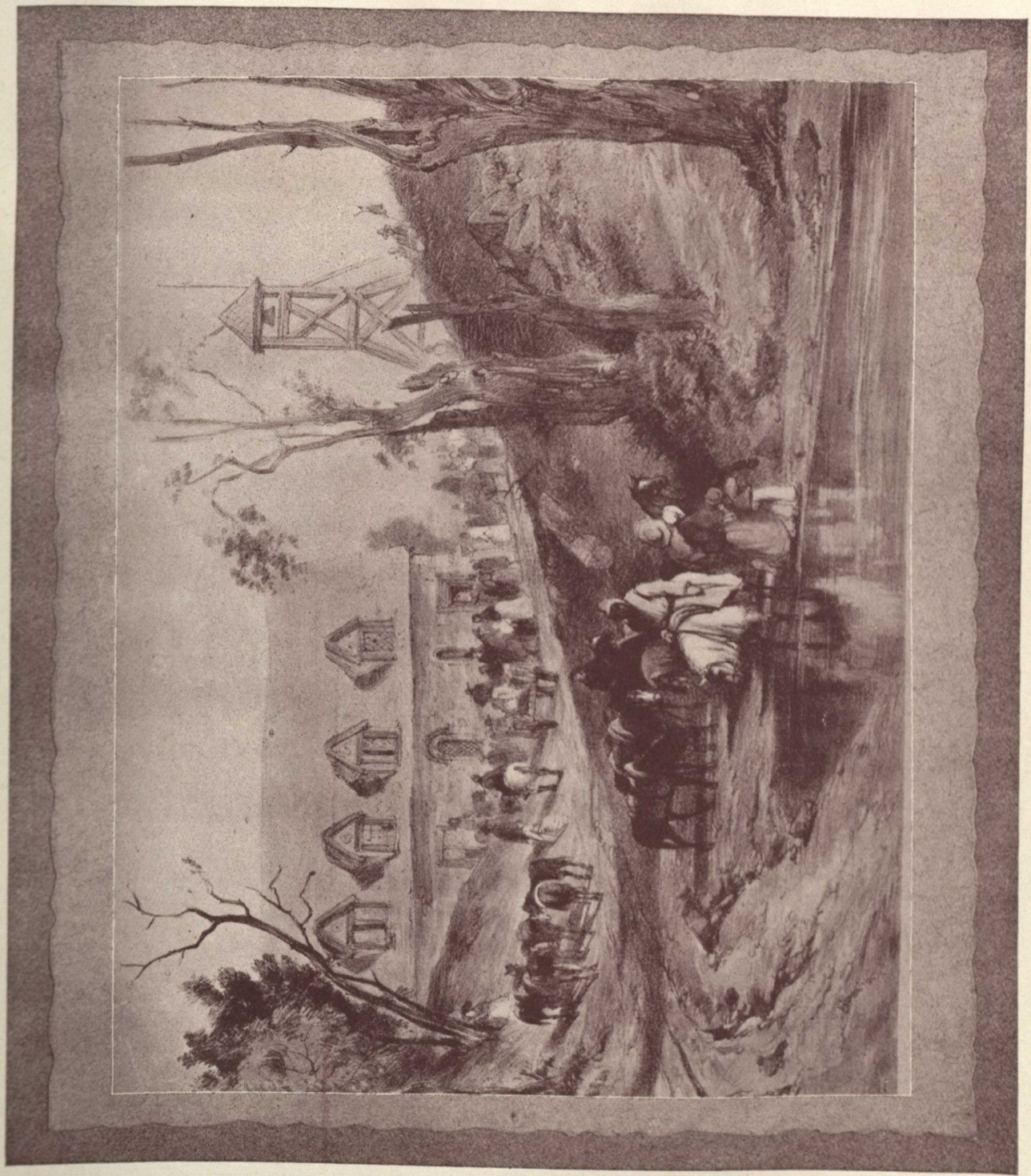

PREMIÈRE ÉGLISE DE BEAUHARNOIS

Dessin de Smythe (1838) d'une arrivée à la grand'messe, à notre première église, aujourd'hui transformée en collège.
(Reproduction gracieusement autorisée par M. Kenney, gardien des peintures, aux Archives Nationales.)

Le 3 mars 1818, les habitants de Beauharnois faisaient, devant le notaire Louis Sarault, un *acte d'accord* au sujet de la Chapelle. Ils élisaient comme leurs syndics Ignace Texier dit Lavigne, Joseph Roy dit Lapensée, Hyacinthe Montpetit, dit Pot-de-vin, Antoine Leduc et Joseph Montpetit dit Pot-de-vin; les cinq élus acceptaient volontairement les dites charges et promettaient et s'obligaient "à faire leur devoir en icelles, c'est-à-dire sans aucune récompense pour leur temps, excepté les déboursés et frais qu'ils feront." Ces syndics devaient accepter et recevoir le terrain des représentants de la Seigneurie; ils devaient faire faire un état et estimation des dépenses de la bâtisse, et un acte de répartition de ce que chacun des habitants aurait à payer en proportion de l'étendue de ses terres; ils devaient faire *crier* les ouvrages au rabais aux portes des églises des Cèdres, Isle Perrot et Chateauguay, à l'issue du service divin, pendant trois dimanches consécutifs; ils devaient, ensuite, conclure les marchés nécessaires, surveiller et faire exécuter les travaux; ils devaient enfin faire payer tous les habitants de leur quote-part, et leur faire fournir et livrer tous les matériaux nécessaires.

La bâtisse projetée devait être en pierre, avoir trente-six (36) pieds de large de dehors en dehors, sur soixante-quinze (75) de long et douze (12) de carré au-dessous des lambourdes, et trois cheminées.

Pour réussir dans l'exécution de ce mandat, les syndics recevaient des habitants "plein pouvoir et l'engagement d'avoir pour agréable tout ce qu'ils feraient".

Munis de ces pouvoirs, les syndics se mirent à l'œuvre. Le même jour, 3 mars 1818, devant le même notaire Louis Sarault, *au manoir principal de la Seigneurie*, était fait un acte de donation. "John Forsyth, Alexander Thain—négociants—procureurs de l'Honorable John Richardson, exécuteur testamentaire de feu Alex. Ellice, en son vivant propriétaire, et curateur de George Ellice en son vivant seigneur aux lieu et place de Alex. Ellice, son père", donnaient à la nouvelle paroisse de Beauharnois représentée par ses syndics, le terrain de la future église: Un certain morceau de terre sis et situé dans le domaine Saint-Louis, près du moulin de la dite Seigneurie, de la contenance de six arpents de terre en superficie, et plus s'il s'y trouve, et entouré par le domaine Saint-Louis, avec un chemin de sortie convenable depuis le dit morceau de terre jusqu'au chemin du Roi, en passant par le chemin du Moulin qui y est déjà et en fait partie, ainsi que le tout se poursuit, comporte et étend de toutes parts, circonstances et dépendance."—Sur ce morceau de terre on devait ériger église, presbytère, cimetière et autres bâtiments et dépendances jugés convenables. Cette donation fut faite à la paroisse et aux curés et missionnaires qui la desserviront à l'avenir et aux habitants qui auront droit à la dite église et paroisse et leurs successeurs ayant cause, sous l'autorité de Mgr l'Evêque de Québec. De ce terrain, les donataires pourront jouir, user, faire et disposer en toute propriété comme de choses à eux appartenant et à leurs successeurs. Cette concession seigneuriale était faite "sans aucunes charges, dettes, redevances, indemnités, hypothèques quelconques envers les Seigneurs, et sans aucune réserve, sinon d'un *banc seigneurial* et des autres droits honorifiques, suivant la coutume, usage et lois établies à cet égard dans ce pays."

Soucieux de bien remplir leur mandat,

les syndics, ayant à leur disposition un terrain gracieusement concédé par les Seigneurs, vont maintenant procéder à l'érection de l'église. Le 31 mars, ils comparaissent devant le notaire Sarault, ainsi que François Branchaud. Dans l'intervalle, du 3 au 31 mars, les criées ont été faites à la porte des églises voisines, il s'est trouvé que François Branchaud, entrepreneur, a offert le plus bas prix, et on va lui confier la construction de la nouvelle église paroissiale.

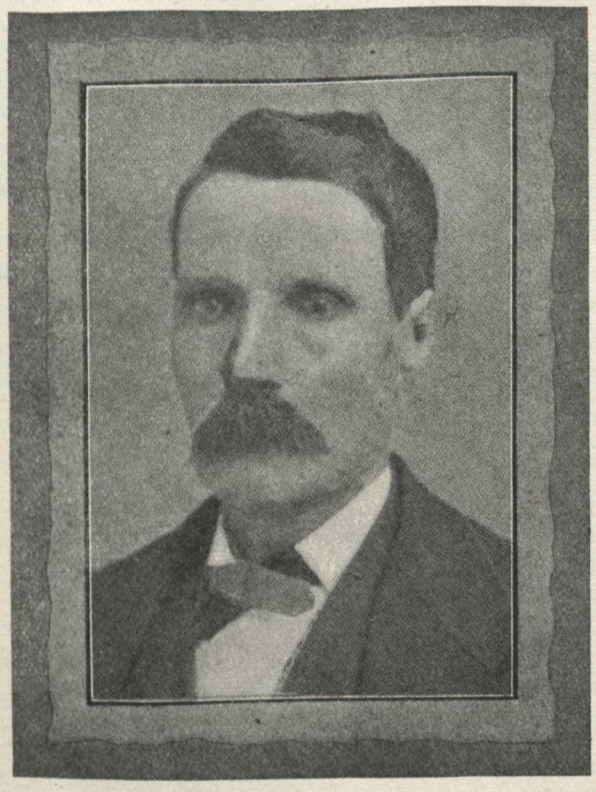

ADRIEN HÉBERT
Premier baptisé dans la première église de Beauharnois

Par acte notarié, les syndics "s'obligent à faire rendre sur place tous les matériaux nécessaires tels que la pierre, la chaux et le sable, le bois de charpente, les madriers, les planches et tous les autres matériaux qui entreront dans la dite bâtisse, *bons, valables, sains* et *saufs, recevables à dire d'experts*, et au fur et à mesure que le dit François Branchaud en aura besoin; et lui livrer et fournir tous les fers, chaux, ferblancs et bois nécessaires pour s'échafauder et ériger la dite bâtisse, ainsi que toutes les vitres proportionnées et coupées et le *mastique* nécessaire et la peinture que lesdits syndics voudront faire appliquer et poser."

Nous avons dit plus haut comment les paroissiens s'obstinaient à avoir dans leur première chapelle le *presbytère* ou logement du curé *en bas*, et la chapelle *en haut*; Mgr Plessis demandait le contraire. Dans l'octroi du contrat à François Branchaud, les paroissiens s'en tiennent à leur idée; l'entrepreneur s'oblige à faire toute la maçonnerie de l'édifice qui aura 36 pieds de largeur sur 75 de long et 18 pieds de haut de quarré d'une pierre à l'autre du fond des fondations au haut du quarré, avec deux pignons en pierre de 17 pieds 9 pouces d'équilles au-dessus des sablières; les fondations en pierre auront 3½ pieds de bas; il y aura trois cheminées brutes dans les pignons; il y aura trois ouvertures pour trois portes, les châssis seront de six verres de haut; il y aura une grande ouverture pour porte dans la *chapelle* en haut, avec deux ouvertures pour châssis de chaque côté, et un œil-de-bouc en rond-point dans chaque pignon; dans l'étage du bas il y aura douze ouvertures pour châssis; les balustres de la chapelle devaient être en madriers de trois pouces avec des barreaux de plomb enjolivés, avec une porte et deux volets pour entrer dans le sanctuaire; il devait y avoir quatre rangées de bancs de trois places, dont un pour le seigneur, et tous ces bancs devaient être *dans le goût* de ceux de Chateauguay.

Enfin, l'entrepreneur s'engageait à com-

mencer les travaux le 8 de juin; le contrat était pour 11,560 livres, ou $1,940.00; ce montant était payable en quatre versements égaux de 2,890 livres, le premier le 18 juin, le deuxième à la moitié de l'ouvrage, le troisième à la livraison de l'ouvrage, le quatrième six mois après la fin des travaux.

L'entrepreneur fit bonne diligence; en six mois, l'édifice était assez avancé pour qu'il pût servir au culte. Le 17 décembre 1818, la nouvelle chapelle était bénite par M. Manseau, curé des Cèdres, qui y faisait aussi le premier sermon. Immédiatement après, M. Dufresne, desservant de Chateauguay, y chantait la première messe.

La construction de cette église avait prouvé la bonne volonté des fidèles de Beauharnois; l'autonomie paroissiale sera leur récompense. A peine un an après l'érection de leur chapelle, ils reçoivent un prêtre résidant "chez eux."

Nous avons dit, plus haut, que les évêques de Québec insistaient pour avoir les *titres* du terrain de l'église; par un acte notarié du 3 mars 1818, les Seigneurs de Beauharnois avaient fait don d'un "certain morceau de terre" que nous avons décrit plus haut; en 1823, devant le notaire Sarault, était fait un nouvel acte de donation annulant et résiliant le premier.

Le nouvel acte était en faveur de la nouvelle mission Saint-Clément représentée au contrat par Ignace Texier dit Lavigne et par Messire Pierre Clément—"tant pour la nouvelle mission Saint-Clément de Beauharnois que pour Messieurs les curés et missionnaires qui la desserviront à l'avenir et pour les habitants et paroissiens qui auront droit à la mission de paroisse ou en feront partie, et leurs successeurs ou ayant cause." Il concédait deux lots contigus du Domaine Saint-Louis, près du Moulin bâti dans l'embouchure de la rivière Saint-Louis. Le premier lot, destiné pour *le terrain de l'église,* était de la contenance de deux arpents, six perches, et trois pieds de front, sur deux arpents et trois perches de profondeur; il touchait au terrain non concédé, à un terrain réservé pour un chemin de concession, probablement la concession de la rivière Saint-Louis, et au second lot.

Le second lot était destiné à servir pour une *représentation du Calvaire;* il était de forme triangulaire, avait 14 perches et 16 pieds au sud, six perches et 3½ pieds à l'est, 16 perches et 3 pieds au nord, sur la longueur.

Les deux lots ensemble formaient une superficie de six arpents, quatre-vingt-dix perches, et deux-cent-soixante-dix pieds. Ils couvraient à peu près, croyons-nous, le terrain aujourd'hui occupé par le couvent, le collège, l'église et le presbytère. Ils étaient donnés "pour seulement servir, le premier, à ériger l'église, chapelle, presbytère et autres bâtiments et dépendances et cimetières jugés convenables et pour l'utilité, instruction et éducation de tous les paroissiens y ayant droit; le second était destiné au Calvaire de M. Clément." Ils étaient donnés "en toute propriété et jouissance rétroactivement depuis que la mission et fabrique en est en possession." Les seigneurs se réservaient un banc seigneurial, d'abord celui "que la fabrique a déjà fait ériger dans le lieu où se fait le service divin, ou d'un autre banc à la place du premier, si le lieu du service divin est changé;" les autres droits seigneuriaux étaient aussi garantis. Cette concession était plus considérable que la première et assurait l'avenir non seulement religieux, mais aussi éducationnel de Beauharnois.

La première église a servi au culte pendant une trentaine d'années, de 1818 à 1845. Quand, à cette date, l'église actuelle fut

ouverte, l'ancienne ne fut pas détruite; elle ne l'a jamais été; elle servit et elle sert encore d'école. Elle a été comme enclavée dans une construction plus vaste qui est devenue le collège actuel; les lignes de ses pignons, les contours de la porte d'entrée, le cercle de son œil-de-bouc en rond-point sont encore visibles dans le mur latéral ouest du collège.

N'oublions pas cette vieille église; c'est là que nos pères se sont réunis si souvent; c'est là qu'en 1838, pendant les *troubles*, ils reçurent direction et consolation; c'est là qu'en 1844, l'on a chanté le service d'un de nos curés; c'est là que pendant trente ans, a été le centre de la vie religieuse de notre paroisse; quand nous passons près du collège, rappelons-nous avec émotion que les pierres qui le composent ont été apportées par nos pères il y a cent ans, et qu'elles sont les témoins des temps héroïques de notre paroisse.

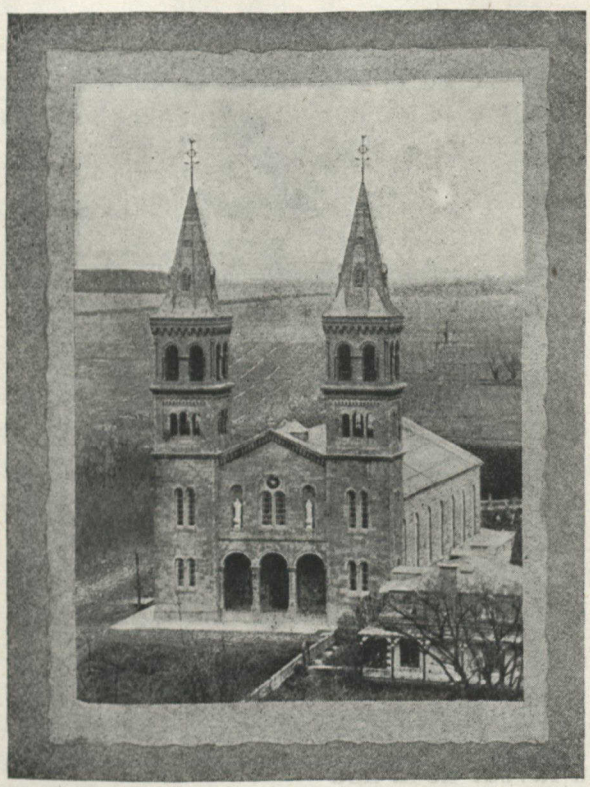

L'ÉGLISE ACTUELLE.

L'église actuelle

L'église actuelle n'a pas été construite en une seule fois, mais partie par partie et petit à petit. Nous voudrions rappeler ici les principales étapes de ce travail. Les dates à retenir sont celles de 1845, 1867, 1871-1872, et 1919.

La première église ou chapelle avait été construite en 1818; elle ne tarda pas, cependant, à paraître insuffisante.

Dès le 4 septembre 1820, une lettre du curé Clément apprend que "à entendre parler les gens, ils ne seront pas longtemps sans bâtir une *église*." La chapelle n'avait pas de sacristie, les paroissiens en voulaient une; le curé Clément trouvait qu'il suffirait pour sacristie d'un petit rond-point *qui donnerait de la mine à ce bâtiment.*

La correspondance du curé Labelle (1826-1830) et de ses successeurs atteste également un grand désir d'avoir une église plus grande; le 3 mars 1827, le curé Labelle écrit à l'évêque de Québec qu'il a recueilli 50 louis pour la future église *que tous demandent;* il demande la permission de bâtir en prenant dans le coffre de la fabrique 200 louis pour les ouvriers et ensuite 50 louis par année. Le 24 du même mois, l'évêque répond qu'il est "bien disposé à permettre de prendre sur l'argent de la fabrique 250 à 275 louis pour *aider à bâtir une nouvelle église, puisque la chapelle est trop petite.* Cette église devrait être d'une bonne grandeur puisque la population de cette paroisse augmente beaucoup; alors cette somme me paraît bien modique pour une semblable entreprise; il est vrai que les habitants pourraient fournir tous les matériaux, journées, en un mot, tout ce qu'ils pourraient assurer à l'entrepreneur; c'est-à-

dire, 50 louis tous les ans." L'évêque recommandait la prudence; il demandait qu'on ne s'engageât envers l'entrepreneur pour 50 louis par année "autant que la chose serait possible ou au fur et à mesure que la fabrique aurait des revenus suffisants." En terminant, l'évêque avertissait le curé qu'il devait prendre les ordres et les avis de Mgr de Telmesse (Mgr Lartigue) qui le dirigerait en tout; au reste, il promettait d'autoriser Mgr de Telmesse à marquer la place et à régler les dimensions de la future église, si *"l'entreprise a lieu de se faire."*

CONSTRUCTEURS DE L'ÉGLISE ACTUELLE.
1—F.-X. Poitras, charpentier; 2—François Branchaud, maçon; 3—J.-Bte Branchaud, maçon.

Plusieurs années toutefois devaient passer avant que s'exécutât ce projet; il semble qu'après avoir grandement désiré une église, les fabriciens aient reculé devant la dépense; peut-être aussi des difficultés avec M. Quintal, curé de 1832 à 1840, furent-elles la cause du retard. En tout cas, Mgr de Telmesse dut les menacer de les priver de leur curé, s'ils ne bâtissaient pas une église; malgré tout, en 1840, ils hésitaient encore à accepter les frais de construction d'une nouvelle église.

Ce ne fut qu'en 1842 qu'ils prirent une détermination *pratique*. Le 12 juin, les franc-tenanciers, en assemblée de paroisse, décidaient de faire à Mgr Bourget, évêque de Montréal, une requête pour la construction d'une nouvelle église. Ils constataient que la chapelle était devenue depuis longtemps "trop petite pour contenir la population de la paroisse accrue rapidement tant par le défrichement des terres nouvelles que par les nouveaux établissements du village;" ils voulaient bâtir l'église "tant à l'aide des sommes déjà souscrites et promises à cette fin et se montant déjà à 1607 livres que de celles qui seraient souscrites ou données par la suite: "comme ces sommes étaient manifestement insuffisantes, les paroissiens s'obligeaient "à mettre et à transporter sur la place de la bâtisse tous les matériaux nécessaires, tels que choisis et désignés par les entrepreneurs;" ils substituaient à leur place les marguilliers de l'œuvre et anciens qu'ils autorisaient "à faire les devis, passer les marchés, employer la somme susdite ainsi que celles qui pourraient advenir par la suite;" chaque propriétaire s'obligeait "à passer un billet promissoire au nom et en faveur de la fabrique Saint-Clément, pour la sûreté du recouvrement du montant de la souscription, ainsi que de quelques jours de corvée pour le transport des matériaux;" il ne s'agissait pour lors que de "finir le dehors de l'église

et la fermer, les paroissiens étant prêts à se cotiser de nouveau pour finir l'intérieur;" l'assemblée nommait ensuite "comme syndics ou chefs d'arrondissement pour régler et ordonner les corvées, placer les matériaux et autres objets: MM. *H. Bogue*, pour le village; *Antoine Marchand*, pour le bas de Saint-Clément; *Célestin Boyer*, pour le rang de Saint-François de Beauce; *Michel Brossoit*, pour le haut de Saint-Clément; *Casimir d'Aoust*, pour Sainte-Marie; *Bénoni Montpetit*, pour Saint-Joseph et Sainte-Anne; *Louis Trudel*, pour le bas de la rivière Saint-Louis depuis le chemin Saint-Laurent; *Ignace Laberge*, pour le haut de la rivière Saint-Louis; *Grégoire Bergeron*, pour Saint-Joachim (nord de la rivière); *Paul Roy*, pour Saint-Georges; *David Viau*, pour Saint-Laurent; *J.-Bte Bonhomme*, pour Saint-Edouard; *Louis Laberge*, pour Saint-André.

Le 28 juillet, Mgr Bourget répondait favorablement à cette requête et nommait M. Carron, curé, "commissaire à l'effet de désigner la place et les principales dimensions de la future église."

En 1843, M. Carron exécutait sa commission. Le 25 avril, il tenait une assemblée dans la salle publique de la paroisse; il constatait d'abord que les 263 signataires de la requête de juin 1842 formaient bien la majorité des propriétaires de la paroisse; il constatait ensuite "que la chapelle était depuis longtemps trop petite pour loger la foule qui s'y rendait les jours destinés au culte, et que, par suite, une église était devenue depuis longtemps nécessaire."

Quant au site, M. Carron déterminait le plus convenable comme étant "l'emplacement à cinquante pieds environ de la chapelle actuelle, le devant du portail de l'église devant regarder le fleuve, suivant une ligne prolongée du côté sud de la chapelle vers le presbytère; il marquait les dimensions de la future église: 126 pieds d'œuvre sur 60 pieds de largeur et 35 pieds de hauteur hors de terre sur telle fondation que la qualité du terrain rendra nécessaire. Enfin, une sacristie de 46 pieds sur 30, et dont la muraille aurait 18 pieds de haut, serait construite au pignon sud de l'église dont la forme sera un parallélogramme.

Le 29 mai 1843, Mgr Bourget approuvait le procès-verbal et permettait de procéder.

Le 14 août, l'entreprise était confiée à MM. François et J.-Bte Branchaud ; le contrat fut signé devant le notaire Louis Hainault, par les entrepreneurs et par M. J.-Z. Carron, curé; MM. Pierre Leduc, marguillier en charge, Alexis Lebœuf, deuxième marguillier, Hyacinthe Montpetit, Frs Daoust, Étienne Montpetit, Michel Longtin, représentaient la paroisse.

D'après le contrat et le devis annexé, l'église devait avoir 120 par 60 pieds et 35 pieds de hauteur en quarré au-dessus du sol (mesure française); la sacristie devait être de 36 par 30 pieds et 18 pieds de hauteur y compris les fondations. L'église devait avoir sept fenêtres de 17 par 6 pieds "en cintre parfait;" le portail devait être en pierre taillée, avec une ouverture de forme ovale, quatre pilastres de l'*ordre dorique simplifié* et une porte entre chaque pilastre; la charpente de l'église devait s'appuyer sur sept piliers de chaque côté; la voûte devait être "en cintre parfait;" la colonnade devait être de l'*ordre corinthien*.

La fabrique s'engageait à faire faire les corvées promises pour le charroyage des matériaux, et à payer aux entrepreneurs 2,050 livres en quatre paiements annuels égaux. De leur côté, les entrepreneurs s'engageaient comme suit: le 1er novembre 1843, l'église serait à la hauteur du bas des

fenêtres; le 1er novembre 1844, les murailles seraient montées jusqu'au quarré; le 1er novembre 1845, le résidu des ouvrages serait terminé.

Les entrepreneurs Branchaud confièrent, en sous-contrat, une partie de l'ouvrage à M. F.-X. Poitras; M. Poitras devait s'occuper du bois, du vitrage et du "mastiquage;" le bois devait être pris sur les terres non concédées de la Seigneurie. Les entrepreneurs Branchaud s'engageaient à payer à l'entrepreneur Poitras 380 livres; par contre M. Poitras devait "fournir aux sieurs Branchaud, à chacun une sleigh semblable à celle que Joachim Brossoit a eue du Dr Surveyer!"

Les ouvriers se mirent à l'œuvre; nous savons qu'à la mort du curé Carron, en juillet 1844, les murs de la nouvelle église s'élevaient à la hauteur des fenêtres. Le curé Viau la fit fermer et couvrir. Le curé Charland la fit terminer telle que le contrat le déterminait. Le clocher, dont il n'était pas question dans le contrat, fut fait par l'entrepreneur F.-X. Poitras, au prix de 150 livres; la croix et le coq du clocher furent donnés par Joachim Brossoit, les bancs furent faits par le même entrepreneur au prix de 210 livres courant.

Le 20 novembre 1845, eut lieu la bénédiction de la nouvelle église. La cérémonie fut accomplie par Mgr Prince, alors coadjuteur de Montréal et plus tard évêque de Saint-Hyacinthe; les prêtres présents furent MM. H.-L. Girouard, L.-D. Charland, J.-O. Archambault, P.-S. Archambault, C. Champoux, E. Blyth, A. Groulx. Le maître-autel fut *consacré*; les reliques des saints Quirin et Clément y furent insérées. L'évêque consécrateur accorda pour ce jour une indulgence d'un an et une indulgence de quarante jours pour une visite au jour anniversaire; en outre, une indulgence plénière était concédée pour le jour de la consécration et le jour anniversaire.

L'autel ainsi consacré était déclaré *privilégié* pour tout prêtre célébrant, séculier ou régulier.

A cette date du 20 novembre 1845, l'église actuelle n'allait que de la sacristie aux portes d'entrée; le portique, les tours et les clochers actuels n'étaient pas faits; à l'intérieur, manquaient les jubés latéraux, les bancs, la chaire, l'autel et toutes les décorations; l'achèvement de ces travaux fut l'œuvre de Monsieur le Curé Charland; cette œuvre se fit lentement, partie par partie.

En 1850, le deuxième jubé, celui de l'orgue, était construit par M. F. Branchaud, au prix de 32 livres. La même année, M. Nicolas Manny sculptait pour 300 livres la chaire, et pour 400 livres l'autel et le tabernacle; en 1859, le même M. Manny faisait tout le travail d'ornementation du chœur; c'est donc à cet habile artiste peintre, sculpteur et architecte, que Beauharnois doit l'incomparable ornementation du chœur de son église.[1]

En 1855, d'après un plan de M. Manny, l'on commença les *jubés de côté*, afin de permettre aux Sœurs du Couvent et à leurs élèves d'assister aux offices paroissiaux.

En 1860, il fut question de construire deux chapelles latérales de 40 par 20 pieds; le coût en eût été défrayé avec les revenus des bancs que l'on eût placés dans cette chapelle. Monsieur Manny fut prié d'examiner la possibilité de réalisation de ce plan; son rapport fut défavorable; la con-

(1) L'artiste Manny avait trouvé un procédé spécial de *dorure;* lors des travaux de restauration en 1919, les peintres trouvèrent avec admiration qu'après 60 ans, les dorures du *père Manny* n'avaient pas encore besoin d'être retouchées. Il suffit d'ôter la poussière qui les recouvrait et elles eurent tout leur éclat.

fection de ces chapelles parut un danger pour la solidité des murs de l'église et on y renonça; les jubés commencés en 1855 furent continués et achevés tels qu'ils sont encore aujourd'hui. En 1860 aussi, l'on plaça la rangée de bancs au milieu de l'église; l'acte de fabrique qui autorisait ce travail réservait explicitement au curé et aux marguilliers le droit de faire enlever cette rangée de bancs *lorsqu'ils le jugeront utile et nécessaire*, ce qui a eu lieu en 1919. En 1860, Beauharnois avait une prospérité sans égale dans son histoire, sa population augmentait considérablement et la fabrique cherchait les moyens les plus efficaces d'assurer aux fidèles l'assistance aux offices divins. C'est l'explication de ces plans d'agrandissement de notre église.

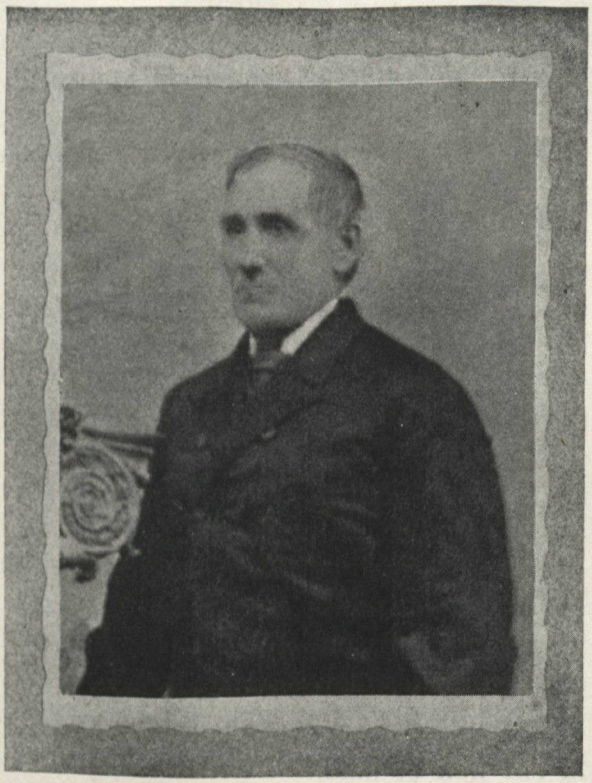

NICOLAS MANNY
Architecte de la chaire, de l'autel et du chœur de l'église actuelle.

Pendant cinq ans, de 1860 à 1865, aucun travail considérable ne se fit. En 1865, la fabrique autorisa une dépense de $1,500 pour construire une *tour*. Le contrat fut accordé à l'entrepreneur C. Content qui bâtit les deux tours, la première, celle de l'est, en 1866, la seconde, celle de l'ouest, en 1867. La tour est s'élevait à peu près à la hauteur des clochers; la tour ouest ne fut achevée qu'en 1870. Elles ne furent pas construites sans difficultés. L'on craignit qu'elles ne fussent pas solides; ces craintes étaient sans fondement; après 50 ans, elles sont encore intactes et n'ont pas *travaillé*. Les tours furent terminées en 1881 par l'addition des clochers. L'architecte Lévêque fut chargé de ce travail, à commission de 7 pour cent; le contrat fut définitivement octroyé aux entrepreneurs Valiquette et Drapeau, au coût de $3,610.00. Pour soutenir le poids des clochers et des cloches, huit boulons en fer furent insérés dans la maçonnerie des tours. Ces travaux aux tours sont les premiers en importance, après la construction du corps principal de l'église.

En 1867, Monseigneur Bourget, dans une ordonnance de visite pastorale, avait demandé que la fabrique achetât des *cloches*. Dès le 17 novembre, une résolution de fabrique autorisa le curé Charland à acheter trois cloches "convenables à l'importance de la place." Ce ne fut, cependant, que trois ans plus tard que les cloches furent achetées, chez Darling, d'Angleterre. Elles furent bénites par Mgr Bourget, le 31 mai 1871, et reçurent les noms de *Marie-Clément-Joseph, Louis-Antoine-Zénon et Ignace-Charles-Zéphirin*.

En 1872, la grosse cloche du être réparée; on la trouvait défectueuse, de sonorité insuffisante; de fait, l'examen prouva que cette cloche avait des cavités

remplies au ciment. Cependant, ce ne fut qu'en 1888, pendant l'administration de M. Lussier, que cette affaire de cloche fut terminée. Il fut parfois question de procéder par voie judiciaire contre le vendeur Darling; en 1888, M. Lussier résolut la question en vendant la vieille cloche pour $240.00 et en en achetant une nouvelle (Chanteloup) de 1,860 livres pour $636. Cette nouvelle cloche fut bénite par M. le curé Lussier le 9 décembre 1888 et baptisée sous les noms de *Marie-Clément-Joseph* qui étaient les noms de l'ancienne cloche. La cloche qui était en usage avant 1871 a servi, depuis lors, à l'hospice Saint-Joseph.

Vers le temps que s'élevaient les tours, les paroissiens de Saint-Clément songeaient à achever aussi l'*intérieur* de l'église; en 1868, l'on confiait à M. Nicolas Manny le soin de faire le travail de *décoration*, comme il avait fait celui du chœur en 1859; bientôt, cependant, ce contrat fut brisé, et ce ne fut qu'en 1874 que la décoration intérieure de l'église fut faite par l'artiste-peintre James Weston, de Montréal, au coût de $4,000.

En 1871-1872 eurent lieu de grands travaux de *réparation*; depuis quelque temps, la voûte de l'église laissait à désirer; un rapport de MM. N. Manny, J.-R. Poitras et Augustin Laberge l'avait déclarée dangereuse. Le temps parut venu d'une réparation générale de l'édifice. Une requête de 207 habitants de Saint-Clément —du 23 mars 1871—demandait à l'évêque la permission de faire ces travaux. L'abbé H. Moreau fut envoyé à Beauharnois comme commissaire enquêteur. Son rapport fut favorable à l'entreprise des travaux. Il demandait: 1° Une nouvelle couverture de l'église, avec combles plus à pic si possible; des châssis doubles; des enduits aux murs intérieurs. 2° Une nouvelle voûte de l'église; l'achèvement des jubés latéraux; l'amélioration de l'intérieur de la sacristie. 3° Un *chemin couvert*. Le rapport était approuvé par l'évêque le 12 août 1871.

Conformément à ce rapport, le 21 septembre, des syndics étaient nommés "pour surveiller les travaux de réparation de l'église et de la sacristie:" ces syndics étaient MM. Moïse Branchaud, C. R., président, Louis-Antoine Bertrand, Louis Hainault, Bénoni Monpetit et Luc Paquette.

Le 5 septembre 1872, les syndics comparaissaient devant Mtre Joseph Léonard, N.P., pour faire un acte de *répartition*. La répartition—de $16,000—affectait des biens évalués à $310,950; elle devait se faire pendant six ans en deux versements. Voici le détail des travaux à faire: "Toiture; tringler les murs; *glacer* les murs; calfeutrer les châssis; faire des *châssis-doubles*; faire un *chemin couvert* et ouvrir une porte au côté de l'église; remplacer les colonnes des jubés par des piliers; faire les galeries des jubés; réparer la sacristie; boiser l'église; *vitrer* les châssis en verre colorié; décorer les murs en ornements de style *renaissance* et les colonnes en imitation de marbre."

L'architecte fut M. Lévesque, de Montréal; l'entrepreneur, M. Valiquette, aussi de Montréal; le décorateur, M. James Weston, de Montréal.

Les travaux commencèrent immédiatement. En 1872, les bancs étaient concédés d'après un nouveau règlement qui a fait loi jusqu'ici pour Saint-Clément.[1] En 1874, le vieux *banc* d'œuvre est rem-

(1) Voici le résumé de ce règlement: 1° Chaque banc à crier devra être annoncé deux dimanches ou fêtes consécutifs. 2° Il sera laissé au dernier et plus haut enchérisseur pour argent comptant. 3° Seuls les paroissiens majeurs et jouissant de droits civils peuvent avoir un banc. 4° Un seul banc à chaque paroissien. 5° Le preneur d'un banc peut le

placé par le premier banc dans la petite rangée du côté droit. En 1874 James Weston *décore* l'église; l'année suivante, changement définitif du banc d'œuvre. En 1876, l'on prépare des bancs pour les élèves du collège au jubé de l'orgue. En 1877, M. Philippe Deslauriers—pour $900.00—couvre l'église du côté est, et, en 1879, la sacristie et le presbytère. En 1877 aussi, dédicace des deux autels latéraux par Mgr Fabre. En 1879-80, le système de chauffage à eau chaude est inauguré dans l'église. En 1881, la fabrique cède *gratis* un banc au curé. [1]

Les travaux prévus par la répartition légale de 1871 se firent au milieu de graves difficultés de fabrique consignées aux registres; il serait d'autant plus inutile de les narrer qu'elles sont étrangères aux travaux eux-mêmes. Il s'agissait simplement de savoir jusqu'à quel point le marguillier en charge est tenu de rendre ses comptes à la fabrique, et les cours décidèrent que ce devoir est strict et absolu.

SYNDICS DE 1871

(1) Moïse Branchaud.—(2) Louis-Antoine Bertrand.—(3) Bénoni Montpetit.—(4) Luc Paquette.—(5) Louis Hainault, N.P.

En 1881, les syndics rendirent leurs comptes; ils avaient reçu $16,268.54 et dépensé $13,280.51.

Depuis cette *réparation* générale de 1871-1881, il n'y a guère eu de travaux considé-

garder toute sa vie ou le remettre. 6° La veuve peut garder le banc de son mari défunt aussi longtemps qu'elle reste veuve. 7° Les enfants ont le privilège de racheter le banc paternel immédiatement après l'adjudication en payant le prix adjugé. 8° Le prix d'adjudication est le montant de la rente annuelle. 9° La rente est payable au marguillier en charge. 10° Si le preneur ne paie pas avant le 31 décembre, la fabrique reste en possession du banc.

(1) En 1904, cette concession d'un banc—No 54—a été renouvelée en faveur du curé actuel, M. Nepveu.

rables jusqu'à la *restauration* de 1919. Signalons, toutefois, certains travaux et certaines dates.[1]

En 1883, la fabrique achète un nouvel orgue *Brodeur* au prix de $2,000; il remplaçait le 1er orgue construit—$600— en 1852. En 1890, l'on crépit les murs de l'église. En 1896, l'on peintura la couverture de l'église, l'on plâtra l'intérieur des tours. En 1900 l'on répare le paratonnerre brisé par la foudre le 26 juin. En 1902 l'on fait des améliorations au système de chauffage. En 1908, l'orgue est reconstruit et bénit le 17 mai. En 1905, l'on répare le toit de l'église, l'on renouvelle la couverture des ponts des cloclers. En 1913, l'église et la sacristie ont un système d'éclairage à l'électricité. En 1915, Monsieur Joseph Charlebois donne $200 pour la décoration à l'électricité des chapelles de la Sainte Vierge et de Sainte Anne. La même année, l'honorable A.-A. Thibaudeau donne une statue du Sacré-Cœur et l'honorable M. Achille Bergevin, une statue de la Sainte Vierge pour le fronton de l'église.

En 1917, l'on commença à penser sérieusement au centenaire de la paroisse, et l'idée s'imposa d'une restauration *en grand* de l'église paroissiale; si, en effet, l'extérieur de l'église était magnifique, il était évident que l'intérieur ne l'était plus; les bancs étaient vieux et démodés, les planchers menaçaient ruine, les peintures, défraîchies par l'usure et la poussière, faisaient oublier les belles lignes architecturales de notre temple. Pour toutes ces raisons, en 1917, les marguilliers autorisaient Monsieur le curé Nepveu "à consulter pour réparations et décorations."

En janvier 1919, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux déclarait: "Il n'est pas à propos d'attendre plus longtemps pour procéder à la restauration de notre église; que la fabrique avise aux moyens à prendre pour commencer ces travaux aussitôt que possible; lesquels travaux devant être faits par et aux frais de la fabrique, à même ses revenus ordinaires, et au moyen d'emprunt si besoin." Le 2 février une assemblée *de paroisse* confirmait et ratifiait les délibérations *de fabrique* de janvier précédent.

Le même 2 février 1919, une assemblée *de fabrique* autorisait le curé et les marguilliers "à faire préparer par MM. Gauthier et Daoust, architectes, des plans, devis et spécifications des travaux à faire à l'église et à la sacristie, à demander des soumissions et à signer des contrats." Les travaux étaient confiés à M. Joseph David, entrepreneur de Valleyfield, lequel donnait le sous-contrat de décoration à Monsieur l'artiste-peintre T.-X. Renaud, de Montréal. Ces travaux comprenaient prin-

(1) Voici quelques détails sur le *mobilier* de notre église paroissiale: *Le chemin de la Croix* qui a été remplacé en 1919 avait été acheté en 1880; les stations avaient été données ($10.00) par le juge L. Bélanger, MM. L.-R. Baker, maire, Célestin Bergevin, M.P.P., Julien Leduc, Leduc et Fortin, L.-T. Descarries, vicaire, Napoléon et Pierre Laberge, L.-A. Seers, John O'Sullivan et Achille Marchand, P.-N. Trottier, et les familles de la ville, les familles de Melocheville, les familles du Bas du Fleuve, les familles de Saint-Georges. Un chemin de croix avait été antérieurement érigé en 1848.

Vases sacrés: Un calice doré acheté par M. Charland en 1848, et deux autres calices dont l'un acheté en 1885 par les Congrégations. Un ostensoir, don du Dr Perreault, bénit par S.S. Léon XIII, le 4 novembre 1886, et deux autres; quatre ciboires.

Candélabres: Les candélabres-chandeliers du maître-autel ont été achetés par M. Charland pendant son voyage d'Europe en 1854.

Ornements: Le vestiaire de l'église est bien pourvu d'ornements grâce surtout à M. le curé Lussier; il compte un complet en drap d'or, un complet en drap d'argent, un autre en satin rouge, un autre en moire antique noire, un autre en velours noir, 3 chapes noires, 4 chapes blanches, 1 en drap dor, 1 en soie violette, 2 rouges, 1 verte.

Statues: La statue de Saint-Joseph a été donnée par Madame Tranchemontagne, les deux anges de chaque côté de l'autel sont un don de M. l'avocat Seers; les autres ont été fournies surtout par les Congrégations.

cipalement une nouvelle *décoration* complète de l'église, la confection de nouveaux *bancs*, d'un bas-chœur, d'un *plancher* en bois-franc, le renouvellement de la *boiserie latérale*, 2 confessionnaux, la restauration de la *sacristie*, la construction d'une *voûte de sûreté*, le percement d'une porte du côté ouest. Ils furent exécutés aussi rapidement que le permirent des contretemps indépendants de la volonté de l'entrepreneur.

En juillet 1919, il parut que des travaux supplémentaires s'imposaient; réparation des châssis de l'extérieur, plancher de bois-franc dans le sanctuaire, changements à l'installation de l'électricité pour fins d'éclairage, d'illumination et de balayage, ainsi que pour la soufflerie de l'orgue, perron en ciment à la façade de l'église, plancher en tuiles pour le porche. La *fabrique* et la *paroisse* acceptèrent ces réparations que permit Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Valleyfield.

Ces différents travaux ont été menés à bonne fin: à la volonté de M. le curé Nepveu, qui a su en faire admettre l'opportunité, ont répondu chez les ouvriers une habileté qui en assura le succès.

Et maintenant, notre beau temple paroissial est terminé. Si déjà, en 1908, un envoyé de la *Presse* pouvait dire *que notre église faisait l'orgueil de toute la population*, que n'en dira pas celui qui la visitera après les récents travaux de restauration? La beauté de son site, l'élégance et la majesté de ses tours et de ses

RESTAURATEURS DE L'ÉGLISE (1919)

(1 et 2) MM. les architectes Gauthier et Daoust.—(3) M. Renaud, peintre-décorateur.—(4) M. J. David, entrepreneur-général.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ACTUELLE
(Après les réparations de 1919.)

clochers, le fini de ses décorations, l'heureuse proportion de ses lignes architecturales, la richesse et la délicatesse de ciselure de son chœur, la commodité de ce qu'on est convenu d'appeler les améliorations modernes font certainement de notre église paroissiale un très digne objet de notre admiration et de notre vénération. Qu'ils soient remerciés et bénis, tous ceux qui ont contribué à l'élever: curés, desservants et vicaires, marguilliers et paroissiens, architectes et ouvriers! Qu'elle demeure longtemps, toujours, au haut de cette colline dont tant de générations n'ont cessé de faire la montée! Qu'elle soit pour Beauharnois une protection constante et une bénédiction.

II. NOS PRESBYTÈRES; NOS SALLES PAROISSIALES

Dans la paroisse canadienne, à côté de la *maison de Dieu* est la maison de son ministre, ou presbytère. Saint-Clément, depuis sa fondation, a eu deux presbytères; le premier a été construit en 1819, le presbytère actuel en 1846.

Nous avons dit déjà, en passant, que dans leurs requêtes aux évêques de Québec, les fidèles de Beauharnois demandèrent d'abord la construction d'un seul édifice qui aurait servi de chapelle et de presbytère; ils voulaient mettre la chapelle au haut de l'édifice et le presbytère au bas, et c'est d'après ce plan que le contrat fut signé en mars 1818. Sur les vives instances de Monseigneur Plessis, ce plan fut modifié; le 17 septembre 1818, l'entrepreneur Branchaud reçut l'ordre de construire l'intérieur de l'édifice de façon à ce que le bas servît comme chapelle, et le haut comme presbytère. Quelque temps après, nouveaux changements; tout l'édifice servira comme chapelle, et l'on construira un presbytère distinct.

C'est le 4 mars 1819 que les habitants de Saint-Clément font, devant le notaire Louis Sarault, leur *acte d'accord* à cet effet. Ils décident la construction d'un édifice "pour le logement d'un curé et autre utilité des dits habitants", c'est-à-dire que le presbytère sera "salle des habitants;" ce presbytère "sera bâti sur leur place d'église, près de la chapelle, au choix de leur desservant, en pierres; il aura 45 par 30 pieds, et 16 pieds de haut. Quatre syndics sont nommés: Michel Longuetin fils, Nicolas Boyer, Antoine Daigneault, Paul Gendron. Les habitants décident de faire une répartition: "ils s'engagent à payer leur quote part de l'argent en bonne espèce ayant cours, et à livrer sur place les matériaux nécessaires. Il n'y aura que les habitants qui auront payé qui participeront aux *droits et privilèges*."

Le 3 avril de la même année, le contrat de construction du nouveau presbytère était octroyé à François Branchaud. Le presbytère devait être de 30 pieds par 45 pieds; il devait être divisé en deux parties, dont l'une serait la "salle des habitants" et l'autre le logis du curé; le logis du curé serait divisé en cinq parties, comme suit: "une salle, une chambre de compagnie, une chambrette, une cuisine, et un corridor de la salle à la cuisine;" le coût stipulé était de 5,700 livres de 20 sols à payer en quatre versements. Ainsi fut fait; la salle-presbytère s'éleva non loin de la chapelle, à l'endroit où est aujourd'hui la "salle des habitants."

A son arrivée à Beauharnois, en octobre 1819, l'abbé Clément trouva les deux édifices paroissiaux—chapelle et presbytère—achevés. Le presbytère lui parut trop petit. En effet, en déduisant la partie

réservée comme salle publique, il ne lui restait qu'un logis de 25 par 28 pieds. A sa demande, les habitants lui laissèrent l'usage de tout l'édifice, et construisirent un autre bâtiment en bois, comprenant la salle publique et le logis du bedeau.

Le presbytère et la salle servirent aux curés et aux paroissiens de 1819 à 1846. En 1845, le curé Charland fut autorisé à faire au presbytère toutes les réparations intérieures et extérieures. On renonça à ce plan, et l'année suivante, la fabrique résolut de construire un nouveau presbytère. Le contrat—de 128 livres ancien cours—fut donné à Jacques Goyette et Paul Gendron; l'édifice devait être de "45 par 34 pieds de bonne maçonnerie de pierre, avoir trois portes et onze châssis." Il fut immédiatement construit, et il n'a cessé, depuis lors—75 ans—d'être la résidence de nos curés. Il a été souvent réparé et amélioré. En 1881, le toit fut changé en toit dit *français*, et le système de chauffage à eau chaude y fut installé. En 1888, on y ajouta une cuisine. En 1899, on y installa la lumière électrique. En 1904, on y construisit une voûte de sûreté pour les documents paroissiaux et l'on améliora les chambres des vicaires. En 1905, on renouvela toutes les peintures de l'intérieur.

LE PRESBYTÈRE (1846)

L'ancien presbytère, remplacé en 1846, devint, en 1848, salle publique; en 1855, il fut démoli; sur ses fondations l'on éleva la "salle des habitants" qui existe encore aujourd'hui. De sorte que depuis 1855,

le groupe des établissements paroissiaux n'a pas varié, si ce n'est dans quelques améliorations ou réparations de détail.

III. NOS CIMETIÈRES

De sa fondation jusqu'à son centenaire, la paroisse Saint-Clément a eu quatre cimetières, bénits en 1819, en 1823, en 1848 et en 1904.

Le premier fut établi en même temps qu'était construite la première église, et tout à côté d'elle; au témoignage du curé Clément il était fort petit. En effet, l'on n'y inhuma que 263 cadavres. Ce premier cimetière était à l'endroit occupé aujourd'hui par la cour des élèves du collège.

Tout près de ce cimetière, de l'autre côté du chemin, dans le *défaut* de la côte qui va du presbytère à la rivière Saint-Louis, fut érigé le fameux *Calvaire* du curé Clément. C'était un demi-cercle de 272 pieds de circonférence et de 72 pieds de diamètre; le curé Clément y avait établi des stations du Chemin de la Croix et un oratoire où les fidèles devaient se rendre comme en pèlerinage, spécialement le premier vendredi du mois. Les évêques de Québec refusèrent de laisser dire la messe dans la chapelle de ce Calvaire, à deux pas de l'église paroissiale. Néanmoins, le calvaire lui-même semble avoir été fréquenté. En 1827, le curé Labelle demande "de changer de place le Calvaire, qui est trop près du moulin." En 1829, il projette d'ériger un nouveau Calvaire qui aurait 80 pieds par 60 pieds, joignant, au nord-est, au domaine et les trois autres côtés sur le terrain de l'église. Nous ignorons quelle suite fut donnée à ce projet: les archives n'ont pas conservé d'autre mention de ce calvaire.

Le deuxième cimetière de Beauharnois fut établi en 1823. Dès 1822, l'évêque avait demandé à ce qu'on plaçât le nouveau cimetière autour de la *future* église et il avait permis les exhumations nécessaires; le curé devait donner au cimetière "telles positions et dimensions qu'il trouverait convenables." En 1823, le juge Mondelet permit,à cet effet, l'exhumation des corps du vieux cimetière; les paroissiens avaient choisi comme terrain le site où se trouvent aujourd'hui les remises de la fabrique. En 1832, c'est-à-dire après 10 ans d'usage, le cimetière était rempli; l'on y avait inhumé 418 corps. Les paroissiens de Beauharnois adressèrent à l'évêque une requête pour agrandir le cimetière; ils demandaient de destiner à cette fin un morceau du terrain vacant contigu au cimetière. L'abbé Marcoux, curé du Sault Saint-Louis, était envoyé, peu après, comme commissaire; il reconnaissait le bien-fondé de la requête, approuvait le lieu désigné par les paroissiens et bénissait le nouveau cimetière qui n'était qu'un prolongement de l'ancien.

En 1848, le cimetière de 1823, agrandi en 1832, était de nouveau devenu insuffisant; de 1832 à 1848, on y avait inhumé 1063 corps. Le 22 juillet 1848, le curé Charland bénissait le troisième cimetière de Saint-Clément; c'est le cimetière qui est en arrière de l'église, et qui, agrandi de moitié en 1878, a servi jusqu'en 1905; environ 5,200 corps y reposent.

En 1904, la fabrique résolut d'acheter un nouveau terrain de cimetière pour remplacer l'ancien devenu insuffisant.[1]

(1) L'importance de cet *établissement paroissial* nous justifie, croyons-nous, de parler plus longuement de notre cimetière. Les notes qui sont publiées ici sont empruntées presque textuellement au *Bulletin Paroissial* de Valleyfield, de 1905 et 1907.

La paroisse approuva cette résolution et l'on se mit à l'œuvre. En octobre 1904, un terrain d'une superficie de 15 arpents fut acheté de M. J.-Bte Gendron. M. l'ingénieur-arpenteur J.-H. Sullivan, de Valleyfield, fut chargé de le diviser. Le plan qu'il prépara n'a cessé d'être fort admiré pour l'heureuse disposition des lots, des allées et des monuments funéraires.

Au centre du cimetière est une large allée de 40 pieds dont deux plates-bandes de 5 pieds; une autre allée de ceinture de 30 pieds, dont 10 pieds de plate-bande, est séparée de l'allée centrale, de chaque côté, par une double rangée de lots de 15 pieds par 16 pieds; ainsi, chaque lot donne sur une allée transversale; 757 lots ont été inscrits sur le plan officiel, 120 fosses particulières, un grand terrain pour la fosse commune, et un terrain de 80 par 80 pieds pour la partie *réservée*.

Le cimetière, déjà magnifique par la belle ordonnance de ses divisions, s'est constamment embelli par d'opportunes améliorations.

En octobre 1905, les marguilliers achetèrent de la maison H. E. Ives et Cie, de Montréal, une magnifique clôture de façade, en fer, au prix de $1,400.00. Au-dessus de la barrière d'entrée, l'on a inscrit en lettres dorées, ces mots de l'Ecriture qui rappellent l'espérance de l'éternité bienheureuse; *Exsultabunt Domino ossa humiliata*. Au milieu du cimetière, sur un tertre de 100 pieds de diamètre et 3 de hauteur, l'on a placé une croix en granit noir de 15 pieds de hauteur.

Au printemps de 1906, l'on a fait une plantation d'arbres qui, dans quelques années, sera du plus bel effet. Mais surtout cette plantation d'arbres rappelle à la paroisse d'importants événements paroissiaux. Ces arbres ont été offerts par les paroissiens et rappellent le souvenir des évêques qui ont eu à s'occuper de la paroisse, des curés qui l'ont administrée, des desservants et des vicaires qui y ont exercé le ministère, des marguilliers qui s'y sont succédé, enfin des principaux événements accomplis. Le livre officiel du cimetière rappelle le souvenir attaché à chaque arbre, par qui et quel jour il a été planté. Que l'on fixe à chaque arbre sa *carte d'identification* et rien qu'à parcourir le cimetière, l'on pourra lire les principales pages de notre histoire paroissiale.

Pendant l'hiver de 1906-1907 l'on installa un système d'aqueduc; M. W. Bell, de Montréal, creusa un puits artésien; à 145 pieds, il trouva une eau potable, d'une quantité de 2,000 gallons à l'heure. Au printemps de 1907, la fabrique fit construire à cet endroit, par MM. Leduc et Fortin, un kiosque de forme octogonale qui est un abri pour les visiteurs et un bureau d'affaire; là aussi est le réservoir d'une capacité de 1,000 gallons, d'ou une pompe distribue l'eau dans les principales parties du cimetière.

En 1907, l'on installa dans le cimetière un Chemin de Croix dont on a dit "qu'il est certainement l'un des plus beaux monuments du genre en ce pays." Les stations sont en granit gris de Stanstead et ont 14 pieds de hauteur sur 6 de largeur; les *sujets* en terre cuite avec relief de huit pouces ont été fabriqués à l'Institut Catholique de Vaucouleurs, France. Les plans et devis de ces stations ont été préparés par M. Alphonse Content, architecte de Montréal, et le granit a été

travaillé aux ateliers de M. J.-G. Picher, de Montréal. Ce Chemin de Croix est dû à l'initiative de M. le curé Nepveu; c'est lui qui en a conçu le projet et qui l'a fait se réaliser en obtenant des paroissiens fortunés des souscriptions. Ce Chemin de Croix a coûté $7,000, soit $500 par station. Voici la liste complète des souscripteurs:

1ère Station: M. Cyrille Guimond, M. L.-C. Tassé.

2ème Station: Mme Élie Marchand, M. Omer Marchand.

3ème Station: M. Joachim Gendron, M. Trefflé Boyer.

4ème Station: M. J.-B. Tisseur, M. Eusèbe Boyer.

5ème Station: M. Ferdinand Leduc, M. Cyprien Fortin.

6ème Station: M. Frs Vallée, Mme Charles Lebœuf.

7ème Station: M. Léon Vincent, M. Paul Lebœuf.

8ème Station: M. L. Ovide Gagner, M. O. Allard.

9ème Station: M. Charles Boyer, M. Joseph Boyer.

10ème Station: M. David Brisebois, M. Moïse Viau.

11ème Station: M. Julien Leduc et ses fils.

12ème Station: M. L.-A. Seers, M. J.-G. Laurendeau.

13ème Station: M. Louis Brazeau, Mme J.-B. Maréchal.

14ème Station: M. l'abbé P.-E. Lussier, M. l'abbé T. Nepveu.

CIMETIÈRE
Station du Chemin de la Croix.

Pour assurer la propreté et éviter la disgrâce et l'abandon habituel des cimetières, les marguilliers ont décidé de créer un fonds inaliénable pour l'entretien du cimetière. Tout acquéreur d'un lot doit payer un dollar de rente par année pour l'entretien de son lot. Cette rente est rachetable à $20.00. Des sommes ainsi acquises l'intérêt annuel servira à perpétuité à l'entretien du cimetière.

Par mesure d'ordre et d'uniformité, les bornes de terrain sont toutes semblables. Ces petites pierres de granit gris contribuent grandement à la beauté de l'ensemble.

Jusqu'à ce jour, le cimetière a été le théâtre de deux grandes manifestations religieuses. Le 5 novembre 1905, il était solennellement bénit par l'ex-curé, M. P.-E. Lussier; le sermon de circonstance était prononcé par le R.P. Jean-Marie, O.F.M. Le 1er septembre 1907, avait lieu la bénédiction des Stations du Chemin de la Croix; la cérémonie était présidée par M. le curé Nepveu, et le sermon prêché par le Rév. P. C. Lemire, C. SS. R. A part ces cérémonies extraordinaires, chaque année, la paroisse se rend en pèlerinage au cimetière. Nous avons été, déjà, le témoin ému d'une de ces réunions

de la famille paroissiale au champ des morts, et nous en avons gardé une inoubliable impression. Que les fidèles de Beauharnois continuent la tradition qu'ils ont créée! Qu'ils aiment à se rendre souvent où reposent leurs parents, où eux-mêmes ils reposeront un jour! Que le cri de triomphe qu'ils peuvent lire à la porte: "*Les os humiliés ressuscciteront dans le Seigneur*," les attire et soit pour eux un cantique d'espérance chrétienne![1]

LE CIMETIÈRE PAROISSIAL

LES COMPLÊMENTS DE LA PAROISSE

Jusqu'ici nous avons parlé de ce qui peut être appelé la paroisse proprement dite, c'est-à-dire du personnel et des établissements paroissiaux; successivement ont passé devant nous le clergé et les laïques de notre paroisse et aussi les églises, les presbytères et les cimetières qu'ils ont eu à administrer. Cependant, la paroisse, et tout particulièrement la paroisse canadienne, se complète par deux séries d'établissements, les maisons d'éducation et de charité; il reste à dire ce qu'a été Beauharnois à ce double point de vue; c'est ce que nous ferons en parlant de ses *écoles* et de son *hospice*.

(1) En parlant des cimetières de Saint-Clément, il n'est que juste de mentionner le cimetière qu'est le sous-sol de l'église actuelle. Aussi longtemps que furent permises les inhumations dans les églises, plusieurs familles de Saint-Clément réclamèrent cet honneur pour leurs défunts. De 1844 à 1905, 212 cadavres ont été déposés dans l'église; le premier est celui du curé Carron, le dernier celui de Thomas Brossoit, avocat. Nous remarquons aussi quelques noms bien connus: en 1845, Charles Manuel, juge de paix, suisse converti; en 1861, Ludger Leblanc, avocat; en 1866, Moïse Sabourin, médecin; en 1878, Joseph Hainault, l'un des pionniers de Beauharnois; en 1877, François Branchaud, le constructeur de nos églises; en 1878, Michæl Cayley, avocat, M.P.; en 1880 Louis Hénault, N.P. shérif; en 1882, le curé Louis-David Charland; en 1883, Nicolas Manny, le décorateur de l'églis eactuelle; en 1886, le curé Jasmin; en 1890, Philéas Verchères de Boucherville, médecin; en 1892, Frs Clovis Bazinet, N.P.; en 1893, Pierre Casimir Duranceau, avocat et protonotaire; en 1905, Thomas Brossoit, avocat.

ARTICLE PREMIER: LES ÉCOLES

Ce n'est pas sans émotion que nous entreprenons de faire l'historique de l'éducation à Beauharnois. Nous voudrions rendre le juste hommage qui est dû au dévouement et au travail des apôtres et des amis de l'éducation à Saint-Clément. Dans une *histoire de paroisse*, les écoles tiennent une large place; malheureusement, les documents font défaut qui permettraient de faire le récit complet du rôle qu'elles ont tenu à Beauharnois. Toutefois, certaines données d'autant plus précieuses qu'elles sont plus rares, permettent de dessiner au moins à grands traits le mouvement éducationnel dans notre paroisse.

1. *Les débuts.*—La période de début va de l'arrivée des premiers colons à Beauharnois, vers 1730, jusqu'à l'érection de la première école *publique* ou *officielle*, en 1830. De cette période nous savons très peu de chose; on pourrait l'appeler la période de l'éducation *privée*, car il n'apparaît nulle part que les paroissiens de Beauharnois aient eu, jusqu'à 1830, d'école *subventionnée*. Une telle école aurait pu être établie soit par autorité de la "Commission d'Éducation" de 1789, soit par celle de l'"Institution Royale" de 1801, soit par celle des "*Ecoles de Fabrique*" en 1824. Or, la "Commission d'Education" ne fut guère qu'un projet sans suite; l'"Institution Royale" ne fit pas bénéficier Beauharnois de ses largesses.

Quant à la Loi des "Ecoles de Fabriques" de 1824, nous ne croyons pas que Beauharnois en ait bénéficié avant la "Loi des écoles élémentaires" de 1829. Plusieurs fois, surtout vers 1829, il fut question d'ouvrir une école de fabrique, ce fut même l'objet des constantes préoccupations du curé Labelle, le futur fondateur du collège de l'Assomption; il demanda à prendre l'argent de la fabrique pour bâtir une école, et les marguilliers autorisèrent une dépense de 25 livres à cette fin. Le curé Labelle écrivit même à Mgr Lartigue, alors auxiliaire de l'évêque de Québec: "Ça presse, car on va établir une école de syndics" et une *école de syndics* signifiait une école soumise à une commission à majorité protestante. L'on n'alla pas assez vite, et, de fait, l'école que redoutait le curé Labelle, fut fondée en mai 1830.

Est-ce à dire, cependant, que jusqu'à 1830, Beauharnois n'eut pas d'écoles? Non. Beauharnois eut des écoles, mais des écoles *privées*. La correspondance du curé Clément fait connaître l'existence, en 1821, d'une école de filles. La même année, les paroissiens Jos. Hainault, Joseph Leduc, Pierre Leduc, Louis Gervais, Pierre Poirier, Antoine Houle, Charles Bougie, Ben Joachim, demandent à l'évêque de confirmer le pouvoir d'avoir, sous l'Institution Royale, une école pour filles avec un maître, mais Mgr Lartigue refusa cette permission. Une demande analogue, vers le même temps reçut la réponse qu'une fille pouvait tenir une école "à condition qu'aucun garçon ne fréquentât cette école." L'année suivante—1822—Mgr Lartigue permit une école mixte—pour garçons et filles—"pourvu qu'une femme âgée d'au moins 40 ans et de mœurs approuvées par le curé pût faire l'école aux filles et aux garçons dans une même maison, mais dans

des appartements différents, sans communications, à des heures différentes." Ces détails sont les seuls que révèlent les archives relativement aux écoles; elles ne disent rien du site de cette école, ni du nom de ses maîtres ou maîtresses.

Beauharnois eut donc une école dont nous ne savons qu'une chose, l'existence vers 1821. Antérieurement, Beauharnois eut des maîtres et maîtresses ambulants. Les premiers furent les missionnaires du Sault-Saint-Louis et les curés de Chateauguay, des Cèdres, de l'Ile Perrot et de Vaudreuil. En portant à leurs paroissiens émigrés dans ce territoire qui deviendra Saint-Clément, les secours de la religion, ils donnèrent aux enfants les premiers éléments d'instruction. L'histoire nous a aussi conservé le nom d'une femme du nom de Salé[1] et d'un homme du nom de Gigoux qui allaient de maison en maison, enseignant le catéchisme et la lecture.

Maîtres ambulants, écoles privées, projets d'école de fabrique, voilà en trois mots l'histoire de l'éducation à Saint-Clément, jusqu'en 1830. Ajoutons qu'en 1838, le curé Quintal pouvait écrire à l'évêque: "Il n'y a aucune école catholique régulièrement tenue dans la paroisse." Et cependant, depuis 1830, il y avait une école, la première école officielle établie à Beauharnois.

II. *L'organisation scolaire.* — En 1830, Saint-Clément entre dans la période de son *organisation* scolaire qui se marque par deux dates principales: le 2 mai 1830, établissement d'une école anglaise et d'une école anglaise-française au village, sous l'autorité de *syndics*; en 1845, le 18 juin, érection de la municipalité scolaire Saint-Clément.

En 1829, le parlement du Bas-Canada fit une loi dite "*Loi des écoles élémentaires*":[2] cette loi permettait d'établir des écoles élémentaires dans chaque comté sous le contrôle général des députés, et dans chaque paroisse sous la direction immédiate de syndics élus par les contribuables au fonds local des écoles; elle accordait à chaque maître ou maîtresse d'une école qui n'était pas sous la régie de l'Institution Royale, et qui comptait au moins 20 écoliers, un salaire de 20 livres courant, et en outre 10 schellings pour chaque enfant pauvre. En 1830 une autre loi demandait à chaque maître ou maîtresse de faire deux rapports chaque année.[3] En 1831, dans un "*Acte pour pourvoir ultérieurement à l'encouragement de l'éducation*"[4] le parlement votait de nouveaux subsides et nommait des visiteurs d'écoles. En 1832 une nouvelle loi déterminait, encore plus en détail, la distribution des octrois scolaires.[5]

C'est grâce à ces différentes lois que l'éducation a été organisée à Saint-Clément.

Dès le 2 mai 1830, une école anglaise-française y fut établie, et simultanément une école anglaise; le même maître, James Hawker, était préposé aux deux écoles, ce qui fait croire qu'il ne s'agissait que de deux classes, l'une anglaise, l'autre anglaise-

(1) Dans sa Conférence de 1885, sur "Beauharnois et ses commencements," l'écrivain canadien A.-N. Montpetit—un enfant de Beauharnois—disait de cette première maîtresse d'école: "Elle était si vieille, si ratatinée que ma grand'-mère prétendait qu'elle était la fille de *Mathieu Salé* dont il est parlé dans la Sainte-Écriture. . . Ma grand'mère qui n'était pas forte en histoire voulait sans doute parler de *Mathusalem* . . ."

(2) IX Georges IV, Ch. 46.

(3) X Georges IV.

(4) I. Guill. IV., Ch. 7.

(5) II Guill. IV., Ch. 30.

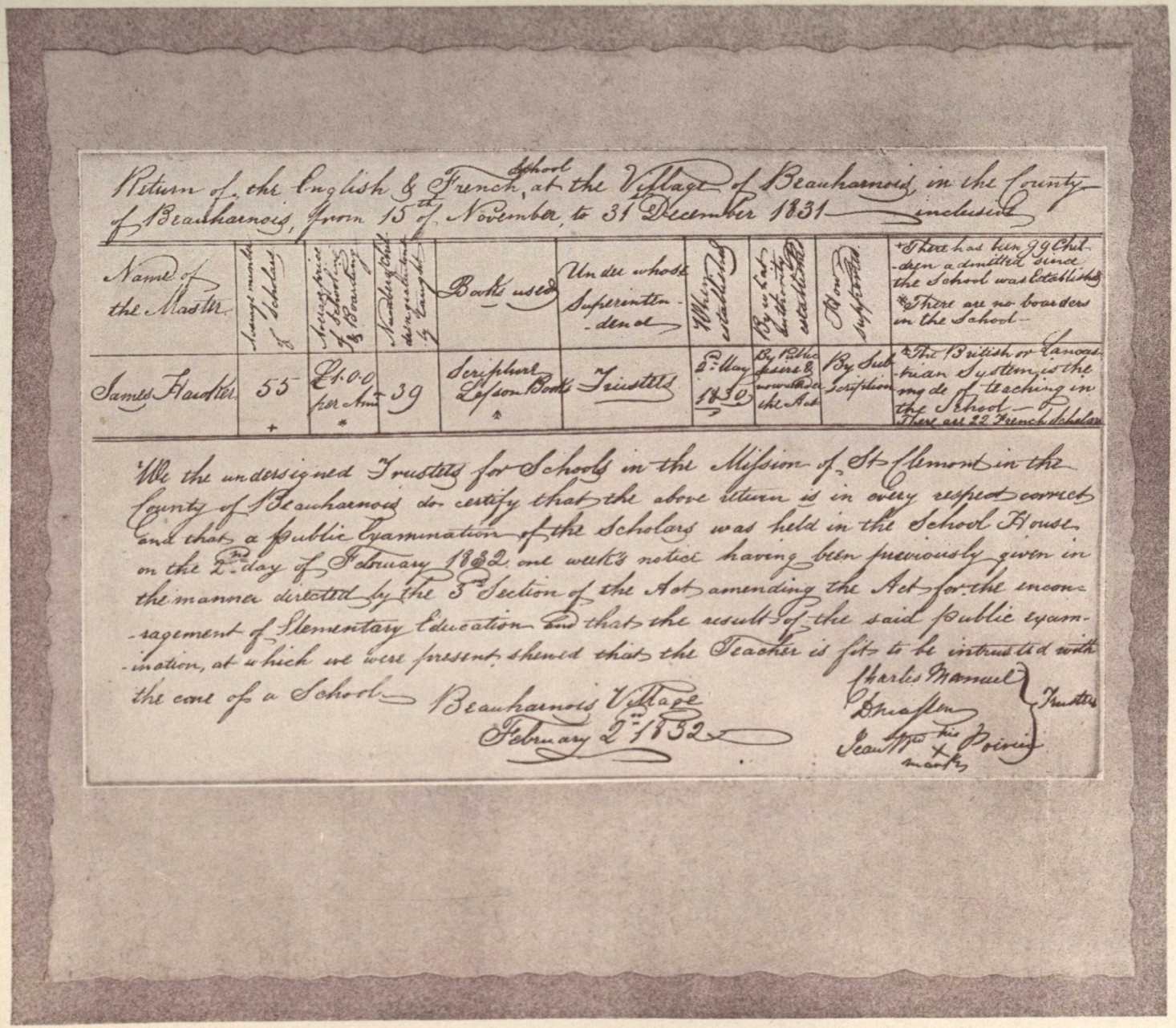

Return of the English & French School at the Village of Beauharnois in the County of Beauharnois, from 15th of November to 31 December 1831 inclusive

Name of the Master	Average number of Scholars	Average price of Schooling & Boarding	Number of Children of the inhabitants of Europe	Books used	Under whose Superintendence	When established	By what authority established	How supported	Remarks
James Hawker	55 +	£1.0.0 per Ann. *	39	Scripture Lesson Books	Trustees	2d May 1830	By Public Law & under the Act	By Subscription	†There has been 99 Children admitted since the School was Established *There are no boarders in the School +The British or Lancasterian System is the mode of Teaching in the School There are 22 French Scholars

We the undersigned Trustees for Schools in the Mission of St Clement in the County of Beauharnois do certify that the above return is in every respect correct and that a public Examination of the Scholars was held in the School House on the 2d day of February 1832 one week's notice having been previously given in the manner directed by the 3 Section of the Act amending the Act for the encouragement of Elementary Education and that the result of the said public examination, at which we were present, shewed that the Teacher is fit to be intrusted with the care of a School

Beauharnois Village
February 2d 1832

Charles Manuel
Dhuaston
Jean Bte his + mark Boivin
Trustees

RAPPORT D'ECOLE (1831)

(Gracieusement fourni par M. Parker, chef de la division des manuscrits aux Archives Nationales.)

française, dans une même école. *Les Archives fédérales* possèdent quelques *rapports* de ces écoles. Nous reproduisons ici le fac-similé d'un de ces rapports, et nous y apprenons que l'école fondée en 1830 a, jusqu'au 31 décembre 1831, reçu 99 écoliers, que pour la période novembre-décembre 1831, elle comptait 55 écoliers, dont 22 de langue française[2] et 39 pauvres admis gratuitement; les livres dont on s'y sert sont l'*Ecriture Sainte* et le *Lesson Book*; les syndics à cette époque sont Charles Manuel, D. Masson et J.-Bte Poirier; l'école est soutenue par *souscriptions*; la méthode pédagogique suivie est la méthode anglaise.

La loi de 1831 déclarait qu'une somme n'excédant pas 50 livres courant devait être payée "à chaque corps de syndics qui pourront être élus dans les paroisses ou missions de Sainte-Martine, *Saint-Clément* et Saint-Timothée, pour la moitié du coût de la bâtisse d'une maison d'école dans chacune des dites paroisses ou missions, pourvu qu'elle soit bâtie dans le cours de la présente année." En 1832, l'acte cité plus haut avait un paragraphe spécial pour Beauharnois; il décrétait que "la somme de 50 livres courant affectée par l'acte de 1831, pour être payée à chaque corps de syndics qui aurait pu être élu dans les paroisses des missions de Sainte-Martine, Saint-Clément et Saint-Timothée, sera payée à chacun des dits corps de syndics pour être par eux employée à aider à la bâtisse de la maison *ou des maisons d'écoles* érigées dans chacune des dites paroisses ou missions durant l'année 1831, nonobstant aucune chose qui se trouverait au dit Acte à ce contraire."

Il semble bien, en effet, qu'en 1831, une ou des écoles aient été construites. Un rapport de 1835 de Chs Archambault, nommé visiteur en 1831, parle de trois écoles à Saint-Clément, dont deux érigées en 1831 et une en 1832. L'école n° 1 (1831) avait pour syndics L.-G. Brown, E. Masson, O. Leblanc, et pour maître Christophe Purcele; elle comptait 27 enfants. L'école n° 2 (1832) avait pour syndics Joseph Daigneaux, Louis Trudel, Chs Daoust, pour maître Jean Ginestet, et comptait 35 élèves; l'école n° 3 (1831) avait pour syndics Rob. H. Norval, Jacques Goyette, Jean-Bte Branchaud, pour maître Paul-Augustin Sarault, et comptait 31 élèves; une note du rapport dit que cette dernière école a été omise sur la liste des octrois parce qu'elle dépassait le nombre d'écoles permises par la loi.

Il y eut donc, en 1830, une école anglaise-française et une école ou classe anglaise à Beauharnois; en 1831, il s'y trouve trois écoles, dont deux à professeur français et une à professeur anglais. Ces écoles, cependant, semblent avoir été anglaises de mentalité. Pour les écoles de 1830, c'est évident: le maître est anglais, le système d'éducation est anglais, les noms français des élèves sont écrits à l'anglaise: Gauthier devient Gatia, Bourbonnais est Berbonnet, Gendron est Gondra et ainsi de suite. Pour les autres, le rapport est anglais. En outre, ces écoles ne paraissent pas avoir été catholiques en droit;

---

(1) Le Conservateur des manuscrits, M. Parker, a bien voulu nous permettre l'accès aux documents les plus précieux; nous tenons à lui en exprimer ici notre profonde gratitude.

(2) La page précédente du rapport donne le nom des 55 élèves de l'école; nous n'y trouvons que sept noms anglais; le maître Hawker a probablement voulu signifier par élèves *Français* ceux qui n'étaient pas inscrits à l'école anglaise; l'école anglaise,—où, probablement, l'on n'enseignait que l'anglais, était aussi en majorité canadienne-française.

en 1838, le curé Quintal écrit à l'évêque qu'il n'y a encore aucune école catholique régulièrement tenue dans la paroisse. En 1843, il n'y a encore que ces trois écoles: l'une, *anglaise*, est au village, et au témoignage du curé Carron, elle n'a pas de livres de religion; les deux autres, *françaises*, sont dans la campagne, probablement au Buisson et sur la rivière Saint-Louis. Nous ignorons le site de l'école du village. L'on dit qu'il y eut aussi une école dans la grande maison grise située au coin des rues de la Beauce et Saint-Laurent. Nous savons, par le recensement officiel de 1842, que dans ces trois écoles il y avait une population écolière de 112 enfants, dont 50 à l'école du village et 62 dans les deux autres écoles; le maître d'école du village était James Wilson, l'institutrice Lucie Leduc; James Richardson était aussi instituteur. Vers la même période ou un peu plus tard, il y eut, à Beauharnois, des institutrices nommées Demers et Ducharme.

Telle était la situation scolaire à Beauharnois, quand fut établie la Commission scolaire Saint-Clément en 1845.

* * *

Jusque là, nos écoles furent administrées par des syndics nommés d'après la loi de 1829. En 1841, puis en 1845, le parlement des Canadas-Unis vota des lois qui réorganisaient le système scolaire: les écoles primaires furent placées sous la juridiction d'un surintendant de l'éducation, et sous le contrôle immédiat du conseil municipal qui était transformé en bureau d'éducation; à ce conseil ou bureau d'éducation, dont les membres étaient nommés par le gouvernement, des commissaires *élus* par les contribuables transmettaient le rapport des écoles de leur district; le bureau d'éducation, à son tour, rendait ses comptes au gouvernement. D'après la loi de 1841, les contributions étaient *obligatoires*, d'après celle de 1845, elles étaient *libres* et volontaires. C'est sous ce régime que l'éducation se développa à Beauharnois.

En 1845, un arrêté-en-conseil provincial du 18 juin érigea la municipalité scolaire de Saint-Clément de Beauharnois; la même année fut créée la commission scolaire du même nom; elle régit les écoles de Beauharnois, tant celles du village que celles de la campagne, jusqu'en 1876, date de l'établissement de la municipalité scolaire de la ville. En 1866, fut détachée de la municipalité de Saint-Clément celle de Saint-Etienne. En 1863, la ville de Beauharnois fut érigée, mais une seule municipalité scolaire continua à gouverner les écoles tant de la ville que de la campagne jusqu'en 1876.

Depuis l'érection de la ville, toutefois, la division de la paroisse Saint-Clément en deux commissions scolaires distinctes fut souvent discutée. Le 24 juillet 1876, la Commission vota la séparation; la même année, par le statut 40 Victoria, chap. 22, le parlement de Québec sanctionna cette séparation; la municipalité scolaire de Beauharnois fut divisée en deux; l'une s'appela la *Municipalité scolaire de la ville de Beauharnois*, avec les limites assignées à cette ville en 1863; l'autre conserva son nom de *Municipalité scolaire de Saint-Clément* et comprit le reste de la ci-devant municipalité scolaire Saint-Clément. Depuis 1876, deux municipalités civiles ont été créées, celles de *Maple Grove* et de *Lac Saint-Louis*, mais, pour fins scolaires, elles continuent à être régies par la Commission scolaire Saint-Clément. Les écoles sont

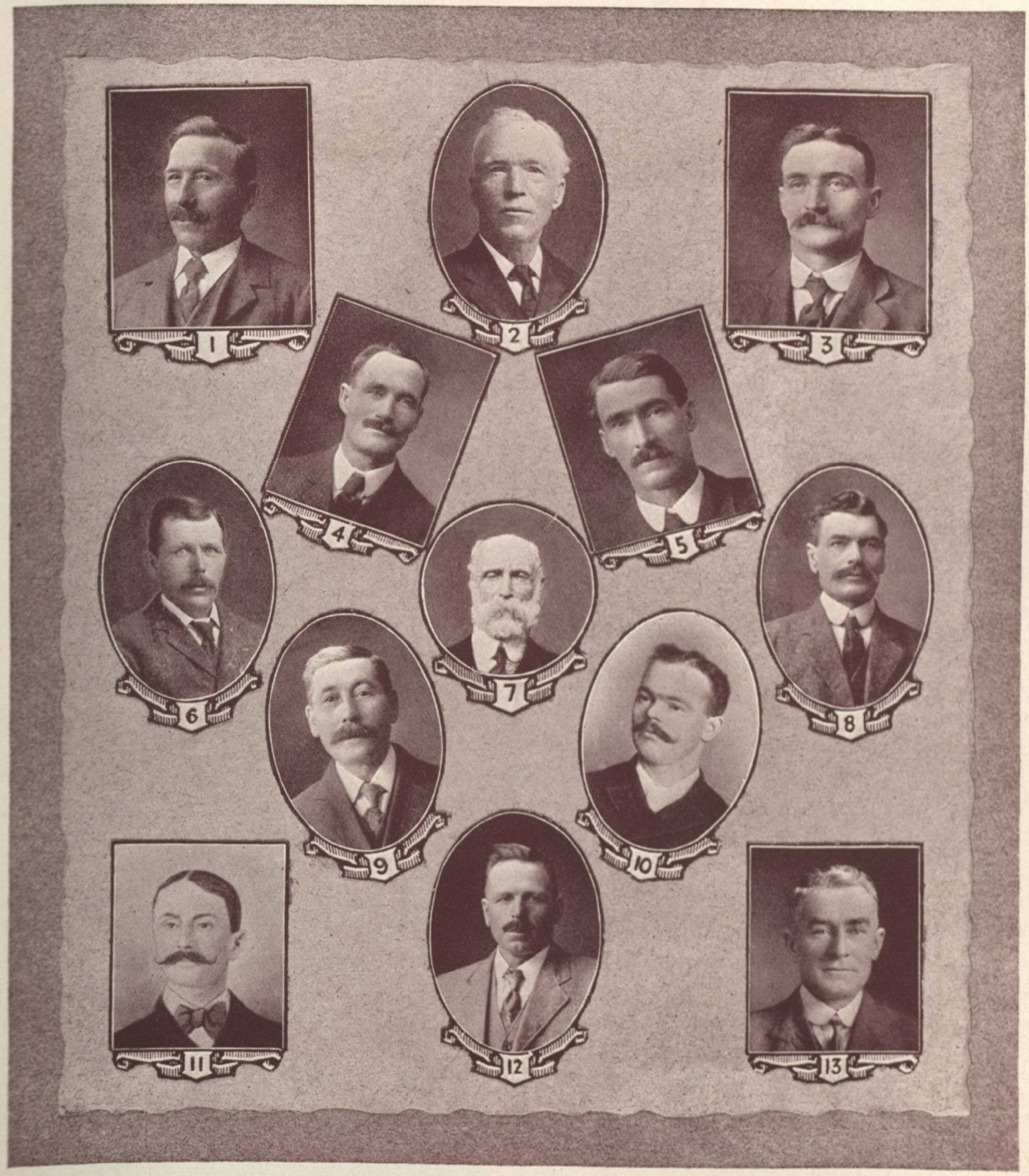

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-CLÉMENT

Groupe d'anciens commissaires

(1) Stanislas Viau.—(2) Damase Bonnier.—(3) Donat Dagenais.—(4) Aurèle Vinet.—(5) Henri Boyer.—(6) Joseph Tisseur.—(7) Isaïe Garand.—(8) Alexis Lemieux.—(9) Joseph Paré.—(10) Léandre Maheu.—(11) F.-X. Giroux.—(12) Henri Gendron.—(13) J.-Nap. Laberge.

soutenues par les contributions fixées, selon le besoin, par les commissaires d'écoles; le taux de cette contribution a bien varié; en 1863, il était de un sou dans le louis d'évaluation, et de quatre schellings et huit deniers par mois, pour chaque enfant de sept à quatorze ans; en 1871, le taux était de deux sous et un tiers, et de $1.00 par mois par enfant; en 1875, le taux est de 10 sous par mois pour chaque enfant; c'est le taux habituel depuis 1888, sauf de légères exceptions.

Nous n'avons pas la liste de tous les commissaires d'écoles depuis 1845; quelques-uns, cependant, nous sont connus; en 1863, la Commission Saint-Clément se compose du curé Charland et de Antoine Duquette, Joseph Fichault, Olivier Bergevin, Charles Boyer, Luc Paquette; en 1864, Octave Marchand remplace Olivier Bergevin; en 1865, François Leduc et Paul Lebœuf sont commissaires; en 1868, Augustin Paré; en 1869, Louis Gagné; en 1871, François Lefebvre et Joseph Daoust; en 1872, Olivier Lefebvre; en 1873, Joseph Prégent, Thomas Brossoit et Paul Gendron; en 1875, Toussaint Lemieux; en 1876, André Leduc.

De 1898 à 1919, la Commission scolaire Saint-Clément a eu les présidents dont les noms suivent: de 1898 à 1901, M. Benjamin Vinet; de 1901 à 1902, M. Arthur Goyette; de 1902 à 1904, M. J.-Nap. Laberge; de 1904 à 1906, M. Joseph Tisseur; de 1906 à 1909, M. J.-Bte Boyer; de 1909 à 1912, M. Alexis Lemieux; de 1912 à 1913, M. Henri Gendron; de 1913 à 1915, M. le curé T. Nepveu; de 1915 à 1919, M. Jérémie Bougie. En 1919, les commissaires d'écoles de Saint-Clément sont Monsieur Joseph Lebœuf, président, et Messieurs Henri Boyer, Donat Dagenais, Aurèle Vinet et Arthur Hainault.

Pour la ville de Beauharnois, les commissaires d'écoles se sont succédé dans l'ordre suivant: en 1875, MM. L.-A. Bertrand, Charles Boyer, Toussaint Lemieux, Octave Daoust, Michel Leduc, fils, étaient nommés d'autorité par le parlement; en 1877, furent commissaires MM. P.-C. Duranceau, président, Cyrille Guimond, L.-R. Baker, John O'Sullivan, Eugène Manny, et M. E.-H. Bisson, secrétaire; le 5 décembre 1877, M. Julien Leduc devint secrétaire et il le fut jusqu'en 1909; en 1878, M. Gilbert Montpetit; en 1879, M. André Leduc; en 1880, M. le curé Charland et M. E.-H. Bisson; en 1881, MM. L.-A. Seers (président), Antoine Primeau, Antoine Lefebvre; en 1882, M. J.-Bte Roy (sellier); en 1885, M. J.-Bte Roy (photographe) et le Dr Philémon Laberge; en 1887, M. Jos. Mayer, M. le curé Lussier; en 1888, MM. Cyprien Fortin, André Leduc, Narcisse Deslauriers; en 1890, M. Sy. Gingras; en 1891, M. Pierre Legault; en 1892, MM. Jos. Delisle et H. Normandeau; en 1893, M. Jos. Deslauriers; en 1894, MM. L.-C. Tassé et Ferdinand Leduc (président); en 1895, MM. J.-G. Laurendeau, L.-A. Seers, M. le curé Lussier (président); en 1897, M. J.-Bte Primeau, le Dr G. Huot; en 1898, M. Cy. Guimond; en 1900, M. J.-G. Laurendeau; en 1902, MM. J.-G. Léonard et Ferdinand Leduc; en 1904, M. le curé Nepveu (président); en 1907, M. E. Théoret; en 1907, MM. F.-X. Leduc et W. Bourdon; en 1909, M. L.-Z. Leduc; M. L.-C. Tassé devient secrétaire; en 1910, M. E. Théoret; en 1911, M. le Dr Desgroseilliers; en 1912, MM. Stan. Dorais, J.-L.-E. Guimond, Omer Marchand; en 1914, MM. J.-B. Roy, Théodule Olivier; en 1915, M. J.-G. Léonard, M. J.-Bte Gendron; en 1916, MM. Aimé

Leduc, Toussaint Bénard, Emmanuel Robert; en 1919, la Commission est composée comme suit: président, Monsieur le curé Nepveu, et MM. Théodule Olivier, J.-B. Roy, W. Noreau, Horm. Roy.

Depuis 1845, les commissaires d'écoles de Beauharnois ont eu autorité sur des écoles que nous pouvons grouper sous trois titres, les *petites écoles*, *le collège*, *le couvent*.

La municipalité scolaire de Beauharnois a été divisée en *arrondissements* pour le soutien des écoles; en 1867, ces arrondissements étaient répartis comme il suit:

N° 1.—La Ville—le Domaine Saint-Louis—les terres jusqu'à la Côte Saint-Georges; nos 1 et 2 du Bas du Fleuve jusqu'au n° 1 du Haut.

N° 2.—Toutes les terres du Haut du Fleuve à partir de la première terre le long du Domaine Saint-Louis, propriété de Louis Hainault.

N° 3.—La Côte Sainte-Marie.

N° 4.—Les Côtes Saint-Joseph et Sainte-Anne.

N° 5.—Les terres du côté nord de la rivière Saint-Louis, et celles depuis la Côte Saint-Laurent jusqu'à Saint-Georges, du côté sud de la rivière.

N° 6.—Côte Saint-Georges.

GROUPE D'EX-COMMISSAIRES DES ÉCOLES DE LA VILLE

MM. (1) Omer Marchand.—(2) André Leduc, fils.—(3) J.-B. Gendron.—(4) J.-B. Roy [sellier.]—(5) Aimé Leduc.—(6) F.-X. Leduc.—(7) J.-B. Roy [photographe.]—(8) Th. Olivier.—(9) André Leduc, père.—(10) D.-A. Saint-Amour.

N° 7.—Beauce et Saint-Zéphirin.

N° 8.—Bas du Fleuve depuis les limites de la ville.

En 1919, les arrondissements se répartissent ainsi:

N° 1.—Haut du fleuve.

N° 2.—Rang Sainte-Marie.

N° 3.—Rang Sainte-Anne.

N° 4.—Rivière Saint-Louis.

N° 5.—Rang Saint-Georges.
N° 6.—Rang de la Beauce.
N° 7.—Bas du Fleuve.
N° 8.—Melocheville.

Nos "petites écoles"

Si nous parlons de "petites écoles", ce n'est pas par mépris pour nos écoles des *rangs*: ces écoles peuvent être petites de dimension ou par le nombre d'élèves, elles sont grandes par la place qu'elles tiennent dans notre système éducationnel et par les services rendus. A Saint-Clément comme ailleurs, les "petites écoles" ont été pendant longtemps, avec l'église, le seul foyer d'instruction; elles sont restées, même après le collège et le couvent, fidèles à leur mission éducatrice. Plusieurs familles qui comptent parmi leurs membres des prêtres ou des *hommes de profession*, n'ont cessé d'être le soutien de ces écoles.

Nous savons qu'en 1842, il y avait à Saint-Clément deux écoles, probablement au *Buisson* et sur la *rivière Saint-Louis*. En 1845, Michel Dumas et Charles Tessier, "voulant faciliter l'établissement d'une école élémentaire dans l'arrondissement N° 5," donnent un terrain de 45 x 180 pieds, sur *la rivière Saint-Louis;* et la Commission scolaire, par Alexis Lebœuf, accepte ce don devant le notaire Hainault, le 15 septembre.

Le 25 août 1846, Augustin Lamoureux, pour l'arrondissement n° 4 (Saint-Joseph et Sainte-Anne) donne un lot de 180 x 80 pieds pour une école; ce lot est le n° 16 de la concession de la rivière Saint-Louis.

Le 22 janvier 1847, Bénoni Bro (Brault) et Amable Lemieux, pour l'arrondissement n° 7, donnent un terrain d'école de 5 x 10 perches; ce lot est le n° 11 de Saint-Georges.

Le 12 avril 1847, Michel Longtin cède aux commissaires d'écoles, pour l'arrondissement n° 2 (Haut du Fleuve) un emplacement de 1 x ¾ d'arpent; en retour, "il prend la vieille maison d'école," dit l'acte notarié; cela paraît bien confirmer l'opinion qu'il y eut de très bonne heure une école près du Buisson. Le 11 mai, les commissaires d'écoles, Toussaint Paiement, tanneur, Paul Roy, Etienne Hainault, et Louis Trudelle, donnent un contrat de construction d'école pour 37 livres courant, à Amable Berlinguette; cette école est de 24 x 36 x 9 pieds. Nous savons par ailleurs qu'en 1864, la Commission fit construire une école en bois lambrissée en briques, pour l'arrondissement n° 2; la même année, une école de 20 x 25 était construite dans l'arrondissement n° 3 (Sainte-Marie).

En 1853, Alexis Petit donne aux commissaires un terrain d'école,—nous ignorons pour quel arrondissement.

En 1919, les écoles sont sur les terres suivantes: L'école n° 1, chez M. J.-Bte Boyer; n° 2, chez M. Albini Leduc; n° 3, chez M. Aimé Trudel; n° 4, chez M. Louis Maheu; n° 5, chez M. Ab. Dagenais; n° 6, chez M. Arthur Primeau; n° 7, chez M. Adélard Goyette; n° 8, chez M. Herménégilde Godin.

* * *

Nous n'avons pas les noms de tous les instituteurs et de toutes les institutrices qui ont enseigné à Beauharnois; en voici quelques-uns trouvés dans les recensements nominaux du Canada.

En 1851, François-Xavier Montmarquette est instituteur; Alésire Fortin, [1] Honorine

(1) Alésire Fortin devint plus tard Madame J.-Bte Maréchal et est décédée en 1906, à Beauharnois.

Montmarquette, Rosalie Pouliot, Odylle Ducharme et Philomène Nicholson sont institutrices. Vers le même temps, des demoiselles Saint-Pierre enseignaient dans une école du village, située à l'endroit de la propriété de M. F.-X. Leduc, rue Saint-Laurent;[1] une demoiselle Elmire Roy enseignait à Saint-Georges.

En 1861, le recensement fédéral nomme comme instituteurs et institutrices: Joachim Couillard, Hedwidge Labelle, Octavie Couillard, Délima Couillard, Florida Couillard, Elise Prégent, Marguerite Labelle, Elise Vallée.

En 1871[2] les institutrices de Saint-Clément étaient Virginie Marleau, Edwidge Labelle, Célarine Thibault, Philomène Banville, Denise Lanctôt, Marguerite Allard.[3]

En 1881, Annie Fortune, Apolline Dupuis, Rosanne Daigneau, Vitaline Malette, Octavie Gendron, Marie et Délia Lebœuf, Malvina Leford, Martine Touchette; en 1891, Marguerite Labelle, Rose-Anna Boyer, Eliza Leduc, Eudonie Prégent, Justine Châle; en 1901, Eliza Leduc, Aldéa Charlebois, Albertine Labelle, Laura Loiselle, Marie Caron, Maggie Lebœuf, Marie Leduc, Blanche Garand; en 1911, Anna Dagenais, Pauline Mailloux, Régina Viau, Lucienne Mailloux, Cora Charette, Florida Haineau, Marie-Anne Dickner.

En 1919, année du centenaire, les institutrices de Saint-Clément sont: Mesdemoiselles Yvonne Viau à l'école du Haut du fleuve, Bertha Péladeau au rang Sainte-Marie, Joséphine Lefebvre au rang Sainte-Anne, Blanche-Yvonne Dubuc, à la rivière Saint-Louis, Florida Brazeau au rang Saint-Georges, Régina Viau au rang de la Beauce, Anita Lebœuf au Bas du fleuve, Bella Lebœuf et Eva Poissant à Melocheville.

Toutes ces institutrices et les autres dont nous regrettons de ne pas connaître le nom ont bien mérité de notre population. Dans une sphère restreinte peut-être, mais non sans importance, elles ont contribué à répandre l'instruction: c'est à leur dévouement que nombre de paroissiens doivent de s'être illustrés dans l'agriculture, le commerce, les professions libérales et le clergé! Que leur souvenir se conserve donc à jamais!

Le Collège

L'histoire de notre collège—ou académie— paroissial comprend soixante-dix ans —1849-1919—partagés en trois périodes: de 1849 à 1881, le collège est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes; de 1885 à 1919, sous la direction des Clercs de Saint-Viateur; de 1881 à 1885 Beauharnois n'eut que des maîtres laïques.

* * *

En 1847, les commissaires d'écoles de Saint-Clément commencèrent à exprimer le désir d'avoir une école *modèle*, et à cette fin d'acheter la vieille église; des pourparlers s'échangèrent avec les marguilliers; le 17 septembre, à une assemblée de fabrique, le curé et les marguilliers furent

---

(1) Madame Julien Leduc, veuve de M. Julien Leduc, ex-maire de Beauharnois, se rappelle très bien être allée à cette école.

(2) N'ayant pu refaire la liste complète des institutrices de Saint-Clément, nous donnons la liste qu'il a été possible de dresser d'après les recensements décennaux; par une faveur spéciale, le Bureau Fédéral des Statistiques a bien voulu se charger de faire faire ce relevé d'après l'original même du recensement qui n'est pas encore accessible au public.

(3) Nous donnons les noms tels qu'inscrits au recensement; ailleurs nous avons lu Edwidge *Laberge* et Philomène *Bonneville* au lieu de Labelle et Banville.

autorisés "à vendre aux commissaires d'écoles l'ancienne chapelle avec la vieille sacristie y attenant et le terrain, avec le terrain à l'est et au nord de la chapelle jusqu'à la distance d'environ 20 pieds au sud d'icelle; le tout formant un terrain d'environ 150 x 140 pieds borné en front, à l'ouest, par le chemin de la concession de la rivière Saint-Louis, en profondeur à l'est et du côté nord par le Domaine Saint-Louis, et du côté sud par le résidu du terrain de la fabrique, pour 200 livres à payer à première demande." La fabrique, cependant, gardait un droit de *remere* dont elle se réservait l'exercice "en aucun temps après l'expiration de 15 ans en restituant en un seul paiement le prix total de la vente".[1] Le 6 novembre de la même année, devant Louis Hainault, N.P., était passé "un acte de vente de l'ancienne chapelle pour être un collège," d'après les conditions stipulées à l'assemblée de fabrique du 17 septembre. Deux ans passèrent en réparations de l'édifice et en négociations avec les communautés religieuses enseignantes; le 9 septembre 1849, la fabrique décidait de payer aux commissaires d'écoles 100 livres en plus de ce qu'elle avait accepté de payer pour son droit de *remere* "en considération des améliorations faites sur les propriétés."

ACADÉMIE SAINT-CLÉMENT

Groupe d'anciens directeurs: (1) Cher Frère Adalbertus.—(2) Cher Frère Hiéronymus.—(3) Cher Frère Hiérom.

En juillet 1849, les Frères des Écoles Chrétiennes, établis à Montréal depuis octobre 1837, prenaient charge de la nouvelle

(1) Cette délibération de fabrique est signée par Antoine Boyer, Louis Hainault et L.-D. Charland, curé.

école; ils devaient la garder jusqu'en août 1881.[1]

Les religieux étaient au nombre de trois, sous la direction du Frère Adalbertus;[2] ce Frère fut directeur de 1849 à 1856; de 1856 à 1857 le directeur fut le Frère Stephen; de 1857 à 1858, le Frère Hoséa;[3] de 1858 à 1861, le Frère Catulius; de 1861 à 1868, le Frère Amulwin; de 1868 à 1877, le Frère Hiéronymus; de 1877 à 1881, le Frère Hiérôm. Quelques noms de Frères qui ont enseigné à Beauharnois sont connus: Frère Gélasien, Salutian, François de Sales, Albran, Martin, John, Nethelm.[4]

Le nouveau collège[5] fit beaucoup pour le progrès de l'éducation à Beauharnois; dès 1861, c'est-à-dire, une douzaine d'années après sa fondation, les Commissaires du Recensement[6] décennal disaient dans leur rapport: "Dans son origine, le collège ne comptait que 30 à 40 élèves, tous externes, et trois Frères; aujourd'hui, il y a 275 élèves dont 120 pensionnaires et demi-pensionnaires et sept Frères. L'enseignement y est donné en français et en anglais, et comprend toutes les branches d'instruction nécessaires à une bonne éducation commerciale et industrielle: lecture, écriture, grammaire, arithmétique, géographie, tenue des livres à simple et double entrée, géométrie, dessin linéaire, composition, déclamation, histoire, éléments d'algèbre et de mensuration, cosmographie, etc."

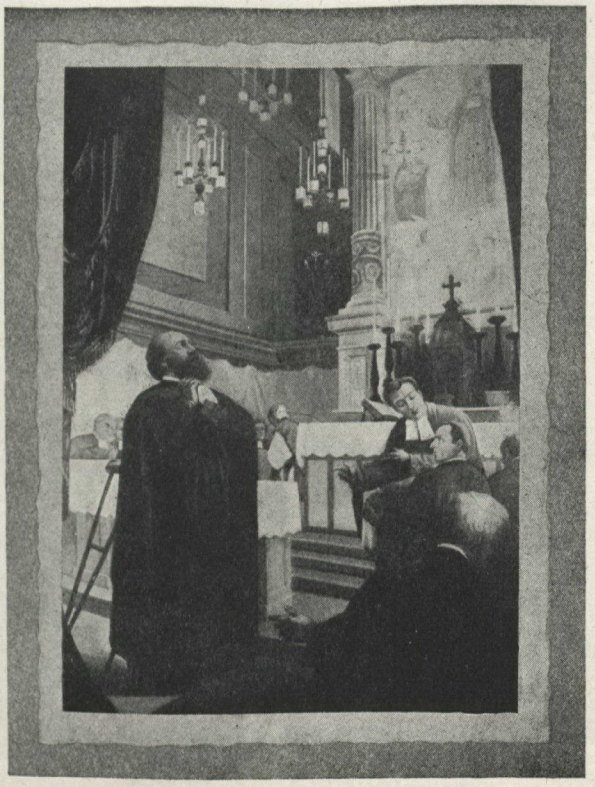

LE CHER FRÈRE NETHELM

Le séjour des Frères des Ecoles Chrétiennes à Beauharnois fut plus d'une fois troublé par des difficultés. En 1853, l'inspecteur Lanctôt fit un rapport défavorable sur l'Académie de Beauharnois; il se plaignait surtout de ce que l'anglais ne fût pas suffisamment enseigné, à son gré; Monseigneur Charles Larocque, auxiliaire de Montréal, vint faire

(1) Nous regrettons de n'avoir pu guère trouver de renseignements sur le séjour des Frères des Écoles Chrétiennes à Beauharnois; "nous ne possédons plus l'historique de cette maison", nous ont dit les Supérieurs de l'Institut.

(2) Le Frère Adalbertus est l'un des quatre premiers Frères venus de France au Canada en 1837; il est mort en grande réputation de sainteté à Maisonneuve, en 1891, après 52 ans de séjour au Canada. Le curé Lussier disait de ce religieux: "Je tenais le Cher Frère Adalbertus pour un saint homme, et je voudrais, après ma mort, avoir dans le ciel une place comme la sienne."

(3) En 1919, le Frère Hoséa est à une école des Frères, en Californie.

(4) Le Frère Nethelm, qui a enseigné à Beauharnois en 1870-1871, est célèbre dans le monde religieux, par la guérison miraculeuse opérée en sa faveur par saint Jean Baptiste de la Salle, le 4 mai 1889. Ce miracle est l'un des deux qui ont fait canoniser saint Jean Baptiste de la Salle et la photographie reproduite ici le rappelle. Depuis plusieurs mois, le Frère Nethelm devait se servir de béquilles, ses jambes couvertes de plaies étaient d'une insensibilité complète. Le 4 mai 1889, fête du Fondateur de l'Institut, le Frère fut guéri instantanément à la communion, après une neuvaine au saint Fondateur.

(5) Le collège, alors, n'avait que les deux étages de l'ancienne chapelle. Les Frères achetèrent une terre qu'ils revendirent en août 1881, à leur départ.

(6) Ces Commissaires étaient V.-A.-T. de Martigny, D.-A. Saint-Amour et J.-Bte Charlebois.

une enquête à Beauharnois et fit un rapport favorable aux Frères. Plusieurs fois aussi il y eut difficulté au sujet des salaires, mais cela encore se régla à l'amiable, grâce à l'intervention de l'évêque de Montréal. En 1881, de nouvelles difficultés surgirent qui amenèrent le départ des Frères. Les commissaires d'écoles avaient cru devoir demander aux Supérieurs de l'Institut, un changement dans le personnel enseignant du collège; sur le refus des Supérieurs les commissaires décidèrent de ne pas accorder des réparations considérables[1] demandées pour le collège par les Frères, et alors les Frères se retirèrent. Ils étaient à Beauharnois depuis 1849.[2]

* * *

Au départ des Frères des Écoles Chrétiennes, les commissaires essayèrent, à plusieurs reprises, d'avoir d'autres instituteurs religieux; il fut même question d'établir à Beauharnois une succursale du séminaire de Sainte-Thérèse; mais toutes ces tentatives échouèrent, et de 1881 à 1885, Beauharnois n'eut que des instituteurs laïques; de ceux-là quelques-uns sont connus: Joseph Arpin, Adrien Saint-Onge, Camille Thumas, Victor Leblanc, Irénée Auclair, David Vézina. Les classes eurent lieu au collège et aussi à la *Salle du Marché*.

* * *

En 1885, arrivèrent à Beauharnois de nouveaux instituteurs religieux, les Révérends Frères J.-C. Raymond, J.-E. Bélair, J.-A. Descôtes, J. Richard, de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur; la proposition de leur confier l'enseignement, au collège, fut faite à la Commission par Messieurs Philémon Laberge (Shérif) et L.-R. Baker. Il fut proposé, réglé et mutuellement accepté par M. Jasmin, curé, et les commissaires d'écoles d'une part, et les Clercs de Saint-Viateur d'autre part, que ces derniers prendraient charge, le 1er septembre 1885, de l'Académie; ils s'engageaient à donner un cours bilingue commercial complet, avec la faculté d'ouvrir un pensionnat; de leur côté, les commissaires d'école s'engageaient à faire à la maison les modifications et réparations nécessaires.

Ces conditions ont été de part et d'autre remplies. Dès le 15 juin 1885, la Commission scolaire de la ville commençait les réparations promises; Messieurs L.-A. Seers et Ph. Laberge étaient, le 13 juillet, autorisés à signer avec P.-N. Trottier, un contrat pour "démolir l'intérieur et la couverture de l'Académie, et pour faire les réparations, améliorations et reconstructions." Un étage en pierre avec comble français fut ajouté, et le collège[3] prit l'aspect qu'il a gardé jusqu'à nos jours.[4] Les dépenses de ces travaux furent payées par un emprunt de $5,000.00, remboursables en 10 ans, de la succession Rodier.

A leur arrivée, les Frères logèrent dans une maison de M. L.-A. Seers en attendant

(1) Ces réparations projetées comprenaient une "addition de 30 pieds sur toute la largeur du collège, ainsi que toutes les réparations nécessaires à l'intérieur, pourvu que la Fabrique et les Commissaires de la paroisse cèdent et abandonnent sans frais et sans espoir de rémunération tous leurs droits et prétentions sur le terrain et les bâtisses maintenant occupées par l'école." (*Registres de la Commission scolaire de la Ville.*) En fait, le terrain fut cédé aux Commissaires de la Ville, le 7 août 1881.

(2) Un très grand nombre d'*anciens* de Beauharnois se rappellent être allés au collège sous les Frères des Écoles Chrétiennes; plusieurs anciens élèves de cette époque ont occupé ou occupent un rang élevé dans le monde laïque et ecclésiastique, tels, pour ne citer que quelques noms:

Sir Joseph Dubuc, plus tard juge-en-chef du Manitoba; l'Honorable Juge L.-A. Prud'homme, actuellement juge à Saint-Boniface; Son Honneur le juge H.-A. Goyette, de Hull; Mgr A.-A. Cherrier, P.A.V.G., de Winnipeg; M. W. Reed, M.P.P. Tous ont gardé de leurs maîtres un souvenir qu'ils aiment à rappeler.

(3) Le travail de maçonnerie fut fait par M. N. Goyette.

(4) En 1888, la Commission emprunta de la Succession Bruyère $8,000 à 5 pour cent pour travaux spéciaux: dépendances, buanderies, cuisine, remise à bois, étable, et pour le

la fin des travaux à l'Académie. Le 2 septembre 1885, les classes sont ouvertes dans la salle de l'hôtel-de-ville et dans un autre local de la ville; le 28 septembre, les Frères gardent les élèves *à l'étude* dans *la salle des habitants*; le 1er octobre arrive le premier pensionnaire, Joseph Maheu; le 18 octobre, première réception de treize élèves dans la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Jésus; le 11 novembre, une statue du Sacré-Cœur est installée dans une niche devant l'Académie. Le 11 janvier 1886, les religieux quittent la maison de M. Seers et logent à l'Académie dont on achève les travaux de restauration; le 11 février vient un cinquième religieux, le Frère Edmond Brodeur.

Dès lors, commence pour de bon l'œuvre éducatrice des Clercs de Saint-Viateur à Beauharnois; ce qu'ils ont dépensé de dévouement, de zèle, de science au service de nos concitoyens, ceux-là surtout le savent qui, depuis 35 ans, ont profité de leur direction et de leur enseignement. Depuis que l'Institut des Clercs de Saint-Viateur a accepté la direction du collège il y a envoyé une centaine de professeurs[1] sous la direction des religieux dont voici les noms: de 1885 à 1888, Frère J.-C. Raymond; de 1888 à 1891, Frère A.-D. Richard;[2] de 1891 à 1905, Frère L.-B. Dufort; de 1905 à 1911, Frère W. Denis; de 1911 à 1913, Frère O. Lussier; de 1913 à 1915, Frère J.-A. Larose, de 1915 à 1918, Frère A. Poupart; de 1918 à 1920, Fr. P. Croisetière; en 1920, Fr. N. Richard.

De 1885 à 1911, à la fin de chaque année scolaire, quelques élèves, après avoir subi avec succès des examens spéciaux, recevaient le *Diplôme* d'études commerciales complètes; en 1911, le nombre des *externes* augmentant sans cesse, la maison devint trop petite pour recevoir des pensionnaires, la communauté ferma le pensionnat, et l'Académie commerciale devint *Ecole Modèle;* en 1916, de nouveaux arrangements furent faits entre la Commission scolaire et les Clercs de Saint-Viateur, et un cours *académique* conforme au programme de l'Instruction publique de la Province de Québec fut établi.

A plusieurs reprises, des projets furent étudiés pour l'agrandissement de la cour[3] des élèves du collège; l'on suggéra de prendre, à cette fin, le terrain occupé par les remises de la fabrique et la maison du bedeau, ou bien l'ancien cimetière, ou encore un terrain acheté à l'hospice;

---

remboursement de l'emprunt Rodier. En 1915, de nouvelles réparations furent faites: mur de soutènement pour assurer la solidité de l'édifice, fenêtres nouvelles, etc. En 1916, fut installé un nouveau système de chauffage. Les dépenses occasionnées par ces travaux d'agrandissement et de restauration ont été payées, comme nous l'avons dit, au moyen d'emprunts; la dette de $8,000 ainsi encourue a été *consolidée* par des débentures émises en 1899. En 1909, une taxe spéciale de $0.07¼ par $100.00 d'évaluation a été déterminée pour payer la dette contractée pour les réparations du collège.

(1) Voici les noms des Frères de Saint-Viateur qui ont enseigné à Beauharnois: J.-E. Bélair, J.-A. Descôtes, J. Richard, E. Brodeur, A. Bacon, O. Lussier, V. Guèvremont, T. Fernet, Z. Lefebvre, G. Beauchemin, H. Langlais, A. Viau, Z. Coutu, Ad. Roy, V. Nadeau, A. Saint-Jacques, H. Latour, Z. Chenette, Jos. Goyet, A. Desrochers, E. Geoffroy, R. Rousseau, J.-B. Lussier, L. Perreault, T. LeBrun, A. Lussier, W. Gascon, A. Beauregard, R. Coulombe, O. Bernier, Z. Piette, B. Gareau, R. Beauregard, A. Poupart, R. Morin, N. Lussier, H. Coulombe, L. Laferrière, A. Ethier, T. Tardif, A. Généreux, H. Roy, A. Houle, O. Jalbert, Z. Pelletier, A. Paré, T. Royer, J. Ladouceur, J. Favreau, P. Martel, Z. Fournier, J. Fafard, H. Gauthier, G. Bourget, N. Lavoie, J.-E. Bessette, J.-A. Roy, J. Marr, U. Faucher, J.-A. Larose, A. Beaudoin, J.-M. de la Salle, J.-B. Laporte, P. Roy, J. Girard, H. Poirier, J. Dionne, L.-M.-J. Viger, D. Charette, Ad. Delisle, J. Ethier, J. Lorrain, P. Daigneault, U. Vincent, O. Primeau, T. Pineault, N. Desjardins, O. Degrandpré, W. Coderre, H. Delisle, N. Richard, G. Pineault, J.-B. Lauzon, F. Deschênes, O. Gagné, A. Blain, L. Ducharme, J. Gravel, J. Robillard, A. Jacques, V. Breton, A. Beauregard, L. Gravel, A. Aubin, G. Paquette, J. Coulombe, A. Laurendeau, A. Paquet, H. Robert, F.-X. Biron, P.-A. LeBel, H. Dutil, A. Lafleur, O. Grondin, C. Roy.

(2) Maintenant le R. P. Richard, curé de Saint-Viateur, d'Outremont, ex-supérieur du Collège de Rigaud.

(3) Le *jeu de balles* de la cour des élèves date de 1891; il a été renouvelé en 1911.

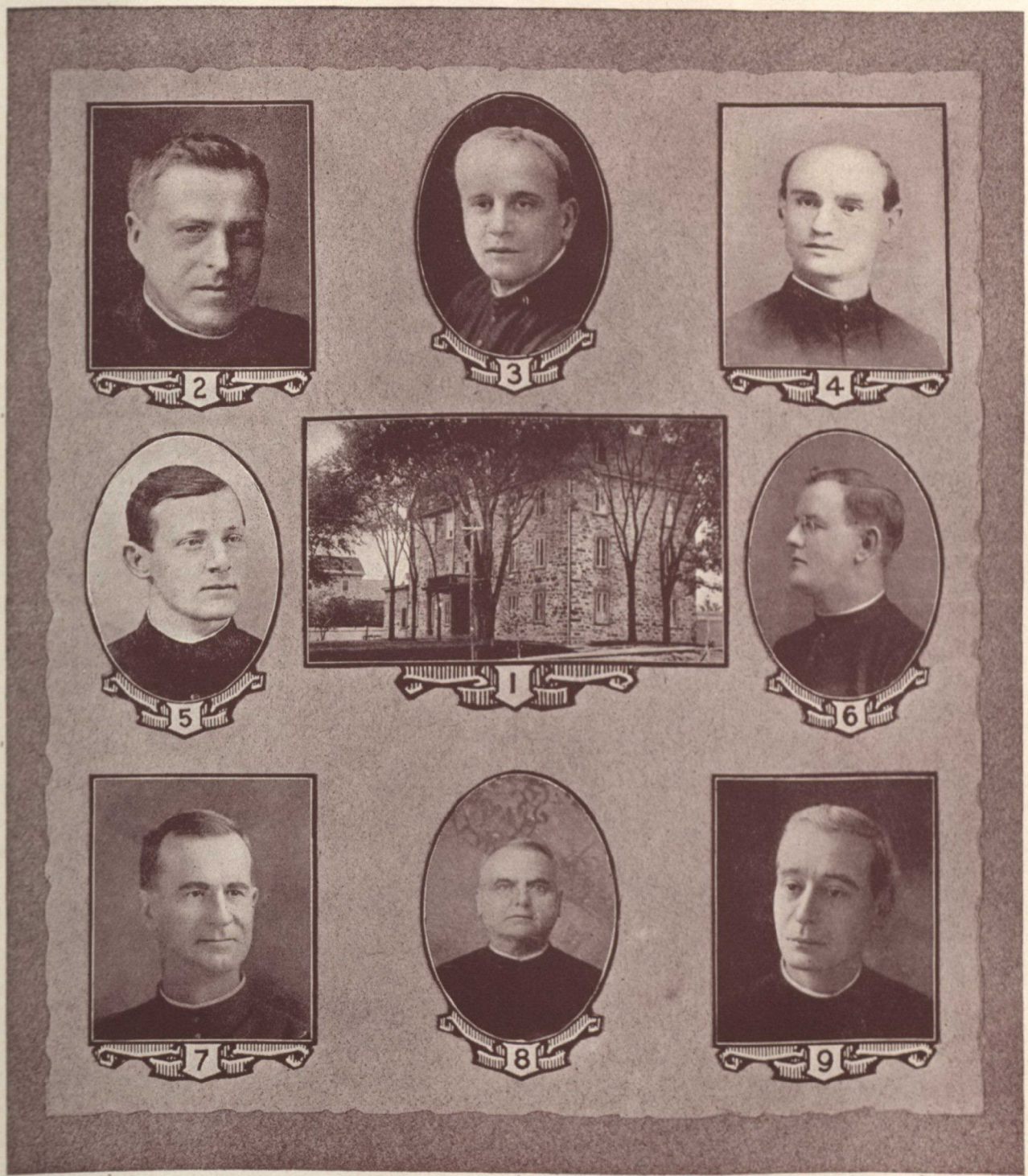

L'ACADÉMIE SAINT-CLÉMENT ET SES DIRECTEURS, C. S. V.

(1) L'Académie.—(4) Fr. J.-C. Raymond [1885-1888]—(5) Fr. A.-D. Richard [1888-1891]—(8) Fr. L.-B. Dufort [1891-1905] (9) Fr. W. Denis [1905-1911].—(3) Fr. O. Lussier [1911-1913].—(6) Fr. J.-A. Larose [1913-1915]—(2) Fr. A. Poupart, [1915-1918].—(7) Fr. P. Croisetière [1918-1920].

jusqu'ici, aucun de ces projets n'a été réalisé.

En 1919, l'Académie Saint-Clément donne l'instruction à environ 225 enfants, annuellement.

* * *

Quelques incidents de vie *collégiale* méritent d'être rappelés, si brièvement que que ce soit.

Le 20 novembre 1892, Mgr Emard bénissait, pour le collège, une cloche, don des Clercs de Saint-Viateur et des paroissiens. La cloche recevait les noms de Médard-Eucher-Ludger, en l'honneur de Mgr Emard, du curé Lussier, et du directeur Frère Dufort. Les parrains furent MM. Julien Leduc, L. Bélanger, Cyrille Guimond, Cyp. Fortin, J. Delisle, L.-C. Tassé, H. Normandeau, H. Bisson, P. Legault, Fred. Leduc, Eug. Desmarais ptre, Oct. Laurin, J.-G.-H. Bergeron, M.P., E. Montpetit, C. Roy, J.-B. Primeau, F.-A. Lavallée, ptre, C.-E. Durocher, C.S.V., J. Lussier, C.S.V., L. Dufort, C.S.V., N.-A. LaFerrière, C.S.V., A. Martel, C.S.V.

En 1911 était établie au collège une *Caisse scolaire;* elle a grandement contribué à inculquer aux enfants le sens de l'épargne.

La même année, la Commission scolaire achetait les *Tableaux antialcooliques* des Clercs de Saint-Viateur et les exposait sur les murs des classes du collège; ces cartes murales sont une continuelle prédication de tempérance des plus bienfaisante.

En 1918, le 3 décembre, un *cercle d'études* était fondé au collège; il recevait le nom du curé,—cercle *Nepveu*—et la devise *Je veux*; il devait "grouper les élèves d'élite de l'Académie pour parfaire leur formation intellectuelle, morale, sociale et religieuse et, ainsi, les préparer efficacement à servir la Patrie et l'Eglise." A poursuivre ce but les membres[1] trouvent des avantages: " créer entre eux des liens de fraternelle amitié; s'instruire en s'amusant, par des travaux spéciaux: lectures, rédactions, discussions, etc.; s'exercer à l'art de la parole en public; développer le goût de la saine littérature; s'habituer à parler un langage soigné; se former à une aimable politesse chrétienne; attiser leur amour de la patrie par l'étude de l'histoire nationale; s'initier aux œuvres d'apostolat social; vivre courageusement leur foi; se préparer à faire partie du Cercle *Beauharnois*, affilié à l'A. C. J. C." C'est donc, en réalité, une *Avant-garde* de l'A. C. J. C. que le cercle *Nepveu*; puisse-t-elle, dans la fidélité à son généreux idéal, préparer à la Patrie et à l'Eglise les serviteurs qu'elles attendent.

En 1919, un groupe d'élèves du collège faisaient le *pèlerinage Dollard*, à Carillon; ce fut, croyons-nous, le premier de la série de ces pèlerinages patriotiques que l'*Action Française* de Montréal a entrepris d'organiser. Le *Devoir* croyait le geste assez important pour le signaler.

Pendant les travaux de restauration de l'église paroissiale, en 1918–1919, la salle de récréation des élèves du collège a servi de chapelle temporaire pour les offices religieux sur semaine.

---

(1) Les *membres-fondateurs* du cercle *Nepveu* furent les élèves Paul Charest, Eucher Lefebvre, Robert Daigneault, Lucien Primeau, Antonio Émard, René Gervais, Walter Renaud, Edmour Thibert, Orphir Gervais, Joseph-Médard Leduc, Claver Montpetit, Ernest Parent; les élèves peuvent devenir membres aux conditions suivantes: Les élèves du cours académique sont admis sur simple demande; les élèves du cours intermédiaire doivent avoir une moyenne de 60 pour cent aux listes de classe; les élèves de 4e année doivent avoir une moyenne de 70 pour cent; outre ces conditions, tous les aspirants doivent mériter la note *bien* pour la conduite et *très bien* pour le travail.

Le Couvent

Tout près du collège, porte voisine, existe à Beauharnois le Couvent des Révérendes Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; l'établissement date de 1853.

En 1850, le 8 juillet, la fabrique autorisa le marguillier en charge, David Viau, à "céder, transporter et abandonner aux Commissaires d'écoles, un terrain de 130 x 192 pieds, à prendre sur le terrain de la fabrique joignant, au sud, la clôture du cimetière, au nord, le résidu du terrain à l'usage du curé, à l'est la continuation de la clôture du cimetière le long de l'église, et à l'ouest, le Domaine Saint-Louis; gratuitement, sans aucune charge que celle d'y ériger, d'hui à trois ans, une maison et dépendances, pour servir de logement à des religieuses qui se chargeront de l'éducation des filles de la paroisse, sous l'autorité des dits Commissaires d'écoles et leurs successeurs à perpétuité."

Les Commissaires s'entendirent avec les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, récemment fondées à Longueuil, et un couvent en pierre, à deux étages, fut construit; en 1853, la fabrique donna à la Communauté des SS.NN., pour fins d'éducation, "pour par elles en jouir et en user en propriété tant qu'elles y enseigneront, le terrain de 198½ x 184½ x 180 pieds—sur lequel est un bâtiment en pierres, à deux étages—borné en front par la rue Hannah, en profondeur par le Domaine Saint-Louis, du côté nord-est par la moitié N. E. du n° 115 du village, et du côté N.O. partie par du terrain non concédé, et partie par du terrain de la fabrique;" les religieuses étaient chargées de l'*entretien*.

Le 15 juillet 1853, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, bénit le nouveau couvent. Dès le 5 septembre de la même année, 52 élèves s'inscrivaient aux registres du pensionnat, 18 comme quart-pensionnaires et 60 comme externes[1] En 1862, les élèves étant devenues plus nombreuses, on reconnut la nécessité d'une chapelle; Monsieur le curé L.-C. Charland en assuma les dépenses et la chapelle fut construite. Quelques années plus tard, sous le supériorat de Sœur Marie-du-Saint-Esprit, et grâce encore aux largesses du curé Charland, le couvent fut exhaussé d'un étage; enfin, quelque temps avant sa retraite du ministère, Monsieur Charland fit construire une aile qui acheva définitivement le couvent; c'est là qu'il se retira en septembre 1881 et qu'il mourut en octobre 1882.

Au recensement de 1861, on lit, relativement au couvent, la note qui suit: "Le cours d'étude se compose de six ans, il comprend la lecture, l'écriture, la grammaire, la logique, la géographie sacrée et profane, l'usage des globes, l'astronomie, un cours complet d'histoire, l'art épistolaire, la rhétorique, la chronologie, l'arithmétique, l'horticulture, la tenue des livres, la musique vocale et instrumentale, le dessin, la peinture, l'art de bien tenir une maison, le tricot, l'ouvrage à l'aiguille en tout genre, etc., etc.". On le voit, c'était déjà l'enseignement complet y compris celui des arts d'agrément et aussi de l'enseignement

(1) Parmi les pensionnaires se trouvaient Melles Philomène Martin, nièce de la Supérieure, décédée au couvent peu de temps après son entrée; Lydie Leduc, fille d'André Leduc, devenue Madame Pierre Montpetit; Archange Daignault (Sr Marie-Clément); Adèle Daoust (Sr Marie-Charles); Emélie Boyer (Sr Pierre d'Alcantara); Léocadie Sarault (Sr Marie Anselme); Josephte Leduc (Sr Marie-Nathalie); Angèle Leduc (Sr Marie-Ambroise); Léocadie Lebœuf (Sr Marie-Félicité); Oméline Lambert (Sr M.-Alexandre); Célina Lamoureux, Jeanne Bonhomme, Caroline Lamontagne, Artémise Martin et M. Saint-Pierre.

LE COUVENT DES SS. NN. DE JÉSUS ET DE MARIE

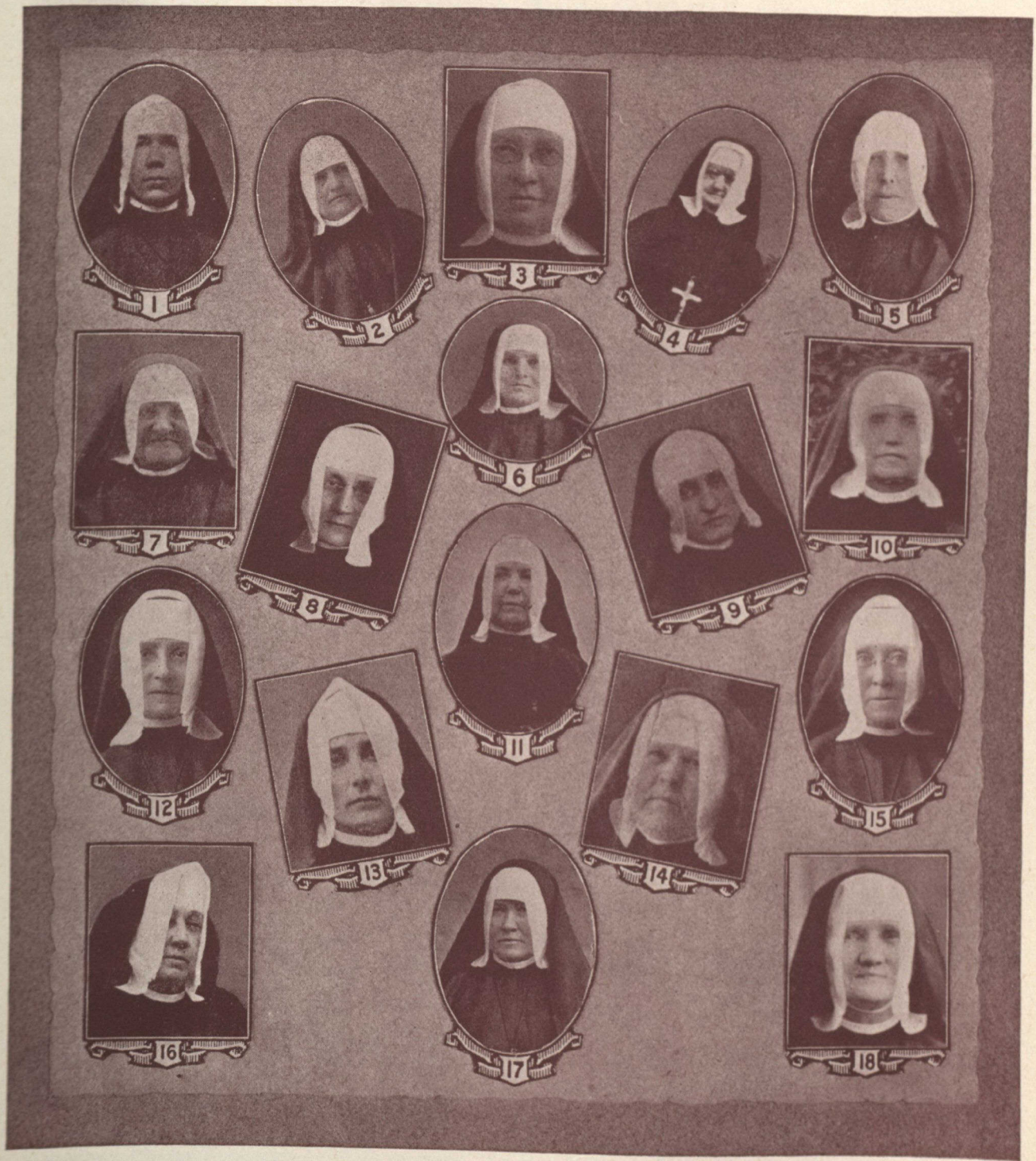

LE COUVENT

Groupe de Directrices: Sr M. Thérèse de Jésus (14), 1853-1856.—Sr Marie Cécile (2), 1856-1859.—Sr Marie Stanislas (10,) 1859-1863.—Sr M. Euphrasie (17), 1863-1868.—Sr M. de Bon Secours (9), 1868-1870.—Sr M. Eugène (1), 1870-1871.—Sr M. Elisabeth (13), 1873-1875.—Sr M. du Saint Esprit (18), 1868-1886.—Sr M. de la Présentation (11), 1886-1887—Sr M. Scholastique (5), 1887-1890.—Sr M. Véronique (7) 1890.—Sr. M. Michel (3), 1890-1895.—Sr. M. Damase (6), 1895-1899.—Sr M. Albertine (15), 1899-1908.—Sr M. Arthur (16), 1908-1909.—Sr M. Valentine (8), 1909-1912.—Sr M. Louise (4), 1912-1913.—Sr du Saint Nom de Jésus (12), 1915.

ménager. Le couvent de Beauharnois n'a cessé d'être fidèle à ce programme, il a préparé à la vie religieuse une centaine de sujets et au monde des milliers[1] d'excellentes chrétiennes qui ont porté au loin les qualités éducatrices des Sœurs des SS.NN. de Jésus et de Marie.

Le couvent de Beauharnois est un externat et un pensionnat; l'externat est sous la juridiction de la Commission scolaire de la ville de Beauharnois; le pensionnat relève directement des religieuses. Au début de l'institution, les deux, externat et pensionnat, furent dans le même édifice. Plus tard, lorsque les religieuses acquirent le manoir comme maison de repos, l'externat y fut transporté;[2] en 1866, les Commissaires firent aux religieuses un octroi de $50.00 "pour convertir en externat pour enfants pauvres la petite maison ci-devant occupée par le jardinier du Seigneur." En 1886, l'externat devint dépendant du manoir; en 1893, il redevint attaché au couvent.

Le couvent suit le programme d'études du Département de l'Instruction publique et prépare aux différents diplômes, élémentaire, modèle, académique et à la graduation.

De 1853 à 1919, le couvent de Beauharnois a eu dix-neuf supérieures: les Révérendes Sœurs Marie-Thérèse de Jésus, (1853-1856); Marie Cécile, (1856–1859); Marie Stanislas, (1859-1863); Marie Euphrosie, (1863-1868); Marie de Bon Secours, (1868-1870); Marie Eugène, (1870-1871); Marie Elizabeth, (1871-1875); Marie du Saint-Esprit, (1875-1886); Marie de la Présentation, (1886-1887); Marie Scholastique, (1887-1890); Révérende Mère Marie Véronique, ex-supérieure générale, de janvier à juin 1890, supérieure à Beauharnois; Révérendes Sœurs Marie-Michel, (1890-1895); Marie Damase, (1895-1899); Marie Albertine,(1899-1908); Marie Arthur,(1908-1909); Marie Valentine, (1909-1912); Marie Louise (1912-1913); Marie Hildegarde (1913-1915); Sœur du Saint Nom de Jésus, supérieure depuis 1915. Ces supérieures ont eu comme auxiliaires quelques centaines de religieuses.[3]

---

(1) De 1853 à 1919, le couvent a reçu 12,608 élèves dont 3,289 pensionnaires, 3,553 quart-pensionnaires, et 5,766 externes.

(2) L'externat logea non au manoir proprement dit, mais dans une petite maison relevant du manoir, à l'endroit où la rue vient finir, presque vis-à-vis de l'ancienne maison en pierre de M. Baker.

(3) Voici les noms des religieuses de Jésus-Marie qui ont été assignées au Couvent de Beauharnois: quelques-unes sont venues à différentes reprises: Sœurs Marie-Thérèse de Jésus, Patrick de l'Enfant-Jésus, Hyacinthe, Scholastique, Fébronie, Cécile, François d'Assise, de la Visitation, Antoine, Alphonse, Eugénie, Ignace, de Bon Secours, Hedwidge, Stanislas, Justine, Théophile, Dominique,Euphrasie, Monique, Emérentienne, Eugène, Henriette, Félix, Edmond, Narcisse, Madeleine de Pazzi, Elizabeth, Joséphine, Ludivine, Jérôme, Mélanie, de Gonzague, de la Purification, Philomène, Angélique, Simon, Théodosie, Paul Suzuki, Eustache, de la Conception, Daniel, Marguerite,-Marie, Catherine, Emilienne, Léonide, Cléophas, François de Borgia, Jean Chrysostôme, Flavien, Paul, Eulalie, Philippe de Jésus, Zoé, Pierre d'Yédo, Prosper, Samuel, Boniface, Anseline, Louise, Angéline, Isabelle, Léon, Emmanuel, Honorine, Madeleine de la Croix, Lucie, Luce, Henri de Jésus, Gédéon, Florentine, Zete, Rose de Marie, Rose du Sacré-Cœur, du Saint-Esprit, Gabriel, Béatrix, Damase, Ladislas, Norbert, Benoît, Anselme, Dosithée, Gaétan, Rose du Crucifix, Charles Borromée, Sophie, Justina, Isaïe, Martine, Antoine de Jésus, Hélène, Hermile, Angèle, Gérard, Jude, Ernest, de l'Incarnation, Imelda, Célina, Pacifique, Victorin, Zénaïde, Alphonse Rodriguez, Claire de la Croix, Léonie, Emilie, Maximilien, Pierre, Joseph Labre, Alphonse Liguori, Suzanne, Martin, Théodule, Adolphe, Madeleine, Magloire, Adrien, Valérie de l'Espérance, Zénon, Catherine de Sienne, du Rédempteur, Fortunate, Azarie, Philippe, Casimir, Adélaïde, Thomas de Jésus, Bérence, Charles, Joachim, Michel, Alexandra, Louis Bertrand, Jules, Zozime, Bernardine, Agnès, Léonard, Bibiane, Uldéric, Philippe de Néri, Angèle de Foligno, Cassien, Minélas, Rose du Calvaire, Eulalie, Albertine, de la Foi, Saturnin, Bertille, de la Salette, Pacôme, du Crucifix, Théotiste, Siméon, Praxède, Eloi, Félicité, Céline, Ferdinand, Juste, Raymond, Catherine de Gênes, Zéphirine, Clarence, Beaudry, Ange du Sacré-Cœur, Aurélien, Nathalie, Damien, Eulalie de Barcelone, Félix, Bruni, Pierre Damien, Célina, Aveline, Charles Spinola, Domitien, Zénon, Lucien, de la Providence, Charles Joseph, Herménégilde, Bertheline, Albinus, Clarisse, Emilien, Valentine, Brigide de Suède, Ernestine, Elizabeth de Marie, du Saint-Nom de Jésus, François de Sienne, Silvina, Sébastien, Constancia, Marceline, Charles Henri, Geoffroy, Pierre de Saint-Joseph, Colette, Virginie, de la Garde, Béthanie, Louis de Toulouse, Joseph de Palestine, Thérèse Marguerite, Pauline, Louis David, Arthur, Colombine, Anatole, Eugène de Rome, Madeleine de Saint-Joseph, Raymond, Anthime de Jésus, Jean Colombini, Stanislas Soltys, Jérôme Emilien, Jean de

En 1866, les religieuses de Jésus-Marie achetaient le manoir seigneurial pour en faire une maison de repos pour les religieuses malades; cependant, elles ne l'habitèrent et n'exploitèrent le terrain qu'en 1883; elles en ont eu la propriété jusqu'en 1896; en cette dernière année, elle l'ont vendu à M. E.-A. Robert, le propriétaire actuel. De 1867 à 1891, le manoir servit comme maison d'école à l'externat. Le manoir a eu trois supérieures: les Révérendes Sœurs Marie de la Conception, de 1883 à 1886, Jude de 1886 à 1894, des Sept Douleurs en 1894. Voici la liste des religieuses qui ont été assignées au *Manoir*.

Révérendes Sœurs Marie de la Conception, Julienne, Macaire, Adalbert, Gaspard, Jude, Antoinette, Adeline, Pierre, Théodule, Collette, Ludger, Césarie, Lazare, André Avellin, Epiphane, Vincent, Canut, Bertheline, Léonard, Amut, Rodrigue, Firmin, Zénaïde, François d'Assise, des Sept Douleurs.

LE MANOIR

Supérieures: (3) Sr M. de la Conception—(4) Sr M. Jude.—(2) Sr M. des Sept-Douleurs.

Quelques incidents sont à signaler dans

la Paix, Louis Cozaki, Isidore, Antoine de Padoue, Catherine d'Alexandrie, Angèle Marie, Martial, Léontine, Christin, Elisa, de Portugal, Augustin, Hildegarde, Jeanne d'Aza, Eudoxie, André de Florence, Albert de Rome, Bénilda, Macaire, Marie Javénal, Adélie, Joseph Alfred, Vincent Ferrier, Berdina, des Séraphins, Aloduis, Thérèse de Saint-Joseph, Aimé de Jésus, Paule, Sophie d'Ancône, François de Paule, Marguerite d'Ecosse, Charles de Blois, Dismas, Pierre-Maurice, Dolorès, Robertine, Constant, Paul Miki, Marcienne, Antoine, François Edme, Adelinde, Laurent Justinien, Cœur de Marie, Sébastien, Madeleine du Calvaire, Apollonie, Paul de Jésus, Blaise.

N.B.—Les fondatrices du Couvent de Beauharnois ont été Sœur Thérèse de Jésus, qui devint supérieure générale en 1857; Sœur Marie-Patrice, Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, sœur de Mgr Gravel, premier évêque de Nicolet, laquelle vit encore en Orégon où elle est depuis 1863, et Melle Roussel, plus tard Madame D.-A. Saint-Amour; cette dernière vit encore, 12 rue Joliette, Montréal, et a fourni à l'auteur, des notes importantes sur Beauharnois.

l'histoire de notre couvent: En 1862, une chapelle, qui fut presque *donnée* totalement par le curé Charland, était construite. En 1880, le 5 novembre, était bénite une cloche avec les noms de Marie-Rose-Charles-Louis, en l'honneur de la fondatrice des Sœurs de Jésus-Marie (Marie Rose Durocher), de l'évêque de Montréal (Mgr Charles Fabre), du curé de la paroisse (M. Louis Charland). Le premier avril 1882, le Chemin de la Croix était installé dans la chapelle du couvent. En 1903, Mgr Emard présidait à de grandes fêtes pour le cinquantenaire du couvent; ces fêtes jubilaires assemblaient au couvent 400 anciennes élèves. En 1918-1919, la chapelle du couvent fut utilisée pour plusieurs services religieux pendant les grands travaux de restauration de l'église paroissiale.

Voilà quelques notes bien brèves sur l'éducation à Beauharnois, depuis l'arrivée des Communautés religieuses; il y aurait matière à un travail spécial sur l'œuvre éducatrice de nos Frères et de nos Sœurs depuis 1849; du moins, inscrivons ici l'expression de notre admiration pour l'œuvre accomplie, de notre reconnaissance pour les services rendus, de notre souhait que longtemps encore, Beauharnois confie à ses religieux et à ses religieuses l'éducation de ses enfants.

* * *

Ainsi donc, des débuts jusqu'à nos jours, l'éducation publique, à Beauharnois, a eu plusieurs étapes: d'abord elle fut affaire d'initiative privée; elle s'est organisée lentement; une école est établie au village, vers 1815 probablement; des projets d'écoles de fabrique restent à l'état de projets; en 1830 s'établit une école *publique* au village; elle marque le commencement de l'*organisation* scolaire; deux autres écoles suivent. En 1845, une commission scolaire est établie; les écoles surgissent dans les rangs; en 1849, les Frères des Ecoles Chrétiennes prennent la direction de l'école du village qui est dans l'ancienne chapelle transformée; en 1881, les Frères quittent Beauharnois; pendant quatre ans, notre ville a des maîtres laïques; en 1885, les Clercs de Saint-Viateur acceptent la direction de l'école des garçons du village, devenue Académie et Collège. En 1853, l'enseignement des filles est confié aux religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Plusieurs fois les inspecteurs d'écoles ont rendu témoignage à la compétence pédagogique des maîtres et des maîtresses des écoles de Saint-Clément: "*écoles bien tenues avec succès*", "*excellent enseignement*", "*très bien*", sont des termes qu'il fait plaisir de savoir mérités; d'autre part, plusieurs maîtresses des "petites écoles" ont obtenu des primes du surintendant pour leur bon enseignement; ce sont là autant de garanties rassurantes pour la bonne formation intellectuelle et religieuse de nos petits concitoyens!

En terminant ce chapitre sur l'éducation, il convient de signaler deux initiatives intéressantes.

Écoles du soir

En 1909, l'*école du soir* fut établie à Beauharnois. Depuis quelque temps, la Chambre de Commerce locale se préoccupait de cette question. La Commission scolaire de la ville la résolut; le 16 novembre, les classes du soir étaient établies. MM. Dori Rochon et Camille Fournier en étaient

nommés professeurs; leur salaire devait être de $1.00 par jour de classe; les classes avaient lieu le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine de l'hiver; chaque classe durait une heure, commençait et finissait par la prière. Les élèves devaient payer $1.00 par année et ce prix nominal était remboursé si l'élève assistait aux deux tiers des classes. Le 25 octobre 1910, il fut proposé, à la Commission scolaire, d'établir l'école du soir conformément à la Loi provinciale des écoles du soir. L'école du soir fut maintenue quelques années, et la salle de l'Hôtel-de-Ville fut le lieu des classes. Pour notre part, nous regrettons que cette si utile institution n'ait pas été continuée; puisse-t-elle être un jour rétablie!

Cercle Beauharnois de l'A.C.J.C.

Un autre facteur d'éducation, à Beauharnois, est le cercle *Beauharnois* de l'"Association catholique de la Jeunesse canadienne-française." Comme tous les cercles de l'A.C.J.C., celui de Beauharnois a pour but de préparer "par la piété, par l'étude et par l'action, à une vie efficacement militante pour les intérêts de la foi et de la patrie." C'est, avant tout, un cercle d'études.

Ce n'est pas le premier cercle d'études à Beauharnois: vers 1875, il en existait un qui avait nom "Le Cercle Canadien de Beauharnois," dont M. Cyprien Fortin fut le premier président, et M. L.-A. Prud'homme, aujourd'hui juge à Saint-Boniface, le premier secrétaire; les règlements de ce cercle furent préparés par M. Béliveau, père de Mgr Béliveau, et alors comptable chez M. U.-J. Robillard. Ce cercle exista pendant plusieurs années; son premier acte public fut la convocation d'une grande assemblée pour adopter une résolution demandant la commutation de la peine de mort portée contre A. Lépine, de l'ouest. D'autres séances suivirent; à l'une d'elles, le conférencier fut M. L.-A. Prud'homme, qui parla des "Qualités des Canadiens-français."

Depuis la disparition du "Cercle Canadien", nous ne croyons pas qu'il y ait eu des cercles d'*études* proprement dits. Depuis plusieurs années, le curé actuel, Monsieur le chanoine Nepveu, songeait à combler cette lacune, Au printemps de 1917, le projet parut enfin réalisable. Monsieur l'abbé D.-A. Saint-Aubin, vicaire, avec un zèle et une constance que rien n'a jusqu'ici découragé, commença le recrutement. Les débuts furent difficiles; des réunions n'ont eu que quatre membres; après quelques mois de tâtonnement, le 1er mai 1917, le petit groupe prenait vraiment figure de cercle de l'A. C. J. C. Seize membres signaient leur adhésion. L'été fut bien employé; les réunions se firent plus fréquentes et plus fréquentées. Tout alla si bien que le 24 avril 1919, dans une séance littéraire publique, MM. Aimé Parent et Guy Vanier, du Comité central de l'A.C.J.C., vinrent célébrer l'affiliation du cercle *Beauharnois* à l' A.C.J.C.

Le premier conseil régulier du nouveau cercle se composait comme suit: Aumônier, M. l'abbé J.-D. Saint-Aubin; président, G.-H. Daigneault; vice-président, Jos.-Eug. Leduc; secrétaire, Alfred Mailhot; trésorier, Dollard Théoret; premier conseiller, L.-J. Daigneault; deuxième conseiller; Flor. Doyon; troisième conseiller, W. Doris; porte-drapeau, E. Lemay.

Le cercle compte une vingtaine de membres et de nombreux amis qui viennent

assister de temps à autre aux réunions, et l'aident pour les séances publiques; parmi les derniers l'on remarque tout particulièrement MM. Alfred Trottier, Raoul Lefebvre, Eugène Gariépy, etc. Les membres actifs du cercle, en janvier 1920, étaient MM. G.-H. Daigneault, Emile Lemay, W. Dorais, Alfred Mailhot, L.-J. Daigneault, Ed. Gariépy, Chas Gariépy, E. Parent, J.-E. Emard, C. Marchand, E. Gendron, E. Gougeon, C. Huot, J.-B. Primeau, D. Théoret, J.-E. Leduc, F. Doyon, P. Charet, Em. Bourgie, F. Tassé, A. Forest.

A. C. J. C.
1—M. E. Lemay; 2—M. G.-H. Daigneault.

Le Cercle a déjà étudié de nombreux sujets religieux et patriotiques: *la tempérance, les retraites fermées, la supériorité de la religion chrétienne, l'économie, le suffrage féminin, la colonisation, la question ouvrière, la langue française.*

Puisse le Cercle *Beauharnois* voir longtemps son œuvre appréciée! Que la sympathie du public l'aide à travailler efficacement à la conservation, à la moralisation, à l'éducation de la jeunesse de Saint-Clément!

ARTICLE DEUXIÈME: L'HOSPICE

La paroisse se complète par les établissements dits *de charité*; depuis 1861, Saint-Clément de Beauharnois a un établissement de ce genre, l'Hospice Saint-Joseph.

L'*hospice* est une fondation du curé Charland. En 1861, le 1er avril, il achetait de John Swanston, une jolie maison à deux étages, ancienne résidence, paraît-il, d'un bourgeois du Nord-Ouest; attenant à la maison était un terrain de deux arpents et demi en superficie; le tout est décrit comme suit dans le contrat de vente: "Un morceau de terre de forme irrégulière, sis et situé dans Annstown, borné du côté ouest en front, partie par la propriété du seigneur, et partie par la rivière Saint-Louis; du côté nord-est, par le terrain de la fabrique; du côté sud-est en arrière, et du côté-sud-ouest, par le terrain du seigneur, et contenant un arpent, neuf perches et treize pieds aussi de longueur dans la ligne sud-ouest, formant deux arpents et demi plus ou moins en superficie, le plus ou le moins, quel qu'il soit, devant tourner au profit ou à la perte de l'acquéreur; avec une maison en pierre à deux étages, et autres bâtisses dessus construites. Un chemin de vingt pieds de largeur pour communiquer du chemin public au dit morceau de terre, icelui le chemin devant être pris entre la

rivière Saint-Louis et la propriété de la Fabrique, si telle largeur existe entre la chaussée et l'angle où finit la clôture qui divise le terrain de la dite Fabrique de celui-ci."

Tel était le terrain et telle la maison que le curé Charland achetait au prix de 1,000 louis en 1861, avec l'intention d'y établir un hospice pour les pauvres et les malades. Cette propriété avait appartenu, auparavant, à James Keith, l'agent des seigneurs, qui en 1853 l'avait achetée des seigneurs Ellice; à leur tour les seigneurs l'avaient eue de l'honorable S.-C. Monk.

Le 21 août de la même année 1861, le curé Charland faisait don du nouvel établissement aux Sœurs Grises de Montréal, à la condition que celles-ci y entretiendraient, à perpétuité, un hôpital ou hospice. Le 26 août, la fondation était définitivement acceptée; le 30 du même mois la Supérieure générale des Sœurs Grises, Mère Deschamps se rendait à Beauharnois avec le premier groupe de religieuses; ces fondatrices étaient Sœurs Dosithée Sauvé, supérieure, Sœur Marie Louis Crooks et Sœur Herminie Malépart. Saint Joseph était, dès les débuts, proclamé le patron du nouvel établissement de secours; sa protection n'a jamais manqué à l'œuvre charitable de nos Sœurs Grises. A Beauharnois, comme en maints autres endroits, dure depuis soixante ans ce merveilleux spectacle d'une maison qui ne vit que de charité et à laquelle Celui qui aime les pauvres n'a pas encore fait défaut; sans doute, la générosité des paroissiens est grande, mais plus grande encore

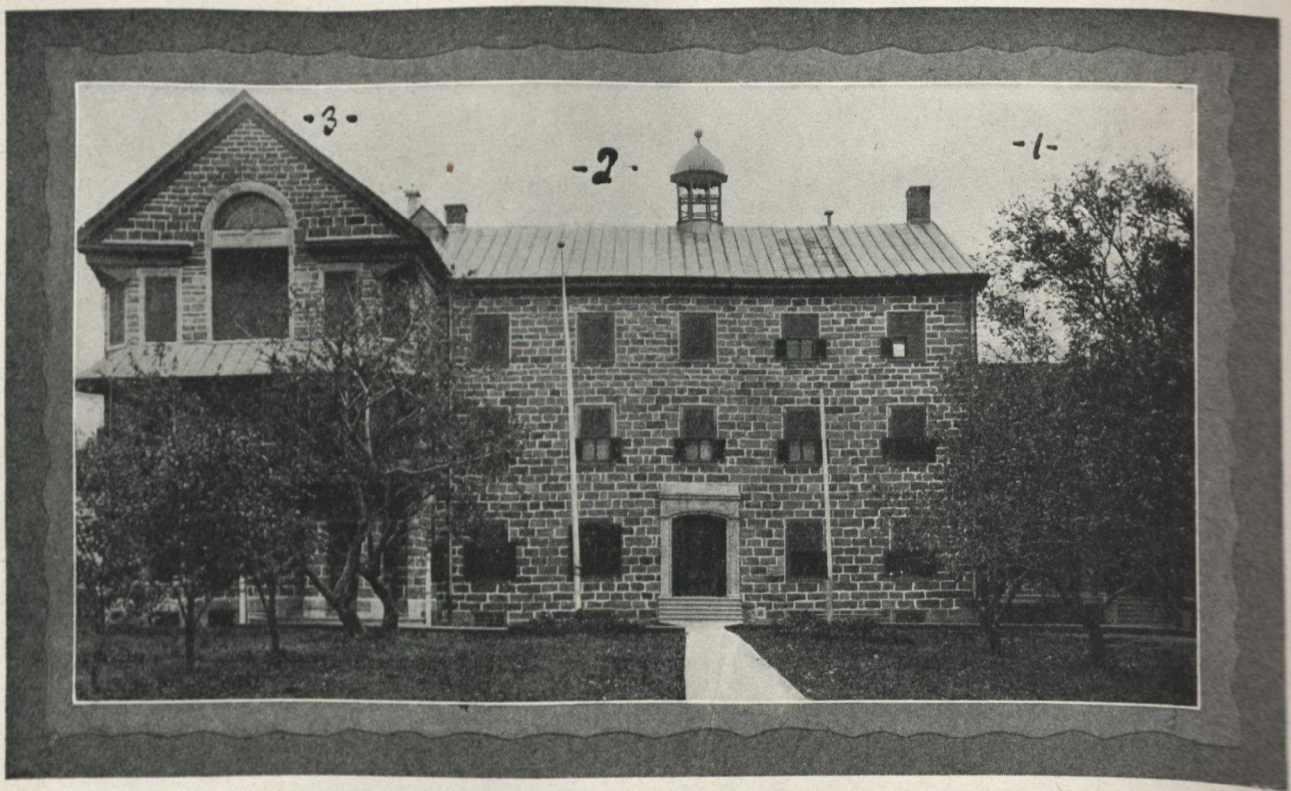

L'HOSPICE SAINT-JOSEPH

(1) Maison **Swanston**.—(2) Edifice **Charland**.—(3) Aile **Lussier**.

est la vertu des religieuses qui, à force de privations, d'abnégation, d'amour des pauvres et de confiance en la Providence, sont restées au poste que l'obéissance leur a confié.

Un vieil aveugle et une pauvre épileptique furent les premiers clients de l'hospice; l'affluence d'indigents fut telle que dès 1864, il n'y avait plus aucune place vacante. Un jour, une misérable infirme dut être refusée; le curé Charland n'y tint plus; il alla demander à la maison-mère d'agrandir son hospice. Toutefois, ce ne fut qu'en 1867 que ses désirs se réalisèrent; cette année-là, sous la direction de Monsieur Contant, entrepreneur, fut construite la maison en pierre,—72 x 52 pieds—à trois étages, qui est la partie principale du groupe de constructions dont est composé l'hospice; une trentaine d'orphelins y furent recueillis, ainsi que des adultes invalides.

En 1900, de nouveau l'on dut agrandir; on le fit en construisant l'aile dédiée *Au Christ Rédempteur;* Monsieur le curé Lussier rendit possible cette addition par ses largesses personnelles et par son zèle à procurer des secours à l'hospice. Messieurs Baudreault, Leduc et Fortin exécutèrent le plan tracé par M. Venne, architecte de Montréal.

L'édifice a 56 x 34 pieds; il a été bénit par Mgr Émard le 19 mars 1900. Ces agrandissements ont permis aux religieuses de développer leur œuvre en fondant un *jardin de l'enfance* fréquenté par 90 enfants.

En 1904, le curé Lussier se retira à l'hospice, dans les appartements que sa générosité avait aidé à construire. Il y mourut le 24 décembre 1911. Son successeur, Monsieur le Chanoine Théodule Nepveu, n'a cessé de témoigner à l'hospice la plus active bienveillance.

Depuis la fondation de l'hospice, en 1861, les relations les plus cordiales ont toujours existé entre la population de Beauharnois et les autorités de l'hospice; entre les deux ce fut un continuel échange de services. Les paroissiens de Beauharnois, par des contributions généreuses aux bazars en faveur de l'hospice, par le soutien de l'œuvre du *Pain de Saint-Antoine,* par leurs aumônes particulières et privées, ont permis aux religieuses de prendre soin de 2,126 enfants et pauvres que la Providence leur a envoyés; en retour, les religieuses se sont fait un devoir de visiter les pauvres et les malades à domicile; jusqu'en 1919, 9,368 visites ont été faites; et c'est toujours, pour nos familles, une grande consolation de voir les religieuses de l'hospice partager leurs deuils et leurs autres épreuves.

De 1861 à 1919, l'hospice de Beauharnois a eu les supérieures dont les noms suivent: de 1861 à 1877, Sœur Sauvé, décédée en 1882, le même jour que le curé Charland; de 1877 à 1880, Sœur Mailhot; de 1880 à 1894, Sœur Sylvestre; en deux termes, cette digne religieuse a donné 25 années de dévouement à l'œuvre de l'hospice de Beauharnois; de 1894 à 1904, Mère Dionne, actuellement deuxième assistante générale des Sœurs Grises de Montréal; de 1904 à 1907, Mère Letellier, actuellement supérieure de la province Youville; de 1907 à 1911, Sœur Desmarais, nièce du regretté curé Desmarais, jadis desservant de Saint-Clément en 1854; de 1911 à 1915, Sœur de Grandpré, décédée; de 1915 à 1919, Sœur Saint Donat; en 1919, Sœur Dubord.

* * *

Telle est l'histoire *religieuse* de Saint-Clément de Beauharnois. Elle se compose

des éléments ordinaires d'une paroisse canadienne. De 1819 à 1919, l'œuvre paroissiale a été accomplie par le *personnel* paroissial, clercs et laïques, curés, desservants, vicaires, syndics, marguilliers et autres qui ne lui ont pas ménagé leur dévouement; la générosité et l'esprit catholique des fidèles ont permis la fondation d'*établissements* paroissiaux remarquables: deux églises, deux presbytères, deux salles paroissiales, trois cimetières, un collège, un couvent, huit écoles, un hospice, une paroisse bien instruite des vérités de la foi par un clergé éclairé et zélé, bien ferme dans son attachement à la vérité catholique et généreuse pour les œuvres et le soutien de son clergé! Voilà le bilan de nos cent années d'histoire comme paroisse! Puisse le nouveau siècle d'histoire religieuse être une continuation plus parfaite encore, si possible, du passé! Que la vie catholique devienne plus intense, l'amour de l'Église plus grand, le respect de l'autorité plus profond, et Saint-Clément continuera de recevoir du Ciel les bénédictions qui lui ont déjà assuré une existence séculaire!

VIE PAROISSIALE

Quelques faits—Quelques dates

Nous voudrions enregistrer, en quelques pages, des incidents mémorables de notre vie paroissiale qui n'entraient pas exactement dans le cadre des chapitres précédents.

* * *

CONVERSIONS.—La paroisse Saint-Clément a eu le bonheur de compter plusieurs conversions au catholicisme. En voici quelques-unes: le 2 mars 1845, Charles Manuel, arpenteur de la Seigneurie de Beauharnois; le 28 janvier 1906, James Hope Ross; le 7 mars 1906, John A. Smith; le 7 mai 1907, G. Prégent; le 25 mai 1909, Hervé Prégent; le 15 avril 1917, Herbert Cantwell; le 23 décembre 1917, Jane Handerson; James Knight, en 1826.

* * *

CROIX DU CHEMIN.—Comme les autres paroisses canadiennes, Saint-Clément a ses croix du chemin. *En haut du fleuve*, on en voit deux, l'une sur la terre de M. T. Bertrand, l'autre chez M. Evariste Lebœuf; sur le chemin de la *Rivière Saint-Louis*, il y a une croix sur la terre de M. Henri Hébert; Au *rang double*, il y en a une chez M. Pierre Montpetit; dans la *Beauce*, chez M. Josaphat Lebœuf; au rang *Saint-Georges*, chez M. Alexis Lemieux. L'érection de ces croix est toujours l'occasion de belles cérémonies religieuses; il y a sermon, chant, bénédiction. Que Saint-Clément ne laisse jamais tomber ces croix qui lui sont une protection!

VISITES PASTORALES.—A cause de la disparition du premier registre de fabrique, nous ne pouvons connaître exactement les visites des évêques à Beauharnois avant 1846. Il est probable que les évêques de Québec ne firent aucune visite pastorale à Beauharnois. Quant à ceux de Montréal, la première visite enregistrée est du 10 juin 1824, par Mgr Lartigue (185 confirmés). Depuis lors, les visites pastorales ont eu lieu comme suit: Mgr J.-C. Prince: le 11 octobre 1846; Mgr Ignace Bourget: le 3 août 1853, le 28 juin 1857, le 24 juin 1863, le 16 septembre 1867, le 26 septembre 1871,

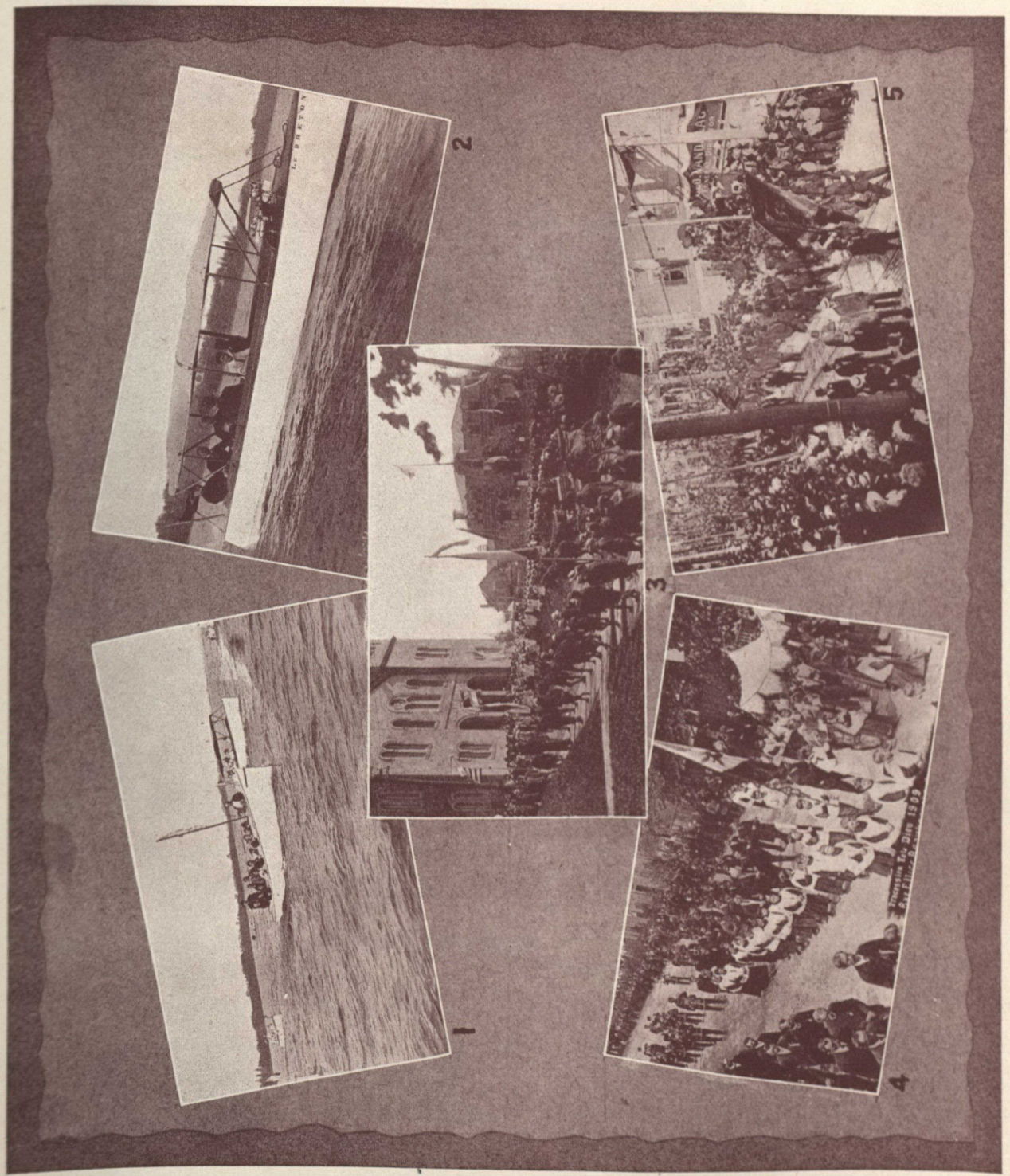

QUELQUES SCÈNES DE VIE PAROISSIALE À SAINT-CLÉMENT

(1) et (2) S. G. Mgr l'Evêque de Valleyfield arrivant de l'Ile Perrot à Beauharnois.—(3) Arrivée de l'évêque à l'église paroissiale.—(4) Une procession de Fête-Dieu à Beauharnois.—(5) Délégation de Beauharnois au Congrès Eucharistique de Montréal, en 1910.

Mgr Edouard-Charles Fabre: le 9 juin 1874—à titre de coadjuteur;—le 5 juillet 1877, le 22 juin 1881, le 4 octobre 1883, le 29 juin 1887, le 15 juillet 1890.

Mgr Joseph-Médard Émard: le 6 juillet 1893, le 13 juillet 1896, le 19 juin 1898, le 26 mai 1901, le 12 juin 1904, le 24 mai 1908, le 5 juin 1910, le 26 mai 1912, le 13 juin 1915, le 5 mai 1918.

* * *

ORDINATIONS SACERDOTALES DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE.—Deux fois, la paroisse a eu le bonheur d'assister à l'ordination sacerdotale de ses enfants dans l'église paroissiale.

Le 3 septembre 1893, M. l'abbé F.-X. Tisseur, fils d'un vieux paroissien—J.-B. Tisseur, du rang St-Georges—était ordonné par Mgr Emard; M. François Reid, curé de Rigaud, faisait le sermon de circonstance.

Le 6 janvier 1915, M. l'abbé Aimé Hébert, fils de H. Hébert, était ordonné par Mgr Emard; le sermon était fait par un autre prêtre enfant de la paroisse, M. l'abbé Arthur Goyette.

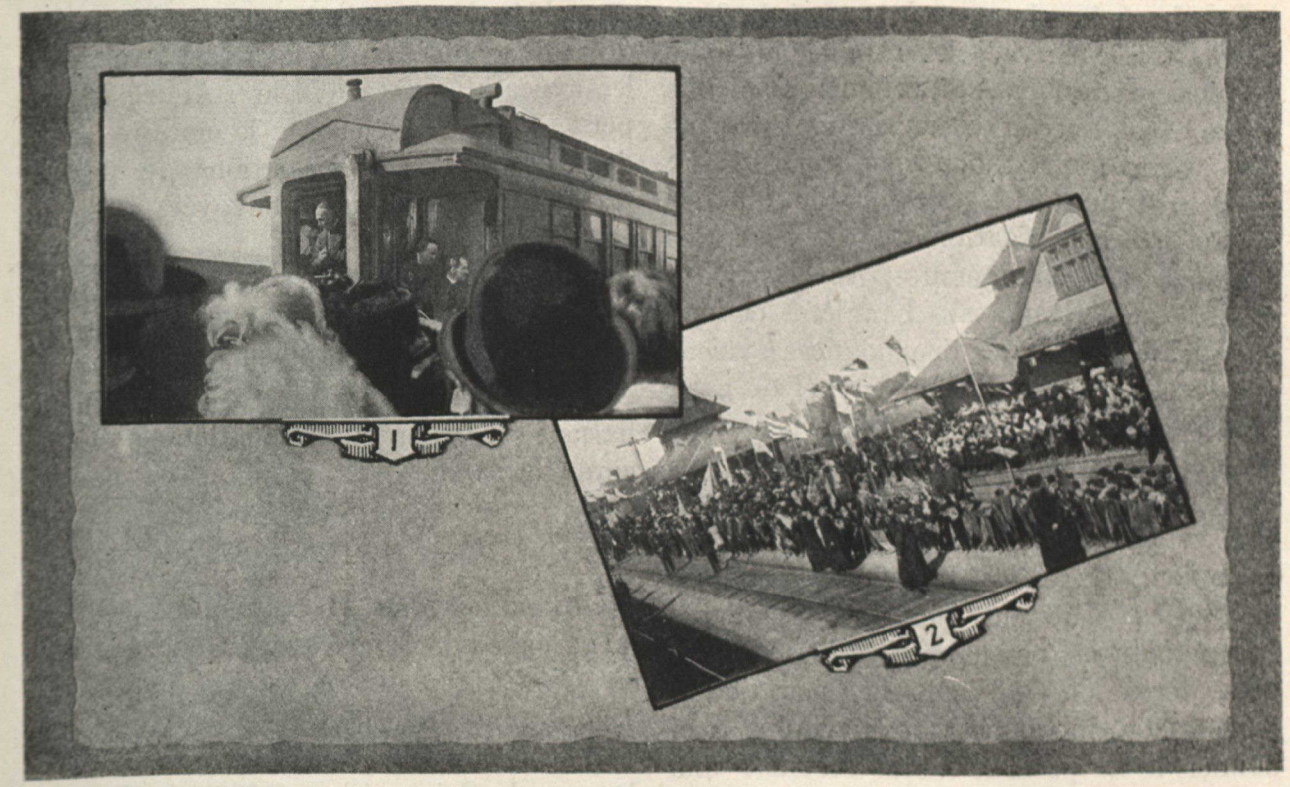

Son Eminence le Cardinal Vincent Vannutelli, légat *a latere* au Congrès Eucharistique, passant à Beauharnois.

(1) Le Cardinal parlant à la foule.—(2) La foule attendant l'arrivée du train.

* * *

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE 1910.—Au Congrès eucharistique de 1910, Saint-Clément était représenté par une nombreuse délégation. La fanfare de Beauharnois eut, à l'occasion de la procession du dimanche après-midi, un succès remarquable. Monsieur A. Contant, directeur de la fanfare et

maître de chapelle, avait composé une *marche* de circonstance qui fut très appréciée.

Quelques jours[1] plus tard, notre ville avait la visite du légat *a latere*, S. E. le Cardinal Vincent Vannutelli. En route pour Valleyfield, Son Eminence avait bien voulu accepter d'arrêter quelques instants à Beauharnois. Lorsque le convoi du *New York Central* arriva à la station, une foule de plusieurs milliers de personnes accueillit le Cardinal avec d'enthousiastes acclamations, et la fanfare joua les airs nationaux et pontificaux. Les sociétés de bienfaisance, les congrégations paroissiales, les communautés enseignantes, les élèves des écoles étaient là portant bannières et insignes. La gare et ses dépendances avaient été décorées avec goût par le chef de gare, M. Raoul Miron. Son Eminence était accompagnée de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, de Mgr J.-C. Allard, P.A., vicaire-général de Valleyfield, de Mgr Lepailleur, P.D., et d'un grand nombre de prêtres. Il y eut échange de souhaits. Les paroissiens, par leur curé, M. Nepveu, présentèrent au Cardinal-Légat leurs hommages, et celui-ci, en retour, voulut bien donner à la paroisse Saint-Clément une bénédiction spéciale. Après un arrêt de quinze minutes, le train cardinalice continua sa route vers Valleyfield. Cette visite d'un cardinal-légat à Beauharnois est l'un des événements mémorables de notre vie paroissiale.

* * *

BEAUHARNOIS ET LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.—Coïncidence curieuse, cette visite du légat du Pape arrivait au cinquantième anniversaire d'une manifestation pro-papale qui se fit à Beauharnois en 1860. Pourquoi n'y verrait-on pas la récompense d'un dévouement filial à la cause du Saint-Siège ?

Donc, au printemps de 1860, un dimanche après la messe, eut lieu dans l'église, sous la présidence de M. le curé Charland, une assemblée de protestation contre l'invasion des États pontificaux. Parlèrent Messieurs les avocats Michael Cayley, André Montpetit, Louis Paré et M. le notaire A.-L. de Martigny. Des résolutions de protestation furent votées et envoyées au pape Pie IX.

Quelques années plus tard, une autre cérémonie avait lieu dans l'église paroissiale. L'avocat Joseph Taillefer, de Sainte-Martine, partait pour Rome; il vint à Beauharnois chercher la bénédiction de M. le curé Charland.

* * *

CONGRÉGATIONS ET CONFRÉRIES.—Dans la paroisse sont établies les Congrégations ou Confréries suivantes: La Société de *Tempérance* (1846 et 1884),[2] la Congrégation des *Enfants de Marie* (1846 et 1887), les Dames de Sainte-Anne (1882), le Rosaire (1886 et 1899), l'Apostolat de la Prière (1887), L'*Union de Prières* (1886)[3] l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie (1887), *La Ligue du Sacré-Cœur* (1889), la Confrérie de la *Sainte-Famille* (1890), l'*Adoration perpétuelle*—chaque vendredi—(1890), le *Tiers-Ordre de Saint-François* (1890), l'*Œuvre de Saint-François-de-Sales* (1902), la *Propagation de la Foi* (1902), l'*Œuvre de la*

(1) Jeudi, le 15 septembre 1910.

(2) A la société de Tempérance se rattache le souvenir du passage à Beauharnois, en 1849, du P. Chiniquy; au livre de la Fabrique nous lisons qu'il lui fut payé £2-10 d. des deniers de la Fabrique.

(3) En 1905, l'*Union de Prière* devint diocésaine, et Monseigneur l'évêque de Valleyfield abandonna à la Fabrique de Saint-Clément les $1,834.74, fonds accumulé de l'Union paroissiale.

Sainte-Enfance (1902), l'*Œuvre du Pain de Saint-Antoine* (1894).[1]

* * *

VISITE DU R. P. FRÉDÉRIC.—En 1906, du 29 juillet au 19 août, le R. P. Frédéric, franciscain, visita la paroisse et recueillit des aumônes pour le ministère des Pauvres Clarisses de Valleyfield. Sa quête consistait à vendre la *Vie de N.S.J.C.* au profit de cette œuvre. La paroisse, de cette manière, fournit $478.00.

* * *

JUBILÉ ÉPISCOPAL DE MGR EMARD.—En 1917, Mgr J.-M. Emard, premier évêque de Valleyfield, célébrait le 25ème anniversaire de sa consécration épiscopale. Tout son diocèse lui fit fête. La paroisse Saint-Clément s'associa à ce jubilé; elle vota un don de $125.00 au Comité diocésain, et elle délégua M. Narcisse Deslauriers pour la représenter officiellement aux grandes fêtes de juin.

* * *

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE.—Vers 1860, une bibliothèque paroissiale a été établie par les Frères des *Ecoles Chrétiennes*; cette bibliothèque a pour local une pièce attenant à la sacristie; elle contient à peu près 600 volumes, dont plusieurs sur l'histoire du Canada.

* * *

POPULATION DE LA PAROISSE SAINT-CLÉMENT.—A sa fondation en 1819, la paroisse Saint-Clément a une population de 1,076 âmes. En 1831, 1,800 catholiques; en 1842, 1,768; en 1851, 2,872; en 1861, 4,934; en 1871, 3,346; en 1881, 3,240; en 1891, 3,274; en 1901, 3,323; en 1911, 3,296; en 1919, la population catholique se répartit comme suit: 624 familles, dont 386 en ville et 238 à la campagne; 2,283 communiants, dont 1,450 en ville et 833 à la campagne; 907 non-communiants, dont 554 en ville et 353 à la campagne; soit une population totale de 3,190, dont 2,004 pour la ville et 1,186 pour la campagne. Enfin, en octobre 1920, après la visite paroissiale, la paroisse Saint-Clément a une population totale de 3,536 catholiques, dont 2,300 en ville et 1,236 à la campagne; 643 familles, dont 406 en ville et 237 à la campagne; 2,615 communiants, dont 1,741 en ville et 874 à la campagne; 921 non-communiants, dont 559 en ville et 362 à la campagne. La population de 1920 est la plus élevée qu'ait eue Saint-Clément depuis 1861, qui fut l'apogée de sa prospérité.

APPENDICE

Les Protestants à Beauharnois

Il n'y eut guère de protestants à Beauharnois avant la fin du XVIIIe siècle, et il n'y eut pas d'*église* protestante avant 1835. Lorsque les Ellice acquirent la seigneurie en 1795, ils y établirent des colons; peu à peu furent concédées des terres qu'occupèrent les immigrants anglais et écossais, protestants en grand nombre; et c'est ainsi qu'un groupe de protestants de langue anglaise se forma à Beauharnois. Les seigneurs et leurs agents, des marchands, le meunier, des cultivateurs, plus tard le maître d'école étaient protestants et Beau-

(1)De 1894 à 1905, l'Œuvre du Pain a procuré aux pauvres 18,095 pains; de 1905 à 1920, 10,234 pains; soit en 26 ans, un total de 28,329 pains.

harnois, à cause de cela, eut un cachet particulier; même, jusqu'en 1847, les procès-verbaux de la municipalité furent rédigés en langue anglaise.

Toutefois, nous ne croyons pas que les protestants aient jamais été en majorité à Beauharnois; depuis 1830, c'est un fait certain attesté par les listes d'enfants d'école et par le recensement officiel; avant 1830, nous n'avons aucune donnée certaine. Un seul document fournit une donnée sur la population: en 1800, une requête de 58 habitants à l'évêque de Québec représente que ce nombre 58 forme la majorité des propriétaires de Beauharnois, les *protestants exceptés;* il faut conclure que les propriétaires non-signataires catholiques et les protestants réunis étaient plus que 58, mais nous ne savons si les protestants seuls dépassaient ce nombre.

(1) **Rév. J. Anderson**, ministre presbytérien. (2) **Eglise presbytérienne.**

Depuis 1830, nous avons des données plus précises: d'après quelques rapports d'écoles conservés aux Archives fédérales, les élèves de langue française et catholiques sont plus nombreux.

Nous avons, surtout, les recensements officiels décennaux: en 1831, la population totale est de 1,901, dont 1,800 catholiques et 101 protestants; en 1842, 1,856, dont 1,768 catholiques; en 1851, 3,212, dont 2,872 catholiques; en 1861, une population totale de 5,204—la plus forte dans son histoire—dont 4,934 catholiques; en 1871, 3,346 catholiques et 142 protestants; en 1881, 3,240 catholiques et 99 protestants; en 1891, 3,274 catholiques et 87 protestants; en 1901, 3,323 catholiques et 161 protestants; en 1911, 3,296 catholiques et 225 protestants; en 1919, 3,190 catholiques.

Églises

Beauharnois a deux églises protestantes, l'église *presbytérienne* Saint-Edouard et l'église *anglicane* Trinity.

C'est le premier décembre 1833 que le Révérend Walter Roach fut installé comme pasteur des deux communautés protestantes presbytériennes de Beauharnois et de Chateauguay;[1] à cette date Beauharnois comptait 18 familles protestantes, avec 39 enfants au-dessous de 12 ans. Au premier *Lord's Supper* qui eut lieu dans une grange, le 22 juin 1834, le pasteur distribua 91 communions. Le 15 mars 1835, une église en pierre qui existe encore, fut bâtie complètement aux frais du seigneur, le T. Hon. Edouard Ellice, et plus tard fut

(1) Nous devons ces notes au Révérend J.-D. Anderson.

donnée à la congrégation presbytérienne de Beauharnois. Le Rév. M. Roach dirigea le groupe presbytérien de Beauharnois jusqu'à sa mort en 1849. Cette année-là, il fut atteint du choléra et mourut le 27 août. Il fut remplacé par le Rév. Thomas Haig, qui resta à Beauharnois jusqu'en 1858.

En 1859, le Rév. L. P. Léger fut pasteur pendant quelques mois. Le Rév. P. Sym lui succéda en 1860 et fut pasteur jusqu'en 1874. De 1876 à 1881 le pasteur presbytérien fut le Rev. T. Bennett, et de 1882 à 1896, le Rév. J.-M. Boyd. Depuis le 25 mars 1897, le Rév. J. Duncan Anderson, B.A., est le pasteur des presbytériens de Beauharnois.

Le 5 février 1907, le groupe presbytérien de Chateauguay se sépara de celui de Beauharnois; le pasteur de Beauharnois, qui avait desservi jusque-là les deux groupes, ne fut plus désormais qu'à la tête de celui de Beauharnois.

L'église presbytérienne de Beauharnois est l'une des plus anciennes du genre dans la province.

* * *

L'église *anglicane* de Beauharnois ne date que de 1895.[1] Avant cette date, les anglicans de Beauharnois n'eurent que des *services* d'occasion, soit par des missionnaires régionnaux, soit par le pasteur de Chateauguay, soit par l'évêque au cours de ses visites pastorales; missionnaires et évêques anglicans recevaient l'hospitalité des agents seigneuriaux. Lorsque les Ellice cédèrent leur seigneurie, il semble que les *services* anglicans cessèrent.

En 1895, les employés de la *Dominion Woolen*—originaires pour un bon nombre d'Angleterre—établirent une desserte régulière et les *services* se firent dans la maison d'école protestante.

(1) **Rév. A.-E. Mount**, ministre anglican. (2) **Église anglicane.**

Vers le même temps fut conçu le projet d'une église que permirent d'élever le dévouement de M. R.-W. Leonard et la générosité du Dr S. Webb, président du chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack. M. Leonard, ingénieur en chef des travaux de construction du St. L. & A. sut intéresser au projet d'église anglicane à Beauharnois, le richissime président de la compagnie, le Dr S. Webb; celui-ci fit don à la communauté anglicane d'un terrain situé sur la rue Sainte-Catherine, tout près de la station de chemin de fer, et d'une somme addi-

(1) Notes fournies par le Rév. A.-E. Mount.

tionnelle de $500; d'autres généreux donateurs, entre autres MM. E.-A. Robert et R.-W. Leonard, aidèrent, et en 1897 une église fut ouverte au culte; l'église est dédiée à la Sainte-Trinité et a été formellement consacrée en octobre 1899 par l'évêque W.-B. Bond, de Montréal; à cette occasion le Dr Webb fit don d'une cloche. Le cimetière a été bénit en 1901.

Pendant un grand nombre d'années, l'église fut desservie par différents pasteurs venus de Montréal. En 1914. un presbytère fut bâti et le Rév. C.-E. Scrimgour fut le premier pasteur résidant, bientôt remplacé par le Rév. S.-B. Lindsay. Actuellement—depuis janvier 1919—la communauté anglicane de Beauharnois est dirigée par le Rév. A.-E. Mount.

Education

L'éducation protestante remonte, à Beauharnois, à l'année 1830. C'est à cette date que furent établies les premières écoles officielles—sous des syndics—et ces écoles furent protestantes par les maîtres, par les livres, par la méthode d'enseignement. En 1838, le curé Quintal peut écrire à l'évêque qu'il n'y a pas encore d'école *catholique* à Saint-Clément. Catholiques et protestants fréquentent la même école. En 1843, la séparation se fait entre catholiques et protestants. Le curé Carron se plaint qu'il n'y a pas de livres de religion catholique à l'école du village, et il met les catholiques en garde contre l'usage de Bibles protestantes. Alors, les protestants se retirent et fondent une école distincte. Messieurs Robert Wilson et Francis Cowan, marchands, donnent un terrain sur la rue Nicholson, à perpétuité, au Rév. Walter Roach et à ses successeurs en office, dans le but d'ériger une maison d'école. Une école est immédiatement construite par souscriptions, et une somme de $200 est fournie par des amis de Montréal.

Le Rév. M. Roach, pendant quelque temps, ajouta à ses fonctions pastorales celle d'instituteur, et il eut pour successeurs des hommes qui acquirent plus tard de la renommée, tels que James Richardson, le plus précieux auxiliaire de Sir William Logan dans ses explorations géologiques, et J.-C. Wilson, manufacturier de papier. Ces hommes donnèrent une éducation remarquable qui, temporairement, attira un grand nombre d'élèves. L'évolution de la population diminua l'importance de l'école, et, actuellement, les registres attestent une fréquentation scolaire d'à peu près vingt-cinq élèves. Cette école est sous le régime des écoles dissidentes de la Province de Québec; des syndics la gouvernent. Depuis un grand nombre d'années, le président des syndics est M. James Wilson, vice-président de la manufacture Kilgour, et le Rév. M. J.-D. Morrison, D.D., ministre en retraite, occupe—à titre gracieux—la charge de secrétaire-trésorier.

Lorsque M. E.-A. Robert acquit la propriété du *Manoir*, il fit don d'un terrain sur le côté est de la rue Richardson, et c'est là qu'est maintenant l'école protestante; auparavant, elle était sur le terrain compris dans la propriété du *Manoir*. Vers le même temps, le Rév. J.-D. Anderson, ministre presbytérien, avec la sanction des autorités de Montréal, céda aux syndics son droit de propriété sur l'école, et c'est de leur autorité que dépend maintenant complètement le régime scolaire protestant à Beauharnois.

DEUXIÈME PARTIE

Histoire Civile de Beauharnois

Dans cette deuxième partie, nous prenons le mot *civil* dans le sens de *laïque*, comme faisant pendant à l'histoire *religieuse*. Nous voudrions essayer de donner une idée aussi juste que possible de ce qu'a été Beauharnois, au point de vue civil, depuis sa fondation; pour cela, nous traiterons, en quelques chapitres, de Beauharnois *municipal, politique, judiciaire, militaire, agricole, industriel* et *commercial*.

CHAPITRE PREMIER

Beauharnois municipal

I. PAROISSE SAINT-CLÉMENT

AU point de vue civil, Beauharnois date de 1835. C'est le 10 juillet de cette année—le même jour que la paroisse de Sainte-Martine, et huit jours après la paroisse de Saint-Timothée—que Lord Aylmer, conformément à un rapport de MM. Michael O'Sullivan, Pierre de Rocheblave et Paul-Joseph Lacroix, érigeait la paroisse civile de Beauharnois, avec les mêmes limites que la paroisse religieuse, savoir:

"Les limites de la dite paroisse Saint-Clément comprendront à peu près deux lieues et demie de front sur à peu près trois lieues, dans sa plus grande profondeur: bornée au nord par le lac Saint-Louis; à l'ouest par la ligne ouest du domaine du Buisson, la dite ligne s'étendant à la rivière Saint-Louis et montant la dite rivière jusqu'à la ligne de division, entre les seconde et troisième concessions de North-Georgetown; au sud-ouest, par la dite ligne qui sépare la dite seconde concession de la troisième, la dite ligne s'étendant jusqu'à la jonction des terres, qui sont bornées audevant par la rive nord de la rivière du Loup ou Chateauguay, au sud-est et est par la profondeur des dites terres jusqu'à la base des terres du Grand-Marais, suivant la dite base jusqu'aux terres qui sont bornées audevant par la rivière Chateauguay; de là, suivant la profondeur des dites terres jusqu'à la ligne seigneuriale qui sépare Beauharnois de Chateauguay; et finalement au nord-est, à la dite ligne seigneuriale continuant jusqu'au lac Saint-Louis susdésigné."[1]

Cependant, cette érection civile n'était pas une érection *municipale*, ou une *corporation*; l'acte de Lord Aylmer ne faisait que donner à la paroisse Saint-Clément la reconnaissance civile.

Ce n'est qu'en 1845 que la paroisse Saint-Clément fut érigée en *municipalité* distincte. Le 29 mars 1845, le parlement des Canadas-Unis décrétait une loi[2] "pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le Bas-Canada"; et en vertu de cette loi, le 18 juin suivant, Lord Metcalfe *proclamait* l'érection de plusieurs municipalités, parmi lesquelles la paroisse Saint-Clément de Beauharnois.[3]

Telle est l'origine du système municipal à Beauharnois.

---

(1) *Subdivisions du Bas-Canada en paroisses*, Québec, 1853.
(2) 8 Victoria, chap. 40.
(3) *Gazette de Québec*, 1845.

Depuis, la paroisse Saint-Clément a été plusieurs fois divisée; en 1846, on en a extrait le *village* devenu en 1863 la *ville* de Beauharnois; en 1866, la paroisse civile de Saint-Etienne; en 1916, la municipalité de Maple Grove, et en 1919 celle du Lac Saint-Louis. Cependant, jusqu'ici, la paroisse Saint-Clément a toujours subsisté comme corporation municipale distincte.

GROUPE DE MAIRES DE SAINT-CLÉMENT

MM. (1) Trefflé Vincent.—(2) Louis Maheu.—(3) Benjamin Vinet.—(4) Joseph Boyer.—(5) Pierre Gauthier.—(6) Louis Primeau.—(7) Théophile Trudel.—(8) J.-B. Charlebois.

Maires de Saint-Clément

MM. Henry Bogue, de 1845 à 1848; Xavier Meloche, de 1848 à 1855; Antoine Duquette, de 1855 à 1858; Louis Hainault, de 1858 à 1859; Jean-Baptiste Charlebois, de 1859 à 1868; André Leduc, de 1868 à 1877; L.-A. Bertrand, de 1877 à 1878; Célestin Bergevin, de 1878 à 1882; François Leduc fils d'Antoine, de 1882 à 1885; Théophile Trudelle, de 1885 à 1892; Trefflé Vincent, de 1892 à 1898; Joseph Boyer, de 1898 à 1900; Pierre Gauthier, de 1900 à 1902; Louis Loiselle, de 1902 à 1908; Trefflé Montpetit, de 1908 à 1909; Isidore Hébert, de janvier à septembre 1909; Louis Primeau, de septembre 1909 à 1910; Joseph Lebœuf, de 1910 à 1914; Albini Leduc, de 1914 à 1915; Louis Maheu, de 1915 à 1916; Ferdinand Goyette, de 1916 à 1917; Louis Primeau, de 1917 à 1919. Depuis 1919, M. Benjamin Vinet.

Plusieurs de ces maires ont eu l'honneur d'être *préfets du comté* de Beauharnois; ce sont MM. André Leduc, de 1875 à 1877; Louis Loiselle, en 1907; Trefflé Montpetit, en 1908; Joseph Lebœuf, de 1911 à 1914.

Il est évidemment plus difficile de refaire

GROUPE DE CONSEILLERS DE SAINT-CLÊMENT

MM. (1) Napoléon Laberge.—(2) Henri Hébert.—(3) François Vallée.—(4) Arthur Gendron.—(5) Etienne Daoust.—(6) Israël Lefebvre, père.—(7) Omer Brière.—(8) Domina Hébert.—(9) Alphonse Allard.—(10) Arthur Hainault.—(11) Théophile Paquette. (12) Osias Charlebois.—(13) Télesphore Boyer.—(14) Octave Allard.—(15) Israël Lefebvre, fils.—(16) Henri Gendron.—(17 Charles Boyer.—(18) Urgel Lefebvre.

la liste des *conseillers;*[1] ici encore, voici quelques noms connus: en 1845, Frs Daoust, J.-Bte Poirier dit Lafleur, Louis Trudelle, Joseph Fichaud, Isidore Tremblay; en 1847, Pierre-Michel Leduc, Chas Legault, Chs Bergevin, Louis Julien, Timothy Gorman, John Severs; en 1848, Toussaint Dandurand, Chs Legault, Chs Bergevin, Archibald O'Gilvie, John Graham, Louis Julien; en 1849, Louis Julien, Frs Daoust, Toussaint Dandurand, Chs Bergevin, Chs Legault, John Graham, J. Fournier; en 1850, R. Billet, J. Dame, Frs Daoust, Joseph Doutre, J. Fisher J. Fournier, J. Goyette, Louis Julien, Chs Legault, John McGill; en 1851, Rémy Billet, William Crops, Joseph Doutre, Louis Julien, Pierre-Michel Leduc, John McGill, Pierre-Michel Doutre, Noël Robert Selkirke; en 1852, Leduc, Chs Tondu, J.-Bte Marcille, Robert Colreich, Georges Brock, Louis Julien, Narcisse Brunette; en 1853, Pierre-Michel Leduc, J.-Bte Hainault, Pierre Hainault, dit Deschamps, J.-Bte Primeau, J.-Bte Doutre, Joseph Doutre, Isaïe Garand, Robert Hall, George Elliott, John Russell, Michael Campion, Alexis Gibeau, Chas Legault; en 1854, P.-M. Leduc, J.-Bte Hainault, Georges Elliott, Robert Hall, Pierre Hainault, Joseph Doutre, Chas Legault, Isaïe Garand, John Russell, J.-Bte Doutre; en 1855, Joseph Shayer, Isaïe Garand, Chs Legault, J.-Bte Doutre, J.-Bte Hainault, Pierre Hainault, James Mills, Robert Hall, John Russell.

MAIRES DE SAINT-CLÉMENT QUI ONT ÉTÉ PRÉFETS DU COMTÉ
André Leduc, 1875-1877 (3) Louis Loiselle, 1907 (2) Trefflé Montpetit, 1908 (4)
Joseph Lebœuf, 1911-1912-1913 (1)

En 1919, le conseil de Saint-Clément est composé comme suit: Maire, Benjamin Vinet; conseillers: MM. Omer Laurin, Omer Brière, Alexis Lemieux, Arthur Gendron, Joseph Tisseur, fils, Joseph Reid.

(1) Pour les secrétaires-trésoriers de la paroisse Saint-Clément, voici quelques noms: Louis Hainault, Julien Leduc, Napoléon Laberge, Joseph-Eugène Leduc. Voici quelques noms de conseillers: *Canal:* Louis Gagné, Jérôme Longtin, Michel Leduc, Alexis Doutre, Michel Lebœuf, Ovide Gagné, Louis Loiselle, Télesphore Bertrand, Arthur Hainault, Alfred Hainault.—*Sainte-Marie:* Jean-Baptiste Leduc, Chs Boyer, père, François Leduc, Jérémie Bougie, père, Napoléon Laberge, père, Joseph Boyer, Pierre Gauthier, Télesphore Boyer, Napoléon Laberge, fils, Osias Peladeau, Jérémie Bougie, fils, Albini Leduc, Henri Gendron, Arthur Leduc—*Sainte-Anne:* Bénoni Montpetit, Alexis Faubert, Michel Gendron, F.-X. Leduc, Frs Houle, Urgel Lefebvre, Benjamin Vinet, Guillaume Leduc, Trefflé Montpetit, Israël Lefebvre, Henri Gendron, Albert Leduc.—*Rivière Saint-Louis:* André Leduc, Jérémie Gendron, Frs Hébert, Théophile Trudel, Octave Allard, Chs Boyer, Isidore Hébert, Alphonse Allard, Louis Maheu, Henri Hébert, Arthur Gendron, Omer-J.-B. Brière, Henri Boyer.—*Saint-Georges:* J.-Bte Tisseur, père, Frs Primeau, Pierre Poissant, Trefflé Vincent, Damase Bonnier, J.-Bte Tisseur, fils, Louis Primeau, Théophile Paquette, Joseph Tisseur, Isaïe Laberge, Alexis Lemieux, Joseph Tisseur, jeune.—*St-Francois de la Beauce:* Arsène Charlebois, aîné, J.-Bte Charlebois, Paul Lebœuf, Joseph Prégent, Arsène Charlebois, Ovila Daoust, Joseph Laberge, Arthur Goyette, Joseph Lebœuf, Osias Charlebois, Omer Charlebois, Omer Laurin.—*Bas du Fleuve:* Louis Hébert, Pierre Lajambe, Joseph Goyette, Paul Gendron, Geoffroy Hébert, Auguste Hébert, Frs Hébert fils de Frs, Frs Hébert, Louis Brazeau, Jules Boyer, Domina Hébert, Ferdinand Goyette, Wilfrid Hébert.

II.—VILLAGE DE BEAUHARNOIS [1]

C'est en 1846 qu'a été démembrée la paroisse civile de Saint-Clément de Beauharnois et qu'a été formé le *village* de Beauharnois. Le 29 mars 1845, nous l'avons dit plus haut, le Parlement adoptait un *Acte pour rappeler certaines Ordonnances y mentionnées, et pour mieux pourvoir à l'établissement d'autorités locales et municipales dans le Bas-Canada.*

Cette loi s'occupait, d'abord, des paroisses, et nous avons rappelé que c'est en vertu de cet acte que la paroisse municipale Saint-Clément a été érigée.

Dans une seconde partie, la même loi permettait aux groupes de plus de soixante habitations de se constituer en *village*, et voici comment: les habitants d'un tel groupement pouvaient—si la majorité y consentait—s'adresser au conseil de la paroisse pour que ce conseil voulût bien fixer les limites du nouveau village à constituer. Le conseil de paroisse devait envoyer une copie de cette détermination de limite au gouverneur-en-conseil, lequel érigeait officiellement le nouveau village. Et c'est ce qui eut lieu à Beauharnois.

La *paroisse* était constituée le 18 juin; peu après, les gens du village manifestaient l'intention de s'ériger en village distinct; le conseil de paroisse fixait les limites, et le 23 juillet 1846, Lord Cathcart érigeait le village de Beauharnois avec les limites suivantes:

. . . . . *"Le dit village de Beau-*
"harnois sera borné et limité comme suit: en
"front vers le nord-ouest par le lac Saint-
"Louis, en profondeur vers le sud-est par le
"lot numéro trente-et-un de Annstown, dans
"la concession connue sous le nom de la
"Beauce; au nord-est par le chemin de des-
"cente conduisant de la dite concession de la
"Beauce au dit lac; au sud-ouest, partie par
"la Rivière Saint-Louis, depuis son embou-
"chure, dans le dit Lac St-Louis, jusqu'à
"l'extrémité nord-est du pont érigé sur la dite
"rivière; de là suivant le milieu du chemin
"de front vers le nord-est jusqu'au milieu du
"chemin conduisant à la terre de la Fabrique
"de la dite paroisse, de là vers le sud-est le
"long du milieu du dit chemin jusqu'à la ligne
"nord-ouest de la dite terre de la Fabrique, de
"là vers le nord-est le long de la dite ligne
"jusqu'à la ligne nord-est de la dite terre; de
"là vers le nord-ouest le long de la dite ligne et
"sa prolongation jusqu'à l'intersection de la
"ligne sud-est du lot numéro trente-et-un
"susdit, ou borne du dit village ci-dessus
"mentionné".

(Fyle *Canada Gazette* 1846, p. 3069).

Peu après, des élections étaient faites et les conseillers élus étaient Lawrence George Brown, Toussaint Payment, Jacob Lamontagne, Robert Orr Wilson, Antoine Boyer, Pierre Sarault, et Robert Johnston. A leur première assemblée, le 10 septembre 1846, Lawrence Beorge Brown—agent des seigneurs Ellice—était, à l'unanimité, choisi comme maire, et Toussaint Champeau était engagé comme secrétaire-trésorier.[2]

En septembre 1849, le Conseil se compose comme suit: Maire, L.-G. Brown; conseillers, Toussaint Rochon, Luc Malette, Alex. McMartin, Rob. Johnston, Jos. Thibault, Toussaint Champeau, jr. Peu après Jacob Lamontagne et Frs Boissonnault remplacent McMartin et Johnston. Chs T.

(1) Ces notes sur le village et la ville de Beauharnois sont dues, en grande part, au travail de l'ex-secrétaire de la ville, feu F.-X. Leduc, qui avait bien voulu parcourir, à cette fin, tous les procès-verbaux de la *Corporation*.

(2) Les procès-verbaux du village ont été rédigés en *anglais*, jusqu'au 2 novembre 1847. Aucun procès-verbal n'est inséré du 26 juin 1848 au 8 juin 1855.

Champeau, jr., remplace Toussaint Champeau comme secrétaire-trésorier, à un salaire de $25 par année.

En 1855, le maire est le notaire Joseph Léonard; les conseillers sont le Dr Moïse Sabourin, MM. Toussaint Rochon, Geo.-B. Duncan, N.-T. Sarault, David Lemerise, John Caverhill; le secrétaire est le notaire J.-G. Longpré. En juillet 1855, Robert Johnston devient maire, et les conseillers sont Ovide Payment, D. Lemerise, N.-T. Sarault, Pierre Gendron, Alex. McMartin.

En 1855, Joachim Brossoit remplace J.-G. Longpré au secrétariat, et il est remplacé dans cette fonction par le notaire J. Léonard, en novembre 1856.

En 1857, André Leduc est conseiller, ainsi que H.-H. McFarlane, arpenteur.

En 1858, le maire est Thomas Caverhill; les conseillers sont John L. Cassidy, Toussaint Rochon, Geo.-B. Duncan, Ls Branchaud, O. Payment, P. Gendron et James Keith, agent du seigneur Ellice.

Le 18 août 1859, John L. Cassidy remplace à la mairie T. Caverhill. En janvier 1860, le maire est le Dr Moïse Sabourin; les conseillers sont Toussaint Rochon, Chas Rapin, Michael Martin, Jos. Gendron, Kutusoff Nicholson, André Leduc; le notaire Longpré est secrétaire. Le 15 août de cette année, Frs Secours devient conseiller à la place de J. Gendron.

Le 25 février 1861, le conseil confie à C. Contant la construction du Marché. La même année, en septembre, on constate la disparition du *livre des minutes*.

En 1862, Toussaint Rochon est maire; les conseillers sont M. Martin, Wm. Henderson, Wm Crops, F.-X. Montmarquet, Paul Gendron, J.-Bte Roy; N. Sarault est engagé comme constable à la place de J.-Bte Lefebvre.

III.—VILLE DE BEAUHARNOIS

En 1863, "considérant l'accroissement de la population du village de Beauharnois, et que les dispositions des lois municipales ne suffisent point à ses habitants pour opérer les améliorations qu'ils se proposent de faire, et que le conseil municipal du dit village a représenté qu'il serait nécessaire que de plus amples dispositions soient faites, et qu'il serait désirable que le dit village fut incorporé comme ville sous le nom de "Beauharnois"; Sa Majesté, "par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada", décrète l'incorporation de Beauharnois en ville, sous le nom de *le maire et le conseil de la ville de Beauharnois*.[1]

A la nouvelle ville, la législature donnait les bornes et les limites suivantes: "Commençant au lac Saint-Louis sur la ligne entre les lots 2 et 3, rang du Lac Saint-Louis, à Annstown,[2] de là suivant la dite ligne dans la direction sud-est jusqu'à ce qu'elle atteigne la continuation de la ligne de profondeur du terrain de la prison et cour de justice du district; de là, vers l'ouest par une ligne en arrière de la prison et cours de justice jusqu'au chemin de Beauce; de là vers l'ouest sur une ligne parallèle avec la rue Hannah, dans la dite ville de Beauharnois, jusqu'au côté nord-ouest du chemin Saint-Louis; de là vers le nord-ouest et à angles droits avec le chemin Saint-Louis

(1) *Statuts du Canada*, 1863. (IIème session), p. 157.

(2) Le texte porte *Ormstown;* c'est évidemment une erreur de transcription; la faute est, d'ailleurs, corrigée dans Dechamps: "*Liste des Municipalités*," p. 19.

jusqu'au centre de la rivière Saint-Louis; de là suivant la dite rivière Saint-Louis jusqu'au dit lac Saint-Louis; et de là jusqu'au point de départ."

La nouvelle ville était divisée en trois quartiers: le *nord*, comprenant la rue Saint-Laurent, toutes les rues allant de cette rue au fleuve, et tous les emplacements ayant leur front sur cette rue; le *centre*, comprenant la rue Ellice, toutes les rues allant de la rue Saint-Laurent à la rue Ellice, et tous les emplacements ayant leur front sur la rue Ellice; le *sud*, comprenant la rue Hannay, toutes les rues allant au domaine Saint-Louis, et tous les emplacements ayant front sur la rue Hannah. Le conseil de ville devait se composer d'un maire et de six conseillers. La charte de *création* de la ville contient 56 articles et prend 30 pages des Statuts; le mode d'administration de la ville y est décrit par le détail, comme aussi y sont précisés les droits et les devoirs des divers officiers de la ville. Je note quelques dispositions essentielles:

"Le maire sera élu pour une année seulement. . les conseillers demeureront en office pendant deux années." (Art. 8.) "Quatre membres du conseil formeront quorum." (Art. 9) "Toutes les séances du conseil seront publiques, excepté seulement lorsque le conseil aura à juger de la conduite des membres de son propre corps pour quelque cause que ce soit, cas auquel il sera loisible au dit conseil de siéger à huis clos." (Art. 16.) "Les propriétés suivantes seront exemptes de taxation: toutes terres et propriétés de Sa Majesté; toutes propriétés et constructions provinciales; tout lieu consacré au culte public, maison presbytériale et ses dépendances, ainsi que tout cimetière; toute maison d'école publique et le terrain sur lequel elle est construite; tout établissement ou maison d'éducation ainsi que le terrain sur lequel il est construit; tout bâtiment, terrain ou propriété occupé ou possédé par des hôpitaux ou autres établissements de charité ou d'éducation." (Art. 46.)

Une douzaine d'années plus tard, en 1875,[1] les limites de la ville furent modifiées dans les termes et avec les effets suivants: "Commençant au lac Saint-Louis, à la ligne entre les lots 2 et 3, concession du lac Saint-Louis, dans Annstown; de là suivant la dite ligne dans la direction sud-est, jusqu'à ce qu'elle atteigne la continuation de la ligne de profondeur du terrain de la prison et de la cour de justice du district de Beauharnois; de là vers l'ouest, par une ligne en arrière de la prison et cour de justice jusqu'au centre du chemin de la Beauce; de là vers l'ouest sur une ligne parallèle, avec la rue Hannah dans la dite ville, jusqu'au côté sud-est de la rivière Saint-Louis, à un point qui se trouve en droite ligne, à une distance de 4,336 pieds du centre du dit chemin de Beauce, et aussi à une distance en droite ligne, du centre du chemin Saint-Louis, de 720 pieds; de là, traversant la dite rivière Saint-Louis, en ligne droite parallèle au chemin public qui conduit au canal de Beauharnois, jusqu'à la ligne nord-est de la propriété de Louis Leduc connue comme lot n° 2 du premier rang de Marystown; de là, en continuant cette ligne vers le nord-ouest, le long de la ligne est de la dite propriété Leduc, jusqu'au dit lac Saint-Louis."

Une modification de charte avait de nouveau lieu en 1884, d'après laquelle le pont de la rivière Saint-Louis était mis à la charge de la *Corporation* de la ville de Beauharnois. (47 Victoria, ch. 86.)

(1) 38 Victoria, ch. 77.

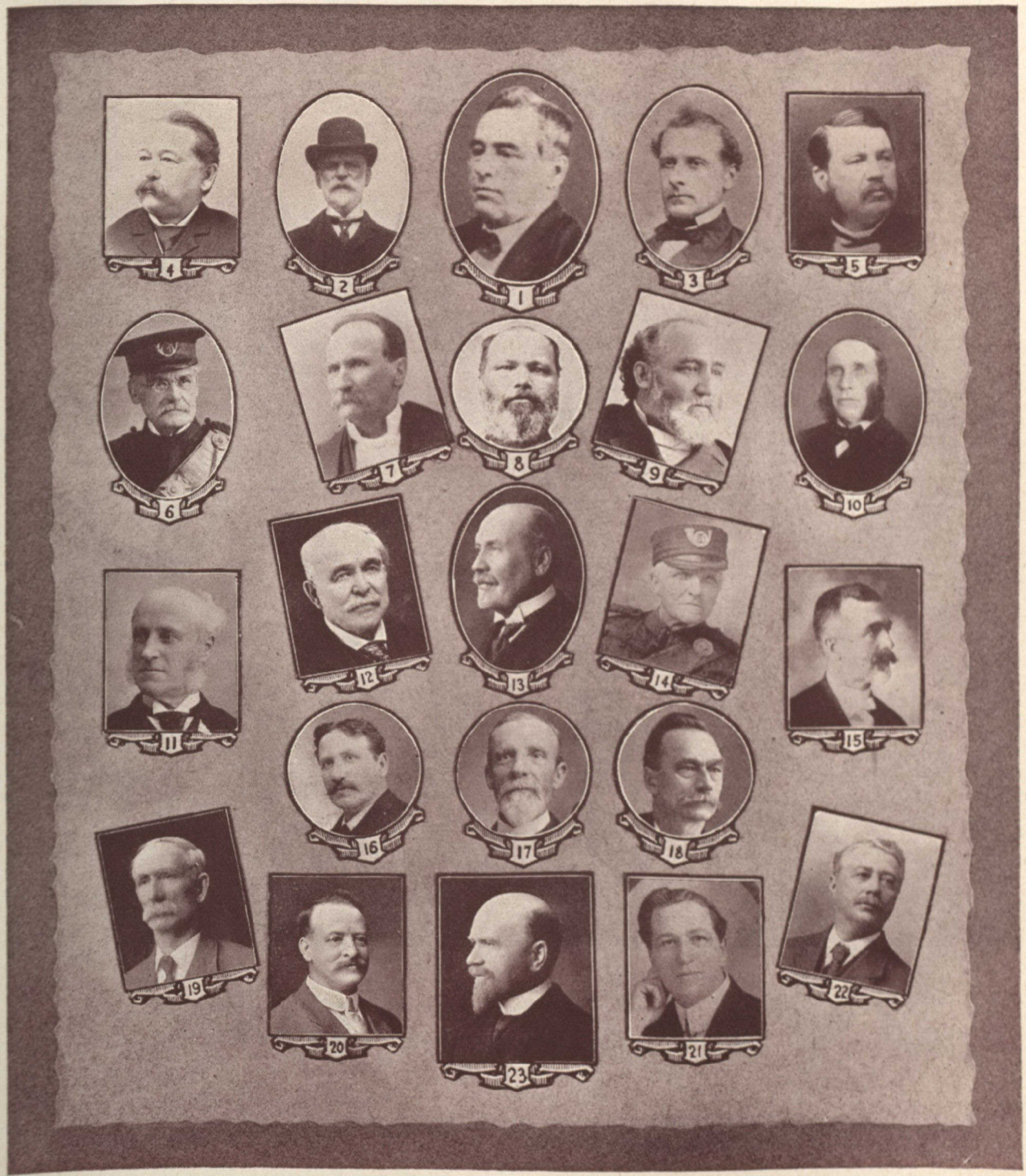

GROUPE DE MAIRES DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS

(1) U.-J. Robillard.—(2) J. Lynch.—(3) P.-C. Duranceau.—(4) C. Guimond.—(5) A.-R. Primeau.—(6) L.-R. Baker.—(7) L.-A. Seers.—(8) Ant. Lefebvre.—(9) Thos. Brossoit.—(10)—Jul. Leduc.(11)—E.-H. Bisson.—(12) J.-W. Wilson.—(13) Ferd. Leduc. (14) Jos. Deslauriers.—(15) J.-G. Laurendeau.—(16) G. Huot.—(17) Narc. Deslauriers. —(18) G. Léonard.—(19) J.-B. Primeau.—(20) R. Miron.—(21) L. Z. Leduc.—(22) H. Bourgie. —(23) Euc. Théoret.

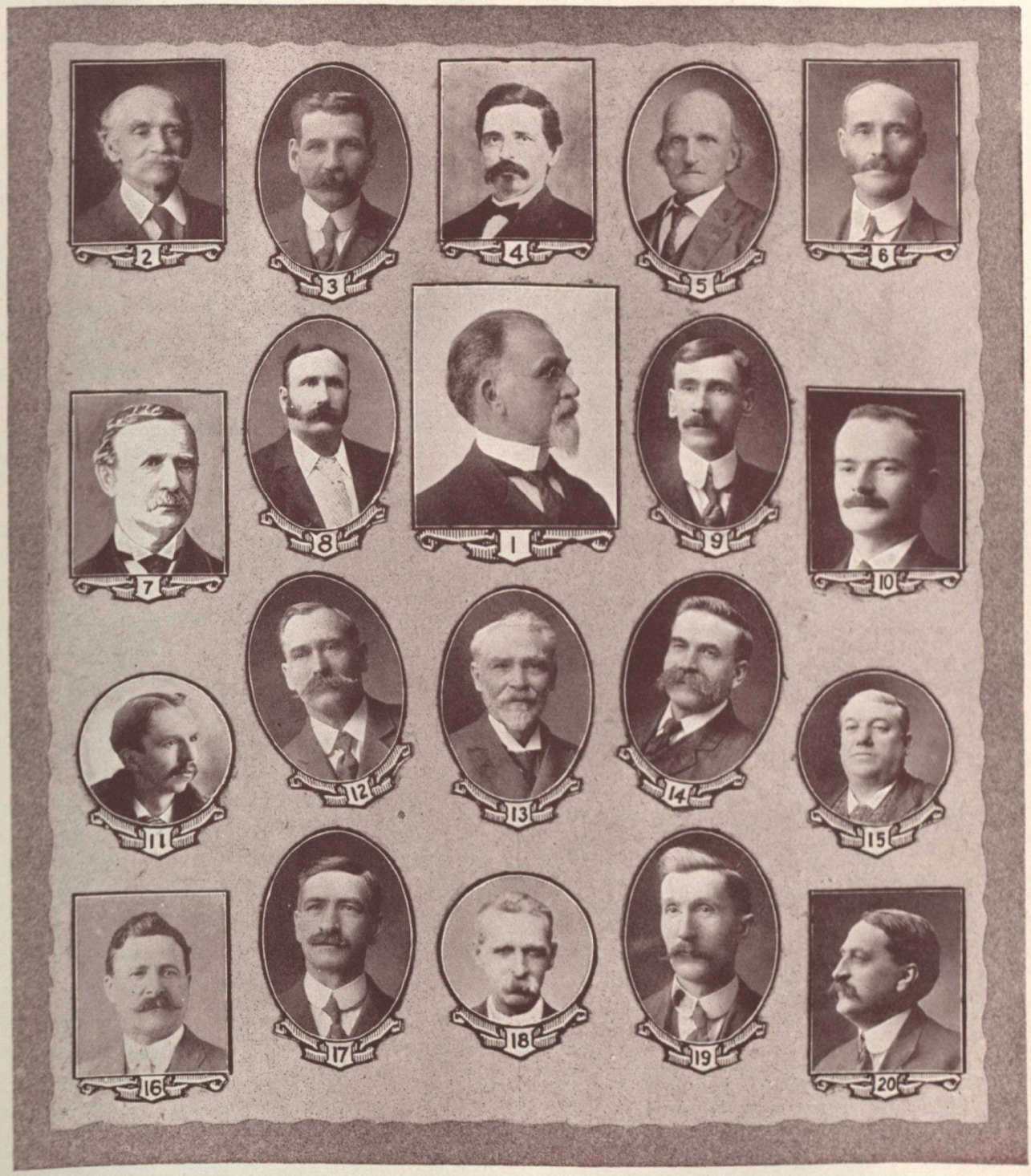

GROUPE D'ECHEVINS DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS

(1) Le notaire L.-C. Tassé, sec.-trés. pendant 29 ans.—(2) Am. Mathieu.—(3) Lionel Gougeon.—(4) J.-B. Roy, père.—(5) Rog. Hébert.—(6) W. Bourdon.—(7) L. Primeau.—(8) Alph.Goyette.—(9) Ulr.Laplante.—(10) H. Roy.—(11) J. Fortier.—(12) Eus. Boyer.—(13) Alf. Limoges.—(14) Stan. Dorais.—(15) And. Roy.—(16) J.-L.-E. Guimond.—(17) Cyp. Martin.—(18) Nap. Primeau.—(19) W. Noreau.—(20) J.-B. Roy, fils.

En 1893, la ville passait sous la loi générale des villes telle que codifiée en 1888. (56 Victoria, ch. 55.)

En 1907, une refonte plus importante avait lieu, qui traitait surtout des taxes et du système d'aqueduc. (7 Edouard VII, ch. 70.)

En 1908, la ville passait sous la loi générale des Cités et Villes; ses bornes étaient quelque peu modifiées, au moins dans les termes; au nord-est, la ville est bornée par les lots connus et désignés sous les Nos 48 et 54 du livre de renvoi officiel de la paroisse Saint-Clément; au sud-est par les lots Nos 51–125–128–266; au sud-ouest par les lots Nos 267–268; au nord-ouest par le lac Saint-Louis. (8 Ed. VII, chap. 93.)

De nouveau, en 1912, de légers amendements étaient faits à sa charte, en faveur de la compagnie de papier *Howard Smith*.

Voici maintenant le nom des *maires* et des *échevins* de la ville de Beauharnois, depuis sa fondation.—

1864.—Maire, Ulysse-Janvier Robillard; échevins, O. Payment, Wm Henderson, Ls Bocage, Isaïe Chevrefils, John-H. Gernon, Pierre Gendron, T. Rochon; le notaire Jos. Léonard est secrétaire-trésorier. Le 6 janvier, L.-N. Dumouchel est nommé secrétaire, et on le charge de faire un *index* des délibérations du conseil depuis 1846; le 29, août D.-A. Saint-Amour remplace Ls-N. Dumouchel comme secrétaire. Le 6 mars 1865, Frs Secours est nommé échevin en remplacement de T. Rochon, décédé.

1866.—Maire, U.-J. Robillard; échevins, P. Gendron, Frs Secours, Luc Brunet, J.-Bte Grenier, Félix Chardron, I. Chevrefils.

1867.—Maire, J. Lynch; échevins, Nicolas Manny, Chas de Martigny, Siméon Gariepy, J.-B. Roy, Félix Chardron.

1868.—Maire, J. Lynch; échevins, Chs de Martigny, J.-B. Roy, S. Gariépy, Coll. McFee, Pierre Giroux, Pierre Dagenais; Léandre Vachon remplace J.-B. Roy le 1er janvier.

1869.—Maire, Pierre-Casimir Duranceau; échevins, S. Gariépy, Cyr. Contant, P. Giroux, P. Dagenais, C. McFee, Cyr. Guimond; le 22 avril, James Lynch remplace le maire P. C. Duranceau.

1870.—Maire, P.-C. Duranceau; échevins, J.-B. Roy, S. Gariépy, Jos. Roy, C. Guimond, James Smith, Pierre Gendron.

1872.—Maire, P.-C. Duranceau; échevins, C. Guimond, S. Gariépy, P. Gendron, J.-B. Roy, Jas Smith, Pierre Tessier.

1873.—Les mêmes sont réélus.

1874.—Maire, Cyrille Guimond; échevins, P. Gendron, S. Gariépy, P. Tessier, Gilbert Montpetit, L.-R. Baker, James McCully.

1875.—Maire, C. Guimond; échevins, L. R. Baker, S. Gariépy, G. Montpetit, J.-B. Roy, P. Tessier, Antoine Lefebvre. En septembre l'échevin S. Gariépy remplace à la mairie C. Guimond.

1876.—Maire, Dr A.-R. Primeau; échevins, N. Manny, J.-B. Roy, Ant. Lefebvre, G. Montpetit, P. Bélanger, M. Labelle.

1877.—Les mêmes qu'en 1876. Le notaire E.-H. Bisson remplace au secrétariat D.-A. Saint-Amour.

1878.—Maire, Dr-A.-R. Primeau; échevins, J.-B. Roy, Ant. Lefebvre, M. Labelle, J. Arthur Lapointe, J.-H. Sullivan, Paul Primeau.

1879.—Maire, L.-R. Baker; échevins, J.-H. Sullivan, P. Primeau, M. Labelle, Jas McCully, P.-N. Trottier, Julien Leduc.

1880.—Les mêmes qu'en 1879.

1881.—Maire, L.-A. Seers; échevins, J.-H. Sullivan, Julien Leduc, J. McCully, P. Primeau, E.-A. Manny, P. Legault.

1882.—Maire, L.-A. Seers; échevins, J. Leduc, E.-A. Manny, P. Legault, Ant. Lefebvre, G. Montpetit, Moïse Boyer.

1883.—Maire, L.-R. Baker; échevins, Ant. Lefebvre, G. Montpetit, M. Boyer, E.-A. Manny, J.-H. Sullivan, J.-W. Kilgour.

1884.—Les mêmes qu'en 1883.

1885.—Maire, Ant. Lefebvre; échevins, G. Montpetit, M. Boyer, J.-B. Roy, André Leduc, fils, Jos. Deslauriers, J.-A. Lapointe.

1886.—Maire, Antoine Lefebvre; échevins, Jos. Deslauriers, J.-A. Lapointe, A. Leduc, Pierre Daoust, J.-B. Bonhomme, J.-B. Robert.

1887.—Maire, L.-R. Baker; échevins, J.-B. Robert, P. Daoust, J.-B. Bonhomme, E.-A. Manny, P. Primeau, H. Normandeau.

1888.—Maire, L.-R. Baker; échevins, J.-B. Bonhomme, H. Normandeau, Julien Leduc, Ant. Viau, P. Primeau, Jacob Marchand. Le notaire L.-C. Tassé remplace M. E.-H. Bisson comme secrétaire.

1889.—Maire, Thomas Brossoit; échevins, J.-B. Bonhomme, Ant. Lefebvre, Cyprien Fortin, Julien Leduc, Roger Hébert, Ls Primeau.

1890.—Maire, Thomas Brossoit; échevins, C. Fortin, Ant. Lefebvre, J.-B. Bonhomme, Ls Primeau, James Wilson, J.-G. Léonard.

1891.—Maire, L.-R. Baker; échevins, Jas Wilson, J.-G. Léonard, J.-B. Primeau, Jos. Delisle, Narc. Deslauriers, Ferd. Leduc.

1892.—Maire, Julien Leduc; échevins, J.-B. Primeau, Jas Wilson, J.-G. Léonard, Octave Laurin, N. Deslauriers, F. Leduc.

1893.—Maire, J. Leduc; échevins, J.-G. Léonard, Jos. Deslauriers, Moïse Boyer, P. Legault, Amédée Mathieu, Julien Primeau.

1894.—Maire, E.-H. Bisson; échevins, H. Normandeau, Alf. Limoges, P. Legault, Léandre Vachon, Alphonse Goyette, Olivier Desrosiers. En mars, A. Limoges est remplacé par Ls Primeau; en avril, H. Normandeau est remplacé par P.-N. Trottier.

1895.—Les mêmes qu'en 1894.

1896.—Maire, James Wilson; échevins, P. Primeau, Alph. Goyette, J.-B. Primeau, J.-B. Roy, P.-N. Trottier.

1897.—Maire, James Wilson; échevins, Jos. Deslauriers, P. Legault, J.-B. Primeau, J.-G. Léonard, Ant. Lefebvre, P.-N. Trottier.

1898.—Maire, Ferdinand Leduc; échevins, P. Legault, Jos. Deslauriers, M. Boyer, James Dickson, le Dr G. Huot, Omer Marchand.

1899.—Maire, Ferdinand Leduc; échevins, Jas. Dickson, O. Marchand, W. Bourdon, Théodule Olivier, Siffroy Gingras, N. Beaudreau.

1900.—Maire, Jos. Deslauriers; échevins, Jas. Dickson, O. Marchand, W. Bourdon, Théodule Olivier, Siffroy Gingras, N. Beaudreau.

1901.—Maire, J.-G. Laurendeau; échevins, O. Marchand, Jas Dickson, J.-B. Primeau, S. Gingras, W. Bourdon, Ant. Primeau; en février, J.-G. Kamerer.

1902.—Maire, J.-G. Laurendeau; échevins, W. Bourdon, S. Gingras, Néhémias Lefebvre, J.-B. Primeau, J.-G. Kamerer, Narc. Deslauriers.

1903.—Maire, Dr G. Huot; échevins, J.-G. Léonard, Jos. Emard, Alph. Goyette, Néh. Lefebvre, N. Deslauriers, J.-G. Kamerer.

1904.—Les mêmes qu'en 1903.

1905.—Maire, L.-A. Seers; échevins, N. Deslauriers, Néh. Lefebvre, W. Bourdon, F. X. Leduc, Stanislas Dorais, Raoul Miron.

1906.—Maire, Narcisse Deslauriers; échevins, F.-X. Leduc, R. Miron, S. Dorais, Th. Olivier, Alf. Limoges, Michel Boyer.

1907.—Maire, Narcisse Deslauriers; échevins, R. Miron, Eus. Boyer, Michel Boyer, D.-K. Goodfellow, Alf. Limoges, J.-G. Léonard.

1908.—Maire, J.-G. Léonard; échevins, R. Miron, Eus. Boyer, P. Primeau, J.-B. Primeau, Désiré Gariépy, D.-K. Goodfellow.

1909.— Les mêmes qu'en 1908.

1910.—Maire, J.-B. Primeau; échevins, J.-G. Kamerer, O. Marchand, R. Miron, John B. Roy, Ls Primeau, Euc. Théoret.

1912.—Maire, R. Miron; échevins, John Elliott, L.-Z. Leduc, Nap. Primeau, Jos. Fortier, Amédée Primeau, Horm. Roy.

1913.—Maire, R. Miron; échevins, F.-X. Leduc, L.Z. Leduc, Horm. Roy, Jos. Fortier, Nap. Primeau, Isaïe Dagenais.

1914.—Maire, L.-Z. Leduc, remplacé en février par H. Bourgie; échevins, J.-B. Roy, Jos. Guimond, Cyp. Martin, Néh. Lefebvre, Lionel Gougeon.

1915.—Maire, H. Bourgie; échevins, A. Limoges, J.-B. Roy, L. Gougeon, Cyp. Martin, U. Laplante, Jos. Guimond, décédé au cours de l'année et remplacé par F.-X. Godin.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1919

Première rangée: le Conseil de Ville.—Deuxième rangée: la Brigade volontaire.—Dans les médaillons: à gauche, M. Léo Mayer, à droite, M. F.-X. Leduc, tous deux sec.-trés. en 1919.

1916.—Maire, Euclide Théoret; échevins, Émery Poirier, U. Laplante, Jos. Tessier, F.-X. Godin, Stanislas Dorais, Côme Goyette.

1917.—Les mêmes qu'en 1916. Au cours de l'année, Horm. Roy remplace F.-X. Godin. Léo Mayer remplace, au secrétariat de la ville, le notaire L.-C. Tassé qui en remplissait les fonctions depuis 1888.

1918.—Maire, E. Théoret; échevins, E. Poirier, U. Laplante, W. Noreau, R. Miron, André Roy, Horm. Roy.

1919.—Maire, E. Théoret; échevins, R. Miron, E. Poirier, A. Roy, W. Noreau, U. Laplante, Horm. Roy. Le 1er avril, F.-X. Leduc est nommé secrétaire-trésorier à la place de Léo Mayer.

* * *

Quelques faits, dans l'histoire de Beauharnois, intéressent la vie *municipale* de la ville.

Le 15 septembre 1889, un incendie considérable dévasta le centre de la ville; plusieurs maisons situées près de l'Hôtel-de-Ville furent complètement détruites: les pertes furent évaluées à $100,000.00. Pour empêcher le renouvellement d'un semblable malheur, le conseil de ville de 1890, composé de MM. Thomas Brossoit, maire, James Wilson, Louis Primeau, Jean-B. Bonhomme, Cyprien Fortin, Antoine Lefebvre, J.-G. Léonard, conseillers, et L.-C. Tassé, N.-P., secrétaire-trésorier, décida la construction d'un aqueduc municipal; les plans furent préparés par M. J.-E. Vanier, ingénieur de Montréal, et les travaux coûtèrent $44,000.

En 1915, le conseil de ville décida l'achat d'une pompe électrique au coût de $1,425.00.

Depuis 1890, la ville de Beauharnois a donc un bon système de protection contre l'incendie; une *brigade* volontaire assure un service efficace. Pendant plusieurs années, le chef de cette brigade a été M. Delphis Bergevin; aujourd'hui, il est remplacé par son fils.

Depuis l'installation des *canaux d'égout*, des travaux considérables d'améliorations ont été faits, surtout en l'année 1919. La corporation a fait construire, au coût de $6,387.34, un canal d'égout sur une partie de la rue Saint-Laurent et sur la rue de l'Église.

La ville de Beauharnois a aussi un très bon système d'éclairage public. L'électricité pour fins d'éclairage a été introduite dans la ville par Flavien-Guillaume Bouthillier, avocat, et, en 1889, par J.-B.Robert, qui ont construit les premiers *plants* électriques, et fourni la lumière aux contribuables et à la corporation pour l'éclairage des rues.

A ce Monsieur Bouthillier a succédé la compagnie dite: *The Beauharnois Electric Light Co.;* et enfin, en 1912, une nouvelle compagnie, la *Beauharnois Electric Co., Limited*, a acquis les droits de la première, dont l'avocat A.-R.-W. Plimsoll était propriétaire, et depuis cette date elle fournit l'éclairage à la ville de Beauharnois et aux municipalités voisines.

En 1915, en même temps qu'il faisait l'acquisition d'une pompe électrique pour l'aqueduc municipal, au coût de $1,425, le conseil de ville[1] installait un nouveau système d'éclairage des rues. On plaça des lampes tous les 100 pieds, et pour avoir une lumière constamment forte, on loua de la *Beauharnois Electric Co.*, 50 forces ou chevaux-vapeur, au prix de $35.00 par unité, avec escompte de 10 pour cent. Ces travaux coûtèrent $4,635.74. La dépense annuelle est donc de $1,575 (50 x 35) plus les intérêts de $1,425 (pompe électrique) et $4,-635.74, c'est-à-dire $303.03, soit en tout $1,878.03. Auparavant, il n'y avait de lumières qu'à l'encoignure des rues; actuellement, il y en a 200; cependant, en 1914,

(1) Le conseil de ville, en 1915, se composait comme il suit: Maire, M. Henri Bourgie; échevins, MM. Alf. Limoges, J.-L.-E. Guimond, J.-Bte Roy, Cyprien Martin, F.-X. Godin, Lionel Gougeon. Le comité spécial chargé de voir à ces travaux comprenait le maire, les échevins Roy et Limoges, et le secrétaire-trésorier de la ville.

les dépenses pour l'aqueduc et l'éclairage des rues étaient de $3,405.78; c'est donc une économie annuelle de $1,527.75 que cette initiative du conseil de 1915, secondé par les bons services de l'ingénieur Cam, a procurée à la ville de Beauharnois. Grâce à ces améliorations, Beauharnois a l'un des meilleurs systèmes d'éclairage de la province.

Un autre élément de prospérité pour une ville est le bon état de ses chemins publics. Beauharnois l'a compris et a entrepris une série de travaux considérables de voirie; il y a plusieurs années, les principales rues de la ville avaient été *macadamisées;* le travail vient d'être repris; en 1920, la corporation fait *macadamiser* la rue Saint-Laurent, de son extrémité nord-est à son extrémité sud-ouest, et la rue de l'Eglise, de la rue Saint-Laurent jusqu'aux limites sud-est de la ville; ces importants travaux coûteront approximativement $33,000, et sont confiés à M. Marius Dufresne, entrepreneur général.

En même temps, le pont dit de la *rivière Saint-Louis,* sur la rue Saint-Laurent, est refait complètement; un nouveau pont en béton s'érige actuellement sous la direction de M. David Manny, I.C.; les travaux, qui coûteront environ $29,000.00, sont confiés à M. Joseph Nicoletti, entrepreneur de Joliette.

Ces différents travaux devront contribuer à rendre à la ville de Beauharnois sa prospérité d'autrefois.

CONSEIL DE VILLE DE MAPLE GROVE

MM. (1) Auguste Hébert, maire.—(2) Wilfrid Hébert.—(3) Frs Hébert.—(4) Adolphe Primeau.—(5) H. Hébert.—(6) P. Brazeau.

IV.—LA VILLE DE MAPLE GROVE

Depuis le 1er juin 1918, de la municipalité Saint-Clément est détaché un territoire ci-après désigné, et érigé en *ville* sous le nom de *Maple Grove*. Il appert, en effet, d'après les Statuts provinciaux de 1918, "que la très grande majorité, en nombre et en valeur, des contribuables et propriétaires de ce territoire", a demandé de former une corporation de ville; le parlement a jugé à propos de faire droit à cette requête et a, le 9 février, par un statut entré en force le 1er juin, érigé en ville le territoire suivant faisant jusqu'alors partie de la municipalité de Saint-Clément de Beauharnois, et composé des terrains suivants:

"1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et les subdivisions 1 à 35 inclusivement, et 70 à 155 inclusivement du dit lot n° 8, et les nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, et les subdivisions 1 à 8 inclusivement du dit lot n° 47, et les nos 48 et 49, et la partie du lot n° 50, bornée au front par le chemin public et partie par les nos 50-1, 50-2, 50-3, subdivisés, au nord-est par le n° 45 et par partie du n° 62, au sud-est, en arrière partie par le n° 62, et partie par le résidu du dit lot n° 50, et du côté sud-ouest, partie par la ligne limitative entre la paroisse de Saint-Clément et la ville de Beauharnois, et partie par le résidu du dit lot n° 50; et les subdivisions 1, 2, 3, du lot n° 50; la partie du lot n° 559 étant la voie ferrée de la compagnie de chemin de fer *St. Lawrence & Adirondack Railway Co.*, à partir du lot n° 51 jusqu'à la ligne limitative entre la paroisse de Saint-Clément et la ville de Léry, la lisière de terrain appartenant à *The Canadian Light & Power Co.*, et longeant la voie ferrée, à partir du dit n° 51 jusqu'au comté de Chateauguay, et aussi le n° 65; le tout étant les nos officiels du cadastre de la partie de la paroisse de Saint-Clément, dans le comté de Beauharnois, située entre la ville de Beauharnois, et la ligne limitative entre la paroisse de Saint-Clément et la paroisse de Saint-Joachim de Chateauguay, actuellement ville de Léry, et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Clément de Beauharnois."

La nouvelle ville est soumise aux dispositions de la loi des cités et villes; le conseil municipal se compose d'un maire et de six échevins élus pour deux ans; la ville n'a qu'un quartier.

Le conseil de ville est actuellement (1919) composé de MM. Auguste Hébert, maire; Henri Hébert, Wilfrid Hébert, Francis Hébert, Adolphe Primeau, Prime Brazeau, Alphonse Reid, échevins. Monsieur Jos.-Eugène Leduc a été secrétaire-trésorier jusqu'à février 1920; depuis cette date, cette fonction est remplie par M. J. Faubert.

Au cours de l'été de 1919, la ville de Maple Grove a commencé, sous la direction de M. A. Picard, entrepreneur général, d'importants travaux de *bons chemins* qui doivent procurer une belle route macadamisée de Chateauguay à Beauharnois; ces travaux devront coûter environ $36,000.00.

(1) *Statuts de Québec*, 8 Georges V, 1918, p. 307.

V.—LE VILLAGE DU LAC SAINT-LOUIS

Enfin, en 1919, la paroisse Saint-Clément subit un dernier démembrement. La majorité des propriétaires de Melocheville s'adresse au gouvernement provincial et demande à ce qu'un territoire déterminé soit détaché de la paroisse Saint-Clément et érigé en municipalité de village, Le 8 octobre, le gouvernement fait droit à cette requête, et, par *proclamation* du lieutenant-gouverneur en conseil, érige "*La Municipalité du village du Lac Saint-Louis.*"(1) Ce nouveau village comprend le territoire suivant:....."dans les première, deuxième, troisième et sixième concessions de Marystown de la Seigneurie de Beauharnois, borné comme il suit:

"Vers le nord, le lac Saint-Louis et la ville de Beauharnois;

Vers l'est, la ville de Beauharnois et la rivière Saint-Louis;

Vers le sud, la quatrième concession de Marystown, et le numéro 545 dans la sixième concession;

Vers l'ouest, la paroisse de Saint-Timothée et le numéro 499 dans la quatrième concession.

Ce territoire comprend les lots numéros 265 à 476 inclus; du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Clément, ainsi que les lots numéros 546, 547, 548 et 558, ce dernier étant le droit de voie du chemin de fer *St-Lawrence & Adirondack.*

Le conseil du nouveau village se compose comme suit: Maire, M. Euclide Montpetit; conseillers, MM. Albini Leduc, Arthur Leduc, Narcisse Alphonse Gendron, Alfred Hainault, John Sullivan, Adolphe Pilon.

CONSEIL DU VILLAGE DU LAC SAINT-LOUIS

MM. (1) Euclide Montpetit, maire.—(2) Narcisse-Alphonse Gendron.—(3) John Sullivan.—(4) Alfred Hainault.—(5) Adolphe Pilon.—(6) Arthur Leduc.—(7) Albini Leduc.

(1) *Gazette officielle* de Québec, 18 oct. 1919, p. 2442.

CHAPITRE DEUXIÈME

Beauharnois politique[1]

(1792-1830)

LE Canada, en 1791, a été divisé en deux provinces, celles du Haut et du Bas Canada; le Bas-Canada, comme le Haut, obtint à cette date une Chambre d'Assemblée. Le 7 mai 1792, une proclamation de Sir Alured Clark divisa le Bas-Canada en comtés. "Le onzième de ces comtés—qui sera nommé *Huntingdon*—comprendra le reste de la province du Bas-Canada sur la côte sud de la rivière Saint-Laurent et dans la rivière Sorel, autrement appelée le Richelieu ou Chambly, les plus voisines du dit comté." C'est de ce comté de Huntingdon que dépendait Beauharnois jusqu'en 1829.

Le comté avait deux députés qui furent successivement:

Hippolyte *Saint-Georges Dupré*, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.

Guillaume *de Lorimier*, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.

Joseph *Perinault*, du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800.

Joseph-François *Perrault*, du 20 juillet 1796 au 13 juin 1804.

Jean-Bte *Raymond*, du 28 juillet 1800 au 27 avril 1808.

Sir A. *McKenzie*, du 6 août 1804 au 27 avril 1808.

Louis *de Salaberry*, du 18 juin 1808 au 2 octobre 1809.

Jean-Antoine *Panet*, du 18 juin 1808 au 22 mars 1814.

Stephen *Sewell*, du 29 novembre 1809 au 1er mars 1810.

Edme *Henry*, du 21 avril 1810 au 22 mars 1814.

Augustin *Cuillier*, du 13 mai 1814 au 22 septembre 1830.

Michel *O'Sullivan*, du 13 mai 1814 au 6 août 1824.

Jean-Moïse *Raymond*, du 28 août 1824 au 2 octobre 1830.

(1830-1841)

Le 5 octobre 1829 était faite une nouvelle division du Bas-Canada et l'un des nouveaux comtés était celui de Beauharnois: "Le comté de Beauharnois sera borné au nord-est par le comté de Laprairie, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, et au sud-ouest et au sud par les limites méridionales de la Province, ensemble avec la Grande Ile et toutes les îles les plus proches du dit comté et étant en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui; lequel comté ainsi borné comprend la Seigneurie de Beauharnois et les townships de Hemmingford, d'Hinchin-

(1) Notes extraites en grande partie du *Guide Parlementaire hist. de la Province de Québec*, par Jos.-Desjardins.

brooke et Godmanchester, et l'étendue des terres des sauvages à l'ouest d'iceux, s'étendant jsuqu'au village sauvage de Saint-Régis, inclusivement, sur les limites méridionales de la province." (*Statuts de 1829, p. 483.*)

On le voit, c'était le comté actuel de Beauharnois, plus le territoire des comtés actuels de Huntingdon et de Chateauguay; ces limites territoriales subsisteront jusqu'en 1853.

Le comté de *Beauharnois* eut deux députés qui furent, du 26 octobre 1830 au 22 mars 1838, Charles *Archambault*[1] et Jacob *de Witt.*

Ce fut ensuite le Conseil spécial de Colborne, puis l'Union.

(1841-1854)

L'Acte d'Union ne donna qu'un député aux comtés pour l'Assemblée de la *Province du Canada*; le territoire du comté de Beauharnois ne fut pas modifié dans ses limites. Beauharnois eut, pendant la période 1841-1854, les cinq députés suivants:

John William *Dunscomb*, du 8 avril 1841 au 15 juillet 1842.

Edward G. *Wakefield*, du 9 novembre 1842 au 23 septembre 1844.

Eden *Colville*, du 12 novembre 1844 au 6 décembre 1847.

Jacob *de Witt*, du 24 janvier 1848 au 6 décembre 1851.

Ovide *LeBlanc*,[2] du 12 décembre 1851 au 23 juin 1854.

(1) Charles Archambault fut un personnage *local* considérable; il fut arpenteur pour la seigneurie Ellice, commissaire et inspecteur d'écoles, et député.

(2) Ovide LeBlanc était notaire; il exerça sa profession à Beauharnois pendant plusieurs années; il y fut constamment le rival et l'adversaire du notaire Ls Sarault, de légendaire mémoire. Il mourut à Portage-du-Fort, Québec.

(3) Saint-Stanislas, Saint-Étienne et Valleyfield n'existaient pas encore comme paroisses distinctes.

(1854-1867)

En 1853, le comté de Beauharnois fut divisé; on lui donna pour limites: au nord-est et au sud-est le comté de Chateauguay; au nord-ouest le fleuve Saint-Laurent; au sud-ouest les limites sud-ouest de la seigneurie de Beauharnois. Le comté comprenait toutes les îles *nearest to and wholly or in part opposite to said county*; il se composait des paroisses de Saint-Clément, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Timothée.[3]

Nos députés furent, à cette période, Charles *D'Aoust*,[4] du 2 août 1854 au 28 novembre 1857; Gédéon *Ouimet*,[5] du 5 janvier 1858 au 10 juin 1861, et Paul *Denis*,[6] du 8 juillet 1861 au 1er juillet 1867.

(1867-1920)

Depuis la Confédération, les limites territoriales du comté de Beauharnois n'ont subi aucune modification; ce comté comprend actuellement les paroisses de Valleyfield et Bellerive, Beauharnois, Saint-Timothée, Saint-Étienne, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Stanislas. Notre comté, comme les autres, a eu, depuis 1867, deux séries de députés; les uns siégeant au Parlement fédéral, à Ottawa; les autres au Parlement provincial, à Québec. En voici la liste:

Députés au Parlement fédéral

Michael *Cayley*,[7] du 7 septembre 1867 au 8 juillet 1872.

Ulysse-J. *Robillard*,[8] du 17 août 1872 au 17 août 1878.

(4) Enfant de Beauharnois, journaliste et avocat de renom de Montréal.

(5) Plus tard premier ministre de la province de Québec et surintendant de l'Instruction publique.

(6) Avocat de Beauharnois.

(7) Michæl Cayley était un immigré irlandais qu'adopta et protégea M. le curé Charland; grâce à cette bienveillante protection, il fit un cours classique, devint avocat et député. Il a laissé une enviable réputation d'orateur populaire. Il mourut à 33 ans, en 1878.

(8) Marchand de Beauharnois, décédé à Montréal en 1900.

BEAUHARNOIS POLITIQUE

(1) Sir G.-E. Cartier.—(2) Sir L. Gouin.—(3) L'Hon. L. Renaud.—(4) L'Hon. A. Racine.—(5) L'Hon. D. Rolland.—(6) L'Hon. F.-X.-A. Trudel.—(7) L'Hon. F.-L. Béique.—(8) L'Hon. G. Ouimet.—(9) J.-G.-H. Bergeron.—(10) M.-A. Bergevin, M.P.P.—(11) U.-J. Robillard.—(12) M.-A. Plante, C.R.—(13) M. Plante.—(14) M.-L.-J. Papineau, M.P.—(15) M. Cayley.—(16) P. Denis.—(17) C. Bergevin.—(18) C. D'Aoust.—(19) E.-H. Bisson.—(20) M. E.-A. Robert.

Michael *Cayley*, du 17 septembre 1878 au 3 décembre 1878, date de sa mort.

J.-G.-H. *Bergeron*,[1] du 9 janvier 1879 au 9 octobre 1900.

George M. *Loy*,[2] du 7 novembre 1900 à 1902, et du 26 mars 1902 à 1904.

J.-G.-H. *Bergeron*, du 3 novembre 1904 au 17 septembre 1908.

L.-J. *Papineau*,[3] du 26 octobre 1908 au 29 juillet 1911; du 21 septembre 1911 à décembre 1917; et depuis le 17 décembre 1917.

Sénateurs

Beauharnois fait aussi partie d'une division sénatoriale (Salaberry); voici la liste de ses sénateurs, depuis 1867:

L'Honorable Louis *Renaud*, du 22 mai 1867 au 30 octobre 1873.

L'Honorable F.-X.-A. *Trudel*, du 31 octobre 1873 au 17 janvier 1890.

L'Honorable Joseph *Tassé*, du 9 février 1891 au 17 janvier 1895.

L'Honorable, J.-O. *Villeneuve*, du 2 janvier 1896 au 27 juin 1901.

L'Honorable F.-L. *Béique*, du 8 février 1902.

(1) Joseph-Gédéon-Horace Bergeron est mort à Montréal en 1917; à sa mort, il était Maître des Postes dans la métropole. Il fut député du comté de Beauharnois pendant 26 ans. Il fut défait en 1911 à l'heure où, probablement, son parti l'eût récompensé de ses longs services en lui confiant un portefeuille de ministre. Il fut, aux Communes, vice-président de la Chambre. C'était un *debater* remarqué, et sur les *hustings*, un tribun redoutable. Pendant de nombreuses années, il demeura à Beauharnois.

(2) Industriel de Valleyfield.

(3) Fils de M. Narcisse Papineau, riche négociant de Saint-Timothée. Il est, aux Communes, *whip* de la députation ministérielle de Québec.

(4) Célestin Bergevin est mort en juillet 1910.

Députés à l'Assemblée Législative de Québec

Célestin *Bergevin*,[4] du 3 septembre 1867 au 27 mai 1871.

Sir G.-E. *Cartier*,[5] du 4 juillet 1871 au 20 mai 1873.

E.-H. *Bisson*,[6] du 14 juillet 1873 au 22 mars 1878.

C. *Bergevin*, du 1er mai 1878 au 9 septembre 1886.

E.-H. *Bisson*, du 14 octobre 1886 au 22 décembre 1891.

Moïse *Plante*,[7] du 8 au 18 mars 1892 date de sa mort.

E.-H. *Bisson*, du 7 juin 1892 au 30 juin 1898.

A. *Plante*,[8] du 19 décembre 1898 au 14 novembre 1900.

Ach. *Bergevin*,[9] du 7 décembre 1900 à 1908.

A. *Plante*, de 1908 à 1912.

E.-A. *Robert*,[10] de 1912 à 1919.

Ach. *Bergevin*, depuis septembre 1919.

(5) Sir G.-É. Cartier était député de Beauharnois, à sa mort, en 1873. Dans le livre de *prône* du curé Charland, nous voyons que le jour de l'Ascension le curé annonce la mort, en Angleterre, de sir George; le dimanche de la Trinité, il invite les paroissiens à assister aux funérailles; le jour de la Fête-Dieu l'on chante les Vêpres après la messe pour permettre aux paroissiens qui désirent assister aux funérailles de Sir George de partir dans l'après-midi.

(6) Élie-Hercule Bisson, né à Saint-Rémi en 1838, est décédé à Beauharnois en 1907. Il fut protonotaire du district et maire de la ville de Beauharnois.

(7) Père de M. Arthur Plante, C.R., de Valleyfield.

(8) Avocat bien connu de Valleyfield.

(9) Agent de change de Montréal; a sa résidence d'été à Beauharnois.

(10) Président de la *Montréal St. Ry. Co.;* M. Robert est enfant de Beauharnois, fils de feu B. Robert, propriétaire du *vieux moulin*. Il a acheté, en 1894, des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, l'ancien manoir seigneurial.

Conseillers Législatifs

Beauharnois fait partie de la division *Salaberry* pour le Conseil Législatif de Québec. Les conseillers dont les noms suivent ont représenté cette *division* au Conseil.

L'Honorable Louis *Renaud*, du 27 octobre 1856 au 1er juillet 1867.

L'Honorable Henry *Starnes*, du 2 février 1867 au 3 mars 1896.

L'Honorable J.-D. *Rolland*, du 16 novembre 1896 à 1913.

L'Honorable Ach. *Bergevin*, pendant les années 1913–1914.

L'Honorable Alph. *Racine*, depuis 1914 à 1918.

Sir Lomer *Gouin*, depuis 1920.

* * *

Beauharnois a eu une histoire politique intéressante; des hommes éminents ont été ses représentants dans les Conseils de l'Etat. Au point de vue des partis, Beauharnois a été alternativement libéral et conservateur. Depuis quelques années, l'on peut discerner un mouvement d'indépendance des partis, mouvement louable et qui ne peut que contribuer à l'assainissement de l'esprit public.

CHAPITRE TROISIÈME

Beauharnois judiciaire

L'ORGANISATION judiciaire complète, à Beauharnois, date de 1857. Le statut 20 Victoria, ch. 44, a créé une nouvelle division de districts judiciaires parmi lesquels est celui de Beauharnois.

Avant 1857, le Bas-Canada était partagé, pour toutes fins relatives à l'administration de la justice, en les districts d'Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Québec, Gaspé, Kamouraska, Saint-François; Beauharnois faisait partie du district judiciaire de Montréal.

Jusque là, il n'y eut à Beauharnois que des "juges de paix." En 1826, Lawrence G. Brown est juge de paix; en 1829, Charles Manuel; en 1830, Charles Manuel et Laurence-G. Brown; en 1831, L.-G. Brown, Charles Manuel, Jas Perrigo; en 1832, Jas Perrigo, Chs Manuel, Ovide LeBlanc, L.-G. Brown, R.-H. Norval; les mêmes restèrent en fonctions jusqu'en 1840; en 1841, David Normand leur fut adjoint.

En 1839 est établie une Cour des Requêtes (ou cour de circuit) à Chateauguay. En 1839, les Anglais protestants de la seigneurie de Beauharnois protestent contre l'établissement à Sainte-Martine, pour le district de Beauharnois,[1] d'une cour de circuit qu'ils veulent voir fixée à Huntingdon; de fait, en 1843, cette cour ne siège pas à Sainte-Martine, mais à Durham (Ormstown), à Chateauguay et à Huntingdon alternativement. En 1845, 1846, 1847 et 1848 elle tient ses sessions à Beauharnois; en 1855, à Sainte-Martine; en 1857 et les années suivantes, à Beauharnois, et le notaire Louis Beaudry en est le greffier.

* * *

En 1857, Beauharnois reçoit une organisation judiciaire complète. Un district judiciaire, avec chef-lieu au village de Beauharnois,[2] est créé, se composant des comtés de Beauharnois, Huntingdon et Chateauguay; ce nouveau district porte le nom de Beauharnois. Les *cours* qui y sont établies sont la *cour supérieure*, la *cour de circuit*, la *cour du Banc du Roi*, siégeant en juridiction criminelle, et le *greffe de la paix*.

Depuis 1858, les juges dont voici les noms ont siégé à Beauharnois:

L'Hon. Juge Guy, du 14 mai 1858 à 1860.

L'Hon. Juge Polette, du 14 mai 1860 à 1863.

L'Hon. Juge T.-J.-J. Loranger, du 15 mai 1863 à 1864.

L'Hon. Juge Bradgley, du 14 octobre 1864 à 1865.

L'Hon. Juge McCord, du 15 mai 1865 à 1866.

(1) Cette cour de circuit de Beauharnois comprenait le comté de Beauharnois (avec Huntindgon d'aujourd'hui) la Seigneurie de Chateauguay et la paroisse de Saint-Rémi.

(2) Le chef-lieu du district judiciaire de Beauharnois a été transféré de Beauharnois à Valleyfield le 15 septembre 1903.

L'Hon. Juge Johnson, du 19 mars 1866 à 1872.

L'Hon. Juge Dunkin, du 29 février 1872 à 1873.

L'Hon. Juge Louis Bélanger,[1] du 24 novembre 1873 à 1902.

L'Hon. Juge H.-C. Saint-Pierre, du 17 juin 1902 à 1909.

L'Hon. Juge W. Mercier,[2] depuis le 17 avril 1909.[3]

Le protonotaire de la cour supérieure est en même temps greffier de la cour de circuit, greffier de la couronne et greffier de la paix. Depuis l'établissement du district judiciaire de Beauharnois, voici quels ont été les *protonotaires:*

Louis Beaudry, de 1858 à 1869.

Pierre-Janvier-Ubald Beaudry, de 1869 à 1884.

Pierre-Casimir Duranceau, de 1884 à 1893.

Moïse Branchaud, de 1894 à 1898.

Elie-H. Bisson, de 1898 à 1907.

Solyme-A. Brodeur, depuis 1907.[4]

Ces protonotaires ont été aidés dans leur travail par des députés-protonotaires, entre autres MM. L.-A. Prud'homme[5] et J.-A. Lapointe.[6]

Le palais de justice de Beauharnois et sa prison ont été bâtis entre 1858 et 1860.

Les *shérifs* ont été:

Louis Hainault, de 1858 à 1880.

Philémon Laberge, de 1881 à 1910.

Jean-Bte D'Amour, de 1910 à 1918.

Lucien-O. Thisdale, depuis 1918.

Les Gouverneurs du palais de justice et de la prison ont été:

Jean-Marie Prud'homme, de 1860 à 1886.

Elie Poirier, de 1886 à 1890.

Gilbert Montpetit, de 1890 à 1902.

Alphonse Reid, de 1902 à 1903.

Joseph Deslauriers, de 1903 à 1910.

Louis-J. Hould, depuis 1910.

La première *action* en Cour Supérieure et en Cour de Circuit a été prise le 1er mai 1858.

* * *

Parmi les *causes* plaidées au palais de justice de Beauharnois, une est restée justement célèbre, celle de *Shortis*. L'on se souvient de cette retentissante affaire. Un jour de printemps de 1895, Peter Shortis pénétrait dans les bureaux de la *Montreal Cotton Co.*, à Valleyfield, assassinait deux hommes, en blessait quelques autres et s'emparait d'une somme considérable d'argent. Arrêté, il fut écroué, et son procès s'instruisit devant le juge M. Mathieu, à Beauharnois. Ses défenseurs furent

---

(1) L'Honorable Juge Louis Bélanger est le premier juge qui a eu sa résidence dans le district de Beauharnois. Ses deux successeurs ont eu leur résidence l'un à Valleyfield, l'autre à Beauharnois. L'Hon. Juge Bélanger a laissé une belle réputation d'intégrité.

(2) L'Hon. Juge W. Mercier, par son intégrité et son activité au travail, s'est attiré la considération et le respect de tous.

(3) D'occasion, d'autres juges ont siégé à Beauharnois; mais les juges plus haut mentionnés sont les titulaires officiels. Les juges Chs Ouimet et J. Olivier Joseph furent *magistrats stipendiaires* pour Beauharnois, le premier de 1872 à 1875, le second de 1875 à 1880.

(4) Monsieur le Protonotaire Brodeur a bien voulu nous donner accès aux archives du Palais de Justice; nous y avons trouvé, surtout dans les greffes de nos vieux notaires, des documents de premier ordre pour cette histoire.

(5) M. L.-A. Prud'homme est devenu juge à St-Boniface; l'Honorable Juge Prud'homme est un légiste de haute valeur, historien considéré, patriote ardent, défenseur de nos causes nationales et religieuses.

(6) M. J.-A. Lapointe, employé au greffe de Valleyfield, est un enfant de Beauharnois. Depuis une quarantaine d'années il est assistant-protonotaire; dans ses fonctions, il acquis une compétence hors pair. Il est le gardien fidèle des archives du district. Nous lui devons, ainsi qu'à son fils, M. Raymond Lapointe, beaucoup d'utiles renseignements,

BEAUHARNOIS JUDICIAIRE

(1) Palais de justice et prison.—(2) L'Hon. Juge Louis Bélanger.—(3) L'Hon. Juge O.-Joseph, magistrat stipendiaire.—(4) L'Hon. Juge Wilfrid Mercier.—(5) Le Shérif Louis Hainault.(12) Le Shérif Philémon Laberge.—(6) Le Prononotaire Louis Beaudry.—(13) Le Prot. Pierre-Janvier-Ubald Beaudry.—(14) Le Prot. Pierre-Casimir Duranceau.—(15) Le Prot. Moïse Branchaud.—(16) Le Prot. Elie-Hercule Bisson.—(17) Le Prot. Solyme-Augustin Brodeur.—(11) Le Député-Proton. L.-A. Prud'homme.—(10) Le Député-Prot. J.-A. Lapointe.—(8) Le gouverneur de prison Jean-Marie Prud'homme.—(9) Le gouv. de prison Gilbert Montpetit.—(7) Le gouv. de prison Jos. Deslauriers.

Mtres H.-C. Saint-Pierre[1] et N. Greenshields;[2] les avocats de la *couronne* étaient Mtres L.-G. Laurendeau, C.R.,[3] et Donald McMaster.[4] Shortis fut condamné à mort, mais il fut gracié la veille de son exécution par le gouverneur-général. Le procès, déjà important par son objet même, eut, par les plaidoiries merveilleuses des avocats, un éclat unique.

Beauharnois, depuis octobre 1914, a une *Cour de Recorder* présidée par Mtre Tancrède Fortin, C.R.

BUREAU D'ENREGISTREMENT

A l'organisation judiciaire se rattache l'enregistrement des actes notariés.

C'est en 1831 que le comté de Beauharnois a été doté d'un Bureau d'Enregistrement. Ce Bureau a été établi d'abord à Huntingdon, et John Munro en a été le premier officier. Le 15 août 1835, il fut remplacé par D.-K. Lightall.

BUREAU D'ENREGISTREMENT ET RÉGISTRATEURS

(1) Bureau d'enregistrement.—(2) M. P. Laplante.—(3) M. J. Mayer.—(4) M. A.-V.-L. de Martigny.

Beauharnois est aussi, en même temps qu'Iberville, un district de "Magistrat de District"; les trois derniers magistrats ont été MM. Husmer Lanctôt, Saint-Cyr et V. Cusson.

Le 4 août 1856, le Bureau d'Enregistrement a été fixé à Beauharnois et confié au notaire V.-A.-L. de Martigny; celui-ci a été remplacé, en 1876, par le notaire Jos. Mayer, qui occupa cette fonction jusqu'à l'époque de sa mort, en 1908.

(1) Plus tard juge.
(2) Plus tard juge.
(3) M. Laurendeau n'a cessé d'occuper une situation éminente dans le Barreau canadien-français.
(4) M. McMaster est devenu député à la Chambre des Communes d'Angleterre.

Depuis 1908, le notaire Pamphile Laplante est régistrateur du comté de Beauharnois.

AVOCATS DE BEAUHARNOIS

En parlant de Beauharnois judiciaire, l'on ne peut omettre de mentionner les avocats de Beauharnois; ils se rangent naturellement en deux groupes: les avocats qui ont *pratiqué* leur profession à Beauharnois, et les avocats *nés* à Beauharnois.

* * *

Voici les noms de quelques avocats qui ont eu un bureau légal à Beauharnois:[1]

Au recensement de 1851, Beauharnois a deux avocats, tous deux enfants de Beauharnois, Charles *D'Aoust* et Moïse *Branchaud.*—Le premier, né en 1825, était fils de Charles D'Aoust, cultivateur; il fit ses études classiques au collège de Chambly, fut reçu avocat en 1847, pratiqua à Beauharnois et à Montréal, fut député de Beauharnois au Parlement des Canadas-Unis, de 1854 à 1857; il fut directeur du journal libéral "Le Pays" de 1852 à 1860, et de 1862 à 1865. Il est mort à Montréal le 27 février 1868.—M. Moïse Branchaud, C.R., était fils de François Branchaud, le constructeur de nos églises paroissiales; il était né à Beauharnois en 1827. L'avocat Branchaud joua un rôle important à Beauharnois; il fut, en 1851, commissaire local du recensement; en 1871, il fut président des syndics pour les grands travaux de réparation de l'église paroissiale; il fut protonotaire de 1894 à 1897.—Avant 1860, les avocats Leblanc (1860–63) et Cassidy étaient à Beauharnois.

En 1861, nous trouvons à Beauharnois les avocats Léon DOUTRE (1860–1865) J.-K. ELLIOTT (1860–1899); L.-A. SEERS (1861-1901); W.-W. ROBERTSON (1860 - 1870); Pierre-Casimir DURANCEAU. M. l'avocat Seers survit à ses compagnons du barreau. Il a été mêlé, pendant près de cinquante ans, à la vie publique de Beauharnois; il a été président de la Commission scolaire, maire de la ville de Beauharnois, éditeur-rédacteur de *l'Avenir de Beauharnois*; il a pris part, par la plume et par la parole, à plusieurs campagnes politiques retentissantes. —M. l'avocat Duranceau, décédé en 1893, a eu aussi une longue et honorable carrière; il fut premier président de la Commission scolaire de la ville de Beauharnois, et, plusieurs fois, maire de la ville. En 1884, il fut nommé protonotaire.

Un peu plus tard, nous trouvons à Beauharnois les avocats TRUDEL, Thomas BROSSOIT (1863-1901); Paul DENIS, Louis PARÉ (1860-1878); Michael CAYLEY (1863-1878); J.-B. COUILLARD (1870-1875). L'avocat Thomas Brossoit a eu une carrière mouvementée. Il fut, pendant une quarantaine d'années, à Beauharnois, de toutes les luttes politiques et municipales; il fut, plusieurs fois, maire de la ville et commissaire d'école; il rédigea l'*Echo de Beauharnois* et le *Progrès de Valleyfield;* il est décédé en 1907; il est le dernier qui ait été inhumé dans l'église paroissiale Saint-Clément.[2]—L'avocat Paul Denis fut député de Beauharnois de 1861 à 1867.

Vers le même temps sont à Beauharnois les avocats MITCHELL, MCLAREN et Ath. BRANCHAUD.

Quelques années plus tard viennent s'établir et pratiquer à Beauharnois les avocats

(1) Il ne semble pas qu'il y ait eu des avocats à Beauharnois avant 1851. Les recensements de 1831 et 1842 indiquent des notaires, mais aucun avocat.

(2) Le fils de Mtre T. Brossoit, Mtre Numa Brossoit, C.R., aujourd'hui recorder de Valleyfield, a pratiqué à Beauharnois, pendant quelques années, en société avec son père.

Henry-Adolphe GOYETTE, F.-X. DUPUIS, J.-B.-R. LAPLANTE, Edouard COUILLARD, Edouard PARADIS (1883-1887); F.-X. THIBAULT (1892); J.-B. DOUTRE (1880–1892) L.-J. PAPINEAU, J.-G. LAURENDEAU, L.-A. PRUD'HOMME. M. l'avocat H.-A. Goyette est venu s'établir à Hull en 1883; en 1908, il a été nommé magistrat de district pour le district d'Ottawa; c'est assez dire qu'il est un membre en vue du barreau provincial. —M. l'avocat Laplante fut l'associé légal de M. Goyette, à Beauharnois, en 1881 et 1882. Plus tard, il vint à Valleyfield. C'est là que le premier ministre, M. Laurier, vint le chercher pour lui confier le poste d'assistant-greffier au Parlement fédéral. Il périt lors de l'incendie de l'Edifice parlementaire en février 1916. Il fut homme de haute valeur intellectuelle et morale; son assiduité au travail, son urbanité de manières, sa compétence professionnelle lui avaient valu l'estime de la députation.[1] —M. l'avocat L.-J. Papineau, C.R., fils de feu M. Narcisse Papineau, de Saint-Timothée, est député du comté au Parlement fédéral depuis 12 ans. Il est avocat-conseil recherché. Il est *whip* du parti libéral auprès de la députation québecoise.—M. l'avocat J.-G. Laurendeau, frère de l'honorable ex-juge C. Laurendeau, de Montréal, exerça, pendant une vingtaine d'années, sa profession à Beauharnois. Il a été commissaire d'écoles et maire de la ville. Légiste remarquable, sa réputation professionnelle a, depuis longtemps, passé les limites du district de Beauharnois.—L'Honorable Juge L.-A. Prud'homme a exercé la profession d'avocat à Beauharnois de janvier 1879 à mai 1880; il avait été précédemment, de 1875 à 1877, rédacteur de l'*Avenir de Beauharnois*.

Les avocats O.-Joseph, Trudel, Belaige, Alphonse Primeau ont aussi, à des dates diverses, pratiqué à Beauharnois.

Après le changement du chef-lieu en faveur de Valleyfield, les avocats n'eurent plus de résidence à Beauharnois. Quelques-uns y ont comme une succursale de leur bureau de ville, ainsi Mtres Tancrède FORTIN, C.R., et Paul MERCIER, mais pas davantage.—M. l'avocat Fortin a été l'associé légal de Mtre Internoscia, et a travaillé à l'œuvre du *Code de Droit international* polyglotte édité par ce dernier. Il est recorder de la ville de Beauharnois. —M. l'avocat Mercier a été secrétaire du Jeune Barreau de Montréal.

* * *

A cette liste il convient d'ajouter les noms de quelques avocats qui sont, par naissance, enfants de Beauharnois.

Nous avons déjà mentionné les avocats Charles D'Aoust, Moïse et Athanase Branchaud, Thomas et Numa Brossoit, Paul Denis, Henry-Adolphe Goyette, L.-A. Prud'homme,[2] Tancrède Fortin, qui ont exercé leur profession dans leur paroisse natale.

Sont aussi de Beauharnois les avocats Joseph DOUTRE, A.-N. MONTPETIT, W.-A. BAKER, W. POITRAS, John SULLIVAN et O. GOYETTE.

L'avocat Joseph DOUTRE naquit à Beauharnois en 1825, fit ses études au collège de Montréal, fut admis au Barreau en 1847, et mourut en 1886. Il fut, de 1850 à sa mort,

(1) M. Laplante avait presque terminé un important travail sur la Seigneurie de Beauharnois; son travail a été perdu dans l'incendie des Édifices parlementaires.

(2) L'Hon. Juge Prud'homme est né à Saint-Urbain de Chateauguay, mais il vint à Beauharnois à l'âge de six ans, et y vécut jusqu'à son départ pour l'Ouest en 1880.

un personnage considérable; écrivain, journaliste, avocat, il fut mêlé à toutes les luttes politico-religieuses de son époque. Dans le retentissant procès Guibord, il combattit jusqu'au Conseil Privé d'Angleterre contre Mgr Bourget. Il fut, dit-on, avocat éminent, mais il est à regretter que sa carrière ait été une longue lutte contre l'autorité ecclésiastique.

M. l'avocat W.-A. BAKER, C.R., est le fils de feu L.-R. Baker, autrefois homme d'affaires important de Beauharnois. Il a été, pendant plusieurs années, l'associé légal de feu l'Honorable F.-D. Monk. Il est l'auteur de plusieurs volumes de poésie.

M. l'avocat Wilfrid POITRAS, né à Saint-Timothée, a passé sa jeunesse à Beauharnois; son père a été l'entrepreneur-charpentier de l'église actuelle de Saint-Clément. Il a exercé sa profession à Valleyfield et à Cobalt, Ont. Il est l'auteur d'un volume de poésie.

M. l'avocat John SULLIVAN est le fils de feu E.-H. Sullivan, ingénieur-civil. Il a fait ses études classiques au collège de Valleyfield; il a été président des Étudiants en Droit à Laval de Montréal. Il est examinateur du Barreau.

M. l'avocat Omer GOYETTE a été recorder de Sainte-Cunégonde.

LES TROUBLES DE 1838

(1)—Le Dr L.-H. Masson. (2)—Toussaint Rochon.

(v. p. 176)

CHAPITRE QUATRIÈME

Beauharnois militaire

L'HISTOIRE militaire de Beauharnois n'est pas très considérable; l'on peut, cependant, rappeler *l'organisation militaire* de Beauharnois, et *quelques faits d'armes* auxquels prirent part nos concitoyens.

* * *

L'organisation militaire[1] de Beauharnois date de 1793. Cette année-là, le statut 34, Georges III, chap. IV, réorganisait les milices canadiennes, et Beauharnois constituait une compagnie[2] du *Premier Etat-Major de Boucherville;* le capitaine de Beauharnois était Antoine Leduc, qui avait sous ses ordres un lieutenant, un enseigne, trois sergents et 89 hommes; la compagnie disposait de 26 fusils. En 1795, Charles Bourdon devient capitaine et l'est jusqu'en 1803; en 1803, on lui adjoint Etienne Hainault; en 1805, les capitaines sont: Charles Bourdon, Etienne Hainault et Antoine Vallée; les lieutenants: Adrien Hébert, Pierre Laberge, Pierre Bergevin; les enseignes: Frs Hébert et Louis Julien; en 1808, les capitaines sont: Etienne Hainault et Antoine Vallée; les lieutenants: Pierre Bergevin, Pierre Laberge et Adrien Hébert; les enseignes: Louis Julien, Frs. Hébert, Charles D'Aoust.

Le 3 novembre 1812, Beauharnois devient la deuxième division du deuxième bataillon; le bataillon est sous le commandement général du colonel de Boucherville; le lieutenant-colonel est le baron C.-W. Grant, le major Edmond Henry, l'adjudant Michael O'Sullivan; parmi les capitaines de la division, quatre sont de Beauharnois; Etienne Hainault, James Milne, Chs Archambault, Alexis Sauvageau.

En 1813, la division Beauharnois est divisée en deux bataillons dont le premier s'appelle *Beauharnois*, et le second *Acadie;* le bataillon Beauharnois comprend les compagnies de Saint-Constant de Chateauguay et de Beauharnois.

En 1828, il devient le premier bataillon du comté de Huntingdon, et les officiers sont: le lieutenant-colonel Grant, les majors O'Sullivan et Louis Demers, les aide-majors Michel Neuveu, P. Boursier et John Platt, les capitaines Alexis Sauvageau, Etienne Hainault, Charles Archambault, Adrien Hébert.

En 1832, le comté de Beauharnois a deux bataillons, dont le deuxième a nom *Beauharnois*, et dont les officiers sont: le lieutenant-colonel L.-G. Brown, le major R.

(1) Ces notes sont rédigées d'après les originaux des *Rapports de la Milice du Bas-Canada*, conservés aux Archives Fédérales, et d'après les *Militia Lists* annuels; M. F.-J. Audet, des archives, a bien voulu nous donner accès à ces collections.

(2) Il s'agit de la réserve de milice, non de l'armée active.

H. Norval, le capitaine Joseph Roy, les lieutenants Ovide LeBlanc et François Dandurand, les enseignes Geoffroy Hébert, Louis Trudel et Jos. Daigneau; Beauharnois a 301 soldats et 25 fusils. En 1835, l'adjudant est Marc-Damase Masson, les capitaines sont: Geoffroy Hébert, Ovide LeBlanc, Joseph Roy; les lieutenants: Antoine Marchand, Louis Trudelle, F. Dandurand; les enseignes: Ignace Pitre, John Ross, Jos. Daigneau; la compagnie de Beauharnois a 285 hommes et 62 fusils.

En 1838 se forme un corps de volontaires, les *"Beauharnois Loyal Volunteers"*, dont voici la composition: "One troop of Cavalry and three companies of Infantry embodied for general service, and five companies of Infantry for sedentary or local service." Le corps militaire avait pour but la répression de la rébellion. Ses officiers étaient le lieutenant-colonel L.-G. Brown; le major R.-H. Norval; les capitaines Robert Orr Wilson, John Tate, James Wright, Robert Brodie, James Nicol, R. Westherston, D. Finlayson, John Lever.

En 1845, le comté a sept bataillons. Beauharnois est dans le premier avec le lieutenant-colonel L.-G. Brown; les majors R.-O. Wilson, Frs Dandurand; les capitaines Ant. Marchand, A. McMartin, J.-B. Poirier, Jos. Challier, Alexis Lebœuf; les lieutenants Kutusoff Nicholson, Jos. Marchand, Louis Thibeau, J. Bennett, Louis Trudel, Grégoire Bergevin, Pierre-Michel Leduc, J. Brossoit; les enseignes John Caverhill, Célestin Boyer, Pierre Sarault, Ignace Laberge, W. Hamilton, Jos. Hébert, Christophe Dandurand, Gilbert Montpetit.

Le 7 juillet 1855, la milice est réorganisée. Beauharnois fait partie du district militaire n° 6; le comté a huit bataillons, et Beauharnois est dans le premier bataillon: Lieutenant-colonel, Louis Hainault; capitaines, Antoine Marchand (bas du fleuve), Joseph Challier (sud de la Rivière Saint-Louis), Alexis Lebœuf (nord de la rivière), Pierre-Michel Leduc (haut du fleuve), Joachim Brossoit (haut du fleuve), Pierre Sarault (Village), W. Hamilton (Côte Saint-André); adjudant, J.-G. Longpré; quartier-maître, Toussaint Champeau; chirurgien, Dr Moïse Sabourin; chapelain, Rév. D. Charland.

En 1865, par un ordre-général du 1er juin, Beauharnois devient le *Régiment de Beauharnois*. Le 1er bataillon comprend la ville de Beauharnois et la paroisse de Saint-Clément; il a pour officiers: lieutenant-colonel, Louis Hainault; majors, J.-G. Longpré et T. Rochon; capitaines, Antoine Marchand, Joseph Challier, Alexis Lebœuf, Pierre-Michel Leduc, Joachim Brossoit, Pierre Sarault, Louis Trudelle, Toussaint Dandurand.

En janvier 1869, la *Division de Beauharnois* a à sa tête le lieutenant-colonel F.-X. Rapin, le major Célestin Bergevin; la compagnie de Beauharnois (n° 5) est commandée par le capitaine Joseph Meloche, le lieutenant André Leduc et l'enseigne Jos. Prégent. La même année, le 4 juin, Beauharnois, dans la réorganisation de la milice, passe au 64ème bataillon, appelé *"Les Voltigeurs Canadiens de Beauharnois"*; le bataillon a pour devise *Toujours prêt*; il compte six compagnies sous le commandement du lieutenant-colonel Charles-Séraphin Rodier; le paie-maître est Pierre Giroux; le quartier-maître, Cyrille Guimond; le chirurgien, Dr P.-B. de Boucherville. La compagnie n° 2 a comme capitaine L.-A. Seers, comme lieutenant Louis Morin, comme enseigne F.-C. Basinet. La compagnie n° 3 a comme capitaine Louis

Bisaillon, comme lieutenant Narcisse Leclaire, comme enseigne Joseph Deslauriers. La compagnie n° 4 a comme capitaine James de Lorimier, comme 1er lieutenant Phil. Giroux, comme 2ième lieutenant Léandre Vachon.

En 1873, le major est J.-M. Prud'homme, l'adjudant paie-maître Joseph Deslauriers, le quartier-maître Ferdinand Leduc. Capitaines: n° 1, L.-R. Baker; n° 2, F.-C. Basinet; n° 3, Louis Bisaillon; n° 4, James de Lorimier; n° 5, Saül Martin; n° 6, Eustache Langevin. En 1877, le capitaine L.-A. Prud'homme commande la 4ème compagnie. En 1881, le lieutenant-colonel est Jean-Marie Prud'homme; les majors sont Lucius Poitras et L.-R. Baker; les capitaines et lieutenants: Compagnie n° 1, cap., Jos. Deslauriers; lieut., André Leduc; 2ième lieut., Octave Daoust; compagnie n° 2, cap., F.-C. Basinet; lieut., Jos. Faubert; 2ième lieut., J.-B. Bonhomme; compagnie n° 3, cap. J.-B., Cadieux; compagnie n° 4, 2ième lieut., J.-M. Phil. Prud'homme. En 1885, le quartier-maître est J.-A. Lapointe. En 1887, le lieutenant-colonel est Lucius Poitras et le major L.-R. Baker. En 1887, la première compagnie a comme capitaine André Leduc. En 1889, L.-R. Baker est lieutenant-colonel, le quartier-maître est Delphis Goyette, le paie-maître J.-A. Lapointe. En 1890, le Dr Huot est assistant-médecin du bataillon. En 1896, Jos. Deslauriers est lieutenant-colonel. En 1897, le bataillon a cinq compagnies, dont deux (nos 1–2) à Beauharnois. En 1899, André Leduc est paie-maître.

En 1909, le 64ième bataillon a comme nom officiel "Le régiment de Chateauguay et Beauharnois", et fait partie du district militaire n° 5; le capitaine de la compagnie de Beauharnois est G.-H. Gadbois.

En 1911, le bataillon est réorganisé; il continue à être le 64ème bataillon, et à s'appeler le régiment de Chateauguay et Beauharnois; il fait partie du quatrième district militaire; il a ses quartiers-généraux à Beauharnois; il a huit compagnies dont la troisième est celle dite Beauharnois; le commandant est le lieutenant-colonel A.-M. Labelle; le capitaine de la compagnie de Beauharnois est G.-H. Gadbois. En 1913, le capitaine est O. Thérien. Le 31 octobre 1919, les compagnies A et B sont de Valleyfield, la compagnie C est de Beauharnois, la compagnie D de Sainte-Martine, la compagnie E de Sainte-Philomène, la compagnie F de Laprairie, la compagnie G de Saint-Rémi, la compagnie H de Saint-Jean. Le capitaine de la compagnie C est G.-H. Gadbois, et les lieutenants J. Cadieux, T. Lawson, C. Brown, A.-J. Bourassa.

A côté de ce régiment se forma aussi, vers 1863, une compagnie indépendante appelée la *Compagnie d'infanterie de Beauharnois;* son capitaine était Michel Martin. En 1869, le capitaine était P.-J.-Ubald Beaudry, le lieutenant James Smith, l'enseigne J.-W. Kilgour.

Telle a été l'organisation extérieure de la milice de réserve de Beauharnois; le bataillon a tenu, presque annuellement, des exercices, tantôt à Laprairie, tantôt à Beauharnois, tantôt à Valleyfield, tantôt aux Trois-Rivières et ailleurs.

* * *

En parlant de Beauharnois militaire, il serait injuste de ne pas mentionner quelques faits auxquels prirent part nos concitoyens.

LA GUERRE DE 1812-1813[1]

Le 28 mai 1812, quelques jours avant la déclaration de la guerre contre les États-Unis, quatre bataillons de milice canadienne furent levés: les *Voltigeurs* s'organisèrent en quarante-huit heures sous le commandement du major de Salaberry; "au mois de septembre 1812, on tira de la milice du district de Montréal un bataillon appelé les *Chasseurs Canadiens*, pris dans les comtés de Beauharnois et Chateauguay."[2] A la bataille de Chateauguay, le 26 octobre 1813, les *Chasseurs Canadiens* sont dans le sixième bataillon, et forment cinq compagnies. A côté de ce corps de *Chasseurs* est la division Beauharnois, qui comptait quatre capitaines de Beauharnois: Etienne Eneau,[3] Alexis Sauvageau, Charles Archambault, James Milne. Le lieutenant Michel O'Sullivan, de cette division Beauharnois, sert comme aide-major-général de Salaberry.

Les gens de Beauharnois furent à l'honneur en cette glorieuse journée: le capitaine Éneau, de Beauharnois même, et le capitaine Levesque, dit M. Sulte, supportèrent sur la gauche les mouvements de Daly, Bruyère et Schiller, *au plus fort de la bataille de Chateauguay.*[4]

Et du capitaine Joseph-Marie Longtin, de Saint-Constant, mais capitaine dans la milice de Beauharnois, Monsieur Sulte a écrit, d'après les documents, ces paroles qui se passent de commentaire: "Le capitaine Joseph-Marie Longtin, *de la Milice de Beauharnois*, était à la gauche de Louis Juchereau Duchesnay à Chateauguay. Au moment de l'action, il commanda "genoux en terre" et récita une prière, puis se relevant, il dit: "Nous avons rendu nos devoirs à Dieu, maintenant servons le roi!" *et le feu qu'il dirigea* mit fin à la bataille."[5] Ce serait donc, en définitive, à un paroissien de Saint-Constant, milicien de Beauharnois, que serait due, sous le commandement de Salaberry, la victoire de Chateauguay. De ces deux capitaines de Beauharnois, le commandant en second à Chateauguay—O'Sullivan—a écrit dans son récit de la bataille: "Les capitaines Longtin et Huneau, de la milice de Beauharnois, se sont fait remarquer par leur bonne conduite." (Sulte: "La Bataille de Chateauguay", p. 79).

* * *

La bataille de Chateauguay est le point culminant de la guerre 1812–1813; toutefois, à Beauharnois même, il y eut quelques mouvements de troupes; pendant quelque temps, Beauharnois fut même considéré comme un point stratégique important que les autorités militaires semblent avoir été préoccupées de fortifier. Le 2 octobre, le lieutenant-colonel Turgeon reçoit l'ordre de dépêcher un officier et vingt hommes "pour faire le devoir *au moulin de Beauharnois* sous la direction du capitaine Milne." Le 8 octobre 1813, on s'attend au passage de l'ennemi à Beauharnois, et le colonel Deschambault, avec ses compagnies de la rive nord du Saint-Laurent, reçoit l'ordre de lui résister vigoureusement; le 15, Deschambault traverse aux Cèdres; le 10 novembre, le colonel Scott, commandant au fort de Côteau-du-Lac, écrit à Sir Georges

(1) D'après l'*Histoire de la Milice Canadienne-française*, de M. B. Sulte (1897), p. 25, *La Bataille de Chateauguay*, du même auteur, les *Officiers of the British Forces in Canada*, de L.-H. Irving (1908), et des documents des Archives Fédérales.

(2) Sulte, *Histoire*, p. 28.
(3) Le même que Étienne Hainault.
(4) Sulte, *Histoire de la Milice*, p. 50.—
(5) Id. ibid.

Prévost qu'il a un plan pour bloquer le canal Beauharnois;[1] le lendemain, le travail d'obstruction est presque achevé; le 14 novembre, le lieutenant-général Drummond écrit que l'on continue à fortifier Beauharnois; le 15, des troupes occupent des positions fortifiées à Beauharnois; en janvier 1814, Beauharnois est encore gardé militairement: le lieutenant Perrigo y séjourne avec 136 hommes; le 15 février, la garnison est réduite à 52 hommes. Et ainsi, jusqu'en juin, Beauharnois est poste militaire.

* * *

Plusieurs années après la guerre de 1812, les ex-soldats de Beauharnois faisaient des réclamations au gouvernement pour des pensions et en 1877, J.-Bte Charlebois, Louis Hébert, Paul Lebœuf, Antoine Tondu (dit Saint-Onge), Guillaume Laberge, recevaient une pension pour services rendus pendant la guerre.

* * *

Sur le passage des troupes à Beauharnois, il y a, aux Archives, un document intéressant. C'est le "retour" du bataillon du colonel Deschambault, daté du camp de Beauharnois, le 23 novembre 1813. Le bataillon avait 10 compagnies: 1ère compagnie tirée de Blainville, de 65 hommes, commandés par le capitaine Charles Porteous; 2ème compagnie tirée de l'Ile Jésus, de 66 hommes, commandés par le capitaine Joseph Lacroix; 3ème compagnie tirée de l'Assomption, de 60 hommes, commandés par le capitaine Archambault; 4ème compagnie tirée de la Rivière du Chêne, de 65 hommes, commandés par le capitaine Hyacinthe Saint-Germain; 5ème compagnie tirée de Lavaltrie, de 62 hommes, commandés par le capitaine Barthélémy Joliette; 6ème compagnie tirée de Berthier, de 59 hommes, commandés par le capitaine Maxime Olivier; 7ème compagnie tirée de Longue-Pointe, de 57 hommes, commandés par le capitaine John Sanford; 8ème compagnie tirée de Pointe-Claire, de 48 hommes, commandés par le capitaine Joseph Mailloux; 9ème compagnie tirée d'Argenteuil, de 58 hommes, commandés par le capitaine James Brown; 10ème compagnie tirée de Terrebonne, de 60 hommes, commandés par le capitaine Joseph Turgeon.

(1) Ce canal n'est pas le canal actuel de Beauharnois; ce terme *Beauharnois Channel* peut désigner soit le chenal à la tête des Cascades, soit le petit canal ouvert en 1806, à la tête de la rivière Saint-Louis.

LES TROUBLES DE NOVEMBRE 1838

C'est durant la semaine du 4 au 11 novembre qu'eurent lieu, à Beauharnois, les "troubles" de 1838. Il est assez difficile de reconstituer avec certitude toute la trame de cet épisode; voici du moins, d'après les pièces officielles[2] du procès des *patriotes*, en février 1839, ce qui semble vraisemblable.

Les Canadiens de Beauharnois ne s'étaient pas joints à l'insurrection de 1837; après l'échec de ce premier soulèvement, il se forma, dans les districts de Chateauguay et de Beauharnois, une association secrète dite des *Chasseurs* pour organiser une nouvelle rébellion, avec le secours des Américains. Un plan fut imaginé d'après lequel Nelson et le général Martin seraient entrés des Etats-Unis au Canada par l'Acadie et auraient attaqué Saint-Jean, P.Q. Mailhot aurait rallié Saint-Charles et Saint-Denis et attaqué Sorel. Beauharnois devait être attaqué par les gens de Sainte-Martine, Chateauguay et Beauharnois.

(2) *Official Reports of the State Trials*, 1839.

De fait, le 3 novembre 1838, il y eut "trouble" à Chateauguay et à Beauharnois; à Chateauguay, l'on songea d'abord à rejoindre les patriotes de Sainte-Martine et, avec eux, à assaillir Beauharnois; ce plan fut abandonné et se changea en expédition contre le bourg de Caughnawaga.

Pendant ce temps, un groupe part de Sainte-Martine et s'avance vers Beauharnois. A sa tête sont le docteur Brien, le marchand Perrigo, les frères Louis et Joseph Dumouchelle, cultivateurs; à Beauharnois, ils trouvent un groupe de *patriotes* réunis chez l'hôtelier F.-X. Prévost; là sont, entre autres, Désiré Bourbonnais, forgeron de Saint-Clément, Michel Longtin, Charles Roy dit Lapensée, Isidore Tremblay, cultivateur, André Papineau dit Montigny, forgeron, Jacques et Joseph Goyette, Michel Allary, Louis Hainault, Basile Roy, Joseph Roy, Joseph Roy dit Lapensée, fils de Louis, Edouard et Philippe Tremblay et Toussaint Rochon, tous de Saint-Clément; il y a surtout F.-X. Prieur, de Saint-Timothée, qui semble avoir joué un premier rôle. Le chevalier de Lorimier était présent, mais se mêla peu à l'insurrection.[1]

Les patriotes commencent par s'emparer des armes qu'ils trouvent chez David Normand; ils montent la côte de l'église, se réunissent à un autre groupe qui les y attend, et, au nombre de 200 environ, redescendent au village, s'emparent d'abord de la maison de l'agent seigneurial L.-G. Brown, puis du manoir seigneurial[2] lui-même, où ils font prisonniers Edward Ellice jr et tout le personnel; il y a bien quelques essais de résistance de la part des *Beauharnois Loyal Volunteers* qui, prévenus, s'étaient préparés à l'assaut, mais devant l'inégalité des combattants, le colonel L.-G. Brown rend les armes; les patriotes font prisonniers tous les *loyalistes* du village, s'emparent de toutes les munitions et de toutes les armes. Le Manoir est gardé; Madame Ellice, les dames de sa suite, et les prisonniers de distinction sont conduits au presbytère de M. le curé Quintal. Les chefs des bureaucrates, Ellice, Brown, Norval, Bryson sont conduits à Chateauguay; d'autres, conduits à Chateauguay, en sont aussitôt ramenés vers Beauharnois.

C'était le dimanche, quatre novembre. Le même jour, les patriotes s'emparent du vapeur *Henry Brougham*. Il avait été dit que le vapeur avait à son bord des troupes envoyées pour défendre les loyalistes de Beauharnois; c'en était assez pour que les patriotes décidassent de s'en emparer; ces derniers s'étaient préparés à une bataille qui ne fut pas nécessaire: le *Henry Brougham* n'avait à bord que deux officiers de passage: néanmoins, les patriotes crurent prudent de constituer prisonniers, passagers et équipage; quelques prisonniers furent conduits au presbytère, d'autres à l'hôtel Prévost.[3] Le vapeur *Brougham* fut coulé à fond au quai même.

La semaine se passa en anxiétés causées par les rumeurs de mouvements de troupes; les patriotes firent nombre de marches et de contremarches à Chateauguay et au Camp Baker;[4] enfin, les 10 et 11 novembre, le mouvement de rebellion fut réprimé.

Les patriotes s'étaient barricadés au Buisson et avaient aussi un petit camp sur la colline où sont les édifices paroissiaux.

---

(1) C'est en retournant de Beauharnois aux Etats-Unis que de Lorimier fut fait prisonnier.

(2) Le manoir seigneurial était alors à l'endroit occupé aujourd'hui par la résidence privée de Monsieur le notaire C. Trudeau.

(3) L'hôtel Prévost devint plus tard l'hôtel Rapin et est actuellement occupé par le barbier A. Morrisseau.

(4) Le camp Baker était sur la rivière Chateauguay, à six milles de Beauharnois, par le rang Saint-Georges.

Colborne fit attaquer Beauharnois de deux côtés, de l'est et de l'ouest. De Lachine, le capitaine Campbell traversa à Caughnawaga, vint à Chateauguay le 10 novembre, délivra les prisonniers que les patriotes de Beauharnois y avaient conduits le 4, et ne rencontra aucune opposition.

De Cornwall, le colonel Carmichael s'avança avec plusieurs centaines de soldats contre Beauharnois; il était au Côteau, le 9; le 10, le *Neptune* traversait les troupes un peu en haut de Valleyfield; vers six heures du soir, l'armée était à deux milles de Beauharnois; l'enseigne Cox constatait que le moulin n'était pas occupé, mais que les rebelles étaient groupés autour du presbytère, et que le pont de la rivière Saint-Louis n'avait pas été coupé. A 8 heures, les troupes traversèrent la rivière Saint-Louis et occupèrent le moulin; leur présence fut trahie par l'imprudence d'un clairon; surpris, les rebelles se réunirent en toute hâte, firent une décharge qui blessa trois soldats et tua un nommé Turner, et s'enfuirent. Les représailles furent terribles; tous les Canadiens-français suspects furent arrêtés, et le village fut incendié. Quelques jours plus tard le *Brougham*, renfloué, gagnait Lachine, portant 82 prisonniers, un drapeau des rebelles et un de leurs canons de bois.[1]

Ainsi échoua, à Beauharnois comme ailleurs, la prise d'armes de novembre 1838.

* * *

L'affaire, cependant, ne finit pas là. Un nombre comparativement petit de rebelles furent pris.[2] La plupart se sauvèrent à la faveur des forêts. Ceux qui furent pris furent traduits en cour martiale.

Trois groupes comparurent: le premier constitue, dans les dossiers judiciaires, la cause *Brien*, le deuxième, la cause *Perrigo*, le troisième, la cause *Allary*.

La cause du Dr Henri Brien s'instruisit à Montréal, devant une cour martiale présidée par le major Clitherow; Brien et ses compagnons furent accusés *that, on the 4th day of november, they did meet, conspire and agree unlawfully and traitorously, to subvert and destroy and cause to be subverted and destroyed the legislative rule and Government now duly established and depose and cause to be deposed our Lady the Queen from the royal State and government of the Province.*

Tous les accusés sans exception nièrent avoir eu de telles intentions; la plupart même se défendirent d'avoir pris aucune part au soulèvement; quelques-uns, qui avouèrent, prétendirent avoir agi par ignorance ou par entraînement, et se recommandèrent à la clémence de la cour.

Le procès dura du 11 au 21 janvier 1839; un grand nombre de témoins furent entendus; la sentence fut la culpabilité, et de Lorimier, Brien, Chèvrefils, les Dumouchelle, Jacques Goyette, Toussaint Rochon, F.-X. Prieur, J. Wattier (des Cèdres), Laberge et Touchette furent tous condamnés à être pendus; en fait, seul de Lorimier fut exécuté; le Dr Brien fut libéré à la condition de se tenir au moins à 600 milles de la province; Wattier fut également libéré sous caution; les autres furent tous exilés.[3]

(1) Ces détails sont extraits du volume de Sellar, *History of the County of Huntingdon and of the Seignories of Chateauguay & Beauharnois* (1888).

(2) Quelques-uns, en route vers les États-Unis, assaillirent le fort de Saint-Anicet.

(3) De retour d'exil, Prieur se fixa à Beauharnois, où il fut marchand; il fut ensuite nommé surintendant des Pénitenciers de la Province. Il a écrit un volume de "Souvenirs" qui est une source importante de l'histoire des événements de 1838.

Le procès Perrigo eut lieu du 7 au 21 février 1839. L'acte d'accusation était le même que dans la cause Brien; les officiers enquêteurs et juges étaient aussi les mêmes; identique aussi fut la défense des accusés, aucun ne plaidant coupable. Perrigo et Isidore Tremblay furent complètement acquittés; les autres, Turcot, Bourbonnais, Longtin, Charles Roy, Prévost, André Papineau, Gagnon, Rapin furent condamnés à être pendus; en fait, aucun ne le fut; Longtin fut libéré sous caution; les autres furent envoyés en exil.

Le procès Allary eut lieu du 25 au 27 mars et du 2 au 5 avril; les accusations et les juges étaient les mêmes qu'en février et janvier. Tous les accusés furent condamnés à mort; cependant, la sentence recommendait Louis Hainault, Edouard et Philippe Tremblay à une commutation de peine. En fait, Louis Hainault, Joseph Roy, Edouard et Philippe Tremblay furent libérés sous caution; les autres, Allary, Joseph Goyette, Basile Roy, Jos. Roy dit Lapensée furent envoyés en exil.

Et ainsi finit l'affaire de 1838 à Beauharnois.

LES FENIANS (1866-1870)

Après la guerre des Etats américains du Nord contre les Etats du Sud, un groupe d'irlando-américains, pour se venger de l'Angleterre qu'ils accusaient d'avoir favorisé les Etats du Sud, résolurent d'attaquer le Canada. Ils s'organisèrent en corps d'armée et envahirent le Canada; c'est le mouvement fénien; il a deux périodes, 1866 et 1870.

Par arrêté ministériel du 2 juin 1866, le gouvernement canadien appelait sous les armes plusieurs compagnies bas-canadiennes, entre autres, celles de Varennes, de Napierville, de Saint-Rémi, de Saint-Luc et de Beauharnois. Cette dernière était la compagnie indépendante du capitaine Martin. Le 5 juin, deux compagnies des Trois-Rivières passaient à Beauharnois et allaient à la tête du canal, à Valleyfield; le mouvement fénien fut repoussé sans que la compagnie de Beauharnois ait eu à prendre part à quelque engagement.

Quelques années plus tard, le 24 mai 1870, le 64ième bataillon de Beauharnois fut appelé sous les armes pour aider à la répression d'une nouvelle invasion fénienne; le bataillon avait alors les offlciers suivants: Lieutenant-colonel J.-M. Prud'homme, major Rodier, adjudant Joseph Deslauriers; capitaines pour Beauharnois, L.-R. Baker et F.-C. Basinet; pour Saint-Etienne, Louis Bisaillon; pour Saint-Louis, J.-C. de Lorimier; pour Saint-Timothée, Eustache Langevin: pour Valleyfield, Lucius Poitras; paie-maître, Cyrille Guimond; quartier-maître, Ferdinand Leduc.

Le bataillon fut dirigé, le 25 mai, vers Huntingdon, mais il ne prit part à aucun engagement; il y avait eu, le 24, une légère escarmouche. Un appel de 40 volontaires ayant été fait pour servir d'escorte à un convoi de munitions, 100 soldats du 64ième y répondirent.

Le bataillon rentra immédiatement à Beauharnois.

* * *

Telle est, en un bref résumé, l'histoire militaire de Beauharnois.

CHAPITRE CINQUIÈME

Beauharnois agricole

BEAUHARNOIS a été d'abord un établissement agricole: les premiers pionniers traversèrent de l'Ile Perrot ou vinrent de Chateauguay pour déboiser et *faire la terre*, et pendant longtemps la population se composa en grande majorité de cultivateurs. Actuellement, la *ville* de Beauharnois l'emporte en population sur la *campagne*; tout de même, la classe agricole occupe une place importante qu'il n'est que juste de mentionner.

En 1815, l'arpenteur-général Joseph Bouchette, dans une *Description topographique de la Province du Bas-Canada*,[1] parlait ainsi de Beauharnois: "Sur le front—de la Seigneurie—il y a quelques places marécageuses, couvertes de cèdre et de pruche blanche, mais elles ne sont pas de grande étendue, et généralement, entre les bords du Chateauguay et du Saint-Laurent, ce qui forme une longueur d'environ trois lieues, *le pays offre la localité la plus avantageuse, est favorable à tous les travaux de l'agriculture, et abonde en terrains propres à faire croître du chanvre et du lin. On a de solides raisons de conjecturer que cette partie du district de Montréal attirera l'attention des commerçants et des cultivateurs et qu'en peu d'années, elle le disputera à la plupart des autres de la province, en population aussi bien que par l'état florissant de l'agriculture.*"

(1) P. 113.

Les conjectures de l'arpenteur-général n'étaient point téméraires. Beauharnois a une histoire agricole intéressante.

Bouchette nous apprend qu'en 1815, il y avait à Annstown (ou Beauharnois) 95 lots concédés sur le Saint-Laurent et la rive nord du Chateauguay. En 1822, Beauharnois, comprenant—pour le recensement—Saint-Timothée et la Grande-Ile, a une population de 2,205; dans ce chiffre, il y a "435 chefs de famille *possédant des terres* ou tirant principalement leur subsistance du produit d'icelles."

Au recensement de 1825, la population *agricole* est de 1,045 contre 182 au village; il y a 160 maisons à la campagne et 29 au village.

Au recensement de 1831, Saint-Clément compte 251 familles d'agriculteurs.

Au recensement de 1842, l'on ne trouve que 178 familles d'agriculteurs; sur une superficie de 15,067 acres, 8,061¾ sont en culture; la dernière récolte a produit 6,233 minots de blé, 1,926½ d'orge, 18,800 d'avoine, 9,239½ de pois, 360½ de blé d'Inde, 1,169 de sarrazin, 15,271½ livres de pommes de terre, 3,800 livres de sucre d'érable; dans la paroisse il y a 5 essaims d'abeilles, 1,072 bêtes à cornes, 542 chevaux, 1,428 moutons, 677 cochons.

En 1851, Saint-Clément (comprenant Saint-Etienne actuel) a 376 occupants de

terres; 18,500 acres sont en culture, 12,482 sont ensemencées, 5,954 en pâturages, 134 en jardins et 7,875 en bois ou incultes. Les Commissaires du Recensement remarquent que la récolte a manqué presque complètement et qu'au dire des propriétaires, le sol n'a pas donné plus que la semence depuis six ans.

En 1861, il y a 377 occupants de terres; la superficie agraire est de 30,353 acres; 25,243 acres sont en culture, 5,842 en pâturages, 302 en jardins et vergers, 5,110 en bois. Les terres sont évaluées, au total, à $1,357,089.00; le *roulant* (farming implements) est évalué à $130,981.00. 2,057 acres produisent 20,077 minots de blé; 1,524 acres, 28,912 minots d'orge; 65 acres, 457 minots de seigle; 3,973 acres, 78,853 minots d'avoine; 606 acres, 4,635 minots de sarrazin; 56 acres, 1,183 minots de blé d'Inde; 13 acres, 1,407 minots de navets; 11 acres, 2,481 minots de betteraves; 234 acres, 24,530 minots de pommes de terre. L'on récolte 2,024 tonnes de foin, 129 livres de houblon, 7,861 livres de sucre d'érable; l'on fabrique annuellement 120 gallons de vin, 56,205 livres de beurre et 1,365 livres de fromage. L'on compte 3,155 vaches, 1,686 chevaux, 2,126 moutons, 1,462 cochons; le tout évalué à $108,125.00.

En 1871, Saint-Clément (avec ses limites actuelles, c'est-à-dire sans Saint-Etienne qui entrait dans les recensements antérieurs) a 274 occupants de terres, dont 243 propriétaires et 30 *fermiers*; 40 occupent des terres ne dépassant pas 10 acres, 59 ont des terres qui ne dépassent pas 50 acres; 99 terres sont de moins de 100 acres, 70 sont de 100 à 200 acres, 6 ont plus de 200 acres. En tout, 17,718 acres sont occupées, dont 10,791 sous culture, 4,346 en pâturages, 196 en vergers et jardins. L'on y récolte 7,101 boisseaux de blé, 18,030 d'orge, 40,849 d'avoine, 49 de seigle, 21,980 de pois, 240 de fèves, 4,310 de sarrazin, 698 de maïs, 17,090 de pommes de terre, 53 de navets, 1,098 de mil et de trèfle, et 3,291 tonnes de foin.

En 1881 Saint-Clément a 231 occupants de terres, dont 203 propriétaires; 17 terres ont moins de 10 acres, 49 moins de 50 acres, 102 moins de 100 acres, 56 moins de 200 acres, 7 ont plus de 200 acres. Le total des terres occupées est de 16,648 acres; 12,003 sont en culture, 3,444 en pâturages, 144 en jardins et vergers. L'on récolte 6,954 boisseaux de blé, 15,680 d'orge, 54,887 d'avoine, 85,621 de pois et de fèves, 2,903 de sarrazin, 1,024 de maïs, 43,916 de pommes de terre, 45 de navets, 1,751 tonnes de foin, 175 boisseaux de mil et de trèfle.

En 1891, Beauharnois a 571 occupants de terres, dont 373 propriétaires et 197 fermiers; il y a 374 terres ne dépassant pas 10 acres; 25 ne dépassent pas 50 acres; 91 ne dépassent pas 100 acres; 68 ne dépassent pas 200 acres; 16 ont plus de 200 acres. 21,869 acres sont occupées: 14,702 en culture 4,180 en pâturages, 2,666 en forêts, 321 en jardins et vergers. La récolte de blé est de 1,658 boisseaux, d'orge 5,955, d'avoine 42,245, de pois 24,881, de sarrazin 9,243, de fèves 204, de maïs 697, de pommes de terre 19,876, de foin 3,350 tonnes, de mil et de trèfle 368. Il y a 1,142 chevaux, 1,783 bêtes à cornes,[1] 610 moutons, 726 cochons, 274 dindes, 90 canards, 7,444 poules.

En 1911, Beauharnois a 167 propriétaires et 21 locataires de terres; 4 terres ont de 5 à 10 acres; 20 ont de 11 à 20 acres; 70 ont de 50 à 100 acres; 79 ont de 100 à 200 acres; 11 ont plus de 200 acres. Les terres occupées ont 17,489 acres, dont 16,174 en culture. La dernière récolte a produit 2,485 boisseaux de blé, 9,102 d'orge, 110,142

(1) Dont 17 bœufs de *labour*.

d'avoine, 1,582 de blé d'Inde, 15,645 de sarrazin, et 4,172 livres de tabac.

* * *

En général, les cultivateurs de Saint-Clément ont fait la *grande culture* plutôt que la culture *intensive*; les terres n'ont pas été transformées, comme à Saint-Laurent ou Longueuil, en jardins maraîchers.

Il y a une trentaine d'années, des *fromageries* ont été établies; depuis une dizaine d'années, les *séparateurs* les ont pratiquement remplacées; la guerre de 1914-1918 a ressuscité la fabrication du fromage et les cultivateurs ont trouvé profit à encourager cette industrie.

* * *

Parmi les initiatives tentées pour encourager l'agriculture, quelques-unes surtout méritent d'attirer l'attention.

Lorsque fut établi le comté de Beauharnois, en 1829, presque simultanément fut fondée la *Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois*; cette société, par des *expositions* annuelles, n'a cessé de mettre de l'émulation dans la classe agricole; elle tint quelques *expositions* au village de Beauharnois, notamment en 1832 et 1835; depuis plusieurs années, l'exposition annuelle a lieu à Saint-Louis-de-Gonzague.

Beauharnois a aussi un *Cercle agricole* qui compte actuellement 200 membres; depuis quelques années, ce Cercle a beaucoup contribué au progrès de l'agriculture locale; par ses soins, la race bovine s'est améliorée; des graines de semences de choix ont été distribuées aux cultivateurs; en 1918, le Cercle a formé un Comité de surproduction agricole[1] qui a organisé une propagande efficace pour la culture du blé et des haricots.

En 1918, M. l'Agronome E.-N. Blondin et M. J.-E. Leduc, secrétaire du Cercle agricole et de la Commission scolaire, organisaient les *Jardins scolaires* dans le but d'inspirer aux enfants l'attachement à la terre; le printemps, des graines de semence sont distribuées aux élèves des écoles de la campagne: l'été, l'agronome visite ces jardins scolaires; l'automne, a lieu l'exposition scolaire. Cette initiative a déjà produit des résultats admirables; les expositions scolaires d'automne à Beauharnois permettent d'espérer beaucoup pour l'avenir de l'agriculture locale. Chaque enfant expose les produits de son travail agraire, des *prix* sont distribués, des conférences appropriées indiquent aux enfants les moyens d'améliorer leur travail et les encouragent à rester *sur la terre*. Nous connaissons peu d'initiatives plus pratiques, plus bienfaisantes, plus patriotiques même que celle-là. S'il est vrai que c'est l'agriculture qui a été notre grande force sociale, et que l'on ne saurait trop s'élever contre la désertion des campagnes, quoi de plus propre à fixer au sol notre classe agricole que l'éducation agricole des enfants? A travailler comme leurs pères, les enfants apprendront de bonne heure l'indispensable qualité qui les attachera à leur profession, l'amour de la terre. De bonne heure aussi ils s'initieront aux progrès de la science, et de ce double avantage d'une culture progressive dans une âme amie du sol, surgira une race d'agriculteurs qui continueront, comme leurs ancêtres, à faire leur paroisse et leur pays économiquement et moralement prospères!

(1) Faisaient partie de ce comité M. le curé T. Nepveu, M. le maire E. Théoret et M. le maire Louis Maheu, avec M. J.-E. Leduc comme secrétaire.

CHAPITRE SIXIÈME

Beauharnois commercial et industriel

Après l'agriculture, il faut, tout naturellement, étudier un deuxième élément de prospérité matérielle, le *commerce et l'industrie*. Nous voudrions le faire en deux articles, dont l'un traitera des *services d'utilité publique*, et l'autre des *entreprises privées*.

ARTICLE PREMIER:—LES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

SERVICE postal. — Beauharnois a un service postal spécial depuis 1829; avant cette date, le courrier venait de Montréal par Chateauguay et était distribué à Beauharnois deux ou trois fois par semaine. En 1829, un *Bureau de poste* fut établi et T. McDonald en fut le premier maître. Depuis cette date, les maîtres de poste se sont succédé dans l'ordre suivant:[1] de 1831 à janvier 1839, D. Masson; de janvier 1839 à juillet 1843, John Ross; de juillet 1843 à juillet 1857, Henry Bogue; de juillet 1857 à décembre 1862, Adolphe Longpré; de décembre 1862 à janvier 1867, Ovide Payment;[2] de janvier à juillet 1868, Louis Laurin; de juillet 1868 à octobre 1884, Crosbie McArthur; d'octobre 1884 à mai 1894, L. R. Baker; de mai 1894, à février 1897, Alexis Doutre; de février 1897 à décembre 1901, Octave Laurin; de décembre 1901 à février 1905, Antoine Lefebvre; de février 1905 à octobre 1914, André Leduc; depuis octobre 1914, Nicolas Marleau.

Ajoutons que depuis longtemps, Melocheville a un bureau spécial de poste, et que, depuis quelques années, la paroisse est desservie par le système de la malle rurale. Avant l'établissement de ce dernier service, il y avait un bureau de poste appelé *Vendôme*, sur le chemin de la rivière Saint-Louis, chez M. Joseph Daoust, et un autre à Maple Grove, chez M. Auguste Hébert.

Le service d'éclairage.—Nous avons dit plus haut, en parlant de la ville de Beauharnois, comment a été successivement organisé le service d'éclairage électrique.

Le service de navigation.—Beauharnois a deux voies navigables, le fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa se réunissant au lac Saint-Louis, et le canal de Beauharnois.

Avant la construction du canal de Beauharnois, la navigation entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-François se faisait au moyen de quatre petits canaux construits sur la rive nord, dont trois étaient destinés à éviter les rapides dits les *Cascades*, la

(1) La liste que nous donnons ici est la liste officielle qui nous a été obligeamment fournie par le Ministère Fédéral des Postes.—(2) De janvier 1867 à 1868, U. J. Robillard.

Faucille, le *Trou du moulin* et le *Rocher fendu;* le quatrième servait à éviter les rapides de *Côteau-du-Lac*. Peu de bateaux passant par là arrêtaient à Beauharnois.

De bonne heure, il y eut un service de bateau entre Montréal et Beauharnois; vers 1820, il y avait un bateau appelé *Persévérance;* quelques années plus tard s'organisa une compagnie de bateaux à *chevaux* faisant le service entre Lachine et Chateauguay; quelques-uns de ces bateaux se rendirent à Beauharnois; un peu plus tard, la compagnie *De Witt* mit un bateau à vapeur, le *Fashion*, pour le service de Beauharnois. En 1838-1839, nous savons que le *Henry Brougham* faisait escale à Beauharnois; un autre bateau, le *Dragon*, y venait aussi.

Vers 1864 se forma une compagnie de navigation, la *Beauharnois, Chateauguay & Huntingdon Navigation Co.*, dans le but "de construire et d'employer des bateaux à vapeur pour le transport des passagers et de la marchandise sur les deux rives du Saint-Laurent, entre Cornwall, Dundee, Beauharnois, Montréal et les ports intermédiaires"; la compagnie avait un capital-actions de $60,000; ses promoteurs étaient John Sweanston, Owen Lynch, James Keith, Alex. Buntin, Moïse Branchaud, Jacob De Witt, Alexandre Anderson, Athanase Branchaud, G.-B. Duncan; cette compagnie exista pendant environ cinq ans et eut les bateaux *Empress* et *Salaberry*.

Le capitaine Filgate a été aussi propriétaire de bateaux faisant le service Montréal-Chateauguay-Beauharnois; ses trois bateaux furent le *Star*, le *Beauharnois* et le *Filgate*.

A l'époque de la grande prospérité de Beauharnois—par son commerce de grains—il y eut, à Beauharnois, une vraie flottille de barges, dont le *Commodore Vincent* était le pilote principal.

Plus près de nous, deux compagnies rivales firent de Beauharnois leur terminus, il y a une quinzaine d'années. Actuellement, il n'y a que la Compagnie *Str. Beauharnois*, dont le capitaine-propriétaire est M. J.-A.-A. Desrochers; ce bateau fait le service quotidien Montréal-Beauharnois.

En 1845, *le canal de Beauharnois* était ouvert à la navigation. Dès 1804, il fut question de construire un canal qui relierait les deux lacs Saint-François et Saint-Louis; il fallut cependant quarante ans pour exécuter ce projet. Les travaux de construction durèrent de 1842 à 1845; ils furent marqués par des scènes de violence que les journaux contemporains, surtout les *Mélanges Religieux*, font connaître; les manœuvres se plaignaient des entrepreneurs, et il y eut des soulèvements qui nécessitèrent l'envoi de troupes de Montréal. Le 12 juin 1843, dans une bagarre, 12 hommes furent tués. Le canal a plusieurs écluses dans la paroisse Saint-Clément. La construction de ce canal a réuni un petit village, Melocheville, du nom du marchand Jos. Meloche. Le canal a été en activité, comme canal, de 1845 à 1907. En cette dernière année, le Gouvernement fédéral le loua à la *Canadian Light, Heat and Power* qui, depuis cette date, l'exploite comme *pouvoir d'eau*, alimentant son immense usine de Saint-Timothée. Le canal de Beauharnois a onze milles et un quart; il a neuf écluses de 200 pieds par 45; l'ascension totale par les écluses est de 82⅛ pieds; la largeur du canal au fond est de 80 pieds, à la surface de 120 pieds; de 1845 à 1867, il a coûté $1,611,424. A la fin du XIXème siècle, le canal de Beauharnois perdit beaucoup de son importance à cause de la construction du canal Soulanges.

GROUPE DE NAVIGATEURS DE BEAUHARNOIS

(1) Olivier Patenaude.—(2) Toussaint Patenaude.—(3) Armand Patenaude.—(4) Arthur Lefebvre.—(5) J.-A.-A. Desrochers.—(6) Edmond Groulx.—(7) Edmond-Joseph Groulx.—(8) Antoine Montpetit.—(9) Joseph Brais.—(10) Louis Patenaude.—(11) Willie Brais.—(12) Léon Prégent.—(13) Donat Brais.—(14) Émery Poirier.—(15) Ls Daigneault.—(16) Delphis Bergevin.

Plusieurs surintendants du canal de Beauharnois résidèrent à Beauharnois, à la 4ème écluse; le dernier surintendant a été M. Joseph-Miville Deschênes.[1]

En parlant de la navigation à Beauharnois, il convient de se souvenir que la paroisse Saint-Clément n'a cessé d'être une pépinière de marins distingués; il y a longtemps que les Patenaude[2] les Montpetit, les Groulx, les Prégent, les Lefebvre, les Lafrance, les Brais, les Daigneault sont allés sur nos rivières, nos grands lacs et l'Océan et s'y sont fait connaître avec honneur.

Signalons aussi la présence, à Beauharnois, d'un habile constructeur de vaisseaux, M. Eméry Poirier, et d'un batelier de renom, M. Delphis Bergevin.[3]

Les chemins de fer.—En 1873, une compagnie locale de chemin de fer était formée sous le nom de *Beauharnois Junction Co.* Elle avait surtout en vue l'établissement d'une ligne de chemin de fer entre Sainte-Martine et Saint-Anicet; elle n'eut jamais qu'une existence nominale.

Le premier chemin de fer qui a traversé Beauharnois fut le *Grand-Tronc;* en 1887, il venait de Montréal, par voie de Sainte-Martine (la *petite ligne* actuelle) et allait à Saint-Timothée et à Valleyfield. En 1895, le *New-York-Central* (division Saint-Laurent et Adirondack) a loué du *Grand-Tronc,* et a exploité depuis, la partie Beauharnois-Valleyfield, comme section de son grand réseau Montréal-New-York, via Malone.

Depuis 1895, le *Grand-Tronc* n'a plus guère à Beauharnois qu'une station de *fret*; un train vient de Sainte-Martine à Beauharnois, mais le service des passagers relève surtout du *New-York-Central.*

Les agents actuels des deux stations sont, pour le *Grand-Tronc,* M. E. Birtz, et pour le *New-York-Central,* M. C.-A. MacPherson, avec comme assistant M. E.-A. Gaboury.

Les messageries *Canadian Express* et *American Express* ont un bureau aux stations susdites.

Téléphone et télégraphe.—Depuis 1886, Beauharnois est desservi par le système *Bell* de téléphone; Messieurs Leduc et Fortin en ont eu la gérance pendant une vingtaine d'années, M. F.-X. Leduc pendant une dizaine d'années, Melle Marie-Anne Leduc pendant quelques mois; actuellement le gérant est M. Eméry Poirier.

Vers 1868, à l'époque de la grande prospérité de Beauharnois, le *Great-North-Western* y eut un bureau de télégraphie. Depuis l'établissement des chemins de fer, le télégraphe est installé en permanence.

Nos Banques: La Banque des Marchands, établie au Canada en 1864, a été la première à avoir une succursale à Beauharnois. C'est en 1871 que M. A. de Martigny, régistrateur, ouvrit un bureau de cette banque à Beauharnois; il ne fut gérant qu'un an, et fut remplacé par M. Norbert Roy.

En 1876, la *Banque des Marchands* fit place à la *Banque Mecanic,* le même gérant, M. Roy, gardant ses fonctions de gérant jusqu'en 1879.

(1) Liste officielle des surintendants, fournie par le *Département fédéral des Canaux:* William *Robinson,* depuis le 23 avril 1845; Duncan A. *McDonell,* depuis le 31 mars 1846; Thomas *Godfrey,* depuis le 31 août 1849; Thomas. D. *Booth,* depuis le 10 octobre 1850; Pierre *Laurencel,* depuis le 24 février 1857; Joseph-Abraham *Massé,* depuis le 1er avril 1871; Louis *Morin,* depuis le 7 juillet 1873; Joseph Flavien *Béique,* depuis le 31 mars 1874; Zéphirin *Boyer,* depuis le 10 janvier 1896; Joseph-Flavien *Béique,* depuis le 7 décembre 1897; Joseph M. *Deschênes,* depuis le 3 mars 1904 jusqu'au 10 décembre 1907, date de location à la *Canadian Light.*

(2) Le capitaine Olivier Patenaude jouit d'une très grande notoriété dans les cercles maritimes; il est l'un des pionniers des grands lacs.

(3) M. Bergevin a opéré 215 sauvetages dans sa longue carrière de batelier.

En 1879, la *Banque Jacques-Cartier* prit la place de la *Banque Mecanic*, et demeura à Beauharnois jusqu'en 1899; elle eut comme gérants: M. Arthur Clément, de 1879 à 1882; M. Joseph Cook, de 1882 à 1885; M. Cajétan Hamel, de 1885 à 1888; M. Henri Dorion, de 1888 à 1894; M. Julien Leduc, de 1894 à 1899.

En 1899, la *Banque des Marchands* rou-

LES BANQUES DE BEAUHARNOIS
Banque *des Marchands* (2).—Banque d'*Hochelaga* (1).

vrit sa succursale de Beauharnois, et Monsieur L.-Zéphir Leduc en a eu la gérance depuis cette époque. Le bureau de Beauharnois contrôle une sous-agence à Chateauguay Bassin.

En 1913, la *Banque d'Hochelaga*, à son tour, établit une succursale à Beauharnois; Messieurs A. Reid et Jos.-Eugène Leduc en furent successivement chargés. Actuellement, le gérant est M. Hormisdas Roy, La succursale Beauharnois contrôle les sous-agences de Chateauguay, Saint-Louis, Saint-Etienne, Saint-Timothée et l'Ile Perrot.

* * *

Compagnie des chemins macadamisés.— En 1879 a été fondée la *Compagnie des Chemins Macadamisés du Comté de Beauharnois*, en vertu du chapitre 70 des Statuts Refondus de 1876. Les premiers directeurs furent Louis Hainault, L.-R. Baker, John Dickson, Cyrille Guimond, Cyprien Fortin et L.-A. Seers; elle avait un capital de $20,000. Son nom indique clairement son but: faire et exploiter des chemins macadamisés dans le comté de Beauharnois.

Le secrétaire de la compagnie, de 1879 à 1889, a été le notaire F.-C. Bazinet; de 1889 à 1894, Henri Dorion; de 1894 à 1914, L.-Z. Leduc.

En 1879-1880, la compagnie a fait faire, par l'entrepreneur Cyrille Contant, le chemin qui va de la voie du *New-York Central*, à Beauharnois, aux limites de la paroisse Saint-Louis-de-Gonzague, soit une longueur d'environ sept milles, à raison de $1,800 par mille. Pour se rembourser de ses frais, la compagnie a tenu une barrière de péage qui a existé jusqu'en 1914.

En 1914, la Compagnie des Chemins a vendu ses droits au gouvernement provincial pour la somme de $7,200. Les directeurs de la compagnie, pour l'année 1914, étaient Messieurs Julien Leduc, président; Cyprien Fortin, J.-B. Roy, Ferdinand Leduc, John-M. Roy et L.-Z. Leduc, secrétaire-trésorier.

ARTICLE DEUXIÈME:—LES ENTREPRISES PRIVÉES

Pour donner une connaissance plus exacte de ce qu'ont été le commerce et l'industrie privés à Beauharnois, nous croyons utile de suivre, d'abord, le mouvement général du commerce et de l'industrie, puis de signaler quelques entreprises particulièrement importantes.

* * *

Nous avons peu de renseignements sur la période antérieure au recensement de 1831. Bouchette, dans sa description topographique[1] mentionne l'existence de "bons moulins à blé et des scieries" à l'embouchure de la rivière Saint-Louis, en 1815; et, parlant des moyens nombreux de transport par eau et de la facilité de communication avec les Etats-Unis, il conjecture, pour plus tard, une grande prospérité commerciale à Beauharnois.

Au recensement de 1831, Saint-Clément a six familles de commerçants et négociants, 7 maçons, 4 charpentiers, 6 menuisiers, 6 scieurs, 4 cordonniers, 2 charretiers, 1 tailleur, 6 tonneliers, 6 forgerons, 6 aubergistes, 1 boulanger, 1 boucher, 1 tisserand.

Au recensement de 1842, Beauharnois compte 48 journaliers, 6 maçons, 3 aubergistes, 5 marchands, 1 meunier pour la farine, 1 meunier pour l'avoine, 3 moulanges, 1 boucher, 6 boulangers, 4 forgerons 1 sellier, 3 cordonniers, 3 charrons, 4 charpentiers, 3 charretiers, 1 couturière, 1 musicien, 2 scieurs, 1 tailleur, 38 servantes, 10 rentiers.

Au recensement de 1851, Beauharnois a 440 journaliers, 21 rentiers, 19 servantes, 4 tisserands, 4 forgerons, 2 *bardoleurs*, 2 charpentiers, 5 menuisiers, 3 cordonniers, 2 meuniers, 1 boulanger, 5 voyageurs, 1 tanneur.

Au recensement de 1861, Beauharnois a 19 commerçants et marchands, 5 hôteliers, 4 tailleurs, 34 commis, 6 boulangers, 65 journaliers, 5 bouchers, 5 rentiers, 43 servantes, 1 machiniste, 21 apprentis, 7 forgerons, 1 tanneur, 13 maçons, 5 couturières, 6 cordonniers, 1 brasseur, 6 selliers, 2 orfèvres, 1 *artiste*, 14 charretiers, 2 plâtriers, 1 *briqueleur*, 1 contracteur, 2 charrons, 12 voituriers, 13 menuisiers, 4 meuniers, 6 peintres, 3 navigateurs, 2 potiers, 2 charpentiers, 2 modistes, 4 meubliers, 3 ferblantiers, 1 manufacturier.

Au recensement de 1871, Beauharnois a 9 bouchers, 9 boulangers, 11 cordonniers, 3 couturières, 5 modistes, 10 charpentiers,

(1) Page 115.

16 charretiers, 39 commis, 5 ferblantiers, 19 forgerons, 129 journaliers, 14 menuisiers, 22 marchands, 4 meubliers, 8 maçons, 2 horlogers, 8 hôteliers, 3 imprimeurs, 23 navigateurs, 7 peintres, 4 photographes, 2 sculpteurs, 10 selliers, 8 tailleurs, 51 voyageurs, 3 voyageurs de commerce, 7 voituriers.

Au recensement de 1881, Beauharnois a 2 bouchers, 6 boulangers, 1 bijoutier, 1 barbier, 13 charretiers, 5 cordonniers, 23 commis, 5 charpentiers, 21 marchands et commerçants, 18 forgerons, 6 épiciers, 1 ferblantier, 7 meuniers, 3 manufacturiers, 3 modistes, 3 ingénieurs, 44 journaliers, 38 navigateurs, 11 ouvriers, 6 pilotes, 5 selliers, 4 tailleurs, 27 voyageurs, 1 tanneur, 1 voiturier, 1 pêcheur.

En 1891, le recensement enregistre 12 bouchers, 11 boulangers, 1 bijoutier, 1 barbier, 2 bûcherons, 2 briquetiers, 6 cordonniers, 16 couturières, 30 commis, 21 charpentiers, 20 charretiers, 6 commerçants, 18 forgerons, 4 ferblantiers, 10 hôteliers, 64 journaliers, 9 menuisiers, 27 marchands, 2 meuniers, 6 manufacturiers, 7 mouleurs, 11 machinistes, 13 meubliers, 4 maçons, 2 mécaniciens, 6 menuisiers, 43 navigateurs, 14 peintres, 4 selliers, 1 sculpteur, 9 tailleurs, 3 tisserandes, 5 voyageurs, 2 voituriers, 1 teinturier.

En 1901, Beauharnois a 2 barbiers, 1 bijoutier, 4 bouchers, 6 boulangers, 2 cardeurs, 2 charpentiers, 15 charretiers, 1 commerçant, 2 cordonniers, 6 marchands, 1 ferblantier, 6 forgerons, 6 hôteliers, 40 journaliers, 1 maçon, 1 tailleur de pierre, 29 navigateurs, 4 peintres, 2 selliers.

Enfin, au dernier recensement de 1911, voici quel était l'état commercial et industriel de Beauharnois: 4 bouchers, 6 boulangers, 18 charretiers, 14 comptables, 16 peintres, 33 commis, 8 forgerons, 19 mouleurs, 2 selliers, 24 commerçants, marchands ou épiciers, 19 menuisiers ou charpentiers, 8 modistes, 1 cordonnier, 1 sculpteur, 4 commis-voyageurs, 2 plombiers, 5 barbiers, 4 tailleurs, 6 hôteliers, 3 restaurateurs, 2 maçons, 2 chaloupiers, 1 photographe, 1 bijoutier, 1 ferblantier, 11 navigateurs, 26 teneurs de livres et comptables, 3 manufacturiers.

En 1920 — novembre — Beauharnois a quatre manufactures, 13 magasins, 4 restaurants, 4 charretiers, 2 boulangers, 4 hôteliers, 4 bouchers, 6 commerçants, 4 ferblantiers, 3 forgerons, 3 modistes, 1 bijoutier, 2 cordonniers.

Comme il est facile à constater d'après ces chiffres, la période 1860–1880 a été la plus brillante dans l'histoire du commerce local. Beauharnois fut alors le centre d'un immense commerce de grains, "le plus grand centre de la province de Québec" a-t-on écrit. On venait à Beauharnois d'un rayon de 40 à 50 milles; les jours de *marché*, les voitures faisaient queue de la prison ou de la voie du *New York Central* à la "place du marché"; des magasins considérables achetaient les grains qu'ils revendaient à Montréal et de là en Europe. Dans une seule année, les marchands de Beauharnois achetèrent 250,000 minots de pois, 100,000 minots d'avoine et 40,000 minots d'orge, qui firent une cargaison de 52 barges.

Les principaux établissements commerciaux de cette période furent T. Caverhill,[1] fondateur de la maison Caverhill, de Montréal; John-L. Cassidy,[2] fondateur de la maison du même nom à Montréal; McFee; Owen Lynch; Guimond & Lapointe;[3] Leduc & Fortin; L.-R. Baker;[4] U.-J. Robillard.[5]

(1) Bloc *Julien Leduc*.—(2) Ancien hôtel Rapin.—(3) Où est l'hôtel Brière actuel.—(4) Bloc *F.-X. Leduc*.—(5) Bloc *Léonard*.

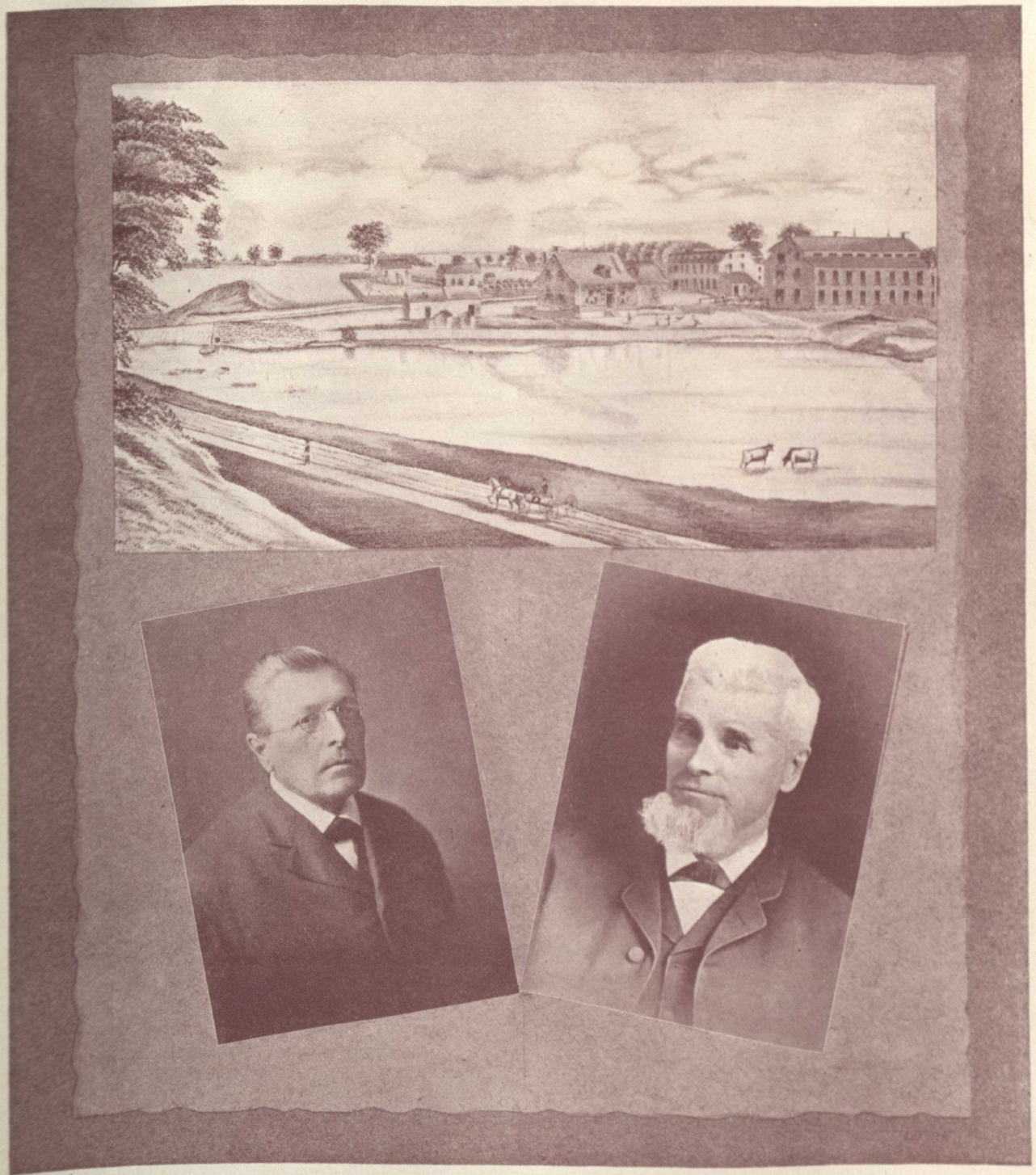

L'ÉTABLISSEMENT J.-B. ROBERT

Au haut, vue de la fabrique de lainages, en 1858. Au bas, M. J.-B. Robert et son fils, M. William Henry Robert.

Malheureusement, cette prospérité commerciale ne dura pas bien longtemps; des rivalités qui occasionnèrent des risques funestes, la construction des chemins de fer, l'abandon du canal de Beauharnois et le développement extraordinaire de Montréal, ont causé un déclin dans la fortune de Beauharnois.

Actuellement, la situation commerciale et industrielle se raffermit, grâce surtout à la prospérité de nos manufactures; les compagnies *Kilgour, Leduc & Fortin, Howard-Smith,* assurent un travail rémunérateur dont bénéficie toute la population.

En outre, la saison d'été conduit à Beauharnois nombre de villégiaturistes qui contribuent au maintien d'un bon état commercial.

Ayant indiqué le mouvement général du commerce et de l'industrie à Beauharnois, il convient de signaler quelques établissements d'une particulière importance.

LE MOULIN

La première en date, la première en importance de nos industries, est le *moulin.*

L'on sait que sous le régime seigneurial, le *moulin* était le privilège du seigneur. A Beauharnois, vers 1800, le seigneur Alexander Ellice fit construire par John Simpson, charpentier écossais, un moulin à farine[1] de deux meules, plus loin sur la rivière Saint-Louis que le moulin actuel. Mais le pouvoir d'eau de la rivière Saint-Louis fut trop faible, et le moulin devint bientôt inutile; ce que voyant, l'agent seigneurial Frances Winter, en 1807, fit creuser le *petit canal* en haut de Valleyfield, mais ce fut peine perdue; l'ouvrage fut incomplètement fait et le sable bloqua l'entrée de ce canal; quelques années plus tard, il fallut reprendre ce travail.

En 1820, le moulin fut réparé à neuf par Peter McArthur et William Donaldson.

En 1837, le moulin seigneurial fut incendié; le seigneur Edward Ellice le fit immédiatement reconstruire, à l'endroit du moulin actuel; c'était un édifice en pierre de deux étages et demi. La pierre angulaire du moulin fut posée le 11 juin 1837 par l'agent Lawrence G. Brown, et l'on y déposa l'inscription suivante:[2]

This mill was erected
by
The Right Honourable Edward Ellice
Seignior of Beauharnois
The cornerstone of which was laid by
Lawrence G. Brown
His Agent
In presence of many respected proprietors
on this
11th day of June, 1837
In the 7th year of the Reign of His Majesty
WILLIAM IV
Gabriel Lamontagne, Builder
William Cliff, Millwright-Engineer.
L-G. BROWN.

En 1867, l'honorable C.-S. Rodier a acquis le moulin seigneurial, et l'a revendu presque aussitôt à M. Doutre, qui, à son tour, en 1880, l'a vendu à Antoine et Stanislas Viau; et Antoine Viau, subséquemment, est devenu seul propriétaire. En 1888, le moulin a été détruit par le feu.

En 1890, Joseph Barthélémi Robert a acheté le moulin Viau et l'a reconstruit en

(1) Précédemment, vers 1780, il y eut, au pied de la rivière Saint-Louis, un moulin à scie.

(2) Cette inscription a été trouvée par M. J.-B. Robert, lors des réparations au moulin, en 1907.

ajoutant deux étages en briques; il y a installé des machines hongroises perfectionnées pour moudre la farine de blé, et d'autres machines des plus modernes pour la farine de sarrazin. De ce moulin viennent les marques bien connues de farine, *Beauty, Hungarian Patent, Favorite, Strong Bakers.*

Actuellement, le moulin est la propriété de M. W. Robert, fils de feu J.-B. Robert.

LES MANUFACTURES

Les "scieries" dont parle Bouchette dans sa *Description* peuvent être regardées comme les premières manufactures de Beauharnois. En 1831, Beauharnois a une *tannerie* et deux potasseries; en 1842, trois tanneurs.

En 1850, un M. Beauvais construit un moulin à carder le laine,[1] à l'endroit où fut plus tard la fonderie; ce moulin fut emporté par une inondation en 1861.

En 1858, l'honorable seigneur Edouard Ellice fit faire des démarches pour l'établissement de manufactures à Beauharnois; il réussit: M. Jacques Bisaillon acquit un pouvoir d'eau où est maintenant la manufacture Leduc & Fortin, et y construisit une manufacture de voitures.

Vers le même temps, M. J.-B. Robert acquérait ,lui aussi, un pouvoir d'eau et un terrain avoisinant le terrain Bisaillon, et y construisait une manufacture de laine; cette manufacture a été sous son contrôle jusqu'en 1892. A cette dernière date, M. Robert a formé, avec ses fils William et Edmond Arthur et d'autres capitalistes de Montréal, une compagnie intitulée *The Dominion Woolen Mfg. Co.* Cette fabrique de lainages a donné beaucoup d'ouvrage à Beauharnois, de 1858 et surtout de 1896 jusqu'à sa disparition.

(1) Avant l'établissement de ce moulin, l'industrie des lainages s'exercait dans les maisons privées. Le recensement de 1842 mentionne la fabrication annuelle, à Beauharnois, de 3,206 livres de laine, 2,000 verges d'étoffe 1,791 verges, de flanelle.

J. W. Kilgour & Bros, Ltd.

La fabrique de meubles de ce nom a été fondée en 1863 par M. J.-W. Kilgour; tout d'abord, M. Kilgour fit les meubles *à la main*, de 1863 à 1870, alors qu'il fit l'achat de quelques machines et d'un engin à vapeur.

En 1866, M. Kilgour forma une société avec son frère William, sous le nom de *J.-W. Kilgour & Bros.*

En 1876, William Kilgour étant allé demeurer à Morrisburg, Ont., une nouvelle société fut formée sous le même nom, entre J.-W. Kilgour, William Kilgour et James Wilson. Jusqu'à cette date de 1876, la manufacture était située à l'angle des rues Ellice et Richardson; elle fut alors établie à l'endroit actuel.

La société fut dissoute le premier juillet 1884, par la retraite de William Kilgour. J.-W. Kilgour et James Wilson continuèrent les affaires sous le même nom social jusqu'en 1910, alors que la compagnie fut incorporée sous le nom actuel de *J.-W. Kilgour & Bros., Ltd.* Le bureau de direction, formé en 1910, a été annuellement réélu: Président, J.-W. Kilgour; vice-président, James Wilson; secrétaire-trésorier, E. Théoret; directeurs, R.-W. Kilgour et J.-O. Wilson.

L'établissement J. W. Kilgour n'a cessé d'aller de progrès en progrès, malgré deux incendies considérables en 1875 et en 1902; ces deux incendies furent des pertes totales, la dernière étant de $100,000.00; les chefs ne se découragèrent jamais; en 1912, l'on dut faire une addition telle que l'ensemble des édifices a une superficie d'environ 125,000 pieds.

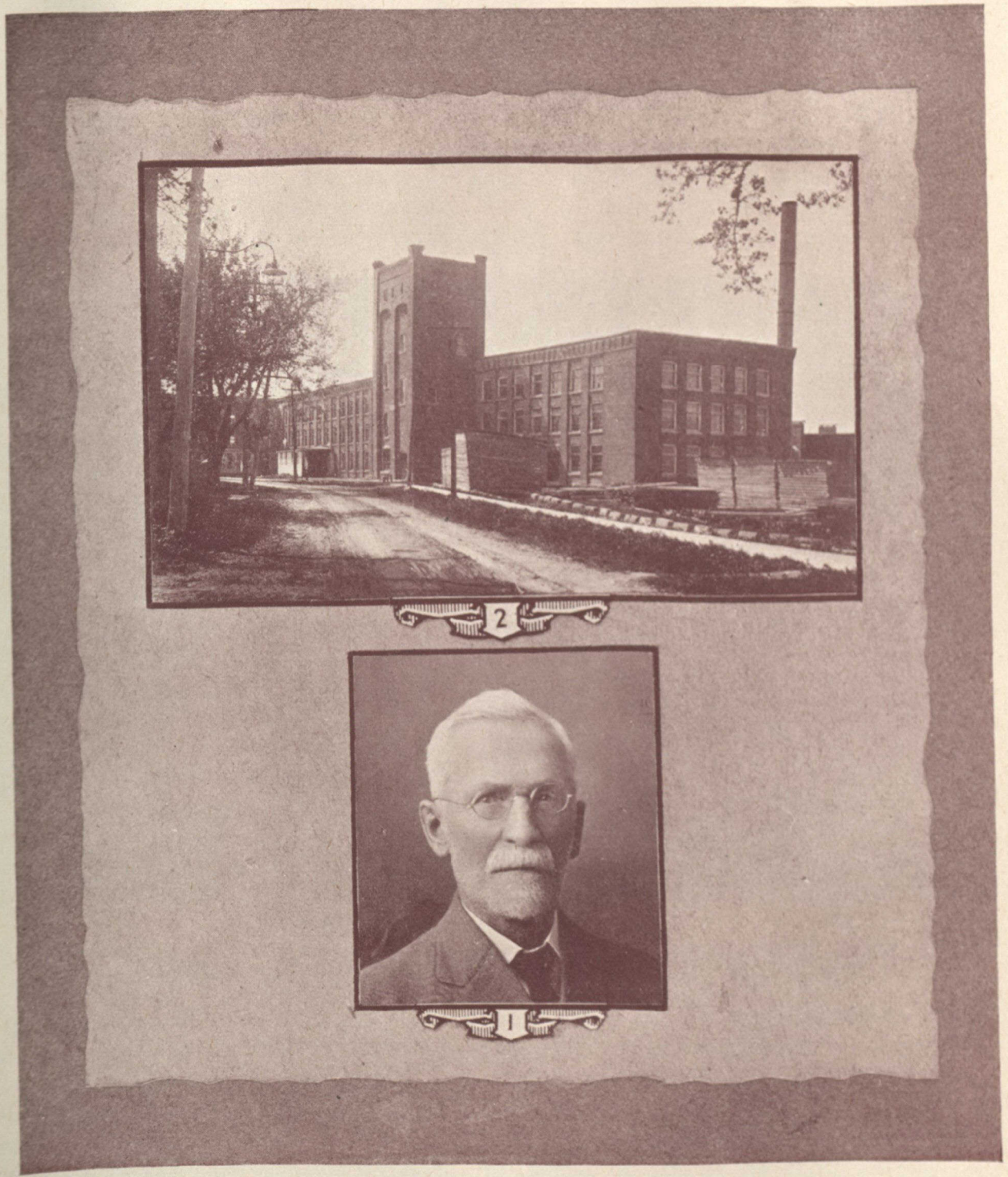

L'ÉTABLISSEMENT J.-W. KILGOUR & BROS., LTD.

(2) La manufacture — (1) M. J.-W. Kilgour.

En 1863, M. Kilgour travaillait seul; en 1876, il avait à son service 24 ouvriers; en 1895, 45 ouvriers; en 1902, une centaine; en 1919, près de deux cents. Huit commis-voyageurs vendent les meubles *Kilgour* de Terreneuve à Vancouver.

La manufacture occupe un site idéal sur le bord du lac St-Louis; elle est aménagée de façon à ce que les ouvriers soient dans les meilleures conditions possibles. En 1902, M. Théoret, secrétaire-trésorier, a organisé parmi les ouvriers une société de secours en maladie: moyennant une contribution de 25c. par mois, ils reçoivent un bénéfice de $4.00 par semaine de maladie, et $25.00 au décès; cette société a déjà produit des résultats appréciables.

La manufacture *Kilgour* a à son emploi nombre d'ouvriers dont les états de service peuvent être cités comme *record* de durée:

Monsieur Olier Mathieu, 47 ans de service; M. W. Holmes, 41 ans; M. J.-G. Kemmerer, 38 ans; M. Wilfrid Allard, 38 ans; Elzéar Huard, 37 ans; Damase Huot, 35 ans; Ernest Venne, 35 ans; Alfred Morrisseau, 32 ans; et plus de vingt autres dont la durée de service varie entre 20 et 30 ans. Fait typique: la maison Kilgour a à son service le père, le fils et le petit-fils (en 1919.)

Par sa stabilité, la régularité du travail, la largeur de vue de ses chefs, l'établissement Kilgour a été, depuis 57 ans, l'un des principaux facteurs économiques de Beauharnois.

L'ÉTABLISSEMENT J.-W. KILGOUR, LTD.

Les directeurs de la compagnie, Messieurs J.-W. Kilgour (au centre); J. Wilson (à droite); E. Théoret (à gauche) et leurs commis-voyageurs, Messieurs (de gauche à droite) Jos. Laurin, Lamoureux, Dessaint, Huard, Euclide Gagné.

Leduc & Fortin

Cinquante ans ininterrompus de société commerciale! Voilà un fait rare, peut-être unique au Canada. Et c'est le cas de Messieurs Ferdinand Leduc et Cyprien Fortin, qui, en avril 1919, au milieu de nombreux fils et petits-fils, fêtaient leurs *noces d'or*.

C'est, en effet, le 1er avril 1869 que se fondait la société Leduc & Fortin. M. Leduc, originaire de Saint-Louis-de-Gonzague, avait été précédemment commis chez M. Narcisse Papineau, à Saint-Timothée; en 1864, à dix-huit ans, il venait à Beauharnois, qu'il n'a cessé d'habiter, et entrait à l'emploi de M. Cyrille Guimond. M. Fortin, originaire de Chateauguay, vint à Beauharnois d'abord comme élève des Frères des Écoles Chétiennes, en 1858, puis en 1860 comme commis chez le marchand Robert Johnson, chez J.-M. Richard, et finalement chez Pierre Giroux; il fut aussi, pendant quelque temps, à l'emploi de Thomas Elliott, à Chateauguay.

En 1869, Messieurs Leduc & Fortin ouvraient un magasin général au coin de la *Place du Marché;* à l'époque de l'âge d'or de Beauharnois—1875–1880—ils firent un commerce très considérable de grains; leurs principaux clients étaient l'Honorable Louis Tourville et J. Robillard, ex-membre du Parlement provincial, de Berthier. Plus tard, ils acquirent la propriété Baker, sur la rue Saint-Laurent.

A leur magasin s'ajouta une manufacture de portes et châssis; et aujourd'hui, c'est presque uniquement au commerce du bois et des matériaux de construction qu'ils s'adonnent.[1] A l'époque de la grande prospérité de Valleyfield, il y a une quinzaine d'années, la maison Leduc & Fortin y eut une succursale florissante.

Parmi les contrats considérables confiés à la maison Leduc & Fortin, est la construction, en 1895, de toutes les gares du Chemin de fer *New-York Central*, de Constable à Adirondack Junction.

En avril 1919, les deux familles Leduc & Fortin fêtaient le cinquantenaire de société commerciale de leurs chefs.

La fête fut d'abord religieuse. Les jubilaires avaient voulu, avant tout, remercier Dieu, auteur de tout bien, pour la bénédiction accordée à leurs travaux. Il y eut messe solennelle d'actions de grâces. Monsieur le Curé Nepveu tira délicatement les leçons de cet événement: "*Je vous félicite* dit-il aux jubilaires, *non-seulement d'avoir fourni une longue carrière, mais surtout d'avoir fourni une carrière utile et fructueuse. Je vous félicite des succès qui ont couronné vos efforts. Ces succès, vous les devez, après la bénédiction de Dieu, à votre travail assidu, à l'honnêteté de vos procédés, à la confiance mutuelle dont vous n'avez jamais cessé de vous honorer l'un l'autre, vous les devez à l'esprit d'union, de paix, de concorde, qui a marque tous vos actes comme sociétaires.*" C'était dire excellemment l'estime de la population de Beauharnois pour deux vétérans de l'industrie et du commerce locaux. Les citoyens et les jeunes de Beauharnois tinrent à la répéter dans les réunions qu'ils firent en l'honneur des deux jubilaires.

(1) M. Aimé Leduc, fils de M. Ferdinand Leduc, est le gérant de la compagnie.

LE CINQUANTENAIRE DE LA MAISON LEDUC & FORTIN

Banquet à l'Hospice, le 21 avril 1919.

Le midi du 21 avril, après la messe, un banquet de famille réunissait, autour de Messieurs Leduc & Fortin, un grand nombre d'enfants et de petits-enfants.

Toutes ces fêtes étaient un hommage légitime au succès honnête et constant, à l'honorabilité et à l'habileté commerciale des deux fondateurs de la maison Leduc & Fortin.

Star Iron Company

Il y a de nombreuses années, la famille Manny établissait une fonderie à l'extrémité ouest de la rue Ellice, au bas de la côte de l'église. En 1895, M. Cyrille Guimond, avec quelques autres hommes, d'affaires, MM. Julien Leduc et J.-B. Roy, acquérait cette fabrique, connue sous le nom de *Star Iron Co.* De cette manufacture sortait la fournaise à eau chaude *New Star*, universellement appréciée. Après la mort de M. Guimond, la fonderie devenait la propriété de M. G.-W. Ducharme, puis de la maison Paquette et Granger de Montréal; finalement, elle fut démolie en 1917, et aujourd'hui, de ce qui a été un facteur important de la vie commerciale[1] de Beauharnois, il ne reste qu'un souvenir.

(1) M. CYPRIEN FORTIN (2) M. FERDINAND LEDUC

HOWARD SMITH PAPER MILLS LIMITED[2]

Few industrial concerns can boast a more progressive, successfull or steadier growth than that of Howard Smith Paper Mills, Limited, founded some twenty years ago by Mr. C. Howard Smith, President of the Company. This success has been made possible by a well managed organization, tenaciously carrying out a well defined policy. From the time of the installation of their first papcr machine at Beauharnois, Quebec, to the eighth machine now being installed at Crabtree Mills, Que., "Quality" has been preached and practised. Today this Company is producing approximately on hundred tons of high grade paper a day.

At the Beauharnois Division, where the manufacture of paper was started in 1912 on an 86 inch Fourdrinier machine, there are now two machines in operation. The recently installed 88 inch Fourdrinier, the first paper machine to be made in Canada, was built by the Dominion Engineering Works

(1) En 1907, lors d'une visite des Honorables Allard & Weir aux industries de Beauharnois, la *Star Iron* employait 130 ouvriers, et coulait 12 tonnes de fonte par jour.

(2) Les pages qui suivent sont extraites de la revue *Pulp and Lumber Magazine*, (No. de juin.)

of Lachine, Que. These two machines are producing twenty tons daily of tub-sized, loft dried, Bond and Ledger Papers, and High Class Stationery Papers.

The mill is situated on the shores of the beautiful Lake St. Louis, which is a broadening of the St. Lawrence river. It is an ideal location for paper-making, with an abundant supply of pure crystal water, so essential to the manufacture of high grade papers, for which the Howard Smith Paper Mills, Limited, have been renowned.

In building this mill the utmost care was taken to provide every facility for the economical handling of stock and to incorporate the most modern and approved features. The equipment is of the latest and most up-to-date design that can possible be obtained to produce the highest grades of tub-sized, loft dried, papers. Electricity is used as the motive power, each group of machinery being driven by a separate motor.

An auxiliary steam plant has been installed that nothing may interfere with the continuous running of the mill.

No detail has been overlooked in order to secure absolute cleanliness of the product. To this end copper has been used for the water and stock piping as well as the lining of the beaters. Particular attention has been given to the rag department.

The beater room is equipped with ten eighteen hundred pound Jones beaters and six washers, two Jordans and a Lannoy pulper. Of late the company have made extensive alterations to the lofts and drying rooms and are installing a Barber Air Dryer.

The Drainers, Rotary boilers, Filter plant, etc., are of the most modern construction, the latter having a capacity of three million gallons of water a day. This mill is served by sidings that connect with the Grand Trunk Railway System and New-York Central Railroad, and is about twenty miles from Montreal.

The Crabtree Division

The Crabtree Mill is situated on the Lac Oureau river, about thirty miles from Montreal on the Canadian Northern Railway line. The company here own a water power capable of a minimum development of 5,000 H.P. This mill was built especially to take care of the Sulphite Bond business, and at present is producing twenty tons per day of this paper. A second machine is now being installed which will double this production. In building this mill the same care exercised throughout as in the building of the Beauharnois Plant; the most modern and improved machinery for making this grade of paper was installed. Particular attention was given to the economic and careful handling of the stock to assure a clean, strong sheet at a minimum cost, and in making this grade exclusively an exceptionally uniform and well formed sheet is turned out.

The present machine is a one hundred inch Bertram and the second machine now being installed is a Black Clawson ninety inch, with twenty-four driers. In the beater room are nine 1,250 lb. beaters and two Jordan engines. The finishing room is equipped with nine rotary cutters, three guillotine cutters, and super-calenders.

At this division, the Company have recently opened an elaborate Club House for their employees, in which they have bowling alleys, pool and billiard tables, card rooms, reading rooms, and a large lecture room, for socials and dances. In this Club House during the daytime a school is conducted for the children of the village by a highly trained and efficient teacher. This company also own sufficient

HOWARD SMITH PAPER MILLS, LTD.
Chief Officers—Officiers Supérieurs
(1) Mr. Howard Smith, President of **Howard Smith Paper Mills, Ltd.**—(2) Mr. H. Crabtree, sec.-treas.
(3) Mr. H. C. Courtney, manager.

HOWARD SMITH PAPER MILLS, LTD.

HOWARD SMITH PAPER MILLS, LTD.

land, located around this mill, to allow for the development of this village to a large extent and along the best lines. The houses are all being erected by the Company and are the last word in style and comfort.

Cornwall Division

This Division has been making paper since 1887, and was taken over by the Howard Smith Paper Mills, Limited, last year. It is situated at Cornwall, Ont., approximately sixty-seven miles west to Montreal and connected with the latter by steamship and by the Grand Trunk and the Canadian Pacific Railway lines.

This mill has four Fourdrinier machines, one seventy-two inch, two eighty-two inch, and one ninety inch, seventeen beaters, and four super-calenders, the widest of which takes a fifty-two inch sheet.

At this division the Company are operating a sulphite mill with three digesters now producing fifty thousand pounds of pulp per day, cooked especially for the grades of paper made in this mill. Extensive alterations are now under way to increase the production of paper and pulp from these mills. High Grade Text and Antique Papers, Stationery Papers, Bristols and Bonds will be the lines manufactured at this Division, the production of which will be in the neighborhood of fifty tons per day.

The three divisions are at present working up to full capacity endeavoring to meet the exceptionally heavy demand for paper for both the domestic and export orders, and notwith-

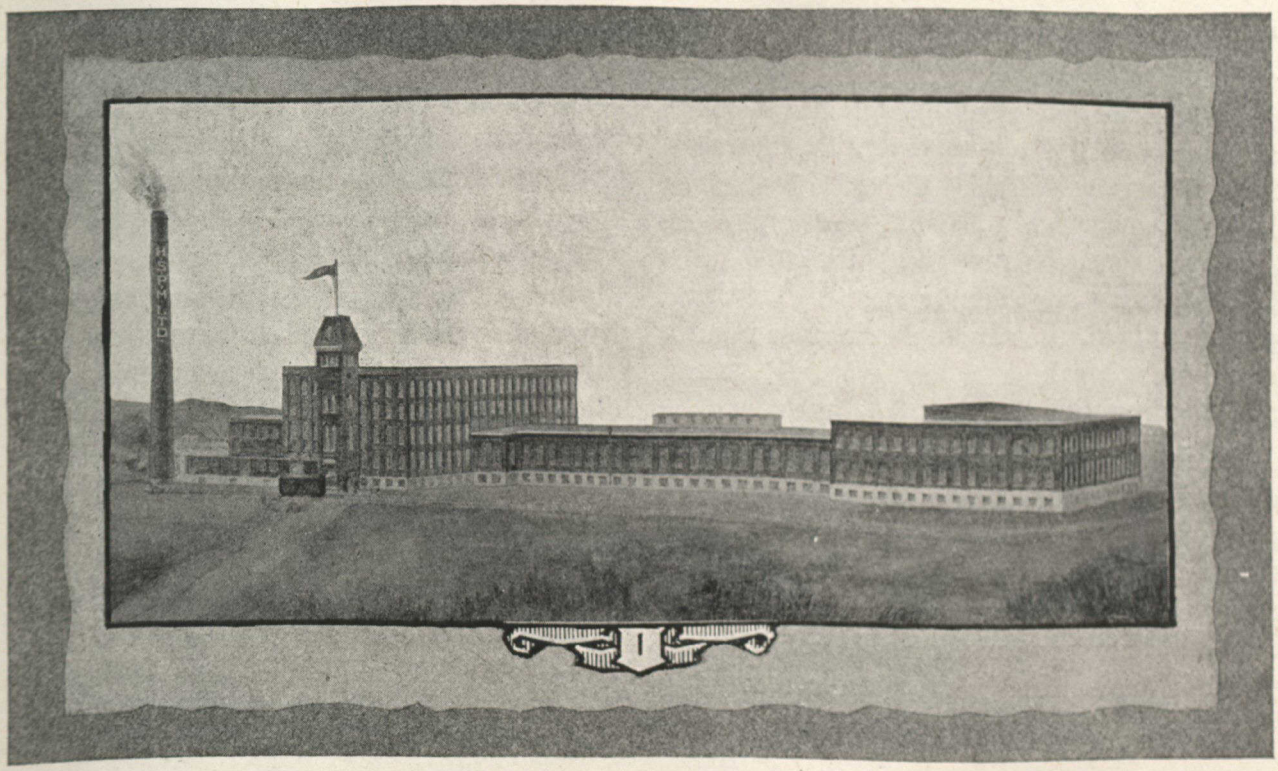

HOWARD SMITH PAPER MILLS, LIMITED
Mills at Beauharnois.—Moulins de Beauharnois.

standing the heavy bookings, the quality is being maintained.

Fine papers are not manufactured by perfect machinery and formula alone. Expert human knowledge and judgment are responsible for the results, the uniform and high class products, and the progress of the Howard Smith Paper Mills, Limited, speak for the skill and efficiency of the organization. To-day the Howard Smith Paper Mills, are one of the largest High Grade Paper Manufacturers in the world.

La Compagnie de papier *Howard Smith* a été fondée il y a une vingtaine d'années. Sous l'active poussée de son président, M. Howard Smith, elle n'a cessé de faire d'extraordinaires progrès. Depuis 1912 la compagnie a à Beauharnois un moulin à papier qui est une source de richesse pour le commerce local. La compagnie a aussi des moulins à Crabtree et à Cornwall.

Le moulin de Beauharnois a deux machines et produit vingt tonnes de papier par jour. La compagnie s'efforce de procurer à ses nombreux employés les meilleures conditions sanitaires possibles, et leur assure des salaires rémunérateurs qui donnent une abondante aisance à notre population.

* * *

Beauharnois a eu quelques autres manufactures, dont une manufacture de *presses à foin*, tenue par M. A. Legault; une manufacture de cercueils par MM. Manny et Bourgie; quelques manufactures de voitures, par MM. Toussaint Rochon, André Leduc, Wilbrod Bourdon; une manufacture de meubles, par M. Oct. Laurin (1890-1901). Une manufacture d'articles de cuir, la *Progressive Leather Goods Co.*,[1] est en pleine activité.

Une manufacture qui a aussi son importance est l'établissement de M. Emery Poirier, fabricant de yachts et chaloupes; M. Poirier est reconnu comme l'un des plus habiles chaloupiers de la province; son industrie n'a cessé d'être des plus prospères.

MARCHANDS ET COMMERÇANTS

Le premier magasin de quelque importance, à Beauharnois, fut ouvert vers 1825, par John Ross et William Becket. Ce fut le seul magasin considérable durant une vingtaine d'années.

Vers 1851, Beauharnois commença à progresser; les principaux marchands, depuis cette époque, ont été Thomas Caverhill, (1845-50); R. Johnson (1850–1862); McFee, (1859–1875); U.-J. Robillard (1855-1895); J.-M. Richard (1855–66); J.-M. Prud'homme (1870); Pierre Giroux (1865–70); John-L. Cassidy (1850–56); D. Masson (1870); F.-X. Prieur (1850–56); Poirier et Parent (1856–60); Owen Lynch (1860–70); Cyrille Guimond;[2] Rolland, Giroux & Cie; Achille Marchand (1888); Leduc & Fortin; L.-R. Baker (1868-92); Antoine Lefebvre (1872–1901); F. X. Leduc (1903–1917); Henry Bogue (1845); Wm. Henderson (1865–1866); Alfred Brunet (1870–75); Alfred Beaudin (1872); Cross et Park (1860); Dme J.-B. Maréchal (1881–1906); Goyette et Marcil (1884).

En 1920, le commerce, à Beauharnois, est distribué comme il suit: Guimond &

(1) Cette manufacture est la propriété de Messieurs Arthur et Claver Trudeau. A l'endroit où est cette manufacture était jadis la brasserie Dunkin.

(2) L'établissement fondé par M. Cyrille Guimond, peu après 1864, continué en société avec M. J.-A. Lapointe, une vingtaine d'années plus tard, repris seul par M. Guimond, se perpétue sous la raison commerciale Guimond et Carignan, et n'a cessé d'être une maison d'affaires importante. C'est, avec les établissements Robert, Kilgour, Leduc & Fortin, le plus ancien poste commercial de Beauharnois; actuellement, à côté des manufactures, c'est l'établissement commercial le plus considérable de Beauharnois.

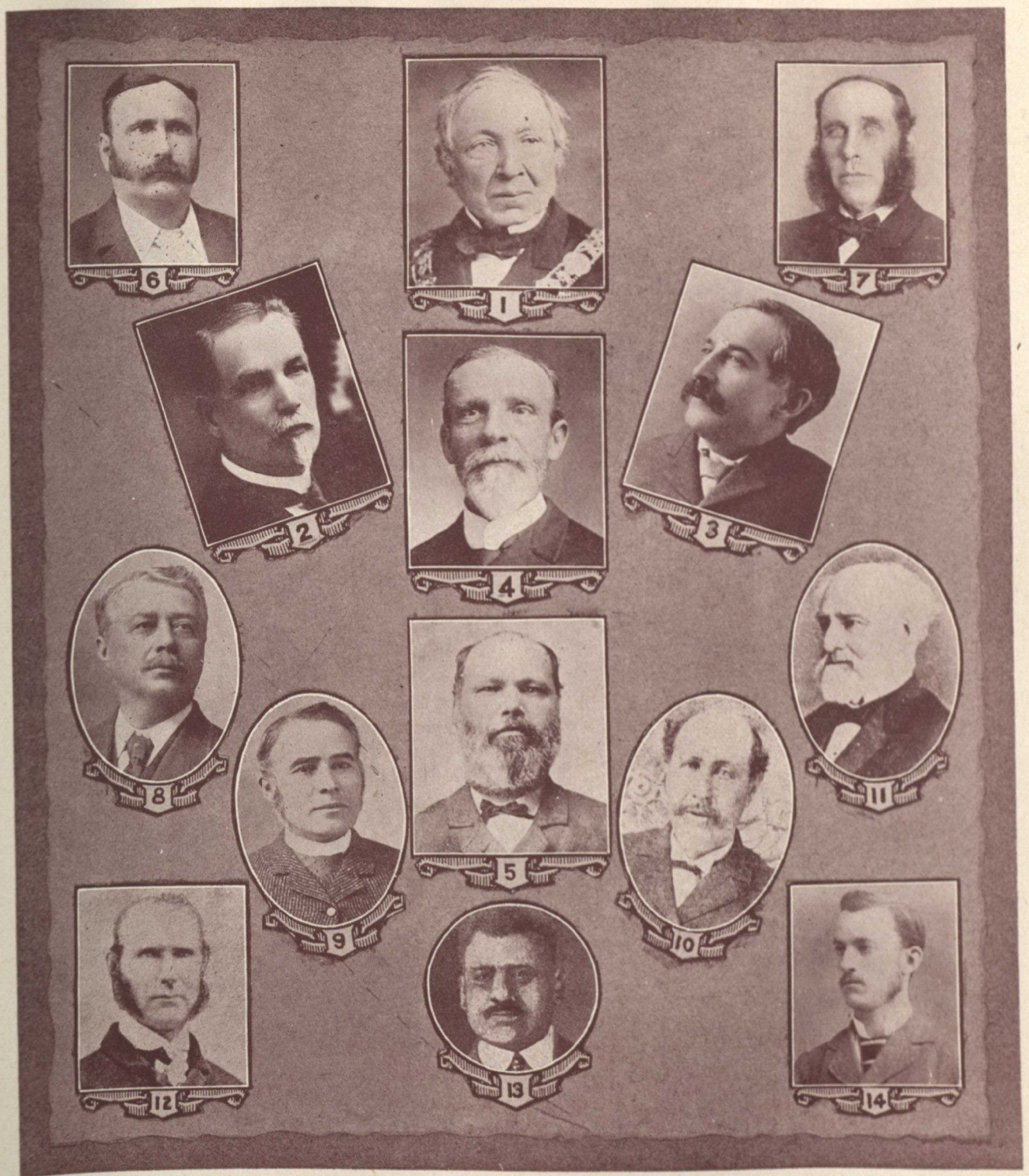

GROUPE D'ANCIENS HOMMES D'AFFAIRES DE BEAUHARNOIS

(1) L'Hon. Sénateur C.-S. Rodier.—(2) M. Achille Marchand.—(3) M. Octave Laurin.—(4) M. Narcisse Deslauriers.—(5) M. Antoine Lefebvre.—(6) M. Alphonse Goyette. (7)—M. Julien Leduc.—(8) M. H. Bourgie.—(9) M. L. Vachon.—(10) M. A. Doutre.—(11) M. D. Masson. —(12) L'Hon. Ls Renaud.—(13) M. J.-E. Leduc.—(14) M. C. Hamel.

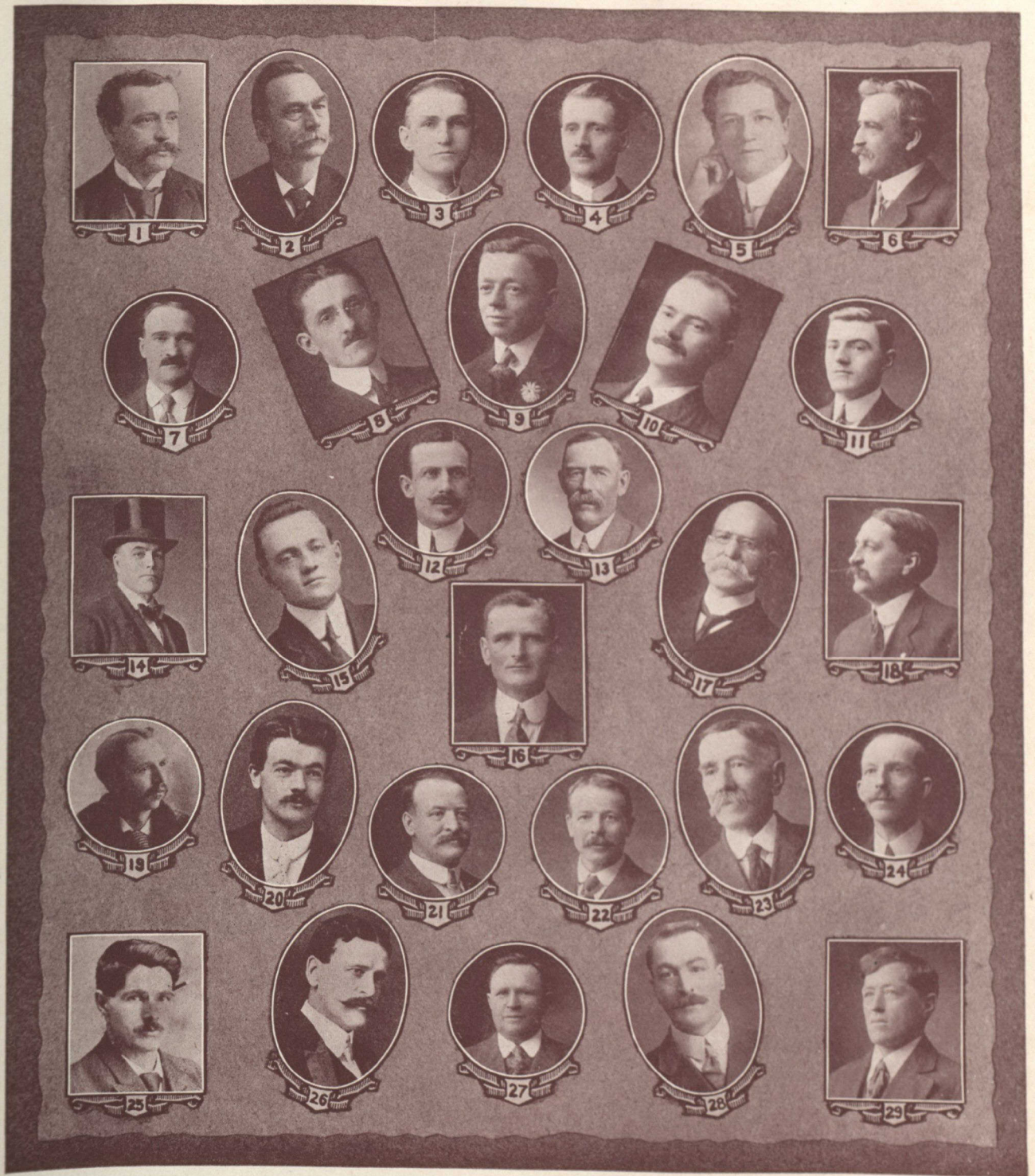

GROUPE D'HOMMES D'AFFAIRES DE BEAUHARNOIS

(1) L'Hon. Sénateur A.-A. Thibaudeau.—(2) M. J.-G. Léonard.—(3) M. T. Beffre.—(4) M. J.-O. Carignan.—(5) M. L.-Z. Leduc.—(6) M. C.-O. Dupuis.—(7) M. I. Dagenais.—(8) M. H. Roy.—(9) M. J. Marchand.—(10)M. H. Roy.(11) M. Albert Legault.—(12)M. I. Charest.—(13) M. J.-E. Daigneault.—(14) M. Ph. Bourgie.—(15) M. E. Doutre.—(16) M. A. Leduc.—(17) M. N. Marleau.—(18) M. J.-B. Roy.—(19) M. J. Fortier.—(20) M. A. Cartier.—(21) M. R. Miron.—(22) M. D. Gendron.—(23) M. E. Manny.—(24) M. Ad. Robert.—(25) M. E. Dickner.—(26) M. W. Ross.—(27) M. U. Charrette,—(28) M. F.-X. Leduc.—(29) M. F. Robinault.

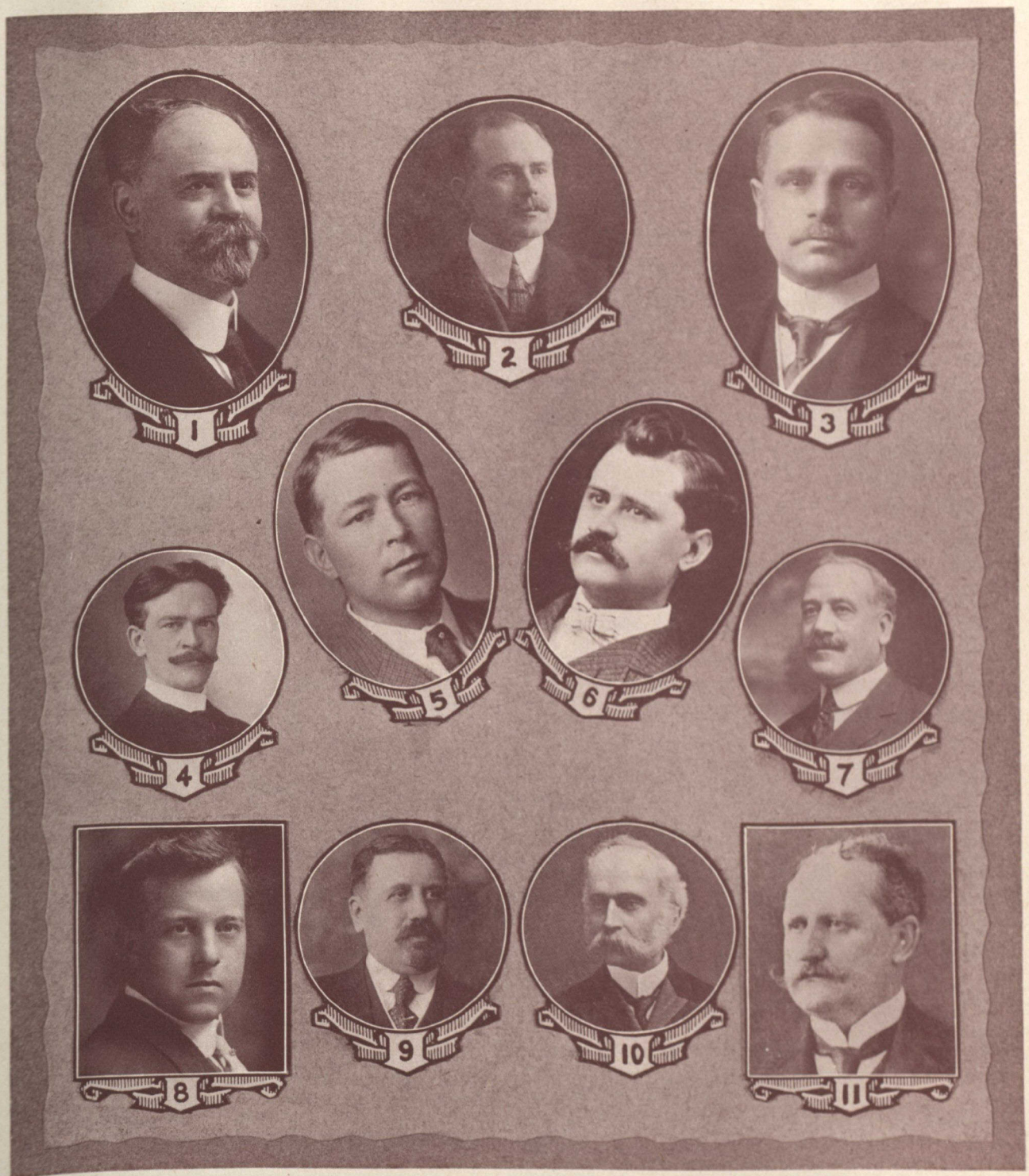

GROUPE D'HOMMES D'AFFAIRES ENFANTS DE BEAUHARNOIS

(1) M. C.-H. Branchaud.—(2) M. Arthur-L. Branchaud.—(3) M. E.-A. Robert.—(4) M. Hercule Mailloux.—(5) M. René Marchand.—(6) M. Antoine Gariépy.—(7) M. W. Reed.—(8) M. Raoul Marchand.—(9) M. G. Leduc.—(10) M. L.-J.-A. Surveyer.—(11) M. G. Caverhill.

Carignan (magasin général) (1864); J.-G. Léonard (1890) (épiceries et ferronneries); Omer Marchand (marchandises sèches et épiceries) (1889); J.-N. Marchand (marchandises sèches pour hommes) (1915); J. Lawande (1913); Mde W. Bourdon (marchandises sèches); C.-O. Dupuis, (meubles et garage); Jos. Daignault (1915); Jos. Fortier, J.-A. Legault (épiceries); J.-H. Roy (chaussures et cordonnerie); J. Deschamps (cordonnerie); J. Tessier, L. Marchand (marchands-tailleurs); Mde W. Bourdon, Mde A. Émard, Melle B. Huot (modistes); J.-A. Robert, T. Beffre, Melle R. Faubert, Madame F.-X. Leduc et J. Payer (restaurateurs); J.-B. Primeau, A.-O. Primeau, C. Martin, R. Leduc, (bouchers); L. Brière, Z. Gervais, R. Ellice (hôteliers); C. Crevier (marchand de liqueurs); Dupuis et Cartier, Langlois et Groulx (garages pour automobiles); Arthur Leduc, F.-X. Leduc, N. Duquette, E. Dickner, J. Dagenais, Nareau & Poissont (commerçants); O. Gendron, A. Limoges, F. Robinault, J.-B. Mathieu (ferblantiers); A. Mathieu, W. Bourdon, A. Groulx (forgerons); I. Charest (bijoutier);[1] L. Renaud, W. Lefebvre, P. Bourgie, A. Bourgie (charretiers); A. Hébert, E. Harvey, Faubert & Morrisseau (barbiers).

Plusieurs voyageurs de commerce ont aussi leur résidence à Beauharnois, tels les voyageurs de la maison Kilgour et MM. J.-B. Roy, A. Proulx, O. Duquette, A. Hébert.

Une mention spéciale est due à notre photographe local, M. Elie Gendron; avant lui, nous avons eu, entre autres, à Beauharnois, les photographes Poissant, Willis, J.-B. Roy, O. Laplante; M. Gendron a acquis une réputation des plus enviables et parfaitement méritée.[2]

En terminant cette courte esquisse de la vie commerciale de Beauharnois, il est juste de rappeler les noms de quelques financiers de marque, qui se réclament de Beauharnois comme de leur paroisse: Messieurs Charles H. Branchaud, de la maison de change Beaubien, de Montréal, et son frère Arthur, banquier;[3] Monsieur E.-A. Robert,[4] ancien gérant de la *Dominion Woolen Mfg.*, et actuellement président de la Compagnie des Tramways de Montréal; Monsieur Hercule Mailloux,[5] gérant de la Compagnie de meubles *St. Lawrence*, de Fraserville, P.Q.; Messieurs René et Raoul Marchand,[6] gérants de banque, l'un à Drummondville, l'autre à Saint-Jacques l'Achigan; Monsieur Walter Reed,[7] M.P.P. pour l'Assomption; Monsieur F. Gustave Leduc,[8] gérant du bureau-chef de la Banque d'Hochelaga, à Montréal; Monsieur L.-J.-A. Surveyer,[9] fondateur de la maison de quincaillerie montréalaise du même nom; Monsieur G. Caverhill,[10] chef de la maison Caverhill, de Montréal; Monsieur Antoine Gariépy, banquier de Montréal.

---

(1) Avant M. Charest, Beauharnois avait eu comme bijoutier Fred Hitchins, de 1855 à 1911.

(2) C'est des ateliers de M. Gendron que sont sorties la grande majorité des photographies qui sont reproduites dans ce volume; le travail a été remarqué des experts de la maison de photogravure Mortimer, d'Ottawa.

(3) Messieurs Branchaud sont les fils de feu Mtre Moïse Branchaud, C.R.

(4) Fils de feu J.-B. Robert, meunier.

(5) Fils de M. Mailloux, ancien maître-éclusier.

(6) Fils de M. Achille Marchand, banquier de Victoriaville.

(7) Fils de feu Walter Reed. Est entrepreneur général et a été maire de Maisonneuve; est député depuis 1908.

(8) Fils de M. Ferdinand Leduc, de la maison Leduc & Fortin.

(9) Fils de feu le Dr Jos. Surveyer, de Beauharnois, père de l'Honorable Juge Édouard Fabre-Surveyer.

(10) Fils de T. Caverhill, ancien marchand à Beauharnois.

CHAPITRE SEPTIÈME

Vie sociale

QUELQUES ÉVÉNEMENTS—QUELQUES DATES

NOUS voudrions ici, enregistrer certains faits notables de l'histoire locale, relatifs à l'histoire civile; ils n'ont pu trouver place dans les chapitres précédents, et toutefois il serait injuste de les oublier.

* * *

Villégiature.—Depuis longtemps, Beauharnois est un centre important de villégiature; de nombreux touristes viennent, chaque année, passer les mois d'été sur les bords du lac Saint-Louis; depuis surtout que Beauharnois est relié à Montréal par le chemin de fer du *N. Y. C.*, cet aspect de la vie sociale s'est constamment accentué. La beauté du site, l'abondance du poisson[1] et du gibier attirent justement les citadins. Les visiteurs s'établissent depuis *Maple Grove* jusqu'au *Buisson*; je note, parmi nos villégiaturistes, les familles E.-A. Robert, Sénateur Thibaudeau, L. Rodier, J.-B. Bonhomme, Achille Bergevin, Gustave Leduc, Alfred Léger, Antoine Gariépy, etc.

* * *

Beauharnois sportif.—Il est juste de noter l'aspect *sportif* de Beauharnois. Concoururent à donner un certain relief à ce côté de la vie sociale: un club de balle au camp, l'*Idéal*, qu'une longue série de victoires a placé en vedette; des clubs de gouret; des courses de chevaux; des parties de tir; des régates, qu'une bonne organisation a rendues populaires dans toute la province; surtout le *Club de Pêche et de Chasse* fondé en 1901 par Messieurs R. Miron, Aimé Leduc, Geo. Hains, Jos. Tessier, C.-O. Dupuis, J.-A. Poissant, Thomas Brossoit, Euclide Larichelière, Moïse Hébert, L.-P. Cloutier, W. Olivier, Octave Laurin et d'autres. Le *Club* possède l'île Saint-Joseph, achetée en 1909, des Révérendes Sœurs Grises de Chateauguay. Les officiers, en 1920, sont: MM. Raoul Miron, président, C.-O. Dupuis vice-président, J.-A. Cartier, secrétaire-trésorier; le comité de régie se compose de MM. L.-Z. Leduc, J.-C. Trudeau, W. Olivier, W. Allard et H. Roy; le club a 70 membres.

* * *

Nos journaux.—Beauharnois a eu quatre journaux qui parurent de 1867 à 1884. Le premier, le *Courrier de Beauharnois*, fut fondé en 1867 par J.-N. Camyré, qui en était à la fois le propriétaire et le rédacteur; en 1875, ce journal devint la propriété de l'avocat Athanase Branchaud, qui en fut le rédacteur.

(1) Dès 1714, l'arpenteur Catalogne, dans sa description des seigneuries, parle de la rivière Saint-Louis, comme "abondant en poisson, surtout en saumon."—(Girouard: "*Supplement to Lake St. Louis*," p. 378.)

En 1872, au *Courrier* succéda *l'Echo de Beauharnois*, dont le propriétaire-rédacteur était l'avocat Thomas Brossoit. Le *Courrier de Beauharnois* est devenu le *Progrès de Valleyfield.*

Quelques années plus tard parut l'*Avenir de Beauharnois*, dont les rédacteurs furent M. Morrissette, ancien maître d'école à Beauharnois, celui qui est devenu l'Hon. Juge L.-A. Prud'homme (1875–1877), et d'autres rédacteurs volontaires.

Vers 1883, à l'*Avenir* succéda le *Drapeau de Beauharnois*, ayant comme propriétaire J.-B. Cadieux de Courville, et comme rédacteur l'avocat L.-A. Seers, C.R.

Et cela nous rappelle encore quelle belle période d'histoire fut pour Beauharnois l'époque 1861-1885. Nous avons déjà vu quelle prospérité matérielle atteignit alors Beauharnois; nous avons vu aussi qu'un cercle littéraire entretenait une vie intellectuelle intense; joignons à cela les journaux, et la présence d'un bon nombre d'hommes de profession instruits constituant une société d'élite, et nous aurons quelque idée de ce que fut un jour Beauharnois.

* * *

Nos hommes de profession.—En traitant de Beauharnois judiciaire, nous avons mentionné les avocats de Beauharnois.

Les *notaires* ont été Louis *Sarault*,[1] de 1806 à 1861; Ovide Leblanc, de 1822 à 1845; Louis Hainault,[2] de 1838 à 1874; Joseph Léonard,[3] de 1847 à 1887; Vite A. Lemoyne de Martigny,[4] de 1848 à 1876; François-Clovis Bazinet, de 1848 à 1892; Jean Gualbert Longpré, de 1852 à 1863; Joachim Brossoit, en 1861; Elie Hercule Bisson,[5] de 1860 à 1898; Jos. Mayer,[6] de 1864 à 1876; Jean-Marie Philorum Prud'homme, 1881-1882; M. Garand, 1895. Depuis 34 ans, M. le notaire L.-C. Tassé est notaire à Beauharnois; il est maire de la ville, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de la ville et a été, pendant 29 ans, secrétaire de la ville. Depuis 22 ans, M. le notaire J.-C. Trudeau est à Beauharnois, où il a succédé à M. le notaire E.-H. Bisson. M. Trudeau est agent de la Seigneurie de Beauharnois et directeur de la *Beauharnois Electric Co.*[7]

D'après les recensements, en 1831, Beauharnois a trois notaires, 3 en 1842, 5 en 1851, 5 en 1861, 6 en 1871, 3 en 1881, 4 en 1891, 2 en 1901, 2 en 1911.

Les notaires nés à Beauharnois sont Louis Hainault, Joachim Brossoit et M. Louis Guimond, pratiquant actuellement à Mont-Laurier.

Nous n'avons pu nous procurer les dates exactes de présence de nos *médecins* locaux; voici, du moins, quelques notes. Le premier que l'on connaisse avec certitude est C. *Fleming*, qui mourut en 1832, victime de l'épidémie de choléra, et fut remplacé par le docteur L.-H. Masson; entre 1840 et 1849, est à Beauharnois le Dr Joseph Surveyer;[8]

(1) Avant le notaire Sarault, il n'y eut pas de notaire à Beauharnois même; tout à côté, à Chateauguay, était le notaire Gaucher. Le notaire Sarault, dans sa longue carrière de 55 ans de pratique professionnelle, a été mêlé de très près à la vie paroissiale de Beauharnois.

(2) Le notaire Hainault, après la rébellion de 1838, fit partie de la milice, et devint shérif; il est mort subitement, pendant la messe, en 1880; c'est une figure de premier plan dans l'histoire locale.

(3) Le notaire Léonard est le père de M. J.-G. Léonard, ex-maire et marchand de Beauharnois.

(4) Le notaire de Martigny établit à Beauharnois la *Banque des Marchands* et fut régistrateur.

(5) Fut député au parlement provincial et protonotaire.

(6) Fut régistrateur du district pendant au-delà de 30 ans.

(7) Une Chambre locale des notaires (District de Beauharnois) fut constituée en 1860; le président en était le notaire Charles-M. Lebrun, le secrétaire J.-G. Longpré, le syndic J.-B. Scott, et les autres membres, Mtres G.-A. Beaudry, Louis Beaudry, J. Léonard, A.-L. de Martigny, Louis Gervais, Alexis-R. Bisson, Moïse Garaud, J.-A. Massé. Mtre M. Garand pratiqua quelque peu à Beauharnois, vers 1896.

(8) Le Dr J. Surveyer était le père de L.-J.-A. Surveyer, qui tint l'un des plus considérables commerces de ferronneries de Montréal, et grand-père de l'Hon. Juge E. Fabre-Surveyer.

GROUPE D'ANCIENS PROFESSIONNELS DE BEAUHARNOIS

(1) M. J.-G. Laurendeau, C.R.—(2) Dr H. Roy.—(3) F.-C. Bazinet, N.P.—(4) Dr J. Surveyer.—(5) Dr A.-T. Côté.—(6) Dr M. Sabourin.—(7) J. Léonard, N.P.—(8) J.-K. Elliott.—(9) L.-A. Seers, C.R.—(10) Dr P.V-B. de Boucherville.—(11) Dr H. Hervieux.—(12) P.-C. Duranceau.—(13) J.-B.-R. Laplante.—(14) J.-G. Longpré, N.P.—(15) J. O'Sullivan, I.C.—(16) Dr A. R. Primeau. (17) Hon. Juge L.-A. Prud'homme.—(18) J. Mayer, N.P.

GROUPE D'HOMMES DE PROFESSION NÉS A BEAUHARNOIS

(1) Le Dr J.-B. Bonnier—(2) L'avocat Ath. Branchaud.—(3) L'avocat T. Brossoit.—(4) Le Dr F. Leduc.—(5) L'avocat N. Brossoit.—(6) Le Dr Louis Fortin.—(7) Le Dr O. Guimond.—(8) L'avocat John Sullivan.—(9) Le Dr H. Charlebois.—(10) L'avocat Joseph Doutre.—(11) L'avocat W.-A. Baker.—(12) L'avocat M. Branchaud.—(13) Le Dr J. Laberge.—(14) Le Dr Alfred Brossoit.—(15) L'avocat O. Goyette.—(16) L'ingénieur civil B. Roy.—(17) Le notaire L. Guimond.—(18) Le notaire L. Hainault.—(19) L'Hon. juge H.-A. Goyette.

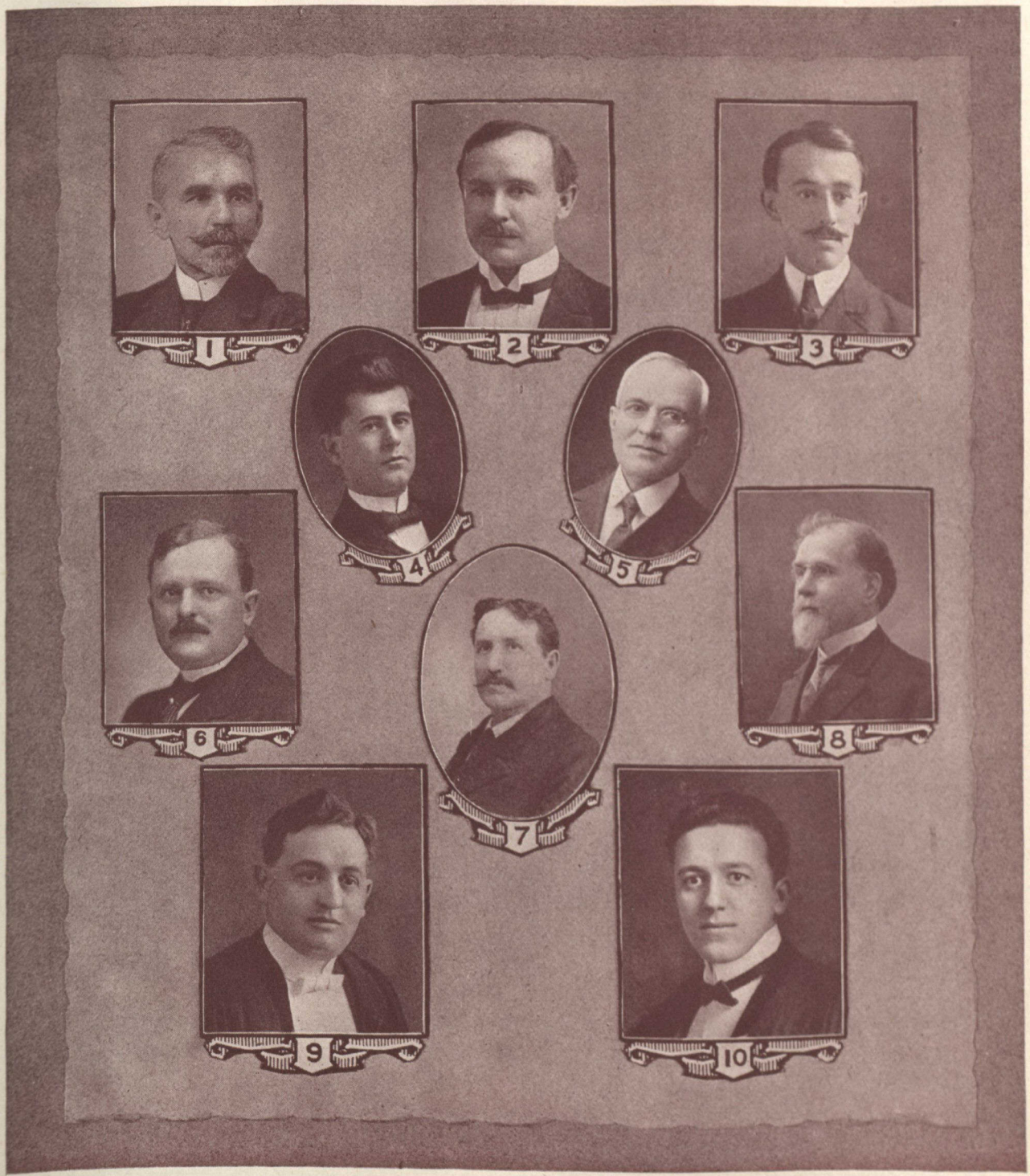

NOS HOMMES DE PROFESSION

MM. (1) Le docteur A. Desgroseilliers.—(2) Le notaire J.-C. Trudeau.—(3) L'ingénieur civil D. Manny.—(4) Le Dr A. Boyer, M.V. —(5) Le Dr A. Duquette.—(6) L'avocat T. Fortin.—(7) Le Dr G. Huot.—(8) Le notaire L.-C. Tassé.—(9) L'avocat P. Mercier.—(10) Le dentiste J. Huot.

au recensement de 1851, le Dr Charles O'Doherty, catholique, est à Beauharnois; depuis lors, Beauharnois a eu les docteurs Gernon, Moïse Sabourin, décédé en 1866; E. Dansereau, Philéas de Boucherville,[1] de 1866 à 1890; A.-R. Primeau (1866–1888); C.-L. de Martigny; F. Perreault; Alfred Brossoit; Philémon Laberge; vers 1890, le Dr Henri Hervieux;[2] en 1847–1853, les docteurs Cartier et Lafleur, qui furent victimes de l'épidémie; J.-R. Tranchemontagne; le Dr A.-T. Côté, décédé il y a une dizaine d'années; le Dr Hercule Roy, gendre du Dr de Boucherville, à Beauharnois vers 1892; Alfred Brossoit, 1875-1901; le Dr Létourneau, décédé en 1916; le Dr Paré, qui maintenant est médecin à Saint-Louis-de-Gonzague. Nos médecins, actuellement, sont M. le Dr G. Huot, qui exerce sa profession à Beauharnois depuis une trentaine d'années; M. A. Desgroseilliers, depuis une vingtaine d'années, et M. A. Duquette, depuis cinq ou six ans; M. J. Huot, dentiste, et M. A. Boyer, M.V.

L'HARMONIE DE BEAUHARNOIS
(En 1919)

Quelques médecins sont originaires de Beauharnois: le Dr Alfred Brossoit, décédé; Henri Cayley, décédé; le Dr Jules Laberge, décédé; le Dr L. Fortin, pharmacien, décédé; Messieurs les docteurs Omer Guimond, de Chicopee Falls, J.-B. Bonnier, de Montréal, Fernand Leduc, de Montréal,

(1) Le Dr P.-V.-B. de Boucherville était fils du Seigneur de Boucherville.

(2) Le Dr Henri Hervieux, après quelques années de pratique à Sainte-Philomène et à Beauharnois, devint professeur de matière médicale à l'Université Laval, puis de pathologie interne; à sa mort, en janvier 1913, il était président des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Jules Huot, dentiste, de Montréal, J. Elliott, M.V.

Parmi les *ingénieurs et arpenteurs*, je relève, pour Beauharnois, Francis Winter, au commencement du XIXème siècle; plus tard, en 1833, Robert Hayle et Charles Archambault sont experts pour l'évaluation des terres; vers le même temps, Nahum Baker et James Milne, un peu plus tard Charles Manuel et David Levington; plus tard, vers 1875-1880, J.-H. O'Sullivan est à Beauharnois; en 1920, un enfant de Beauharnois, M. David Manny est ingénieur-arpenteur. M. l'ingénieur de Boucherville Roy, d'Ottawa, fils de feu le Dr Hercule Roy, est né à Beauharnois en 1892.

* * *

Sociétés de secours mutuel.—Plusieurs sociétés de secours mutuel ont une succursale à Beauharnois, entre autres la *Saint-Jean-Baptiste*, les *Forestiers Catholiques*, l'*Alliance Nationale*, l'*Union Saint-Pierre*, la *C.M.B.A.*, les *Forestiers Catholiques*, les *Forestiers Indépendants*. Il y a aussi un groupe considérable de *Chevaliers de Colomb;* jusqu'à présent, les membres de Beauharnois appartiennent au Conseil de Valleyfield.

* * *

La fanfare.—Beauharnois a une fanfare, l'*Harmonie de Beauharnois*, organisée vers 1905, à la demande de Monsieur le Curé Nepveu, par un groupe de paroissiens, pour donner plus d'éclat aux fêtes religieuses: processions de Fête-Dieu, de cimetière, et visite pastorale. La fanfare a paru en public, pour la première fois, le jour de la Fête-Dieu de 1906, et a toujours, depuis lors, accompagné le T. S. Sacrement dans la grande procession. Les instruments de musique, achetés d'abord par les souscriptions des citoyens, réparés et renouvelés à même les revenus de la fanfare, sont maintenant la propriété du *Club de Chasse et de Pêche* de Beauharnois.

Notre corps de musique a figuré avantageusement dans la procession finale du Congrès Eucharistique de Montréal, en septembre 1910. Le professeur Albert Contant, qui en était alors le directeur, avait composé et a fait exécuter une *Marche du Congrès* qui lui valut des félicitations de musiciens marquants.

Aux fêtes du Centenaire, en juin 1920, notre Fanfare obtint de nouveau un grand succès.

Baillis.—Le 18 mars 1773, nomination, à Beauharnois, de trois baillis: François Hébert, Jacques La Jambe et Jean Le Bœuf. En 1829, J.-B. Branchaud est bailli, et en 1839 John Bryson.

Fonctionnaires du service civil fédéral.—Plusieurs fonctionnaires du service civil fédéral, à Ottawa, sont originaires de Beauharnois: MM. L.-G. Roy, Chambord Baudry, A. Robert, Olier Prud'homme, C.-R. D'Aoust.

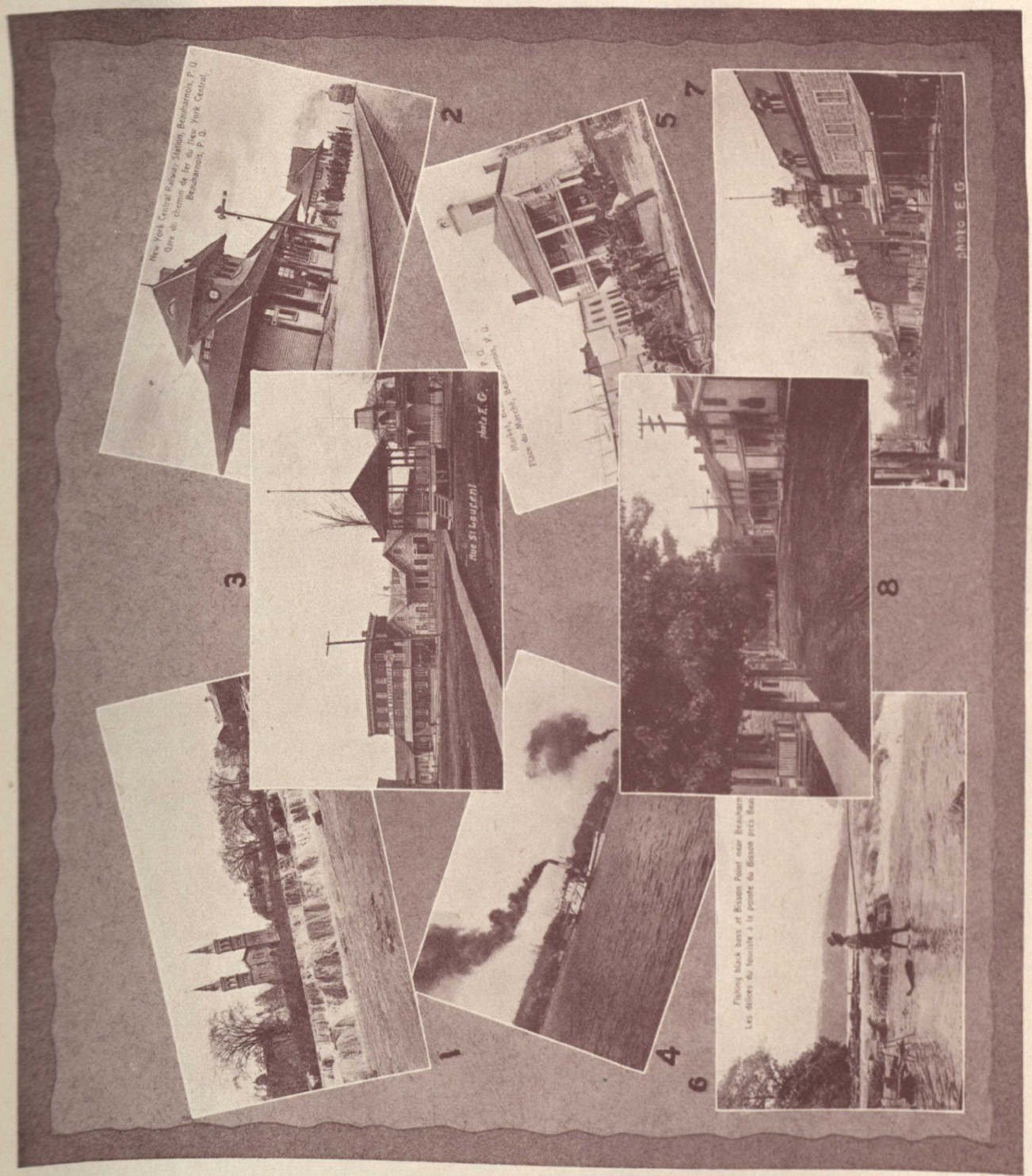

VUES DE BEAUHARNOIS

(1) Chutes de la rivière Saint-Louis.—(2) Station du *N. Y. C.*—(3) Rue Saint-Laurent.—(4) Vue générale.—(5) Le *Marché.*—(6) Au *Buisson.*—(7) Rue Ellice.—(8) Rue Saint-Laurent.

TROISIÈME PARTIE

Le Centenaire

"La mode est aux centenaires en notre bonne province de Québec. On en célèbre beaucoup depuis quelques années, et c'est une heureuse idée; car c'est une occasion toujours de se recueillir et de tirer du passé d'excellentes leçons."[1]

C'est cette occasion que voulut offrir à ses paroissiens M. le curé de Beauharnois, quand il songea à célébrer par de grandes fêtes le centenaire de Saint-Clément. Il lui parut qu'à Saint-Clément, comme en maint autre endroit de la province, les fidèles aimeraient à se recueillir et à entendre rappeler leur passé paroissial; ne serait-ce pas, en outre, une incomparable occasion pour les *anciens* de Beauharnois, d'y revenir saluer leurs parents et leurs amis et d'y prier sur la tombe de leurs défunts? Et voilà pourquoi, plusieurs années à l'avance, Monsieur le Curé projeta des fêtes de centenaire.[2]

Tout ce que l'on peut dire d'un centenaire se groupe sous deux titres: *la préparation* et *les fêtes* du centenaire; ce seront aussi les deux chapitres de cette troisième partie de notre histoire.

(1) Paroles de M. l'abbé E.-J. Auclair, dans la *Revue Canadienne* d'août-septembre 1920, à propos du sermon prononcé aux fêtes du centenaire par Monsieur l'abbé J.-D. Nepveu, Ph. Th. D., curé de Saint-Anicet.

(2) Exactement, c'est le centenaire de la nomination du premier prêtre ayant résidence à Beauharnois, que l'on a célébré en juin dernier. La date exacte eût été octobre 1919. Mais les travaux de restauration de l'église paroissiale n'étant pas terminés et la saison d'automne ne se prêtant pas toujours à de telles manifestations, les fêtes furent remises à l'été de 1920.

Salut au Centenaire[1]

Tout un siècle a passé sur ma ville chérie;
Ces cent ans font deux fois la longueur de ma vie.
Toujours mon Beauharnois se mire au bord du lac
Que sillonnent l'esquif, le navire et le yacht.

C'est ma ville au passé théâtral, romantique,
Où l'enfant naît rêveur, et doux, et poétique;
Il y grandit heureux, admirant tous les jours
Le Saint-Laurent qui passe et repasse toujours.

Que ma ville est jolie! On la dit immortelle.
Serein, son cimetière est tout vivant comme elle;
L'ancêtre y repose sous un doux va-et-vient
De l'ami qui espère, et croit, et se souvient.

Ton esprit triomphant des âges séculaires,
Invite les Anciens aux fêtes centenaires.
Berceau de mon enfance, ô tombeau des aïeux,
J'ai gardé pour vous seuls mon amour et mes vœux!

W. A. BAKER.

(1) Un enfant de Beauharnois, Monsieur l'avocat W.-A. Baker, C.R., de Montréal, a bien voulu préparer ce *Salut au Centenaire.*

CHAPITRE PREMIER

La Préparation du Centenaire

C'EST vers 1916 que Monsieur le curé Nepveu commença non à penser au Centenaire—depuis longtemps il en était question—mais à le préparer. Ce n'était pas trop, pensait-il, de trois ans, pour exécuter tous les travaux qu'il projetait; et il avait raison: à la date exacte du centenaire, en 1919, tout n'était pas terminé, et l'on dut reculer, jusqu'à juin 1920, la célébration de cet événement.

Dans la préparation du centenaire, l'on peut distinguer deux phases, la préparation *lointaine* et la préparation *prochaine;* elles fournissent la matière de deux articles distincts.

ARTICLE PREMIER—PRÉPARATIFS ÉLOIGNÉS

Trois faits ont préparé le centenaire, dont deux dus à la prévoyante sollicitude du curé de Beauharnois, et l'un à la bienveillance de Monseigneur l'évêque du diocèse de Valleyfield. Les deux premiers sont l'*Histoire de Saint-Clément* et les travaux de restauration des édifices *paroissiaux*; le troisième est le canonicat de Monsieur le curé Nepveu.

Histoire de Beauharnois

Depuis longtemps, notre curé rêvait d'une histoire de la paroisse de Saint-Clément; dès les premiers mois de son arrivée à Beauharnois, il avait, avec Monsieur le vicaire J.-E. Gauthier, recueilli et classé beaucoup de notes sur le passé de Saint-Clément; un peu plus tard, il avait reçu de feu Monsieur l'abbé C.-A. Santoire, alors curé de Saint-Louis-de-Gonzague, un *Précis historique sur la Seigneurie de Beauharnois;* le centenaire parut être une bonne occasion pour exploiter ces richesses documentaires, et la tâche honorable d'écrire l'histoire de Saint-Clément fut confiée à un enfant de la paroisse. La compagnie de papier *Howard Smith* facilita le projet en donnant tout le papier nécessaire.[1] Tout d'abord l'on songea à faire paraître cette histoire à la date même des fêtes du centenaire; plus tard, il parut préférable d'insérer le récit des fêtes, et voilà pourquoi ce volume ne paraît qu'à la fin de 1920.

Que les paroissiens de Saint-Clément n'oublient pas que si quelques pages de leur histoire sont publiées, ils le doivent à la générosité de leur curé actuel, qui n'a pas craint d'assumer les risques considérables de cette entreprise!

Restauration de l'église[2]

Monsieur le Curé pensa, en outre, que pour les fêtes du centenaire, il conviendrait de donner à l'église paroissiale une déco-

(1) Notre plus grande gratitude est due et assurée à la *Howard Smith* pour ce don magnifique.

(2) Nous avons raconté plus haut le détail de ces travaux.

ration nouvelle et de faire certaines améliorations; il y avait au-delà de quarante-cinq ans que la voûte de l'église avait été décorée, et au-delà de soixante que le sanctuaire avait été doré par l'artiste Manny; sur tous ces travaux le temps avait déposé beaucoup de poussière, et l'église n'avait pas la *clarté* désirable. Une restauration complète fut décidée et a été exécutée; et quand, le matin du 15 juin dernier, les *anciens* de Beauharnois franchirent le seuil de leur église, ils furent agréablement surpris de se trouver dans un temple décoré avec goût, presque dans une église neuve; à l'intérieur, il faisait clair; les lignes d'architecture étaient mieux mises en relief; au centre une *grande allée*, libre de bancs, conduisait à une riche table de communion, et au-delà, à un sanctuaire pavé en marqueterie; de beaux tableaux sollicitaient, de la voûte, le regard du fidèle; et les anciens surent bientôt que la joie de se trouver dans un si beau temple était due à la générosité des paroissiens et à l'inlassable ténacité et à l'habileté administrative du curé.[1]

Tout à côté de l'église est le presbytère; les paroissiens ont tenu à ce que la résidence de leurs prêtres fût *propre* pour les grandes fêtes du centenaire; à cet établissement comme à l'église, d'importantes réparations ont été faites, grâce à la générosité des marguilliers.

Ces travaux ont grandement contribué à assurer le succès des fêtes du 14 et du 15 juin 1920; nous, les *anciens* de Beauharnois, nous nous sommes sentis plus attachés à notre paroisse d'origine en retrouvant si beaux les établissements qui en sont le centre religieux.

Canonicat de Monsieur le Curé Nepveu

En janvier 1920, Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Valleyfield créait un Chapitre de chanoines; au nombre des chanoines élus était Monsieur l'abbé Théodule Nepveu, Curé de Beauharnois et Vicaire Forain. Les paroissiens de Saint-Clément comprirent que l'honneur fait à leur curé rejaillissait sur la paroisse et ils tinrent à l'attester solennellement. Ils rivalisèrent d'entrain pour offrir, en don, au nouveau chanoine, une partie des insignes de sa nouvelle dignité. En outre, ils voulurent lui faire fête. Voilà pourquoi, le dimanche qui suivit la cérémonie d'installation des chanoines à Valleyfield, c'est-à-dire, le dimanche de la *Quasimodo* 1920, ils se rendirent processionnellement au presbytère et conduisirent le curé-chanoine à l'église; là, il y eut adresse, offrande d'une bourse, et le nouveau dignitaire ecclésiastique officia à la messe solennelle.

Pour les fêtes du centenaire de la paroisse, c'était une belle préparation.

ARTICLE SECOND—LES PRÉPARATIFS IMMÉDIATS

Nous entendons par préparatifs *immédiats* tout ce qui a été fait directement et officiellement en vue de la célébration du Centenaire.

Comités d'organisation—

Les 8 et 15 février 1920, au prône de la messe paroissiale, Monsieur le Curé convoquait une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse pour délibérer sur l'organisation de fêtes pour le centenaire de Saint-Clément. A l'issue de la messe, le 15 février, les francs-tenanciers convoqués se réunissaient à la sacristie, et il était procédé comme suit:

(1) Ces travaux ont été faits par souscriptions volontaires, par organisations (tombolas) et par des recettes ordinaires plus considérables.

"M. J.-G. Léonard, secondé par M. Ferdinand Leduc, propose que Monsieur le curé de cette paroisse soit nommé président de cette assemblée. Adopté unanimement.

" M. J.-G. Léonard, secondé par M. Ferdinand Leduc, propose que M. Raoul Miron soit nommé secrétaire. Adopté unanimement."

Après pourparlers et délibérations, il fut décidé qu'un comité devrait être formé pour s'occuper de l'organisation générale de la fête du centenaire, et M. J.-G. Léonard, secondé par M. Delvini Gendron, proposa que les personnes ci-après nommées formassent ce comité, savoir: M. le curé Théodule Nepveu; MM. L.-C. Tassé, N. P., maire de la ville de Beauharnois; Benjamin Vinet, maire de la paroisse Saint-Clément; Auguste Hébert, maire de la ville de Maple Grove; Euclide Montpetit, maire du village du Lac Saint-Louis; Joseph Lebœuf, président de la Commission scolaire de Saint-Clément; J.-E. Dussault, marguillier en charge; Jean-Baptiste Boyer et Joseph Gendron, marguilliers du Banc de la Fabrique de la dite paroisse. A ce comité général on donnait "le pouvoir de former des sous-comités et de s'adjoindre toute personne qu'il jugera nécessaire." Cette assemblée paroissiale du 15 février 1920 est le premier acte officiel de la paroisse en vue de la célébration du centenaire.

Le deuxième est du 29 février. Au presbytère, ce jour-là, se réunissaient les membres du Comité général d'organisation. Il fut décidé, à l'unanimité, que Monsieur le Curé serait le président honoraire, M. le maire Tassé président actif, et M. Raoul Miron secrétaire du Comité. Il fut ensuite décidé, sur proposition de M. Joseph Lebœuf, secondé par M. Joseph Gendron, que les sous-comités suivants seraient nommés:

Comité de Réception—

Monsieur L.-C. Tassé, président; le R. Fr. Croisetière, et MM. J.-E. Dussault, Ferdinand Leduc, J.-C. Trudeau, L.-Z. Leduc, J.-B. Roy, Isaïe Dagenais, Dr G. Huot, Dr A. Duquette, H.-C. Courtney.

Comité des Finances—

Monsieur Benjamin Vinet, président; MM. Jos. Lebœuf, Jos. Gendron, J.-B. Boyer, Auguste Hébert, Jérémie Bougie, Donat Dagenais, Dr A. Desgroseillers, J.-O. Carignan, A. de Laplante, Euclide Montpetit, Théodule Olivier.

Comité de la Presse—

Monsieur l'abbé D. Saint-Aubin, vicaire, président; MM. Pamphile Laplante, Tancrède Fortin, Paul Mercier.

Comité des Amusements—

Monsieur l'abbé J.-O. Delisle, vicaire, président; MM. Raoul Miron, H. Roy, Aimé Leduc, Emery Poirier, Joseph Laurin, R.-N. Sévigny, Dr A. Boyer, Ferd. Faubert, Arthur Leduc, Armand Thibert.

Il était, en outre, décidé que tous ces comités devaient agir avec l'assentiment du Président Honoraire, Monsieur le Curé T. Nepveu.

Le 9 mars, les comités commencent, à la salle Vachon, le travail d'organisation des fêtes. L'on décide que Monsieur le Curé fera partie de tous les Comités; que le banquet du 15 juin aura lieu sur le terrain que les Révérendes Sœurs Grises de l'Hospice veulent bien offrir à cette fin; que le prix du billet pour le banquet sera de $5.00; que Messieurs Armand Thibert et J.-O. Carignan iront à Montréal pour louer la

vaisselle nécessaire au banquet; que M. Armand Thibert sera le trésorier du Comité général.

Le 17, le 22 et le 28 mars, le Comité de Réception, après avoir constaté qu'il ne peut guère s'occuper de la préparation du banquet, en donne le contrat aux restaurateurs montréalais Kerhulu et Oudiau.

Quelques jours plus tard, le Comité retient les services d'orchestre d'un groupe d'artistes diocésains de Valleyfield, sous la direction de M. le professeur Arthur Frappier.

Le Comité fixa aussi le programme des fêtes, choisit les orateurs du banquet et de la soirée du 15 juin, détermina le parcours de la promenade de la soirée du 14 juin; en un mot, il s'occupa de toute la préparation des fêtes, moins ce qui ressortissait plus spécialement au Comité des Amusements et à celui de la Presse.

Parmi les invités du Comité, plusieurs, qui ne purent assister aux fêtes du Centenaire, tinrent à s'excuser en termes très sympathiques: les ministres du cabinet provincial devaient avoir, le jour de la fête, une importante réunion qui rendait impossible leur présence à Beauharnois; des députés des comtés voisins étaient retenus à Ottawa par leurs obligations parlementaires.

Le 12 mai, l'Honorable Sénateur *A.-A. Thibaudeau*, un paroissien de Saint-Clément, regrettait qu'un voyage en France le privât du plaisir d'être à Beauharnois le 15 juin.

L'Honorable *Athanase David*, secrétaire provincial, avait espéré être à Beauharnois le 15 et avait accepté d'y parler; quelques jours avant les fêtes, il dut renoncer à ce projet et exprima au Comité ses "vifs regrets de ne pouvoir assister à la célébration du centenaire."

Le 1er juin, l'Honorable Juge *P.-B. Mignault*, de la Cour Suprême du Canada, s'excusait de ne pouvoir assister aux fêtes du Centenaire à cause des devoirs de sa charge, qui devaient le retenir à Ottawa, le jour du 15 juin. Il ajoutait ces quelques lignes: "Bien des souvenirs nous rattachent à la paroisse de Beauharnois et à son église. Pour ma femme, c'est le lieu de sa naissance; pour moi-même, c'est celui de mon mariage que bénit le vénérable curé Lussier, de sainte mémoire."

Messieurs J.-W. Kilgour et James Wilson, deux vieux citoyens anglais de Beauharnois, regrettaient "that they will not be able to be present at the celebration of the Centennial."

Parmi les laïques, des hommes de marque, tels que l'Honorable Honoré Mercier, l'Honorable Juge W. Mercier, Messieurs les députés L.-J. Papineau et A. Bergevin, les ex-députés A. Plante et E.-A. Robert, M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, Messieurs les avocats W. Poitras, John Sullivan, Tancrède Fortin, Paul Mercier, M. Howard Smith, président de la compagnie de papier du même nom, acceptaient l'invitation et devaient, par leur présence et leurs paroles, donner aux fêtes du 15 juin un éclat plus grand.

Le Comité avait laissé à Monsieur le curé Nepveu le soin d'inviter les personnages *ecclésiastiques*.

Il va sans dire que Mgr l'Évêque de Valleyfield avait été le premier invité. Mis au courant du projet des fêtes du centenaire, il l'avait béni et encouragé, et lui avait promis son concours. Il avait permis tous les travaux de restauration de l'église, en vue du

centenaire. D'autre part, il avait approuvé le projet de l'*Histoire de Beauharnois* et avait exprimé le désir qu'on y insérât le récit des fêtes du 14 et du 15 juin. Cette paternelle bienveillance et cette bénédiction du Pasteur assuraient aux fêtes du Centenaire un succès qui ne fit pas défaut.

Monseigneur J.-C. Dorais, P.A.V.G., rendit de grands services au Comité des Fêtes, qui ne recourut pas en vain à sa bienveillance et à son expérience.

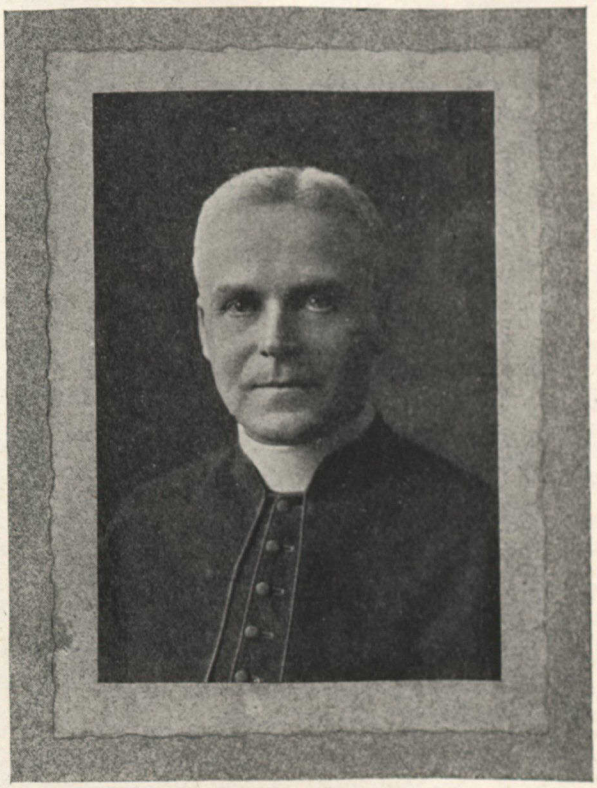

MGR J.-C. DORAIS, P.A.V.G.

Plusieurs invités s'excusèrent en termes non moins sympathiques que ceux des laïques.

Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, S. G. Mgr *C.-H. Gauthier*, faisait répondre au curé de Beauharnois, par son secrétaire: "Sa Grandeur est bien touchée de votre démarche et vous remercie cordialement pour cette délicate attention de votre part; malheureusement, Monseigneur ne peut accepter d'être présent à vos belles fêtes. Sa tournée pastorale est déjà annoncée. Sa Grandeur souhaite à vos fêtes tout le succès possible."

Monseigneur l'évêque de Nicolet, S. G. Mgr *H. Brunault*, exprimait son profond regret de ne pouvoir changer son itinéraire de visite pastorale, et, par suite, de ne pouvoir assister aux fêtes du centenaire.

Monseigneur l'évêque de Joliette, S. G. Mgr *G. Forbes*, ne pouvait venir, lui non plus, à cause de sa visite pastorale au delà des Laurentides, et il en témoignait son chagrin; il ajoutait: "Il me reste à m'unir à vous, à vos paroissiens et à vos hôtes distingués dans le devoir de la reconnaissance envers Dieu pour ce siècle de grâce, et dans l'expression de vœux sincères pour la prospérité spirituelle et matérielle de votre belle paroisse."

Monseigneur *A.-P. Dubuc*, P.D., que le grand âge et les infirmités forcent à garder la résidence, envoyait à Monsieur le Curé "ses meilleurs vœux de pleins succès, tout en regrettant de ne pouvoir accepter la bienveillante invitation."

Monseigneur *Maxime Pilon*, vicaire-général d'Edmonton, tenait à assurer M. le Curé que, fils du diocèse de Valleyfield, il s'intéressait au centenaire d'une paroisse de ce diocèse, mais qu'il fallait se rappeler que la distance de 500 lieues le séparait du théâtre des fêtes et que sur lui seul reposait l'administration de l'Archidiocèse, *sede vacante*.

Monsieur le Chanoine *Pauzé*, supérieur du collège de l'Assomption[1] regrettait que les

(1) Des liens étroits unissent la paroisse Saint-Clément et le collège de l'Assomption; le deuxième curé de Saint-Clément, M. François Labelle, est l'un des fondateurs du collège de l'Assomption.

examens de baccalauréat l'empêchassent de se trouver aux fêtes. La même raison faisait s'excuser M. l'abbé *Joseph Laferrière*, docteur es-sciences morales et historiques, professeur au collège de Saint-Hyacinthe.

Monsieur l'abbé *L.-A. Groulx*, professeur d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal, écrivait à Monsieur le Curé son regret de ne pouvoir être présent, et il ajoutait: "C'est une idée heureuse que de fêter ce centenaire de paroisse. Nous avons beaucoup à gagner en ces pelèrinages vers nos origines. Ils nous aident à ressaisir nos vieilles traditions, et peut-être à en faire survivre quelques-unes, celles du moins, il faut l'espérer, qui tiennent à la foi comme à l'intégrité de nos mœurs."

Parmi toutes les autres lettres reçues, la suivante est des plus touchantes. Elle vient du Carmel de Montréal, elle est signée par une enfant de Beauharnois et elle traduit bien, il me semble, ce qu'ont dû ressentir toutes les religieuses—enfants de Beauharnois—que le devoir d'état a retenues loin de Beauharnois, le 15 juin dernier.

Monsieur le Chanoine,

"Etant la prisonnière du Divin Jésus, il me sera impossible de me rendre dans ma chère paroisse de Saint-Clément, que j'ai tant aimée! Là, j'ai reçu Jésus pour la première fois! Là, j'ai reçu le Saint-Esprit! Là, sous l'œil vigilant de nos bons parents, j'ai grandi! Là, dans mon bien-aimé pensionnat de Jésus-Marie, de bonnes maîtresses m'ont formée à la piété! Ces doux souvenirs réjouissent mon cœur et me font bénir le Seigneur.

"Le 15 juin, je m'unirai à vous et à tous vos paroissiens, avec ma chère Communauté, pour remercier Dieu de ses bienfaits, et attirer ses bénédictions sur la ville de Beauharnois.

"Daignez agréer, Monsieur le Chanoine, l'hommage de mon religieux respect.

"Votre très humble servante en N.S.

Sœur Thérèse de Jésus, prieure[1]

Le Comité des Fêtes du Centenaire choisit, pour le banquet du 15, les santés et les orateurs dont les noms suivent:—

Monsieur le Curé dirait d'abord quelques mots de remerciement, puis S. G. Mgr Emard proposerait la santé du Pape. M. le maire de la ville proposerait la santé du Roi. Il y aurait ensuite un *Maître des Santés*, qui proposerait brièvement toutes les santés auxquelles répondraient quelques hôtes. Le *Maître des Santés* choisi fut M. Tancrède Fortin, avocat, C.R., fils de Beauharnois. Les *orateurs* choisis furent: Mgr E.-A. Latulipe, évêque d'Haileybury, pour la santé des évêques; l'honorable H. Mercier, pour celle de nos hommes d'Etat; le P. Augustin Leduc, O.P., pour celle du clergé paroissial; l'honorable Juge W. Mercier, pour celle de *Nos Lois*; M. Edouard Montpetit, pour celle de l'*Education*.

Pour la *veillée patriotique* du 15, les députés L.-J. Papineau, M.P., et A. Bergevin, M.P.P., l'ex-député A. Plante, C.R., M. l'abbé J.-E. Gauthier et le R. P. Marchand, O.P., Messieurs les avocats W. Poitras, John Sullivan, T. Fortin et Paul Mercier, furent les orateurs désignés.

Le Comité de Réception s'assura un bon service de voitures[2] à la disposition des hôtes de la paroisse pendant la durée des fêtes.

Par son empressement et son activité, le Comité de Réception a mérité de grands éloges.

---

(1) Née Guimond.

(2) Les citoyens de Beauharnois mirent généreusement et gratuitement leurs voitures à la disposition du Comité.

Pendant ce temps, le Comité de la Presse s'acquittait activement des fonctions qu'on lui avait confiées: intéresser la presse locale et celle des grandes villes au Centenaire.

Dès le 29 avril, le *Progrès* de Valleyfield publiait, sous la signature de *Le Comité de Publicité*, l'article qui suit:—

"CENTENAIRE DE LA PAROISSE DE BEAUHARNOIS"

Dans la riante petite ville de Beauharnois, située à vingt milles de Montréal, sur les bords du lac Saint-Louis, on organise depuis quelques semaines de grandes fêtes pour la mi-juin. On y célèbrera, avec toute la solennité et tout l'éclat possibles, le centième anniversaire de la fondation de la paroisse.

Il y a déjà quelque temps, les principaux citoyens de la ville et de la campagne se réunissaient pour procéder à l'élection d'un comité général. Les dignitaires dont les noms suivent furent élus: Monsieur le chanoine Nepveu, curé de la paroisse, président honoraire; MM. L.-C. Tassé, N.P., président actif; R. Miron, secrétaire; J.-A. Thibert, trésorier; Ce comité général s'est adjoint quatre sous-comités ayant, comme présidents: pour le comité de réception, M. L.-C. Tassé, maire de la ville; pour les finances, M. Benjamin Vinet, maire de la municipalité de Saint-Clément; pour la publicité, M. l'abbé J.-D. Saint-Aubin, et pour les amusements, M. l'abbé J.-O. Delisle.

Depuis bien au-delà de cent ans, des colons étaient venus s'implanter ici, puisque le 27 septembre de l'an mil huit cent, M. l'abbé Deguire, alors curé de Vaudreuil, vint planter une croix sur la place occupée présentement par l'église. Mais la paroisse existe officiellement depuis un peu plus de cent ans. Car le 19 novembre 1817, à la demande des colons, Monseigneur Plessis accordait le permission de bâtir une chapelle, qui fut achevée et bénite le 17 décembre 1818. Elle fut immédiatement ouverte au culte avec M. l'abbé P. Bourget, curé de Chateauguay, comme desservant. Détail intéressant, cette première chapelle agrandie et transformée existe encore.

Le premier acte officiel dans les registres de la paroisse est daté du 2 janvier 1819. Le centenaire, qui aurait dû être célébré l'an dernier, a été forcément remis à cette année à cause des réparations considérables faites à l'église.

Il y aura fête religieuse et profane.

La partie religieuse consistera en une messe solennelle célébrée par un haut personnage ecclésiastique, ainsi que quelques autres cérémonies. Un des articles principaux de la fête profane consistera en un magnifique banquet servi aux invités et à la grande famille paroissiale. On travaille à faire de cet événement historique un véritable succès.

Une fête qui commémore une période de cent ans n'a rien de banal; elle évoquera des souvenirs bien profonds et bien lointains. C'est un spectacle qui ne se présente qu'une fois dans la vie d'une génération. Aussi, les citoyens de la paroisse et de toute la région sont anxieux d'assister à ces réjouissances publiques et solennelles. Beauharnois sera tout particulièrement heureux de revoir ses anciens paroissiens. Ce sera une belle circonstance pour revenir encore une fois revivre pendant quelques heures sous les frais et abondants ombrages de la ville, sise agréablement au bord du pittoresque et beau lac Saint-Louis.

L'histoire de Beauharnois paraîtra à l'époque des fêtes dans un magnifique volume orné de nombreuses photographies.

Pour se procurer des billets pour le banquet, on peut d'adresser dès maintenant au comité général, ainsi que pour tout autre renseignement."

LE COMITÉ DE PUBLICITÉ.

Le 6 mai, dans le *Progrès* de Valleyfield, et le 22 mai dans la *Presse*[1] de Montréal, le Comité publiait un résumé de l'histoire religieuse et civile de Beauharnois.

Le 22 mai, *En pensant au centenaire,* une *jeune fille de Beauharnois* disait aux lecteurs du *Devoir*, de Montréal, sur l'invitation du Comité de Publicité, ses impressions, à la veille des grandes fêtes du 15 juin. Elle méditait ainsi:

En pensant au Centenaire.....

Le quinze juin prochain, sera fête à Saint-Clément de Beauharnois, le centenaire de fondation de cette coquette petite ville.

Œuvre due tout entière au courage et à la vaillance de pionniers qui n'ont jamais failli à la tâche! Beauharnois s'achemine sans heurts ni détours vers l'honneur et le progrès. A la suite de ses fondateurs, que notre souvenir auréole, elle a, à son actif, le dévouement de travailleurs inlassables qui ont recueilli de leurs pères, comme héritage sacré, l'énergie de l'effort, la force d'endurance, et surtout, la foi, le plus précieux des legs.

Qu'il y a loin de nos jours à ceux du bûcheron abattant les arbres de la forêt, de ses hardis défricheurs ouvrant le sol, construisant les premières habitations, plus tard jetant les fondements de manufactures de toutes sortes! Puis il ne faut pas oublier que les pères de nos pères étaient fervents catholiques et que, à côté de leurs modestes chaumières, ils aimaient à voir pointer au bleu du ciel le grand doigt béni de la maison de Dieu. Le temple d'alors. . . . . Ah! . . . si son âme revit avec nos souvenirs et nos évocations, nous voulons qu'elle tressaille d'aise, qu'elle chante avec nous les louanges de Dieu.

Au début de toutes nos paroisses canadiennes, le prêtre nous apparaît le premier, pionnier entre les pionniers, car il est l'homme de la prière, l'homme aussi de l'action. . . . et à toute page d'histoire de fondation, il y a beaucoup de ses sueurs, un peu de son sang, tout son cœur. Que de travail, de patience, de lucidité de vues, de désintéressement d'action, il a fallu pour arriver aux résultats émerveillants dont nous sommes les heureux bénéficiaires!

Aujourd'hui, Beauharnois est des plus prospères et des plus visitées. Elle participe de la coquetterie fashionable de la ville, et de la salutaire villégiature de la campagne. Aussi, les touristes nombreux viennent-ils la visiter, jouir de son panorama, de ses grandes rues ombragées. Les magnifiques résidences qui s'alignent le long du canal de Beauharnois nous disent que leurs habitants y jouissent d'un repos et d'un air salubre que leur ont refusés les grands centres. Le Saint-Laurent ne ment pas plus ici qu'ailleurs, tout ce qu'il salue en s'enfuyant garde la fraîcheur de ses ondes et le parfum de ses poèmes.

Faut-il parler des édifices qui forment nos joyaux d'intérieur? Le couvent des Révérendes Sœurs Jésus-Marie, le collège dirigé par les Clercs Saint-Viateur, l'hospice confié aux Révérendes Sœurs de la Charité font notre orgueil, comme ils font notre joie par la bienfaisante et solide formation religieuse qu'ils impriment à notre jeunesse avide du beau et du bien; par le soulagement qu'ils donnent aux malheureux, aux pauvres, aux souffrants.

(1) Cet article de la *Presse* reproduisait presque textuellement deux articles publiés dans le même journal sur le même sujet, le 9 mai 1903 et le 18 janvier 1908; il ajoutait des notes nouvelles, résumé des notes de M. l'abbé J.-E. Gauthier.

Leur éloge n'est pas plus à faire que la récompense de leur dévouement n'est attendue ici-bas.

Au point de vue commercial, Beauharnois est le centre de l'activité; des manufactures déjà anciennes emploient un grand nombre d'ouvriers; leur agrandissement devenu nécessaire a nécessité aussi une augmentation de main-d'œuvre. Pendant la saison d'été, les fermes par delà les centres de la ville réclament les travailleurs des champs. Un bateau à vapeur fait le service régulier entre Montréal et Bauharnois, prouvant à sa façon que chez nous la vie est active et pourtant bien douce. . . . .

Mais, ... ce n'est peut-être pas encore l'heure de chanter les beautés de chez nous, de faire l'éloge des hommes éminents qui se sont succédé dans le travail d'avancement de notre ville, de dire le dévouement des Pasteurs, qui l'ont gardée jalousement dans le sentier du devoir.

Ma très humble plume, peu autorisée d'ailleurs, se pose silencieusement sur son écritoire, mais mon cœur s'apprête à palpiter, mes mains à applaudir, mes yeux à pleurer peut-être au jour anniversaire du 15 juin, qui s'annonce plein de solennité, de pompe et d'allégresse.

UNE JEUNE FILLE DE BEAUHARNOIS.

Quelques jours plus tard, le comité publiait dans les journaux montréalais la note suivante:

Célébration d'un Centenaire à Saint-Clément de Beauharnois.

Beauharnois, 26.—Le 15 juin sera fêté, à Saint-Clément de Beauharnois, le centenaire de la fondation de cette coquette petite ville. Déjà, les différents comités sont à l'œuvre pour la préparation des fêtes qui auront lieu dans cette paroisse.

Monseigneur l'évêque du diocèse a bien voulu accepter l'invitation et fera le grand honneur de célébrer la messe solennelle d'action de grâces. Un des plus distingués et des plus éloquents prédicateurs du diocèse y donnera le sermon. La vieille coutume de la distribution du pain bénit sera ressuscitée à cette occasion.

Au banquet, outre Nos Seigneurs les évêques présents, d'autres personnages adresseront la parole. Plusieurs ministres de la Chambre de Québec assisteront à ces fêtes.

Un des plus importants restaurateurs de Montréal est chargé du magnifique banquet, qui sera servi sous la tente. Un contrat a été donné également à l'une des plus importantes maisons de Montréal pour le pavoisement et l'illumination générale de la ville.

Dans la soirée, un vrai régal oratoire sera servi en plein air sur la place publique, devant l'église. Plusieurs orateurs, tant ecclésiastiques que laïques, ont accepté de porter la parole. Pour clore la série des discours et autres manifestations, un abondant feu d'artifice sera lancé. Il y aura réception dans les communautés religieuses et promenades dans la ville illuminée.

Voilà les grandes lignes du programme de ces fêtes. Le reste sera connu d'ici quelques jours. Les anciens paroissiens et amis de Beauharnois sont tout particulièrement invités.

Seront admis au banquet, ceux qui se seront procuré des billets avant le premier juin.

"L'Histoire de Beauharnois", volume en préparation, paraîtra à l'époque des fêtes; on peut retenir des exemplaires en s'adressant au presbytère de Beauharnois.

"Beauharnois s'achemine sans heurts ni détours vers l'honneur et le progrès. A la suite de ses fondateurs, elle a, à son actif, le

dévouement de travailleurs inlassables qui ont recueilli de leurs pères, comme héritage sacré, l'énergie de l'effort, la force d'endurance et surtout la foi, le plus précieux des legs."

Enfin, le 10 juin, le *Progrès* de Valleyfield, et presque simultanément les quotidiens de Montréal, faisaient connaître le programme officiel des Fêtes du Centenaire:

Le PROGRÈS *de Valleyfield, 10 juin 1920.*

Programme officiel
des
Fêtes du Centenaire de Beauharnois.

Lundi après-midi, 14 juin.

A 5 heures:—Arrivée de Monseigneur l'Évêque de Valleyfield.

7½ heures:—Réception officielle dans l'église paroissiale restaurée. Paroles de bienvenue, par le M. Chanoine T. Nepveu, curé de la paroisse. Adresse des paroissiens, par M. le maire de la ville, L.-C. Tassé, N.P. Réponse de Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Émard. Bénédiction solennelle du T.S. Sacrement.

8½ heures:—Réception au couvent des Révérendes Sœurs Jésus-Marie. Programme:—1° Ouverture: "Le Centenaire", G. Eggeling; 2° Chœur: "Gloire à Dieu", musique de Meynne; 3° Dialogue de circonstance; 4° Adresse à Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Émard; 5° Le Chant du drapeau, musique de Vézina; 6° Finale: Carillon, Chaminade.

9½ heures:—Promenade à travers la ville illuminée.

Mardi 15 juin

9½ heures a.m.:—Messe solennelle pontificale. Sermon de circonstance.

12 heures (midi):—Grand banquet (sous la tente)—Orchestre.

Santés:—(Les principaux facteurs du progrès spirituel et matériel de la paroisse).—1° N. S. P. le Pape; 2° S. M. le Roi; 3° Nos Évêques; 4° Nos Hommes d'Etat; 5° Le Clergé paroissial; 6° Nos Lois; 7° L'éducation.

3 heures p.m.:—Réception à l'hospice Saint-Joseph des Révérendes Sœurs Grises.

Programme:—1° Marche triomphale.—Piano: E.-T. Paul; 2° Joyeuse bienvenue.—Paroles de H. Moreau, musique de Chs Pourny; 3° Grande Cantate: "Reconnaissance"; 4° Dialogue: "En Récréation"; Chant: "Sonnez cloches"; Chant: "Jeunes et vieux", paroles et musique du R. P. Paré, S.J.; 5° Opérette (en trois actes), musique de Aug. Thibault—1er acte, Un beau rêve; 2e acte, Les anges, dignes inspirateurs des orphelins; 3e acte, Hommage au clergé; 6° Chant final: "Un congé", R. P. Paré, S.J.; 7° Quid Retribuam Domino.

7½ heures p.m.:—Grande veillée patriotique (sur la place de l'église). Discours sur l'histoire de la paroisse. Perspectives d'avenir (6 ou 7 discours). Fanfare et autres spectacles.

10 heures p.m.:—Brillant feu d'artifice.

O CANADA!

Chaque jour, le Comité continua à faire connaître, par les journaux de Montréal, les fêtes du centenaire, et il s'assura les services de nouvellistes spéciaux pour la fête.

Il s'occupa aussi de faire répandre le volume-souvenir du centenaire par des annonces dans les journaux et par des circulaires qui furent distribuées au cours des fêtes.

Ces diverses publications, dues en grande part au Président du Comité de Presse, furent pour beaucoup dans le succès des fêtes du 14 et du 15 juin.

Le Comité des Amusements, sous la présidence de M. l'abbé Octave Delisle, vicaire, s'occupa de préparer la grande tente du banquet[1] et le feu d'artifice, et de faire distribuer des boutons-souvenirs; il mena à très bonne fin ces trois objets. La disposition des tables sous la tente fut heureuse, le feu d'artifice eut un grand succès; et les boutons-souvenirs furent vendus en très grand nombre.

Le Comité avait songé à organiser des jeux publics pour l'après-midi du 15; il y renonça sagement, prévoyant que le temps ferait défaut. Comme les autres comités, celui des Amusements s'acquitta bien de sa tâche.

* * *

Au Comité des Finances incombait la responsabilité de payer les dépenses des fêtes du centenaire. Ce comité ne fit qu'un avec le Comité Général.

* * *

Et ainsi, par ces Comités, sous la haute et prudente direction de Monsieur le Curé, s'organisèrent les fêtes de notre centenaire paroissial.

A ces préparatifs officiels répondirent les préparatifs privés. Chaque famille tint à mettre à la disposition du Comité toutes les chambres disponibles pour la réception des hôtes. Chacun pavoisa sa demeure à qui mieux mieux. La fanfare prépara la procession du 14; le Chœur de chant, la réception du 14 et la messe solennelle du 15 juin. Lorsqu'on arriva au 14 juin, tout était prêt: Beauharnois attendait ses hôtes et ses enfants.

(1) Messieurs Jos. Laurin, Omer Laurin, T. Olivier, Is. Dagenais, Jos. Gendron, Jos. Lebœuf, et Monsieur le Maire Tassé s'occupèrent très activement, avec M. l'abbé Delisle, de ce travail.

CHAPITRE SECOND.

Les Fêtes du Centenaire

Journée du 14 juin

LE 14 juin, Beauharnois a un bel air de fête; les derniers jours ont été des jours d'activité intense, presque de surmenage. Les Comités ont réglé minutieusement les moindres détails des fêtes qui approchent. La chorale et la fanfare ont préparé la musique. Le dimanche 13 juin, un enfant de la paroisse, le R. P. Mannès Marchand, O.P., curé de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, a chanté la messe de la solennité du Sacré-Cœur. Dans les demeures privées, les habits de fête ont été soigneusement mis à neuf; les buffets ont été abondamment garnis; les derniers courriers ont annoncé les parents et les amis; au presbytère, les travaux de restauration sont terminés; à la campagne les équipages de fête sont prêts.

Et maintenant, les fêtes vont commencer. Les visiteurs arrivent; de chaque train qui passe plusieurs descendent et se hâtent vers les demeures hospitalières où on les attend; il en vient aussi, et en grand nombre, des rivages voisins, par yachts, et des campagnes par voitures; il y a les *anciens*, ex-marchands, hommes de profession, cultivateurs qui ont voulu revoir les lieux où ils ont vécu et travaillé; il y a les *enfants* de Beauharnois; ils n'ont guère fait que passer et s'en sont allés jadis vers la vie religieuse ou vers le travail des grandes villes; il y a ceux dont les ancêtres sont au cimetière et qui viennent adresser aux vieux disparus un salut ému, le dernier peut-être; et il y a aussi ceux que les parents attendent au foyer jamais oublié; il y a les prêtres qui jadis ont donné à Beauharnois les prémices de leur zèle sacerdotal, et d'autres qui viennent apporter par leur présence, à un confrère, un gage de considération et d'estime; dans quelques heures, il y aura les prélats dont la pourpre jettera sur ces fêtes un lustre éclatant; il y a les amis qui ont connu Beauharnois et qui veulent le revoir sous toute la parure de son centenaire; il y a, enfin, les passionnés d'histoire qui viennent chercher ici une leçon de vitalité nationale et religieuse.

Et tout ce peuple s'anime et s'égaie; les poignées de main s'échangent; les visages s'épanouissent; les connaissances se refont; les malentendus s'oublient; les amitiés se renouent. L'on parle des anciens et l'on s'inquiète des absents. On rit, on cause, on se promène. Toutes les boutiques sont closes; c'est fête civique, par volonté du conseil de ville, depuis le 14 à midi jusqu'au mardi soir le 15. Dans la ville, c'est un va-et-vient continuel; sur les routes de campagne, les belles voitures s'alignent comme en une procession et les chevaux

empanachés viennent passer triomphalement devant les demeures des citadins. Les maisons et les rues sont décorées à profusion; aucune qui n'ait pavoisé; il y a le bout de banderolle du pauvre, il y a les ampoules électriques et les riches tissus des plus fortunés; partout des drapeaux, des inscriptions portant le chiffre du centenaire ou des souhaits de bienvenue.[1] L'église paroissiale est parée comme jamais elle ne le fut; au collège, les Frères ont reconstitué, sur le mur latéral est, les lignes du frontispice de l'ancienne église; au presbytère, au couvent, à l'hospice, des décorations de goût invitent tous les regards; partout l'émulation la plus louable pour faire plus beau et plus solennel. Du village, monte la rumeur des milliers de voix qui conversent, et le bruit des automobiles et des yachts en mouvement. Et sur tout cela un ciel et un soleil à souhait, qui ne nous quitteront pas des fêtes.

Ainsi m'apparut Beauharnois l'après-midi du 14 juin 1920, lorsqu'on vint me rappeler qu'à 5 heures p.m. arrivait Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Valleyfield. C'était le premier chapitre du programme des fêtes.

* * *

Monseigneur l'évêque fit route de Valleyfield à Beauharnois dans la luxueuse voiture de Monsieur le notaire J.-D.-S. Tremblay, de Valleyfield. Sa Grandeur était accompagnée de Mgr J.-C. Dorais, P.A.V.G., et de Monsieur l'abbé Oscar Bissonnette, chancelier de l'évêché. Un malentendu occasionné par le changement d'heure empêcha de donner à la réception de l'évêque toute la solennité qu'avait projetée la paroisse. Sa Grandeur fut conduite à l'Hospice Saint-Joseph, où des appartements lui avaient été réservés, ainsi qu'à sa suite, pour la durée des fêtes.

A l'église

A 7.30 le clergé quitte processionnellement l'Hospice pour l'église paroissiale. La fanfare salue, au passage, le cortège. A l'entrée de l'église, une foule énorme, qui s'engouffre dans le temple à la suite de l'évêque. Monsieur le chanoine-curé présente au Pasteur l'eau bénite et l'encens, et au son d'une marche brillante[2] de l'orgue, le défilé s'avance jusqu'au chœur.

Le spectacle est vraiment émouvant. Au trône, du côté de l'évangile, est l'évêque accompagné des chanoines A.-C. Dugas, doyen du chapitre diocésain, et P.-J. Bourget, curé de Saint-Régis; en face S. G. Mgr E.-A. Latulipe, évêque d'Haileybury, accompagné de l'abbé Dupuis et des chanoines Deschamps et Clairoux; dans les stalles sont d'autres chanoines, des prêtres et des religieux; dans la nef les hommes ont accepté de rester debout; les dames occupent toutes les places disponibles de banc. Dans les allées, aucune place perdue, et au dehors une assistance plus nombreuse encore qu'à l'intérieur. L'église est pavoisée et illuminée avec goût.

Quand l'orgue a sonné les dernières notes du morceau d'ouverture, Monsieur le Chanoine-curé monte en chaire, et prononce les paroles de bienvenue suivantes:

(1) Qu'on nous permette de mentionner tout spécialement le musée de vieux objets de M. André Roy; cet infatigable antiquaire paroissial avait exposé, à côté de sa demeure, une foule d'objets de l'*ancien temps*. Nous exprimons le vœu que cette collection très remarquable ne soit pas perdue ou dispersée. Pourquoi n'en composerait-on pas un *musée paroissial*?

(2) La *Marche des Prêtres* de Mendelssohn.

Bienvenue

Le voilà enfin arrivé, le grand jour que nous attendions depuis si longtemps, que nous appelions de tous nos vœux, le jour où il nous serait donné de célébrer le centenaire de la fondation de notre paroisse. C'est le jour d'action de grâces par excellence pour tous les bienfaits déversés par la bonne Providence sur ce coin de terre qui s'appelle la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois. "Haec est dies quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea," pouvons-nous dire avec le Psalmiste.— C'est bien le jour que le Seigneur a fait. Soyons dans la jubilation, que la joie la plus pure inonde tous les cœurs.

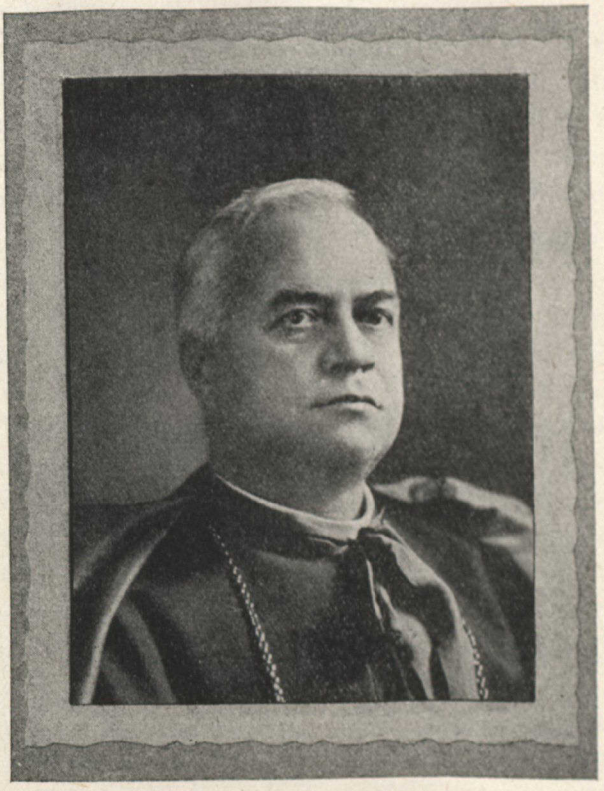

S. G. MGR J.-M. ÉMARD,
Evêque de Valleyfield, Qué.

Pour se préparer à ce grand jour, Monseigneur, les fidèles de cette paroisse, avec votre approbation et votre encouragement, ont entrepris de restaurer leur église, de lui donner une toilette qui la rendrait moins indigne de la Majesté du Dieu qui l'habite. Ils ont cru, selon l'enseignement des Livres Saints, qu'en retour des sacrifices pécuniaires qu'ils s'imposent pour embellir sa maison, Dieu prêterait une oreille plus attentive à leurs prières et exaucerait plus facilement leurs demandes. Ils ont pensé aussi au temple spirituel que sont leurs âmes et ils les ont préparées à ce grand jour par la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie et par des neuvaines de prières. Ils ont voulu que ces fêtes fussent en premier lieu des fêtes religieuses, et voilà pourquoi nous avons sollicité de Votre Grandeur qu'elle nous fasse l'honneur de les présider.

Premier Pasteur de ce diocèse depuis 28 ans, vous avez non seulement pourvu à sa première organisation, mais vous en avez suivi et guidé les développements avec une vigilante sollicitude. Que de fois nous avons éprouvé les bienfaits de votre sage administration par les directions que vous nous avez données, par la part que vous avez voulu prendre aux diverses manifestations de notre vie paroissiale.

Aujourd'hui vous mettez de côté les nombreuses occupations de votre charge pastorale et vous nous arrivez, comme un père au milieu de ses enfants, pour nous encourager dans cette voie de la reconnaissance envers le Bon Dieu et pour nous indiquer les leçons que nous devrons tirer de ces fêtes pour l'avancement spirituel et matériel de cette paroisse. Et demain, au milieu de la pompe des cérémonies de la liturgie catholique, c'est vous qui offrirez le Sacrifice d'action de grâces, vous imposant volontiers les fatigues d'une Messe Pontificale afin de donner à nos fêtes un éclat des plus

brillants. Soyez-en béni, Monseigneur. "Benedictus qui venit in nomine Domini," et soyez le bienvenu parmi nous.

Soyez aussi le bienvenu, vous, Monseigneur d'Haileybury, qui n'avez pas craint les fatigues d'un long voyage pour venir nous honorer de votre présence et unir vos actions de grâces à celles du Chef spirituel de ce diocèse. Cette démarche, de votre part, Monseigneur, nous fera mieux comprendre l'importance des fêtes que nous avons entrepris de célébrer et aussi l'intérêt que vous continuez à porter à votre diocèse d'origine. Vous avez donc un titre spécial à notre vénération et à notre reconnaissance. Soyez le bienvenu.

Bienvenue à vous, distingués prélats et chanoines, membres du Clergé séculier et régulier, des communautés religieuses, anciens paroissiens et amis de Beauharnois, qui, par votre présence, venez rehausser l'éclat de ces fêtes. Soyez bienvenus pour participer aux réjouissances qu'on nous promet et surtout pour chanter bien haut l'hymne de la reconnaissance. Jubilemus Deo Salutari nostro.

La Chorale entonne l'antienne: *Oremus pro Pontifice nostro Medardo,* qu'elle répète trois fois.[1]

Monsieur le notaire L.-C. Tassé, maire de la ville de Beauharnois, s'avance à la balustrade, et lit à Monseigneur l'Evêque la magnifique adresse dont voici le texte:[2]

A Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Médard Émard, Assistant au Trône Pontifical, Évêque de Valleyfield, à l'occasion du "Centenaire" de Beauharnois.

Monseigneur,

La paroisse de Saint-Clément de Beauharnois est dans la jubilation. Elle fête son premier centenaire d'existence. C'est en octobre 1819, en effet, il y eut cent ans l'automne dernier, que Monseigneur Plessis, évêque de Québec, y autorisait d'une manière régulière et permanente les exercices du culte religieux, et lui donnait, dans la personne de Messire Pierre Clément, celui qui devait être son premier curé.

Une fête de paroisse, Monseigneur, c'est celle d'une grande famille du diocèse. Il est naturel que la présence du premier pasteur ou du premier père en Dieu y soit respectueusement désirée et sollicitée. Votre Grandeur a répondu à l'un de nos vœux les plus chers en nous faisant l'honneur d'être aujourd'hui au milieu de nous.

Huit évêques, cinq de Québec et trois de Montréal, Nos Seigneurs Hubert, Denaut, Plessis, Panet et Signay, et Nos Seigneurs Lartigue, Bourget et Fabre, ont successivement exercé sur nous, avant Votre Grandeur, la juridiction épiscopale. Neuf curés, avant celui qui est aujourd'hui à notre tête, Messieurs Clément, Labelle et Tétrault, Quintal, Carron et Viau, Charland, Jasmin et Lussier, ont tour à tour veillé sur nos destinées spirituelles. Aux uns et aux autres, Monseigneur, aussi bien qu'à vous-même aujourd'hui, et à notre digne curé, nous devons, après Dieu, d'être ce que nous sommes, comme paroisse, et de posséder ce que nous possédons.

On a souvent et justement répété que c'est à leur organisation paroissiale catholique que les fils du Canada français doivent leur meilleure force de vitalité nationale et de miraculeuse survivance. Sans nos évêques et sans nos curés, en effet, sans nos églises et sans nos écoles, sans la vie paroissiale catholique en un mot, que serions-nous devenus, au Ca-

(1) "Prions pour notre Pontife Médard; Que le Seigneur le conserve; qu'Il le vivifie, qu'Il le rende heureux sur la terre et qu'Il ne le livre pas aux mains de ses ennemis." (Prière du Rituel).

(2) Le travail d'enluminure de cette adresse avait été exécuté par une religieuse de Jésus-Marie d'Hochelaga, Sr M. Eustochium, et constitue une œuvre artistique de haute valeur. Le texte est encadré de motifs empruntés à l'histoire de Beauharnois.

nada, comment aurions-nous pu résister aux tentatives d'assimilation qui nous ont sans cesse menacés?

Comme toutes celles qui s'échelonnent sur les bords de notre Saint-Laurent, la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois, nous aimons à le proclamer en cette circonstance solennelle, a vécu de la vie de l'Eglise, en écoutant ses leçons, en se pénétrant de sa doctrine et en essayant de pratiquer sa morale. Ce fut notre grande force et c'est toujours notre plus bel honneur.

Depuis vingt-huit ans, Monseigneur, que vous gouvernez d'un bras sûr et avec des yeux qui savent voir—Video ut faciam— le nouveau diocèse de Valleyfield, tout en vous donnant à tous, vous avez trouvé le secret d'être entier à chacun. Nous avons eu notre large part de votre bienveillance pastorale et de vos attentions paternelles.

Pas moins de neuf fois, en ces vingt-huit ans, Votre Grandeur est venue nous visiter, confirmer nos enfants, nous prêcher et nous instruire. Votre parole, pleine de doctrine et toujours si pratique et si vivante, nous a montré, autant de fois, la route à suivre pour le progrès dans le bien. Plus souvent encore, vos lettres pastorales et vos écrits divers, qui seront devant l'histoire l'un des beaux legs de votre épiscopat, et qui, permettez-nous de le dire, Monseigneur, vous placent au rang de nos plus grands évêques, de nos Laval, de nos Plessis et de nos Bourget, ont répandu sur notre paroisse et sur nous leur lumière et leurs conseils. Soyez-en béni, Monseigneur, et que l'Église, en votre personne, en soit à jamais remerciée.

Non seulement vous nous avez instruits et éclairés, mais en même temps, et bien souvent aussi, vous nous avez honorés et consolés. Les paroissiens de Beauharnois se souviennent qu'à deux reprises vous êtes venu présider, dans leur église, à l'ordination sacerdotale de quelques-uns de leurs enfants. Ils vous voient encore pleurant naguère avec eux la mort de leur ancien et regretté curé, M. le chanoine Lussier. Ils se rappellent vos visites sympathiques, au cinquantenaire de notre couvent, à la bénédiction de la cloche de notre collège. Ils savent que toujours leurs joies ont été vos joies, comme leurs peines ont été vos peines. Ils considèrent que c'est pour eux, en cette circonstance, un devoir d'en exprimer à Votre Grandeur leur respectueuse gratitude.

Tout récemment, Monseigneur, vous avez encore pensé à nous, en invitant notre vénéré curé à faire partie du nouveau chapitre de votre église cathédrale. Nous savons, sans doute, que vous récompensiez ainsi d'abord le mérite de l'un de vos prêtres les plus distingués; mais il ne nous est pas défendu d'estimer que l'honneur fait à M. le Chanoine Nepveu, notre curé, rejaillit sur toute la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois.

Voici, enfin, qu'en venant présider aujourd'hui les fêtes de notre centenaire d'existence paroissiale, Votre Grandeur veut bien lui donner un éclat tout particulier. Dans votre personne, Monseigneur, nous aimons à le reconnaître et à le proclamer, c'est l'Église qui vient vers nous, qui se penche sur nous, pour nous bénir, nous et nos enfants, comme elle bénissait autrefois nos pères, quand cette paroisse, il y a un siècle, naissait à la vie.

Nous nous inclinons tous avec un filial respect sous la main bénissante de notre évêque, Monseigneur, assurés que nous sommes que ce geste traditionnel, si familier à nos anciens, reste, pour nous et pour nos enfants, le meilleur gage de prospérité et de salut, devant les hommes et devant Dieu.

Les paroissiens de Saint-Clément de Beauharnois.

15 juin 1920.

Du trône épiscopal, Monseigneur l'évêque répond aux paroles de bienvenue du curé et à l'adresse des citoyens en une allocution où l'on a aimé à retrouver les qualités de vigueur doctrinale, de synthèse historique, d'autorité apostolique, que l'on connaît à Monseigneur l'évêque de Valleyfield. Nous n'avons pas le texte même au complet de ce discours; voici l'ordre des idées développées:

Sa Grandeur rappelle d'abord comment le Christ a protégé notre race, comment nous avons dû, peuple jeune, abandonné, conquérir notre existence nationale. "Et depuis ce jour, on peut mesurer ce qui s'est accompli; en ce pays l'Eglise a fait des progrès si merveilleux." Sa Grandeur invite à la reconnaissance envers Dieu qui a fait pour nous de si grandes choses.

Puis, l'orateur raconte la fondation et l'organisation de la paroisse et la part qu'y ont prise les évêques de Québec et de Montréal. Il rappelle le souvenir de nos anciens curés.

L'évêque félicite le curé actuel de l'organisation des fêtes et de la magnifique décoration de l'église paroissiale.

Il invite à la reconnaissance envers les *anciens* qui s'attachent à leur église, à leur cimetière, et qui ont assuré le triomphe de la race canadienne-française et catholique. "Quel magnifique spectacle que celui de nos pères créant un peuple à traditions religieuses! Un Dieu a fait tout cela, avec le ministère de ses prêtres et des cœurs honnêtes, des familles complètement conservées."

En terminant, l'évêque exhorte les chefs de famille à conserver ce qu'ont transmis les anciens en restant toujours fidèles aux vraies traditions nationales et religieuses.

(1) *Cor Jesu*, de Letondal; *Panis Angelicus*, de Lepage; *Salve Virgo singularis*, de Fabre; *Ecce Fidelis*, xxx; *Tantum Ergo*, de Miquel; *Marche triomphale*, de Lemmens.

Après l'allocution épiscopale, il y a bénédiction du Saint-Sacrement. Monseigneur J.-C. Allard, P.A., curé de la paroisse voisine, de Sainte-Martine, officie. Messieurs les abbés L. Lafrance, ancien vicaire, et Aimé Hébert, enfant de la paroisse, l'assistent comme diacre et sous-diacre. Le chœur de chant, sous la direction de Monsieur David Manny, I.C., exécute très bien un joli programme musical.[1]

Et la foule se retire après la bénédiction; l'on échange ses impressions; les assistants vont raconter aux absents les détails de cette première cérémonie; les résidences s'illuminent, car tantôt ce sera la promenade générale.

Au couvent

De l'église, le clergé se rend au couvent; les élèves, sous la direction des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, ont préparé un très joli programme qui va être très bien exécuté.

L'on se rend à la salle de réception. Nos Seigneurs Émard et Latulipe, Mgr J.-C. Dorais, V.G., et Monsieur le chanoine Nepveu ont des sièges d'honneur; un grand nombre de prêtres les entourent; la Très Révérende Mère Supérieure générale est venue, accompagnée de la T. R. Mère Dépositaire Générale et de l'ex-supérieure générale, Sœur Martin de l'Ascension, une enfant de Beauharnois; il y a là aussi des ex-supérieures de Beauharnois, telles Sœur du Saint-Esprit, Sœur Marie-Albertine, Sœur Marie-Valentine, des supérieures des couvents les plus rapprochés, et un grand nombre d'anciennes élèves du couvent, devenues religieuses; la Révérende Sœur Supérieure du Couvent, Sr du Saint Nom, est là avec toutes ses religieuses. Quelques notabilités laïques ont aussi leur

place réservée. Et c'est devant cet auditoire, dans une salle délicieusement ornée, que les élèves du couvent vont exécuter le programme suivant.

PROGRAMME

I. Ouverture: Le centenaire. *G. Eggeling*
II. Chœur: Louanges à Dieu
Musique de Meynne
III. Dialogue et chant de circonstance.
IV. Adresse à Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Émard.
V. Le Chant du Drapeau
Musique de Vézina
VI. Finale. Carillon..... *Chaminade.*

D'abord un morceau de piano bien enlevé met l'auditoire en joie: puis, le chœur des élèves chante avec entrain ces

"Louanges à Dieu"

SOLO.

1

Loué soit le Seigneur par les voix de la terre,
Par le jour, par la nuit, par les flots purs et bleus.
Par l'enfant qui sourit dans les bras de sa mère,
Par la foi qui grandit le travail salutaire.
Gloire à Dieu dans les cieux!

2

Loué soit le Très Haut dans sa toute puissance,
Il est juste, il est fort; tout le montre à nos yeux.
Il soutient l'opprimé, dont il prend la défense,
Il est de l'univers l'amour et l'espérance.

3

Loué soit l'Eternel dans sa gloire infinie.
Dans l'espace, il sema les soleils radieux
Dont il règle à jamais l'immuable harmonie.
Tout proclame aux humains sa justice bénie.
Gloire à Dieu dans les cieux!

Des jeunes viennent ensuite tenir ce dialogue de circonstance, où les allusions délicates et les remerciements discrets reçoivent des assistants un murmure et souvent des applaudissements approbateurs:

Dialogue

—Enfin, la grande fête est commencée.

—Oui, et bien commencée. Nous avons vu le beau défilé; les évêques avec leurs beaux grands manteaux violets; les chanoines, les prêtres et tout le monde.

—Les cloches qui sonnaient à mettre la joie dans tous les cœurs; l'église qui s'est illuminée comme par enchantement; l'orgue et le chant, enfin tout.—Oui, c'était magnifique.

—Il faut bien que ce soit ainsi, le centenaire de la fondation de la paroisse.

—Cent ans, c'est bien long. S'en est-il passé des choses pendant ce siècle!

—Toutes ces choses-là vont être rappelées, on nous l'a dit, et elles vont être écrites aussi.

—Tant mieux, on pourra les lire. Car nous autres, nous n'entendrons pas tout ce qui va se dire; nous sommes trop petites.

—On va commencer par le commencement, quand Beauharnois n'était encore qu'une forêt, pleine d'arbres, pleine d'ombre, sur le bord du beau lac St-Louis, qui, lui, n'a pas changé.

—Y avait-il encore des Iroquois?

—Je ne pense pas, mais peut-être. Au moins, ils n'étaient plus méchants, parce que les missionnaires les avaient convertis depuis longtemps.

—Ensuite, on va parler des premiers arbres abattus, des premiers champs cultivés, du premier clocher qui s'est élevé avec sa

croix dans les airs, des maisons qui se sont groupées autour d'abord, puis qui se sont bâties à la file en suivant le fleuve.

—Il y a bien de la différence entre ce temps-là et aujourd'hui.

—Il a dû en falloir du courage, du travail, pour faire avec la forêt, une belle paroisse, une ville comme la nôtre.

—On ne manquera pas d'en parler, vous vous imaginez bien.

—Oui, car on vous le répète tous les jours: le travail, le courage, la religion, c'est ce qu'il y a de plus beau, c'est ce qui donne le pain, la santé, le bonheur.

—Nous autres, nous ne pouvons pas dire grand'chose, excepté que nous aimons bien notre paroisse, notre maison de chez-nous et notre couvent.

—Et l'église aussi, qui est si belle!

—C'est bien entendu.

—Un couvent, ça tient une grande place dans une paroisse. On le compare, j'ai bien écouté, à un beau jardin où il y a des fleurs qui l'embellissent, des arbres qui donnent des fruits, des oiseaux qui chantent, des fontaines d'où coulent des eaux fraîches et limpides.

—Alors, un paradis terrestre.

—Oui, presque. Aussi, il ne s'était pas écoulé bien des années depuis la fondation, que Monsieur le curé de ce temps-là et ses paroissiens voulaient avoir un couvent. Ce qui fut dit fut fait.

—Quand a-t-il été bâti?

—En 1853. Et depuis, toutes les petites filles de Beauharnois et beaucoup d'ailleurs sont venues au couvent cueillir des fleurs et des fruits, chanter avec les oiseaux, boire aux claires fontaines.

—C'est-à-dire qu'elles sont venues s'instruire comme nous, qu'elles ont été entourées de soins et de dévouement, comme nous encore.

—Nos mamans, nos grand'mamans, nos grandes sœurs, les religieuses anciennes élèves, aiment à y revenir, au cher couvent, qu'elles appellent leur Alma Mater parce qu'elles y ont reçu le bienfait de l'éducation.

—C'est ce qui les a faites si bonnes, si tendres et si grandes.

—Nous ferons de même,nous autres aussi.

—De tout temps, MM. les curés ont été les bienfaiteurs insignes du couvent; ils l'ont toujours aimé et protégé.

—Aussi, aimons-nous à entendre dire leurs noms, à voir leurs portraits dans les albums ou sur les murs de nos salles.

—Moi, je les sais tous par cœur: M. Charland, M. Jasmin, M. Lussier, M. Nepveu, et je les connais sur leurs portraits.

—Moi aussi, et je sais qu'ils ont tous été très bons pour le couvent, nos maîtresses nous le disent. Mais pour M. le curé d'à présent, on le sait toutes seules.

—Nous avons encore un autre pasteur avec une belle houlette d'or qui connaît, lui aussi, son petit troupeau, qui le défend, le chérit, le bénit avec tendresse. Combien nous le vénérons, notre premier pasteur, et l'aimons de tout notre cœur!

—Sa présence aujourd'hui nous comble de joie.

—De même, celle des dignes prélats, des prêtres nombreux qui l'entourent, de nos parents bien-aimés et de toute l'assistance.

—Pour les remercier tous, et leur dire combien nous sommes heureuses, nous allons chanter nos plus jolis couplets de fête:

Chant de circonstnace

SOLO

1

Fêtons ce centenaire
Avec des chants, avec des fleurs.
A notre vieille terre,
En ce beau jour, rendons honneur.

REFRAIN.

Sous les fleurs nouvelles,
Bien qu'elle ait cent ans,
Elle est fraîche et belle
Comme en son printemps.

2

C'est la terre charmante
Où Dieu plaça notre berceau.
Où la vie est riante,
Où le soleil est toujours beau.

3

Que notre amour la chante,
Chante ses blés, ses verts buissons.
Que toujours nous enchante
Son lac fermant nos horizons.

4

Vive ce centenaire,
Vive sa joie et sa splendeur!
Beau jour où l'on révère
Et la bonté et la grandeur.

REFRAIN FINAL

Offrons en hommage
Nos plus belles fleurs.
C'est le doux langage
De nos jeunes cœurs.

Une grande, Mademoiselle Lucienne Leduc, vient ensuite lire, en l'honneur de Monseigneur Émard, l'adresse dont voici le texte:

A Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Émard, évêque de Valleyfield, Assistant au Trône Pontifical.

Monseigneur,

Avec quelle allégresse nous voyons luire les jours heureux et glorieux du centenaire de notre paroisse! Pleins de promesses de jouissances pour l'esprit et pour le cœur, ils se hâtent ces jours, pensions-nous, de remplir à notre égard, leurs promesses charmantes, puisqu'il nous est donné, dès ce soir, de recevoir Votre Grandeur avec le brillant cortège qui l'accompagne.

Un centenaire est une fête de souvenir, où tout nous invite à porter nos regards vers le passé. Si de la ville aujourd'hui en liesse, nous remontons à la Seigneurie du vicomte de Beauharnois, quelle transformation s'est opérée! Quelle chaîne merveilleuse se déroule devant nous! Et de quels actes de dévouement, d'abnégation, de zèle religieux ou social chaque anneau n'est-il pas le symbole!

Aux saints prêtres, aux vaillants pionniers, aux âmes énergiques et pacifiques qui les ont accomplis vont notre admiration et notre reconnaissance. Les apôtres, les défricheurs, les semeurs n'ont pas peiné en vain, la gerbe des épis d'or est aujourd'hui débordante.

Nous avons besoin que les grandes figures de notre passé passent en notre présence, afin que nous puissions reproduire leurs traits et raviver dans nos âmes les flammes de foi profonde et de vrai patriotisme qui les animaient: "Les âmes ne s'allument-elles pas les unes aux autres comme des flambeaux?"

Honneur en particulier à notre Mère, la Sainte Eglise! Ici comme ailleurs dans de semblables circonstances, son rôle a été admirable; elle a été l'âme de la nouvelle paroisse, l'inspiratrice de ses meilleurs progrès. C'est grâce à l'organisation paroissiale dont elle dispose que la Seigneurie de Beauharnois a

pu grouper les colons, créer un centre fécond et prospère, un foyer intense où se conserve jalousement le trésor de notre foi, de notre langue, de nos plus chères traditions.

Honneur à ceux qui ont lutté, travaillé dans l'ombre ou dans la lumière! Cette fête leur est une glorieuse récompense.

Pour caractériser l'action de la femme au cours de ce siècle de fondation et de formation, laissez-nous emprunter un mot charmant et profond d'un écrivain de marque: "Chez nous, la vierge, l'épouse et la mère ont fait éclore l'âme de la patrie au souffle de la piété."

Ces hommages d'affection filiale, de respect attendri que nous offrons à ceux qui firent notre belle paroisse, à ceux qui en continuent les destinées, permettez-nous, Monseigneur, de les adresser d'abord à Votre Grandeur. Vous êtes le représentant de cette Eglise dont on a dit qu'elle était l'âme de l'œuvre que nous célébrons en ces jours; vous êtes, depuis vingt-cinq ans, le père et le pasteur de ce peuple que vous aimez et qui vous aime, que vous dirigez par des voies toujours plus lumineuses vers des biens toujours plus grands. Aujourd'hui, vous venez, par votre présence, consacrer ces fêtes solennelles, les faire resplendir d'un plus vif éclat, les bénir avec effusion afin que s'ajoutent des fruits précieux aux fleurs brillantes dont elles se parent.

Qu'il nous soit permis d'offrir le tribut de notre respectueuse et vive gratitude au vaillant et vénérable évêque Sa Grandeur Monseigneur Latulipe, aux membres distingués du clergé venus pour honorer de leur cordiale sympathie notre paroisse, la chère paroisse canadienne, et qui en ce moment honorent la maison qui les reçoit. A notre bon et dévoué curé, aux vénérées religieuses dont plusieurs sont nos sœurs aînées en cette maison, à toute cette assemblée d'élite, nos remerciements enthousiastes et sincères.

Couvent SS. NN. de Jésus et de Marie,
Beauharnois, 15 juin 1920.

Des bambines viennent présenter aux prélats de riches gerbes de fleurs, et Monseigneur fait une exquise allocution.

Parmi tous les facteurs de progrès dans nos paroisses, il marque admirablement la place de la femme canadienne, de nos mères au foyer et des religieuses au couvent; il rappelle le rôle du couvent dans une paroisse, et il exhorte les jeunes filles à suivre les exemples de vertus chrétiennes donnés par nos aïeules. Et Monseigneur termine en rendant hommage à l'œuvre éducatrice des religieuses enseignantes au Canada, particulièrement à l'œuvre de la Communauté des Religieuses des Saints Noms de Jésus-Marie.

Monseigneur l'évêque d'Haileybury dit quelques mots, et l'on chante le *Chant du Drapeau*.

Le Chant du Drapeau

CHŒUR.

Ouvre large ton aile, ô drapeau canadien,
Emblème d'un peuple fidèle. Au cœur patriote et chrétien.

SOLO.

I

O blanc lys, d'où viens-tu?. . . De cette France ancienne
Qui ne rougissait pas de s'affirmer chrétienne;
Tu fus l'orgueil de ses beaux jours. . . Tu fus l'orgueil de ses beaux jours.
Nous, de notre berceau. . . Consacrant la mémoire
Héritons de sa fleur. . . . Elle a conquis la gloire;
A nous de la garder toujours. . .

II

A tes milles couleurs, . . . ô feuille incomparable,
Nous avons reconnu. . . . Notre feuille d'érable,
Au drapeau fais-les resplendir.
Avec toi. . . . Nos forêts acclamant la patrie
Le Canada s'émeut, ... il tressaille et s'écrie;
"Frémis, nous voulons t'applaudir."

III

Feuille d'érable, azur. . . Fleur de lys et Croix blanche,
Et toi, Cœur de Paray, . . . Notre âme en vous s'épanche;
Fleurs écloses du souvenir. . . .
Répandez vos parfums. . . . Avec vous, l'espérance,
Comme un coin de ciel bleu. . . Par la Nouvelle-France
Darde un rayon sur l'avenir.

Les deux évêques donnent la bénédiction et l'on se retire aux accords d'un *Carillon* de Chaminade.

Quelques minutes après la réception, les voitures s'alignent pour une promenade à travers les rues de la ville. En tête est une cavalcade; suit la fanfare; puis le défilé s'avance. Dans une première voiture est Monsieur le Chanoine Nepveu, curé; avec lui sont Messieurs les Chanoines A.-C. Dugas, doyen du chapitre cathédral de Valleyfield, et A.-D. Houle, curé de Saint-Jacques l'Achigan (Joliette); d'autres suivent où l'on remarque la plupart des prêtres venus aux fêtes; de nombreux paroissiens ont tenu à prendre rang dans la procession. Pendant une heure on circule à travers les rues; le parcours suit un tracé qui permet de passer par toutes les rues principales: rues de l'Eglise, Saint-Laurent, Ellice, Saint-Joseph, Hannah, Sainte-Catherine, Nicholson. Le spectacle offert est réellement grandiose; la plupart des citoyens sont *chez-eux;* les résidences sont décorées et illuminées magnifiquement. . . . Mais il faut s'arracher à ce charme et vers 11 heures, la cité reprend son calme; l'on échange des félicitations et l'on va prendre quelques heures de repos. . . . non sans faire une petite prière qui demande, pour le lendemain, une température qui permette de répéter et d'accentuer le succès de cette première journée de fête.

Journée du 15 juin

Mardi, le 15 juin. L'on s'éveille au bruit du tonnerre et à la lueur des éclairs; et la question est dans toutes les bouches: "Va-t-il donc *faire mauvais?*" Mais non, les prêtres n'auront pas dit les premières messes que l'orage aura passé. Et c'est par un beau soleil qu'à 9.30 heures précises commence la *messe du centenaire.*

La Messe

A 9.30 le clergé quitte le presbytère pour l'église. Les dignitaires ont des places réservées au sanctuaire, les autres prêtres ont des sièges dans l'allée centrale qui leur est réservée; des sièges d'honneur, au premier rang, pour des laïques de marque: Nos députés, Monsieur le maire de la ville, l'Hon. Juge Mercier, M. Edouard Montpetit et quelques autres. La nef est bien remplie; aux abords de l'église, une foule compacte espère voir ou du moins entendre le chant et le sermon.

Les chanoines récitent *Tierce* de l'office du jour.

Les cérémonies commencent; elles sont sous la direction de M. l'abbé Ernest Maheu,

un fils de Beauharnois; Monseigneur Émard préside; Mgr J.-C. Dorais, V.G., l'assiste comme archidiacre, et Messieurs les chanoines L. Cousineau, de l'archevêché de Montréal, et J.-E. Aubin, supérieur du collège de Valleyfield, sont diacre et sous-diacre d'honneur. Messieurs les abbés G. Mailloux, curé de Saint-Antoine-Abbé, et Aimé Hébert, vicaire à Rigaud, tous deux enfants de Beauharnois, sont diacre et sous-diacre d'office. Les servants sont Philippe Julien, cérémoniaire; Lucien Primeau, thuriféraire; Rodrigue Théoret et Adrien Gervais, acolytes; Paul-Emile Lorange, porte-croix; Léopold Lamoureux, porte-mître; Laurent Leduc, porte-crosse; Adrien Bergevin, porte-livre; Eugène Boyer, porte-bougeoir; Alfred Laliberté, caudataire; Robert Daignault et Lucien Laliberté, familiers; Eucher Théoret, Rosario Beauchamp, Joseph Lamoureux, Gaston Gendron, Emile Moreau et Gérard Dorais sont porte-flambeaux. La maîtrise est dirigée par M. David Manny, I.C.; et Mademoiselle Hélène Manny est à l'orgue; la messe célébrée est la messe votive du Sacré-Cœur; la messe chantée est la messe dite de Mitterer.[1] Les beaux ornements de drap d'or brillent sous les feux du soleil; le massif calice d'or du curé Charland sert au sacrifice.

Sa Grandeur Mgr E.-A. Latulipe est assisté de Messieurs les Chanoines I. Clairoux, curé de l'Epiphanie, et A.-E. Deschamps, chapelain de l'Institution des Sourdes-Muettes.

Le représentant de Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr N.-Z. Lorrain, est aussi au sanctuaire.

Au Gloria Mgr le Célébrant bénit solennellement le pain selon l'antique tradition,[2] aujourd'hui tombée en désuétude; ce pain, don de M. Achille Bergevin, M.P.P., sera, à l'offertoire, distribué à tous les assistants.

Après l'Evangile, M. l'abbé J.-D. Nepveu, Docteur en Philosophie et en Théologie de la Minerve à Rome, curé de Saint-Anicet, au diocèse de Valleyfield, et frère du curé de Beauharnois, fait le sermon du centenaire. Il parle de la paroisse en général et de son influence spéciale au Canada, il rappelle brièvement le passé paroissial de de Beauharnois, il indique ce que doivent être les paroissiens de Saint-Clément s'ils veulent rester fidèles aux traditions. Bien pensé, bien écrit, bien récité, ce sermon de haute tenue philosophique, littéraire et sacerdotale, a produit une profonde impression. D'ailleurs, en voici le texte même:

> Habebitis autem hunc diem in monumentum, et celebrabitis illam solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno.
>
> Vous garderez ce jour comme mémorial, et vous le consacrerez solennellement au Seigneur, de générations en générations, par un culte éternel.
>
> *Exode, ch. XII. v. 14*

Mes frères,

Vous célébrez aujourd'hui le centenaire de la fondation de votre paroisse. Cent ans d'existence, c'est plus qu'une vie d'homme ordinaire; mais il me semble que ce soit peu de chose dans la vie d'une paroisse. Néanmoins, au cours de cette période relativement brève, vous vous êtes développés magnifiquement; vous avez évolué et grandi dans le sens du progrès. Votre histoire en fait foi.

Avant de m'y arrêter, je voudrais pourtant, élargissant le cadre de ce discours, vous parler de la paroisse elle-même, de cette institution admirable de l'Eglise, à laquelle, au Canada,

(1) Voici le programme musical complet: Entrée: *Marche Pontificale*, de F. de la Tombelle; Messe (à trois voix) d'Ignatius Mitterer. Sortie; *Marche religieuse* de Guilmant.

(2) Cette coutume du pain bénit a existé à Beauharnois comme ailleurs; on l'observait encore entre 1860 et 1865.

nous devons à peu près tout ce que nous sommes.

Pie X, de pieuse et sainte mémoire, qui, pour avoir passé par tous les degrés de la hiérarchie, en possédait une expérience spéciale, avait entrepris de rétablir la paroisse, avec ses règles et ses exigences, à Rome même et par toute l'Italie.

L'épiscopat français, qui a à cœur la restauration spirituelle du peuple au beau pays de France, ne sait pas de meilleur moyen d'y réussir, qu'en affermissant, et même en certains cas, en ressuscitant la paroisse.

Plusieurs de nos évêques canadiens-français, notamment Mgr l'évêque de ce diocèse (Valleyfield) dont le zèle pour le salut des âmes et le maintien des saines traditions n'a d'égale que la claire vue des moyens à employer, ont traité ce sujet, avec autant de compétence que d'autorité, dans des lettres pastorales, pages remarquables de patriotisme chrétien, qui resteront d'excellents sujets d'inspiration pour tous ceux qu'intéresse la vie paroissiale.

Nous n'avons pas heureusement, dans notre catholique Province, à remettre en honneur une institution à laquelle nous devons tant de bienfaits, depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours; mais nous avons le devoir, et c'est un devoir sacré, de maintenir dans toute son intégrité cette belle institution de la paroisse, qui a été, sur ce sol d'Amérique, la sauvegarde de notre foi, de notre langue et de notre nationalité.

Esquissons d'abord à grands traits ce qu'a été la paroisse, dans le cours des âges, d'une façon générale, et en particulier au Canada. Nous verrons ensuite ce que vous avez été, ici, à Beauharnois, comme paroisse. Et enfin, nous dirons ce que vous devez être à l'avenir, si vous voulez rester fidèles à vos traditions.

I

D'abord, mes frères, la paroisse remonte aux premiers siècles de l'Eglise. J'en vois une première manifestation dans ces groupements de chrétiens, qui, pour fuir la persécution, se réunissaient dans les catacombes romaines et y vaquaient aux exercices du culte. Ces chapelles souterraines, que l'on visite encore aujourd'hui, et dont, on le constate, quelques-unes pouvaient contenir un bon nombre de fidèles, étaient des lieux de réunion où fréquentaient un groupe déterminé de chrétiens. Qui ne voit que ces groupes constituaient déjà des paroisses en germe?

Au sortir de l'ère des persécutions, l'Eglise se répand à l'extérieur. Sous l'impulsion de Constantin, converti à la foi, et de ses successeurs chrétiens, désormais sympathiques aux pontifes de Rome, les groupements de chrétiens se multiplient et se dessinent de plus en plus en paroisse.

Dès cette époque, nous voyons, en France, un saint-Martin, de Tours, un saint Hilaire, de Poitiers, un saint Césaire, d'Arles, un saint Sulpice, de Bourges, et combien d'autres, former, surtout dans les centres ruraux, des groupements vers lesquels ils députent des curés: c'est la paroisse catholique qui prend définitivement naissance.

Au VIIIe siècle, sous Charlemagne, elle est en voie de s'organiser de mieux en mieux. Les annales du temps racontent que les évêques visitent leurs paroisses tous les ans, et que, également, tous les ans, les curés assistent au synode épiscopal. Déjà la paroisse existe avec son école pour les enfants et sa corporation de pauvres régulièrement organisée.

Au XIe et au XIIe siècles, la célèbre querelle des investitures, qui s'agite autour des nominations aux cures tout autant qu'autour des nominations aux évêchés, met en pleine

lumière l'existence ordonnée et les droits reconnus des paroisses.

Au XVIe siècle, les curés jouissent partout dans leur paroisse d'une situation prépondérante. Ils sont appelés à faire partie des conseils de la commune. Ils traitent en chaire de tous les intérêts, même matériels, de leur peuple.

Au XVIIe et au XVIIIe siècles les sages ordonnances du concile de Trente augmentent encore l'importance du système paroissial. La lutte qu'il faut soutenir contre la Réforme protestante oblige le clergé et le peuple chrétien à vivre davantage sa foi, afin de résister plus fermement aux attaques de l'hérésie. L'organisation paroissiale y pourvoit excellemment, en faisant plus que jamais, du curé, le père et l'aviseur autorisé de la grande famille paroissiale.

C'est à ce moment de l'histoire que nous naissons comme peuple, ou comme colonie si vous le voulez, au Canada. Issus de familles françaises triées sur le volet—nos historiens l'ont établi avec une compétence qui les honore autant que nous-mêmes—il ne fallait rien moins qu'une parfaite organisation de paroisse pour répondre à leurs justes aspirations.

M. Olier avait fondé, à Paris, une paroisse idéale, arbre magnifique, qui couvrait de ses rameaux vigoureux une population assez dense Or ce sont, entre plusieurs autres, ses fils spirituels que la Providence appela à transplanter sur la terre du Canada, plus particulièrement à Montréal, un rameau de cet arbre, qui s'alimenterait du reste à la sève la plus pure de France, par les soins de Mgr de Laval, premier évêque de Québec.

C'est de France, par le clergé de Québec et par celui de Montréal, que nous avons reçu en héritage, dès les premiers jours de la colonie, ce système d'organisation paroissiale, perfectionné au cours des siècles, et qui nous a faits—proclamons-le hautement une fois de plus—à peu près tout ce que nous sommes.

Pendant que, sous le régime français, les hommes d'armes guerroient contre le farouche Iroquois, ou défendent pied à pied le sol contre l'envahisseur anglais, alors que les colons font des abatis dans la forêt, le long du fleuve et des rivières, les curés, puissamment aidés par les intendants de France, bâtissent des chapelles et groupent autour de leurs clochers les premiers habitants de la colonie. Ils les instruisent, les catéchisent et les civilisent. Nulle part, mieux que chez nous, le système d'organisation paroissiale n'a été appliqué avec intelligence et avec fruit. Nulle part mieux que chez nous, la vie paroissiale n'a été la source et le principe de la vie nationale.

Le passage de la Nouvelle-France sous le régime anglais a fait saillir encore davantage l'admirable et bienfaisante influence de la paroisse. Elle est apparue non seulement comme la sauvegarde de la foi et des mœurs, mais encore comme le seul foyer de nos traditions et de notre vie propre.

La vie paroissiale, chez nos pères, a d'abord, naturellement, maintenu la vie religieuse. Elle a, de plus, recréé la vie nationale. Elle nous a enfin préparés à la vie sociale et politique. Elle a été un centre de résistance contre lequel sont venues se briser toutes les tentatives d'assimilation. Elle a été la véritable cellule sociale, dont la multiplication a fait notre peuple. Elle a été enfin, et elle est restée, la pierre angulaire de tout notre édifice national.

II

*Pour bien comprendre, mes frères, ce que vous avez été comme paroisse, au cours de ce premier siècle de votre existence, vous n'avez qu'à vous procurer l'*HISTOIRE DE SAINT-CLÉMENT-DE-BEAUHARNOIS, *qui va bientôt paraître. L'auteur, l'un de vos coparoissiens,*

fils distingué de Saint-Dominique, n'a pas manqué, grâce aux ressources de son talent et aux belles qualités de son cœur, de mettre en évidence, dans son livre, les traits les plus saillants et les plus caractéristiques de votre vie paroissiale. Tout y est raconté par le menu. Tout y est intéressant. Tout y est édifiant.

Un enfant bien né se complaît à dire et à écrire du bien de sa mère. Vous tiendrez à honneur de connaître vos origines paroissiales. Vous lirez votre histoire et vous la ferez lire à vos enfants. Les exemples de vertu, de dévouement, d'endurance et de gaieté toujours, d'héroïsme parfois, dont vos ancêtres firent preuve, vous inciteront à ne pas vous endormir sur des lauriers trop facilement cueillis. Ils vous inviteront à accepter l'épreuve, quand elle se présente, à aimer même la souffrance, la bonne souffrance, quand la Providence l'impose.

Vos débuts furent modestes, comme tous ceux de ces paroisses qui sont aujourd'hui florissantes, sur les deux rives de notre fleuve, et qui, toutes, ont remplacé la forêt vierge et sont nées dans l'abatis. Ce qui a le plus contribué à leur évolution normale et à leur développement naturel, c'est l'esprit qui leur a été infusé dès leurs premiers moments d'existence, c'est l'âme qui leur a été communiquée et qui ne fut rien autre que l'âme des prêtres préposés à leur garde.

Or, ces prêtres, ce sont les curés. Voyez-les à l'œuvre dans notre paroisse. Comme prêtres, ils se montrent excellemment hommes de Dieu, partageant leur temps entre les exercices de piété, l'étude et le ministère toujours absorbant. Les leçons de théologie qu'on recevait alors n'étaient peut-être pas ce qu'elles sont devenues plus tard. Il n'y avait qu'un séminaire à cette époque, au pays, et ses professeurs n'avaient pas conquis leurs grades aux universités romaines. Nous sortions meurtris et décimés d'une période de guerres qui avait été dure. Nous ne pouvions nous relever en un jour. Les clercs souvent ne pouvaient suivre longtemps les classes du seul séminaire de Québec. Pour subvenir aux besoins pressants du saint ministère, l'évêque devait les ordonner jeunes. Les curés de ce temps-là savaient pourtant leur théologie positive, ils connaissaient les textes des Ecritures Saintes et les témoignages des saints Pères, ils étaient en état de combattre victorieusement l'erreur et de défendre leur foi.

Les œuvres extérieures, si nombreuses, que réclament les paroisses en formation, les constructions d'églises, de presbytères, de couvents, d'écoles ont pu étouffer plus d'un fermepropos en matière d'études—et je n'oserais pas dire que l'histoire ne se répète pas! Quand même, nos bons curés d'autrefois, sans viser peut-être à se donner comme des intellectuels, étaient suffisamment avertis et documentés pour bien instruire leurs gens et diriger sûrement leur paroisse dans la voie du progrès intellectuel, moral et même matériel.

Ils savaient allier aux vertus de leur état de fort belles qualités sociales. Ils étaient gais, bienveillants, hospitaliers, généreux, tout à tous—omnia omnibus.—Vos curés, en un mot, c'étaient de vrais pasteurs d'âmes!

C'étaient avant tout de bons catéchistes. Tous n'étaient pas des orateurs ou des littérateurs brillants. Mais tous étaient suffisamment érudits pour exposer dans une langue claire, correcte et digne, les vérités de la foi et les préceptes de Dieu et de l'Église. Quel dévouement on trouve chez eux dans la préparation des enfants au saint jour de la première communion! Quel soin à éclairer leur foi et à fortifier leurs convictions religieuses par un exposé méthodique et raisonné des vérités de la religion!

Y eut-il vraiment, dans l'Église de Jésus-Christ, des prêtres qui rencontrèrent mieux les vues du Siège Apostolique et des conciles en ce qui regarde l'instruction du peuple, que les curés préposés à la direction de cette paroisse depuis sa fondation? Il est permis d'en douter.

Vos curés furent encore des amis et des fervents de l'école. Après avoir doté leur village des meilleures maisons d'éducation, tenues par les religieux et les religieuses, ils s'efforcèrent toujours, conjointement avec la commission scolaire, de choisir, pour toutes leurs écoles, les institutrices les plus compétentes. Afin de les encourager à se dévouer sans compter à leur tâche pénible, difficile et ingrate, vos curés visitaient régulièrement leurs classes. Tantôt seuls, tantôt avec les membres de la commission scolaire, ils faisaient le tour, à date fixe, de toutes les écoles de la paroisse. Et ce geste est plein de sens. De la voix, du regard, d'un bon sourire, autant que par des questions bienveillantes, ils se montraient paternels et encourageants. Enfants et maîtresses voyaient en eux des amis sincères et des guides naturels.

Vos curés s'employèrent encore, pour nourrir la foi et la piété de leurs paroissiens, à rehausser l'éclat du culte, par le chant, la musique et les belles cérémonies.

Tous donnaient l'exemple de la charité, en visitant, avec une particulière affection, les pauvres et les malades, consolant ceux-ci, faisant l'aumône à ceux-là, versant dans l'âme de tous un peu de leur cœur de père, pour guérir ou au moins panser toutes les blessures.

Vos curés furent aussi de vrais patriotes. Les premiers d'entre eux se firent souvent colons, ou furent les amis du colon. Il fallut défricher ici comme ailleurs. Là où se voient aujourd'hui des spectacles si riants, cette campagne riche d'une moisson opulente, cette jolie ville si coquettement assise aux bords du grand fleuve, c'était la forêt, la savane, la fondrière. L'âpre travail d'un côté, le zèle apostolique de l'autre, ont tout transformé. Plus tard, l'ami du colon se fait l'ami de l'agriculteur, le curé soutient de tout son pouvoir et de tout son prestige, l'habitant, son paroissien. Il favorise les meilleures méthodes de rendement, combat la routine, entraîne ses gens à la culture progressive. Le curé canadien estime qu'il n'y a rien de petit, ni de vulgaire, de ce qui peut unir le peuple au clergé, de ce qui peut procurer le bien du peuple, en développant l'influence du clergé. La science supérieure des choses de Dieu n'exclut pas la notion exacte des intérêts de ce monde.

Enfin, toujours vos curés se sont distingués par un culte ardent du pays natal, comme aussi par une conduite loyale envers les pouvoirs établis. Ils furent, comme leurs confrères des autres paroisses, de vrais artisans de la fortune publique et de la grandeur nationale.

Or, si tels furent vos curés, depuis la fondation de votre paroisse jusqu'à nos jours, jugez, mes frères, de ce que furent vos pères dans la foi et de ce que vous avez été comme paroisse.

III

Voulez-vous, mes frères, ajuster votre vie à celle des ancêtres, et aller toujours votre marche ascendante vers le progrès? Soyez des enracinés au sol! Aimez ce coin de terre qui vous a vus naître, qui a été arrosé et fécondé par les sueurs des aïeux. Avec quel soin jaloux ils se le transmirent de génération en génération, de telle sorte que de propriétaire à propriétaire, le bien transmis conserva presque toujours le même nom. Hélas! quelle différence, souvent, aujourd'hui. En dépit de nos efforts pour enrayer l'exode des campagnes, un grand nombre de nos jeunes gens, ennuyés

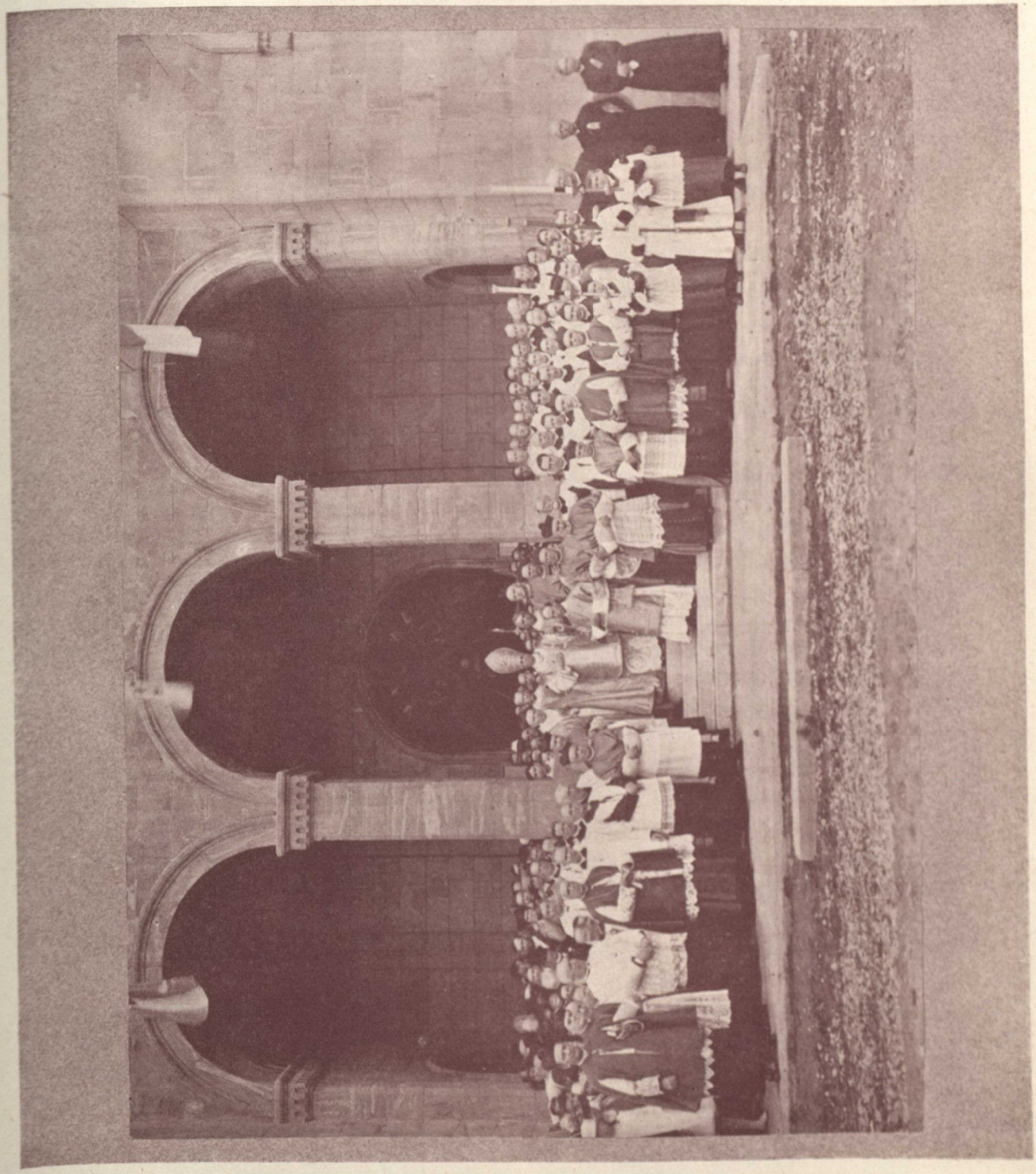

Après la messe du Centenaire, mardi, 15 juin 1920

des travaux des champs, s'en vont dans les grandes villes grossir la tourbe des déracinés, qui y végètent, mangent maigrement leur pain et n'ont pas même un air pur pour dilater leurs poumons. Se peut-il que l'on n'aime plus à respirer l'atmosphère embaumée et vivifiante de nos prairies émaillées de fleurs? Se peut-il que l'on n'aime plus à contempler le grand spectacle des blés jaunissants ployant sous la caresse de la brise? C'est cette bonne odeur des champs qui grisait d'une douce et sainte ivresse nos ancêtres. Et Dieu sait s'ils se portaient bien! Ah! puissions-nous, à leur exemple, aimer notre sol!

Aimons notre langue aussi. Parlons-la avec un légitime orgueil, cette belle langue française, aux périodes sonores, aux expressions riches, variées, précises. Nos pères nous l'ont léguée, c'est un précieux héritage. Nous l'avons conservée avec toute sa saveur antique. Enrichissons-la d'expressions et de tournures du terroir—ce qui ne veut pas dire "Hors le terroir, point de talent!"—Mais, surtout, je le répète, parlons-la notre belle langue, à temps et à contre-temps, aussi souvent que l'occasion se présente, même en nous adressant à nos amis de la prétendue race supérieure. Ne cédons pas trop facilement à la vanité de parler une langue étrangère, même sous le prétexte que nous la possédons bien. Imposons plutôt la nôtre. Et l'on sera forcé d'admettre que c'est nous, en définitive, qui sommes la race supérieure. Nos pères, les habitants d'autrefois, sont restés profondément attachés aux syllabes françaises après la cession. C'est à cet attachement, qui ne souffrit aucun alliage, que nous devons en grande partie la pureté de notre verbe.

Et puis, mes frères, et surtout, pratiquons les vertus qui ont fait la force de nos pères. Au premier plan, plaçons la sanctification du dimanche par un saint repos. Tenons à l'office paroissial, à la grand'messe solennelle, et au prône du curé, même quand il n'est pas très intéressant. Rappelons-nous que les pièces d'éloquence sacrée produisent une excellente impression, mais convertissent rarement. Loin de moi l'intention de généraliser, mais n'imitons pas, mes frères, certaines gens en villégiature, qui se contentent d'une messe basse et s'empressent à leurs plaisirs pour le reste de la journée. Comment expliquer cette déperdition d'esprit paroissial dans les paroisses où la villégiature est en vogue? Il faut avoir le courage de le dire, au risque de déplaire à quelques-uns. Bien souvent ces braves gens en villégiature ressemblent à des écoliers en vacances. Ils se tiennent pour le moins en marge de l'esprit de la paroisse où ils séjournent et n'édifient pas toujours sa religieuse population. D'aucuns, d'aucunes, aussi, se montrent parfois bien exigeants en matière de dévotion. Parce que toutes les confréries ne fonctionnent pas aussi régulièrement que dans les grands centres, à raison des distances à parcourir, l'on se permet parfois des remarques assez peu obligeantes. L'on oublie trop facilement que la vieille dévotion à l'office paroissial est à la base de toutes les autres, et qu'elle a suffi longtemps à garder à nos bonnes populations rurales l'esprit de foi qui animait nos ancêtres et leur permettait de conserver leurs pieuses et saines traditions. Oh! ces braves gens de l'ancien temps, ils n'avaient pas nos belles routes carrossables, ni nos rapides moyens de transport. En revanche, ils avaient beaucoup de courage, une foi inébranlable qui leur faisait apprécier le jour du Seigneur comme il convient.

Aimons et pratiquons la justice. Nos pères auraient parcouru un long chemin et n'auraient pas laissé coucher le soleil avant de remettre une pièce de monnaie qu'on leur

aurait donnée par erreur. Ils étaient francs, honnêtes et n'avaient jamais recours à la fraude pour faciliter une transaction. Quand ils prêtaient de l'argent, toujours sans intérêt, quelques centaines de francs, à un voisin, ils lui recommandaient de n'en pas parler. Aucun acte notarié n'en gardait le souvenir. L'emprunteur avait donné sa parole, cela suffisait. Ca valait mieux que le papier timbré! Les conditions de la vie ont changé, mais, grand Dieu! que les hommes aussi sont changés! Aujourd'hui, avec notre soif insatiable d'aisance, de confort, de luxe, il nous faut faire fortune rapidement, par n'importe quel moyen. C'est le grand danger. Et cela me remet en mémoire ces conseils qu'un richissime anglais donnait à son fils débutant dans les affaires: "My son, make money, honestly if you can, but make money." Voilà ce que font pratiquement bien des fils de famille, qui n'ont reçu d'autre incitation à faire fortune que l'exemple des parents parfois trop peu scrupuleux. Une autre justice à laquelle on manque encore plus fréquemment de nos jours, c'est celle qui consiste à respecter la réputation de son prochain. L'on se fera scrupule de prendre le bien d'autrui. Mais, quel cas fait-on de son honneur? Est-ce que partout la réputation et l'honneur ne valent pas mieux que toute fortune d'or et d'argent? L'on se fera scrupule encore de retenir le bien d'autrui. D'importantes restitutions sont faites fréquemment. Mais quelle démarche fait-on pour réparer le dommage causé au plus précieux des biens sur cette terre: l'honneur d'un nom intact, irréprochable? Nos ancêtres, reconnaissons-le, comprenaient mieux que nous le double précepte de la justice et de la charité qui résume toute la loi du Christ.

Ce n'est pas tout encore. Voulez-vous, mes frères, ajuster davantage votre vie à celle de vos pères et aller votre marche ascendante vers le progrès? Combattez l'égoïsme. Cette plaie hideuse est en train de paralyser, chez nous comme ailleurs, les plus nobles énergies et les plus généreux sentiments. Elle fait que ceux qui en sont atteints, une fois campés confortablement dans quelques positions lucratives, oublient complètement ce qui se passe autour d'eux. D'où cette anomalie étrange: la pauvreté, l'indigence, la misère côtoient l'aisance, la richesse, le luxe. La maxime ancienne, c'était: "Rien de ce qui intéresse mon frère, ne doit m'être indifférent." Aussi, il est bien loin ce temps où les païens pouvaient dire des chrétiens: "Voyez comme ils s'aiment." L'égoïsme a remplacé la charité, il dessèche et avilit l'âme, il engendre les vices les plus pervers.

Enfin, tenons-nous en garde, mes frères, contre ce vent de révolte, qui souffle en tempête à travers l'univers, et menace d'ébranler toutes les institutions d'ordre et de stabilité qui régissent le monde. Ce bolchevisme—puisqu'il faut l'appeler par son nom—se manifeste un peu partout dans la société, jusque dans notre catholique province de Québec. Pourquoi ces grèves d'ouvriers contre leurs patrons, cette insolence des serviteurs envers leurs maîtres, cette tendance à niveler toutes les classes? Parce que tous les hommes ont la même nature, en peut-on conclure absolument à des droits égaux et nier la variété nécessaire des conditions humaines? C'est de la démocratie exagérée. C'est du communisme outrancier. Il faut revenir au vrai communisme, au communisme chrétien, qui, lui, n'exclut ni le droit de propriété, ni le droit de succession. Il faut revenir à la véritable démocratie des premiers siècles de l'Eglise, alors que la charité était si florissante. L'esprit paroissial se prête admirablement à la pratique de cette vertu, qui est un gage et une promesse de vrai succès.

Développons donc, de plus en plus, dans le sens de nos traditions ancestrales, ce puissant facteur de progrès, cet excellent excitateur d'énergie. Nous lui devons le degré de perfection déjà atteint. Nous lui devrons aussi de tendre sans cesse vers l'idéal, ce qui vous permettra, mes frères, de faire de votre paroisse un modèle du genre. C'est bien le désir de tous ceux qui assistent à cette fête de votre centenaire.

Permettez-moi, en terminant, de vous offrir mes plus sincères félicitations.

O belle et grande paroisse de Saint-Clément de Beauharnois, par ta soumission entière à l'autorité légitimement constituée, par ton obéissance fidèle à tes pasteurs dévoués, par ton zèle discret à contribuer aux œuvres de charité, par ton culte spécial pour la maison de Dieu,—cette décoration toute fraîche et de bon goût est à ton honneur et à l'honneur de l'artiste qui l'a exécutée—tu as bien mérité de la religion et de la patrie. Voilà pourquoi ses représentants les plus autorisés sont ici présents pour t'honorer. Reconnais ce geste magnifique de leur condescendance, et que ton âme soit remplie de reconnaissance. Que ta reconnaissance monte plus haut et s'élève jusqu'au trône de Dieu, en ce jour de jubilation et d'actions de grâce! Honneur à ton excellent esprit paroissial! Honneur à tes pionniers! Honneur à tes curés!

Mais ne vas pas t'arrêter à contempler trop amoureusement ces lauriers peut-être trop facilement cueillis. Vas plutôt de l'avant ton chemin, vers de nouvelles luttes, de nouveaux combats, de nouvelles victoires, qui seront l'expression magnifique de ta marche ascendante vers tout progrès véritable. Et alors, "tu garderas la mémoire de ce jour, et tu le consacreras solennellement au Seigneur de générations en générations, par un culte éternel."—Ainsi-soit-il.

La cérémonie s'achève dans le recueillement général. Après la messe, l'on se rendu au Banquet.

Le Banquet

C'est sur le terrain dit de l'*Hospice*, au-delà de la voie ferrée du *New-York-Central*, presque en face du cimetière, qu'est élevée la grande tente du banquet. Un orchestre de Valleyfield accueille les convives. Le Comité de Réception a placé à l'entrée une grande table dite *table d'honneur*. Une quarantaine de personnes s'y asseoient: Mgr J.-M. Émard, évêque de Valleyfield; Mgr E.-A. Latulipe, évêque d'Haileybury; Mgr J.-C. Dorais, vicaire-général de Valleyfield; Mgr N.-Z. Lorrain, vicaire-général de Pembroke; Mgr J.-C. Allard, P.A., curé de Sainte-Martine; Mgr J.-A. Bélanger, P.D., curé de Saint-Louis de France, Montréal; Mgr J.-H. Cousineau, P.D., curé du Sacré-Cœur de Montréal; Mgr L.-A. Dubuc, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal; Mgr J.-A. Richard, P.D., curé de Verdun; Messieurs les Chanoines T. Nepveu, curé de la paroisse de Saint-Clément; J.-E. Aubin, supérieur du collège de Valleyfield; A.-C. Dugas, doyen du chapitre de Valleyfield; L.-N. Préville, curé de Saint-Jean-Chrysostôme; R. Chaput, ancien curé de Chateauguay; S.-F.-B. Maynard, curé de Saint-Isidore; R.-M. Descarries, curé de Saint-Henri de Montréal; L.-A. Mousseau, principal de l'École Normale de Valleyfield; L. Cousineau, de l'évêché de Montréal; M. l'abbé J.-D. Nepveu, Ph. Th.D., curé de Saint-Anicet; les RR. PP. L.-J. Morin, C.S.V., assistant-provincial, et N. Vaillancourt, C.S.V., représentant le collège Bourget; M. l'abbé J.-C. Chaumont, supérieur du collège Sainte-Thérèse; le R. P. Aug. Leduc, O.P.; chez les laïques, M. le notaire L.-C. Tassé, maire de la ville, et

Mademoiselle Tassé; l'Honorable juge W. Mercier et Mademoiselle Mercier; l'Honorable H. Mercier, ministre des Terres dans le gouvernement provincial; M. L.-J. Papineau, M.P.; M. Achille Bergevin, M.P.P., et Madame Bergevin; M. E.-A. Robert et Madame Robert; M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, et Madame Montpetit; M. Arthur Plante, ex-député; M. Howard Smith, président de la Compagnie du même nom.

Aux autres tables, les familles se sont groupées autour de prêtres, parents ou amis; il y a ainsi 36 tables de 12 personnes; en tout 472 convives prennent part au festin.

Après la bénédiction de la table par Monseigneur Émard, de Valleyfield, le repas commence. Les convives ont devant eux le menu suivant, auquel ils auraient mauvaise grâce de ne pas faire honneur:[1]

MENU

Céleri Olives Radis
Potage julienne
Salade de homard
Bouchée de volaille Toulouse
Jambon Langue Pâté de Foie
Galantine
Saucisson
Aloyau de bœuf rôti
Pomme purée
Salade chiffonnade
Mokas, Eclairs, Présidents,
Café et chocolat— Mille Feuilles
Fruits Café

Le service des tables est confié à la maison Kerhulu et Oudiau, de Montréal, qui a charge du banquet; le repas dure une heure.

(1) Un paroissien, M. Legault, avait installé sur place un filtre de son invention, ce qui valut aux convives le plaisir de boire une belle et bonne eau bien pure de "chez-nous."— Les tables avaient été décorées avec goût et ornées de fleurs, don de Mademoiselle Tassé et d'un groupe de dames de la ville.

Tout-à-coup, les conversations cessent: Monsieur le Curé est debout; c'est la seconde partie qui commence, *les santés:*

Monseigneur, dit Monsieur le Curé,[2] *nous sommes arrivés à la seconde partie du Banquet. Je n'ai pas l'intention de commencer la série des discours. Je voudrais simplement, Monseigneur, vous offrir d'abord mes plus sincères remerciements pour tout ce que vous avez fait pour la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois, particulièrement en cette occasion de la célébration du centenaire.*

Je n'ai pas de mots, Monseigneur, pour vous exprimer la reconnaissance que je ressens pour Votre Grandeur en cette occasion. Vous me permettrez bien, Monseigneur, d'offrir aussi mes sincères remerciements à Monseigneur d'Haileybury, qui nous honore de sa présence aujourd'hui, et a entrepris un long voyage pour revenir dans une des paroisses de son diocèse d'origine.

Je voudrais maintenant, Monseigneur, en quelques mots, remercier les distingués prélats, les membres du clergé, les honorables magistrats, les dames et messieurs qui, aujourd'hui, nous honorent de leur présence. Je me vois obligé de constater que je suis à la tête d'une paroisse qui jouit d'une grande considération, et pour m'en convaincre, je n'ai qu'à jeter un regard sur cette assemblée des plus distinguée.

Monseigneur, il vous appartient d'ouvrir la série des discours, voilà pourquoi je vous invite à présenter la santé de notre Saint Père le Pape.

Monseigneur Émard répond dans les termes suivants:

Monsieur le Curé, nous sommes dans un bon moment tous les deux. Depuis hier nous nous faisons les plus beaux compliments. Eh! bien, le bon Dieu a permis que je puisse en

(2) Nous devons à l'obligeance de deux sténographes, M. Jean Colonnier, d'Ottawa, et Melle M.-A. Salmon, de pouvoir reproduire, à peu près textuellement, les discours du banquet.

effet, dans le cours de ma vie, rencontrer sur mon chemin de ces hommes dont la droiture et la vigilance permettent de tout leur confier; M. le Chanoine Nepveu en est un, et c'est le compliment que je lui offre en ce moment. Je parle de ce que j'ai vu, de ce que les circonstances m'ont permis de voir en différentes occasions. Et c'est vrai, j'aime à me rappeler avec grand plaisir la première visite faite à Beauharnois quelques jours seulement après mon sacre. Dans ce temps-là, c'était le révérend Monsieur Lussier qui était curé à Beauharnois, et je viens maintenant, en ce jour de centenaire, présider cette belle cérémonie, et c'est le chanoine Nepveu qui me reçoit aujourd'hui. Vous en êtes fiers; moi aussi.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, je vais vous dire deux choses bien agréables; ce n'est pas souvent qu'on commence des discours avec la certitude qu'on fera plaisir à tout le monde, mais cette fois je suis assuré de mon succès.

La première est celle-ci: en cette circonstance solennelle, Monsieur le Maire, qui avait pensé à tout, s'est adressé à Sa Sainteté le Pape Benoit XV, le pontife de la paix, le pontife de l'amour et le pontife du dévouement aux hommes et à la charité universelle, et qui, malgré tout, trouve encore le moyen de s'intéresser aux choses d'ordre secondaire. Monsieur le Maire avait donc envoyé à notre Saint Père le Pape une demande de bénédiction spéciale pour lui-même et pour tous les fidèles de la paroisse de Beauharnois à l'occasion de cette grande fête, et je vous demande d'entendre la réponse du Saint-Père, debout.

LA TENTE DU BANQUET

L'immense auditoire se lève et écoute avec respect le télégramme qui apporte la bénédiction du Souverain Pontife:

Rome, 14 juin 1920.

M. Tassé, Maire de Beauharnois, Qué.

Saint Père très sensible hommage filial attachement, soumission clergé, communautés religieuses et fidèles Beauharnois réunis sous présidence leur vénéré évêque pour célébrer centenaire fondation cette paroisse; leur envoie de tout cœur, avec vœux prospérité et accroissement vie chrétienne et comme gage faveurs divines, bénédiction apostolique.

Card. Gaspari.

Ce télégramme répondait au message suivant de Monsieur le Maire:

Beauharnois, Qué., Canada, 8 juin 1920.

A Son Éminence le Cardinal P. Gasparri,
Secrétaire d'État de Sa Sainteté,
Palais du Vatican,
Rome, Italie.

Le clergé, les communautés religieuses et les fidèles de la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois, diocèse de Valleyfield, réunis sous la présidence de leur évêque Monseigneur J.-M. Émard, pour célébrer le Centenaire de la fondation de leur paroisse, sont heureux d'offrir à Sa Sainteté Benoit XV, l'hommage de leur respectueux attachement à sa personne vénérée et de leur filiale soumission à son autorité apostolique.

Animés de la plus vive reconnaissance envers Dieu et désireux de profiter pour l'avenir des leçons qui se dégagent de cette célébration, ils se prosternent aux pieds de Sa Sainteté et sollicitent le bienfait de sa bénédiction.

L.-C. Tassé, maire,
Président du Comité du Centenaire.

Monseigneur continue en ces termes:

Voilà, Mesdames et Messieurs, un document qui va clore d'une façon plus solennelle et plus digne la série de tout ce qui se rapporte à la paroisse de Beauharnois, et je rends hommage à Monsieur le Maire pour ce document qui lui appartient et qui fera honneur, sans doute, à la paroisse elle-même.

Je vous ai promis deux choses: or, voici: on m'invite à présenter la santé de notre Saint-Père le Pape, eh! bien, il est dans l'usage général que la santé du Pape soit faite en silence, donc mon discours est fait à la santé de celui qui, évêque de Rome, successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ, Pontife de l'Église universelle, embrasse de son cœur de Père tous les chrétiens et tous les catholiques du monde entier, et nous n'avons qu'à nous féliciter d'être l'objet de sa tendresse toute maternelle.

Après ces paroles, Monsieur le Maire se lève et dit:

Monseigneur, Messieurs du clergé, Mesdames et Messieurs, après avoir bu à la santé de notre Souverain Pontife, il convient de boire à la santé de Sa Majesté le Roi; je propose donc que nous levions nos verres à la santé de Sa Majesté le Roi."

Les convives se lèvent et boient à la santé de S. M. George V, pendant que l'orchestre joue *God Save the King.*

Monsieur Tassé continue comme suit:

Mesdames et Messieurs, avec votre consentement, je nommerai un Maître de santés dans la personne de Monsieur Tancrède Fortin, avocat, natif de la ville de Beauharnois.

Monsieur l'avocat Fortin, à partir de ce moment, est le président actif du banquet, et il s'acquitte de sa tache difficile avec facilité et tact. Il débute ainsi:

Monseigneur, Messieurs du clergé, Mesdames et Messieurs,

L'hiver dernier, en février je crois, le distingué pasteur de cette paroisse me demandait, certainement par courtoisie, si j'aimerais à

adresser la parole au cours de ce banquet. Je lui ai immédiatement répondu—je dois vous l'avouer—que j'en serais très orgueilleux, parce que l'occasion est exceptionnelle, mais j'ai tout de même ajouté que je ne parlerais pas. Pourquoi? Parce que je n'ai aucun titre pour le faire. Je suis paroissien de Saint-Clément, mais rien de plus, et comme on doit limiter les discours, si toutes les personnes qui ont autant le droit de parler que moi le faisaient, on n'en finirait plus. Cependant on m'a donné un rôle à remplir, non pas de parler, mais de faire parler les autres.

Eh! vous allez voir comme je vais en profiter. . . .

Une santé qui m'est bien chère et qui n'est pas sans me causer une bien agréable satisfaction, c'est celle de nos évêques, et plus particulièrement celle de l'évêque de notre diocèse. Trop de souvenirs inoubliables sont attachés à sa personne pour que je ne puisse, avec sincérité et reconnaissance, lui souhaiter longue vie.

Il y aura bientôt trente ans, Sa Grandeur faisait sa première visite en cette paroisse; j'étais du nombre des enfants que notre Évêque était venu enrôler dans l'armée des Soldats du Christ.

Quelques années plus tard, il ouvrait bien grandes les portes de son collège diocésain à Valleyfield, pour y préparer aux combats de la vie ceux qu'il avait confirmés la veille. Grâce à ce zèle et à ce dévouement, la paroisse Saint-Clément peut se vanter d'avoir fourni d'excellents sujets: au clergé, aux professions libérales, au commerce, à l'industrie et à la terre.

Tout récemment encore l'évêque de Valleyfield a voulu témoigner d'une manière toute particulière son attachement à notre paroisse alors qu'il a nommé notre curé Chanoine de sa Cathédrale.

Cette nomination, il est vrai, était due au mérite, mais nous remercions le ciel que l'honneur en soit tombé sur nous.

Ce zèle, ce dévouement que l'on trouve chez un membre de l'épiscopat canadien, on est toujours certain de le retrouver chez tous les autres évêques de l'Église Catholique de la Puissance.

C'est le cas de dire: "Ab uno disce omnes."

Je vous invite donc, Mesdames et Messieurs, à boire à la santé de nos Évêques et je demande à Monseigneur Latulipe de bien vouloir répondre à cette santé."

Monseigneur l'évêque d'Haileybury répond par la belle allocution suivante:

Messieurs du clergé, Mesdames et Messieurs,

Je trouve que l'auditoire fait acte de haute sagesse en applaudissant parce que, lorsque l'on parle sans être préparé, je crois qu'il vaut toujours mieux applaudir avant qu'après.

Je voudrais vous dire d'abord pourquoi j'assiste aujourd'hui à ce banquet. C'est d'abord pour me rendre à l'aimable invitation de Monsieur le Chanoine Nepveu, curé de la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois, c'est pour répondre à une vieille amitié, et comme je suis heureux de pouvoir lui faire aujourd'hui ce petit plaisir! C'est une raison d'ordre général, parce que Monsieur Nepveu exerce la même attraction sur tout le monde, et cela, nous le savons, date depuis bien longtemps.

Je disais hier soir, devant les élèves du Couvent et quelques citoyens, que je n'ai pas l'honneur d'être l'évêque de Valleyfield; c'est la vérité, mais ce n'est pas toute la vérité; je dois vous dire que j'ai failli être l'évêque de Valleyfield; il n'y avait qu'une raison pour cela et c'est une bonne, c'est que je suis né à Saint-Anicet, une des plus gentilles paroisses du diocèse de Valleyfield; et vraiment, en entendant ce matin le curé de Saint-Anicet en chaire, on se demande si la chance est perdue pour toujours.

Maintenant, on me demande de répondre à la santé des Évêques; je dois vous dire que je suis un peu embarrassé. Ceci peut paraître un peu invraisemblable, mais je dois vous avouer que quoique j'aie soixante ans bien révolus, c'est la première fois de ma vie que j'ai à répondre à une santé quelconque; vous me direz que c'est bien le temps de commencer. Eh! bien, je commence, mais embarrassé. Une autre raison beaucoup plus délicate, c'est qu'on me demande de parler à la santé des Évêques, et je vois ici une multitude de curés et de chanoines qui trouvent, même parmi les meilleurs, que les Évêques ont toujours une trop bonne santé. Je me contenterai donc de vous demander de boire à la santé des Évêques.

Je dois vous avouer maintenant que je n'ai plus rien à dire, tout a été dit depuis hier soir, d'une manière si parfaite, d'abord par Monsieur le Curé et Monsieur le Maire de Beauharnois, et enfin par Sa Grandeur l'Evêque de Valleyfield; je crois qu'on ne peut rien ajouter davantage; j'aurais voulu aussi parler sur les curés; eh! bien, Monsieur Nepveu, ce matin, nous a dit le bien, je crois, que l'on peut dire des curés.

Je me contenterai donc de dire quelques mots sur l'Évêque. Mesdames et Messieurs, l'Évêque est un facteur puissant; il est le lien matériel et spirituel de la paroisse; je crois que je n'ai pas besoin de prouver cela. La paroisse ne peut pas naître sans le concours efficace de l'Évêque; et quand elle est née, il faut que l'Évêque soit toujours là pour qu'elle se développe normalement, pour qu'elle aille à ses destinées et qu'elle remplisse son but.

L'Évêque a bien des moyens de le faire; il a sa prière, et, Mesdames et Messieurs, je dois vous dire que les Évêques prient toujours pour les paroisses de leur diocèse. Ils prient à toutes les fêtes, tous les dimanches et tous les jours de l'année, pour chacun de ceux que la Providence leur a confiés. L'Évêque a encore ses instructions, ses lettres pastorales qui viennent porter la lumière partout où il y a besoin de lumière, et qui empêchent les abus qui paraissent se glisser de temps en temps même parmi les meilleures populations; et enfin l'Évêque a son clergé et ses communautés religieuses; il a ses curés, ses prêtres, et c'est sur eux qu'il compte pour travailler et faire l'œuvre du bon Dieu dans son diocèse; ils sont les collaborateurs dévoués jusqu'à l'héroïsme quelquefois, et j'en sais quelque chose dans le nord. Ah! mes frères, si je n'avais pas mon clergé là-bas et si je n'avais pas le clergé que j'ai, je ne pourrais jamais implanter l'Église catholique dans ces régions qui n'ont pas tous les avantages de vos belles paroisses de la province de Québec. Et je tiens ici, au nom de l'Église, à remercier les prêtres de leur concours si efficace et à leur demander de continuer toujours à être les aides puissants de l'Épiscopat. Alors, nos paroisses continueront à faire l'œuvre qu'elles ont toujours faite et l'Église catholique sera partout respectée comme elle le mérite. Tout ceci est de la théorie, mais il y a aussi la pratique. Si on regarde l'Épiscopat depuis le commencement de ce pays, on verra que les Évêques, en effet, ont été partout et toujours à la tête de tous les mouvements religieux et nationaux, toujours appuyés par le clergé. Je n'ai pas besoin de nommer ceux qu'on a nommés hier soir, mais rappelons-nous Mgr Plessis, Mgr Bourget, de sainte et vénérable mémoire, et le bon Monsieur Fabre; si je voulais continuer, je pourrais mentionner Mgr Émard, mais je ne veux pas nommer votre nom, Monseigneur, parmi ceux qui sont morts quand vous désirez vivre et quand tout le monde le désire avec vous.

Quand les applaudissements qui saluent ces belles paroles sont finis, Monsieur le Président du Banquet propose en quelques

mots la santé de *nos Hommes d'État*, et il invite l'Honorable M. Mercier, représentant du Cabinet provincial, à répondre. Celui-ci parle en ces termes:

Messeigneurs, Révérends Messieurs, Mesdames et Messieurs,

S'il m'est permis de comparer les choses profanes aux choses sacrées, je me permettrai de faire une suggestion au maître des Cérémonies, ce que l'on appelle en français le "Toast Master," me rappelant quelques paroles de Sa Grandeur Monseigneur Émard appliquées à la province de Québec ou plutôt aux hommes d'État, et ce qui était dit tout à l'heure au sujet de la santé de Notre Saint Père le Pape. Monseigneur nous disait que c'est une santé qui doit se boire en silence; il me semble que si la santé de la province de Québec était mise sur le même rang, il y aurait peut-être beaucoup d'hommes d'Etat qui y gagneraient et plus particulièrement celui qui a l'honneur de vous adresser la parole. Je suis tenté de dire, quoique ce soit un peu banal, invité à la dernière heure à remplacer aujourd'hui l'un de nos collègues empêché d'assister à ces fêtes grandioses, et quoique ayant accepté de venir, à titre pur et simple de citoyen de ce diocèse et citoyen de la paroisse de Chateauguay, la paroisse voisine, j'ai accepté cependant, je vous prie de le croire, vous tous de Beauharnois, la tâche très agréable de venir vous transmettre un message au nom du Gouvernement de la province de Québec; ce message, c'en est un plein de souvenirs des choses du passé, un message de félicitations pour le présent, et un message de vœux pour l'avenir.

En célébrant aujourd'hui le centenaire de la fondation de la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois, l'on n'a pas, il me semble, voulu seulement célébrer la fête d'un tout petit coin de la Province; comme il a été dit à mille reprises, depuis le commencement de ces fêtes, la paroisse a été indiscutablement la base fondamentale de notre province et même de ce pays, et si nous avons pu progresser comme nous l'avons fait, c'est dû à nos institutions paroissiales, à ceux qui les ont dirigées, à ceux dont nous avons bu la santé.

Il y a quelques instants, vous buviez à la santé des Evêques qui ont contribué, dans les combats difficiles, à maintenir tout ce que nous avons de sacré. N'allez pas croire pour un instant que je veuille m'étendre sur le sujet prolongé d'avance, dans les quelques remarques que j'ai l'honneur de vous faire ici. Loin de moi cette idée; cependant, si j'avais dans l'idée de me laisser emporter peut-être un peu, parce que je suis avocat, à vouloir vous parler trop longuement, je ne pourrais m'empêcher de revenir à la réalité, parce que tout à l'heure j'entendais murmurer, pas bien loin de moi, que les discours devaient être courts; et placé comme je le suis en ce moment, je cherche à regarder bien loin, mais je me trouve malgré moi rappelé au sens de la réalité et obligé de baisser les yeux un peu, parce que quelques-uns de mes voisins ont placé devant eux leur montre; de temps à autre, dans un mouvement machinal, ils jouent du remontoir, et j'en conclus que mes dix minutes sont à la veille d'expirer. Je serai excessivement bref.

Je remercie les organisateurs de cette fête d'avoir bien voulu m'associer à ceux qui ont répondu à des santés; et encore une fois, au nom du Gouvernement de la province de Québec où je représente le district de Beauharnois, et spécialement prié de la part du premier Ministre, j'offre, à vous citoyens de la paroisse de Beauharnois, avec nos sincères félicitations à l'occasion des fêtes qui se terminent aujourd'hui, nos vœux les plus sincères pour l'avenir.

Monsieur le Président propose ensuite la santé du *clergé paroissial*. Il rappelle que

"l'histoire d'une paroisse, c'est l'histoire de son clergé," et il invite le R. P. Augustin Leduc, O.P., à répondre à cette santé, ce qui est fait dans les termes suivants:

Monseigneur,

Hier soir, vous avez évoqué le magnifique rêve de Monseigneur de Laval contemplant, 250 ans à l'avance, le merveilleux développement de son église canadienne. Permettez qu'un enfant de Saint-Clément rappelle le rêve aussi réel dans son accomplissement, bien que plus humble dans son objet, qu'il fit, il y a quelques semaines, quand il reçut du Comité des Fêtes du Centenaire, la très honorable invitation de dire, en cette circonstance mémorable, le rôle de notre clergé paroissial.

J'imaginai donc, Mesdames et Messieurs, qu'aujourd'hui passerait devant nous un long cortège; voici ce que je vis et ce qu'il me semble que je revois en ce moment.

De la paroisse voisine de Chateauguay s'avance, vers Beauharnois, un défilé: en tête est la croix du Christ qui s'empare de ce nouveau territoire; elle est portée par l'ange gardien de la paroisse. Suivent des hommes vêtus de noir qui portent au front le caractère des élus de Dieu; ils vont par groupes.

Devant le premier est une bannière avec ce mot: "précurseur"; ce sont des religieux. De Ville-Marie, du Sault Saint-Louis, ils se dirigent vers "les pays d'en Haut"; ils passent par Beauharnois; ils s'arrêtent au Buisson, où ils évangélisent les sauvages; sur notre sol ils ont dit les premières messes. Je les regarde s'éloigner avec émotion, je les salue: "Honneur à vous, hérauts du Christ et de l'Evangile!"

* * *

Un deuxième groupe s'avance; sa bannière porte ce mot: "fondateurs." Il y a là l'abbé Deguire qui, en 1800, a planté une croix où s'élève l'église actuelle; ses confrères, les curés de l'Ile Perrot et des Cèdres, sont tout près; souvent ils sont venus, sur la demande de l'évêque de Québec, secourir leurs paroissiens émigrés sur nos rives; souvent, ils ont dit la messe dans les demeures privées. Que de fois, sans doute, dans la halte de deux courses apostoliques, ils ont gravi la colline où nous sommes: d'ici, par dessus les grands arbres, au-delà du lac, leur œil voyait le clocher de l'Ile Perrot, leur cœur devinait, plus loin, ceux de Vaudreuil, des Cèdres, de Pointe-Claire ou de Chateauguay; ils rêvaient d'une autre église qui surgirait, un jour, de ce sol, dans ce coin de nature que le Créateur a fait si beau, et où commençaient déjà à ensemencer les colons partis de "chez eux."

A côté d'eux, je vois les curés de Chateauguay qui, jusqu'en 1819, ont été nos curés; deux d'entre eux ont effectivement fondé la paroisse, l'un, l'abbé Bruguier, en dirigeant nos pères vers l'autonomie religieuse, l'autre, l'abbé Bourget, en construisant notre première église et notre premier presbytère. Et je songe à leur dévouement et à leur désintéressement au service de nos ancêtres.

Puis, je vois passer l'abbé Antoine Manseau, qui a bénie notre première église, et l'abbé Nicholas Dufresne, qui y a célébré la première messe.

Enfin, derrière eux vient un prêtre encore jeune; c'est l'abbé Pierre Clément, notre premier curé; pendant plusieurs années il a desservi simultanément Saint-Clément, Sainte-Martine et Saint-Timothée; c'est lui qui a organisé ici la vie paroissiale avec un zèle qu'ont reconnu nos ancêtres quand 130 d'entre eux ont écrit à l'évêque leur regret de voir partir un pasteur si dévoué; à tous ces prêtres-fondateurs, je dis au passage: "Honneur à

vous! S'il y a à Saint-Clément une paroisse, c'est vous qui l'avez donnée à l'Église!"

* * *

Et maintenant, voici venir un troisième groupe; sur sa bannière est écrit: "continuateurs;" il est plus nombreux; j'y compte 66 personnes; ce sont nos neuf curés, nos trois desservants et nos cinquante-quatre vicaires, qui, depuis l'abbé Clément, ont continué et affermi l'œuvre paroissiale.

Ils passent, nos curés: Labelle, Tétreau, Quintal, Carron, Viau, Charland, Jasmin, Lussier et Nepveu; celui-ci me rappelle qu'il a fait ériger canoniquement la paroisse en 1829 (Labelle); celui-là, qu'il s'est dévoué pendant l'épidémie de choléra en 1832 (Tétreau); un autre me dit que pendant les troubles de 1838, il a guidé ses paroissiens selon les directions de l'autorité (Quintal); d'autres me rappellent qu'ils ont commencé la construction de l'église (Carron et Viau). Enfin, en voici un, à l'air austère, qui me rappelle 36 ans de service au milieu de nous; sous son administration, l'église a été à peu près terminée, une salle paroissiale, un presbytère, un collège, un couvent, des écoles, un hospice ont été construits, deux paroisses ont été détachées de Saint-Clément, trois communautés religieuses sont arrivées dans notre paroisse (Charland); un dernier fait entendre les orgues qu'il a procurées à l'église, et indique les Clercs de Saint-Viateur qu'il a amenés ici (Jasmin).

Derrière eux, passent deux hommes aux traits mieux connus: le premier me dit qu'il a fait ériger nombre de confréries pour augmenter la vie chrétienne, qu'il a aidé à la solennité des offices divins par l'achat de riches ornements; surtout, il montre avec joie les pauvres et les malheureux qu'il a aimés d'un amour de prédilection; sur sa bannière est cette devise: "J'aimerai tant mes paroissiens, qu'à la fin, ils m'accorderont tout ce que je demanderai"; et à cette parole de charité et de bonté, je reconnais notre neuvième curé, le chanoine Pierre-Eucher Lussier, de sainte mémoire.

Enfin, un homme s'avance, le dernier du groupe des curés; il regarde le cimetière, qui est son œuvre incontestée, le presbytère où il a assuré la sécurité des archives paroissiales . . . et celle aussi des vicaires par d'opportunes améliorations, l'église, où, grâce à lui, les cérémonies sont bien ordonnées, le chant liturgique plus goûté, l'église que la générosité des paroissiens, le goût des architectes et des peintres et l'habileté des ouvriers lui ont permis de faire si belle et si attrayante; ses traits sont révélateurs de bonté, de fermeté et de discrétion; il porte avec une dignité parfaite les insignes du chapitre cathédral de Valleyfield: vous reconnaissez, Mesdames et Messieurs, notre très digne curé, Monsieur le chanoine Théodule Nepveu.

En route, trois prêtres sont entrés dans le rang, les abbés Bourassa, Desmarais et Rouleau; à des titres divers, en 1843, 1854 et 1881, ils furent les desservants de Saint-Clément.

De tout près suit le groupe des vicaires; j'en compte 54 de 1844 à 1919, c'est-à-dire de l'abbé Fabien Jeannotte à Messieurs les abbés Octave Delisle et Damien Saint-Aubin, nos si estimés vicaires d'aujourd'hui. Je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir les nommer tous, mais il est notoire que tous ont été de dévoués auxiliaires de nos curés; de ces 54 prêtres, les uns sont morts; d'autres sont retirés du ministère après une longue et fructueuse carrière sacerdotale; d'autres sont à la tête d'importantes paroisses ou membres de chapitres, d'autres, enfin, sont encore vicaires. Dans ce groupe un homme semble s'attarder à Beauharnois, et je reconnais celui de nos vicaires

qui a eu le plus long séjour au milieu de nous, l'inoubliable Monsieur J.-E. Gauthier.

* * *

Et ainsi, ils viennent de passer devant nous, les précurseurs, les fondateurs, les continuateurs de notre œuvre paroissiale; un à un, missionnaires, curés, desservants, vicaires, ils ont défilé. Je regarde s'éloigner ce beau cortège sacerdotal; en un dernier coup d'œil d'ensemble, je songe à tout ce que représentent ces existences qui, pendant 100 ans, ont été vécues au milieu de nous, avec nous, pour nous. Ces prêtres de paroisse ont accompli ici, comme d'autres ailleurs, la mission de l'Eglise: mission doctrinale et mission pastorale par leur parole à l'église, à l'école, dans les conversations; mission sanctificatrice par leur exemple et par les Sacrements. A cette œuvre commune chacun a apporté sa note distincte! Cependant, quels qu'aient été leur tempérament et leurs dons spéciaux, de quelque durée qu'ait été leur séjour ici, aujourd'hui, après cent ans, regardant les œuvres matérielles et spirituelles qui attestent leur activité, il faut dire que notre clergé a fait de grandes choses; et c'est pourquoi, au nom de tous ceux qu'ils ont guidés et servis, au nom des morts qui reposent à côté de plusieurs d'entre eux, au nom des vivants présents et absents, je dis à nos prêtres: "Honneur à vous! Vrais imitateurs du Christ, vous êtes passés en faisant le bien! Que votre mémoire ne cesse d'être en bénédiction."

Messieurs du clergé, j'ai dépassé peut-être les dix minutes réglementaires. . . . le souvenir de vos bienfaits m'y a forcé; permettez que j'en prenne encore quelques autres pour associer à votre œuvre ceux qui n'en ont jamais été séparés en réalité: les paroissiens![1] *Les vieux!*

Dans le cortège paroissial, ce groupe a sa place; il suit de très près ses prêtres; il se compose de plusieurs milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards. Aux premiers rangs sont les pionniers-fondateurs: les Hainault, les Hébert, les Lebœuf, les Boyer, les Laberge; ils arrivent avant que l'église soit construite; ils peuplent, et rapidement, les bords du lac; ils s'élancent dans les bois, ouvrent les rangs, font la terre neuve, bâtissent église, presbytère et écoles, s'étendent jusqu'à Saint-Timothée et Sainte-Martine; là ils s'arrêtent, parce qu'un clocher les protège. Ils se fixent au sol qui les accueille si bien. Puis, les générations se succèdent, aux fortes vertus de la race. Ils passent, nos syndics, nos marguilliers, nos chantres, nos organistes, nos bedeaux et nos constables; ils passent nos habitants—les premiers—nos ouvriers, nos marchands, nos manufacturiers, nos financiers, nos hommes de profession; ils passent nos maires, nos conseillers, nos commissaires d'école.

Et je me dis que tous ces hommes et toutes ces femmes ont fait, eux aussi, leur part dans la vie de la paroisse. N'est-ce pas leur dévouement et leur générosité et leur foi catholique qui ont permis au clergé de faire tant et de si belles œuvres? Car, qui eût bâti les églises et les presbytères si nos ancêtres n'avaient eu le courage des sacrifices nécessaires? Et à quoi eussent servi des écoles si nos vieux grands-pères et nos grand'-mères ne les eussent peuplées d'enfants? Et comment eussent vécu nos prêtres si les paroissiens n'eussent été généreux? Et comment la vie chrétienne se fût-elle conservée, si nos vieux n'eussent gardé la fermeté de foi et l'austérité de mœurs qui l'entretiennent? Ne les oublions pas, nos vieux. A eux aussi disons: "Hon-

(1) Monsieur le Curé avait demandé à celui qui fut chargé de répondre à la santé du clergé de ne pas oublier *les paroissiens.*

Le Banquet du 15 juin 1920

neur à vous! Pendant 100 ans, vous avez marché à côté et presque du même pas que nos prêtres! Par vous, nous gardons nos traditions."

* * *

Et ainsi, Mesdames et Messieurs, tout un monde paroissial passa et passe encore devant nous. A regret, je le vois s'éloigner. Derrière lui, fermant la marche, est notre céleste patron saint Clément. Le cortège s'en va, d'un pas alerte, où le mènent ses destinées providentielles, sous la conduite de l'ange de la paroisse et la garde de son patron. Ces destinées sont déjà fort honorables; qu'elles deviennent de plus en plus glorieuses! Qu'ici, pendant le siècle d'histoire qui commence, clergé et paroissiens continuent, dans la paix, la même œuvre! Que selon le souhait de N. S. P. le Pape, il y ait un constant accroissement de vie chrétienne, pour l'honneur de notre paroisse de Saint-Clément et pour la gloire de la grande paroisse dont nous sommes tous paroissiens, Notre Mère la Sainte Église."

Monsieur Fortin propose ensuite la santé de *Nos Lois;* l'Honorable Juge W. Mercier y répond.

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

Je violerais les lois immuables de la vérité si je ne vous disais sincèrement que je n'ai pu accepter la gracieuse invitation de dire quelques mots en cette circonstance mémorable sans être saisi d'un sentiment d'hésitation, (en même temps que d'un sentiment de joie): d'hésitation, d'abord, à la vue du fardeau que j'assumais en l'occurence; de joie, ensuite, à la pensée de l'honneur que l'on m'offrait de participer activement, et par l'esprit et par le cœur, à cette fête grandiose dont l'éclat et le souvenir agréable et ineffaçable seront dorénavant enregistrés en lettres d'or dans les annales de cette paroisse centenaire, et dans l'âme de ceux qui en sont les heureux témoins.

Eloigné depuis douze ans de la tribune; chassé gracieusement des rangs du Barreau où parfois encore peuvent avec avantage se déployer les ailes de l'éloquence, vers les sphères plus sereines de la magistrature où presque toujours, hélas! l'éloquence est obligée de fermer ses ailes, vous comprendrez facilement ce sentiment d'hésitation dont je vous ai parlé il y a un instant.

Cependant, Mesdames et Messieurs, il existe dans la vie de l'homme de ces occasions où il ne peut décemment se dérober aux obligations que la vie sociale lui impose, et, son amour propre dût-il en souffrir, il lui faut obéir à la voix impérieuse du devoir et répondre avec empressement à l'appel. Je plaide les circonstances atténuantes et je sollicite donc votre indulgence, cette indulgence aimable et empressée que vous n'avez jamais refusée à personne et que vous avez toujours, au contraire, accordée à l'effort, à la bonne volonté et au courage valeureux.

Permettez-moi, Messeigneurs et Messieurs, avant de toucher au sujet qui m'est dévolu, d'ouvrir une parenthèse et de vous dire que je m'associe du plus profond de mon âme à cette fête du centenaire de la fondation de cette paroisse. Je m'y associe d'autant plus cordialement et ardemment que depuis ma jeunesse j'ai été un des vôtres. J'ai vécu de votre vie non seulement alors que je venais passer mes vacances d'été sur les bords de votre beau lac, au sein de la famille du premier magistrat qu'il a plu au gouvernement de Sa Majesté de vous donner pour administrer la justice des Cours Supérieures dans ce district,—je veux

parler de l'honorable juge Bélanger, cet éminent jurisconsulte qui, pendant trente ans, a fait l'orgueil de votre paroisse et l'a édifiée par son grand caractère et ses grandes vertus civiques,—mais également pour y avoir aussi vécu moi-même avec ma famille depuis de nombreuses années, années qui compteront, je le confesse avec plaisir, au nombre des plus heureuses de ma vie.

Nous venons de quitter, Messeigneurs et Messieurs, le temple de Dieu, de ce Dieu qui, il y a cent ans, n'avait pas, dans ce joli coin de terre, pour abriter sa majesté, le temple imposant d'où nous venons de sortir, et dont la restauration tout récente, due à l'initiative et à l'effort géant, je pourrais dire, de notre vénéré et distingué curé, fait l'orgueil non seulement de notre paroisse, mais également de notre province.

Gloire à vous, mon cher Monsieur Nepveu, si aujourd'hui les citoyens de cette paroisse peuvent se glorifier d'avoir un des plus beaux temples de cette province! Il fera bon de s'y rendre, de s'y agenouiller, d'adorer le Sauveur des hommes et de rendre grâce au Très-Haut de ses bénédictions, de ses faveurs et de sa grande miséricorde.—"Hosanna in Excelsis —pleni sunt Cœli et terra gloria tua."

Je quitte à regret le temple de Dieu pour pénétrer un instant dans le sanctuaire de nos lois. Nos lois: deux mots, en vérité, bien laconiques, mais comportant en eux-mêmes une importance de premier ordre. En effet, que serions-nous si nous n'avions à la base même de notre société des codes de lois constitutionnelles, politiques, sociales, civiles et religieuses? Que serait notre pays? Que seraient les neuf grandes provinces de la Confédération canadienne, si nous n'avions l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, cette magnifique constitution qui a créé à même la moitié de l'Amérique septentrionale cet immense "Dominion" dont la tête altière se baigne dans les eaux glaciales du Pôle Nord, dont les gigantesques épaules sont caressées, l'une tantôt mollement, tantôt impétueusement par les eaux mystérieuses de l'Océan Pacifique, et l'autre par les eaux mieux connues de l'Océan Atlantique, et dont les pieds d'airain, solides et vigoureux, reposent avec assurance sur sa frontière méridionale longue de 3,000 milles? Que serait notre société civile si elle n'était étayée de lois régissant et réglant avec autorité les rapports des citoyens entre eux; les dirigeant intelligemment vers une fin commune; l'amour du vrai, du beau et du bien; synthétisant, en leurs principes mêmes, cette doctrine du Christ: aimez-vous les uns les autres; ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes; traduisant également cette doctrine du philosophe qui, sans doute, l'avait puisée lui-même dans les enseignements de l'Homme-Dieu: Soye honnêtes?

Que seraient, en effet, nos rapports civils et sociaux si nous n'avions à la base même de notre organisation sociale nos lois civiles, nos lois de procédure civile et nos lois criminelles, les premières ayant pour fin de déterminer les droits et les obligations d'un chacun; les deuxièmes, le mode de faire valoir ces droits et de faire exécuter ces obligations, et les troisièmes, la mise en accusation et le châtiment de ceux qui les transgressent?

Que seraient nos municipalités sans leurs lois organiques pourvoyant à leur constitution et à la mise en mouvement de tous ces rouages indispensables à tout territoire bien organisé, tendant, dans leur ensemble et dans leurs détails, à atteindre la fin que le législateur a eue en vue?

Que seraient nos paroisses? Que serait notre paroisse de Saint-Clément, dont nous célébrons pompeusement, ce jour même, le superbe

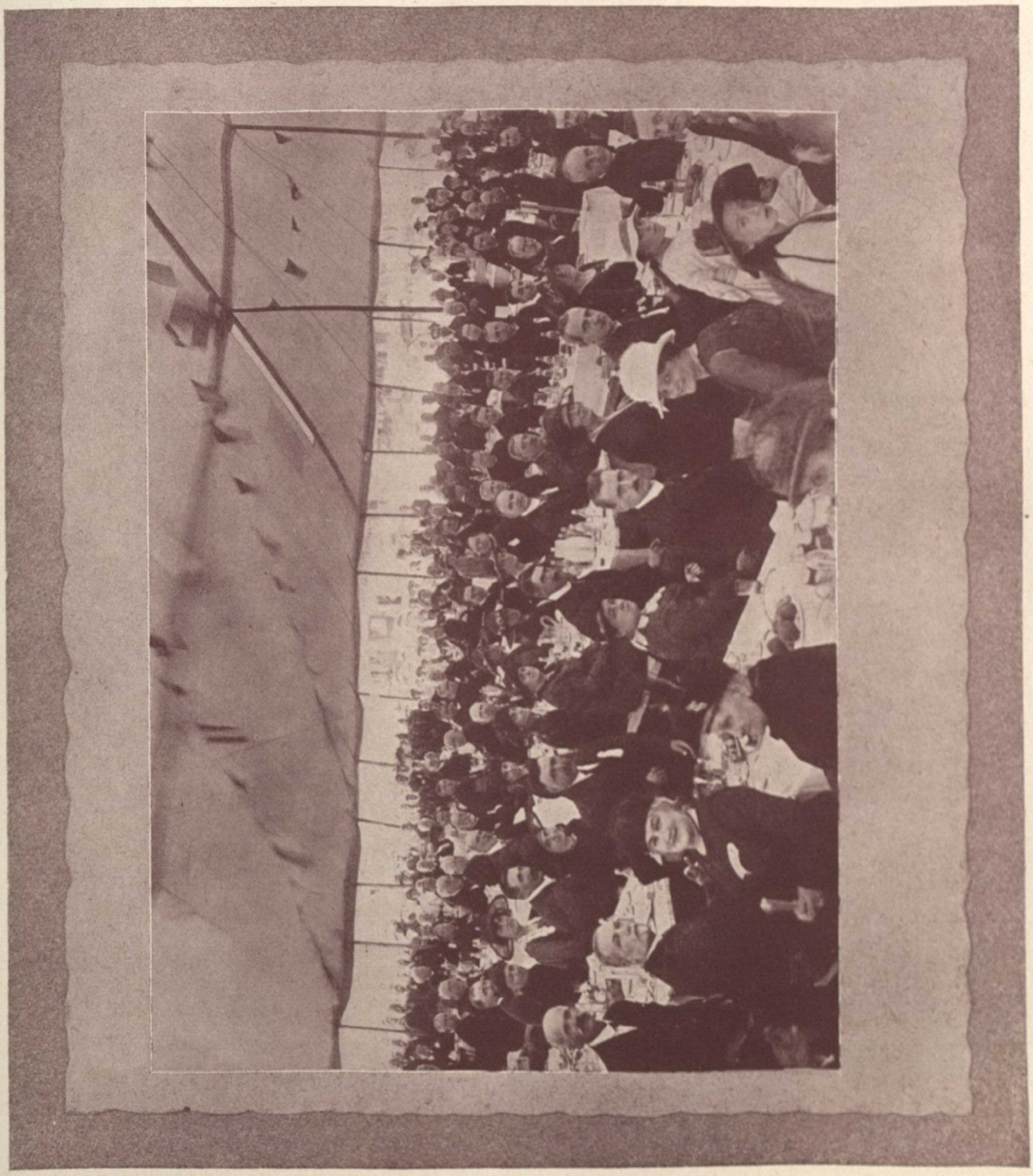

Le Banquet du 15 juin 1920

centenaire, s'il n'y avait eu pour présider à sa naissance et à sa fondation, nos lois paroissiales, cette magnifique législation, la résultante du travail d'esprits supérieurs et pondérés, législation qui a assuré à cette province le groupement de toutes ces belles paroisses échelonnées coquettement sur les bords de notre grand fleuve et à l'intérieur de son immense territoire?

Puis-je parler de lois, Messeigneurs et Messieurs, sans songer un instant aux lois organiques de l'Eglise? Que serait l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, si elle n'avait ses lois éternelles et immuables proclamées et promulguées par Dieu lui-même, par saint Pierre et ses successeurs?

Vous m'avez invité, Monsieur le Président, à vous parler de nos lois, et vous m'avez attribué pour ce faire dix minutes. Dix minutes, dis-je, pour conférer d'un sujet aussi ample, je pourrais dire, que le monde. Homme de loi vous-même, vous connaissez mieux qu'aucun autre toute l'ampleur de la proposition, et ceux à qui j'ai l'honneur d'adresser la parole auront une faible idée de l'étendue du sujet quand je leur dirai que sur les lois civiles seules, Laurent, le grand jurisconsulte Laurent, a écrit 33 volumes de plus de 500 pages chacun.

Loin de moi la pensée, Messeigneurs et Messieurs, de vous retenir bien longtemps sur cette question importante,—je me ferais professeur, je n'en ai ni le temps ni le talent, et ce n'est pas non plus la circonstance de le faire.—Je saisis plutôt, Monsieur le Président, dans le fait de votre part de m'avoir appelé à adresser la parole dans cette grande fête de famille, la pensée délicate de faire participer activement votre premier Magistrat à cette imposante démonstration et lui donner ainsi la précieuse occasion d'élever la voix au milieu de la bonne population que le Gouvernement de Sa Majesté a bien voulu soumettre à sa juridiction.

Depuis plus de dix ans, j'ai l'insigne honneur d'administrer la justice dans le district de Beauharnois, et je n'ai qu'à me féliciter des bons rapports que j'ai eus avec mes justiciables dont les dispositions et les tendances, toujours, je suis fier de le proclamer publiquement, sont plutôt de respecter la loi que de la violer. Honneur à eux, car où domine le respect des droits d'un chacun, la paix, l'ordre et la concorde ne peuvent que régner, et ce, au grand bénéfice de la société.

Je vous remercie, Monsieur le Président, du plus profond de mon cœur de ce témoignage de considération. En m'honorant ainsi, vous honorez la Magistrature de votre province dont je suis un humble représentant et dont les fonctions ne tendent qu'à assurer le maintien de l'édifice social et de contribuer ainsi à la prospérité, au bonheur et au développement chrétien de l'humanité.—Merci."

Enfin, c'est la dernière *santé* au programme, celle de l'*Éducation*. Pour traiter le sujet, on avait invité M. Édouard Montpetit; le choix était doublement heureux, d'abord à cause de la compétence de l'orateur, et ensuite parce que Monsieur Montpetit est fils de feu A.-N. Montpetit, littérateur de marque et "enfant de chez nous", comme le remarque délicatement M. Fortin, dans ses paroles de présentation.

Monsieur Montpetit ne voulut pas se limiter rigoureusement à l'éducation; il voulut, en exploitant des notes de son père, nous parler des commencements de Beauharnois, et cela nous a valu le petit chef-d'œuvre qui suit:

Monsieur le Président,

J'eusse accepté votre invitation quand même la double fonction que l'on a bien voulu me

confier depuis deux mois eût été plus lourde et plus absorbante encore.

La fête que vous célébrez est une première et suffisante raison de répondre par l'empressement à l'amabilité de votre accueil.

Un centenaire, c'est l'occasion de rappeler une naissance et, trop souvent, de consacrer un souvenir. L'astre immortel se lève plus tôt sur la tombe du juste. Il est rare qu'un homme soit de tout son siècle. On n'atteint cent ans, chez les humains, que par une bienveillante distraction de la Providence, quoiqu'en pensent les austères démographes qui tentent d'expliquer par le climat un phénomène où, par une amusante inversion de la langue populaire, l'homme mûr redevient vert.

La statistique, qui est partout et qui n'en sort jamais, enregistre pieusement, et non sans une arrière-pensée de revanche, le nombre des centenaires. Les bâtonnets inscrits aux formules officielles forment une haie inutilement dressée contre l'inévitable invasion. Aussi, quelle dut être la stupéfaction du Directeur de la Statistique française lorsque, procédant il y a quelques années au lourd appareil d'un recensement général, il constata que les centenaires de Paris et de la banlieue s'étaient formidablement multipliés. Il en surgissait de tous les quartiers. En dix ans, la France paraissait avoir vieilli de cent. Informations prises, il comprit que les midinettes s'étaient, faute de mieux, payé ce qu'on peut appeler par euphémisme la tête de l'Administration: des centenaires, la plus vieille avait peut-être vingt ans! N'est-ce pas votre cas? Pour vous, avoir cent ans, c'est être jeune et recevoir l'assurance de la durée. Vous pouvez faire bravement l'avance de l'heure.

Vous offrez mieux que cent ans de vie si vous nous donnez la précieuse leçon d'un siècle d'histoire.

Vous dirais-je à mon tour la fécondité de la paroisse canadienne-française? Vous connaissez l'aventure d'un prédicant américain qui parlait sur les prophètes. Longuement, il avait exposé la gloire et les hauts faits des plus grands parmi eux. Puis, avec une aisance qu'il était apparemment seul à partager, il dit: "Nous allons maintenant passer aux prophètes d'une importance moindre, aux petits prophètes. Prenons Malachie. Quelle place donnerons-nous au prophète Malachie?" A ce moment, une voix résolue l'interrompt depuis l'auditoire: "Je lui cèderai bien volontiers la mienne." Je ne vois guère que je puisse faire autre chose, ni que vous puissiez exiger moins.

Et pourtant! Comment ne pas revenir à ce spectacle d'ordre et de tradition agissante et sûre, lorsque les esprits s'inquiètent de l'avenir et cherchent à ramener la paix dans une société que la guerre a meurtrie après l'avoir brutalement décimée? La paroisse est un organisme moral. La famille, "société domestique réelle et antérieure à toute société civile", suivant le mot de Léon XIII, constitue ce que Le Play appelle la "cellule sociale." Des romanciers, d'un mérite littéraire inégal et parfois contestable, ont exprimé la permanence de cette forme initiale et la beauté qu'elle révèle et l'apaisement qu'elle apporte à qui sait reconnaître la nécessité des liens qu'elle assure et qu'elle projette dans le temps. La paroisse nait par un processus comparable à celui qui suscite l'individu humain: par le dédoublement des cellules sous l'impérieuse impulsion du principe vital, par la coordination patiente des familles qu'un même sort rapproche et confond, par une pensée commune faite de foi, de confiance, d'assistance, presque de parenté, par le grand devoir d'unité auquel tout groupe se soumet qui veut braver demain. C'est l'âme de ce groupe que le clocher con-

centre, pour la répandre ensuite sur le perpétuel recommencement des êtres et des choses et la porter comme un écho dans le cœur de ceux qui croient. L'homme connaît ainsi une seconde intimité et reçoit la conscience d'une force éternelle.

Pour nous, la paroisse garde une seconde signification. Peuple de guetteurs, nous avons placé sur les hauteurs ce feu de vigilance et d'éveil. C'est là que s'est tapie notre résistance. Elle a été d'une volonté constante et tenue. Etroite peut-être, passive, routinière et têtue; mais comment lui en faire un reproche, si, à cause de ces bons défauts qu'elle tenait des ancêtres, elle a été en définitive victorieuse? Là s'est accomplie la petite vie, faite chaque jour d'acceptation et de surveillance, où la lutte a incessamment germé, où la durée s'est formée comme un tissu nouveau. La paroisse a été le salon clos sur un parfum ancien, où nous avons disposé nos meubles de famille, nos bijoux, nos souvenirs. De temps à autre, nous y avons des réunions comme celle-ci. Chacun s'y salue d'un mot resté fidèle. On y parle des siens, des disparus, des aïeux du pays. Et l'un de nous chante une chanson de France.

Aussi bien est-ce vers ce salon que je voudrais plutôt vous conduire. J'entends vous faire une visite non de politesse, mais de parenté. J'ai bien vu que vous le saviez au soin que vous avez mis à me dire: Entrez donc vous asseoir. J'ai cette chance inespérée, mais si vaine pour qui a renoncé à la politique, de pouvoir combattre l'argument "étranger" dans deux ou trois circonscriptions de la province: né à Montmagny, je suis venu en droite ligne de Montréal, et par l'Ile Perrot, à Beauharnois. Vous pourriez me reprocher de vous avoir oubliés. Vous auriez tort. Je ne vous ai pas laissé un instant du souvenir. Et la première raison qui m'a fait accourir à votre appel, c'est que je suis des vôtres par les miens.

L'Histoire de Beauharnois

Avant de venir, j'ai revu de vieux papiers de famille. J'ai écouté parler mon père qui m'apparente à cette paroisse. Avec une émotion que je ne peux pas taire, j'ai partagé son sentiment sur ce coin de terre où il est né et dont je voudrais, sous sa dictée qui m'est familière, reprendre quelques traits.

Les commencements de Beauharnois l'ont intéressé. En 1885, au moment de Riel à qui il devait consacrer une ardente poésie, il revivait la première heure de cette terre que les bûcherons avaient soupçonnée sous la sauvage sournoiserie des grands pins.

Je retrouve là la paroisse gardienne de la tradition et centre de défense. "Le Canadien suit les églises qui sont les vrais jalons de la civilisation", écrit-il. Il n'y avait alors d'églises qu'aux Cèdres et au sud de Chateauguay; la forêt du milieu était encore ignorée des blancs. Les gars de l'Ile Perrot eurent la confiance de la conquérir. Ils plaçaient plus haut que leur peine la lourde promesse du sol. Ils vinrent ici fonder, sûrs de trouver ce qui suffisait à leur bonheur: la bonne et large simplicité d'une vie de travail. Endurance et gaieté, voilà la devise de nos premiers gestes: elle suffirait à caractériser d'autres faits accomplis par la France, dans le monde.

Faut-il redire comment le pionnier baptisa de ses sueurs ce pays neuf et raconter le long corps-à-terre qui demeure notre titre fondamental à tous les respects? L'homme ouvre au blé le sol libéré de l'étreinte des racines, et son bras abat les cimes de l'horizon. A son côté, sa compagne "manie la faucille après avoir déposé son nourrisson sur une javelle dorée, au milieu des souches noircies, à demi-brûlées, à portée de sa voix." Bientôt, autour

du premier foyer,la cristallisation humaine s'opère. Les colons viennent, de tout près d'abord, puis de la Côte Beaupré et de l'Acadie. La paroisse s'ébauche qui réclamera demain qu'on la reconnaisse, qu'on lui trace des bornes, qu'on lui donne des chefs.

Lointaine époque où le luxe en est encore au Moyen-Age, sinon même à plus loin, où le bûcheron porte son blé sur l'épaule et pendant des lieues jusqu'au moulin, où les patins sont des côtes de bœuf et le vêtement des petits "une jaquette de peau de chevreuil"; où il n'y a "pas de taxes, de cotisations, pas d'hommes de profession, pas de juges, de magistrats, pas d'huissiers, de shérifs, pas même de politiciens"; et pas de médecins, "car on ne connaissait qu'une maladie, la vieillesse"; où "l'on mourait comme on avait vécu, dans les bras des parents et le regard au ciel"; où les plus anciens, qui avaient connu les soldats de la Légende, se réunissaient pour espérer plus fort en espérant ensemble:

Là, des héros tombés dans le dernier combat,
On pouvait un instant s'entretenir sans crainte . . . .

Dans ces cabanes où dormait l'armoire aux habits de fête, où, "derrière un rideau de droguet", reposait "la carafe remplie de bon rhum blanc de la Jamaïque" qui perlait l'hospitalité; où l'on connaissait peut-être Napoléon et à peine Papineau; "dans ces humbles cabanes de pièces sur pièces, bâties en queues d'aronde, à même les arbres de la forêt dont elles prenaient la place, il y avait plus de bonheur, plus d'espérances légitimes, que bien des maisons bourgeoises n'en contiennent ou n'en contiendront jamais. On avait de la jeunesse, de l'amour, de la vigueur, de la santé; cela suffisait pour faire face aux privations et aux plus rudes labeurs. Plus on avait travaillé le jour, mieux on dormait la nuit. Souvent on s'endormait à genoux, les coudes sur l'escabeau ou la bûche servant de siège, au milieu d'un chapelet interrompu qu'on laissait au bon ange le soin d'achever. Il n'en était que mieux dit et plus méritoire."

Désormais, l'histoire commence. Des mots nouveaux font parler la carte naguère muette: Saint-Timothée, Saint-Clément, Sainte-Marie, Saint-Louis, Saint-Etienne, Sainte-Cécile, Salaberry et Valleyfield, Beauharnois. Retenons le beau son historique que rend ce dernier nom. Serait-ce abuser que de vous citer, à ce propos, une autre page écrite en 1885 et qu'on croirait pensée d'hier? Je n'y ai rien changé, par pitié filiale sans doute, mais aussi pour montrer la continuité des résistances que nos âmes entretiennent en se succédant:

Des noms glorieux

"Quand vous énumérez les noms de nos anciennes seigneuries dont plusieurs ont été retenus par des comtés, vous croyez voir se lever une armée de héros rangés sous le drapeau de la Nouvelle-France. C'est Jacques-Cartier, Champlain, Longueuil, Rouville, d'Iberville, Contrecœur, Chambly, Chateauguay, de Bienville, surnommés les machabées canadiens: c'est Laval, Montcalm, Joliette, Perrot, Vaudreuil, Rigaud, Soulanges, Montmagny, Lévis, Lotbinière, Nicolet, Verchères, Boucherville, Salaberry. J'en omets, et des plus beaux, des plus brillants, émerveillé que je suis de leur nombre, ébloui de leur éclat. Eh! n'avons-nous pas constellé tout le continent de noms canadiens? Que de villes américaines portent orgueilleusement les noms des découvreurs, de nos missionnaires, de nos simples aventuriers! Le peuple des États-Unis n'a pas cru se mésallier en épousant notre gloire. Que le Haut-Canada

n'a-t-il été aussi bien inspiré? Kingston ne s'appelait-il pas Frontenac? Pourquoi l'a-t-on débaptisé? Mais laissons faire, à en juger par le mouvement de notre population vers la province d'Ontario, le jour n'est pas éloigné où des mains françaises iront gratter le plâtre sur lequel a été inscrit le nom de Kingston, et sous le plâtre on retrouvera le nom de Frontenac tout rayonnant de splendeur.

"Qui donc a pu se targuer d'effacer notre histoire, lorsque nous avons de tels morts pour la garder? Ne savent-ils pas que le Canada français est le panthéon de l'Amérique? Qui donc a pu rêver la proscription de la langue française d'un sol dont les pierres mêmes ont des noms français et ne parlent que de la France! Si ces projets odieux devaient réussir, la chrétienté et la civilisation en seraient désorientées, et la gloire, se voyant arracher ses fils aînés, réduite à maudire sa maternité, prendrait le voile de veuve, en face de bourreaux eunuques impuissants à féconder ses flancs généreux.

"Dressez un monument national, inscrivez tous ces noms dessus et vous aurez une colonne plus radieuse que la colonne Vendôme avec toutes ses victoires. Car avec l'épée, la croix et la charrue, ceux-là ont plus fait pour le bien de l'humanité que Napoléon 1er par toutes ses batailles et ses conquêtes."

Depuis le jour où l'enfant de la paroisse dont je vous ai apporté le témoignage revenait d'une pêche au Buisson, heureux comme trois princes, portant "trois ablettes et un vairon dans sa petite chaudière", glorieusement pêchés à l'aide d'une "ligne formée d'une aiguillée de fil de chanvre, armée d'un hameçon d'épingle et attachée à une branche de troene", rêvant d'être un jour l'égal du père Fanfan Brossoit, qu'est-il advenu? Le progrès. Les usines ont remplacé la forêt: un nouvel orgueil a détruit l'autre au prix des nervosités de la vie moderne.

Faut-il le regretter? En avons-nous même le loisir? Craindrons-nous les lendemains dont rêvaient peut-être nos conquistadores munis de la houe et de la cognée?

La question de l'enseignement

C'est poser l'ensemble de notre problème et, par suite, la question de l'enseignement qui servit de prétexte à votre charmante invitation. Quelques mots l'énoncent: adapter nos traditions aux conditions nouvelles que le temps nous impose. Vivre et survivre. L'Ecole qui ne peut guère sans la famille, le quartier et la rue, assurerait une double solution par l'éducation et l'instruction, deux choses différentes que l'homme doit s'attacher à confondre en lui-même.

L'éducation dresse le caractère et donne la personnalité. Son programme, comme on dit de nos jours, les hautes raisons de notre passé le lui tracent nettement. Il y a sûrement des "qualités à acquérir", et nos voisins peuvent nous en offrir quelques-unes; mais le commandement auquel nous obéirons ne viendra que de nous-mêmes. Nous sommes des Canadiens-français. C'est un titre, et singulièrement lourd. Attachons-nous donc à notre pays. Apprenons à l'aimer. Nous ne le connaissons pas. Nous négligeons ses beautés et son histoire. Nous nous fermons ainsi une des sources les plus vives de volonté qu'un peuple puisse posséder. Comment défendre ce que l'amour ignore? Le patriotisme germe du sol. Comme pour l'art et la littérature, il faut à son éclosion un milieu qui l'inspire, il faut à son rêve un horizon.

Il reste notre formation française dont nous ne ferons un juste motif qu'à la condition de la réaliser pleinement. Nous réclamons des autres la reconnaissance de nos droits. Nous

arrêtons-nous suffisamment à rechercher ce que ces droits nous imposent de devoirs? Offrons au respect de nos concitoyens, mieux qu'une tradition qui s'effrite au lent contact de l'événement. Plus d'à peu près, de satisfaction hâtive et trop vite sûre d'elle-même, d'ignorante confiance, de paresseuse et coupable négligence. Ayons la connaissance précise de nos qualités de sang, de notre esprit qui est clair, sage et modéré de son naturel, de nos mœurs qui achèvent de caractériser notre inneité.

L'Histoire de votre paroisse nous incite à remonter jusqu'au foyer de la civilisation que notre vie perpétue si "les laizes de Beauharnois sont marquées de fleurs de lys." Retour nécessaire vers les origines; conséquence logique d'une évolution qu'un passé commun mit naguère en mouvement. La France nous livrera sa généreuse expression, vive et mobile, son goût sobre, la finesse de sa pensée, que nous mettrons au service de nos traditions morales et intellectuelles. Par là, le problème s'élargit jusqu'à elle. Nous verrons qu'elle tente, en ce moment même, de sauvegarder sa culture que menace l'invasion de ceux que Gustave Droz appelle "les nouveaux barbares" et qui sont les instruments souvent aveugles et bornés qu'une force domine et mène: l'argent.

Voilà le mot lâché qui ferme le dilemme où se débat l'humanité. D'aucuns n'hésitent pas à conseiller la poursuite de la fortune. Ils n'y voient pas un mal certain. Ils y cherchent une puissance pour le bien et le salut des nôtres. Le passé de notre peuple nourrit leur optimisme. N'avons-nous pas trouvé toujours l'attitude de défense appropriée? Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui que l'avenir paraît réservé à la conquête économique? L'argent et l'or ne sont rien, même en économie politique: c'est le produit qui compte, qui s'échange, qui enrichit, qui demeure. Ainsi en morale, l'or et l'argent sont méprisables: ce sont les œuvres qui valent. Initiatives sociales, maisons d'enseignement, universités: voilà par quoi les fortunes se font pardonner. Dans ces institutions où l'instruction jouera largement son rôle, nous formerons des hommes sachant leur métier, qui grandiront la nation de leur valeur propre, de ces compétences dont on m'a fait trop l'honneur puisque je n'ai fait que réfléchir, en les réclamant, à ce qui nous manque, et que répéter en cela même ce que bien d'autres avaient dit d'ailleurs avant moi. La compétence n'est qu'un moyen vers la supériorité, qui importe au plus haut point: supériorité dans tous les domaines et sans une seule faiblesse. Qui a choisi d'être français a renoncé à être inférieur.

L'intelligence et l'argent, peut-on unir ces deux choses? Comment les plier à l'idéal? L'une ne sera-t-elle pas vaincue par l'autre? Le dire, ce serait oublier les forces morales et le sûr triomphe d'une civilisation formée aux leçons de l'expérience et du temps.

Regardons, pour nous en convaincre, ce qui s'est passé ici même.

Les premières années de la paroisse de Beauharnois n'ont pas créé d'école. Une vieille femme, Madame Salé, faisait de l'enseignement un métier ambulant: elle allait de porte en porte avec un livre de lecture et un catéchisme. Elle était d'un autre âge, et mon arrière-grand'mère la croyait fille de Mathieu Salé, ce qui, pour elle qui n'avait pas de Saintes Lettres, traduisait tout bonnement Mathusalem. Depuis, les choses ont avancé rondement. La fortune vous a permis de bâtir. Je pourrais vous faire compliment de votre collège classique, de votre collège commercial, de votre École normale pour jeunes filles, de votre École des Arts et Mé-

tiers, de vos quatre couvents, de votre Jardin de l'Enfance, de vos cinquante écoles élémentaires, que sais-je encore?—de votre Académie anglaise, dont votre député, suivant une tradition établie par les nôtres à McGill, sortit naguère bon premier. Mais c'est ailleurs que je veux chercher, et plus profondément encore, la confirmation de mes espoirs.

Peu de temps avant sa mort, en 1897, A.-N. Montpetit publiait une courte note sur un tableau de Rapin. La toile, "un peu plus grande que la main", représentait le cimetière de Saint-Timothée endormi dans la pénombre d'un soir de juin.

"Lisez les noms gravés sur le marbre, écrivait l'auteur, tracés sur ces croix rustiques, étudiez les dates, les âges, les conditions, et vous repassez toutes les pages de l'histoire de la paroisse, les unes à demi effacées, déchirées, hélas! Mais d'autres entières et bien conservées. Le sol que nous foulons est grouillant de souvenirs; pas un brin d'herbe, pas un grain de sable qui n'ait son mot à dire. Le silence même est d'une éloquence sublime qui trouve autant d'échos que l'on compte ici de tombes.

"Il y a cent ans à peine que la paroisse de Saint-Timothée est née pour avoir ses morts à elle et les conserver au cimetière comme des livres dans une bibliothèque. Déjà pourtant ces pauvres morts, quoique peu exigeants, se trouvent à la gêne. Un siècle de vie dans une paroisse canadienne-française, tant petite qu'elle puisse être, produit bien des milliers de vivants, et partant autant de morts. Et dans Saint-Timothée les gens émigrent peu. Le sol est plantureux et les cœurs sont bons.

"Rarement le berceau y fait faillite à la tombe. Mais les cimetières vieillissent et meurent à leur tour quand ils sont gorgés de morts. Ici, le cimetière du colon, du bûcheron, de l'abatteur de chênes, du défricheur, du pionnier est disparu, enfoui, enterré sous un second cimetière plus jeune, modernisé, mis à la mode du jour. C'est que les ravageurs de forêts, les potassiers, tour à tour trappeurs et colons, sont remplacés par d'autres générations, soumis à d'autres fortunes, par des cultivateurs, des hommes de calcul, des industriels, des commerçants, des bourgeois, qui vivent grassement et font des morts plus fiers, habitant des cercueils en acajou, en bronze, plaqués d'argent, doublés de satin, couverts de fleurs et scellés d'une pierre de marbre, d'un cippe, d'un monolythe quelconque. Mais fouillez un peu le sol, et sous ces monuments d'une pieuse vanité, vous trouverez, en guise de racines, des croix vermoulues ou désarticulées, faites de baliveaux de la forêt primitive, abattues pour faire place à des tombes chrétiennes, sillons profonds destinés à germer les semences de foi, de progrès et de civilisation dont nous récoltons les fruits."

Est-il un exemple plus vivant que celui qui lève ainsi de la mort? L'éternité continue la paroisse. Fondateurs et descendants, colons des premières battues et industriels de l'âge d'acier, gueux et riches, humbles et grands, tous continuent d'en être pour les centenaires à venir. Leur dernier sommeil garde le même rêve. Ceux qui demeurent les vénèrent encore du même serment, quoique le siècle ait changé. Ils ont la consolation suprême de lier à eux la nation et de continuer leur œuvre de liberté, vers la vie.

Après ce discours longuement applaudi, Monseigneur *Émard* mit fin au banquet en ces termes:

"N'ayez pas peur, je ne romperai pas le charme, vous me le reprocheriez et je m'en voudrais à moi-même. Nous allons rester avec la douceur et le charme des mots que nous venons d'entendre et ce sera le meilleur souvenir de cette journée. Maintenant, gloire à

Dieu, au Ciel, félicitations réciproques à chacun de nous les uns envers les autres pour cette belle fête."

L'on fit les prières d'actions de grâces, et l'on se dirigea vers l'hospice pour la *réception* des petits orphelins.

A l'Hospice

Le clergé se rend à l'hospice Saint-Joseph. Les enfants et les religieuses attendent avec impatience: les derniers jours ont été bien remplis par les répétitions; et aujourd'hui, c'est, pour les enfants, le grand jour où plusieurs d'entre eux vont *jouer un rôle* pour la première fois. C'est d'abord l'adresse de bienvenue:[1]

Vient ensuite un "Chant de reconnaissance:"

1ER COUPLET:

Le ciel sourit à notre enfance,
Nous fêtons un grand Jubilé.
Chantons dans la reconnaissance,
Ce jour, par les vœux appelé.
Montez vers Dieu, sainte prière!
Oui, montez de nos cœurs d'enfants;
Beauharnois, paroisse si chère,
A vu fleurir son beau cent ans.

CHŒUR

O douce Providence,
Entends nos chants d'amour.
Du céleste séjour
Souris à l'innocence.

2ÈME COUPLET:

En ce beau jour, le cœur déploie,
Pour chanter ses moments heureux,
Tout ce qu'il a de douce joie,
De noble amour et de bons vœux.
Ces noces rares et très joyeuses
Viennent couronner un long cent ans.
Combien elles sont glorieuses,
Pour leurs Pères, pour leurs enfants.

CHŒUR:

O douce Providence,
En ce jour de bonheur,
Bénis nos bons Pasteurs,
Souris à l'innocence.

Puis, l'on assiste à une *récréation* où garçons et fillettes discutent du centenaire, parlent de M. le Curé, de M. le Maire, des "Jeunes et Vieux" de la paroisse.

Puis, c'est une opérette: "*Un beau rêve*"; nous entendons les anges répondre aux vœux des petits enfants qui rappellent la charité des pasteurs et des paroissiens pour les orphelins, sans oublier la vénérable fondatrice des Sœurs Grises; et le tout s'achève en un cantique d'action de grâces: *Quid retribuam Domino?*

Les enfants de Beauharnois, comme de partout, aiment les congés. Ils le demandent à Sa Grandeur en ces termes:

Il est un mot, petit, charmant,
D'un effet magique vraiment.
Connaissez-vous ce mot riant,
Tout harmonieux et chantant?
Pas n'est besoin de vous le dire,
Ce mot charmant et gracieux
Qui rendrait nos cœurs bien joyeux.
Dans nos yeux, vous pouvez le lire.
Congé, congé, oh! quel mot charmant.
Congé, congé, oh! oui vraiment.
Un grand congé par excellence.
Père, si vous le voulez bien.
Petite clochette demain
Sonnera la réjouissance.
Cloches, sonnez, pour tous, présents.
Et pour nous, congé de Cent Ans.

Une dernière *adresse* des enfants à l'auditoire: l'on remercie et l'on demande une bénédiction.

(1)—Voir appendice, p. 305.

Il appartenait à Sa Grandeur de la donner. C'est ce que fit Monseigneur l'évêque, en l'accompagnant de quelques paroles d'hommage à la Communauté des Sœurs Grises pour l'œuvre accomplie depuis une soixantaine d'années dans l'hospice de Beauharnois. Conseils paternels aux enfants; joie d'avoir entendu et vu de si belles choses.

Et l'on quitte à regret ces petits enfants qui ont parlé, de façon si touchante, du passé de Beauharnois. Et une fois de plus, l'on admire le dévouement des religieuses qui se sacrifient pour donner à ces orphelins et à ces orphelines un peu de bonheur!

* * *

Les fêtes s'achèvent déjà. Plusieurs membres du clergé ont dû quitter Beauharnois immédiatement après le banquet.

Maintenant, c'est l'heure du départ de Monseigneur l'évêque de Valleyfield. Un dernier échange de saluts aux prêtres présents, un dernier mot de félicitation à Monsieur le Curé, une visite à la famille Guimond, qui a mis à la disposition de Sa Grandeur sa magnifique automobile *Packard* pour le voyage de retour à Valleyfield, et Monseigneur laisse Beauharnois qui se souviendra longtemps de la nouvelle preuve de haute bienveillance que lui a donnée le Pasteur du diocèse en ces fêtes du Centenaire.

C'est ensuite le souper avant le dernier article du programme.

La veillée patriotique

De bonne heure, la *place de l'église* est envahie; plusieurs attendent, depuis des heures, pour être sûrs de pouvoir entendre les orateurs et voir le feu d'artifice. Vers 8 heures, plusieurs milliers de personnes sont réunies; les abords du collège, du couvent, du presbytère, de l'église, la côte de l'église jusqu'au Bureau d'Enregistrement sont occupés par une foule évaluée entre 7 à 8,000 assistants, avides de ne rien perdre. Les orateurs annoncés ont de la réputation, et le feu d'artifice préparé par le Comité des Amusements a coûté cher, assure-t-on; donc ce sera beau.

Devant le presbytère est le groupe du clergé; l'estrade fait face à l'église; on a disposé des bancs pour les dames et les enfants; la fanfare égaie la soirée d'airs nationaux.

Bientôt paraît le groupe des orateurs: Monsieur le Maire, Messieurs les Députés Papineau et Bergevin, l'ex-député Monsieur Arthur Plante, Messieurs les avocats W. Poitras, E. Montpetit, J. Sullivan, Paul Mercier, Monsieur l'abbé E. Gauthier; et la fête commence.

Monsieur le Maire invite M. l'avocat T. Fortin à présider à la soirée comme il l'a fait au Banquet; et celui-ci accepte à la satisfaction de tous.

Le premier orateur est M. L.-J. Papineau, M.P.; il rappelle comment l'histoire de Beauharnois est l'histoire de la paroisse canadienne et l'histoire de la paroisse l'histoire de notre nationalité. En des pensées très justes et très élevées, il dit la signification de nos paroisses et la place qu'elles n'ont cessé de tenir dans notre vie religieuse et nationale.

Monsieur Achille Bergevin, M.P.P., en un vibrant discours, dégage de nos fêtes plusieurs leçons opportunes. Il évoque avec bonheur le souvenir des anciens—parmi lesquels ses ancêtres—qui sont venus fonder Beauharnois; il loue leur magnifique courage qui s'obstine à demander au sol le bien-être, et qui sait à l'occasion, comme en

1812, défendre la patrie; il fait le tableau de l'austérité de mœurs de nos aïeux; il nous rappelle ce que nous devons à nos mères qui ont transmis les vieilles traditions. Il rend un délicat hommage à l'œuvre bienfaisante de la religion en ce milieu: "C'est de la religion, s'écrie l'orateur, aux applaudissements de tous, que sont nés tous les dévouements qui ont fait cette paroisse." L'orateur invite aussi les assistants à ne pas oublier de garder le souvenir de l'ancienne mère-patrie, la France; il nous exhorte à être toujours français par la culture intellectuelle et par le cœur, tout en étant de loyaux sujets de la Couronne britannique à laquelle la volonté mystérieuse de la Providence nous a soumis. Dans une péroraison émue et véhémente, l'orateur adjure les paroissiens de rester fidèles aux vieilles traditions et de garder les vertus qui ont fait notre race.

Monsieur Edouard Montpetit veut bien dire quelques mots avant son départ pour Montréal; il adresse un salut ému "à ceux qui sont *plus près du sol*" et il les encourage à *l'endurance* et à la *gaieté* dans leur besogne si méritoire et si nationale.

L'orateur suivant est Monsieur Arthur Plante, ex-M.P.P.; il prononce le beau discours dont voici le texte:

M. le Maire,

Messeigneurs,

Mesdames, Messieurs:

Nous sommes rendus au soir d'un jour mémorable qui sera marqué d'une pierre blanche dans l'histoire de la vie paroissiale de cette paroisse. Cent ans! Cela résume toute une série de luttes ardentes contre la forêt, d'efforts constants, de travaux inlassables, de dévouements obscurs et d'énergies indomptables. C'est la fête du Souvenir. Il nous est donné aujourd'hui de contempler et de toucher du doigt l'œuvre admirable accomplie par ceux qui furent les pionniers, les défricheurs, les fondateurs de cette superbe paroisse de Saint-Clément de Beauharnois. Paroisse-type, et qui n'est en somme que le duplicata de centaines d'autres paroisses échelonnées sur les deux rives de notre grand fleuve, et semées un peu partout au cœur de la forêt, sous la poussée combative et patriotique de nos gens qui n'ont pas craint de lutter toujours contre les obstacles de toute nature, pour fonder des foyers, garder fidèlement les traditions ancestrales, agrandir le domaine national, et assurer ainsi la survivance de la race.

Oui, c'est le soir d'un beau jour, et recueillons-en ensemble les douces émotions qu'il nous a procurées, et les enseignements salutaires qui s'en dégagent. Plus tard, il nous fera plaisir à nous aussi de répéter les paroles du poète latin, en pensant à cette fête inoubliable: "Forsan et haec olim meminisse juvabit."

C'est une vérité historique maintenant reconnue que le système paroissial nous a sauvés au lendemain des jours sombres de la conquête. Nos ancêtres se sont groupés autour du clocher et de nos prêtres dévoués, et, ici comme ailleurs, ils ont gardé, pur de tout alliage, le dépôt sacré de la langue française et de notre foi catholique.

Pour nous, Canadiens-français, la Paroisse, c'est la petite patrie dans la grande. Elle parle un langage bien doux et bien cher à nos cœurs.

En effet, c'est un symbole qui résume toute notre vie composée de rêves, de revers, de regrets et d'espoirs.

La paroisse, pour les Canadiens-français, c'est le clocher surmonté du coq gaulois, qui

chante partout le cocorico de l'expansion nationale.

La paroisse, c'est le vieux cimetière généralement adossé à l'église, où sont les chers disparus, où dort la cendre des aïeux.

La paroisse, c'est la petite école en bois au coin du rang, ou dans la rue principale du village, où nous avons appris pour la première fois à balbutier les paroles harmonieuses et sonores de la belle langue française.

La paroisse, c'est encore le banc paroissial, où chaque dimanche le chef de famille va, de génération en génération, rendre hommage à son Créateur, entouré de sa famille, et donner l'exemple des plus belles vertus familiales.

La paroisse, c'est tout cela, et plus que cela, c'est la chaîne ininterrompue de nos coutumes, de nos traditions, qui fait la force de notre race, et assure sa survivance dans l'avenir.

Et voilà pourquoi, M. le maire, je ne pouvais résister à la délicate attention que vous avez eue de m'inviter à dire quelques mots à l'occasion de ce centenaire. Car, voyez-vous, je me sens un peu de la famille, et Valleyfield, après tout, n'est qu'un démembrement de Beauharnois.

Après s'être fortement implantés dans cette paroisse, nos gens ont continué à remonter le fleuve en quête d'arbres à abattre, de terres à défricher, de cabanes à bâtir, et voilà comment les paroisses de Saint-Timothée, de Saint-Louis-de-Gonzague et de Sainte-Cécile ont successivement surgi du sol et pris naissance.

D'ailleurs, en prenant part à cette fête du souvenir, j'obéissais à deux sentiments bien puissants: ceux de l'amitié et de la reconnaissance.

La voix de l'amitié.—En effet, je ne puis oublier que lors de mes premières luttes dans la vie publique, j'ai rencontré dans cette paroisse de Saint-Clément, des mains ouvertes, des cœurs sympathiques et des amis précieux qui ont été des guides sûrs et fidèles.

La voix de la reconnaissance.—Au risque d'être un peu personnel, je ne peux oublier non plus les témoignages de confiance que j'ai reçus à maintes reprises des paroissiens de cette paroisse, et je saisis cette occasion pour leur dire un cordial merci.

Ce matin, le prédicateur, dans une revue magistrale, nous a fait la génèse de la tenure paroissiale, depuis le troisième siècle, en Europe, jusqu'à nos jours, en Canada, et a su en tirer d'utiles et réconfortantes leçons pour l'avenir.

Cet après-midi, un enfant de cette paroisse, dans un langage bien senti, nous a fait assister au défilé glorieux de cette longue procession de curés et de vicaires qui ont présidé depuis cent ans aux destinées de cette paroisse de Saint-Clément.

Puis, un autre petit-fils de la paroisse, dont le nom du père est si bien connu des générations scolaires du passé, nous disait, avec l'accent prophétique d'un penseur, que ce qui avait fait la force de nos pères qui ont fondé cette paroisse, c'est qu'ils s'étaient fortement attachés au sol.

Oui, c'étaient des passionnés du sol. Après s'être battus contre les arbres de la forêt, ils en sont devenus les maîtres et les rois.

L'un des plus célèbres économistes de notre époque, qui a consacré sa vie à l'étude de la question sociale et religieuse, est arrivé à la conclusion que la virilité des nations et des familles gît dans l'attachement au sol, et dans l'accomplissement des devoirs religieux. Or, c'est ce que vos pères ont fait, et c'est ce que l'on constate chez vous, messieurs les paroissiens de cette belle paroisse. Je ne puis m'empêcher de formuler un souhait en terminant ces remarques: Si vos pères ont pro-

fondément poussé dans le sol les racines du grand arbre paroissial, que les rameaux projetés par la sève du tronc n'en soient jamais séparés par l'abandon du coin de terre natal, et le mirage de la vie bruyante et factice des grandes villes.

En d'autres termes, si vos pères ont été des enracinés, que les fils ne soient pas des déracinés.

Dans ce coin de terre privilégié si poétiquement baigné par les eaux du grand fleuve, continuez, chers amis, la chaîne des traditions sous l'œil doux et paternel de votre Curé, qui est le digne continuateur de ces Curés, qui ont été à la fois des prêtres dévoués et de grands citoyens.

Continuez à cultiver cette bonne terre, qui en retour vous donnera le calme, la sérénité, la santé et une honnête aisance. Gardez vos fils autour de vous. Et en constatant la bonne entente, l'union, le contentement et la saine mentalité dont cette paroisse donne le spectacle, l'on ne pourra s'empêcher de répéter, en vous les appliquant, ces paroles de Virgile: "O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas."

C'est là l'une des leçons salutaires qui se dégagent de ces fêtes, et le souvenir ému que j'en rapporte, M. le maire, et que je garderai précieusement dans l'avenir.

Après ce discours, M. l'avocat W. Poitras, d'Ottawa, enfant de Beauharnois, sinon par naissance, du moins par éducation, et dont le père a été l'un des constructeurs de notre église actuelle, lit la belle poésie de circonstance suivante, que tous écoutent avec bonheur:

Salut aux Anciens

Sur la baie ombreuse et féconde,
Où ses toits et clochers d'argent
Se bercent aux baisers de l'onde
Qui baigne son bord verdoyant,
Beauharnois s'éveille, fière,
Comme une aïeule aux traits sereins
Qui, pour fêter son centenaire,
Voit accourir ses fils anciens.

Les drapeaux flottent sous la brise,
Les fleurs pleuvent sur le chemin,
Et l'on dirait que l'air se grise
De joie intense et de parfum.

Tout chôme dans la ville en liesse!
La Pointe Saint-Louis étend
Un bras charmant qui la caresse,
Chargé de feuillage chantant;

Et là-bas, sur les eaux tranquilles,
Comme des corbeilles de fleurs,
Emergent ses coquettes îles
Se ressemblant comme des sœurs.

C'est la nature qui t'acclame,
O Beauharnois, riant séjour!
Aussi, l'on sent passer ton âme
Dans les rayons de ce beau jour.

Ainsi choyée, et comme éprise
De tout ce séduisant tableau,
On dirait que ta vieille église
En tressaille sur le côteau.

Heureux qui naquit sur ta rive!
Heureux qui vécut sur ton sol,
Dont l'existence productive
Sur ton sein suspendit son vol!

Heureux, ô belle centenaire,
Les descendants des anciens preux,
Qui dorment dans ton cimetière;
Ils te reviennent, dignes d'eux.

De tes temples, l'ombre propice
Inspira leur cœur et leur foi;
Prompts à l'appel, au sacrifice,
Ils n'ont jamais rougi de toi.

L'insatiable destinée
Un jour les ravit à ton cœur,
Et tout remplis de ta pensée
Tu les vis dresser leur labeur.

Dans le commerce, l'industrie,
La mécanique aux cent ressorts;
L'agriculture, où La Patrie
Sème l'espoir de ses trésors;

Dans le génie, aux vastes ailes,
Qui plane sur les éléments,
Semblant, aux voûtes éternelles,
Seules, arrêter ses élans;

Et dans la région dorée
Qu'immortalisent les beaux-arts,
Combien déjà la renommée
Fait rayonner sous tes regards.

Dans le Temple de la Justice
Que de fils ne comptes-tu pas,
Dont la voix mâle et protectrice
T'enorgueillit de leurs débats?

Et dans les champs humanitaires
D'Esculape, fils d'Apollon,
Que de médecins salutaires
Ont illustré ton beau renom!

De ces activités humaines,
Si tu te sens fière en ce jour,
Que de voix saintes et sereines
Doivent vibrer dans ton amour!

Quand, les yeux fixés sur l'église,
Témoin des plus grands dévouements.
Tu vois défiler, l'âme éprise,
En robe noire, tant d'enfants.

Apôtres du Christ, et de l'âme,
Gardiens de la foi des aïeux.
Si l'Orangisme les condamne
C'est que nous survivons par eux.

Religieux, vertueux prêtres,
Devant vous s'inclinent nos fronts,
En vous espéraient nos ancêtres,
En vous aussi, nous espérons.

Salut! Anciens, vieille garde!
Beauharnois vous ouvre les bras,
Et le sol natal qui vous garde,
Tressaille, joyeux, sous vos pas.

J.-W. POITRAS.

Monsieur le Président invite ensuite M. l'abbé J.-E. Gauthier, curé de Bellerive, et ancien vicaire à Saint-Clément, à nous parler des *vicaires et des curés* de Beauharnois. Monsieur Gauthier, en un langage tantôt familier, tantôt élevé, fait passer devant l'auditoire la série des curés et des vicaires, surtout des plus récents. Les paroissiens n'ont pas de peine à reconnaître leurs anciens pasteurs, et ils goûtent tout particulièrement l'hommage rendu à la mémoire inoubliée de Monsieur le Curé Lussier et de Monsieur le Curé Charland.

* * *

Le Comité des Fêtes avait aussi officiellement invité le R. P. M. Marchand, O.P., et Messieurs les avocats J. Sullivan et Paul Mercier à parler; voici leurs discours:

R. P. M. MARCHAND, O.P.

"Nos Institutions Paroissiales"

Mesdames et Messieurs,

Il est fort expressif, le spectacle que nous présente le groupe des monuments les plus beaux de la ville, que la piété des fidèles a construits pour enseigner à leurs descendants les trois amours qu'ils avaient et qu'ils ont encore au cœur: l'amour des choses de l'esprit, et ce sont vos écoles qui le rendent sensible; l'amour évangélique de vos frères malheureux, et votre hospice rend un éclatant témoignage

à votre piété fraternelle; l'amour des choses de Dieu, et c'est par votre église paroissiale que vous manifestez votre religion.

Les édifices religieux sont les legs qu'un peuple fait aux générations à venir; chaque pan de muraille dit éloquemment votre générosité et votre esprit chrétien. Sans doute le temps rongera les pierres et lézardera ces édifices, mais elles apprendront, les générations, elles découvriront toujours les sources sacrées de ces amours et tiendront à honneur de ne pas les laisser tarir . . .

En jetant un regard sur votre école, sur vos écoles, je mets à jour une de ces sources: la foi.

C'est là la demeure de la plus solide des vertus chrétiennes. L'intelligence et la science ne sont données à l'homme que pour se rapprocher de Dieu: toute science est vaine, dit Bossuet, qui ne se tourne pas vers Dieu. Or, Messieurs, en confiant vos enfants à des maîtres et à des maîtresses éprouvées, à des savants et à des religieux, vous ouvrez des perspectives infinies à leur intelligence encore inexpérimentée.

Les hommes pourront se succéder, la doctrine restera la même; les communautés pourront se remplacer, le principe d'éducation ne variera pas, il se maintiendra attaché au Dieu de toute vérité.

Chez nous, l'école n'est pas seulement un endroit où l'on donne quotidiennement un enseignement profane quelconque, mais c'est un atelier où l'on forge des intelligences, où l'on rend malléable des âmes pour leur donner cette souplesse et cette solidité qui sont les bases d'une vie sérieuse. En mêlant harmonieusement les éléments du savoir humain aux principes d'une vie religieuse et morale convaincue, en étayant les mystères de la foi sur la science rationnelle, les vaillants Frères des Ecoles Chrétiennes, les premiers maîtres, nos doctes Clercs de S. Viateur, les maîtres actuels de nos enfants, les distinguées Sœurs de Jésus et de Marie et les maîtresses de nos "petites écoles" livrent à leurs élèves le vrai sens de la vie. Est-il surprenant que les enfants, et c'est un fait constaté partout, formés dans les écoles catholiques et congréganistes, deviennent de meilleurs citoyens? Ils greffent sur leur vie naturelle les poussées vigoureuses du surnaturel divin; à l'âge adulte, ils seront des chrétiens fermes et fervents. N'ai-je donc pas raison de dire que l'école nous rappelle la vertu sainte de la foi?

Elle nous y fait penser encore, parce que la science se livre: elle est basée uniquement sur l'autorité et le témoignage. Tout maître est un témoin de la vérité. Habitué à croire dans les petites choses, sans souvent comprendre la force d'une vérité, l'enfant accepte plus facilement l'autorité souveraine qui lui transmet des vérités capitales sur ses destinées et sur l'au-delà, c'est-à-dire, la parole de Dieu que l'Église ne fait que rendre publique et officielle en définissant un dogme. N'est-ce pas derrière ces murs que s'illumine peu à peu le vaste domaine des connaissances presqu'exclusivement appuyées sur l'autorité humaine ou divine? . . . La foi est donc rendue vivante par l'école; votre foi est palpable, Messieurs, dans vos écoles.

* * *

C'est une autre vertu, bien divine celle-là, que j'aperçois sous le toit hospitalier de votre hospice; ce sont des anges que je vois silencieusement parcourir les corridors de cet asile; c'est une autre source de votre amour qui s'épanche de toutes les salles de cet édifice: la charité chrétienne, les anges de charité que Dieu a répandus à profusion sur la terre pour rendre plus rayonnant son enseignement divin et plus expansif son amour infini.

Ceux que l'âge ou les malheurs de la vie ont courbés et accablés, ceux que le monde, trop

pressé ou égoïste, ne comprend qu'imparfaitement peuvent venir avec confiance demander aux Sœurs Grises le pain quotidien qu'ils ne peuvent plus gagner, le toit qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs, le lit bien chaud qui fera oublier que leur sang est déjà refroidi, surtout le cœur généreux jusqu'à l'héroïsme qui les aimera, qui les aimera tendrement jusqu'à la fin et qui trouvera encore une prière fervente et une larme maternelle pour déposer sur la couche mortuaire de ceux qui s'en vont . .

Cette charité, vaste comme le cœur du Maître qui l'engendre et l'entretient, s'étend au berceau de la vie. Il suffit de frôler les orphelins, si dignes de pitié dans leur délaissement et leur sérieux prématuré qui dit éloquemment que le sourire ou le baiser d'une mère ne vient pas illuminer leurs grands yeux tristes, pour admirer ce que peut la charité dans le cœur d'une femme et d'une religieuse. Pauvres déshérités, petits malheureux, ne craignez plus, n'envisagez plus l'avenir avec effroi . . . Venez à l'hospice de votre paroisse, blottissez-vous dans les bras de ces secondes mères, aimez-les de toutes les forces de votre cœur, donnez-leur toute votre pure affection et vous n'égalerez pas encore l'amour sincère qu'elles trouveront pour vous.

Et vous, Messieurs, qui avez su trouver dans votre bourse l'aumône nécessaire à la construction de cette demeure de la paix et de la joie, soyez remerciés, au nom du Christ, pour le bonheur que vous avez semé dans les âmes des malheureux et que vous continuerez à répandre autour de vous. C'est un exemple admirable qui dit bien clairement la source féconde de votre amour pour la vertu divine de charité. Les pierres que vous avez assemblées pour élever ce monument de charité pourront se désagréger, mais votre nom que Dieu a gravé dans son cœur ne craindra pas la morsure du temps; il ne s'effacera pas, ce sera votre récompense.

Ce n'est pas tout. A contempler votre église dont les deux flèches semblent deux doigts qui nous indiquent le ciel, qui n'aperçoit cette non moins belle vertu: l'espérance?

Si, un jour, les églises catholiques de la terre sombraient dans un cataclysme hypothétique, il me semble qu'elles entraîneraient dans leur ruine, qu'elles cacheraient sous leurs décombres l'espérance.

Tout nous parle d'espérance dans le temple catholique: il est comme un vestibule du ciel; le son de ses cloches qui voltige dans l'air attire notre pensée en Haut: l'encens qui monte devant le tabernacle rappelle la prière du chrétien qui, elle aussi, monte vers le Roi; le chant religieux qui se perd dans les voûtes sonores évoque celui des Bienheureux devant le trône de Dieu. Surtout l'Ami de l'Autel, qui vous parle qui vous appelle, qui vous attend, ne dit qu'une seule chose: je veux me donner à toi pour toujours, je n'exige qu'un seul don: votre amour tout entier, non pas pour un jour, mais pour l'éternité. Et l'espérance nous rend familière cette idée d'un bonheur éternel . . .

Les cérémonies qui se déroulent dans votre temple nous parlent d'espérance, les lois et les doctrines qui s'échappent de la chaire de vérité sont des lois d'espérance, les forces que vous puisez dans les sacrements sont décuplées par l'espérance . . . C'est donc un hommage à cette vertu que vous avez rendu en faisant surgir cette église comme un témoignage d'amour de Dieu. Et votre digne pasteur, en faisant plus beau votre temple, n'a rendu que plus vive votre espérance.

Et si je détache mes yeux de votre clocher pour les laisser tomber à l'ombre qu'il projette sur le sol, je sens mon cœur s'attrister un peu . . . N'est-ce pas devant nous que sont rangés nos aînés, nos amis, nos parents? Chaque pierre de votre cimetière abrite et

protège une parcelle de notre cœur dans les restes vénérés d'un membre de nos familles. Votre cimetière, je l'aime particulièrement, parce que, à côté de vos morts, repose aussi une mère que j'ai toujours aimée et que j'aime plus encore depuis qu'elle est partie pour le ciel . . . Et à faire revivre les disparus, ceux que nous avons semés le long de notre vie, notre espérance en un monde meilleur, en un bonheur plus solide et plus durable, grandit, se fortifie et s'étend jusqu'aux séjours infiniment beaux qui nous rassemblera tous dans le cœur de Dieu.

Honneur donc, Messieurs, aux trois amours que vous avez extériorisés dans ces monuments de votre piété. Honneur à vos écoles, les grands centres où se fabriquent, dans des intelligences d'enfants, les grands idéals qui font les grands citoyens et les grands chrétiens! Honneur à votre hospice, foyer de charité et de dévouement, qui fait resplendir les ravissants charmes de l'oubli de soi pour le bonheur d'autrui! Honneur à votre temple, qui crie dans chacune de ses pierres votre attachement à Dieu! Honneur et reconnaissance à votre vénérable curé, M. le Chanoine Nepveu, l'âme de votre paroisse, le soutien de vos édifices, le restaurateur de votre église, le pilier de votre foi et l'ami le plus sincère que Dieu vous ait donné. Puissent ces fêtes paroissiales resserrer les liens fraternels qui font, de tous les paroissiens, une famille, le troupeau dont il est fait mention dans l'Évangile, qui, sous la direction du Pasteur, se dirige lentement mais sûrement vers un séjour éternellement beau que vous donnera votre foi, votre espérance et votre charité.

Monsieur l'avocat John Sullivan, de Montréal, et enfant de Beauharnois:

Vous comprenez facilement mon émotion, ma reconnaissance et le plaisir infini que j'éprouve en ce moment . . . Depuis ce matin, j'ai senti passer en mon âme bien des sentiments variés faits tous de la plus pure amitié et j'ai apporté à cette fête un cœur étroitement uni aux vôtres, mes concitoyens, et un désir ardent de travailler dans une communion de sentiments.

Ce matin, dans ce temple magnifique où la foule se pressait dans une pensée de pieuse commémoration, en face de cette merveille de l'art chrétien, et ce midi au dîner où des voix éloquentes évoquaient l'image de nos chers disparus, rappelant les généreuses illusions et les sincères enthousiasmes qui animaient leurs âmes, quelle âme n'a vibré, à ces pieux et nobles accents, et, se repliant sur elle-même, n'a laissé échapper un soupir confondu avec une larme, un soupir, une espérance!

Cette fête du souvenir, c'est la fête suprême de l'amitié. C'est la fête du plus parfait de tous les sentiments de l'homme.

En ce jour, de toutes parts sont accourus les enfants de Beauharnois. Ils y sont venus le cœur gros, âpre d'une communion intime avec les vivants et avec les morts. Les morts, ce sont nos pères, les fondateurs, les pionniers, les premiers habitants de cette ville. Ceux qui ne sont plus mais dont l'ombre flotte encore au-dessus d'elle et que, le soir, vous pouvez entendre à la nuit tombante lorsque les échos de cette vallée se répercutent sur le grand lac. Ils vous parlent, ils vous parlent avec le vent du large, avec la brise; et leur murmure saisit. Fermez vos yeux, ouvrez vos âmes, ils indiquent la grande route, la voie des grandes actions et vous invitent au devoir. Ils ont aimé cette ville; partis, peut-être, ils y sont souvent revenus, et ce culte ils l'ont légué à leurs fils. C'est une partie de leur testament. Ils nous ont légué un sentiment d'amitié, le culte du souvenir à notre ville natale. Aujourd'hui, cette ville est le foyer, c'est la mère qui appelle ses enfants, pour les compter,

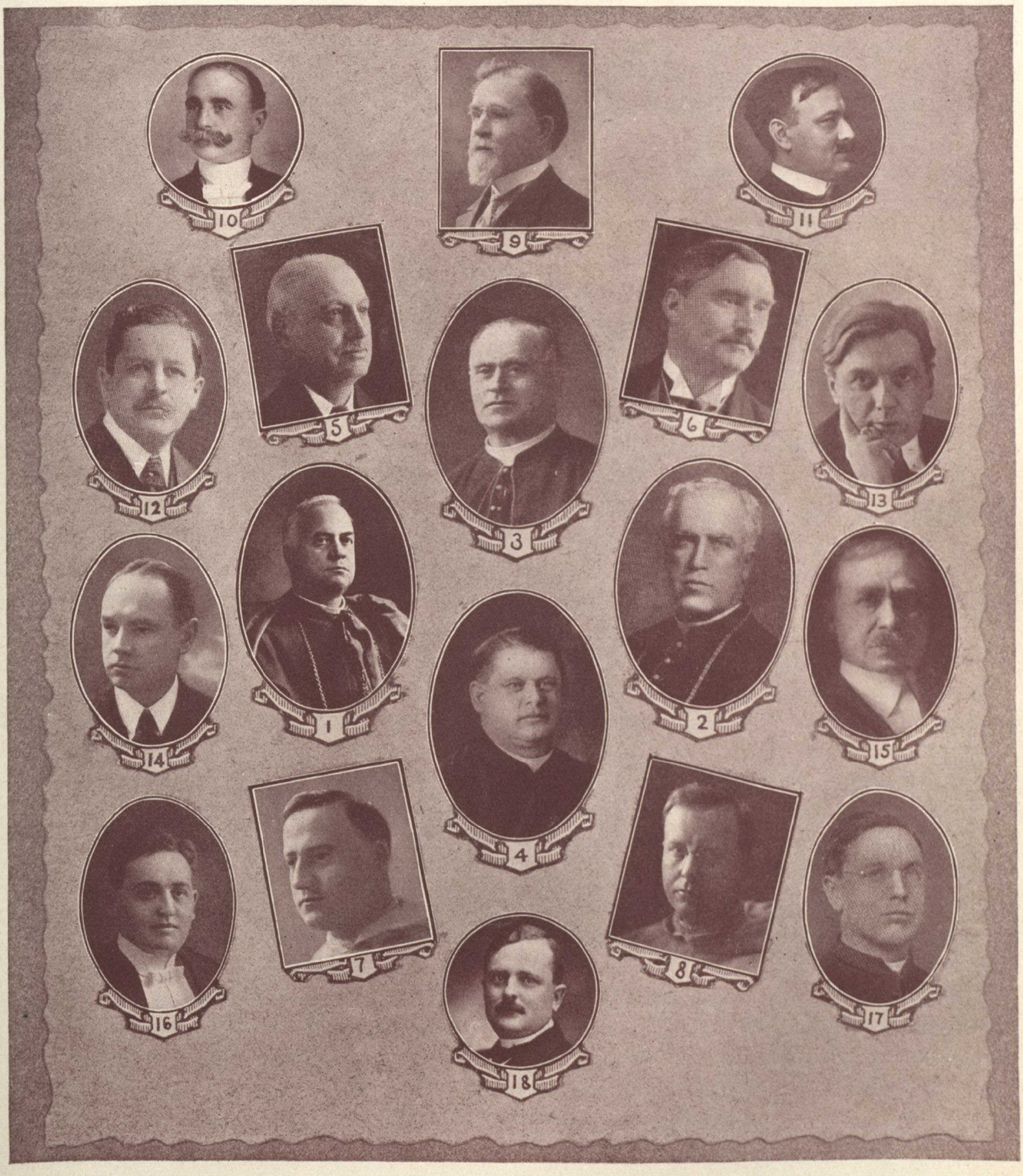

LES ORATEURS DES FÊTES DU CENTENAIRE

(1) S. G. Mgr J. M. Émard.—(2) S. G. Mgr E.-A. Latulipe.—(3) M. le Chanoine T. Nepveu, V.F.—(4) M. l'abbé D. Nepveu, Ph. Th. D.—(5) M. L.-J. Papineau, M.P.—(6) M. A. Bergevin, M.P.P.—(7) R. P. A. Leduc, O.P.—(8) T. R. P. M. Marchand, O.P.—(9) M. L.-C. Tassé, N.P., Maire.—(10) S. H. le Juge W. Mercier.—(11) L'Hon. H. Mercier.—(12) M. A. Plante, C.R.—(13) M. E. Montpetit.—(14) M. J. Sullivan, avocat.—(15) M.W. Poitras, avocat.—(16) M. Paul Mercier, avocat.—(17) M. l'abbé J.-E. Gauthier.—(18) M. T. Fortin, C.R.

pour les rappeler aux enseignements de l'enfance, pour les rajeunir, pour leur ouvrir son cœur maternel, afin que tous y puisent les leçons du passé avec un chant d'amour.

Et comme le pasteur à la brebis de l'Évangile, il semble que c'est l'enfant parti qui sent le plus son cœur se gonfler d'une émotion intense à cet appel. Nous revenons chez nous, aux lieux bénis qu'aima notre enfance.

Ah! Mesdames et Messieurs, comment puis-je ne pas mentionner les souvenirs qui me sont chers! La vieille maison sur la rue Saint-Laurent, le vieux puits dans la cuisine est encore là. Les maisons voisines y sont presque toutes. De nouvelles ont surgi. Mais que sont devenus les vieux amis . . . M. Elliott, M. Gariépy, mon ami Lemoy . . . La côte de la prison! Cette prison toute remplie de fantômes dont la peuplait notre jeune imagination, etc., et que d'autres souvenirs personnels je pourrais évoquer! Comment, par exemple, n'être pas ému en voyant cette église où, depuis quarante ans, repose ma mère? . . .

Nos morts, ne les oublions pas; le culte des morts, Mesdames et Messieurs, c'est la foi en l'immortalité. L'espérance, Messieurs, c'est le sentiment de vitalité, c'est la force de vivre, c'est le levier. Et sans espérance, un peuple meurt, un individu dépérit, une âme s'arrête. C'est le désespoir qui rend Dante si terrible lorsqu'il écrit aux portes de son enfer "O vas qui . . . . . las ciate hic ogui speranzia." Mais c'est l'espérance qui relève Ganelon coupable lorsqu'il dit à son fils: "Moi, je suis le passé; toi, marche vers l'avenir."

Nous avons ici le passé, nous le fêtons, nous le célébrons avec enthousiasme, avec gloire. Ce passé n'est-il pas un gage d'avenir, ces souvenirs ne sont-ils pas une promesse? Et toute cette jeunesse, enfants de cette ville, notre petite patrie, ne voient-ils pas dans les morts la source de vie, l'inspiration à des grandes et nobles choses, le désir de continuer des traditions, l'enthousiasme devant le devoir?

Oh! belle jeunesse de ma ville natale, pourrai-je vous dire avec Platon: "Espérance et printemps de la Patrie. Oh! jeunesse, soyez donc l'enthousiasme devant le devoir, l'indignation devant l'iniquité, la protestation devant la veulerie universelle, si vous voulez être un jour l'action fière et boire au calice de la victoire. Chantez-vous à vous-mêmes les grandes choses que vous verrez plus tard, l'avenir entrevu dans la nuée lumineuse des saints rêves."

Enfin, Monsieur l'avocat Paul Mercier, fils de M. le juge W. Mercier, parle en ces termes:

"Souvenons-nous"

La commémoration grandiose d'un siècle touche à sa fin. Les derniers feux du soir seront suivis d'une nuit d'espérances multiples annonçant l'aurore d'une ère nouvelle pour notre paroisse. Chers concitoyens, notre pèlerinage du retour à la terre ancestrale achève. Nous regagnerons bientôt nos cités, nos villages, nos hameaux et nos champs, mais toujours nous nous souviendrons de ce que nous avons vu et entendu en ce grand jour de fête. Notre cœur conservera le culte du souvenir; notre esprit et notre jugement enseigneront à nos fils la mentalité de chez nous pour qu'elle se perpétue dignement. C'est l'héritage sacré des aïeux qui doit être transmis à nos descendants.

En vérité, ce centenaire d'existence canonique de notre paroisse a passé aujourd'hui dans nos âmes comme une réalité tangible, en un présent lumineux. Nous avons vécu de délicieux souvenirs. Nous nous sou-

viendrons du passé et sur lui nous bâtirons notre avenir. Si nous voulons être jugés dignes de nos ancêtres, il nous faut prouver par nos actes quotidiens que nous sommes de leur race. Il me semble, chers concitoyens, qu'en cette fête de famille, il est un devoir pour nous de jeter un coup d'œil sur le passé et de penser aux hommes qui ont contribué à sa gloire, à son succès. En d'autres termes, si nous sommes à l'honneur, à titre de vivants, nos morts ont droit d'y être également par la bouche de ceux qui bénéficient de la magnifique récolte de bien-être et de paix, suites naturelles de leurs semences répétées de travail infatigable, arrosé de leurs meilleures sueurs.

En effet, si, réunis ce soir devant cette église paroissiale qui a plutôt l'air d'une cathédrale tant son style et sa masse en imposent, nous jetons un coup d'œil dans la plaine, vers la vallée du lac Saint-Louis, nous apercevons la ville de Beauharnois. De prime abord, nous voyons que ses nombreuses maisons et les grandes cheminées industrielles se détachant à l'horizon, aux limites urbaines, comme des sentinelles, indiquent un progrès apparent, un avenir assuré; puis, si nous embrassons d'un regard la campagne environnante nous verrons l'œuvre d'un défrichement consommé, le blé qui lève, les vergers en fleurs, la mince colonne de fumée montant lentement et gaiement à travers l'espace et disant même en des signes sténographiques, au Créateur, le bonheur et la joie de vivre de chacun dans ces hameaux.

Mais, chers concitoyens, cette ville avec ses maisons, ces champs avec leurs hameaux, ce sont notre chez-nous. C'est l'œuvre d'un siècle qui passe. Tout cela, est partie l'œuvre de nos pères et partie la nôtre. Beauharnois n'a pas surgi du sol en un jour. Il a été créé et, sa fondation ayant été heureuse, il s'est développé, Dieu aidant, d'une façon merveilleuse. Notre passé fut l'œuvre de Dieu, sous les efforts de ses premiers colons et des générations qui ont suivi. Le Clergé et l'État, dans Beauharnois, ont toujours marché de front, uni leurs efforts, et aussi la récolte a été belle, toujours de plus en plus prospère en fait de bien public et de paix religieuse. Le progrès matériel a été intimement lié au progrès religieux pour les intérêts de la communauté. Ceux des nôtres qui ne sont plus, dormant leur sommeil éternel, dans le plus beau coin de terre de notre domaine, qui ont concouru toute leur vie au développement civil et religieux de cette ville, de cette paroisse, si de leurs tombes ils voient, comme ils doivent être heureux en ce moment de contempler les fruits que leurs œuvres ont produits; ils ont vécu eux-mêmes de ce bonheur, mais nous en ont laissé la meilleure partie. Paix et éternité bienheureuse à leurs cendres! Tous, souvenons-nous de ces grands disparus, nos distingués aïeux. Déposons sur la tombe de ces fondateurs de cité et de paroisse, d'immenses couronnes tressées des plus jolies fleurs de l'amitié et de la reconnaissance éternelles.

Et nous, leurs fils, tirons profit des leçons de vie chrétienne, de travail, d'amour et de respect mutuels qu'ils nous ont léguées. Méditons sur leurs œuvres, notre confort actuel. Faisons notre vie meilleure; contribuons de toutes nos forces au progrès civil et religieux de cette ville et de cette paroisse. Dans un amour mutuel nous y puiserons une force nouvelle pour les luttes du moment et du lendemain. Chers concitoyens, rappelons-nous ces vers de Sully Prud'homme, ce grand poète français, qui ne sont que trop vrais à l'heure présente:

"Viens! ne marche pas seul dans un jaloux sentier,
"Mais suis les grands chemins que l'humanité foule;
"Les hommes ne sont forts, bons et justes, qu'en foule;
"Ils s'achèvent ensemble, aucun d'eux n'est entier."

* * *

Après ces discours éclatèrent les pièces pyrotechniques, pendant tout près d'une heure; de l'aveu unanime des assistants, ce feu d'artifice a été l'un des plus brillants qui se soient vus.

Puis la fanfare jeta dans les airs les notes bien connues de *O Canada*, et chacun rentra chez soi.

Le lendemain, Beauharnois reprenait sa vie ordinaire. Les décorations s'enlevaient des demeures et des rues; les *étrangers* quittaient la ville; des fêtes, il ne restait plus qu'un souvenir, inoubliable à la vérité.

D'avoir revu des parents et des amis très chers, d'avoir vu de si belles cérémonies et entendu tant de si réconfortantes paroles, d'avoir évoqué le passé paroissial, d'avoir pensé aux disparus, ne pouvaient pas ne pas laisser dans l'âme plus d'une leçon. Ces leçons—de fidélité aux traditions familiales, paroissiales et nationales, d'endurance au devoir, de vie chrétienne plus intense, de vie civique de plus en plus dévouée au bien commun, d'union et d'harmonie dans la poursuite du même idéal—nous voudrions que les pages de ce livre, écrites pour nos concitoyens, les gravassent à jamais et aidassent à les transmettre de génération en génération.

A titre documentaire, voici la liste complète des membres du clergé et des communautés religieuses qui ont assisté aux fêtes du centenaire:

Le Clergé

Liste des membres du clergé qui ont assisté aux fêtes du Centenaire de la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois.

S. G. Mgr J.-M. Émard, Évêque de Valleyfield, Qué.

S. G. Mgr E.-A. Latulipe, Évêque de Haileybury, Ont.

Mgr Jean-de-la-Croix Dorais, P.A., Vic. général de Valleyfield.

Mgr Z. Lorrain, Vic. général de Pembroke.

Mgr J.-C. Allard, P.A., curé de Sainte-Martine. (Val.)

Mgr J.-A. Bélanger, P.D., curé de Saint-Louis de France. (M).

Mgr J.-H. Cousineau, P.D., curé du Sacré-Cœur de Jésus. (M).

Mgr L.-A. Dubuc, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste. (M).

Mgr J.-A. Richard, P.D., curé de N.-D. des Sept Douleurs de Verdun. (M).

M. le Chanoine J.-S. Edm. Aubin, Supérieur du Collège de Valleyfield.

M. le Chanoine P.-J. Bourget, missionnaire à Saint-Régis. (Val.).

M. le Chanoine I.-R. Chaput, A.C., Maisonneuve. (M.).

M. le Chanoine Isaïe Clairoux, curé de l'Épiphanie. (J.).

M. le Chanoine L.-E. Cousineau, de l'Archevêché de Montréal.

M. le Chanoine R.-M. Décary, curé de Saint-Henri de Montréal.

M. le Chanoine Alph.-E. Deschamps, aumônier des Sourdes-Muettes. (M.).

M. le Chanoine A.-C. Dugas, curé de Saint-Polycarpe. (Val.).

M. le Chanoine A.-O. Houle, curé de Saint-Jacques l'Achigan. (J.).

M. le Chanoine S.-F.-B. Maynard, curé de Saint-Isidore de Laprairie. (M.).

M. le Chanoine L.-U. Mousseau, principal de l'École Normale de Valleyfield.

M. le Chanoine Théodule Nepveu, curé de Beauharnois.

M. le Chanoine L.-N. Préville, curé de Saint-Chrysostôme. (Val.).

M. le Chanoine T.-Z. Simon, curé de la Cathédrale de Valleyfield.

M. Émile André, curé de Saint-Rédempteur. (Val.).

M. Oscar Bissonnette, Chancelier du diocèse de Valleyfield.

M. Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul. (M.).

M. Louis M. Borrel, vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal.

M. Anthime Boucher, curé de Saint-Stanislas de Kostka. (Val.).

M. J.-Naz. Bourbonnais, curé de Chateauguay. (Val.).

M. Augustin Carrière, curé de Sainte-Marie-Salomé. (J.).

M. Valérien Carrière, vicaire à Sainte-Martine. (Val.).

M. J. Conrad Chaumont, Supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse.

M. Édouard Contant, curé de Maisonneuve. (M.).

M. J.-Octave Delisle, vicaire à Beauharnois. (Val.).

M. J.-Albert Dérome, curé de Huntingdon. (Val.).

M. Alphonse Dupuis, chancelier du diocèse de Haileybury.

M. L.-A. Gagnier, curé de Sainte-Philomène. (Val.).

M. Jérémie Gagnon, vicaire à Saint-Isidore de Laprairie. (M.).

M. J.-E. Gauthier, curé de N.-D. de Bellerive. (Val.).

M. Arthur Goyette, professeur de théologie à Valleyfield.

M. Wilfrid A. Goyette, curé de Sainte-Barbe. (Val.).

M. Alexandre Gratton, curé de Lachute. (M.).

M. Aimé Hébert, vicaire à Rigaud. (Val.).

M. Henri Julien, vicaire à Saint-Louis-de-Gonzague. (Val.).

M. Elzéar Laberge, professeur au Collège de Valleyfield.

M. Lucien Lafrance, vicaire à Côteau-du-Lac. (Val.).

R. P. Augustin Leduc, O.P., Sous-Prieur du Couvent d'Ottawa.

M. Joseph-E. Levac, vicaire à la Cathédrale de Valleyfield.

M. D.-R. McDonald, de l'évêché de Valleyfield.

M. Ernest-C. Maheu, vicaire à Saint-Timothée. (Val.).

M. Gustave Mailloux, curé de Saint-Antoine-Abbé. (Val.).

R. P. M. Marchand, O.P., curé de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

R. P. L.-J. Morin, C.S.V., Assistant Supérieur Provincial.

M. Siméon Morin, curé de Sainte-Clothilde. (Val.).

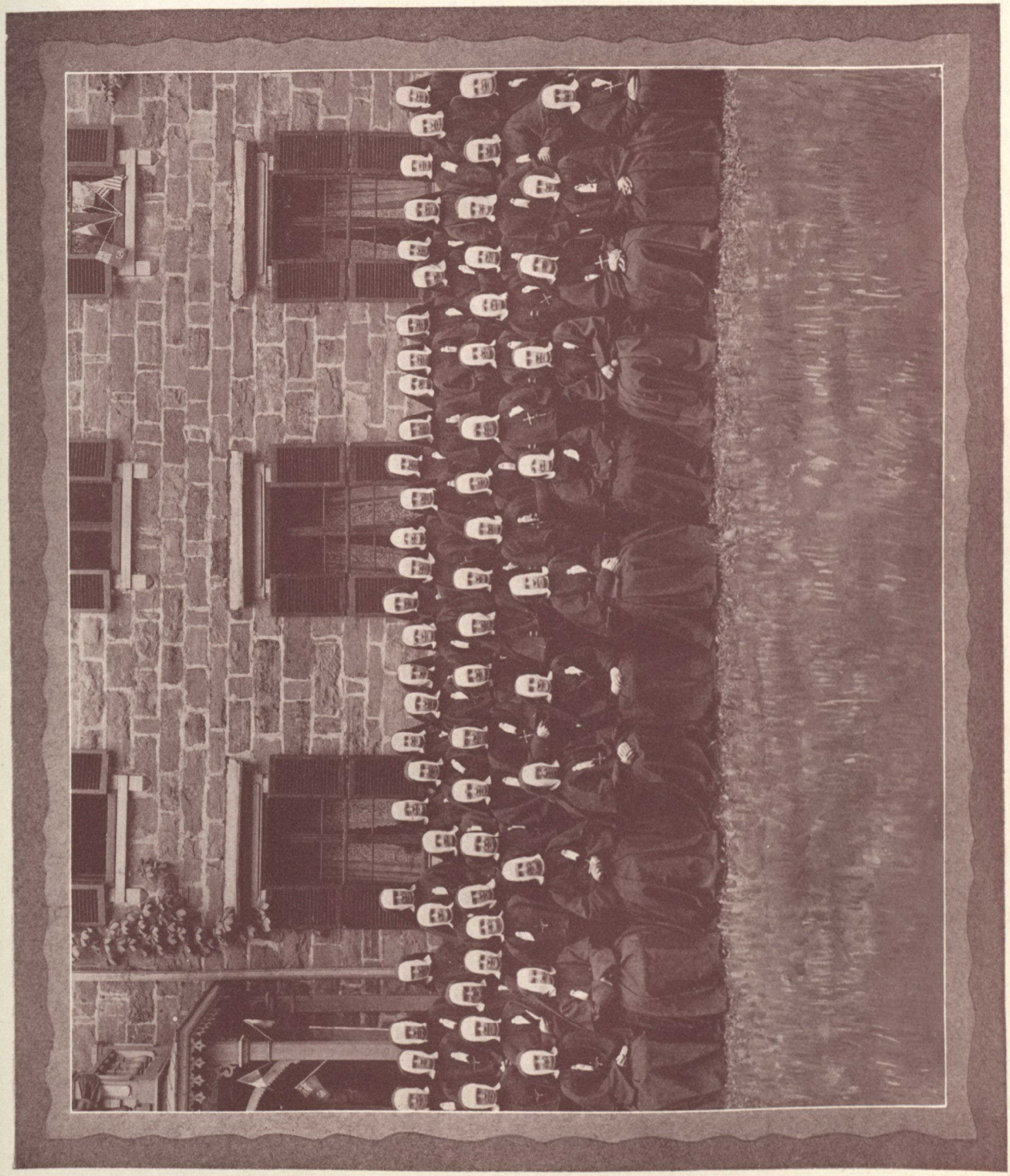

Centenaire: Religieuses des SS. NN. de Jésus-Marie.

M. Gaspard Miron, en repos à Montréal.

M. J.-Delphis Nepveu, curé de Saint-Anicet. (Val).

M. Avila Papineau, curé de Sainte-Catherine à Montréal.

M. Albert Peladeau, retiré à Montréal.

M. F.-X. Pelland, curé de Saint-Étienne de Beauharnois.

M. Adélard Perreault, curé de Saint-Timothée. (Val.).

R. P. J.-Avila Perreault, C.S.V., du Noviciat de Joliette.

M. Ls.-Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant Jésus de Montréal.

M. Jean-Marie Phaneuf, curé de Howick. (Val.).

M. A.-J. Préfontaine, curé de Saint-Jean de la Croix. (M.).

M. Thomas Préville, curé de Saint-Zotique. (Val.).

M. J.-Albini Primeau, curé de Rigaud. (Val.).

M. Victor Primeau, curé à Chicago, États-Unis, d'Amérique.

M. J.-N. Rémillard, curé de Soulanges. (Val.).

M. R.-Ls Rolland, vicaire à Saint-Polycarpe. (Val.).

M. A.-P. Sabourin, curé de Saint-Louis de-Gonzague. (Val.).

M. J.-Damien Saint-Aubin, vicaire à Beauharnois. (Val.).

M. F.-X. Tisseur, curé du Côteau-du-Lac. (Val.).

M. H.-U. Tremblay, a.c., retiré. (Val.).

R. P. N. Vaillancourt, C.S.V., du Collège Bourget. (Val.).

M. Émile Véronneau, en repos. (Val.).

M. Gérasime Bonnier, diacre, du collège de Valleyfield.

M. David Mailloux, diacre, du collège de Valleyfield.

Et plusieurs religieux au nombre desquels on remarquait le Rév. Fr. P. Croisetière, C.S.V., Directeur de l'Académie Saint-Clément à Beauharnois, et le Rév. Fr. Marois, C.S.V., Directeur de l'Académie de Saint-Timothée.

Au Couvent

Noms des Sœurs présentes aux fêtes (*Couvent des SS. NN. de Jésus-Marie.*)

1. Mère Marie de Bon-Secours, supérieure générale.
2. Mère Mechtilde du St-Sacrement, dép. générale.
3. Mère Martin de l'Ascension, ex-supérieure générale et supérieure provinciale d'Ontario.
4. Mère Marie Jean Gualbert, supérieure provinciale de Valleyfield.
5. Sœur Marie du St-Esprit.
6. Sœur Marie-Nathalie.
7. Sœur Marie-Alice.
8. Sœur Marie-Lucille.
9. Sœur Marie-Damien.
10. Sœur Marie-Eugénie.
11. Sœur Marie-Albertine, supérieure de l'école de St-Léonard de Port-Maurice.
12. Sœur Marie-Célanie, supérieure de l'école de St-Josaphat, Longueuil.
13. Sœur Marie-Placide, supérieure du couvent de St-Chrysostôme.
14. Sœur Marie-Léonie, supérieure du couvent du Mont-Royal.
15. Sœur Marie du St-Nom de Jésus, supérieure du Couvent de Beauharnois.
16. Sœur Marie-Laurent-Justinien.
17. Sœur Marie-Albine, supérieure du couvent de St-Timothée.

18. Sœur Marie-Eulalie, supérieure du couventde St-Louis-de-Gonzague.
19. Sœur Marie-Eucher.
20. Sœur Marie-Valentine, supérieure du couvent de Valleyfield.
21. Sœur Marie-Épiphane.
22. Sœur Marie-Tarcisius.
23. Sœur Marie-Maximilienne.
24. Sœur Marie-Symphorien.
25. Sœur Marie-Félix, supérieure de St-Médard (Côteau Station).
26. Sœur Marie-Paul de Ste-Marie, supérieure de St-Clément de Maisonneuve.
27. Sœur Marie-Paul de Nicée.
28. Sœur Marie-Stanislas.
29. Sœur Marie-Norbert, supérieure de l'École Chartierville.
30. Sœur Marie-Jeanne-Françoise, supérieure de l'École des SS. AA.
31. Sœur Marie-Madeleine du Calvaire.
32. Sœur Marie des Séraphins.
33. Sœur Marie Aladius.
34. Sœur Marie-Joseph de Cupertino.
35. Sœur Marie-Antoine-Alphonse.
36. Sœur Marie de Jérusalem.
37. Sœur Marie-Joseph.
38. Sœur Marie-Françoise du St-Sacrement.
39. Sœur Jean-Cassien.
40. Sœur Aimée de Jésus.
41. Sœur Apollonie.
42. Sœur Paule.
43. Sœur Thérèse de St-Augustin.
44. Sœur Vincent-Ferrier.
45. Sœur Véronique du Calvaire.
46. Sœur Célina.
47. Sœur Philomène de Rome.
48. Sœur Théodule de Rome.
49. Sœur Thérèse de Notre-Dame.
50. Sœur Floriana.
51. Sœur Louise-Émilie.
52. Sœur Pierre de Sienne.
53. Sœur Pierre Eucher.
54. Sœur Georges de Palestine.
55. Sœur Paul de Jésus.
56. Sœur Marie-Clément.
57. Sœur Marie-Césarie.
58. Sœur Marie-Césarine.
59. Sœur Marie-Rébecca.
60. Sœur Marie-Blaise.
61. Sœur Marie-Julien.
62. Sœur Marie-Annette.
63. Sœur Marie-Amabilis.
64. Sœur Marie-Constant.
65. Sœur Marie-Adelinde.
66. Sœur Marie-Philorome.

Hospice

Mère Piché, Supérieure générale.
Mère Dionne, assistante générale.
Mère Letellier, Supérieure provinciale.
Sœur Dubord, Supérieure de l'Hospice St-Joseph.
Sœur Desmarais, ex-Supérieure de l'Hospice St-Joseph.
Sœur St-Donat, ex-supérieure de l'Hospice St-Joseph.
Sœur Pomminville.
Sœur Charron.
Sœur Sauvage.
Sœur Lefrançois.
Sœur Faubert.
Sœur de Labossière.
Sœur Léger.
Sœur Dupont.
Sœur Boileau.
Sœur St-Aglaé.
Sœur M.-Ange Paré.
Sœur M. Denis.
Sœur V. Delisle.
Sœur Limoges.
Sœur Cardinal.
Sœur Elphège.
Sœur Fougère.
Sœur Larose.

APPENDICE

(*Voir p. 265*).

ADRESSE DES ORPHELINS DE L'HOSPICE,
le 15 juin 1920.

Révérendissimes Seigneurs,
Messieurs les Curés,
Bons Pères,
Mesdames et Messieurs,

Benjamins de la grande famille paroissiale, nous osons faire humble et faible écho aux hymnes d'honneur qui vibrent depuis quelque temps en ce lieu: ne dit-on pas que la louange des petits est agréable à Dieu? Et puis, nous tenons beaucoup à vous exprimer, avec respect et confiance, combien nous apprécions la condescendance bienveillante dont vous nous favorisez par votre honorable présence.

Nos voix, et surtout nos cœurs, ont essayé de chanter leur note de joyeuse gratitude pour les grâces du ciel sur cette paroisse, pour le saint zèle des dix premiers et dévoués prêtres qui l'ont administrée: administration intelligente qui se continue aujourd'hui, la preuve en est publique.

Nous avons à cœur de faire honneur et plaisir à ceux qui nous instruisent et protègent, et naïvement nous croyons que vos sourires bons et indulgents applaudissent à nos faibles efforts.

Gloire à Dieu! Bonheur à vos Grandeurs, Messeigneurs, à vous Révérends Pères et Messieurs les Curés! Bonheur à tous! Prospérité à Saint-Clément de Beauharnois!

Daigne , Révérendissimes Seigneurs, sanctionner ces vœux d'une spéciale bénédiction.

Les Orphelins de l'Hospice
Saint-Joseph.

Beauharnois, le 15 juin 1920.

Table alphabétique des noms de personnes

A.

Allard, Alphonse 141
Allard, Charles 9, 20
Allard, Joseph..... 60
Allard, (l'Hon.) 201
Allard, Marguerite..... 106
Allard, Mgr J.-C. 130, 248, 263, 299
Allard, Octave 93, 141
Allard, W. 217
Allard, Wilfrid 197
Allary, Michel..... 176, 177, 178
Anderson, Alex. 184
Anderson, Rév. J. D. 133, 134
André, Emile (curé) 300
Archambault, (capitaine) 175
Archambault, Chas, 20, 99, 158, 171, 174, 226
Archambault, l'abbé Urgel 41
Archambault, M. 32
Archambault, J. O. (Ptre.).... 81
Archambault, P. S. (Ptre.) 81
Arpin, Joseph 109
Aubin (chanoine J.-E.), 254, 263, 299
Auclair, E.-J. (l'abbé) 229
Auclair, Irénée 109
Audet, F. J. III
Augée, Louis 9
Augé, Pierre 9, 10
Aylmer, Lord 21, 137

B.

Baillard, Joseph 9
Baillargeon, Sophie Bella 61
Baker, Nahum, ... 226
Baker, L. R..... 85, 103, 109, 149 150 170, 173, 178, 183, 188, 190, 208
Baker, W. A. 169, 170, 230
Banville, Philomène 106
Barrette, Augustin 19
Barrette, Sophie 60
Barthélemy, Louis 9
Baudrault, N. 150
Baudry, Chambord 226
Baunier, Antoine 69
Bayard, François-Xavier 62
Bazinet, Augustin 62
Bazinet, F. C. .. 94, 172, 173, 178, 189, 218
Beauchamp, J. B. 41
Beauchamp, Rosario 254
Beaudin, Alfred 208
Beaudoin, Frs 20
Beaudry, G.-A. 218
Beaudry, Louis, ... 163, 164, 218
Beaudry, Malvina 58
Beaudry, Pierre-Janvier-Ubald..164, 173
Beauvais, M. 194
Becket, William 208
Beffre, T. 215
Béïque, Jos. Flavien 187
Béïque, l'hon. F. L. 161
Béïque, Mlle Eva 71
Belaige (avocat) 169
Belair, Pierre 19
Bélanger, (M. le juge L.).. 85 113 164, 276
Bélanger, Mgr J. A. 263, 299
Bélanger, P..... 149
Béliveau, M. 122
Bell, W. 92
Bellefleur, J. C. 71
Bénard, Toussaint 104
Bennett, J. 172
Bennett, Rév. T. 133
Bérard, Gaspard 42
Bérard, Philippe 41
Bergeron, Grégoire 21, 22, 70 80
Bergeron, J. M. 19, 21
Bergeron, Jos. 19
Bergeron, M. P. (J. G. H.), 113, 161
Bergevin XVI
Bergevin, Achille.. 85, 161, 217, 234, 236, 254, 264, 287, 288
Bergevin, Adrien 254
Bergevin, Célestin 85, 138, 161
Bergevin, Charles 20, 141
Bergevin, Delphis 152, 187
Bergevin, Frs 10
Bergevin, Grégoire 172
Bergevin, Honoré 61
Bergevin, Jean, Jr 9
Bergevin, Louis 62
Bergevin, Marie 62
Bergevin, Mme A. 264
Bergevin, Olivier 103
Bergevin, Pierre 9, 10, 171
Berlinguette, Amable 105
Bertrand, L. A... 54, 70, 71, 83, 103, 138
Bertrand (M. l'abbé Augustin) 45
Bertrand, Télesphore.. 54, 58, 69, 126, 141
Bigras, Mlle IV
Billet, Rémy 141
Birtz, E. 187
Bisaillon, Jacques 194
Bisaillon, Louis 173, 178
Bisson, Albina 71
Bisson, Alexis R. 218
Bisson, Elie Hercule, XVI, 59, 60, 103, 113, 149, 150, 161, 164, 218
Bissonnet, Malvina 59
Bissonnette (Abbé O.) 244, 300
Blondin, Abbé Léonide S. 49
Blondin, E. N. 181
Blondin, Jean-Bte 51, 58
Blondin, Louis 49
Blondin, M. L. 47
Blyth, E. (Ptre.) 81
Bocage, Ls 149
Bogue, Henry ..70, 80, 138, 183, 208
Boissonneault, Frs 142
Boissonneault, Louis (curé) 300
Bond, W. B. 134
Bonhomme, J.-B... 10, 70, 80, 150, 152, 173, 217
Bonhomme, Jeanne..... 114
Bonnier, Damase 141
Bonnier, Jean-Baptiste.... 53, 225
Bonnier, Joseph Antoine Gérasime 53, 303
Booth, Thomas D..... 187
Borrel (M. l'Abbé Louis-Marie) 45, 300
Boucher, Anthime (curé) 300
Bouchette, Joseph, XII, 179, 189, 194
Boudreault, Firmin 9
Boudreault, M. 125
Boudria, Sophie 54
Bougie, Chas 10, 19, 21, 95
Bougie, Frs 19
Bougie, Jacques 9, 19
Bougie, Jacques Sr 9
Bougie, J.-B. 19
Bougie, Jérémie.. 69, 103, 141, 233
Bougis, Louis 9, 10
Bougis, Pierre 9
Bougy, Jacques, Jr 9
Bourassa, A. J. 173
Bourassa, J. B. 38
Bourassa (M. l'abbé) 271
Bourassa, P. 33
Bourbonnais, Amable 64
Bourbonnais, Désiré 176, 178
Bourbonnais, Frs 10
Bourbonnais, Jacques 9, 10
Bourbonnais, Joseph 64
Bourbonnais, J. N. (curé)..... 300
Bourcier, Adèle 61
Bourcier, Joséphine 63
Bourdignon, Michel 9
Bourdon, Am. 10
Bourdon, Célina 50
Bourdon, Charles 9, 171
Bourdon, Geoffroy 20
Bourdon, J.-Bte 20
Bourdon, Léon 10, 20
Bourdon, W... 53, 103, 147, 150, 208
Bourdon, Mme W. 215
Bourget, Mgr I., 7, 10, 20, 21, 22, 28, 31, 32, 72, 79, 80, 82, 114, 126, 170, 246, 268.
Bourget (l'abbé Jean-Baptiste). 72
Bourget, (l'abbé P.).. 237, 244, 299
Bourget, Révérend Messire, 11, 12, 24, 42
Bourgie, A. 215
Bourgie, Em. 123
Bourgie, H. 151, 152
Bourgie, P. 217
Bourgie, Ph. 208
Boursier, Basile 60
Boursier dit Lavigne, Rose-de-Lima 50
Boursier, Etienne 60
Boursier, Marie 49, 51, 61
Boursier, P. 171
Bouthillier, Flavien Guillaume. 152

Boyé, Dme Vve Antoine 9
Boyé, Joseph 9
Boyd, Rév. J. M. 133
Boyer, A. 233
Boyer, Angélique 46, 57
Boyer, Ant... 6, 7, 9, 19, 64, 69 107, 142
Boyer, Catherine 57
Boyer, Célestin.. 51, 62, 70, 80, 172
Boyer, Charles.. 54, 69, 93, 103, 141
Boyer, Emélie 114
Boyer, Eug. 254
Boyer, Eusèbe 93, 151
Boyer, H. 103, 141, 225
Boyer, J.-Bte 69, 103, 105, 233
Boyer, Joseph..... 93. 141
Boyer, Jules 141
Boyer, Michel 151
Boyer, Moïse 62, 150
Boyer, Nicolas, ... 21, 70, 80
Boyer, Pascal 64
Boyer Philistin, ... 20
Boyer, Pierre 10, 272
Boyer, Rose-Anna 106
Boyer, Télesphore 141
Boyer, Trefflé 93
Boyer, Zéphirin 187
Bradgley (Hon. Juge) 163
Brais, Joseph 187
Branchaud, Arthur 215
Branchaud, Athanase.. 169, 184, 217
Branchaud, C. H. 215
Branchand, Chs 9
Branchaud, Franc... 9, 10, 69, 76, 80, 81, 89, 94, 143, 168
Branchaud, J. B... 9, 19, 20, 79, 80, 99, 226
Branchaud, Jos. 20
Branchaud (les entrepreneurs), 81, 89
Branchaud, Moïse.. 70, 83, 164, 168, 169, 184, 215
Brault, Bénoni 105
Brault, Hercule 63
Brault, Julie 59
Brazeau, Florida 106
Brazeau, Louis 69, 93, 141
Brazeau, P. 154
Brien (Dr) 176, 177
Brière, L. 217
Brière, Omer 141
Brisebois, David 93
Brock, Georges 141
Brodeur, Solyme A. ..... III, 164
Brossoit, Alfred 225
Brossoit, Amable 9
Brossoit, Augustin 20, 21
Brossoit, J... 19, 58, 81, 143, 172, 218
Brossoit, Michel.. 10, 20, 21, 70, 80
Brossoit, Numa 168, 169
Brossoit, Thomas.. 94, 103, 150, 152, 168, 169, 217, 218
Brouillet, Anna 53
Brown, C. 173
Brown, James 175
Brown, L. G..... XV, 99, 142, 163, 172, 176, 193
Browning (agent seigneurial) XV
Bruchési, Mgr 130
Bruguier, Révérend Messire, 6, 9, 24, 270
Brunault, Mgr H. 235
Brunel, Jacques 23
Brunelle, Sophranie 62
Brunet, Alexis 60
Brunet, Alfred 208
Brunet, Luc 149
Brunet, P. 33
Brunette, Narcisse 141
Bruyère, Capt. 174
Bryson 176
Bryson, John 226
Buntin, Alex. 184
Bureau, J. O. XV
Burke, M. 22

C.

Cadieux, Antoine 60
Cadieux, J. 173
Cadieux, J. B. 173, 218
Caisse, F. X. (abbé) 22, 38
Cam, l'ingénieur 153
Campbell, capitaine 177
Campeau, Augustin 64
Campion, Micheal 141
Camyré, J.-N. 217
Cantwell, Herbert 126
Carignan, J.-O. 233
Carmichael, Colonel 177
Caron, Marie 106
Caron, Victoire 62
Carrière, Augustin (curé)..... 300
Carrière, Valérien (abbé) 300
Carron, Jean Zéphirin (curé), 28, 29, 38, 41, 80, 81, 94, 134, 246
Cartier, A. 211
Cartier, Dr. 225
Cartier, J.-A. 217
Cartier, Jacques V
Cartier, Sir G. E. 161
Cartier, Michel VIII
Casey, Mlle IV
Cassidy, John L... 143, 190, 208, 215
Cassidy (M. l'avocat) 168
Caverhill, G. 215
Caverhill, John 143
Caverhill, T. 190, 208
Caylay, Henri 225
Caylay, Michel.. 30, 94, 130, 158 161, 168
Cécyre, Evélina 53, 62
Chaboillez, L., N.P..... VIII, 6
Châles, Jean-Baptiste 58
Challier, Jos. 172
Champeau, Chs T. Jr 143
Champeau, Toussaint 142, 172
Champoux, C. (Ptre) 81
Chapleau, Sir J. A. XIX
Chaput, M. 30, 37
Chaput, R. (curé) 263, 299
Chardron, Félix 149
Charest, Isaïe 211, 215
Charest, Paul 113, 123
Charette, Cora 106
Charland, (curé).. 22, 29, 30, 31, 32, 81, 82, 85, 91, 94, 103, 107, 114, 121, 123, 124, 125, 130, 158, 159, 172, 246, 250, 271, 291
Charland, Isidore 30
Charland, Joseph 59
Charlebois, Aldéa 106
Charlebois, Ant. 10
Charlebois, Arsène 141
Charlebois, Damase 69
Charlebois, J. B... 69, 108, 141, 175
Charlebois, Joseph 85
Charlebois, Marie-Louise 59
Charlebois, Omer 141
Charlebois, Osias 141
Chasles, Angélique 53, 58
Châtigny, Charles 9
Châtigny, Joseph 9
Châtillon (l'abbé Pierre) 41
Châtillon, Olivine 53
Chaumont, J.-C. 263, 300
Cherrier (Mgr A. A.) 109
Chèvrefils 149, 177
Chèvremont, Mtre VII
Chiniquy, P. 130
Clairoux (Chanoine).. 244, 254, 300
Clark, Sir Alured 157
Clément, Amable..... 45
Clément, Arthur 188
Clément, Jean-Bte 25
Clément, Jos. 20
Clément (l'abbé Venceslas).. 45, 47
Clément, Léon 20
Clément, Révérend Messire Pierre, 12, 13, 17, 18, 25, 77, 78, 89, 91, 246, 271
Cliche, Claire 61
Cliff, William 193
Clitherow (le major) 177
Cloutier, L. P. 217
Colborne 177
Colonnier, Jean 264
Colreigh, Robert 141
Colville, Eden ..... XIII, 158
Contant, Albert 71, 129
Contant, Cyr... 82, 125, 143, 149, 189
Contant (l'abbé Edouard), 42, 300
Contant, Stanislas 61
Content, Alphonse 92
Cook, Joseph 188
Côté, A. 225
Côté, Eugène 60
Côté, Moïse 58
Cotrez, Pr. 9
Cotua, Pierre 10
Couillard, D. 69
Couillard, Délima 106
Couillard, Edouard 169
Couillard, Florida 106
Couillard, Françoise 12
Couillard, J.-B. 168
Couillard, Jacques 58
Couillard, Joachim 106
Couillard, Jos. 19
Couillard, Octavie 106
Couillard, Suphrénie 54
Courtney, H. C. 233
Cousigny, Charles 9
Cousineau (chanoine L.).. 254, 263, 300
Cousineau, Hedwidge 61
Cousineau, Mgr J. H..... 263, 299
Coutant, Pierre 9
Cowan, Francis 134
Craite, Nicolas 20
Crevier, C. 215
Crops, William 141, 143
Cross & Park 208
Crowny, Mary 60
Cusson, V. 167
Cuvillier, Augustin 157
Cuvillon, J. M. 10
Cyr 149

D.

Dagenais, Ab. 105
Dagenais, Anna 106
Dagenais, Donat 103,233
Dagenais, Isaïe 151, 233,241
Dagenais, Pierre 149
Dagenais, T. 215
Daigle, A. IV
Daignault, Adélaïde 58
Daignault, Archange 114
Daignault, Françoise 61
Daignault, Joach. 20
Daignault, Joseph..... 64, 172, 215
Daignault, Olivine 63
Daignault, Paul 20, 57
Daignault, Robert 254
Daignault, Victoire 62
Daigneau, Antoine 9, 10
Daigneau, Joseph 9, 10, 20, 99
Daigneau, Rosanne 106
Daigneault, Antoine 70, 89
Daigneault, Chs 20
Daigneault, F. X. 69
Daigneault, G.-H. 122,123
Daigneault, L.-J. .....; 122, 123
Daigneault (l'abbé Joseph-Camille) 41
Daigneault, Ls. 187
Daigneault, M. 71
Daigneault, Marie 53
Daigneault, Robert 113
Daigray, Pierre 9
D'Allainville, Sieur VIII
Daly 174
Daly, D. 21
D'Amour, J. Bte..... 164
Dandurand, Augustin 20
Dandurand, Christophe 172
Dandurand, Françoise 54
Dandurand, Frs Marg., 19, 21, 64, 172
Dandurand, Jos. 20
Dandurand, Toussaint 141
Danjou, Jos. 69
Dansereau, E. 225
Daoust, Adèle 114
Daoust, Augustin 64
D'Aoust, C. R. 226
Daoust, Casimir 69, 70, 80
D'Aoust, Chs .. 10, 20, 54, 64, 99, 158, 161, 168, 169, 171
Daoust, Elmire 58, 61
Daoust, Elzéar 53
Daoust, Etienne 54
Daoust, Euphrasine 63
Daoust, Frs 10, 20, 64, 80, 141
Daoust, Gabriel 19, 64
Daoust, Jos., 19, 62, 64, 69, 103, 183
Daoust (l'architecte) 85, 86
Daoust, Octave 103, 173
Daoust, Ovila 69, 141
Daoust, Pierre 64, 150
Darling 82
D'Arpentigny Guillaume 20
D'Arpentigny, Joach. 10
Darpentigny, Joseph 9
Darche, Marie-Anne 30
D'Aut, Augustin 9
D'Aut, Charles 9
David, Athanase (l'hon.)..... 234
David, J. 85
Dazé, Catherine 53
De Beauharnois, Charles (marquis) ..... VI, VII
De Beauharnois, Claude .. VI, VII
De Beauharnois, F. .. VI, VII, VIII
De Blanzy, (notaire) VIII
De Boucherville, C. B., Hon. .. 34
De Boucherville, Colonel 171
De Boucherville, P. B. 172, 225
De Boucherville Roy, I. C. 226
Déguire, J. Bte 24
Déguire (M. l'abbé) 237, 270
Déguire, Révérend Messire 9
Dejerlay, John VIII
De Laplante, A. 233
Delisle, J. (l'abbé) 233, 237
Delisle, J. 103, 113, 150
Delisle (l'abbé Octave), 45 241, 271, 300
Delisle, M. A. 43
De Lorimier, Guillaume..... 157
De Lorimier (le chevalier) 176
De Lorimier, J. C. 178
De Lorimier, James .. 62, 173, 177
De Lotbinière, G. E. VIII
De Martigny, A. 187
De Martigny, C. L. 225
De Martigny, Chas 149
De Martigny, V. A. L., 108, 130, 167
Demers (Institutrice) 100
Demers, Louis 9, 171
Denault, Constant 9
Denault, Mgr 7, 9, 246
Denault, Bellarmin 71
Denault, Elodie 53
Denis, Paul 158, 168, 169
De Rocheblave, Pierre 137
Dérôme, J. A. (curé) 300
De Salaberry, Louis 157
De Salaberry (major) 174
Descarries (l'abbe Louis-Théophile) 42, 85
Descarrie (M. le chanoine), 42, 263 300
Deschambault (colonel).. 174, 175
Deschamps (chanoine), 244, 254, 300
Deschamps, Joseph..... 9, 21, 215
Deschamps, M. 9
Deschamps, Mère 124
Deschamps, Michel 9, 10, 20
Deschênes, Jos. Miville 187
Descôtes, J. B. 10
Desgrais, Jos. 10
Desgrais, P. 10
Desgroseillers, Frs 20
Desgroseillers, M. le Dr, 103, 225,233
Desjardins, J. S. 157
Deslauriers, Jos., 103, 150, 164, 173, 178
Deslauriers, Jos... 103, 150, 164, 173 178
Deslauriers, Narcisse.. 69, 103, 131, 150, 151
Deslauriers, Philippe 84
Desmarais, Eug. (Ptre), 31, 113, 271
Desparois, Anna 63
Després, Joseph 19
Després, Pierre 19
Desrochers, J. A. 184
Desrosiers, Olivier 150
De Witt, Jacob 158, 184
Dickner, Ernest 53,215
Dickner, Marie-Anne..... 106
Dickson, James 150
Dickson, John 188
Dionne, (Mère) 125
Dolan (l'abbé William) 41
Donaldson, William 193
Dorais, Frs 10
Dorais, Gérard..... 254
Dorais, Louis 7
Dorais, Mgr.. 244, 248, 254, 263, 299
Dorais, Stan..... 103, 150, 151
Dorais, W. 122, 123
Doray, François 9
Dorion, Henri 188, 189
Doray, Joseph 9
Doray, Louis 9
D'Os, Chs 9
Doughty, M..... IV
Doutre, A..... 183
Doutre, J.-Bte 141, 169
Doutre, Joseph 141, 169
Doutre, Léon 168
Doutre, M. 193
Doyon, F. 123
Doyon, Flor. 122
Droz, Gustave 284
Drapeau (l'entrepreneur) 82
Drummond (lieutenant-général). 175
Dubreuil, Justine 61
Dubuc, Blanche Yvonne 106
Dubuc, Délima 62
Dubuc, Mgr A. P. 235
Dubuc, Mgr L. A. 263, 299
Dubuc, Sir Joseph 109
Ducharme, G. N. 201
Ducharme (Institutrice) 100
Ducharme, Odylle 106
Duchesnay, Louis Juchereau ... 174
Dufort, C. S. V. (L) 113
Dufresne, M. 77, 153
Dufresne, Nicolas 24, 270
Dugas, A. C.(curé), 244, 253, 263, 300
Duhamel, Joseph 60
Duhamel, Mgr 49
Dumas, Michel 105
Dumouchel, Ls 20, 176, 177
Dumouchel, L. N. 149
Dumouchelle, Jos..... 176, 177
Duncan, Geo. B. 143, 184
Dunkin (Hon. Juge) 164
Dunscomb, John Ulm. 158
Dupont, Jos. 20
Dupras, Louis 49
Dupras, M. l'abbé Aimé 49
Dupras, R. P. Réginald Zénon, O. P. 49
Dupuis (Abbé)..... 244, 300
Dupuis, Apolline 106
Dupuis, C.-O. 217
Dupuis et Cartier 215
Dupuis, F.-X. 169
Duquette, A. 219, 225, 233
Duquette, Antoine 103, 138
Duquette, Elmire 59
Duquette, N. 215
Duquette, O. 215
Duranceau, P. C. 94, 103, 149, 164, 168
Durocher, C. S. V. (C.E.) 113
Durocher, Marie-Rose 121
Dussault, J. E. 69, 233

E.

Ellice, Alex ..... VIII, XI, 75
Ellice, T. Hon. Edouard, XI, XII, 133

Ellice, Edward (Jr), XII, XV, 176
Ellice, Georges XI
Ellice, Madame ..... XI, 28, 176
Ellice, R. ..... XI, 215
Ellice, Seigneurs.... XII, 124, 132, 133, 142, 143, 154, 193, 194
Elliott, George 141
Elliott, J.-K..... 151, 168, 226
Elliott, Thomas 198
Emard, Antonio 113
Emard, Mgr J. M... I, 7, 49, 50, 53, 113, 121, 125, 129, 131, 236, 240, 245, 246, 248, 251, 254, 263, 264, 266, 268, 269, 285, 299.
Emard, Mme A. 215
Emard, J.-E. 123
Emard, Jos. 150

F.

Fabre, Mgr E. C... 7, 33, 34, 37, 84, 121, 129, 246, 268
Fabre, Surveyer, Juge E. 218
Faubert, Alexis 141
Faubert, Damase 62
Faubert, Edwidge 53
Faubert, Etienne 9
Faubert, Ferd. 233
Faubert, Frs 9
Faubert, Jean-Bte 9
Faubert & Morrisseau 215
Faubert, F. 154
Faubert, Joachim 9, 20
Faubert, Jos. 173
Faubert, Marie-Bibiane 53
Faubert, Mlle R. 215
Faubert, Siméon 71
Fichault, Joseph 103, 141
Filgate (capitaine) 184
Fiset, P. 33
Fisher 141
Fison, P. 20
Fitzgerald (l'abbé Guillaume). 41
Fleming, C. 218
Fleury-Groulx, l'abbé Antoine.. 38
Forbes, Mgr S. G. 235
Forest, A. 123
Forest (l'abbé Joseph) 42
Forsyth, John 75
Fortier, J. 147, 215
Fortin, Alésire 105
Fortin, Clara 71
Fortin, Cyprien.. 71, 93, 103, 113, 122, 150, 152, 188, 189, 198
Fortin, L. 225
Fortin (l'abbé Pierre) 41
Fortin, Mlle E. 71
Fortin, Tancrède, C.R... 167, 169, 223 233, 234, 236, 266, 287
Fortune, Annie 106
Fournier, Camille 121
Fournier, Hégésippe 71
Fournier, J. 141
Fournier, Paul 10, 20
Frappier, Arthur 234
Frédéric, R. P. 131
Frenette, Marie-Louise 61
Fr. Adalbertus 108
Fr. Albran 108
Fr. Amulwyn 108
Fr. Aubin, A. 110
Fr. Bacon, A. 110
Fr. Beauchemin, G. 110
Fr. Beaudoin, A. 110
Fr. Beauregard, A. 110
Fr. Beauregard, R. 110
Fr. Bélair, J.-E. 109, 110
Fr. Bernier, O. 110
Fr. Bertrand, Louis 54
Fr. Bessette, J. E. 110
Fr. Biron, F. X. 110
Fr. Blain, A. 110
Fr. Bonin, Ménard 54
Fr. Boucher, David..... 54
Fr. Bourdon, Raflil 53
Fr. Bourget, G. 110
Fr. Breton, V. 110
Fr. Brodeur, Edmond..... 110
Fr. Catulius 108
Fr. Charette, D. 110
Fr. Chenette, Z. 110
Fr. Coderre, W. 110
Fr. Coulombe, H. 110
Fr. Coulombe, J. 110
Fr. Coulombe, R. 110
Fr. Coutu, Z. 110
Fr. Croisetière, P, 110, 233, 303
Fr. Daigneault, P. 110
Fr. D'Aoust, Arthur 53
Fr. Daoust, Léopold 54
Fr. Degrandpré, O. 110
Fr. de la Salle, J. M. 110
Fr. Delisle, H. 110
Fr. Delisle, Ad. 110
Fr. Denis, W. 110
Fr. Descôtes, J. A. 109, 110
Fr. Desjardins, N. 110
Fr. Deschênes, F. 110
Fr. Desrosiers, A. 110
Fr. Dionne, J. 110
Fr. Dickner, P. 53
Fr. Ducharme, L. 110
Fr. Dufort, L. B. 110, 113
Fr. Dutil, H..... 110
Fr. Ethier, A. 110
Fr. Ethier, J. 110
Fr. Fafard, J. 110
Fr. Faucher, U. 110
Fr. Faireau, J. 110
Fr. Fernet, T. 110
Fr. Fournier, Z. 110
Fr. François de Sales 108
Fr. Gagné, O. 110
Fr. Gareau, B. 110
Fr. Gariépy, E. 53
Fr. Gascon, W. 110
Fr. Gauthier, H. 110
Fr. Gélasien 108
Fr. Généreux, A. 110
Fr. Geoffroy, E. 110
Fr. Girard, J. 110
Fr. Goyet, Jos. 110
Fr. Gravel, L. 110
Fr. Gravel, T. 110
Fr. Grondin, O. 110
Fr. Guévremont, V. 110
Fr. Hieronymus 108
Fr. Hiérôm 108
Fr. Hosia 108
Fr. Houle, A. 110
Fr. Jacques, A. 110
Fr. Jalbert, O. 110
Fr. John 108
Fr. Ladouceur, J. 110
Fr. Laferrière, L. 110
Fr. Lafleur, A. 110
Fr. Langlois, H. 110
Fr. Laporte, J. B. 110
Fr. Larose, J. A. 110
Fr. Latour, H. 110
Fr. Laurendeau 110
Fr. Lauzon, J. B. 110
Fr. Lavoie, N. 110
Fr. LeBel, P. A. 110
Fr. Lebrun, T. 110
Fr. Leduc, Joseph-Clovis 53
Fr. Lefebvre, Z. 110
Fr. Lefebvre, L. J. 53
Fr. Lorrain, J. 110
Fr. Lussier, A. 110
Fr. Lussier, J.-B. 110
Fr. Lussier, N. 110
Fr. Lussier, O. 53
Fr. Maheu, J. Z. 53
Fr. Manès, Irénée 54
Fr. Marois 303
Fr. Marr, J. 110
Fr. Martel, P. 110
Fr. Martin 108
Fr. Maximilien.....
Fr. Maximinian 54
Fr. Maximinus 54
Fr. Morin, R. 110
Fr. Morrisseau, Normand 53
Fr. Nadeau, V. 110
Fr. Paquette, G. 110
Fr. Paquet, A. 110
Fr. Paré, A. 110
Fr. Pelletier, Z. 110
Fr. Perreault, L. 110
Fr. Piette, Z. 110
Fr. Pineault, G. 110
Fr. Pineault, T. 110
Fr. Poirier, H. 110
Fr. Poupart, A. 110
Fr. Primeau, O. 110
Fr. Raymond, J.-C. 109, 110
Fr. Richard, A.-D. 110
Fr. Richard, J. 109, 110
Fr. Richard, N. 110
Fr. Robert, H. 110
Fr. Robillard, J. 110
Fr. Rousseau, R. 110
Fr. Roy, Ad. 110
Fr. Roy, C. 110
Fr. Roy, H. 110
Fr. Roy, J.-A. 110
Fr. Roy, P. 110
Fr. Royer, T. 110
Fr. Salutian 108
Fr. St. Jacques, A. 110
Fr. Stephen 108
Fr. Tardif, T. 110
Fr. Théoret, P. 53
Fr. Viau, A. 110
Fr. Vincent, U. 110
Fr. Viger, L.-M.J. 110

G.

Gaboury, E. A. 187
Gadbois, G.-H. 173
Gadoury (l'abbé Jos.-Edouard). 62
Gagné, Louis 69, 103, 141
Gagné, L. Ovide 69, 93, 141
Gagnier, L. A. (curé) 300
Gagnon, Marie Anne 27
Gagnon 178
Gagnon, Jérémie (l'abbé) 300
Gaigner, François 9
Galipeau, Bazil 9
Garand, Blanche 106
Garand, Isaïe 69, 141
Garand, M. 218
Gareau, Marcelline 59
Gariépy, Antoine 215, 217
Gariépy, Chas 123
Gariépy, Désiré 59, 151
Gariépy, Ed. 123
Gariépy, Eugène 123
Gariépy, Flavie 50
Gariépy, Médard 71
Gariépy, Nazaire 53
Gariépy, Siméon 149
Gasparri (S. E. le cardinal) ... 266
Gaucher, notaire 218
Gauthier (M. l'abbé Joseph-Exéas), III, 45, 231, 236, 272, 287, 291, 300
Gauthier (M. l'architecte) 85
Gauthier, Mgr. C. H. 235
Gauthier, Pierre 141
Gauvreau, Clovis 10
Gendron, Arthur 141
Gendron, Cha. 19
Gendron, D. 233
Gendron, E. 123, 215
Gendron, F. Jos. 20
Gendron, François 9
Gendron, Gaston 254
Gendron, Henri 103, 141
Gendron, Jacques 9
Gendron, J. B., fils 19
Gendron, J. B., 9, 10, 20, 21, 69, 71, 92, 103
Gendron, Jérémie 69, 141
Gendron, J. M. 9
Gendron, Joach. 19, 93
Gendron, Joseph 10, 69, 143, 233, 241
Gendron, L. S. 9
Gendron, Louis 9, 22
Gendron, Michel 69, 141
Gendron, Narcisse-Alphonse ... 155
Gendron, O. 215
Gendron, Octavie 106
Gendron, Paul, 9, 10, 69, 70, 89, 90 103, 141, 143
Gendron, Pierre.... 9, 57, 143, 149
Gendron, Dr 20
Gendron, Thomas 9
Geoffroy (l'abbé François- Xavier) 41
Gernon, J. H. 149
Gervais, Adrien 254
Gervais, J. B. 10, 19
Gervais, Louis 95, 218
Gervais, Orphir 113
Gervais, René 113
Gervais, Z. 215
Gibeau, Alexis 141
Gigoux, Jean-F. 71, 96
Giguère, M. Antoine 22
Ginestet, Jean 70, 99
Gingras, Sy. 103, 150
Girouard, H. L. (Ptre) .. 81
Giroux, Jos. 19
Giroux, Phil. 173
Giroux, Philomène 61
Giroux, Pierre 149, 172, 198, 208
Giroux & Cie 208
Gobert, Joach. 10
Godfrey, Thomas 187
Godin, F.-X. 151, 152
Godin, Herménégilde 105
Goyette, Jacques 20
Goncourt, Jos. 9
Goodfellow, D. K. 151
Gorman, Timothy 141
Gosselin, Alexina 53
Gougeon, E. 123
Gougeon, Lionel 151, 152
Gouin, Sir Lomer 162
Goyette, Adélard 105
Goyette, Alphonse 50, 150
Goyette, Arth. 69, 103, 141, 300
Goyette, Côme 151
Goyette, Delphis 173
Goyette et Marcil 208
Goyette, Ferdinand.... 69, 138, 141
Goyette, Jacques. 10, 90, 99, 176, 177
Goyette, Jos..... 63, 69, 141, 176
Goyette, Juge H. A. 109, 169
Goyette, M. l'abbé Arthur.. 50, 129
Goyette, N. 109
Goyette, Narcisse 69
Goyette, O. 169, 170
Goyette, W. (l'abbé) 300
Graham, John 141
Grandbois, Alex 20
Grandbois, Paul F. 20
Grand, C. W. 171
Gratton, Alexandre (curé) 300
Gravel (l'abbé Louis-Napoléon Alphonse) 42
Gravel, Mgr ..... XIX, 120
Gravelle, Charles 71
Greenshields, N. 167
Grenier, Félix 10
Grenier, Frs 9, 10
Grenier, J. Bte 149
Grenier (l'abbé David)..... 46
Grenier, Marie 60
Groulx, A. (Ptre) 81
Groulx, Edmond 187
Groulx, J. B. 69
Groulx (l'abbé L. A.) 236
Groulx, M. 22
Guigues, P. B. M. I. 33
Guimond, Cyrille.. 93, 103, 113, 149, 172, 178, 188, 198, 201
Guimond et Carignan 208
Guimond & Lapointe 190
Guimond, J. B. 63
Guimond, Jos. 151
Guimond, Justina 50
Guimond, J. L. E. 103, 152
Guimond, L. 218
Guimond, Mlle A. 71
Guimond, O. 225
Guernon, Dr 225
Guy, Hon. juge 163
Guyon, Marguerite 60

H.

Haig, Rév. Thomas 133
Hainault, Alfred 141, 155
Hainault, Arthur 103, 141
Hainault, Etienne 105, 171, 174
Haineau, Florida 106
Hainault, Jos..... 9, 10, 64, 94, 95
Hainault, J. Bte 141
Hainault, Louis.. III, 70, 83, 104, 105, 107, 138, 141, 164, 176, 178, 188, 218.
Hainault, Marguerite 57
Hainault, Pierre 141
Hains, Geo. 217
Hall, Robert 141
Hamel, Cajétan 188
Hamilton, W. 172
Handerson, James 126
Harbourg, Angélique 58
Hardy, l'abbé Nazaire 41
Hardy, Nazaire 22
Harvey, E. 215
Harvey, Maxime 71
Hawker, James 96, 97, 99
Hayle, Robert 226
Hébert, A. 215
Hébert, Adrien 9, 10, 12, 20, 171
Hébert, Adrien 19
Hébert, Adrien, Jr 9
Hébert, Alexis 22, 53
Hébert, Amand 9, 10, 20
Hébert, André 9, 10
Hébert, Auguste.. 69, 141, 154, 183, 233
Hébert, Domina 141
Hébert, Félicité 54
Hébert, François.. 9, 12, 141, 154, 171, 226
Hébert, Geoffroy.. 10, 69, 141, 172
Hébert, Henri..... 126, 141, 154
Hébert, Ignace 9, 10
Hébert, Isidore 138, 141
Hébert, J.-B. 10
Hébert, Jos. 10, 20, 172
Hébert, Louis.. 7, 9, 10, 20, 141, 175
Hébert (M. l'abbé Aimé).. 53, 129, 248, 254, 300
Hébert (M, M. A.) 47
Hébert, Moïse 217
Hébert, Paul.. 5, 9, 10, 20, 64, 272
Hébert, Roger 150
Hébert, Wilfrid 141, 154
Hébert, Zoé 62
Hénault, Etienne 9, 10, 272
Hénault, François 9, 21
Hénault, Joseph, Sr. 9
Hénault, Jos. 20
Hénault, Michel 20
Hénault, N. P., Louis,.. 69, 80, 94
Hénault, On. 69
Hénault, Pierre..... VII, 9, 64
Héneau, Hyac. 10, 20
Héneau, Michel 10, 21
Henderson, Wm 143, 149, 208
Henry, Erme 157, 171
Héroux, Honorine 62
Héroux, M. 71
Hervieux, Henri 225
Holmden, M. IV
Holmes, W. 197
Hould, Louis-J. 164

Houle, O. (chanoine)..... 253, 300
Houle, Antoine 9, 95
Houle, Frs 20, 141
Houle, J. B. 69
Hubert, Mgr 7, 246
Hudon, Hyacinthe 20
Huneau, Angélique 62
Huneau, F. 70
Huneau, Jos. 19
Huot, Alexandre 59, 62
Huot, B. (Mlle) 215
Huot, C. 123
Huot, G. 103, 150, 173, 225, 233
Huot, Marie-Anne 71
Huot, J. 225, 226
Hurons V
Hurteau, François 9
Hurtubise, Rachel 60

I.

Internoscia (Mtre) 169
Iroquois V
Ives & Cie, H. E. 92

J.

Jasmin (curé), 94, 109, 246, 250, 271
Jasmin, M. R. C. 22, 31, 32, 38
Jeannot-Lachapelle (l'abbé Jean Baptiste Edmond) 42
Jeannotte (l'abbé Fabien-Sébastien) 38, 271
Jean-Marie (R.P.)..... 93
Joachim, Benjamin 71, 95
Johnson (Hon. Juge) 164
Johnston, Robert.. 142, 143, 198, 208
Joliette, Barthélemy 175
Joseph, O. 164, 169
Jourdain, Michel 9
Judah, Henry XII
Julien, H. (l'abbé) 300
Julien, J. Baptiste 70
Julien, Joseph 71
Julien, Louis.... 5, 9, 10, 141, 171
Julien, Ls, Jr 9
Julien, L. S. 9
Julien, Philippe 254

K.

Kemerer, J. G. 150, 151, 197
Keith, James .... XVI. 124, 143, 184
Kelly, Brigid 59
Kenny, M. 73
Kenny, M. IV
Kerhulu et Oudiau 234, 264
Kilgour, J. W..... 150, 173, 194, 234
Kilgour (Manufacture) 134, 193
Kilgour, J. W & Bros., Ltd., 194, 195, 208
Kilgour, Wm 194
Knight, James 126

L.

Labelle, Albertine 106
Labelle, A. M. 173
Labelle (curé).. 19, 26, 57, 78, 91, 95, 235, 246, 271
Labelle, Hedwidge 106
Labelle, M. 149
Labelle, Marguerite 106
Laberge 177
Laberge, Augustin 83
Laberge, Charles 5, 6, 9, 10, 20
Laberge, Charles, Sr. 9
Laberge, Délima 59
Laberge, Edouard 61
Laberge, Elzéar (l'abbé) 300
Laberge, Frs 20
Laberge, G. 10, 175
Laberge, Guillaume..... 10, 20, 272
Laberge, Ignace 70, 80, 172
Laberge, Isaïe 141
Laberge, Israël 23
Laberge, Joseph 141
Laberge, Jules 225
Laberge, Julie 57
Laberge, Louis 69, 70, 80
Laberge, Michel 20
Laberge, Napoléon.. 58, 85, 103, 139, 141
Laberge, Philémon, 103, 109, 164, 225
Laberge, Pierre 57, 63, 85, 171
Laberge, Théodore 62
Laberge, Toussaint 10, 60
Labombarde, Michel 20
Labrecque, Louis 19
Lacerte (M. J. A.) 45
Lachapelle, Ernestine 61
Lachapelle (l'abbé) 42
Lacoste, Sir A. XXX
Lacroix, Célina 61
Lacroix, Joseph (capitaine) ... 175
Lacroix, Paul-Joseph 137
Laferrière, Anastasie 57
La Ferrière, C. S. V. (N.A) 113
Laferrière (l'abbé Joseph) 236
Lafleur, Aug. 10
Lafleur, Bélonie 19
Lafleur, Dr. 225
Lafortune (chanoine Damase).. 42
Lafortune (M. M. A.) 43
Lafrance, F. X. 59
Lafrance 187
Lafrance (M. l'abbé Lucien).. 45, 248, 300
Lafrance-Darragon, Arthémise. 37
Lagacé (l'abbé Octavien) 42
La Jambe, Jacques 226
Lajambe, Pierre 141
Laliberté, Alfred 254
Laliberté, Lucien 254
Lalonde, Antoine 64
Lalonde, G. 10
Lalonde, Hyacinthe 64
Lalonde, Joseph 64
Lalonde, Michel 20
Lalonde, Narcisse 60
Lalonde, Pierre 9, 10
Lamarre, Rachel 49
Lambert, Joseph 59
Lambert, Oméline 114
Lamontagne, Caroline 114
Lamontagne, Gabriel 193
Lamontagne, Jacob 142
Lamoureux, Augustin 105
Lamoureux, Célina 114
Lamoureux, Jos. 254
Lamoureux, Léopold 254
Lanaud, Virginie 59, 63
Lanctôt, Denise 106
Lanctôt, Husmer 167
Lanctôt (l'inspecteur) 108
Langelier, Sir François XXX
Langevin, Eustache..... 173, 178
Langevin, Jean 9
Langevin, Jean Baptiste 9
Langlois & Groulx 215
Lapensée, Chs Roy 64
Laplante, A..... 152
Laplante, Ant. 10
Laplante, Henri 60
Laplante, J. B. R. 169
Laplante, O. 215
Laplante, Pamphile, ... 168, 233
Laplante, U. 151, 152
Lapointe, Azilda 59
Lapointe, Eustache-Audet 69
Lapointe, J. A... III, IV, 149, 150, 164, 173, 208
Lapointe, Marie Françoise 25
Lapointe Raymond 164
Lardon, François 9
Larichelière, Euclide 217
Laroche, Charles 9, 108
Larocque, Mgr Charles 30
Larocque, Mgr Joseph 30
Lartigue, Mgr.. 6, 7, 18, 20, 27, 38, 79, 94, 95, 126, 246
Lassiserait, Tous. 9
Latour, Olivier 58
Latremouille, J. M. 20
Latulippe, Mgr E. A... 50, 236, 244, 248, 252, 254, 263, 267, 299
Laurencel, Pierre 187
Laurendeau, C. 169
Laurendeau, J. G., 93, 103, 150, 167, 169
Laurin, Adolphe 61
Laurin, Jos. 233, 241
Laurin, Louis 183
Laurin, Marie-Louise..... 53
Laurin, Oct... 113, 150, 183, 208, 217
Laurin, Omer 141, 241
Lavallée, F. A. (Ptre)..... 113
Lavoie (l'abbé Louis-Amable). 41
Lawande, J. 215
Lawson, T. 173
Lazure, Michel 20
Leblanc, Ludger 94
Leblanc (M. l'avocat) .... III, 168
Leblanc, O., III, 20, 21, 38, 64, 99, 158, 163, 172, 218
Leblanc, Victor 109
Leboeuf, Alexis.. 20, 64, 80, 105, 172
Leboeuf, Anita 106
Leboeuf, Basil 9
Leboeuf, Bella 106
Leboeuf, Chs 9, 10
Leboeuf, Evariste 126
Leboeuf, Léocadie 114
Leboeuf, (Mme Charles) 93
Leboeuf, Délia 106
Leboeuf, Etienne 9, 20
Leboeuf, Eustache 54
Leboeuf, François..... 9, 10
Leboeuf, Jacques 9, 10
Le Boeuf, Jean 226
Leboeuf, J.-Bte 9, 10, 272
Leboeuf, Jos.. 9, 10, 20, 103, 138, 233, 241
Leboeuf, Josaphat 126
Leboeuf, Maggie 106
Leboeuf dit St-Jean, Marguerite 12

Leboeuf, Marie 106
Leboeuf, Martine 62
Leboeuf, Michel 69, 141
Leboeuf, Paul.. 10, 20, 58, 69, 93, 103, 141, 175
Lebrun, Charles-M..... 218
Lecavalier, Madeleine 54
Leclair, Jean 20
Leclaire, Narcisse 173
L'Ecuyer, Emélie 58
Lécuyer, Pierre 58
Leduc, Aimé 104, 198, 217, 233
Leduc, Albert 141
Leduc, Albini 105, 138, 141
Leduc, A. Michel 64
Leduc, André.. 57, 69, 103, 138, 150, 172, 173, 183, 208
Leduc, Angèle 114
Leduc, Antoine.. 9, 10, 19, 54, 57, 58, 59, 61, 64, 75, 171
Leduc, Arthur 141, 215, 233
Leduc, Augustin, ... 9, 19
Leduc, Augustin, R. P., I, 41, 236, 263, 270, 300
Leduc, Bazil 9
Leduc, Benjamin 22
Leduc, Charles 9, 64
Leduc, Charles-René 64
Leduc dit Pilote, Pierre 21
Leduc, Eliza 106
Leduc & Fortin.. IV, 85, 92, 125, 187, 190, 193, 198, 199, 201, 208
Leduc, Euphrasie 63
Leduc, Ferdinand.. 34, 69, 93, 103, 145, 150, 173, 178, 189, 198, 215, 233.
Leduc, Fernand 225
Leduc, François, 53, 58, 103, 138, 141
Leduc, Frs 9, 10, 22, 69
Leduc, F. Gustave 215, 217
Leduc, François-Guillaume 64
Leduc, François-Xavier 50, 71
Leduc, F. X... 69, 103, 106, 141, 150, 151, 152, 187, 190, 208, 215
Leduc, Glaphyre 54
Leduc, Guillaume 9, 64, 69, 141
Leduc, J. B. 69, 141
Leduc, Joseph 10, 20, 95
Leduc, Jos. Eug... 122, 123, 141, 154, 181,188
Leduc, Joseph Médard 113
Leduc, Mme Julien 106
Leduc, Josephte 114
Leduc, Julien.. IV, 69, 85, 93, 103, 113, 141, 149, 150, 188, 189, 190, 201
Leduc, Laurent 9, 254
Leduc. Louis 9, 144
Leduc, Lucie 100
Leduc, Lucienne 251
Leduc, Lydie 114
Leduc, L. Z.. 103, 151, 188, 189, 217, 233
Leduc, Marie 106
Leduc, Marie-Anne 187
Leduc, Marie-Louise 53, 59
Leduc, Michel 10, 21
Leduc, Michel-René 64, 103
Leduc, Mme F. X. 215
Leduc, Pierre.... 9, 10, 19, 80, 95
Leduc, Pierre, Guillaume 64
Leduc, Pierre M. 64, 141, 172
Leduc, R. 215
Leduc, Zoé 62
Lefebvre, Adélaïde 60
Lefebvre, Amable 20
Lefebvre, Angélique 57
Lefebvre, Ant... 59, 69, 103, 149, 150, 183, 208
Lefebvre, Arthur 187
Lefebvre, Aug. ..... VIII, 10, 64
Lefebvre, Catherine 60
Lefebvre, Chs 20
Lefebvre, Delphine 59
Lefebvre, Eucher 113
Lefebvre, François 103
Lefebvre, Hyacinthe.. 9, 19, 62, 64
Lefebvre, Israël 59, 139, 141
Lefebvre, J.-Bte 143
Lefebvre, Joachim 9
Lefebvre, Joseph 9, 69
Lefebvre, Joséphine 106
Lefebvre, Louis 19
Lefebvre, Louis-Joseph 53
Lefebvre, Marcelline 58, 59
Lefebvre, Marguerite 58
Lefebvre, Néhémias 150, 151
Lefebvre, Oliv 69, 103
Lefebvre, Paul 10
Lefebvre, Pierre 9
Lefebvre, l'abbé Pierre 42
Lefebvre, Raoul 123
Lefebvre, Reine 57
Lefebvre, Tous. 10
Lefebvre, Urgel 139, 141
Lefebvre, Venance 9
Lefebvre, Venant 10
Lefebvre, W. 215
Lefebvre, Zoé 58
Leford, Malvina 106
Lefrançois, Joseph 62
Legault, ... 264
Legault, Amable .....; 58
Legault, Arsène 208
Legault, Chas 141
Legault, J. A. 215
Legault, P. 113, 149, 150
Legault, Pierre 103
Léger, Alfred 217
Léger, Ant. 10, 19
Léger, Charles 64
Léger, François 20
Léger, Elie 22
Léger, Etienne 10, 64
Léger, J. B. 10
Léger, Jos. 10
Léger, Rév. L. P. 133
Léger, Michel 64
Léger, Paul 10
Lemai, Louis 21
Lemay, E. 122
Lemay, Pierre 9, 10, 19
Lemay (Scolastique) 54
Lemerise, David 143
Lemieux, Alexis 103, 126, 141
Lemieux, Amable 105
Lemieux, Toussaint 103
Lemire (Rév. P. C.) 93
LeMoyne (M. T. N.) 42
Léon XIII S. S. 85
Léonard, J. B. 145
Léonard, J. G... 69, 103, 150, 151, 152, 215, 233
Léonard (Mtre Joseph, N.P.), 83, 143, 149, 218
Léonard, R. W. 133, 134
Lepailleur (Mgr J. C.) 130
Lépine, A. 122
Lépine, Franc 9
Letellier, (Mère) 125
Létourneau, Dr 225
Levac, J. E. (l'abbé) 300
Lévêque (l'architecte). 82, 83
Lévêque, Paul 61
Lever, John 172
Lévesque (capitaine) 174
Levington, D. 226
Lightall, D. K. 167
Limoges, Alf. 150, 151, 152, 215
Lindsay, Rév. S.-B. 134
Loiselle, Célina 59
Loiselle, Laura 106
Loiselle, Louis 60, 61, 138
Lonergan (l'abbé Jacques) 41
Longpré, Adolphe 183
Longpré, J. G. 143, 172, 218
Longtin, Ignace 20
Longtin, Jérome 141
Longtin, Joseph Marie 174
Longtin, Michel 105, 176, 178
Longuetin, Michel.. 10, 20, 21, 64, 70, 80, 89
Lorange, P. E..... 254
Loranger (Hon. Juge T. J. J.).. 163
Lorrain, Mgr 254, 263, 299
Lupien, Pierre VIII
Lussier, Antoine 32
Lussier, C. S. V. (J.)..... 113
Lussier, Octavie 61
Lussier, Pierre Eucher (curé).. 32 34, 37, 83, 85, 93, 103, 113, 125, 246, 247, 250, 265, 271, 291.
Lynch, J. 149
Lynch, Owen 184, 190, 208
Lynch, Patrick 60

M.

Machabé, Catherine 12
MacPherson, C. A. 187
Madore, Marie 61
Madore, Pacifique 61
Maheu, Charles 53
Maheu, l'abbé Ernest .. 53, 253, 300
Maheu, Léandre 53, 62
Maheu, Louis 105, 141, 181
Mailhot 175
Mailhot, Alfred 122, 123
Maillou, Aug., ... 10
Mailloux, Augustin 50
Mailloux (abbé D.) 50, 303
Mailloux, M. l'abbé G... 47, 50, 254, 300
Mailloux, Hercule 215
Mailloux, Joseph 175
Mailloux, Lucienne 106
Mailloux, M. 215
Mailloux, Pauline 106
Mainville, A. (l'abbé) III
Malette, Jean-B. 20
Malette, Jean Louis 46
Malette, (l'abbé Joachim) 46
Malette, Luc 142
Malette, Vitaline 106
Manny, David.. 71, 153, 226, 248, 254
Manny, E. A. 149, 150, 208
Manny, Eugène 103

Manny (Mlle H.) 71, 254
Manny (la famille) 201
Manny, Nicolas, 81, 83, 94, 149, 232
Manseau, M. Antoine.. 24, 77, 270
Manuel, Charles.... 94, 97, 99, 126, 163, 226
Marchand, Achille.. 50, 85, 208, 215
Marchand, Antoine 70, 80, 172
Marchand, C. 123
Marchand, Mme Elie 93
Marchand, Isidore 58
Marchand, J..... 62, 69, 150, 172
Marchand, J. M. 215
Marchand, L. 215
Marchand, (Rév. Père M. E.).. 41 236, 243, 291, 300
Marchand, Nic. 10
Marchand, Octave 103
Marchand, Ol. 69
Marchand, Omer.. 93, 103, 150, 151, 215
Marchand, Raoul 215
Marchand, René 215
Marcille, Noël 141
Marcoux (M. l'abbé) 91
Marcoux, Joseph 20
Maréchal (Mme) J. B... 93, 105, 208
Marie de l'Ange Gardien (Mère) 63
Marie Véronique (Mère) 119
Marleau, Nicolas 183
Marleau, Virginie 106
Marois, J. Bte 9
Marois, J. Bte, Sr 9
Marois, Jos. 10, 19
Marois, Paul 9
Martel, C. S. V. 113
Martel l'abbé (Elie)..... 42
Martel (M. l'abbé Joseph Hormidas) 45
Martin, Arthémise 114
Martin, Cyp. 151, 152, 215
Martin (Général) 175
Martin (le capitaine) 178
Martin, Michael..... 143, 173
Martin, Mlle Philomène 114
Martin, Saül .....ê 173
Martineau (l'abbé Marcel).... 41
Martineau, Lormière 41
Masse, Jos. Abraham 187, 218
Massicotte, Z. ..... III, XV
Masson, Chs Faubert 69
Masson, D. 97, 99, 183
Masson, E. 99
Masson, L. H. 218
Masson, Marc-Damase, 172, 208, 209
Mathieu, Amédée 150, 215
Mathieu, Ant. 10
Mathieu, Aug. 9
Mathieu, Augustin 20
Mathieu, Bazil 9, 19, 21
Mathieu, J. B. 215
Mathieu, Jean. 9
Mathieu, Jos. 10, 20
Mathieu, Juge M. 164
Mathieu, Olier 197
Matthieu, Pierre 21
Mayer, J... 103, 110, 167, 218, 221
Mayer, Léo 151, 152
Maynard, S. F. B. (curé), 263, 300
Mayoux, Amable 9
McArthur, Crosbie 183
McArthur, Peter 193
McCord (Hon. Juge) 163
McCord, Thomas XV
McCully, James 58, 149
McDonald, D. R. (l'abbé) 300
McDonald, T. 183
McDonell, Duncan A. 187
McFarlane, H. H. 143
McFee, Col. 149, 190, 208
McGill, John 141
McKenzie, Sir A. 157
McLaren (M. l'avocat) 168
McLean, Wm 9
McMartin, Alex..... 142, 143, 172
McMaster, Donald 167
Meloche, Jos. 69, 172, 184
Meloche, Rosalie 58
Meloche, Xavier 138
Meilleur, Marguerite 32
Mercier, Albert 9, 10
Mercier, Mlle 263
Mercier (l'hon. Honoré).. 234, 236, 263, 269
Mercier, P... 169, 233, 234, 236, 287, 288, 291, 297
Mercier (Hon. Juge W.).. 164, 234, 236, 253, 264, 275, 297
Mercier, Pierre 19
Merlin, Ann 60
Metcalfe, Lord 137
Mignault, l'hon. P. B. 234
Migneron, Amable 9, 10
Miller, Louis Joseph 61
Mills, James 141
Milne, Mr., XVI, 11, 13, 171, 174, 226
Miron, R. Gaspard 300
Miron, Raoul.... 130, 151, 152, 217 233, 237
Mitchell, (l'avocat) 168
Moisan, Josephte 62
Mondelet (M. le uge) 91
Mongeau (l'abbé Joseph Louis) 41
Monk, F. D. 170
Monk (Hon. S. C.) 124
Montmarquette, F. X..... 105, 143
Montmarquette, Honorine 106
Montpetit, A. E. 169
Montpetit, A. N... XVI, XIX, 96, 279, 285
Montpetit, Alphonse 58, 59
Montpetit, André 130
Montpetit, Antoine 187
Montpetit, Apolline 51
Montpetit, Benoni.. 70, 80, 83, 141
Montpetit, Benoit 69
Montpetit, Célina 58
Montpetit, Claver 113
Montpetit, E... 113, 154, 233, 234, 236, 253, 264, 279, 287, 288, 289.
Montpetit, Et.. XIX, 9, 10, 21, 64, 80
Montpetit, François 64
Montpetit, Frs 69
Montpetit, G... 70, 103, 150, 164, 170
Montpetit, H., 9, 10, 19, 21, 63, 64, 80
Montpetit dit Pot-de-Vin, Hyacinthe 70, 75
Montpetit dit Pot-de-Vin, Joseph 70, 75
Montpetit, J. B... 10, 19, 20, 21, 64
Montpetit, Joseph 10, 21
Montpetit, Mme E. 264
Montpetit, P. 10
Montpetit, Pierre.... 9, 20, 64, 126
Montpetit, Trefflé 138
Moreau, l'abbé E. 32
Moreau, Emile 254
Moreau (M. l'abbé H.) 83
Morin, Louis 172, 187
Morin, (R. P. L. J.) 263, 300
Morin, Siméon (curé) 303
Morrisseau, Alfred 197
Morrisseau, Arthur 53
Morrisseau, E. 176
Morrissette, M. 218
Morrisson, Rév. M. J. D. 134
Mount, Rév. A. E. 134
Mousseau, L. A. (chanoine), 263, 300
Munro, John 167

N.

Nareau, W. 104, 152
Nareau & Poissant 215
Nelson 175
Nepveu, Alphonse 61
Nepveu, Augustin, ... 37
Nepveu (abbé J. D.).. 254, 263, 303
Nepveu (M. le chanoine Théodule), III, IV, 37, 38, 84, 85, 86, 93. 103, 104, 122, 125, 130, 181, 198, 226, 229, 231, 233, 236, 237, 240, 247, 248, 250, 253, 263, 267, 271, 276, 294, 300.
Neuveu, Michel 171
Nicholson, Kutusoff.. XV, 143, 172
Nicholson, Philomène..... 106
Nicol, James..... 172
Nicoletti, Joseph 153
Noël, Jos. 19
Noël, Pierre 7
Noël Cliche, Zoé 46
Normand, David 163, 176
Normandeau, H. 113, 150
Normandeau, Napoléon 60
Normandeau, Odèle 62
Norval, Rob. H. ... 99, 163, 172, 176

O.

O'Doherty, Charles 50, 225
Ouimet, Chs 164
Ouimet, Gédéon 158, 159
O'Sullivan, J. H. 226
O'Sullivan, John 85, 103, 221
O'Sullivan, Michael, 137, 157, 171 174
Olivier, Maxime 175
Olivier, Théodule, 103, 104, 150, 233 241
Olivier, W. 62, 217

P.

Paiement, Toussaint 105
Palade, Lambert 19
Paladeau, Eustache 64
Paladeau, Guillaume 64
Panet, Mgr . 7, 12, 19, 20, 21, 28, 246
Panet, Jean-Antoine 157
Papineau, André 61, 176, 178
Papineau, Avila (curé) 303
Papineau, L. J. (M.P), 161, 169, 234, 236, 264, 287
Papineau, Narcisse 161, 169, 198
Paquet, Luc 70, 83, 103
Paquet, Odilon 69

Paquette et Granger 201
Paquette, Marie 61
Paquette, Théophile 141
Paradis, Edouard 169
Paré, Augustin, ... 103
Paré, Dr 225
Paré, Louis 130, 168
Paré, Pierre 10
Parent, Aimé 122
Parent, E. 123
Parent, Ernest 113
Parker, M. ..... IV, 96, 99
Parrée, Pierre 9
Patenaude, Alexandre 63
Patenaude, Eléonore 58
Patenaude, Josephte 60
Patenaude, Olivier 187
Patenaude, Ozauna 62
Patry, Mme IV
Paul, E. T. 240
Pauzé (M. le chanoine) 235
Payer, J. 215
Payment, Ovide 143, 149, 183
Payment, Toussaint 142
Péladeau, Albert..... 303
Péladeau, Bertha..... 106
Péladeau, Eustache 9
Péladeau, Lambert 10
Péladeau, Osias 141
Pelland (M. l'abbé François-Xavier) 42, 300
Pelletier (l'abbé Pierre) 42
Peltier, Pierre 10, 19, 21
Pélodeau, Eustache 61
Pépin, M. 32, 34
Périnault, Joseph 157
Perkins, Catherine 59
Perrault, Joseph François 157
Perreault (M. l'abbé Adélard) 42, 303
Perreault, Dr 85
Perreault, F. 225
Perreault (l'abbé Félix) 41
Perreault, (J. Avila) 303
Perrier, Ls Phil. (curé) 303
Perrigo, Jas 163, 175, 177, 178
Perron, Joseph 61
Petit, Alexis..... 105
Petit, François 20
Petit, P. 21
Petit, Pierre 20
Petitvierge, Chs 10
Phaneuf, J. M. (curé) 303
Picard, A. 154
Picard-Dequoy (l'abbé Louis Alfred) 41
Picher, J. G. 93
Picard, Marie 60
Pilon, Adolphe 155
Pilon, Angélique 54
Pilon, Mgr Maxime 235
Pilon, Rosanna 59
Pinaud, Marguerite 49
Pinault, Marguerite 57, 58
Pitre, Igance 10, 20, 64, 172
Pitre, Jean 9
Pitre, Jean-Bte 9
Pitre, Joseph 9
Pitre, Pierre 9, 10, 64
Pitre dit Lajambe, Pr. 20
Plante, A. (C.R.).... 161, 234, 236, 264, 287, 288
Plante, M. 161
Platt, John 171
Plessis, S. G. Mgr . 7, 10, 11, 13, 72, 76, 89, 246, 268
Poirier, Angélique 54
Poirier, Aug. 10
Poirier, Charles 10, 12
Poirier, Elie 164
Poirier, Emery,151, 152, 187, 208, 233
Poirier, Frs 10
Poirier, J. B. .. 10, 20, 21, 97, 99, 172
Poirier, Joseph 9, 20, 21
Poirier, Josephta 12
Poirier, P. 10
Poirier et Parent 208
Poirier-Lafleur, J. B. 64, 141
Poirier, Léandre 54
Poirier, Pierre 9, 95
Poissant, E. 215
Poissant, Eva 106
Poissant, J. A. 217
Poissant, Pierre 59, 141
Poisson, Pierre 20
Poitra, Jos 9
Poitras, B. 20
Poitras, F. X. 81
Poitras, J. R. 83
Poitras, Lucius..... 173, 178
Poitras, W... 169, 170, 234, 236, 287, 290, 291
Polette, Hon. Juge 163
Porteous, Charles 175
Potvin, A. Montpetit 64
Poulin, Nathalie 61
Pouliot, Pierre 59, 69
Pouillot, Rosalie 106
Préfontaine, A. J. (curé) 303
Prégent, Elisé 106
Prégent, G. 126
Prégent, Hervé 126
Prégent, Joachim 57
Prégent, Jos. 69, 103, 141, 172
Prégent, Léon 187
Prégent, Louis 64
Préville, L. N. (chanoine), 263, 300
Préville, Thomas (curé) 303
Prévost, F. X. 176, 178
Prévost, Georges 61
Prévost, Sir George 175
Prieur, F. X. 176, 177, 208
Prieur (l'abbé Joseph Edouard) 42
Primault, Etienne 9
Primault, Hyacinthe 9
Primault, Joachim 9
Primeau, A., Dr 71, 149
Primeau, Adolphe 154
Primeau, Alphonse 169
Primeau, Antoine 103
Primeau, A. O. 215
Primeau, A. R. 225
Primeau, Arthur 105
Primeau, Cyrille 71
Primeau, Frs 69, 141
Primeau, F. X. 69
Primeau, J. Albini (curé) 303
Primeau, J. Bte.. 69, 103, 113, 123, 150, 151, 215
Primeau, Julien 150
Primeau, Louis, 63, 141, 150, 151, 152
Primeau, Lucien 113, 254
Primeau, M. 32
Primeau, Nap. 151
Primeau, P. 149, 150, 151
Primeau (abbé V.) 45, 303
Prince, Mgr 81, 126
Proulx, A. 215
Provost (l'abbé Azarie) 42
Provost, Céline 60
Prud'homme, Jean-Marie, 164, 173, 178, 208
Prud'homme, J. M. Phil.. 173, 218
Prud'homme, Juge L. A., 109, 122, 164, 169, 218
Prud'homme, Olier 226
Purcele, Christophe 99

Q.

Quebillon, Maurice 20
Quenneville, Délima 61
Quig, Hélène 58
Quintal (curé).. 28, 79, 96, 100, 134, 176, 246, 271

R.

Racine, l'hon. A. 162
Ranger, Gabriel 10, 20
Ranger, Joseph 10
Rapin, Chas 143
Rapin, F. X. 172, 178
Rapin, Virginie 59, 60
Raymond, Jean-Bte 157
Raymond, Jean-Moïse 157
Reed, M. W. 109, 215
Reid, A. 188
Reid, Alphonse 71, 154, 164
Reid, Antoine 69
Reid (M. le curé François), 49, 129
Reid, Joseph 141
Reid, Vitaline 59
Rémillard, J. N. (curé) 303
Renaud, Edouard 58
Renaud, l'hon. L. 161, 162, 215
Renaud, M. 86
Renaud, M. J. 86
Renaud, T. X. 85
Renaud, Walter 113
Repentigny, Toussaint 64
Richard, Mgr J. A. 263, 299
Richard, J. M. 198, 208
Richardson, James 100, 134
Richardson, Hon. John 75
Roach, Walter 132, 133
Robert, Al. 226
Robert, E. A... 134, 161, 194, 215, 217, 234, 264
Robert, Emmanuel 104, 120
Robert, J. A. 215
Robert, J. B... 150, 152, 191, 193, 194, 208, 215
Robert, Mme E. A. 264
Robert, W. H. 191, 194
Robertson, W. 168
Robidou, Joseph 9
Robillard, J. 198
Robillard, Rosalie 60
Robillard, Ulysse-Janvier.. 59, 63, 69, 122, 149, 158, 190, 208
Robinault, F. 215
Robinson, Wm 187
Roch-Célérier, Marie-Anne 32
Rochon, Dori 121
Rochon, Toussaint.. 69, 142, 143, 149, 172, 176, 177, 208

Rodier, Charles-Séraphin.. 172, 178, 193
Rodier, L. 217
Rolland 208
Rolland, l'hon. J. D. 162
Rolland (l'abbé Louis).... 45, 303
Rollin dit Malonnois, Pierre ... 6
Rollin, Jos. 10
Ross, James Hope 126
Ross, John..... 172, 183, 208
Rouleau, l'abbé Siméon 31, 271
Rousselle, Mlle 120
Roussin (l'abbé Joseph-Octave) 42
Roux, François 9
Roy, Alphonse 71
Roy, André..... 22, 147, 152, 244
Roy, Basile 10, 64, 176, 178
Roy, Bazil, Jr 9
Roy, Bazil, Sr 9
Roy, C. 113
Roy, Charles 178
Roy dit Lapensée, Chs 20, 176
Roy dit Lapensée, Joseph, 20, 70, 75, 176, 178
Roy, Elmire 106
Roy, F. B..... 21
Roy, H. 217, 225, 233
Roy, Horm. 104, 151, 152, 188
Roy, J. B. .. 151, 189, 201, 215, 233
Roy, J. Bte (photoghaphe), 103, 104, 143, 149, 152
Roy, J. Bte (sellier) 103
Roy, J. H. 217, 215
Roy, Jos., Jr. 19
Roy, Joseph.. 9, 10, 54, 64, 69, 149, 172, 176, 178
Roy, L. G. 226
Roy, Louis 10
Roy, Michel 9, 10, 20
Roy, Michel, Jr 9
Roy, Norbert 187
Roy, Paul.... 9, 10, 21, 70, 80, 105
Roy, P. G. VI
Rufiange, dit Laviolette, J. Bte 9
Rufiange, J. Bte 9
Russell, John 141

S.

Sabourin, Dominique 64
Sabourin, Moïse, 94, 143, 172, 219 225
Salé, Madame 96, 284
Salomon, Mlle M. A. 264
Sanford, John 175
Santennes, Julie 62
Santoire, C. A. (l'abbé), III, 1, 37, 231
Sarault, Léocadie 114
Sarault, Louis.. III, 10, 75, 76, 89, 158, 218
Sarault, N. T. 143
Sarault, Paul A. 20, 99
Sarault, Pierre 57, 142, 172
Sauriol, F. X. (l'abbé) 41
Sauvageau, Alexis.... 25, 171, 174
Sauvée, Charles 9
Sauvé, François 64
Sauvé, Louis 59
Schiller 174
Scott (Banquier) XII
Scott, Colonel 174
Scrimgour, Rév. C. E. 134
Secours, Frs 143, 149
Secours, Jos. 9, 10
Seers, L. A... IV, 85, 93, 103, 109, 145, 149, 150, 168, 172, 188, 218
Selkirke, Robert 141
Sellar, Robert VI
Severs, John 141
Sévigny, R. N. 233
Sewell, Stephen 157
Shayer, Joseph 141
Shortis, Peter 164, 167
Signay, Mgr 7, 246
Simon, T. Z (chanoine) 300
Simpson, Alexandre 9
Simpson, Alexis 9
Simpson, John 193
Smith, Howard, IV, 149, 193, 201, 205, 207, 208, 233, 264
Smith, James 149, 173
Smith, John A. 126
Smythe 73
Sourte, notaire VIII
Sr Adalbert 120
Sr Adelaïde 119
Sr Adélie 120
Sr Adéline 60
Sr Adélinde 120, 304
Sr Adhémard 58
Sr Adolphe 119
Sr Adrien 119
Sr Aglaé 304
Sr Agnès 119
Sr Agnès de Jésus 63
Sr Aimé de Jésus 120, 304
Sr Albert de Rome 120
Sr Alberta 63
Sr Albertine 119, 248, 303
Sr Albine 303
Sr Albinus 119
Sr Alexandra 119
Sr Alexandre 59
Sr Alice 303
Sr Alix 57
Sr Alodius 120, 304
Sr Alphonse..... 60, 119
Sr Alphonse Liguori 119
Sr Amabilis 304
Sr Ambroise 54, 57
Sr Amroise de Sienne 60
Sr Amut 120
Sr Anatole 119
Sr André Avellin..... 120
Sr André de Florence..... 120
Sr Ange du Sacré-Cœur 119
Sr Angèle 119
Sr Angèle de Foligno 119
Sr Angèle Marie 120
Sr Angéline 119
Sr Angélique 119
Sr Annette 304
Sr Anseline 57, 119
Sr Anselma 62
Sr Anselme 119
Sr Apollinaire 58
St Anthime de Jésus 119
Sr Antoine 119, 120
Sr Antoine Alphonse 59, 304
Sr Antoine de Jésus 119
Sr Antoine de Milan 60
Sr Antoine de Padoue 120
Sr Antoinette, ... 120
Sr Apollinie 120, 304
Sr Arthur 119
Sr Augustin 120
Sr Aurélien 119
Sr Aveline 119
Sr Azarie 119
Sr Bayard 62
Sr Béatrix 119
Sr Beaudry 119
Sr Bénilda 120
Sr Benoit 119
Sr Berdina 120
Sr Bérence 119
Sr Bernadine 119
Sr Berteline 120
Sr Béthanie 119
Sr Bertheline 119
Sr Bertielle 119
Sr Bibiane 119
Sr Blaise 120, 304
Sr Boileau 304
Sr Boniface 119
Sr Boyer 62
Sr Brigide 119
Sr Bruni 119
Sr Canut 120
Sr Cardinal 304
Sr Cassien 119
Sr Casimir 119
Sr Catherine 119
Sr Catherine d'Alexandrie 120
Sr Catherine de Gênes 119
Sr Catherine de Sienne 119
Sr Cécile 119
Sr Célanie 60, 303
Sr Célina 119, 304
Sr Céline 119
Sr Cézarie 58, 120, 304
Sr Césarine 58, 120, 304
Sr Charles 54, 119
Sr Chrales Borromée 119
Sr Charles de Blois 120
Sr Charles Edouard 61
Sr Charles Henri 119
Sr Charles Joseph 119
Sr Charles Spinola 119
Sr Charron 304
Sr Christin 120
Sr Claire de la Croix 119
Sr Clarence 119
Sr Clarisse 119
Sr Clément 57, 62, 304
Sr Cléophas 119
Sr Cœur de Marie 120
Sr Colette 119, 120
Sr Colombine 119
Sr Constancia 119
Sr Constant 120, 304
Sr Crooks 124
Sr Damien 119, 303
Sr Damase 119
Sr Damien 58
Sr Daniel 119
Sr de Bon Secours 119, 303
Sr de Gonzague 59, 119
Sr de Grandpré 125
Sr de Jérusalem 61, 304
Sr de Labossière 304
Sr de la Conception 119
Sr de la Foi ..... ; 119
Sr de la Garde 119

Sr de la Passion 59
Sr de l'Ange Gardien 57
Sr de la Présentation 119
Sr de la Providence 119
Sr de la Purification 119
Sr de la Salette 119
Sr de l'Assomption 54
Sr de la Ste Famille 60
Sr de la Trinité 61
Sr de l'Enfant-Jésus 120
Sr de l'Incarnation 119
Sr Delisle (V.) 304
Sr de Lorimier 62
Sr Denis (M.) 304
Sr de Portugal 120
Sr Desmarais 125, 304
Sr des Sept Douleurs 120
Sr des Séraphins 120, 304
Sr de Viterbe 63
Sr de Suède 119
Sr Dionne 304
Sr Dismas 120
Sr Dolorès 120
Sr Domilien 119
Sr Dominique 119
Sr Dorothée 57
Sr Dosithée 119, 124
Sr du Bon Pasteur 57
Sr du Bon Secours 119
Sr Dubord 125, 304
Sr du Crucifix 63, 119
Sr Dupont 304
Sr du Rédempteur 119
Sr du Saint-Esprit, 114, 119, 248, 303
Sr du Saint-Nom 119, 248, 303
Sr du Scapulaire 57
Sr Edmond 119
Sr Electa du Sacré-Cœur 60
Sr Elisa 120
Sr Elise 62
Sr Elizabeth 119
Sr Elizabeth de Marie 119
Sr Eloi 119
Sr Elphège 304
Sr Emélie 119
Sr Emérentienne 119
Sr Emilien 119
Sr Emilienne 119
Sr Emmanuel 119
Sr Epiphane 120, 304
Sr Ernest 119
Sr Ernestine 119
Sr Eucher 58, 304
Sr Eudoxie 57, 120
Sr Eugène 58, 119
Sr Eugène de Rome 119
Sr Eugénie 119, 303
Sr Eugénius 59
Sr Eulalie 119, 304
Sr Eulalie de Barcelone 119
Sr Euphrasie 119
Sr Eustache 119
Sr Eustachium 246
Sr Faubert 62, 304
Sr Fébronie 119
Sr Félicienne 60
Sr Félicité 54, 119
Sr Félix 119, 304
Sr Ferdinand 119
Sr Firmin 120
Sr Flavien 119
Sr Florentine 60, 119
Sr Floriana 304
Sr Fortunate 119
Sr Fougère 304
Sr François d'Assise 119, 120
Sr François de Borgia 119
Sr François de Paul 120
Sr François de Sienne 119
Sr Françoise de Ste Marie 59
Sr Françoise du St-Sacrement, 58, 304
Sr François Edmé 120
Sr Gabriel 119
Sr Gaétan 119
Sr Gaspard 120
Sr Gaston 61
Sr Gédéon 119
Sr Geneviève de France 61
Sr Geoffroy 119
Sr Georges de Palestine 61, 304
Sr Georgine 63
Sr Gérard 119
Sr Gertrude 61
Sr Guimond 61
Sr Edwidge 119
Sr Hélène 119
Sr Héliana 59
Sr Héliodore 60
Sr Henri de Citeaux 58
Sr Henri de Jésus 119
Sr Henriette 119
Sr Herménégilde 119
Sr Hermite 119
Sr Hildegarde 60, 119, 120
Sr Hippolyte 60
Sr Honorine 119
Sr Hyacinthe 57, 119
Sr Ignace 119
Sr Imelda 119
Sr Irénée 58
Sr Isabelle 119
Sr Isaïe 119
Sr Isidore 120
Sr Marie Israël 59
Sr Jean Cassien 304
Sr Jean Chrysostôme 119
Sr Jean Colombini 119
Sr Jean de Dieu 60
Sr Jean de la Paix 119
Sr Jean d'Aza 120
Sr Jean Gualbert 303
Sr Jeanne de la Croix 61
Sr Jeanne du Carmel 59
Sr Jeanne Françoise 304
Sr Jérôme 119
Sr Joachim 119
Sr Joseph 59, 119, 304
Sr Joseph Alfred 120
Sr Joseph de Cupertino 304
Sr Joseph de Palestine 119
Sr Joséphine 119
Sr Jude 119
Sr Jules 119
Sr Julien 304
Sr Julienne 120
Sr Juste 119
Sr Justina 119
Sr Justine 119
Sr Juvénal 120
Sr Labre 119
Sr Ladislas 119
Sr Larose 304
Sr Laurent Justinien 120, 303
Sr Laurence 58
Sr Léger 304
Sr Léocadie 57
Sr Léon 119
Sr Léonard 119, 120
Sr Léonide 119
Sr Léonie 58, 119, 303
Sr Léontine 119
Sr Letellier 304
Sr Limoges 304
Sr Louis Bertrand 58, 119
Sr Louis Cozaki 120
Sr Louis David 119
Sr Louis de Toulouse 119
Sr Louise 119
Sr Louise Emélie 59, 304
Sr Luce 119
Sr Lazarre 120
Sr Lefrançois 62, 304
Sr Lucie 119
Sr Lucien 119
Sr Lucille 303
Sr Ludger 120
Sr Ludivine 119
Sr Ludgarde 58
Sr Macaire 120
Sr Madeleine 119
Sr Madeleine Angélique 61
Sr Madeleine de la Croix 119
Sr Madeleine de Pazzi 119
Sr Madeleine de Saint-Joseph .. 119
Sr Madeleine du Calvaire.. 120, 304
Sr Magloire 119
Sr Mailhot 125
Sr Maleport 124
Sr Marceline 119
Sr Marcienne 120
Sr Marguerite 71, 119
Sr Marguerite d'Ecosse 120
Sr Marguerite de St-Joseph 58
Sr Marie 119
Sr Martial 120
Sr Martin 119
Sr Martin de l'Ascension, 57,248,303
Sr Martine 119
Sr Maximilien 119
Sr Maximilienne 58, 304
Sr Mechtilde du Saint-Sacrement 303
Sr Mélanie 54, 119
Sr Michel 119
Sr Michel 119
Sr Minélas 119
Sr Monique 119
Sr Narcisse 119
Sr Nathalie 57, 119, 303
Sr Noël 61
Sr Norbert 60, 61, 304
Sr Olivier 62
Sr Pacifique 119
Sr Pacôme 119
Sr Papineau 61
Sr Paré M. Ange 304
Sr Patrice 120
Sr Patrick de l'Enfant-Jésus... 119
Sr Paul 119
Sr Paul de Jésus 120, 304
Sr Paul de Nicée 58, 304
Sr Paul de Ste-Marie 60, 304
Sr Paul Miki 120
Sr Paul Suzuki 119
Sr Paule 120, 304
Sr Pauline 119
Sr Philippe 119

Sr Philippe de Jésus 119
Sr Philippe de Nérie..... 60, 119
Sr Philomène de Rome 61, 304
Sr Philorum 304
Sr Piché 304
Sr Pierre..... 57, 119, 120
Sr Pierre d'Alcantara 57
Sr Pierre Damien 119
Sr Pierre de St-Joseph 119
Sr Pierre de Sienne 59, 304
Sr Pierre d'Yéda 119
Sr Pierre Eucher 59, 304
Sr Pierre Maurice 120
Sr Placide 303
Sr Pomminville 304
Sr Prosper 119
Sr Praxède 119
Sr Raymond 119
Sr Rébecca 304
Sr Robertine 120
Sr Rodrigue 120
Sr Rodriguez 119
Sr Rose de Marie 119
Sr Rose de St-Dominique 59
Sr Rose du Calvaire 119
Sr Rose du Crucifix 119
Sr Rose du Sacré-œur 119
Sr Saint-Clément 62
Sr Saint-Donat 125, 304
Sr Saint-François Régis 62
Sr Saint-Marc 62
Sr Saint-Pierre de Damas 62
Sr Sainte-Euphosyne 62
Sr Samuel 119
Sr Saturnin 119
Sr Sauvage 304
Sr Sauvé 124, 125
Sr Scholastique 119
Sr Sébastien..... 119, 120
Sr Silvina 119
Sr Siméon 119
Sr Simon 119
Sr Soltys 119
Sr Sophie 119
Sr Sophie d'Ancône 120
Sr Stanislas 119, 304
Sr Suzanne 119
Sr Sylvestre 125
Sr Symphorien 58, 304
Sr Tarcicius 304
Sr Tessier 62
Sr Théodosie 119
Sr Théodore 62
Sr Théodule 119, 120
Sr Théodule de Rome 61, 304
Sr Théophile 119
Sr Théotiste 119
Sr Thérèse de Jésus.. 63, 119, 120
Sr Thérèse de Notre-Dame, 61, 304
Sr Thérèse de St-Augustin, 59, 304
Sr Thérèse de St-Joseph..... 120
Sr Thérèse Marguerite 119
Sr Thomas de Jésus 119
Sr Tisseur 61
Sr Uldéric 119
Sr Valentine 119, 248, 304
Sr Valérie de l'Espérance 119
Sr Véronique du Calvaire .. 61, 304
Sr Victorin 119
Sr Vincent 120
Sr Vincent Ferrier 120, 304
Sr Virginie 119
Sr Zénaïde 119, 120
Sr Zénon 119
Sr Zéphyrin 58, 162
Sr Zéphirine 119
Sr Zite 119
Sr Zoé 119
Sr Zozime 119
St-Amour, ... IV
St-Amour, D. A. ..... IV, 108, 149
St-Amour, D. A. (Mme).... 71, 120
St-Athanase 59
St-Aubin, Damien (l'abbé), 45, 122, 233, 237, 271, 303
St-Cyr (Magistrat) 167
St-Denis, E. H. IV
St-Denis, Michel 64, 69
St-George Dupré, Hippolyte 157
St-Germain, Hyacinthe 175
Saint-Jean, Basile 10
St-Michel, J. B. 9, 10
St-Michel, Wilbrod 59
St-Onge, Adrien 109
St-Onge, Nic. 10
St-Pierre, H. C. (l'hon).. 164, 167
St-Pierre, M. (Mlle) 114
St-Pierre, Mlles 106
Stagni, S. E. Mgr 50
Starnes, Henry, l'Hon. 162
Sullivan, E. H. 170
Sullivan, J. H. 92, 149, 150
Sullivan, John, 59, 169, 170, 234, 236, 287, 291, 294
Sulte, B. 174
Surveyer, Dr.... ..... 81, 215, 218
Surveyer, L. J. A. 215, 218
Swanston, John 31, 123, 184
Sym, Rév. P. 133

T.

Taillefer, Joseph 130
Tarte, J. IV
Tassé, Joseph 159
Tassé, L. C... 103, 113, 150, 151, 152, 218, 233, 237, 240, 244, 246, 263
Tassé, Mlle 263
Tassé, F. 123
Tate, John 172
Tellier, Hilaire 10
Tessier, Albert 71
Tessier, Alfred 61
Tessier, Angélique 57, 62
Tessier dit Lavigne, Ant. 21
Tessier, Antoine 20
Tessier, Charles 51, 105
Tessier, Frs 9, 10, 19, 20, 64
Tessier, Ignace 9, 10, 20, 54, 64
Tessier, Jean-Baptiste 62
Tessier, J. Bte, Mme 10
Tessier, Jacques 9
Tessier dit Lavigne, Joseph ... 9
Tessier, Jos. 9, 151, 215
Tessier, Louis 9, 10
Tessier, Marguerite 12
Tessier, Pierre 149
Tétreau, Hubert-Joseph, 27, 246, 271
Tétreau, Ducharme J. Bte 27
Texier dit Lavigne, Ignace, 70, 75, 77
Thain, Alexander 75
Théoret, Dollard 122, 123
Théoret, Eucher 254
Théoret, Euclide, 53, 103, 145, 151, 152, 181, 194
Théoret, Rodrigue 254
Thérien, O. 173
Thibaudeau, A. A. 85, 217, 234
Thibaudeau, F. Arthur (l'abbé) 43, 45
Thibault, Célarine 106
Thibault, F. X. 169
Thibault, Jos. 142
Thibault, Louis 69, 172
Thibert, Armand..... 233, 237
Thibert, Edmour..... 113
Thisdale, Lucien-O 164
Tholin, P. 20
Thomas, Camile 109
Tisseur, F. X. (curé).. 49, 129, 303
Tisseur, J. Bte, 49, 57, 61, 69, 93, 141
Tisseur, Joseph 103, 141
Tondu dit St-Onge, Antoine ... 175
Tondu, Chs 141
Tondu dit St-Onge, Mich. 20
Tondu, J. B. 21
Tondu, M. 21
Tondu, P. 21
Touchette 177
Touchette, Martin 106
Touchette, Narcisse 69
Tougos, Marie-Anne 61
Toupin, F. A. A. (l'abbé) 41
Tourville, Louis 198
Tranchemontagne, J. R. 225
Tranchemontagne, Mme 85
Tremblay, Edouard 176, 178
Tremblay, Isidore.. 69, 141, 176, 178
Tremblay, J. D. S. 244
Tremblay, Herménégilde (curé). 42 303
Tremblay, Philippe 176, 178
Trottier, Alfred 123
Trottier, Bibiane 54
Trottier, P. N..... 85, 109, 149, 150
Trudeau, Arthur 208
Trudeau, C... XVI, 176, 208, 217 218, 233
Trudel, Aimé 105
Trudel, André 69
Trudel, F. X. A. 161
Trudel, Louis, 9, 19, 20, 21, 64, 70, 80, 99, 172
Trudel, l'avocat 168, 169
Trudel, Théophile 141
Trudelle, Emélie 57
Trudelle, Louis 105, 141
Trudelle, Théophile 138
Turcot 178
Turcot, Louis 20
Turgeon, Jos. 175
Turgeon, Lt. Colonel 174
Turgeon, P. H. 6

V.

Vachon, L..... 149, 150, 173
Vaillancourt, W. 263, 303
Vallée, Antoine 171
Vallée, Elisé 106
Vallée, Frs. 93
Valiquette, l'entrepreneur.... 82, 83
Valois, Marguerite 60
Vanier, Guy 122
Vanier, J. E. 152
Vannutelli, Vincent, (cardinal). 129, 130

Venne, l'architecte 125
Vérity, Frédéric 60
Véronneau, Emile (l'abbé) 303
Vézina, David 109
Vézina, F. X. L. (l'abbé) 41
Viau, Ant. 150, 193
Viau, (curé).... 21, 29, 81, 246, 271
Viau, David 69, 70, 80, 114
Viau, Malvina 59
Viau, Marguerite 63
Viau, Moïse 93
Viau, Régina 106
Viau, Stanislas 193
Viau, Yvonne 106
Villeneuve, J. O. 161
Vincent, Commodore 184
Vincent, Léon 69, 93
Vincent, Trefflé 141
Vinet, Aurèle 103
Vinet, Benjamin.. 103, 141, 233, 237

W.

Wakefield, Edward G. 158
Waller, Wm XI
Webb, Dr S. 133
Wattier, J. 177
Wattier, notaire..... VIII
Weir, l'Hon. 201
Westherston, R. 172
Weston, James 83, 84
Williams (Général) XV
Willis 215
Wilson, J. 197
Wilson, James .. 100, 134, 150, 152, 194, 234
Wilson, J. C. 134
Wilson, J. O. 194
Wilson, Robert 134, 142, 172
Winter, Francis XI, XVI, 193, 226
Wright, James 172

Table des gravures

A. C. J. C. 123
Académie Saint-Clément 107
Académie Saint-Clément et ses directeurs 111
Administration municipale 151
Allard, Alphonse 139
Allard, Octave 139
Anciens professionnels de Beauharnois 219
Anderson, J. Rév. 132
Archambault, Urgel, (l'abbé).. 39
Baker, L. R. 145
Baker, W. A. 221
Banques de Beauharnois 188
Bazinet, F. C. 219
Beauchamps, J. B. (l'abbé) 39
Beaudry, Louis et Ubald 165
Beauharnois judiciaire 165
Beauharnois politique. 159
Béïque, F. L. 159
Beffre, T. 211
Bélanger, Louis 165
Bérard, P. (l'abbé) 39
Bergeron, J. G. H. 159
Bergevin, A. 159, 295
Bergevin, C. 159
Bergevin, Delphis 185
Bertrand, Louis-Antoine 84
Bertrand, Télesphore 67
Bisson, E. H. 145, 159, 165
Bonnier, G., (l'abbé) 47
Bonnier, Antoine 65
Bonnier, Damase..... 101
Bonnier, Dr. 221
Borrel, L. M. (l'abbé) 43
Bougie, Jérémie 67
Bourdon, W. 147
Bourget, J. B. (l'abbé) 39
Bourgie, H. 145, 209
Bourgie, P. 211
Boyer, Antoine 65
Boyer, Charles 67, 139
Boyer, Eus. 147
Boyer, H. 223
Boyer, Henri 101
Boyer, J. B. 67
Boyer, Joseph 138
Boyer, Télesphore 139
Brais, Donat 185
Brais, Joseph 185
Brais, Willie 185
Branchaud, A. L. 213
Branchaud, Ath. 221
Branchaud, C. H. 213
Branchaud, François 79
Branchaud, J.-Bte 79
Branchaud, M. 221
Branchaud, Moïse 84
Brazeau, Louis 67
Brazeau, P. 153
Brière, Omer 139
Brodeur, S. A. 165
Brossoit, Alfred 221
Brossoit, N. 221
Brossoit, T. 221
Brossoit, Thomas 145
Bureau d'enregistrement 167
Caisse, F. X. (l'abbé) 39
Cartier, A. 211
Cartier, G. E. (Sir)..... 159
Carignan, J. O. 211
Caverhill, J..... 213
Cayley, M. 159
Centenaire (Après la messe) .. 259
" (La tente du banquet) 265
" (Le banquet) .. 273, 277
" (Les orateurs) 295
" (Religieuses des Saints Noms présentes). 301
Charest, T. 211
Charland, Louis-David (l'abbé) 30
Charlebois, Damase 65
Charlebois, H. 221
Charlebois, J. B. 138
Charlebois, Osias 139
Charrette, U. 211
Chatillon, P. Godin, (l'abbé).. 39
Cimetière 93
Cimetière, paroissial 94
Cinquantenaire de la maison Leduc & Fortin 199
Clément, Pierre (l'abbé) 25
Commision scolaire de Saint-Clément.. 101
Conseil de ville de Maple Grove. 153
Conseil du village du Lac Saint-Louis 155
Conseillers de St-Clément 139
Constructeurs de l'église actuelle 79
Contant, J. E. (l'abbé)..... 43
Côté, A. T. 219
Couillard, David 67
Crête, Etienne XVII
Couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie 115
Crabtree, H. 203
Courtney, H. C. 203
Dagenais, Donat 101
Dagenais, I. 211
Daignault, G. H. 120
Daigneault, J. C. (l'abbé) 39
Daigneault, J. E. 211
Daigneault, Louis 185
D'Aoust, C. 159
Daoust, Etienne 139
Daoust, Ovila 67
David, J. 86
De Beauharnois, Marquis VII
de Boucherville, P. V. B. 219
Delisle, O. (l'abbé) 43
De Lotbinière, G. E. IX
Denis, P. 159
Descarries, R. M. (l'abbé) 39
Desgroseillers, A. 223
Deslauriers, Jos. 145
Deslauriers, Jos. 165
Deslauriers, Narc. 145, 209
Desrochers, J. A. A. 185
Dessaint 197
Desservants 31
Dickner, E. 211
Directrices du Couvent 117
Dorais, Mgr 235
Dorais, Stan. 147
Doutre, A. 209
Doutre, E. 211
Doutre, Jos. 221
Dufresne, Nicholas (l'abbé) ... 12
Dupuis, C. O. 211
Duquette, A. 223
Duranceau, P. C. 145, 165, 219
Dussault, Jean E. 67
Echevins de Beauharnois 147
Eglise actuelle de Beauharnois.. 78
Eglise anglicane 133
Eglise presbytérienne 132
Ellice, Edouard (l'hon.) XII
Elliott, J. K. 219
Emard, Mgr 245, 295
Etablissement J. B. Robert 191
Etablissement J. W. Kilgour & Bros, Ltd. 195

Evêques 7
Ex-commissaires des écoles 104
Fortier, J. 147, 211
Fortin, Cyp. 201
Fortin, Louis 221
Fortin, Abbé P. 39
Fortin, T. 221, 395
Fr. Adalbertus 107
Fr. Bertrand, L. 51
Fr. Bourdon, R. 51
Fr. Croisetière, P. 111
Fr. Daoust, J. 51
Fr. Daoust, L. 51
Fr. Denis, W. 111
Fr. Dickner, P. 51
Fr. Dufort, L. B. 111
Fr. Gariépy, E. 51
Fr. Hiérom 107
Fr. Hiéronymus 107
Fr. Larose, J. A. 111
Fr. Leduc, J. C. 51
Fr Lefebvre L. J. 51
Fr. Maheu, J. Z. 51
Fr Manès-Irénée 51
Fr. Maximilien 51
Fr. Maximinus 51
Fr. Morrisseau, N. 51
Fr. Lussier, O. 111
Fr. Nethelm 108
Fr. Poupart, A. 111
Fr. Théoret, P. 51
Fr. Raymond, J. C. 111
Fr. Richard, A. D. 111
Gadoury, J. E. ('abbé)..... 43
Gagné, Euclide 197
Gagné, Louis 65
Gagné, Ovide 67
Garand, Isaïe 101
Gariépy, Antoine 213
Gauthier, J. E. (l'abbé) 43, 295
Gauthier et Daoust 86
Gauthier, Pierre 138
Gendron, Arthur 139
Gendron, D. 211
Gendron, Henri 139
Gendron, J. B. 104
Gendron, Jérémie 65
Gendron, Joseph 67
Gendron, N. A. 155
Gendron, Paul 65
Geoffroy, F. X. (l'abbé. 39
Giroux, F. X. 101
Gougeon, Lionel 147
Gouin, L, (Sir) 159
Goyette, A. 221
Goyette, A. (l'abbé) 47
Goyette, Alph. 147, 209
Goyette, Ferdinand 67
Goyette, H. A. 221
Goyette, J. Arthur 67
Goyette, Joseph 65
Goyette, Narcisse 65
Guimond, C. 145
Guimond, J. L. E. 147
Guimond, L. 221
Guimond, O. 221
Grenier, D. (l'abbé) 47
Groulx, Edmond 185
Groulx, Edmond-Joseph 185
Hainault, Alfred 155
Hainault, Arthur 139
Hainault, Joseph ..... XVII, 65
Hainault, L. 221
Hainault, Louis 84, 165
Hainault, Onésime 65
Hamel, C. 209
Harmonie de Beauharnois 255
Hébert, A. (l'abbé) 47
Hébert, Adrien 76
Hébert, Auguste 153
Hébert, Domina 139
Hébert, Frs 153
Hébert, Geoffroy 65
Hébert, H. 153
Hébert, Henri 139
Hébert, Rog. 147
Hébert, Wilfrid 153
Hervieux, H. 219
Hommes d'affaires de Beauharnois 209, 211, 213
Hommes de profession 223
Hospice Saint-Joseph 124
Howard Smith Paper Mills, 203, 205, 207
Huard 197
Huot, G. 223
Huot, J. 223
Intérieur de l'église actuelle.... 87
Jasmin, M. R. C. (l'abbé) 32
Joseph, O. 165
Julien, J. B. 71
Julien, Jos. 71
Kilgour, J. W. 197
Laberge, Dr J. 221
Laberge, Napoléon..... 139
Laberge, Philémon 165
Lacerte, J. A. (l'abbé) 43
Lachapelle, J. B. (l'abbé) 43
Lafortune, D. (l'abbé) 43
Lafrance, L. (l'abbé) 43
Lagacé, O. (l'abbé) 43
Lamoureux 197
Laplante, J. B. R. 219
Laplante, W. 147
Lapointe, A. 165
Latulipe, Mgr E. A. 295
Laurendeau, J. C. 145
Laurendeau, J. G. 145, 219
Laurin, Jos. 197
Laurin, Octave 209
Lavoie, L. A. 39
Leboeuf, Alexis 65
Leboeuf, Joseph 141
Leboeuf, Paul 65
Leduc, A. 211
Leduc, Aimé 104
Leduc, Albini 155
Leduc, André 104, 141
Leduc, Antoine 65, 70
Leduc, Arthur 155
Leduc, Augustin, R. P. 47, 295
Leduc, F. 221
Leduc, F. X. 67, 104, 211
Leduc, Francis 65
Leduc, Ferd. 145, 201
Leduc, G. 213
Leduc, J. E. 209
Leduc, Julien 145, 209
Leduc, L. Z. 211
Leduc, Z. 145
Lefebvre, Ant. 145, 209
Lefebvre, Arthur 185
Lefebvre, Israël 139
Lefebvre, Joseph 67
Lefebvre, Olivier 65
Lefebvre, Urgel 139
Legault, A. 211
Lemay, E. 123
Lemieux, Alexis 101
LeMoyne, T. N. (l'abbé) 43
Léonard, G. 145
Léonard, J. 219
Léonard, J. G. 211
Limoges, Alf. 147
Loiselle, Louis 141
Lonergan, J. (l'abbé) 39
Longpré, J. G. 219
Lussier, P. E. (chanoine) 33
Lynch, J. 145
Maheu, abbé E. 47
Maheu, Léandre 101
Maheu, Louis 138
Mailloux, abbés D. et G. 47
Mailloux, H. 213
Maires de Beauharnois 145
Maires de Saint-Clément 138
Maires de Saint-Clément qui ont été préfets du comté 141
Malette, abbé J. 47
Manny, D. 223
Manny, E. 211
Manny, Nicolas 82
Manoir 120
Manseau, abbé Antoine 11
Marchand, Achille 209
Marchand, J. 211
Marchand, R. P. M. 47, 295
Marchand, Omer 104
Marchand, Raoul 213
Marchand, René 213
Marguillers de Beauharnois.. 65, 67
Marleau, N. 211
Martel, J. H. 43
Mathieu, Am. 147
Martin, Cyp. 147
Martin de l'Ascension (Mère).. 55
Martineau, abbé M. 39
Masson, D. 209
Mayer, J. 219
Mercier, H. (Hon.) 295
Mercier, P. 223, 295
Mercier, Wilfrid (l'hon) .. 165, 295
Miron, R. 145, 211
Mongeau, Abbé J. L. 39
Montpetit, Antoine 185
Montpetit, A. N. XVI
Montpetit, Bénoni 84
Montpetit, E. 295
Montpetit, Euclide 155
Montpetit, G. 71
Montpetit, Gilbert 165
Montpetit, Trefflé 141
Mount, Rév. A. E. 133
Nareau, W. 147
Navigateurs de Beauharnois .. 185
Nepveu, abbé D. 295
Nepveu, chanoine Théodule. 35, 295
Olivier, Th. 104
O'Sullivan, J. 219
Ouimet, (l'Hon. G.) 159
Palais de justice et prison 165
Papineau, L. J. 159, 295
Paquette, Luc 84
Paquette, Odilon 67
Paquette, Théophile 139
Paré, Joseph 101

Patenaude, Armand 185
Patenaude, Louis 185
Patenaude, Olivier 185
Patenaude, Toussaint 185
Patriotes de 1838 170
Pelland, Abbé F. X. 43
Perrault, Abbé F. 39
Perreault, Abbé A. 43
Picard, Abbé L. A. 39
Picard-Dequoy, Abbé L. A. 39
Pilon, Adolphe 155
Pionniers XVII
Plan de la paroisse 15
Plante, A. 159, 295
Plante, M. 159
Poirier, Emery 185
Poitras, F. X. 79
Poitras, W. 295
Prégent, Joseph 65
Prégent, Joséphine XVII
Prégent, Léon 185
Première église de Beauharnois. 73
Presbytère 90
Prêtres nés à Beauharnois.. 47, 49
Prieur, Abbé J. E. 43
Primeau, A. R. 145, 219
Primeau, Adolphe 153
Primeau, J. B. 145
Primeau, L. 147
Primeau, Louis 138
Primeau, Nap. 147
Primeau, Abbé V. 43
Prud'homme, J. M. 165
Prud'homme, L. A. 165, 219
Provost, Abbé A. 43
Quintal, Abbé Michel 27
Racine, l'hon. A. 159
Rapport d'école 97
Reed, W. 213
Reid, Antoine 67
Religieuses de Beauharnois, 55, 63
Religieux nés à Beauharnois 51
Renaud, l'hon. L. 159, 209
Restaurateurs de l'église 86
Robert, Ad. 211
Robert, E. A. 159, 213
Robillard, U. J. 145, 159
Robinault, F. 211
Rodier, C. S. 209
Rolland, l'hon. D. 159
Rolland, Abbé L. 43
Ross, W. 211
Roussin, Abbé J. O. 43
Roy, And. 147
Roy, B. de B. 221
Roy, H. 147, 211, 219
Roy, J. B. 104, 147, 211
Sabourin, M. 219
Sacristains 71
Sauriol, Abbé F. X. 39
Scènes de vie paroissiale à St-Clément 127, 219
Seers, L. A. 145, 219
Seigneurie de Beauharnois sous les Ellice XIII
Seigneurs de Beauharnois..... VII
Seigneurs de Lotbinière IX
Smith, Howard 203
Sr Adhémar 55
Sr Agnès de Jésus 63
Sr Albertine 117
Sr Ambroise de Sienne 55
Sr Arthur 117
Sr Cécile 117
Sr Céline 55
Sr Damase 117
Sr de Bon Secours 117
Sr de le Conception 120
Sr de la Présentation 117
Sr de Saint François d'Alverne. 63
Sr des Sept-Douleurs 120
Sr du Crucifix 55
Sr du Saint-Esprit 117
Sr du Saint Nom de Jésus 117
Sr Elizabeth 117
Sr Eucher 55
Sr Eudoxie 55
Sr Eugénie 117
Sr Euphrasie 117
Sr Gertrude 63
Sr Goyette 55
Sr Guimond 55
Sr Henri de Citeaux 55
Sr Hyacinthe 55
Sr Irénée 55
Sr Joseph 55
Sr Jude 120
Sr Laurence 55
Sr Léonie 55
Sr Louis Bertrand 55
Sr Louise 117
Sr Louise Emélie 55
Sr Marguerite de St-Joseph .. 55
Sr Maximilienne 55
Sr Michel 117
Sr Modeste 55
Sr Norbert 55
Sr Paul de Nicée 55
Sr Pierre 55
Sr Pierre d'Alcantara 55
Sr Pierre de Sienne 55
Sr Rose de Viterbe 55
Sr Scholastique 117
Sr Stanislas 117
Sr Symphorien 55
Sr Thérèse de Jésus 117
Sr Valentine 117
Sr Véronique 117
St. Amour, D. A. 104
St. Aubin, Abbé D. 43
St Onge, Antoine XVII
Sullivan, John 115, 221, 295
Surveyer, J. 219
Surveyer, L. J. A. 213
Syndics de 1871 84
Tassé, L. C. 147, 223, 295
Théoret, E. 197
Théoret, Eug. 145
Thibaudeau, A. A. 211
Thibaudeau, F. A., abbé 43
Thibault, Louis XVII
Tisseur, F. X. 47
Tisseur, J. B. 67
Tisseur, Jean-Baptiste 65
Tisseur, Joseph 101
Toupin, Abbé A. A. 39
Tremblay, Abbé H. 43
Trudeau, J. C. 223
Trudel, André 67
Trudel, l'hon. F. X. A. 159
Trudel, Louis 65
Trudel, Théophile 138
Vachon, L. 209
Vallé, François 139
Vézina, Abbé F. X. L. 39
Viau, David 65
Viau, Stanislas 101
Vicaires 39, 43
Vincent, Léon 67
Vincent, Trefflé 138
Vinet, Aurèle 101
Vinet, Benamin 138
Vues de Beauharnois 227
Wilson, J. 197
Wilson, J. W. 145